

**Histoires
secrètes:
France- Israël
(1948-2018)**

Vincent Nouzille

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

VINCENT NOUZILLE

HISTOIRES SECRÈTES

**France-Israël
1948-2018**

**CE QUE NOS PRÉSIDENTS ONT
(VRAIMENT) DIT SUR ISRAËL**

LLL
LES LIENS QUI LIBÈRENT

Histoires secrètes

Voici un ouvrage qui, pour la première fois, raconte les coulisses de soixante-dix ans de relations franco-israéliennes au plus haut niveau. Grâce à des centaines de documents inédits, provenant notamment des archives françaises, israéliennes et américaines, et à des témoignages d'acteurs de premier plan, Vincent Nouzille révèle les conversations privées des chefs d'État (publiées ici pour la première fois), les accords secrets, les guérillas clandestines et les confidences – parfois impitoyables – de dirigeants israéliens et français.

Depuis la création de l'État d'Israël en 1948, la France entretient avec l'État hébreu des relations passionnelles et contrariées. Une succession de hauts et de bas, de tentatives de réconciliation et d'incompréhensions réciproques, qui alimente les controverses et confère à ce sujet un caractère ultra-sensible. Il est vrai que la France a une histoire spéciale avec Israël, concrétisée dès 1948 par une alliance qui a duré vingt ans et renforcée par l'importance de la communauté juive française. La France a voulu dans le même temps développer ses liens avec les pays arabes et s'impliquer dans les affaires du Proche-Orient où son influence a pourtant décliné. Les conseils des Français agacent souvent les Israéliens, qui, en retour reprochent à la France de ne pas suffisamment les comprendre ni les soutenir...

Vincent Nouzille est journaliste d'investigation indépendant et réalise des documentaires de télévision. Il est l'auteur de nombreuses enquêtes de référence, dont *Erreurs Fatales* (Fayard/Les Liens qui Libèrent) ou le best-seller *Les Tueurs de la République* (Fayard) ainsi que de deux ouvrages sur l'histoire des relations franco-américaines.

Vincent Nouzille

Histoires secrètes

France-Israël
1948-2018

ÉDITIONS LES LIENS QUI LIBÈRENT

© Les Liens qui Libèrent, 2018

INTRODUCTION

France-Israël, un sujet tabou ?

En Israël, il y a des choses à dire et des choses à ne pas dire.

C'est du moins une règle qui s'applique aux hauts responsables français, chefs d'État ou ministres, lorsqu'ils se rendent sur place.

Les déplacements de ce type nécessitent de minutieux préparatifs, dont les conseillers, les diplomates du Quai d'Orsay et les ambassadeurs ont la charge. Ils rédigent des discours, remettent des fiches biographiques et des notes de synthèse aux visiteurs français avant qu'ils ne posent le pied sur le tarmac de l'aéroport Ben Gourion, à Tel-Aviv. Et aussi des « éléments de langage » censés éviter les impairs. Les mots doivent être choisis avec soin pour rappeler les positions de la France, notamment sur le conflit israélo-palestinien, mais sans vexer personne. Un art diplomatique qui relève de l'acrobatie, tant les polémiques sont promptes à éclater dès que l'on parle de Jérusalem, des frontières, toujours disputées, des territoires « occupés » ou des « colonies », que les Israéliens nomment « implantations ».

Nous avons retrouvé une note de ce type. Rédigée en 1985 par les experts du Quai d'Orsay, elle énumère des phrases à prononcer en Israël pour respecter les lignes officielles. En voici quelques-unes :

« – À toutes les parties en cause, le gouvernement français ne tient qu'un seul langage et le tient en entier ;

– Tout ce qui permet un dialogue doit être encouragé ;

– Sur une terre que ses ancêtres ont marquée d'une empreinte historique et légendaire, le peuple juif, par ses souffrances, par son labeur, par l'assentiment de la communauté internationale, a acquis le droit de vivre ; d'autres aussi, sur la même terre, ont vécu, travaillé et souffert : les Palestiniens, auxquels on ne peut non plus dénier le droit à une patrie ;

– Il va de soi que la France n'entend pas se substituer aux parties et ne vient pas non plus distribuer des bons points et des mauvais points ;

– Ni arbitre, ni médiateur, la France est cependant consciente du capital

d'amitié dont elle bénéficie dans la région et ailleurs, de son expérience propre aux conflits internationaux, de son rôle aux Nations unies : elle se sent comptable de la paix et se déclare prête à contribuer à sa recherche ;

– La culture et la morale de l'Occident tout entier ont, à l'égard du peuple juif et de ses trois millénaires de réflexions et de méditation, une véritable dette de civilisation ;

– Le peuple français est l'ami du peuple israélien : les cruelles épreuves de l'Holocauste ont stimulé sa solidarité. Il a applaudi à la création de l'État d'Israël, il en admire les réalisations économiques, scientifiques et techniques 1. »

Tous les présidents français ont puisé dans ce vade-mecum diplomatiquement correct, presque intemporel, pour construire leurs discours publics lors de leurs visites en Israël. Ce qui ne les a pas empêchés, en coulisse, de parler de leurs interlocuteurs israéliens de manière autrement plus crue, les traitant ici et là de « suicidaire » ou de « menteur ».

En vérité, les politesses de façade masquent des sentiments extrêmes. Une fois les portes closes, loin des caméras et des micros, les face-à-face s'apparentent à des bras de fer. De Gaulle avec Ben Gourion, Giscard avec Begin, Mitterrand avec Shamir, Chirac avec Sharon, Sarkozy et Hollande avec Netanyahou : entre la France et Israël, la ligne est toujours à haute tension. Les deux pays aiment s'aimer. Mais ils adorent aussi se détester. C'est le paradoxe apparent d'une « relation spéciale » qui dure depuis la création de l'État d'Israël, le 14 mai 1948. Voilà soixante-dix ans que cette « affaire passionnelle », selon le mot de l'historien et diplomate Élie Barnavi 2, se nourrit d'amours déçues, de crises récurrentes et de fausses réconciliations. La déraison semble aveugler les opinions et rendre toute enquête impossible. À première vue, certains sujets sont tabous, les analyses forcément partiales, et les mots sources de controverses infinies, quand ils ne déclenchent pas des violences bien réelles.

UNE ALLIANCE BRISÉE

Pourtant, cette histoire mérite d'être racontée. Car la passion franco-israélienne a des ressorts profonds. Elle est née d'une alliance unique, véritable lune de miel qui s'est nouée entre la France et l'État hébreu avant même la création de ce dernier, notamment dans les milieux socialistes. Elle a duré jusqu'en 1967, année de la guerre des Six-Jours et de la rupture provoquée par le général de Gaulle en décrétant un embargo sur les ventes d'armes à destination d'Israël et en prononçant des mots blessants sur les juifs, « peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur ». « Israël a eu le sentiment d'être trahi par la France, estime l'ex-diplomate Avi Pazner. Cela a suscité de l'amertume réciproque, et une méfiance qui ne s'est jamais totalement dissipée 3. » Depuis, Israël a fait des États-Unis son principal allié stratégique, et cet axe a tenu bon. Une longue période de disputes avec la France a débuté durant les mandats de Georges Pompidou et de Valéry

Giscard d'Estaing. Elle a précédé une difficile réconciliation sous François Mitterrand entre 1981 et 1995, suivie d'un nouveau rafraîchissement avec Jacques Chirac jusqu'en 2007, puis de retrouvailles mêlées de reproches avec Nicolas Sarkozy et François Hollande. Ces oscillations de températures ont favorisé une certaine irrationalité. « C'est comme un couple fusionnel qui divorce, où chacun continue de s'envoyer des invectives, sans pouvoir se passer l'un de l'autre ⁴ », résume Freddy Eytan, ancien journaliste et diplomate israélien. « Pour décrypter nos relations, il ne faut pas un historien, mais un psychanalyste ⁵ », ajoute Daniel Shek, ancien ambassadeur d'Israël en France.

À ces racines troublées s'ajoute l'importance de la communauté juive de France – deuxième de la diaspora mondiale après celle des États-Unis ⁶ –, qui constitue un pont permanent avec Israël et dont l'histoire est intimement liée à l'émergence du sionisme. Son principal théoricien, Theodor Herzl, forgea l'idée d'un foyer national juif au moment de l'affaire Dreyfus, à la fin du XIX^e siècle. De l'Occupation à la décolonisation, de la crise pétrolière à la guerre en Irak, de la résurgence de l'antisémitisme au début des années 2000 aux attentats de Toulouse en 2012 et à ceux de Paris en 2015, tous les événements qui secouent la France affectent directement sa communauté juive. Et tout ce qui se passe dans l'Hexagone résonne en Israël, où plusieurs milliers de juifs français émigrent chaque année dans le cadre de l'*aluya*, la loi du retour, et où résident au moins cinq cent mille francophones.

Enfin, la diplomatie française au Proche-Orient défend des intérêts géopolitiques ou économiques qui ne convergent pas forcément avec ceux d'Israël ⁷. Depuis l'accord entre le sultan Soliman le Magnifique et le roi François I^{er}, la France se sent investie de la mission de préserver certains lieux saints, à Jérusalem et aux alentours. Cet attachement historique justifie en partie les propositions françaises sur un possible statut « international » pour les enclaves religieuses de la ville, voire pour toute la cité, que refusent les Israéliens : à leurs yeux, Jérusalem est la capitale « éternelle et unifiée » de l'État hébreu, sur laquelle ils entendent bien exercer une souveraineté intégrale. Par ailleurs, après 1916, lors de la dislocation de l'Empire ottoman, les Français ont été chargés d'un mandat de protectorat sur le Liban et la Syrie, tandis que les Britanniques héritaient de l'Irak et de la Palestine. Bien que le protectorat ait pris fin après la Seconde Guerre mondiale, la France garde un œil attentif sur tout ce qui se passe au Liban, un pays dans lequel Israël voit une source permanente de menaces, ce qui l'a conduit à y mener deux guerres, en 1982 et en 2006.

Surtout, si la France a développé une alliance avec l'État hébreu jusqu'en 1967, elle considère depuis les années 1970 que les populations palestiniennes vivant dans les « territoires occupés » par Israël ont été privées de leurs droits essentiels. Avec d'autres pays, elle a promu l'idée d'un État palestinien pouvant exister aux côtés d'Israël, dans des frontières « sûres et reconnues », au terme d'un processus de négociation de paix qui, pour le moment, n'a pas abouti. Cette position constante, accompagnée d'une dénonciation de la stratégie d'implantation de nouvelles colonies juives dans les territoires, a souvent irrité Israël, qui la juge trop « déséquilibrée », au point de constituer une pomme de discorde

permanente. Sans compter que de Gaulle a initié une « politique arabe », dictée par des impératifs économiques et pétroliers, qui a été mal comprise par Israël. Même si cette diplomatie a largement perdu de sa force au fil du temps, signe d'un recul de l'influence française dans la région, les présidents français et le Quai d'Orsay ont préservé cette ligne, tout en misant sur des relations économiques étroites avec Israël, considéré comme une « *start-up nation* » et un modèle de développement des hautes technologies. Ce grand écart n'est pas sans provoquer parfois quelques tensions.

DES MILLIERS DE DOCUMENTS INÉDITS

Si l'histoire franco-israélienne se prête à une investigation approfondie, c'est aussi parce qu'elle garde bien ses secrets. Certains événements et périodes ont été éclairés par des travaux scientifiques⁸, mais les relations de nos présidents avec les dirigeants israéliens demeurent largement mystérieuses. Que se sont dit, en tête-à-tête, le général de Gaulle et David Ben Gourion ? Que pensait vraiment de Gaulle des Israéliens en 1967 ? Pourquoi Pompidou et Giscard ont-ils toujours refusé de recevoir les Premiers ministres d'Israël ? Comment François Mitterrand, pourtant considéré comme un ami de l'État hébreu, a-t-il été conduit à affronter ses dirigeants ? Pourquoi les Israéliens en voulaient-ils autant à Jacques Chirac ? Et que s'est-il passé exactement entre Benjamin Netanyahu et Nicolas Sarkozy d'abord, François Hollande ensuite ?

Pour tenter de répondre à ces questions, une plongée dans les archives était indispensable. Au terme de patientes démarches, nous avons pu avoir accès à des milliers de documents, pour la plupart inédits, provenant de la présidence de la République, du Quai d'Orsay, d'archives israéliennes et américaines, ainsi que de fonds privés. Complétée par de nombreux entretiens avec d'anciens ministres, des diplomates, des conseillers et des experts des deux pays, cette enquête permet de reconstituer ce qui s'est réellement passé entre la France et Israël, au plus haut niveau des États, au cours des sept dernières décennies. Le contenu détaillé des conversations au sommet révèle des complicités surprenantes et des affrontements plus vifs qu'on aurait pu le penser⁹.

Au-delà des confidences des leaders, d'autres secrets se dévoilent, au fil des documents et des témoignages, sur des sujets très sensibles, comme la bombe atomique, la coopération nucléaire et militaire, des échanges de renseignements, mais aussi des guerres souterraines et des soupçons de surveillance mutuelle. On y découvre que les services secrets israéliens – le Mossad – ont permis à un président français d'échapper à un attentat mortel, mais ont ensuite monté une opération visant à déstabiliser son successeur. Ou encore que leurs agents contribuent à la traque des djihadistes français en Syrie et en Irak, tout en ayant été soupçonnés de vouloir infiltrer les services français.

Voici donc un récit où l'on croise des présidents et des espions, des hommes

d'influence et des émissaires discrets. Il commence dans une rue de Paris, un jour de 1955...

1. « Dix phrases sur Israël », note du ministère des Relations extérieures, 20 novembre 1985, archives du ministère français des Affaires étrangères.

2. Élie Barnavi et Luc Rosenzweig, *La France et Israël. Une affaire passionnelle*, Perrin, 2002.

3. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

4. Entretien avec l'auteur, janvier 2018. Voir notamment Freddy Eytan, *David et Marianne. La France, les juifs et Israël*, Alain Moreau, 1986 ; et *La France, Israël et les Arabes : le double jeu ?*, Jean Picollec, 2005.

5. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

6. Selon le chercheur Sergio DellaPergola, de l'Université hébraïque de Jérusalem, la population juive était estimée à 13,8 millions de personnes dans le monde en 2013, dont 6 millions en Israël, 5,8 millions aux États-Unis, 480 000 en France, 380 000 au Canada, 291 000 au Royaume-Uni et 190 000 en Russie. *World Jewish Population 2013*, Berman Jewish DataBank.

7. Sur les intérêts géostratégiques d'Israël, voir notamment l'analyse de Frédéric Encel et François Thual, *Géopolitique d'Israël*, Seuil, coll. « Points », 2011.

8. Voir notamment Samy Cohen, *De Gaulle, les gaullistes et Israël*, Alain Moreau, 1974 ; Miriam Rosman, *La France et Israël, 1947-1970. De la création de l'État d'Israël au départ des vedettes de Cherbourg*, Honoré Champion, 2009 ; Frédérique Schillo, *La Politique française à l'égard d'Israël (1946-1959)*, André Versaille, 2012.

9. Voir, en annexe, une sélection de verbatims de conversation entre des présidents français et des chefs de gouvernement israélien.

CHAPITRE 1

Des connexions spéciales à Paris

Il y a un siècle, à la fin du XIX^e siècle, les juifs polonais ont commencé à émigrer en masse vers l'Amérique. Ils ont été accueillis avec une grande bienveillance par les Américains, qui les ont considérés comme des immigrants de premier ordre. Ils ont contribué à la prospérité du pays et ont été intégrés dans la société américaine. Mais, à la fin du XX^e siècle, les choses ont changé. Les juifs polonais ont été considérés comme des immigrants de deuxième ordre, et ils ont été confrontés à une discrimination croissante. Ils ont été accusés d'être des agents secrets et d'être impliqués dans des activités criminelles. Ils ont été expulsés de leur pays et ont dû chercher refuge ailleurs.

Novembre 1955, Paris. En cette froide soirée d'automne, un jeune homme élancé, les cheveux courts et la carrure athlétique, vêtu d'un costume bleu, frappe à la porte d'un appartement du XVI^e arrondissement. Ce visiteur du soir s'appelle Shimon Peres. Descendant d'une famille juive polonaise, c'est un haut fonctionnaire de 32 ans qui s'exprime dans un français approximatif, avec un fort accent. Il dirige depuis trois ans le ministère israélien de la Défense.

Voilà deux ans que Shimon Peres se rend à Paris pour tenter d'acheter secrètement des armes pour son pays. Il a déjà rencontré à plusieurs reprises des ministres et des opposants, et même le général de Gaulle, qui s'est mis en retrait de la vie politique. L'accueil qu'on lui réserve est généralement cordial. Entre la France et Israël, le courant passe plutôt bien. La France n'a-t-elle pas, avant la proclamation de l'État d'Israël, en mai 1948, aidé les immigrants juifs à rejoindre la Palestine depuis des ports comme Sète ? N'a-t-elle pas, durant la guerre d'Israël contre les armées arabes, fermé les yeux sur l'installation de camps d'entraînement de combattants israéliens sur son sol et organisé des livraisons de munitions ? N'a-t-elle pas reconnu *de facto* l'État d'Israël le 24 janvier 1949, avant tous les autres pays européens ? De nombreux reportages de journalistes français vantent le caractère « pionnier » de la vie en Israël, avec ses jeunes femmes soldats et le socialisme partagé dans les kibboutz, confortant ainsi l'image avantageuse du pays aux yeux de l'opinion.

Devant Shimon Peres, de hauts responsables militaires et des héros de la France libre – comme le général Pierre Koenig, qui a séjourné en Palestine en 1941 – évoquent leur soutien à la création de l'État d'Israël, après les épreuves endurées par le peuple juif durant la Seconde Guerre mondiale. Mais, en dépit de ces propos chaleureux, personne ne semble vouloir répondre concrètement à ses requêtes matérielles. Et pourtant, Israël se sent toujours menacé par ses voisins. Les grandes puissances, dont les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne, ont imposé depuis 1952 un contrôle strict sur les ventes d'armes aux pays de la

région, privant le jeune État des moyens de se défendre en cas de nouvel affrontement.

Pour contourner cet obstacle, le ministre de la Défense d'Israël, le travailliste David Ben Gourion, véritable père fondateur de la nation et surnommé « le Vieux », a confié à Shimon Peres, un de ses fidèles, la mission de trouver des armes coûte que coûte. Le bouillonnant directeur général du ministère a acheté des fusils en Tchécoslovaquie. Cela ne lui suffit pas. Il persiste à chercher des appuis en France. Une première commande, portant principalement sur douze avions de combat Mystère et des chars AMX, a été signée en octobre 1954 par Shimon Peres, avec l'aval du président du Conseil de l'époque, Pierre Mendès France². Depuis, le général Pierre Koenig, qui occupe le poste de ministre de la Défense de février à octobre 1955, a soutenu ce contrat et évoqué d'autres commandes. En revanche, le ministère français des Affaires étrangères, qui promeut parallèlement les ventes d'armes aux pays arabes, traîne les pieds. Les livraisons prévues à Israël sont bloquées, car, selon une note du Quai d'Orsay, elles seraient « de nature à compromettre gravement la politique de détente que le gouvernement entend pratiquer avec l'Égypte³ ». Avec un de ses représentants à Paris, Joseph Nahmias, qui effectue un lobbying de son côté, Shimon Peres frappe à toutes les portes pour trouver une oreille plus complaisante au sein du gouvernement français.

SHIMON PERES SE SERT DE SES AMITIÉS SOCIALISTES

Sur les conseils d'un de ses amis, Shimon Peres sonne, ce soir-là de novembre 1955, au domicile de l'économiste Georges Elgozy, un juif pied-noir qui travaille au cabinet du président du Conseil, le centriste Edgar Faure. Célibataire, Georges Elgozy vit avec sa mère, toujours très élégante, au milieu de tableaux de Picasso et de Chagall. L'économiste demande à son visiteur de se présenter d'abord à sa mère, comme si elle devait vérifier quelque chose. « La vieille dame a pris mes mains dans les siennes, puis s'est tournée vers son fils pour lui dire : "Georges, ça va." Cela signifiait qu'il pouvait me faire confiance⁴ », racontera Shimon Peres. Fort du sésame maternel, Georges Elgozy indique à son hôte qu'il le recevra le lendemain matin à l'hôtel Matignon.

Encore incrédule, Shimon Peres se rend au cabinet du président du Conseil à l'heure convenue. Il est aussitôt introduit dans le bureau d'Edgar Faure, à qui il peut exposer directement ses besoins plus importants en armement – notamment des chars, des obus, des lance-roquettes et douze Mystère IV supplémentaires. « Pourquoi pas ? » répond Faure. Celui-ci a déjà exprimé ses bonnes intentions au Premier ministre israélien Moshe Sharett, qui était de passage à Paris fin octobre 1955. Des négociations concrètes sont engagées entre Shimon Peres et le ministère français de la Défense, tenu par le général Pierre Billotte. Un protocole d'accord est signé le 10 novembre, prévoyant des livraisons très rapides⁵, et, dans

la foulée, un conseil restreint à Matignon valide ces demandes avec bienveillance.

Mais les contrats ne peuvent être officialisés. En effet, le gouvernement d'Edgar Faure est renversé quelques jours plus tard, conduisant à des élections législatives anticipées en janvier 1956. Shimon Peres suit le général Billotte dans ses tournées électorales près de Dijon. Il doit pourtant patienter. Une nouvelle coalition se forme. Allié aux centristes, le socialiste Guy Mollet devient le chef d'un gouvernement qui va tenir les rênes du pays durant seize mois – un record de longévité pour la très instable IV^e République.

Lui-même socialiste, Shimon Peres va profiter de cette fenêtre de tir pour avancer ses pions. Il connaît bien Guy Mollet, qu'il a rencontré dans son fief nordiste durant la campagne. « Vous avez entendu dire que j'étais antisémite ? lui a dit ce dernier, qui a affronté son rival Daniel Mayer pour prendre la direction de son parti. C'est une fausse rumeur ». Shimon Peres s'est plaint auprès de lui que ses amis socialistes défendent Israël quand ils sont dans l'opposition, avant de l'oublier une fois arrivés au pouvoir. « Moi, je ne changerai pas ma position », a assuré Guy Mollet. Le leader de la gauche non communiste a incidemment demandé si Shimon Peres ne pouvait pas intercéder auprès de ses amis dans la presse française – « beaucoup [de journaux] ont des dirigeants juifs », a-t-il précisé – afin que les articles lui soient plus favorables. Peu de temps après, *Paris-Match* lui a consacré un reportage, et Guy Mollet y a vu un signe de l'influence de l'Israélien, qui n'y était pourtant pour rien. Qu'à cela ne tienne : Guy Mollet a confiance en Shimon Peres.

Arrivé à l'hôtel Matignon le 1^{er} février 1956, le nouveau président du Conseil tiendra parole. Avec plusieurs de ses ministres affichant leurs opinions sionistes, Guy Mollet incarne une « French Connection » qui, de manière aussi inédite que massive, va aider l'État d'Israël à s'équiper au plan militaire. C'est le début d'une période idyllique dans les relations franco-israéliennes, une alliance stratégique faite de passion et d'intérêts, avec bien des secrets partagés.

« LA PETITE RÉPUBLIQUE D'ISRAËL EN APPELLE
À LA GRANDE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE »

Shimon Peres est le pivot de cette « French Connection ». Dès le début de 1956, il consolide ses liens avec Guy Mollet ainsi qu'avec son ministre de la Défense, Maurice Bourgès-Maunoury, lui aussi un fervent supporter d'Israël. Le représentant de Peres à Paris, Joseph Nahmias, a noué depuis six mois des contacts personnels avec Abel Thomas, le directeur de cabinet de Bourgès-Maunoury, alors ministre de l'Intérieur.

Lorsque Peres arrive secrètement en visite dans la capitale française, le 23 avril 1956, il est presque en terrain conquis. À l'occasion d'un déjeuner avec Abel Thomas, l'Israélien expose les dangers qui guettent, selon lui, son pays : « La

guerre est inévitable dans les six mois qui viennent 7 », dit-il, citant toutes les déclarations hostiles à Israël du président égyptien Gamal Abdel Nasser, qui a pris le pouvoir au Caire en février 1954. Des commandos égyptiens multiplient déjà les incursions meurtrières sur le territoire israélien. Depuis quelques mois, l'URSS et son alliée, la Tchécoslovaquie, ont décidé d'armer massivement l'Égypte, qui reçoit quantité d'avions de chasse et de bombardiers de fabrication soviétique. La France elle-même, dans le cadre d'accords diplomatiques négociés de longue date, est en train de livrer des canons, des obus et des chars au président Nasser.

Pour Shimon Peres, l'équilibre des forces dans la région, que la commission internationale composée des grandes puissances occidentales est censée assurer, est rompu. « Dès que les Égyptiens seront prêts, ils déclencheront une guerre éclair contre Israël. Les bombardiers russes vont réduire nos villes à néant. Dans la foulée de la victoire de l'Égypte, Nasser tentera de créer sa Grande Nation arabe, comme d'autres ont créé le grand Reich », expose le haut responsable israélien.

Face à ce péril jugé imminent, David Ben Gourion est décidé à réagir, quitte à déclencher une guerre préventive. Mais il manque cruellement d'armes. « Seule la France peut nous les fournir. Car, désormais, dans ses appels au génocide, Nasser englobe la France et Israël », martèle Shimon Peres. Il se plaint par ailleurs des tracasseries et de l'hostilité du Quai d'Orsay pour les contrats déjà signés : les premiers Mystère viennent tout juste d'arriver à Tel-Aviv, avec dix-huit mois de retard.

Impressionné par cette plaidoirie, Abel Thomas évoque le sujet avec son ministre. Maurice Bourgès-Maunoury s'active aussitôt. Informé de la situation, le président du Conseil, Guy Mollet, donne son accord de principe à d'urgentes livraisons militaires à Israël. Quelques jours auparavant, il a reçu une missive secrète de David Ben Gourion, redevenu président du Conseil des ministres dans son pays, le prévenant de la mission de Peres. On y lisait : « La petite et jeune République d'Israël en appelle à la vieille et grande République française 8. »

PARIS ESPÈRE UNE AIDE D'ISRAËL POUR COMBATTRE LE FLN

Le feu vert de Maurice Bourgès-Maunoury et Guy Mollet est motivé par la solidarité avec leurs amis socialistes israéliens et leur admiration sincère pour cette jeune nation qui semble menacée dans son existence. Il s'explique également par la volonté de s'opposer à toute avancée au Moyen-Orient du bloc de l'Est, dont l'Égypte est en train de devenir le tremplin. Enfin, il repose sur des considérations sécuritaires plus domestiques : depuis des mois, le SDECE – les services secrets français – alerte les gouvernements successifs sur l'appui logistique et militaire que l'Égypte fournit à l'insurrection indépendantiste qui a embrasé l'Algérie en novembre 1954. « La répression militaire de la rébellion en Algérie se heurte, en l'état actuel des choses, à la volonté d'expansion qui s'attache à la personne de

Nasser 9 », écrit Abel Thomas dans une note visant à promouvoir les ventes d'armes à Israël. Nasser, voilà l'ennemi commun ! Le raïs égyptien poursuit d'ailleurs publiquement ses diatribes contre la présence de la France en Algérie, dénonçant la « collusion » de l'Hexagone avec Israël. Aider l'État hébreu, c'est donc affaiblir l'Égypte et sécuriser l'Afrique du Nord 10. Guy Mollet, qui est en train d'envoyer de plus en plus de soldats en Algérie, espère renforcer ses positions. « L'évidence de la complicité égyptienne avec la rébellion algérienne [...] a persuadé les responsables politiques français de réévaluer leur politique à l'égard d'Israël 11 », confirmeront des diplomates américains.

Le 24 avril 1956, Shimon Peres rejoint Abel Thomas à l'hôtel de Brienne, siège du ministère de la Défense, rue Saint-Dominique. Il y entre « par une porte dérobée, comme un discret ami personnel, pour ne pas alerter gendarmes mobiles et aides de camp 12 », confiera le directeur de cabinet de Maurice Bourgès-Maunoury. Le visage de l'Israélien s'illumine d'un large sourire lorsque son interlocuteur lui fait part de l'accord du gouvernement français pour une aide militaire massive. Shimon Peres a apporté la liste des matériels souhaités, une liste plus étoffée que celle qu'il avait présentée quelques mois plus tôt : une centaine de chars, une quarantaine d'auto-obusiers, un millier de lance-roquettes, plus d'une centaine d'avions de combat Mystère IV, sans oublier, pour compléter l'arsenal aérien, des chasseurs Ouragan et des bombardiers Vautour. De quoi livrer une rude bataille à l'Égypte... « Longtemps la France offrit à David, en face d'un Goliath dix fois plus fort que lui, l'équivalent d'une fronde. Aujourd'hui cette fronde se transformait en bouclier 13 », s'enthousiasmera Abel Thomas.

Au nom de son ministre, Thomas plaide pour une action rapide et secrète, afin de ne pas alerter les grandes puissances. « Il faut à tout prix réarmer Israël dans le plus bref délai », martèle-t-il le 2 mai 1956, demandant qu'on livre « au moins douze Mystère IV et soixante chars ». Il ajoute : « Si, pour des considérations de politique étrangère, le soutien donné à Israël ne [pouvait] être donné sous une forme officielle, rien ne s'opposait à ce qu'il le soit par des formes tacites, au besoin par des procédés irréguliers 14. »

UN COMITÉ SPÉCIAL POUR LIVRER CLANDESTINEMENT DES ARMES

Afin de préserver la discrétion autour de cet accord, seule une poignée de hauts responsables du gouvernement est mise dans la confidence. Parmi les initiés figurent Guy Mollet, Maurice Bourgès-Maunoury et le ministre de la Guerre, Max Lejeune. La mise en œuvre pratique des expéditions par le cabinet du ministère de la Défense est confiée à Abel Thomas, secondé par le colonel Louis Mangin, un ancien résistant socialiste, homme de confiance du ministre, et par le général Pierre-Cyrille Lavaud, un polytechnicien expert en armement.

Leur mission, en lien avec l'équipe de Shimon Peres, consiste à acheminer les matériels vers Israël le plus rapidement possible, sans éveiller l'attention. Le

ministre des Affaires étrangères, Christian Pineau, est tenu à l'écart, parce qu'il refuse d'autoriser de nouvelles livraisons d'armes à Israël sans l'aval de la commission internationale, copilotée avec les Américains et les Britanniques 15. Mais les services du Quai d'Orsay soupçonnent que de « graves irrégularités » sont commises dans leur dos 16. Quant aux Américains, ils ne sont pas totalement dupes non plus, comme l'indiqueront des diplomates dans un rapport rédigé quelques mois plus tard : « Les Israéliens ont indiqué mi-juin qu'ils recevaient des quantités significatives de nouvelles armes. Les Français étaient sans doute les principaux fournisseurs [...]. Français et Israéliens étaient engagés dans des contrats d'armement qui contrevenaient à l'esprit et à la lettre des directives de la commission internationale 17. » En réalité, les États-Unis ont décidé de fermer les yeux sur ces approvisionnements, car ils reconnaissent implicitement « la nécessité où se trouve Israël de renforcer son armement 18 », sans vouloir eux-mêmes y contribuer pour ne pas provoquer d'escalade au Moyen-Orient.

À partir de mai et juin 1956, les pourparlers avancent. Militaires et hauts fonctionnaires français et israéliens multiplient les missions d'évaluation entre Paris et Tel-Aviv. Une rencontre plus officielle est prévue entre les états-majors. Dans la nuit du 19 au 20 juin 1956, le général Moshe Dayan, le chef d'état-major de l'armée israélienne, figure légendaire de la guerre d'indépendance, atterrit sur le petit aérodrome de Persan-Beaumont, dans l'Oise. Il est déjà venu en France, deux ans plus tôt, pour une visite officielle durant laquelle il a été reçu avec faste et décoré de la Légion d'honneur, impulsant un réajustement de la politique française au Moyen-Orient en faveur d'Israël 19. Cette fois-ci, le héros de Tsahal – l'armée israélienne –, qui a perdu un œil en 1942 dans un combat en Syrie, arrive incognito avec Shimon Peres, sans avoir prévenu son ambassadeur à Paris, ni même la ministre israélienne des Affaires étrangères, Golda Meir, qui est en conflit larvé avec le ministère de la Défense.

Avec sa délégation, le général se rend à Vémars, près de Chantilly, pour séjourner dans un château prêté par l'industriel Gustave Leven, patron du groupe Perrier et ami du ministre Maurice Bourgès-Maunoury. Moshe Dayan vient officialiser la coopération avec ses amis français et leur proposer de l'étendre. Le 22 juin, les membres de la cellule spéciale du ministère de la Défense, accompagnés par le directeur du SDECE, Pierre Boursicot, accueillent leur hôte de marque, qui les remercie vivement pour les premières livraisons déjà effectuées. L'accord global, qui porte sur la vente de soixante-douze Mystère IV, deux cents chars et d'énormes quantités de munitions, est finalisé : il représente un montant de 80 millions de dollars, une somme colossale pour l'époque, correspondant à environ 20 % du budget annuel d'Israël. « C'est une aventure quelque peu périlleuse, mais que pouvons-nous y faire ? Toute notre existence est ainsi 20 », note David Ben Gourion dans son journal personnel.

Le calendrier détaillé des expéditions est établi dans le cadre de cette opération secrète, appelée en Israël « Ge'ut » (ce qui signifie « invasion française »). Des chars débarquent dans le port de Haïfa dès la fin juillet. Le SDECE, chargé de veiller à la clandestinité des transports, organise des acheminements depuis de petits aéroports de la région parisienne. Des cargos privés, repeints pour

l'occasion, sont affrétés, avec des cargaisons de munitions. Des navires militaires français accostent discrètement en Israël, puis leurs équipages rentrent en France en civil, en passant par la Turquie. Les dirigeants français mentent sur la destination réelle de certains avions, officiellement expédiés vers l'Afrique du Nord ou Brindisi, en Italie, mais repartant secrètement pour Israël. Sur place, les autorités israéliennes assurent la réception des livraisons avec l'aide de l'ambassadeur de France, Pierre-Eugène Gilbert, autre cheville ouvrière de l'opération. Entre mai et décembre 1956, selon un rapport de la CIA, les livraisons clandestines d'armes françaises à Israël atteindront environ quarante mille tonnes : un flux énorme, qui concrétise l'alliance inédite nouée entre les deux pays durant cette période ²¹.

Lors de la réunion au château de Vémars, les discussions portent également sur un plan secret baptisé « Opération Zayit » (Olive), concernant des échanges de renseignements ainsi que des opérations militaires conjointes ²². Le général Dayan promet de fournir aux Français toutes les informations que l'Aman, le service de renseignement de l'armée ²³, collectera sur les filières de soutien aux indépendantistes algériens, ce qui pourrait se révéler fort utile à la France dans sa lutte contre le FLN. Il suggère aussi de préparer d'éventuelles offensives militaires communes contre l'Égypte : « Nous devons être prêts à agir ensemble contre Nasser pour autant que vous êtes prêts, vous-mêmes, à coopérer avec nous ²⁴. » Sans valider encore aucun plan de guerre, les militaires français parlent longuement de ce sujet sensible avec leurs homologues. Le général Dayan repart quelques jours plus tard avec l'assurance d'un soutien français résolu.

La « French Connection » fonctionne parfaitement. Elle peut encore monter en puissance. Notamment pour abattre Nasser.

LA NATIONALISATION DE SUEZ PROVOQUE DES OPÉRATIONS CONJOINTES

Le raïs égyptien fournit une occasion rêvée. Le 26 juillet 1956, lors d'un discours prononcé à Alexandrie pour l'anniversaire de la déposition du roi Farouk, il annonce la nationalisation de la Compagnie du canal de Suez et appelle les nations arabes à se mobiliser. Nasser a pris le prétexte du refus américain de cofinancer son futur barrage d'Assouan pour décider, de manière unilatérale, de prendre le contrôle de la société qui exploite la concession du canal de Suez, axe stratégique pour le transport maritime.

Londres et Paris sont sur la même ligne : il ne faut pas accepter d'être mis devant le fait accompli. « Faute de réaction immédiate et très énergique de l'étranger, le dictateur égyptien se croira désormais tout permis. Il tente une épreuve de force que nous ne devons pas lui laisser gagner ²⁵ », télégraphie aussitôt l'ambassadeur de

France au Caire à son ministre, Christian Pineau. Les souvenirs de la conférence

honteuse de Munich en 1938 et de l'annexion de certaines régions européennes par Adolf Hitler sans réaction des pays occidentaux sont bien présents dans les esprits. Les Britanniques et les Français dénoncent publiquement l'arbitraire de Nasser. Les états-majors des deux pays se concertent pour envisager une riposte militaire immédiate, baptisée « Opération Mousquetaire ». Les flottes sont mises en alerte. Des plans de débarquement se préparent, sous commandement britannique. À Washington, le président Eisenhower est plus prudent. En pleine campagne pour sa réélection, il n'a guère envie de se précipiter. Son secrétaire d'État, Foster Dulles, est dépêché en Europe pour des consultations diplomatiques. Or, sans le soutien logistique de la VI^e flotte américaine, qui navigue en Méditerranée, le débarquement franco-britannique ne peut avoir lieu rapidement.

À l'initiative des Américains, une conférence internationale se tient à Londres à partir du 16 août 1956. Elle débouche sur une déclaration conciliante à l'égard de Nasser. Adoptée par dix-huit pays, dont les États-Unis et l'URSS, celle-ci prend acte des droits de l'Égypte sur le canal et exige simplement des négociations pour une libre circulation des bateaux. Le leader égyptien a gagné la première manche. Il refuse de négocier quoi que ce soit, malgré les nouveaux pourparlers organisés lors d'une deuxième conférence qui s'ouvre à la mi-septembre à Londres.

Cette impasse diplomatique agace davantage les Français que les Britanniques. Ces derniers semblent prêts à repousser l'« Opération Mousquetaire » de quelques mois, voire à l'abandonner. En revanche, le gouvernement de Guy Mollet refuse d'entériner le *statu quo*. Pour sa part, Israël se sent de plus en plus menacé par les déclarations guerrières de Nasser et se prépare secrètement à une opération militaire. L'alliance franco-israélienne se dessine. Dès le 27 juillet, Maurice Bourgès-Maunoury a convoqué Shimon Peres pour lui demander :

— Combien de temps faudrait-il à l'armée israélienne pour traverser le Sinaï et atteindre le canal ?

— Moins d'une semaine, a répondu Peres.

Surpris par un aussi court délai, le ministre français a évoqué la possibilité d'associer Israël à une attaque franco-britannique, hypothèse que Peres a approuvée, envoyant immédiatement un télégramme en ce sens à Ben Gourion 26.

Quelques semaines plus tard, le directeur du ministère israélien de la Défense, qui continue de faire des allers-retours pour les livraisons d'armes, reparle de cette possible action militaire avec le directeur de cabinet du ministre de la Défense. Plusieurs réunions se tiennent à Paris, les 30 septembre et 1^{er} octobre 1956, au domicile de l'ancien résistant Louis Mangin, rue de Babylone, en présence du général Paul Ély, chef d'état-major des armées françaises, du général Dayan, son homologue israélien, d'autres militaires haut gradés, de Maurice Bourgès-Maunoury et de son cabinet, ainsi que des deux ministres des Affaires étrangères, Christian Pineau et Golda Meir. Celle-ci dépeint la situation avec gravité : « Avec l'aide française que nous avons reçue, nous ne risquons plus d'être rayés de la carte d'un trait de plume. Mais nous n'avons jamais cru possible de résoudre le problème de Nasser par les voies de la diplomatie. Nous voulons examiner

ensemble comment nous pouvons arrêter Nasser dans ses projets de destruction d'Israël et de conquête du monde arabe 27. »

Plusieurs scénarios sont étudiés, avec ou sans la participation des Britanniques. Dans la foulée, une délégation de militaires français se rend en Israël pour poursuivre les discussions. David Ben Gourion leur fait part de son souhait d'attaquer l'Égypte de manière préventive. Il précise qu'il ne lancera l'opération qu'avec une aide militaire française complémentaire et l'assurance d'une certaine neutralité des Britanniques. De retour à Paris, la délégation française, composée notamment du général Maurice Challe, du général Paul Ely et d'Abel Thomas, est reçue par Guy Mollet le 2 octobre. Le leader socialiste veut bien aider Israël, à condition de pouvoir aussi lancer son offensive conjointe avec les Britanniques. Consultés, ces derniers se laissent convaincre de suivre les Français dans l'aventure.

UN ACCORD SECRET ENTRE BEN GOURION ET MOLLET

Quelques jours plus tard, pendant que les livraisons d'armes françaises à Israël s'accroissent, une rencontre politique au sommet est organisée en France afin de mettre au point les détails de cette opération. Dans le plus grand secret, le gouvernement français affrète un DC4 pour que son émissaire Louis Mangin et le général Challe aillent prétendument chercher des « personnalités tunisiennes ». En réalité, l'avion atterrit en Israël et revient en France le 22 octobre 1956 avec, à son bord, David Ben Gourion, Moshe Dayan, Shimon Peres et plusieurs autres représentants israéliens. Sur le tarmac de l'aéroport de Villacoublay, le chef du gouvernement israélien apparaît coiffé d'un chapeau à larges bords pour qu'on ne puisse reconnaître sa célèbre chevelure blanche, tandis que Moshe Dayan porte des lunettes de soleil pour dissimuler le traditionnel bandeau noir qui occulte son œil perdu.

Durant trois jours, cachés dans une villa de Sèvres qui appartient à un ami du ministre de la Défense, ils discutent avec les plus hauts responsables français, dont le président du Conseil Guy Mollet, et une délégation britannique conduite par le chef du Foreign Office, Selwyn Lloyd. L'accord confidentiel qui en ressort, appelé « protocole de Sèvres » et âprement discuté entre les trois parties, prévoit une attaque coordonnée en plusieurs temps : avec l'aide française, Israël lancera d'abord un raid militaire près du canal de Suez – baptisé « Opération Kadesh » –, puis la France et la Grande-Bretagne utiliseront ce prétexte et adresseront un ultimatum à l'Égypte pour qu'elle retire ses troupes du canal, avant de l'attaquer deux jours plus tard 28. Tout doit se faire très rapidement, sans avertir les Américains ni les Russes, en pariant sur l'effet de surprise.

Le 29 octobre 1956, quatre cents commandos israéliens sont parachutés au col de Mitla, à soixante kilomètres du canal de Suez. Parallèlement, une brigade dirigée par le jeune lieutenant-colonel Ariel Sharon, approvisionnée par des armes

larguées par des avions français ayant décollé de Chypre, s'empare d'un poste militaire égyptien et fonce en quelques jours vers le canal. Malgré des pressions immédiates de Washington, Paris et Londres déroulent le plan prévu par le protocole de Sèvres : le 30 octobre, les deux gouvernements publient un communiqué appelant les Israéliens et les Égyptiens à cesser les combats, sans quoi Français et Britanniques interviendront militairement pour occuper la zone disputée du canal. Nasser rejette aussitôt l'ultimatum, déclenchant la mobilisation franco-britannique.

Cependant, très vite, le scénario dérape : l'aviation britannique, censée détruire immédiatement les bases aériennes égyptiennes, repousse ses raids. À Jérusalem, David Ben Gourion s'inquiète de cet engagement non tenu, qui expose ses villes à de possibles bombardements égyptiens. Présents auprès du général Dayan durant toute cette campagne, plusieurs officiers français lui assurent que les avions militaires dépêchés secrètement par la France sur place peuvent aider à protéger les villes israéliennes en cas de besoin. Londres finit par envoyer ses avions pilonner des aérodromes en Égypte.

Un certain attentisme britannique prévaut également autour du débarquement du corps expéditionnaire à Port-Saïd et à Port-Fouad, finalement repoussé au 5 novembre 1956. Cette opération franco-britannique réussie, mais tardive, provoque immédiatement de vives réactions. Le président Eisenhower, réélu le 5 novembre avec des slogans en faveur de la paix, la désapprouve fermement. Il téléphone sans relâche au Premier Ministre Sir Anthony Eden pour le convaincre de lâcher prise. Il l'accuse de lui avoir asséné un coup de poignard dans le dos et menace même de priver son pays de pétrole.

Le secrétaire d'État américain, Foster Dulles, s'empporte également devant l'ambassadeur de France à Washington : il parle de « confiance gravement ébranlée » entre alliés et, sous le coup de l'émotion, compare l'opération franco-britannique aux « méthodes du totalitarisme soviétique en Hongrie ²⁹ », où l'Armée rouge vient d'intervenir. Tenus dans l'ignorance des plans qui ont encouragé Israël à attaquer l'Égypte, les Américains en font porter la responsabilité à la France, considérée comme le principal organisateur de cette « campagne de collusion et de diversion dirigée non seulement contre l'Égypte, mais aussi contre les États-Unis ³⁰ ».

De son côté, l'URSS ne supporte pas que l'on touche à son allié égyptien. Elle est prête à déclencher une guerre mondiale s'il le faut. Dans la nuit du 5 au 6 novembre 1956, avec gravité, le maréchal Nikolaï Boulganine, président du Conseil des ministres soviétique, envoie à Londres et Paris des messages extrêmement clairs : si les Français, les Britanniques et les Israéliens ne retirent pas rapidement leurs troupes d'Égypte, l'URSS menace d'employer contre eux ses « engins téléguidés », autrement dit des missiles à tête nucléaire. « Dans quelle situation se trouverait la France si elle était l'objet d'une agression de la part d'autres États disposant de terribles moyens de destruction modernes ³¹ ? » demandent les Soviétiques. Une autre missive presque aussi menaçante est adressée parallèlement à David Ben Gourion, accusant Israël d'« agression criminelle » et remettant en cause son existence même ³².

La pression conjuguée des deux grandes puissances conduit Paris et Londres à obtempérer. Un cessez-le-feu intervient dès le 6 novembre 1956 à minuit. L'opération de Suez est un fiasco. Fustigées pour leur politique militariste unilatérale, la Grande-Bretagne et la France perdent la face. Le Conseil de sécurité de l'ONU exige rapidement qu'une force internationale prenne le relais des soldats français et britanniques. Le 22 décembre 1956, après quelques semaines de flottement, le corps expéditionnaire quitte les rives du canal de Suez.

De son côté, moyennant des garanties de l'ONU, l'armée israélienne évacue progressivement les positions qu'elle a prises dans le Sinaï, puis dans la zone de Charm el-Cheikh, sur la côte ouest du golfe d'Akaba, ainsi que dans la bande de Gaza. Mais Tsahal n'est pas mécontente de sa guerre éclair, au cours de laquelle des bases militaires ont été détruites en Égypte et à Gaza. Comme l'écrira plus tard le général Dayan en remerciement à son ami Abel Thomas, l'aide française obtenue secrètement durant les six mois qui ont précédé l'opération de Suez a été « décisive pour nous permettre de rompre l'encerclement qui se préparait ouvertement à notre rencontre ³³ ».

L'alliance franco-israélienne de 1956 n'a pas abattu Nasser. Mais, aux dires de Dayan, elle a bien sauvé l'existence d'Israël.

1. Sur ce sujet, voir Frédérique Schillo, *La France et la création de l'État d'Israël, 18 février 1947-11 mai 1949*, Artcom', 1997 ; et, du même auteur, *La Politique française à l'égard d'Israël (1946-1959)*, op. cit.

2. Rapporté notamment dans Michel Bar-Zohar, *Suez ultra-secret*, Fayard, 1964, p. 76.

3. Note du secrétaire général du Quai d'Orsay, 18 novembre 1955, archives du ministère français des Affaires étrangères.

4. Entretien avec l'auteur, mars 1998. Cet entretien, mené à Jérusalem par l'auteur en compagnie de Caroline de Camaret, a fait l'objet d'une interview publiée dans *VSD* le 5 mars 1998. Voir aussi Michel Bar-Zohar, *Shimon Peres et l'histoire secrète d'Israël*, Odile Jacob, 2008, p. 100-101.

5. Ce protocole secret porte principalement sur la livraison de quatre-vingt-dix chars AMX, quarante chars Sherman, huit mille obus, cinq cents lance-roquettes et dix mille roquettes. Protocole d'accord signé entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'État d'Israël, représenté par le directeur de cabinet du secrétaire d'État à la Défense et aux Forces armées et Shimon Peres, directeur général du ministère israélien de la Défense, 10 novembre 1955, archives du ministère français des Affaires étrangères.

6. Entretien avec l'auteur, mars 1998.

7. Abel Thomas, *Comment Israël fut sauvé*, Albin Michel, 1978, p. 56-59.

8. « Israël appeals to France », lettre du président du Conseil des ministres David Ben Gourion au président du Conseil Guy Mollet, 12 avril 1956, archives du ministère israélien des Affaires étrangères.

9. Rapporté dans « Entretien avec M. Abel Thomas, directeur de cabinet de M. Bourghès-Maunoury », note du directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères, 2 mai 1956, archives du ministère français des Affaires étrangères.

10. « Une des garanties de la sécurité de l'Afrique du Nord, c'est la puissance d'Israël », expliquent les ministres Maurice Bourghès-Maunoury et Jacques Chaban-Delmas, à l'unisson avec de nombreux éditorialistes. Voir Michel Bar-Zohar, *Suez ultra-secret*, op. cit., p. 124.

11. « Records of Events Leading to the Israeli and Anglo-French Attacks on Egypt in late October 1956 », Memorandum from the Secretary of State's Special Assistant for Intelligence to the Secretary of State, 5 décembre 1956, archives du Département d'État, National Archives and Record Administration (NARA).

12. Abel Thomas, *Comment Israël fut sauvé*, op. cit., p. 78.

13. *Ibid.*, p. 83.

14. « Entretien avec M. Abel Thomas, directeur de cabinet de M. Bourghès-Maunoury », 2 mai 1956, op. cit.

15. Refus évoqué notamment dans une note d'entretien de l'ambassadeur d'Israël, Jacob Tsur, avec le directeur d'Afrique-Levant du Quai d'Orsay, 18 avril 1956, archives du ministère français des Affaires étrangères.

16. Rapporté notamment dans une note de la direction d'Afrique-Levant du Quai d'Orsay au sujet des « livraisons à Israël », 11 mai 1956, « Documents diplomatiques français », 1956, tome 1, document 309, archives du ministère français des Affaires étrangères.

17. « Records of Events Leading to the Israeli and Anglo-French Attacks on Egypt in late October 1956 », *op. cit.*

18. Rapporté à l'ambassadeur de France par l'ambassadeur israélien à Washington, après un entretien avec le secrétaire d'État Allen Dulles. Télégramme de Maurice Couve de Murville, ambassadeur de France à Washington, 12 avril 1956, « Documents diplomatiques français », 1956, tome 1, document 235, archives du ministère français des Affaires étrangères.

19. « Réajustement de la politique française au Moyen-Orient après la visite du général Dayan », note de la direction d'Afrique-Levant, 11 août 1954, archives du ministère français des Affaires étrangères.

20. Michel Bar-Zohar, *Ben Gourion*, Fayard, 1986, p. 346.

21. « The French-Israeli Relationship », 24 janvier 1961, CIA, archives de la CIA. Voir la traduction de ce document en annexe.

22. Cité dans Frédérique Schillo, « Shimon Peres, la France et la bombe », *Regards*, 2016, p. 9.

23. L'Aman est le service de renseignement de Tsahal – les forces armées israéliennes –, rattaché au ministère de la Défense. Le Mossad est le service extérieur de renseignement. Son nom officiel est Institut pour le renseignement et les affaires spéciales. Fondé en 1949, il est rattaché directement au bureau du Premier ministre.

24. Michel Bar-Zohar, *Shimon Peres et l'histoire secrète d'Israël*, *op. cit.*, p. 111.

25. Télégramme de M. du Chayla, ambassadeur de France au Caire, 27 juillet 1956, « Documents diplomatiques français », 1956, tome 2, document 82, archives du ministère français des Affaires étrangères.

26. Entretien avec l'auteur, mars 1998, et Shimon Peres, *Combat pour la paix*, Fayard, 1995, p. 144-145.

27. Abel Thomas, *Comment Israël fut sauvé*, *op. cit.*, p. 148-149.

28. Voir notamment Shimon Peres, *Combat pour la paix*, *op. cit.*, p. 151-154 ; Michel Bar-Zohar, *Shimon Peres et l'histoire secrète d'Israël*, *op. cit.*, p. 129 ; Michel Bar-Zohar, *Ben Gourion*, *op. cit.*, p. 354-366 ; Moshe Dayan, *Diary of the Sinai Campaign*, DaCapo Press, 1991, p. 60 ; Ahron Bregman, *Israel's Wars. A History Since 1947*, Routledge, 2016, 4^e éd., p. 60-61.

29. Télégramme d'Hervé Alphand, ambassadeur de France aux États-Unis, destiné au ministre des Affaires étrangères et au président du Conseil Guy Mollet, après qu'il a remis à Foster Dulles une lettre de Guy Mollet au président Eisenhower, 30 octobre 1956, « Documents diplomatiques français », 1956, tome 2, document 61, archives du ministère français des Affaires étrangères.

30. « Records of Events Leading to the Israeli and Anglo-French Attacks on Egypt in late October 1956 », *op. cit.*

31. Cité dans Michel Bar-Zohar, *Suez ultra-secret*, *op. cit.*, p. 207.

32. Voir Moshe Dayan, *Diary of the Sinai Campaign*, *op. cit.*, p. 184-185.

33. Abel Thomas, *Comment Israël fut sauvé*, *op. cit.*, p. 283.

CHAPITRE 2

Le grand secret atomique

« Notre seule chance d'obtenir l'arme atomique était de nous associer aux Français. Mais l'accord devait rester secret ¹. » En faisant cette confidence plus de quarante ans après le début de cette histoire, l'ancien Premier ministre Shimon Peres confirmait la volonté farouche d'Israël, dès les années 1950, de se doter de la bombe. Une vérité jamais totalement reconnue officiellement par les dirigeants du pays, en dépit de nombreuses révélations sur ce projet devenu réalité, et auquel la France a grandement contribué ². Shimon Peres, alors directeur général du ministère israélien de la Défense, s'est appuyé sur ses réseaux personnels pour négocier en plusieurs étapes cet accord atomique, entouré d'une confidentialité encore plus grande que les livraisons d'obus et d'avions de chasse.

Dès 1952, le président du Conseil des ministres, David Ben Gourion, crée une Commission israélienne de l'énergie atomique (CIEA) destinée à étudier toutes les possibilités de recherches sur le sujet, pour des applications civiles ou militaires. L'idée lui a été soufflée par Ernst David Bergmann, un ancien chimiste exclu de l'université de Berlin en 1933 par les nazis et devenu le conseiller scientifique du ministère israélien de la Défense en 1951. Ben Gourion nomme cet éminent scientifique en qui il a toute confiance à la présidence de la CIEA, placée directement sous la tutelle du ministère de la Défense.

Aux côtés de Bergmann, Israël Dostrovsky s'active. Ce physicien né en Russie a fondé un département de l'Institut Weizmann, l'un des principaux pôles scientifiques de l'État hébreu. Bergmann et Dostrovsky lancent rapidement les travaux de recherche et envoient des géologues sonder le sous-sol du désert du Néguev pour y chercher de l'uranium, matériau indispensable au développement des projets atomiques. Le tandem noue également des contacts avec des scientifiques à l'étranger, notamment en Norvège et en France. Quelques chercheurs israéliens sont déjà présents au sein du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) français, créé en 1945 par le général de Gaulle, pour aider leurs collègues dans la mise au point d'un réacteur expérimental.

En 1953, Ernst Bergmann commence à discuter d'un accord de coopération technique avec plusieurs de ses amis français : Pierre Guillaumat, figure de la haute administration et administrateur du CEA ; le scientifique Francis Perrin, qui s'est rendu à Tel-Aviv en 1949 et a sympathisé avec son homologue israélien ; enfin, le spécialiste du plutonium Bertrand Goldschmidt, qui a rencontré Ben Gourion dans son kibboutz de Sde Boker, dans le Néguev. Selon une note secrète du Quai d'Orsay retraçant l'histoire de la coopération nucléaire franco-israélienne, celle-ci a bien débuté en 1953 par « un accord technique relatif à l'étude des procédés de traitement de minerais pauvres d'uranium » et par des recherches sur « la préparation de l'eau lourde, tant en laboratoire qu'à l'échelle semi-industrielle³ ». Lors de ses visites à Paris fin 1954 et l'année suivante, Shimon Peres évoque un possible renforcement des échanges sur la recherche. D'autres scientifiques israéliens viennent travailler dans les centres du CEA de Saclay et de Châtillon. Ils sont autorisés à visiter le chantier de l'usine de Marcoule, qui doit produire du plutonium pour la future bombe française. Mais il ne s'agit encore que de balbutiements.

PERES UTILISE L'OPÉRATION DE SUEZ POUR RÉCLAMER LA BOMBE

Un projet de coopération avec la France plus ambitieux se dessine lorsque David Ben Gourion, écarté du pouvoir depuis 1953, reprend le poste de ministre de la Défense en 1955, puis celui de président du Conseil des ministres à la fin de cette même année. Secondé par Shimon Peres, il est décidé à doter Israël de la bombe atomique, comme une « ultime sécurité » pour la survie de son pays. Pour y parvenir, il relance les équipes de la CIEA, qui ont besoin d'un réacteur expérimental. Sollicités, les Américains en promettent un qui serait installé à Nahal Rubin, au sud de Tel-Aviv. Cependant, il sera d'une puissance insuffisante – seulement quelques mégawatts – pour permettre des recherches militaires⁴. Ernst Bergmann ne voit que la France pour fournir un réacteur plus adéquat. Shimon Peres partage cette analyse.

Fin juillet 1956, lorsque l'Égyptien Nasser décide de nationaliser le canal de Suez, l'axe franco-israélien se renforce. Interrogé le 27 juillet par le ministre français de la Défense, Maurice Bourgès-Maunoury, sur d'éventuelles opérations militaires communes contre l'Égypte, Shimon Peres répond positivement. Il estime que cette offre de services peut faciliter des négociations parallèles sur la fourniture d'un réacteur nucléaire expérimental. Le climat s'y prête.

Ernst Bergmann et Shimon Peres débarquent en septembre à Paris pour discuter de leurs besoins de manière plus précise avec Pierre Guillaumat et Francis Perrin, les administrateurs du CEA. Un accord technique est négocié autour d'un dîner chez l'ambassadeur israélien en France, Jacob Tsur, le 17 septembre 1956. Il porte sur l'achat d'un petit réacteur EL-3, réplique d'un modèle existant au centre de Saclay, et sur une future usine d'extraction de

plutonium 5. Les experts évoquent également des échanges scientifiques qui pourraient se révéler utiles tant aux Français qu'aux Israéliens.

Ce premier *deal* est évoqué au plus haut niveau lors de la réunion secrète qui se tient à Sèvres du 22 au 24 octobre 1956 en présence des deux chefs de gouvernement, David Ben Gourion et Guy Mollet, et qui est consacrée à l'opération conjointe sur le canal de Suez. Juste avant la signature du protocole qui entérine les préparatifs militaires, Shimon Peres demande un aparté à Guy Mollet et Maurice Bourgès-Maunoury pour finaliser l'accord parallèle concernant le petit réacteur expérimental et l'usine de plutonium. « Israël prend un risque considérable, dit-il. Notre alliance avec la France et la Grande-Bretagne va attirer sur nous l'hostilité de tout le monde arabe. Notre existence même sera alors en danger. Nous avons besoin d'une force de dissuasion. Et la France peut nous la fournir 6. » Il insiste aussi pour obtenir de l'uranium, le combustible nécessaire à son fonctionnement.

GUY MOLLET VALIDE UN PREMIER ACCORD NUCLÉAIRE

Le lendemain de la conférence de Sèvres, le 25 octobre 1956, une réunion interministérielle est convoquée à dix heures du matin à Matignon, dans le bureau de Guy Mollet, pour discuter de la requête israélienne. Selon le compte rendu « très secret » de cette réunion, le ministre des Affaires étrangères Christian Pineau, le plus réticent, évoque le danger « de voir une course aux armements atomiques s'instituer dans le Proche-Orient ». Maurice Bourgès-Maunoury recommande que toutes les précautions nécessaires soient prises, mais il souligne qu'il est préférable que la France remporte ce marché plutôt que le Canada.

Guy Mollet exprime enfin son approbation en ces termes : « Je suis disposé à faire confiance à la sagesse des hommes politiques d'Israël, mais je pense que si Israël possède des armes atomiques, il est à craindre que la Russie n'en fournisse aux voisins d'Israël. L'obtention d'armes atomiques par les pays gouvernés par des hommes irresponsables risque de plonger le monde dans une catastrophe. Je veux par conséquent que l'accord à conclure avec Israël mette ce pays dans une situation similaire à celle dans laquelle se trouve la France, qui doit être en mesure, s'il y a nécessité, de fabriquer des armes atomiques, sans pour autant opter [pour cette solution] dès maintenant. [...] Il convient donc de répondre à Israël que l'usage qu'il fera de son plutonium devra faire l'objet d'un accord avec le gouvernement français. »

La décision prise par le gouvernement est ainsi détaillée : « La France aidera Israël à construire une pile atomique. Elle ne posera pas de conditions à cette assistance. La France ne vendra pas d'uranium à Israël, mais lui proposera de lui louer le complément nécessaire au fonctionnement du réacteur, étant entendu qu'elle récupérera les barreaux irradiés et que le plutonium contenu restera sa propriété. La construction d'une usine d'extraction de plutonium est réservée. La

France s'engagera seulement, pour le moment, à traiter les barres irradiées, propriété d'Israël, à condition que ce pays accepte une clause indiquant que l'usage qu'il pourra faire de son plutonium fera l'objet d'un accord entre les deux pays 7. »

Guy Mollet a posé quelques conditions, mais il a bien donné un feu vert à l'aide nucléaire secrète.

L'opération de Suez, interrompue début novembre 1956, conforte paradoxalement les négociations sur la coopération atomique. La menace ouvertement proférée par l'URSS d'utiliser ses armes nucléaires contre la Grande-Bretagne, la France et Israël si ces trois pays ne mettent pas un terme à leur intervention militaire en Égypte a jeté un froid. Le 7 novembre 1956, Shimon Peres et Golda Meir sont à Paris pour demander quelle aide pourrait recevoir Israël en cas d'attaque nucléaire soviétique 8. La réponse du gouvernement du Guy Mollet est claire : aucune. La France elle-même serait dans l'incapacité de se défendre face à des missiles soviétiques. Résultat : cette crise incite Guy Mollet, fin novembre 1956, à accélérer le programme destiné à mettre sur pied la future force de frappe française. Quant aux Israéliens, ils plaident pour une aide plus massive. Le gouvernement français y est favorable, pour se dédouaner du repli militaire de Suez et donner des garanties à ses amis israéliens. « Je leur dois la bombe, je leur dois la bombe 9 », confie Guy Mollet au cours de ces journées décisives.

LA FIÈVRE PRO-ISRAËLIENNE FAVORISE LE DEAL ATOMIQUE

La livraison d'un modeste réacteur expérimental n'est plus d'actualité. Il est désormais question d'un plus gros réacteur dans le désert du Néguev. Selon des documents diplomatiques confidentiels, un accord franco-israélien sur ce projet est signé le 12 décembre 1956. Allant plus loin que la décision de Guy Mollet prise en octobre, il prévoit la construction par le CEA en Israël d'un réacteur nucléaire de 40 mégawatts, avec la livraison, à partir de 1960, de 385 tonnes d'uranium naturel pour l'alimenter, ces fournitures étant échelonnées sur dix ans 10.

Une fois ce premier pas franchi, Shimon Peres poursuit son lobbying intensif à Paris. Il est désormais totalement à l'aise avec les généraux et les ministres : lui et son équipe occupent régulièrement des bureaux à l'hôtel de Brienne, siège du ministère de la Défense. Des délégations militaires des deux pays se rencontrent en permanence, tout comme les services de renseignement. Des officiers de Tsahal viennent se former dans les écoles militaires françaises, tandis que Dassault promet à ses clients israéliens de leur livrer dès que possible son futur avion de chasse, le Mirage III. En mai 1957, Moshe Dayan, chef d'état-major, et Shimon Peres assisteront à Colomb-Béchar, dans le Sahara algérien, à des tests de lancers de missiles par l'armée française.

Le soutien à Israël, qui a défié l'armée de Nasser dans le Sinaï en 1956, est de plus en plus populaire dans l'opinion et les milieux politiques français. Le 14 novembre 1956, un Comité français pour l'Alliance France-Israël voit le jour lors d'une réunion publique à la salle Pleyel, à Paris, à l'initiative du général Pierre Koenig et de Jacques Soustelle, ancien gouverneur général en Algérie. De François Mitterrand au gaulliste Roger Frey, en passant par le démocrate-chrétien Maurice Schumann, le journaliste Pierre Lazareff et la plupart des responsables de la SFIO (ancêtre du parti socialiste), les déclarations ferventes en faveur d'Israël se multiplient ¹¹. Shimon Peres et son bras droit à Paris, Joseph Nahmias, sont décorés de la Légion d'honneur. Des parlementaires socialistes enthousiastes se rendent en délégation à Tel-Aviv pour promettre de nouvelles ventes d'armes. La chute du gouvernement de Guy Mollet, en mai 1957, n'interrompt pas cette fièvre sioniste, puisque c'est Maurice Bourgès-Maunoury, l'un des plus ardents défenseurs d'Israël, qui lui succède à Matignon. « [La] collaboration militaire étroite durant l'opération de Suez a solidifié l'amitié franco-israélienne et a été suivie en 1957 et 1958 par une série de visites françaises en Israël, incluant des ministres, des parlementaires influents, des figures de la société civile, des financiers et des industriels ¹² », noteront les experts de la CIA dans un rapport.

MANŒUVRES ET DISSIMULATIONS POUR MASQUER UN PROJET MILITAIRE

Pour Shimon Peres, la nomination de son ami Bourgès-Maunoury à la tête du gouvernement tombe à pic. Il obtient très vite que le texte de coopération nucléaire approuvé le 12 décembre 1956 soit dûment complété. Le 23 août 1957, le représentant d'Israël et le ministère français de la Défense signent un nouvel accord, encore plus confidentiel, aux termes duquel les deux pays coopéreront dans « les travaux de fabrication d'armes atomiques ¹³ ». Cette fois-ci, l'objectif militaire est clairement mentionné. Il s'agit bien de fournir, à côté du réacteur du Néguev, une usine d'extraction de plutonium à des fins militaires. Celle-ci sera construite sur le modèle de l'usine française de Marcoule, qui doit être mise en service début 1958.

Autrement dit : Maurice Bourgès-Maunoury a décidé que la France aiderait Israël à fabriquer sa bombe. C'est un accord inédit et politiquement très risqué. Selon une source de la CIA, « cet accord n'a pas été discuté par l'ensemble du gouvernement, il a été concocté seulement par les cabinets de Matignon et du ministère de la Défense ¹⁴ ».

Le projet semble être sur les rails, mais de nombreux détails concrets doivent encore être réglés. Shimon Peres continue ses navettes entre Paris et Jérusalem. Fin septembre 1957, l'issue paraît compromise à cause d'un blocage du ministre des Affaires étrangères, Christian Pineau, et du patron de la SFIO, Guy Mollet :

ceux-ci exigent que les Américains soient mis au courant de l'accord franco-israélien afin d'éviter tout risque de mesures de rétorsion ultérieures. Or David Ben Gourion et sa ministre des Affaires étrangères, Golda Meir, refusent d'informer la Maison-Blanche. Ils redoutent que le président Eisenhower ne fasse tout pour s'y opposer.

Shimon Peres engage d'ultimes démarches dans les antichambres du pouvoir. Le 30 septembre 1957, l'émissaire israélien tente de convaincre Christian Pineau du bien-fondé de cet accord. Il prétend que le futur réacteur n'aura que des applications civiles et s'engage à ce que le gouvernement français soit consulté si Israël envisageait un jour des usages militaires. Christian Pineau accepte cet habillage formel et signe un document en ce sens, que Shimon Peres apporte lui-même à son ami Maurice Bourgès-Maunoury afin d'obtenir son paraphe définitif.

Cependant, le président du Conseil est sur le point d'être renversé à l'Assemblée. Dans la nuit, son sort politique est scellé par le vote d'une motion de censure. Le lendemain matin, c'est un ex-chef du gouvernement qui reçoit Shimon Peres. Qu'à cela ne tienne : il signe le document en le datant de la veille ¹⁵. Les bisbilles se poursuivent encore pendant quelques jours, avant que les ministères des Affaires étrangères des deux pays acceptent d'échanger des courriers sur le sujet le 30 octobre 1957, le CEA donnant son accord formel le lendemain ¹⁶.

Cet accord secret porte sur une « assistance technique et industrielle pour la construction d'un réacteur et d'une usine d'extraction de plutonium ». Le Quai d'Orsay a pris soin de préciser : « La participation de la France à la construction du réacteur et de ses installations annexes est liée au contrôle par le gouvernement français du caractère pacifique des activités qui bénéficient de son assistance, l'utilisation pacifique du réacteur étant assurée par le retour en France du combustible irradié. »

Pourtant, le gouvernement français a bien accepté d'aller plus loin en promettant l'usine d'extraction de plutonium, posant une seule condition : « La commission israélienne s'engageait à n'utiliser le plutonium extrait dans cette usine qu'à des fins de recherches exclusivement pacifiques. Dans le cas où ces recherches prendraient un autre caractère [militaire], les gouvernements devaient se consulter afin de se mettre d'accord sur les mesures à prendre en conséquence ¹⁷. »

En réalité, Israël bénéficiera de l'aide française pour construire l'usine en question, laquelle n'a d'autre but que l'extraction du plutonium indispensable à une arme nucléaire. Il lui suffit de ne pas dire, pour le moment, que celle-ci aura un usage militaire et de repousser à plus tard une consultation sur le sujet. La formulation sauve les apparences.

En arrachant cet accord à la France, Shimon Peres a remporté son premier pari. Il lui faut désormais passer aux travaux pratiques, alors même que la communauté scientifique israélienne demeure divisée et que plusieurs membres du gouvernement, dont Golda Meir et le ministre des Finances, Levi Eshkol, sont plutôt hostiles à ce projet, jugé trop coûteux. Déterminé, Peres lance une collecte

privée internationale pour cofinancer son réacteur : « Comme notre ministre des Finances ne voulait pas payer les 40 millions de dollars nécessaires à l'investissement, nous avons créé une fondation – la Fondation pour la sécurité d'Israël – et levé des fonds auprès des donateurs de la diaspora dans le monde entier ¹⁸ », confiera-t-il. Pour organiser cette collecte, il s'appuie sur un comité composé d'une trentaine de personnalités, dont des financiers, tels les Rothschild à Paris et Abraham Feinberg à New York ¹⁹.

Pour démarrer le chantier, une organisation totalement clandestine est mise sur pied, confiée à Ernst Bergmann. Le réacteur doit être installé près de la petite ville de Dimona, dans une zone isolée du nord du Néguev. Officiellement, il ne s'agit que d'un centre de recherche dédié à l'usage pacifique de l'énergie nucléaire, voire au dessalement de l'eau de mer. Mais les ingénieurs du CEA et de Saint-Gobain Nucléaire (SGN), la société française chargée de construire les installations, ne sont pas dupes. Ils conçoivent le réacteur et son annexe souterraine, l'usine de séparation du plutonium, similaire à celle de Marcoule, dont ils ont dessiné les plans et assuré l'édification. Les commandes sont passées à SGN par des sociétés écrans afin de masquer la vraie nationalité du client.

Des centaines de techniciens français, sélectionnés avec soin, sont envoyés sur place pour surveiller les travaux, qui débutent en 1958 sous le pilotage d'un officier israélien. Contraints au secret absolu, ils séjournent sous de fausses identités dans la ville voisine de Beersheba. Le gouvernement israélien entend préserver la plus grande confidentialité autour de son projet nucléaire, par crainte de provoquer de vives réactions internationales. Il ne faudrait pas que le site de Dimona, ultra-protégé, attire l'attention des médias ou des grandes puissances.

LE RETOUR DU GÉNÉRAL DE GAULLE REBAT LES CARTES

Tandis que les pelleteuses s'activent sur le sol aride du Néguev pour poser les fondations du réacteur, les secousses politiques en France menacent soudainement le grand dessein de Shimon Peres. Le 13 mai 1958, la poudrière algérienne explose. La IV^e République s'effondre. Un Comité de salut public est proclamé à Alger et appelle au retour au pouvoir du général de Gaulle. Le 29 mai, le président René Coty accepte de nommer l'ancien chef de la France libre à la tête d'un nouveau gouvernement. Charles de Gaulle veut bien prendre les rênes du pays, à condition d'avoir les mains libres pour régler le conflit algérien, préparer une nouvelle constitution et mettre fin au « régime des partis ».

Sur le plan international, le retour de De Gaulle prélude à la fin de l'atlantisme débridé, à la réaffirmation de la « grandeur » française, et laisse augurer d'autres changements en matière de politique étrangère. En Israël, l'investiture du Général est d'abord accueillie avec enthousiasme. « La France, avec de Gaulle, reste elle-même. Noble, chevaleresque, fidèle à ses amitiés. Israël est fier de son amitié pour la France ²⁰ ! » s'exclame un éditorialiste de la presse hébraïque, citant les messages

chaleureux que se sont échangés Ben Gourion et de Gaulle.

Cependant, le chef du gouvernement israélien craint que ce ne soit la fin des relations très privilégiées nouées grâce aux dirigeants socialistes de la IV^e République. Il prend rapidement sa plume pour exposer ses vues au Général. Dans un courrier daté du 26 juillet 1958, David Ben Gourion brosse le panorama de la situation au Moyen-Orient : l'Égyptien Gamal Abdel Nasser, qui a des « points de ressemblance avec Hitler », demeurerait le plus dangereux, car il entend « asseoir sa domination sur tous les peuples arabes, prendre la tête de l'Islam dans le monde entier et devenir le chef du continent africain ». Selon lui, cet ascendant sur le Proche-Orient arabe musulman, soutenu par l'URSS, aurait « les plus graves conséquences pour la France », qui ne pourrait « sans doute pas trouver une solution raisonnable au problème algérien et au maintien de relations amicales avec la Tunisie et le Maroc ». D'autres pays se verraient déstabilisés dans la foulée.

Le chef du gouvernement israélien dévoile sa stratégie pour contrer cet « axe nasséro-soviétique » et demande que la France continue de soutenir « un peuple libre qui a foi dans sa vocation ²¹ ». Quelques jours plus tard, sa ministre des Affaires étrangères, Golda Meir, se rend à Paris pour répéter le même message et sonder les intentions du nouveau chef de l'exécutif français. Reçue à Matignon par le général de Gaulle, cette femme au fort caractère souligne que « l'existence d'Israël est due en grande partie à l'amitié exceptionnelle que la France lui a témoignée au cours des dernières années ». De Gaulle lui répond : « Effectivement, la France professe une grande amitié pour Israël, dont elle admire le courage et l'œuvre exemplaire pour tout l'Orient. »

Golda Meir rappelle le danger que représente Nasser et insiste sur le déséquilibre des armements. « Si Israël est attaqué, il faut qu'il puisse résister. Israël doit presque toutes ses armes à la France. Ce qu'il lui faut avoir, ce sont des armes de même qualité que les Arabes. Or ceux-ci ont reçu des armes plus modernes, en particulier des avions, des chars, des sous-marins », explique la ministre, qui s'interroge sur les garanties d'intégrité territoriale que pourrait obtenir son pays s'il était attaqué. « Il est plus important de faire en sorte qu'une telle attaque n'ait pas lieu », réplique de Gaulle. Il évoque une possible conférence de l'ONU sur le Moyen-Orient, idée que Golda Meir écarte, craignant que les grandes puissances ne s'entendent pour élaborer un compromis qui « tournera inévitablement au désavantage d'Israël ».

Le Général écoute poliment. Au fond, il ne croit pas trop aux menaces dont parle sa visiteuse. « Je comprends les alarmes d'Israël devant le mouvement d'unité arabe dirigé par Nasser et encouragé par les Soviets, dit-il. À mon avis, il ne semble pas que les Arabes, même réellement unis, soient capables de lancer une agression contre Israël. [...] Il n'y a donc pas lieu de se montrer particulièrement inquiet pour l'existence d'Israël, à moins naturellement que les Soviets n'entrent en jeu. Dans tous les cas, le gouvernement français tient à ce que l'État d'Israël demeure où il est, et désire également maintenir avec lui de très bons rapports d'amitié. Ce qui a été fait, du côté français, envers Israël n'a pas été inutile. Le gouvernement français reste dans cet état d'esprit, mais, pour des

raisons évidentes, il faut éviter tout ce qui pourrait compliquer inutilement une situation déjà délicate. C'est une question de tactique 22. »

En quittant l'hôtel Matignon, dans la soirée du 5 août 1958, Golda Meir n'est pas franchement rassurée : la nouvelle politique du général de Gaulle à l'égard de son pays s'annonce beaucoup plus réservée que celle de ses prédécesseurs. Certes, de Gaulle a redit la « nécessité historique » de la création de l'État d'Israël en 1948 et affirmé, avant même de revenir au pouvoir, que sa sécurité devait être assurée 23. Mais il ne souhaite visiblement pas maintenir de relations privilégiées et demande que rien ne soit entrepris qui puisse « compliquer inutilement » la situation au Moyen-Orient. Le *statu quo* et l'équilibre des forces lui semblent préférables. Il conseille la prudence à Israël, une position sur laquelle il ne reviendra pas tout au long de ses divers mandats. « La France ne peut quand même pas éternuer à chaque fois qu'Israël s'enrhume 24 », confie-t-il à ses conseillers après l'entretien avec Golda Meir.

Les craintes de Golda Meir sont renforcées par la nomination au Quai d'Orsay du gaulliste Maurice Couve de Murville. Cet inspecteur des finances, protestant rigoriste au style austère, a longtemps été ambassadeur de France en Égypte. Il ne cache pas sa relative hostilité à l'égard de l'État hébreu et confirme rapidement, dans des confidences faites à des officiels britanniques, que la France aura « une amitié moins ostentatoire 25 » à l'égard d'Israël. « Poursuivant la guerre en Algérie, explique-t-il, la France considèrerait les Arabes en général comme des adversaires, et en conséquence les Israéliens, aux prises avec les mêmes Arabes, comme étant à ses côtés. Cette réaction sommaire avait été poussée très loin, c'est-à-dire jusqu'à identifier aux nôtres les intérêts de l'État d'Israël 26. »

Concrètement, si les ventes d'armes françaises peuvent se poursuivre, la coopération nucléaire risque de pâtir sérieusement de ce refroidissement. Lors d'un Comité de défense nationale, le 17 juin 1958, à Matignon, le général de Gaulle a déjà donné pour consigne de cesser toutes les coopérations engagées avec des pays étrangers dans le domaine des armes atomiques, dont l'Allemagne, l'Italie et Israël 27. En réalité, il considère que la collaboration avec Israël dans le domaine militaire est allée beaucoup trop loin. Dans ses Mémoires, il rapportera avoir décidé de mettre un terme « à d'abusives pratiques de collaboration établies sur le plan militaire, depuis l'expédition de Suez, entre Tel-Aviv et Paris, et qui introduisaient en permanence des Israéliens à tous les échelons des états-majors et services français. Ainsi cesse, en particulier, le concours prêté par nous à un début, près de Beersheba, d'une usine de transformation d'uranium en plutonium, d'où un beau jour pourraient sortir des bombes atomiques 28 ».

DES MINISTRES QUI CONTREVIENNENT AUX ORDRES DE DE GAULLE

Cependant, ces ordres ne sont pas appliqués immédiatement. Si le Quai d'Orsay suit la ligne officielle, plusieurs autres ministres du Général poursuivent,

en coulisse, la coopération nucléaire de manière à ne pas entraver la construction du réacteur de Dimona et de ses annexes, qu'ils soutiennent de longue date. C'est le cas du nouveau ministre des Armées, Pierre Guillaumat, l'ancien administrateur du CEA, qui a négocié les accords atomiques en 1956-1957, ainsi que du ministre d'État Guy Mollet. De même, le ministre de la Recherche scientifique chargé des affaires atomiques, Jacques Soustelle, défenseur de l'Algérie française et fervent soutien de l'alliance franco-israélienne, promeut la continuité. « Lorsque j'ai été ministre à l'Énergie atomique, j'ai entrepris tout ce qui était en mon pouvoir pour aider Israël de toutes les manières possibles ²⁹ », confiera-t-il. Entré en fonction en janvier 1959, Jacques Soustelle donne pour instruction au CEA de poursuivre la coopération et l'aide aux travaux de Dimona.

Au sommet de l'État, le sujet divise : d'un côté, le général de Gaulle, désormais président de la V^e République, son Premier ministre, Michel Debré, et le ministre des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville, réitèrent leur volonté de mettre fin à ces accords ; de l'autre, les responsables des Armées et de la Recherche les défendent, tout comme d'autres personnalités gaullistes pro-israéliennes, au premier rang desquelles figurent Roger Frey ou André Malraux.

Un certain flottement prévaut durant quelques mois. Le 21 février 1959, le général de Gaulle expose de nouveau à l'ambassadeur israélien à Paris, Jacob Tsur, les grandes lignes de sa position vis-à-vis d'Israël : « Entretenir de bons rapports, mais ne pas se mettre en avant, afin de ménager les Arabes. » Le Général élude la question des livraisons d'armes soulevée par le diplomate, lui recommandant de « s'adresser aux ministères compétents ³⁰ ». Cependant, en mai 1959, il envoie Guy Mollet en mission à Tel-Aviv afin qu'il délivre un message rassurant sur l'aide de la France à Israël si son existence venait à être menacée ³¹. Le mois suivant, Michel Debré répète par écrit à Jacques Soustelle ses consignes de suspension des accords atomiques : « Nous avons fait progresser les connaissances des experts israéliens : l'intérêt national nous commande de nous en tenir là. La France, je vous le dis comme je le pense, ne peut risquer son entrée dans le "Club" par des relations particulières avec un État étranger ³². »

Lorsque le général de Gaulle donne son feu vert, en juillet 1959, aux préparatifs du premier essai atomique français, qui doit avoir lieu début 1960 dans le Sahara, certains responsables décident de taper du poing sur la table. Dans une note secrète au président, le Haut-commissaire à l'énergie atomique, Francis Perrin, jusque-là plutôt conciliant, martèle les arguments – relatifs au prestige et à la sécurité – qui plaident en faveur d'une interruption des accords franco-israéliens : « Il m'apparaît de l'intérêt évident de la France que d'autres pays n'accèdent pas après elle aux premières formes d'armement atomique. Elle ne pourrait plus alors prétendre à la place de quatrième puissance atomique militaire, et serait vite ramenée à la place de première petite puissance atomique. En aidant directement une autre puissance [...], la France contribuerait par ailleurs, ce qui serait encore plus grave pour elle, à développer l'insécurité mondiale et les menaces de guerre atomique. » Francis Perrin ne mâche pas ses mots pour fustiger le *deal* passé naguère avec Israël concernant un réacteur et

l'usine d'extraction de plutonium : « Ce qui est grave, c'est que les services de la Défense nationale aient, en plus, conclu avec les services israéliens correspondants un accord de coopération [celui du 21 août 1957] dans le domaine des études relatives aux armes atomiques ³³. » Le Haut-commissaire se plaint ouvertement que, malgré des ordres de mise en sommeil, le ministre Jacques Soustelle ait remis en vigueur ces textes et que les lettres récentes du Premier ministre n'aient pas été suivies d'effet.

L'Élysée tance le ministre récalcitrant ³⁴, mais les choses s'arrêtent là. Bien que ses consignes aient été bafouées, de Gaulle ne réagit pas. Pendant ce temps, le chantier de Dimona avance à vive allure, toujours avec la complicité de certains ministres, du CEA, de SGN, et avec l'aide de centaines d'ouvriers et techniciens français. Parallèlement, des équipes de scientifiques israéliens se forment dans les centres du CEA à Saclay et Marcoule. « Les rapports franco-israéliens se poursuivaient sur le plan des questions atomiques dans le dos du gouvernement, en catimini, dans l'incorrection la plus totale ³⁵ », se lamentera Maurice Couve de Murville.

En réalité, le président reste concentré sur la résolution du dossier algérien : le 16 septembre 1959, il annonce que l'Algérie aura recours à l'autodétermination, ce qui provoque la colère des Français vivant sur place, puis des émeutes en janvier 1960. Tant que le feu couve en Algérie, de Gaulle ne peut se permettre de rompre avec Israël, dont les services de renseignement aident les siens. Le président attend que la première bombe atomique française, Gerboise bleue, soit testée avec succès dans le sud du Sahara. C'est chose faite le 13 février 1960. « Hourra pour la France ! Depuis ce matin, elle est plus forte et plus fière », se réjouit aussitôt le Général.

Désormais sûr d'entrer dans le « club » des nations atomiques, de Gaulle doit coûte que coûte freiner la prolifération s'il veut pouvoir imposer son statut de puissance nucléaire responsable dans le camp occidental, aux côtés des États-Unis et du Royaume-Uni, face à l'URSS. Le 18 mars 1960, lors d'un conseil restreint à l'Élysée, le Général découvre que la coopération avec Israël est plus étendue qu'il ne le pensait. Voilà presque deux ans qu'elle se poursuit, en dépit de ses instructions contraires. Il décide de stopper unilatéralement les fournitures d'uranium à Israël ³⁶ – un geste symbolique qui marque la première rupture avec les accords signés en 1957. Mais cela ne suffit pas à garantir qu'Israël n'utilisera pas ses installations à des fins militaires. Une deuxième réunion interministérielle se tient à Matignon le 12 mai 1960 autour de Michel Debré. Le Premier ministre demande désormais que les futures usines nucléaires israéliennes, construites avec l'aide de la France, fassent l'objet d'un « contrôle international » pour vérifier leurs applications pacifiques ³⁷.

Le gouvernement de David Ben Gourion est embarrassé : cette nouvelle exigence française met en danger l'ensemble du programme nucléaire israélien. Il n'est pas question non plus d'accepter un quelconque « contrôle international » sur un centre nucléaire qui n'existe pas officiellement ! Le 8 juin 1960, Shimon Peres, désormais vice-ministre de la Défense, tente de convaincre ses interlocuteurs français du CEA et du Quai d'Orsay de poursuivre la coopération

déjà largement engagée. « Israël est arrivé au milieu du lac. Nager pour retourner au point de départ serait aussi ardu que de gagner la rive opposée ³⁸ », plaide-t-il devant un Maurice Couve de Murville peu accommodant. C'est peine perdue. La France a opté pour la fermeté. L'Israélien obtient juste qu'elle s'abstienne, pour le moment, de divulguer la teneur de ces accords, le ministre ayant annoncé qu'il souhaitait le faire.

Il ne reste plus à Peres qu'une chance pour sauver son projet de bombe : que David Ben Gourion en parle directement au général de Gaulle lors de sa première visite en France, prévue quelques jours plus tard.

1. Entretien avec l'auteur, mars 1998.

2. Révélations notamment dans Pierre Péan, *Les Deux Bombes*, Fayard, 1982 et 1991 ; Seymour Hersch, *The Samson Option. Israel, America and the Bomb*, Father & Father, 1991 ; Shimon Peres, *Combat pour la paix*, op. cit. ; Avner Cohen, *Israel and the Bomb*, Columbia University Press, 1998. Dans les pages qui suivent, nous y ajoutons de nouveaux documents inédits.

3. « Coopération nucléaire franco-israélienne », note du service des Affaires atomiques, 25 juin 1964, « Documents diplomatiques français », 1964, tome 1, document 279, archives du ministère français des Affaires étrangères.

4. Un accord pour l'achat d'un petit réacteur américain à usage pacifique (baptisé Soreq) est signé le 12 juillet 1955. Voir notamment Avner Cohen, *Israel and the Bomb*, op. cit., p. 44.

5. Pierre Péan, *Les Deux Bombes*, op. cit., p. 82-84.

6. Michel Bar-Zohar, *Shimon Peres et l'histoire secrète d'Israël*, op. cit., p. 168-169.

7. « Accord franco-israélien », « très secret », compte rendu de la réunion interministérielle du 25 octobre 1956, archives du ministère français des Affaires étrangères. Voir la retranscription de ce document en annexe.

8. Avner Cohen, *Israel and the Bomb*, op. cit., p. 55.

9. Pierre Péan, *Les Deux Bombes*, op. cit., p. 82-84.

10. « Coopération nucléaire franco-israélienne », op. cit.

11. Voir notamment Samy Cohen, *De Gaulle, les gaullistes et Israël*, op. cit., p. 63-64.

12. « The French-Israeli Relationship », 24 janvier 1961, CIA, op. cit.

13. Accord secret signé le 23 août 1957, prévoyant que la France et Israël coopéreront « à la recherche et à la fabrication d'armes atomiques », cité dans un rapport du secrétariat général du Quai d'Orsay, 16 avril 1959, et mentionné en marge d'une note « 2 K 128 » « très secret » du Haut-commissaire à l'énergie atomique sur la politique française d'armement atomique, 27 juillet 1959, « Documents diplomatiques français », 1959, tome 2, document 69, archives du ministère français des Affaires étrangères.

14. « The French-Israeli Relationship », 24 janvier 1961, CIA, op. cit.

15. Voir Shimon Peres, *Combat pour la paix*, op. cit., p. 167.

16. Échanges de lettres entre le ministre des Affaires étrangères, Christian Pineau, et l'ambassadeur d'Israël en France, Jacob Tsur, 30 octobre 1957, mentionné en marge de la présentation d'un aide-mémoire du ministère des Affaires étrangères à l'ambassade d'Israël, 1^{er} août 1960, « Documents diplomatiques français », 1960, tome 1, document 57, archives du ministère français des Affaires étrangères. Et avenant à l'accord du 12 décembre 1956 signé par le CEA le 31 octobre 1957, cité dans « Coopération nucléaire franco-israélienne », op. cit.

17. Cité dans « Coopération nucléaire franco-israélienne », op. cit.

18. Entretien avec l'auteur, mars 1998.

19. L'administration américaine s'inquiétera à ce sujet en 1960, indiquant qu'une partie des fonds de charité (donc déductibles des impôts) collectés au sein d'organisations juives américaines seraient « détournés pour [financer] des opérations du gouvernement d'Israël ». Selon ses estimations, le centre nucléaire israélien aura coûté au moins 80 millions de dollars. Rapporté dans « Memorandum of Discussions at the 470th Meeting of the National Security Council », 8 décembre 1960, *Foreign Relations of the United States*, 1958-1960, p. 392.

20. Cité dans un télégramme de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, Pierre-Eugène Gilbert, 5 juin 1958, archives du ministère français des Affaires étrangères.

21. Lettre de David Ben Gourion, président du Conseil des ministres d'Israël, au général de Gaulle,

président du Conseil, 26 juillet 1958, « Documents diplomatiques français », 1958, tome 2, document 78, archives du ministère français des Affaires étrangères.

22. Entretien entre Golda Meir et le général de Gaulle, 5 août 1958, à la présidence du Conseil, archives du ministère français des Affaires étrangères.

23. Propos tenus à l'ancien ambassadeur israélien en France, Jacob Tsur, en 1955. Jacob Tsur, *Préludes à Suez*, Presse de la Cité, 1968, p. 200-201.

24. Jean-Raymond Tournoux, *Jamais dit*, Plon, 1971, p. 194.

25. Rapporté par la CIA, « The French-Israeli Relationship », 24 janvier 1961, CIA, *op. cit.*

26. Maurice Couve de Murville, *Une politique étrangère, 1958-1969*, Plon, 1971, p. 454.

27. Rapporté dans Maurice Vaisse, *La Grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle, 1958-1969*, Fayard, 1998, p. 621.

28. Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir. Le renouveau, 1958-1962*, Plon, 1970, p. 278.

29. Rapporté dans Michel Bar-Zohar, *Shimon Peres et l'histoire secrète d'Israël*, *op. cit.*, p. 182.

30. Entretien entre le président de la République et l'ambassadeur d'Israël en France, note de la présidence de la République, 21 février 1959, « Documents diplomatiques français », 1959, tome 1, document 106, archives du ministère français des Affaires étrangères.

31. Pierre Péan, *Les Deux Bombes*, *op. cit.*, p. 132.

32. Lettre de Michel Debré à Jacques Soustelle, 8 juin 1959, citée en marge de la note « 2 K 128 » du Haut-commissaire à l'énergie atomique sur la politique française d'armement atomique, 27 juillet 1959, *op. cit.*

33. Note « 2 K 128 », 27 juillet 1959, *op. cit.*

34. Jacques Soustelle quittera le gouvernement Debré en février 1960 à cause de ses positions trop favorables à l'Algérie française. Israël perdra ainsi un allié sûr au sein du gouvernement français.

35. Rapporté dans Maurice Vaisse, *La Grandeur*, *op. cit.*, p. 620.

36. *Ibid.*, p. 622.

37. Rapporté dans une note en marge de la « Communication du ministère des Affaires étrangères à l'ambassade d'Israël », aide-mémoire du 1^{er} août 1960, « Documents diplomatiques français », 1960, tome 2, document 57, archives du ministère français des Affaires étrangères.

38. Michel Bar-Zohar, *Shimon Peres et l'histoire secrète d'Israël*, *op. cit.*, p. 185.

CHAPITRE 3

De Gaulle : « Pourquoi avez-vous besoin d'une bombe ? »

À 16 h 30 le lundi 13 juin 1960, David Ben Gourion atterrit à l'aéroport d'Orly dans un avion de ligne. Le président du Conseil des ministres de l'État d'Israël est accompagné de son épouse Paula, de leur fille Renana, ainsi que de quelques collaborateurs, dont son directeur de cabinet, Yitzhak Navon, et son conseiller militaire, le colonel Chaïm Ben David. Présent à Paris depuis plusieurs jours pour finaliser les préparatifs et négocier le dossier atomique, Shimon Peres, vice-ministre de la Défense, les rejoint à l'aérogare. La délégation est reçue dans le salon d'honneur par le ministre de l'Intérieur, Roger Frey, puis file, entourée d'une escorte de motards, jusqu'à l'hôtel Bristol, à deux pas de l'Élysée. David Ben Gourion passe la soirée à consulter ses notes et préparer ses entretiens. Ses conseillers ne cachent pas leur inquiétude quant au climat du face-à-face à venir avec de Gaulle.

Certes, le Général voue une certaine admiration au « Vieux Lion » d'Israël, qui a réussi, malgré les épreuves, à fonder un État. À ses yeux, Ben Gourion représente le modèle du dirigeant politique visionnaire, capable de forcer son destin et de forger celui d'un peuple en devenant le père d'une nation, un peu à son image. Pour sa part, avant sa venue, Ben Gourion a confié à l'ambassadeur de France qu'il soutenait le Général, « un grand homme d'État aux vues profondes et lointaines », avec qui il se sent « en communion ¹ ». Depuis mai 1958, les deux présidents se sont écrit plusieurs fois, échangeant leurs vues, parfois divergentes, sur la situation d'Israël, le Proche-Orient et la guerre froide. La venue à Paris de David Ben Gourion constitue une occasion unique de nouer un contact plus personnel.

Le programme du séjour officiel a été minutieusement préparé par le service du protocole de l'Élysée. Il prévoit un accueil en grande pompe, des réceptions de prestige et une visite du château de Versailles pour Mme Ben Gourion ². De Gaulle veut absolument que cette première visite en France du leader israélien

soit un succès diplomatique. Mais, entre le « Grand » et le « Vieux », rien ne garantit que l'alchimie fonctionnera, d'autant que le sujet de la coopération atomique reste hautement controversé.

Le mardi 14 juin, à 13 heures, le président du Conseil des ministres israélien franchit la grille du palais de l'Élysée. Accueillant son visiteur sur le perron, le général de Gaulle le conduit d'abord dans son bureau pour un bref tête-à-tête. « Voici et revoici David Ben Gourion ! écrira le Général dans ses Mémoires. D'emblée, j'ai pour ce lutteur et ce champion courageux beaucoup de sympathique considération. Sa personnalité symbolise Israël qu'il gouverne après avoir dirigé sa fondation et son combat. [...] La grandeur d'une entreprise, qui consiste à replacer le peuple juif disposant de lui-même sur une terre marquée par sa fabuleuse histoire et qu'il possédait il y a dix-neuf siècles, ne peut manquer de me séduire ³. » Pour sa part, David Ben Gourion gardera de cette rencontre un souvenir chaleureux : « Je me faisais une curieuse idée de De Gaulle, j'avais entendu dire que c'était un homme froid, dur, renfermé, et j'ai découvert un homme enjoué, doué du sens de l'humour. [...] Il se montre parfois ironique, mais son ironie est amicale ⁴. »

« VOUS AVEZ RÉUSSI UN TOUR DE FORCE, MAIS N'EXAGÉREZ PAS ! »

Les premiers mots échangés semblent instaurer une ambiance détendue. Le déjeuner en l'honneur de la délégation israélienne est ensuite servi dans le prestigieux salon Murat, en présence du président français, de son Premier ministre, Michel Debré, du ministre des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville, et du ministre de la Culture, André Malraux. De Gaulle porte un toast dithyrambique en hommage à son invité : « Envers Israël, nous ressentons de l'admiration, de l'affection et de la confiance. Vous symbolisez en votre personne la merveilleuse résurrection, la renaissance, la fierté et la prospérité d'Israël ; à mes yeux, vous êtes le plus grand homme d'État de ce siècle ! » Flatté, Ben Gourion renvoie le compliment : « C'est vous, le plus grand homme d'État de notre temps. Je suis reconnaissant à vous et à votre nation de l'aide magnifique que vous nous avez accordée ⁵. »

Après ces politesses, les discussions deviennent un peu plus incisives. Tandis qu'ils dégustent le café dans le jardin, de Gaulle interroge informellement son hôte sur les futures frontières de son pays. « Nous avons deux aspirations principales, répond Ben Gourion : la paix avec nos voisins et une grande immigration juive. Nos frontières nous suffisent, pourvu que les Arabes veuillent signer avec nous un traité de paix sur la base du *statu quo*. » S'adressant à Michel Debré et Maurice Couve de Murville, qui les ont rejoints, le Général interprète les propos de son visiteur : « Monsieur Ben Gourion ne se contente pas de deux millions de juifs. Il veut doubler ce chiffre et même plus. À ses yeux, les hommes comptent beaucoup plus que les territoires ⁶. » À l'attention de l'Israélien, il

ajoute : « La France vous aidera demain, comme elle vous a aidé hier. Mais elle n'est pas disposée à vous fournir les moyens de conquérir de nouveaux territoires. Vous avez réussi un tour de force. Maintenant, n'exagérez pas ! »

À 14 h 45, les deux dirigeants s'isolent pour un plus long entretien dans le bureau du président, situé au premier étage du palais. Après s'être félicité de l'enseignement de la langue française en Israël, David Ben Gourion aborde le sujet de la guerre froide. Il commence par évoquer la Russie, qu'il connaît bien pour y être né et avoir lu toute l'œuvre de Lénine. « La Russie actuelle croit religieusement en sa mission universelle, qui consiste à sauver l'humanité », et ne « pourra jamais faire de concessions profondes à l'Occident », dit-il, insistant sur son influence menaçante en Afrique et en Asie, continents stratégiques où se joue « le sort de l'humanité ». « Sans l'Afrique et l'Asie, l'URSS ne s'engagera jamais dans une guerre », ajoute-t-il. Ben Gourion est plus optimiste pour le long terme, car les intellectuels russes ne « supporteront plus le totalitarisme » : « Si l'Occident réussit à maintenir la paix durant trente ans, il est certain que la Russie deviendra une démocratie. »

Interrogé par de Gaulle sur le Moyen-Orient, le leader israélien rappelle que cette région n'est pas entièrement arabe, du fait de la présence des Turcs, des Iraniens et des Israéliens, et que « le monde arabe n'est pas uni ». Il indique entretenir des relations étroites avec le régime turc et avec le shah d'Iran, tout comme avec certains pays d'Afrique. Mais sa bête noire demeure le leader égyptien, Nasser, qui dépend « entièrement de la Russie ».

— Êtes-vous inquiet quant à la possibilité d'une coalition arabe contre Israël ? demande le Général.

— Le danger est encore grand. Il y a cinq ans, l'Égypte n'avait pas d'armée et [comptait] seulement dix-huit millions d'habitants. Aujourd'hui, elle en a vingt-quatre et un équipement soviétique considérable. L'URSS peut fournir à l'Égypte des MiG, des Iliouchine, des canons et des tanks en nombre illimité. Le gouvernement israélien a mis la France au courant de la situation. Il y a un risque de guerre, à moins que Nasser ne soit persuadé qu'il n'est pas le plus fort, face à des moyens de dissuasion suffisamment puissants. Le président Eisenhower a affirmé à cet égard que l'Amérique ne permettrait jamais qu'Israël soit détruit...

— La France non plus ! s'exclame le Général.

— J'en suis persuadé, poursuit Ben Gourion. Mais je crains que le sort de la guerre ne soit décidé dès les premières minutes, avant que les alliés d'Israël n'aient le temps d'intervenir. Si Israël n'a pas la supériorité aérienne, il ne pourra pas résister.

— Pourquoi l'URSS arme-t-elle à ce point Nasser ?

— Je ne crois pas que l'URSS veuille détruire Israël, mais elle a besoin de l'Égypte pour pénétrer en Afrique...

Israël a bien demandé une aide militaire aux États-Unis pour se défendre, mais, précise Ben Gourion, Eisenhower a répondu que l'Amérique ne « pourrait pas être le fournisseur principal en matière d'armement, en raison des bonnes relations qu'elle veut entretenir avec le monde arabe ». Le président américain a seulement promis quelques missiles et radars. De son côté, l'Allemagne fournira

un crédit de 50 millions de dollars et des sous-marins, tandis que le Royaume-Uni livrera d'autres sous-marins, ainsi que des chars.

La conversation entre de Gaulle et Ben Gourion s'arrête là. L'Israélien doit se rendre à une cérémonie militaire, puis rencontrer le Premier ministre, Michel Debré, avant une série d'entretiens privés à Paris. L'entrevue a duré plus d'une heure, mais le président français est conscient que c'était trop court. Il propose à son hôte de le revoir quelques jours plus tard, ce qui n'était pas prévu dans le programme initial. L'Israélien accepte : de fait, il n'a pas eu le temps d'aborder le sujet de la coopération atomique entre la France et Israël, objectif principal de son voyage.

« JE NE VEUX PLUS PENSER À LA BOMBE »

Le vendredi 17 juin 1960, le président du Conseil des ministres israélien est de retour à l'Élysée pour une deuxième entrevue, plus délicate. La discussion porte essentiellement, cette fois-ci, sur le réacteur nucléaire de Dimona et son usine annexe de production de plutonium, en cours de construction dans le Néguev avec l'aide française. Les travaux doivent être théoriquement achevés à la fin de 1960. David Ben Gourion s'inquiète d'une possible remise en cause de l'accord passé avec les Français en 1957 : Michel Debré lui a indiqué trois jours plus tôt que son gouvernement voulait obtenir dès maintenant l'engagement d'Israël de s'en tenir à un usage pacifique de l'atome. Le leader israélien avance à pas feutrés sur ce terrain miné. Mais il souhaite clarifier les choses avec de Gaulle.

— Conformément à cet accord, commence-t-il, le gouvernement israélien doit consulter le gouvernement français avant de passer au stade initial du plan et d'utiliser l'usine à des fins pacifiques ou militaires. J'ai senti chez M. Debré une certaine préoccupation, et je n'ai pu obtenir de lui une réponse précise quant à la question de savoir si l'accord allait être exécuté jusqu'à son stade final. Le plan [chantier] sera achevé d'ici à six mois. Si le gouvernement français déclarait que l'usine ne devait être utilisée qu'à des fins pacifiques, Israël s'inclinerait. Ce qui a été réalisé sera de toute façon utile à la recherche, à l'exploitation du Néguev et à la production d'énergie électrique. Je n'insiste pas pour obtenir une réponse dès maintenant de votre part, puisque c'est seulement dans quelques mois, à l'achèvement du plan actuel, que le gouvernement israélien aura à demander au gouvernement français son accord pour procéder à la fabrication de la bombe atomique. Mais je voudrais connaître le fond de la pensée du gouvernement français sur l'exécution de l'accord.

Le président français comprend que l'heure de vérité est arrivée. Il décide de mettre son visiteur au pied du mur.

— Dites-moi franchement, pourquoi avez-vous besoin d'une bombe atomique ? demande-t-il.

— Je vais vous répondre avec autant de franchise, rétorque Ben Gourion. Israël

ne veut pas de guerre avec l'Égypte. Même en sachant qu'il la gagnerait, ses pertes seraient trop grandes pour courir un tel risque. Or je ne serai même plus sûr de gagner cette guerre dans six mois, quand Nasser aura reçu les MiG 19 que lui a promis l'Union soviétique. Ces avions, contre lesquels Israël n'a pas de défense, pourront bombarder Tel-Aviv et Haïfa, rendre impossible la mobilisation et détruire les quatre aérodromes (un civil et trois militaires) qui existent en Israël, alors que l'Égypte en possède vingt-six. En une heure de temps, l'Égypte pourrait donc créer des conditions telles qu'elle serait en mesure de remporter la victoire. [...] Israël sait qu'il perdrait dans une guerre les meilleurs de ses éléments. [...] Une perte importante d'hommes porterait un coup fatal au pays. Pour cette raison et pour d'autres d'ordre général, Israël désire posséder des moyens de dissuasion suffisamment puissants pour éviter une guerre au Moyen-Orient. La bombe atomique constituerait un atout considérable à cet égard, encore que certains disent que, si Israël la possédait, l'URSS la fournirait à l'Égypte.

Le général de Gaulle a écouté avec attention. Au fond, il partage en partie le raisonnement de Ben Gourion : ce sont les mêmes arguments de sécurité et d'indépendance qui justifient, à ses yeux, la création d'une force de dissuasion française, puisqu'il ne croit pas que le parapluie nucléaire des États-Unis serait efficace en cas d'attaque soudaine de l'URSS ¹⁰. Cependant, déjà en butte à l'hostilité américaine à l'égard de son programme atomique, il ne veut pas s'exposer à des critiques sous prétexte qu'il se ferait le complice d'une dissémination qui pourrait provoquer une surenchère régionale. Il exprime donc son opposition à tout usage militaire des installations israéliennes :

— Je vous fais remarquer que ni les États-Unis, ni l'Angleterre, ni la France ne songent à utiliser la bombe atomique en dehors du cadre d'une alliance générale, à moins que ce ne soit pour des raisons d'une gravité extrême. Il est indubitable que si Israël possédait une bombe atomique, l'Égypte ne tarderait guère à en recevoir une aussi. Je comprends très bien votre souci, mais si la France était le seul pays à armer ainsi un autre État, alors que ni les États-Unis, ni l'Angleterre, ni l'Union soviétique n'ont aidé personne en la matière, elle se mettrait dans une situation internationale impossible, à un moment où elle ne jouit pas de très grandes facilités au plan mondial.

Autrement dit, pour de Gaulle, la France ne peut aller plus loin que l'accord de 1957, qui permet déjà de construire une usine atomique à des fins pacifiques. C'est suffisant.

— Je vous remercie de votre déclaration, enchaîne Ben Gourion. Je ne veux rien faire qui puisse porter préjudice à la France. Je ne demanderai donc pas de construire la bombe et je me contenterai, comme l'Inde et la Suède, d'une usine de séparation [pour extraire du plutonium].

De Gaulle n'est pas dupe : la formulation de l'Israélien est suffisamment ambiguë pour, à terme, laisser la porte ouverte à un usage militaire du plutonium fabriqué sur place.

— À partir du moment où Israël disposera d'une usine et de matière fissile, l'autorisation de faire la bombe deviendra moins intéressante pour moi ! dit le Général.

— En mon nom, mais aussi au nom de mon pays, je prends l'engagement solennel de respecter la décision de la France. Je comprends parfaitement ce que cette décision impliquerait pour les deux pays et pour toute la zone. L'usine sera uniquement utilisée pour la recherche scientifique et pour la production d'énergie électrique. Je ne veux même plus penser à la bombe. En d'autres termes, je considère que la consultation prévue à l'accord [de 1957] a déjà eu lieu.

Le Général est satisfait :

— J'en prends note. Cela n'empêche nullement une coopération étroite entre nos deux pays, dont les états-majors sont en liaison constante. La France est disposée à vendre des armes et des avions modernes à Israël¹¹.

David Ben Gourion comprend le message : il ne peut forcer de Gaulle à une coopération atomique militaire, mais l'achat d'armes et de Mirage demeure possible. Et le président français réitère ses assurances : « La France ne laissera pas détruire Israël. [...] Au cas où Israël serait attaqué, il serait défendu. »

« LA DESTRUCTION DE TEL-AVIV PROVOQUERAIT UNE GUERRE »

Au sujet des armements, Ben Gourion insiste sur la nécessité d'une supériorité aérienne, sans laquelle Israël serait « perdu ». De Gaulle réplique que c'est sans doute une vision « un peu pessimiste » : le leader israélien surestime le « pouvoir de destruction des avions égyptiens », qui n'auraient pas les moyens d'anéantir en une heure une ville comme Tel-Aviv.

— Si Nasser le faisait, ajoute-t-il, ce serait d'une telle gravité qu'il serait perdu. Peut-être provoquera-t-il des incidents de frontières et s'attaquera-t-il à des objectifs mineurs, mais il ne cherchera pas à anéantir Israël, il n'en a pas les moyens.

— Au contraire, il les aura dans six mois, rétorque Ben Gourion.

— La destruction d'une ville comme Tel-Aviv serait un événement mondial énorme qui entraînerait une guerre. L'hypothèse est extrême. En tout cas, la France peut livrer à Israël des avions d'une très grande qualité, mais malheureusement pas de fusées.

Le président du Conseil des ministres israélien explique que son pays fabrique des fusées terre-terre (missiles sol-sol) d'une portée de vingt-cinq kilomètres, mais pas de fusées terre-air (missiles sol-air). De Gaulle répond que, dans le cadre des consultations entre pays occidentaux, l'aide à Israël et les besoins de sa défense pourront être examinés. Son visiteur exprime des doutes sur la solidarité des Anglo-Saxons, rappelant avec amertume que, par le passé, « six millions de juifs auraient pu être sauvés si les Britanniques s'étaient montrés moins intraitables et s'ils leur avaient permis d'émigrer en Palestine » entre 1933 et 1942.

Avant de se quitter, les deux leaders évoquent la capture par les services secrets israéliens du dirigeant nazi Adolf Eichmann, qui vient d'avoir lieu en Argentine. Ben Gourion parle enfin de l'Algérie, suggérant à de Gaulle d'envoyer cinq cent

mille « ouvriers » afin de créer un « morceau de France en Afrique » dans le Sahara, à côté du reste de l'Algérie, qui serait indépendante. Une idée saugrenue que de Gaulle écarte poliment : « Si la France créait un Israël français en Afrique, cela provoquerait la même fureur de la part des Arabes que le fait l'existence d'Israël... »

COMPROMIS SUR DIMONA

Lorsque David Ben Gourion quitte Paris le lendemain, il est au moins satisfait d'avoir obtenu la promesse d'une poursuite des livraisons d'armes. Obligé de composer avec de Gaulle, il doit désormais trouver un arrangement pour que la France ne soit plus engagée dans ses affaires atomiques.

Quelques semaines plus tard, le Quai d'Orsay envoie une note à l'ambassade d'Israël pour exiger une clarification sur ce dossier qui empoisonne les relations bilatérales : « À la suite des conversations qui ont eu lieu au mois de juin lors de la visite de M. Ben Gourion en France, le gouvernement français a réexaminé la question de son assistance au programme atomique israélien. Il a compris que M. Ben Gourion estimait que la consultation prévue par les accords avait eu lieu et qu'Israël renonçait, compte tenu de l'avis défavorable de la France, à utiliser à des fins militaires le plutonium produit par les installations en cours de construction. Ceci étant, le gouvernement français considère d'autre part qu'il n'est pas possible que l'existence de l'usine d'extraction du plutonium ne soit pas rendue publique en même temps que celle du réacteur et les conditions dans lesquelles lui-même donne son concours à Israël. Il considère également qu'un contrôle, à déterminer, doit être établi sur les usines et sur la production future. » À défaut d'un accord rapide du gouvernement israélien, la France arrêtera « son concours à la construction de l'usine d'extraction du plutonium ¹² ». Il s'agit bien d'une forme d'ultimatum : de Gaulle a mis son veto à la bombe israélienne, Ben Gourion s'y est plié, donc vous devez obtempérer.

La pression française agace les autorités israéliennes, qui refusent de se laisser dicter leur conduite. David Ben Gourion, en renonçant à la bombe atomique devant le général de Gaulle, paraissait sincère. Mais, à la vérité, il n'a aucune intention d'abandonner son projet militaire. Au contraire. Début novembre 1960, le « Vieux Lion » renvoie le vice-ministre Shimon Peres à Paris pour tenter une dernière fois d'amadouer les dirigeants français. Celui-ci racontera : « Je m'envolai pour Paris profondément déprimé. Je savais que, sans les Français, Dimona était condamné ¹³. »

Le 10 novembre 1960, l'émissaire israélien affronte une nouvelle fois le ministre des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville, dont il connaît les opinions tranchées sur le sujet. Peres explique qu'Israël refusera tout contrôle international sur ses équipements nucléaires, ce qui conduit le ministre français à confirmer que les accords de 1957 sur l'usine d'extraction de plutonium seront

considérés comme caducs. Le ton monte. L'Israélien, soucieux de préserver la continuité des contrats signés avec les entreprises françaises à Dimona, dénonce le reniement des engagements pris :

— Vous pouvez abroger l'accord à dater de la minute où nous parlons, mais pour ce qui a été fait dans le passé, vous ne pouvez abroger aucune disposition rétroactivement.

— Vous marquez un point ¹⁴, admet Couve de Murville.

Un compromis se dessine au fil des réunions, débouchant sur un échange de lettres diplomatiques, signées le 21 février 1961 ¹⁵. La France continue de coopérer pour le réacteur « pacifique » de Dimona et de livrer l'uranium promis pour son fonctionnement, à condition de pouvoir en contrôler l'usage pacifique pendant dix ans et de le récupérer. Les entreprises peuvent livrer les matériels commandés avant le 10 novembre 1960 pour l'usine annexe d'extraction de plutonium. Mais elles ont jusqu'au mois d'avril 1961 pour stopper leur coopération sur ce chantier, dont les plans seront toutefois achevés. Les Israéliens respirent : en réalité, ils ont sauvé leur projet, qui va se poursuivre durant des mois avec l'aide discrète des entreprises françaises.

Pour la France, il était grand temps de se tirer officiellement de ce piège. Le chef du Mossad, Isser Harel, a en effet prévenu les dirigeants israéliens que des avions espions avaient survolé le site de Dimona. Les Soviétiques comme les Américains disposent de photos aériennes compromettantes. Début décembre 1960,

l'administration Eisenhower exige d'Israël des éclaircissements sur ces installations construites avec l'aide française et dont la CIA estime qu'elles ne seront pas cantonnées à des usages pacifiques ¹⁶. David Ben Gourion répond qu'il s'agit d'une usine textile, sans convaincre personne.

À la mi-décembre 1960, les journaux britanniques et américains évoquent pour la première fois l'existence d'un projet de bombe atomique en Israël. Le *New York Times* estime que ce pays a « trompé les États-Unis » sur le réacteur du Néguev ¹⁷. Ces révélations sont extrêmement gênantes pour le gouvernement de David Ben Gourion, et potentiellement pour la France, secrètement impliquée. Le 21 décembre 1960, le président du Conseil des ministres israélien est contraint d'admettre publiquement devant son Parlement – la Knesset – qu'un réacteur nucléaire est bien en cours de construction. Il explique qu'il sera dédié à la recherche civile. Parallèlement, la France dément toute contribution à un projet militaire en Israël. Pourtant, la CIA a amassé quantité d'informations indiquant le contraire. « De nombreuses preuves indiquent que la France fournit des plans, du matériel, des équipements, une assistance technique, et forme du personnel israélien ¹⁸ », écrivent ses analystes.

En mai 1961, à la veille de sa rencontre avec le nouveau président américain John Kennedy, entré en fonction quelques mois plus tôt, David Ben Gourion consulte Charles de Gaulle pour savoir ce qu'il doit révéler des accords nucléaires franco-israéliens. Le Général suggère de ne pas les mentionner ¹⁹. Autrement dit : la France n'a rien à voir avec cela. Le 31 mai, Kennedy discute avec Ben Gourion à l'hôtel Waldorf Astoria de New York. Il le presse de questions sur le sujet. Les

États-Unis s'opposent à toute prolifération nucléaire et demandent des inspections complémentaires sur le site de Dimona. Les premières visites d'experts américains sur place laissent penser que le futur réacteur aura bien *a priori* un usage civil. Soulagé, Ben Gourion temporise pour préserver ses futures marges de manœuvre : « Pour l'instant, notre réacteur doit remplir exclusivement des objectifs pacifiques. D'ici à trois ou quatre ans, il sera en service. Nous verrons comment la situation au Proche-Orient évolue. » Les craintes du président américain semblent apaisées, au moins momentanément.

Après son séjour à New York, le leader israélien repasse par Paris, le 6 juin 1961, pour rendre compte au général de Gaulle de ses échanges avec Kennedy. Comme l'année précédente, il insiste sur la menace d'une attaque égyptienne. Selon lui, quand « Nasser se sentira assez fort », d'ici à « un an ou deux », il déclenchera un « Blitzkrieg à la manière d'Hitler qui relèver[a] son prestige et lui permettr[a] de réaliser son rêve impérial ²⁰ ». C'est surtout pour lui une manière d'obtenir le plus vite possible de nouveaux armements occidentaux. Ben Gourion espère notamment que de Gaulle lui vendra quelques exemplaires du Mirage IV, le futur bombardier de la force de frappe française. Le président français promet d'étudier la question, sans lui laisser trop d'illusions.

Ben Gourion sort plutôt confiant de cet entretien, puisqu'il a entendu de Gaulle lui confirmer que l'Occident défendrait Israël en cas de nécessité. Portant un toast en l'honneur de son invité lors du déjeuner officiel, le président français s'enflamme : « Nous tenons à vous assurer de notre solidarité et de notre amitié, et je lève mon verre à Israël, notre ami et notre allié ²¹. »

RUPTURE DES ACCORDS SECRETS ENTRE LES ÉTATS-MAJORS

En dépit des apparences, le climat franco-israélien n'est plus au beau fixe. Certes, les ventes d'armes françaises vont continuer durant plusieurs années. L'avionneur Dassault, qui bénéficie de l'aval de l'Élysée, entretient les meilleures relations avec Tsahal : il se voit commander un total de soixante-douze Mirage III, un avion de chasse de haute performance ²². Lorsque l'ambassadeur d'Israël en France, Walter Eytan, assiste en 1961 à la livraison du premier Mirage à Mérignac, les soldats français entonnent des refrains en hébreu. L'expérience des pilotes israéliens est d'ailleurs très utile aux états-majors français pour améliorer la conception des futurs modèles. De plus, le général de Gaulle est tenu informé lorsque Dassault signe avec Israël, en avril 1963, un autre contrat ultra-secret portant sur la livraison de missiles balistiques de cinq cents kilomètres de portée, baptisés MD 620 Jéricho I. Ceux-ci seront testés sur l'île du Levant, en Méditerranée, avant d'être perfectionnés par les Israéliens ²³.

Au sein des milieux gaullistes, le courant sioniste conserve de solides appuis, à commencer par le Premier ministre, Michel Debré, petit-fils de rabbin. La volonté d'Israël de nouer un partenariat d'association avec les six pays du Marché

commun est d'ailleurs encouragée par la France, comme a pu le constater David Ben Gourion lorsqu'il a abordé ce sujet avec de Gaulle. Fin 1962, Golda Meir, la ministre israélienne des Affaires étrangères, de passage à Paris, remercie son homologue Maurice Couve de Murville pour son soutien sur ce dossier ²⁴.

Cependant, l'âge d'or des gouvernements de la IV^e République est révolu. Les déclarations d'amitié répétées du Général à l'égard de Ben Gourion ne suffisent pas à effacer les désaccords. De Gaulle a exprimé ses doutes sur la réalité des menaces provenant des pays arabes. À plusieurs reprises, il a fait part de son souhait d'entretenir des relations plus normales avec Israël, notamment au plan militaire. Or les échanges entre les états-majors des deux pays se sont curieusement renforcés depuis 1960. Lors de son entrevue avec de Gaulle en juin 1961, David Ben Gourion a mentionné des plans très confidentiels : « Il a été entendu entre les officiers de renseignement français et israéliens que, sous réserve d'un accord du gouvernement français, des avions et des navires de guerre viendraient, avec un préavis de cinq jours, appuyer les forces israéliennes en cas d'attaque ²⁵. »

Dans la foulée, des rumeurs se sont propagées en Israël et dans la presse internationale concernant des « engagements militaires précis » et une « alliance formelle » entre la France et Israël. Le Quai d'Orsay a eu beau tenter de les étouffer ²⁶, le fait est que des discussions ont bien abouti au printemps 1962 à un accord totalement secret. Celui-ci, rappelant les heures glorieuses de l'intervention de Suez en 1956, prévoit une participation effective des armées françaises à un conflit israélo-arabe, notamment dans l'hypothèse d'une attaque égyptienne.

Mais, une fois l'Algérie devenue indépendante à la mi-1962, de Gaulle décide de tout arrêter. Un rapport diplomatique rédigé quelques années plus tard révèle : « Le gouvernement [français], inquiet de l'extension prise par ces conversations d'états-majors, a décidé, en novembre 1962, de mettre un terme à des études que certaines personnes, en Israël, ont voulu abusivement faire passer, par la suite, pour un engagement contractuel. Nous avons, au demeurant, fait savoir au gouvernement de Tel-Aviv que nous ne saurions rester indifférents à toute action extérieure qui mettrait en cause l'existence d'Israël ²⁷. »

De Gaulle veut bien aider Israël, mais sans se retrouver les mains liées par un accord militaire contraignant. Au printemps 1963, dans une note à son ministre des Affaires étrangères, le président s'agace de la persistance de certaines connexions entre les militaires des deux pays : « J'ai déjà dit, je le répète, que la France n'est et ne doit être engagée à rien en ce qui concerne Israël. Par conséquent, ces conversations d'état[s]-major[s], qui ont lieu comme si la France était engagée à quelque chose, sont inadmissibles et doivent cesser absolument

28. »

De plus, le contentieux nucléaire n'est pas totalement réglé. Officiellement, la France doit livrer 45 tonnes d'uranium naturel à Israël en 1963. Elle suspecte rapidement l'État hébreu de contourner l'esprit des accords du 21 février 1961 en essayant d'acheter de l'uranium ailleurs. « Les efforts faits par le gouvernement d'Israël pour se procurer au Gabon, et certainement aussi dans d'autres pays tels que l'Afrique du Sud, de l'uranium sans contrôle, me font estimer qu'il convient d'être extrêmement prudents dans nos livraisons d'uranium à ce pays, même avec toutes les garanties de contrôle que nous avons imposées ²⁹ », écrit ainsi Maurice Couve de Murville, le 4 avril 1963, à l'administrateur du CEA. Après une livraison française en janvier, le ministre exige la suspension des suivantes.

Les soupçons de Paris se voient confirmés peu après. Devenu ministre des Affaires étrangères de son pays, Shimon Peres rend visite à son homologue français le 15 juin 1963. Il lui explique que « les travaux de Dimona seront pratiquement terminés au mois de décembre » et assure qu'Israël « accepte un contrôle bilatéral franco-israélien » sur l'uranium, conformément aux accords passés ³⁰. De leur côté, les services secrets français estiment que la construction du réacteur nucléaire de Dimona n'a pas pris de retard et qu'il devrait pouvoir atteindre sa « pleine puissance » au début de 1964. Selon une note du SDECE du 2 mai 1963, les Israéliens pourraient aussi commencer en 1965 l'extraction de plutonium dans leur usine annexe avec de l'uranium en provenance d'Afrique du Sud. Or la France est censée détenir le monopole de ces fournitures, et elle doit surveiller tous les matériaux sensibles de ces installations. Dans le même temps, elle a cessé toute collaboration sur l'usine de plutonium.

Le 5 juillet 1963, les experts du Quai d'Orsay s'inquiètent : « Il semble que les techniciens israéliens aient poursuivi [la] construction [de cette usine], malgré le bouleversement provoqué par l'arrêt de notre aide technique et industrielle, et qu'ils aient bon espoir de l'achever. Il s'agirait vraisemblablement d'une installation moins importante que celle prévue initialement, mais capable de traiter les quelques kilos de plutonium nécessaires ³¹. » Autrement dit, Israël aurait menti aux Français en continuant de travailler sur un projet menant à la bombe atomique. Pour le moment, l'uranium qu'il a acquis hors de France ne représente qu'une quinzaine de tonnes, soit « une faible partie de ce qui est nécessaire pour amorcer un programme d'expérimentations militaires ³² ». Mais les diplomates suggèrent de lui adresser un nouvel avertissement pour que cessent ces achats hors de France.

La semonce de Paris demeure sans effet. Israël poursuit ses négociations pour acquérir de l'uranium au Gabon, échappant au contrôle français. Le général de Gaulle se fâche. La France bloque définitivement ses expéditions de matériau fissile à l'État hébreu. Reçu quelques mois plus tard au Quai d'Orsay, le conseiller scientifique de l'ambassade d'Israël s'entend confirmer la suspension des livraisons. « Celles-ci ne devraient être reprises que si Israël donnait l'assurance écrite de respecter et d'appliquer les engagements souscrits en 1961 ³³ », préviennent les officiels français. Cela ne se produira pas : Israël poursuivra ses achats secrets d'uranium, principalement en Argentine et en Afrique du Sud, et testera ses premières charges atomiques les années suivantes, de manière

autonome.

De Gaulle a donc bien gelé la participation française à ce projet, qui était sur les rails ³⁴. Cela n'a pas empêché Israël de mettre au point sa force de dissuasion sans l'avouer publiquement. Selon les experts, ses premières « capacités » d'armement nucléaire, une bombe A, seront opérationnelles à partir de 1966, avant d'être perfectionnées ³⁵.

« LA MENACE CONTRE ISRAËL N'EST PLUS D'ACTUALITÉ »

Échaudé et de plus en plus méfiant à l'égard d'Israël, le président français a parallèlement commencé à réorienter sa politique étrangère en faveur des pays arabes. La signature des accords d'Évian, qui ouvre la voie à l'indépendance de l'Algérie en mars 1962, l'incite à se tourner vers les capitales du Moyen-Orient. Nombre d'entre elles avaient suspendu leurs relations avec la France à cause de la crise de Suez et du conflit algérien. « Dans cette région où, depuis toujours, la France fut présente et active, j'entends naturellement rétablir notre position, écrit le Général. D'autant plus que la grande importance politique et stratégique des bassins du Nil, de l'Euphrate et du Tigre, de la mer Rouge et du golfe Persique, est maintenant, de par le pétrole, assortie d'une valeur économique de premier ordre. Tout nous commande de reparaitre au Caire, à Damas, à Amman, à Bagdad, à Khartoum, comme nous sommes restés à Beyrouth en amis et en coopérants ³⁶. »

La France renoue ainsi des relations diplomatiques avec la Syrie, la Jordanie, l'Arabie Saoudite, puis l'Irak en 1963 et l'Égypte en 1965. Son ministre des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville, est en phase avec ce réaligement, tout comme une bonne partie du Quai d'Orsay, dont le tropisme pro-arabe est bien établi. « La voie était tracée pour la politique d'équilibre et d'impartialité qui était celle du bon sens, l'amitié traditionnelle et renaissante avec les Arabes ne s'opposant nullement au maintien d'une cordiale entente avec Israël ³⁷ », racontera le patron du Quai d'Orsay. Les chefs de gouvernement et les souverains des pays arabes défilent à l'Élysée, où de Gaulle les assure de sa bonne volonté. Devant le maréchal Abdel Hakim Amer, premier vice-président d'Égypte, qu'il reçoit en octobre 1965 pour des retrouvailles franco-égyptiennes très attendues, de Gaulle parle de Nasser en termes élogieux. Voilà de quoi alarmer les officiels israéliens.

Tout en rééquilibrant le balancier en faveur des pays arabes, de Gaulle prend soin de ne pas couper les ponts avec Israël. En mai 1963, le Quai d'Orsay a envoyé une circulaire à toutes ses ambassades au Moyen-Orient pour expliquer : « Nos relations avec Israël ne sont matière ni à discussion, ni à négociation avec les pays arabes ³⁸. » À Jérusalem, cette précaution est bien perçue de prime abord : « Les dirigeants israéliens ont admis que la reprise récente de nos relations avec les États arabes rendait nécessaire une certaine discrétion dans les rapports franco-

israéliens. Ils constatent d'ailleurs avec satisfaction que ces rapports n'en ont pas été sérieusement affectés ³⁹ », notent les experts français en mars 1964. Pour le diplomate israélien Avi Primor, il y a une part d'illusion dans cet optimisme, puisque l'alliance des années précédentes entre Paris et Jérusalem était conjoncturelle : « Quel intérêt la France aurait-elle encore à nous soutenir quand, la guerre d'Algérie finie, l'hypothèque sur les relations avec le monde arabe serait levée ? Hélas ! L'amour nous aveuglait ⁴⁰. »

Le Général lui-même continue de se montrer bienveillant à l'égard des Israéliens, non sans leur conseiller constamment la modération. Le 29 juin 1964, il accueille à Paris le nouveau Premier ministre, Levi Eshkol, ancien syndicaliste et ministre de l'Économie, qui a pris la succession de Ben Gourion un an plus tôt. Ses premiers mots sont chaleureux : « Nous sommes pleins de bonnes intentions envers notre allié et ami Israël. » Son invité évoquant le « miracle de la résurrection de l'État d'Israël », le président français déclare : « Nous avons des raisons aussi historiques que possible d'être satisfaits du fait que les Israéliens se soient établis comme peuple et comme État sur le sol qui est le leur. »

Puis de Gaulle enchaîne sur des propos plus nuancés, qui révèlent sans doute le fond de sa pensée : « Pour maintenir l'équilibre de l'Orient, il est nécessaire que la présence d'Israël, même si elle constitue parfois un problème, soit un élément de bon sens, de raison et d'équilibre général. Nous admirons votre œuvre, cette œuvre que vous entreprenez sur le terrain. De nombreux Français que vous invitez avec tant de générosité vont voir sur place et témoignent de l'extraordinaire mise en valeur de votre pays et du caractère admirable des progrès obtenus, de votre résolution nationale et de votre volonté de rester un peuple libre, indépendant et fort. Cela nous satisfait pleinement et nous sommes très bien disposés envers Israël. Toutefois, comme vous réussissez et que – comme nous le disons en français – vous avez beaucoup de choses qui vous restent sur le cœur, vous n'êtes pas toujours commodes avec vos voisins. Ce sont, vous le savez, des Arabes, et, en tant que tels, ils exagèrent. Nous souhaitons que, tout en restant fermes et prospères, vous soyez également patients et pacifiques ⁴¹. »

Levi Eshkol assure qu'Israël ne souhaite que la paix. Mais il précise que si son « petit pays » consacre 10 % de ses revenus à la défense, soit le double de la France, c'est parce qu'il est menacé par ses voisins, eux-mêmes armés par l'URSS. Il ajoute :

— Une déclaration des grandes puissances occidentales affirmant qu'elles ne permettraient pas la destruction d'Israël procurerait à l'opinion publique israélienne un grand sentiment de réconfort.

— C'est là ce que nous pensons et c'est là ce que nous disons. [...] Cet attachement, nous le prouvons tous les jours. [...] Naturellement, le cas échéant, nous ne manquerions pas de dire qu'Israël est notre ami.

Sur quoi de Gaulle confirme à son interlocuteur que la France continuera de livrer ses avions de chasse et les pièces de rechange nécessaires ⁴². Quand Levi Eshkol insiste à nouveau sur le danger pour Israël de « laisser croire aux pays arabes qu'on a peur d'eux », le président français répète ce qu'il a dit à Ben Gourion quatre ans plus tôt :

— Je ne pense pas actuellement que l'Égypte ait l'intention d'attaquer Israël. Ses déclarations belliqueuses sont sans grandes conséquences pratiques.

— En tant que général illustre, vous ne pensez certainement pas que nous pouvons nous fonder sur le fait que tel événement n'arrivera pas. Il est indispensable que nous soyons prêts afin de parer à toute éventualité.

De Gaulle n'en démord pas. Pour lui, Israël doit surtout arrêter d'être obsédé par ses voisins :

— Nous souhaitons que vous apparaissiez non comme un pays toujours opposé aux Arabes, mais comme un pays qui a autre chose à faire, qui désire s'affirmer par lui-même.

Le Premier ministre israélien explique que son pays n'a cessé de « tendre la main aux Arabes en leur proposant coopération et paix sincère », sans grand succès. De Gaulle renchérit :

— Je sais très bien que, le plus souvent, la malveillance est du côté des Arabes, mais moins vous apparaîtrez occupés du problème posé par les pays arabes, plus vous vous affirmez. Vous vous souciez de votre sécurité et de vos moyens de défense, vous avez pleinement raison et je vous approuve. Si votre pays était attaqué, je tiens à vous affirmer, comme je l'ai déjà fait devant M. Ben Gourion et Mme Golda Meir, que nous serions avec vous. Mais, franchement, je ne crois pas que cela arrive. C'est trop tard. Le monde a pris l'habitude de votre présence, a admis le fait que vous existez. Les pays arabes eux-mêmes l'admettent et je ne pense pas que l'on veuille maintenant détruire l'État d'Israël. La menace contre Israël n'est plus la réalité aujourd'hui.

Le pronostic du président français sur le Proche-Orient est optimiste. Trop, sans doute. Il parie sur une forme de retenue, un *modus vivendi*, un réalisme de part et d'autre qui éviterait les guerres. Son visiteur, au contraire, redoute le pire et souhaite s'y préparer.

Les fissures entre Paris et Jérusalem sont en train de se creuser. Elles vont bientôt conduire au divorce.

1. « Entretien avec M. Ben Gourion », télégramme de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, Jean Bourdeillette, 12 janvier 1960, archives du ministère français des Affaires étrangères.

2. « Programme du séjour officiel de M. David Ben Gourion, président du Conseil des ministres de l'État d'Israël, et de Mme Ben Gourion, 13-14 juin 1960 », dossier du service du protocole, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

3. Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, op. cit., p. 278.

4. Michel Bar-Zohar, *Ben Gourion*, op. cit., p. 404.

5. Samy Cohen, *De Gaulle, les gaullistes et Israël*, op. cit., p. 86.

6. Rapporté dans Samy Cohen, *De Gaulle, les gaullistes et Israël*, op. cit., p. 86-87. Samy Cohen se réfère à des notes prises par Shimon Peres dans son journal. Dans ses Mémoires, de Gaulle modifie les propos de Ben Gourion, en écrivant qu'il aurait parlé de l'arrivée de quatre à cinq millions de juifs supplémentaires. Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, op. cit., p. 278. Ben Gourion démentira ce chiffre et réaffirmera n'avoir jamais évoqué d'extension des frontières. Lettre de Ben Gourion à de Gaulle, 6 décembre 1967, textes officiels, 1968, n° 0.1888, La Documentation française.

7. Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, op. cit., p. 279.

8. Entretien du général de Gaulle avec David Ben Gourion, 14 juin 1960, archives privées de Maurice Couve de Murville, Archives d'histoire contemporaine, Fondation nationale des sciences politiques. Voir

l'intégralité inédite de cet entretien en annexe.

9. Lors d'une entrevue avec le président Eisenhower, le 10 mars 1960, David Ben Gourion a expliqué qu'Israël était en « grand danger ». Eisenhower lui a répondu que les États-Unis ne voulaient pas apparaître comme le « supporter partisan » d'aucun pays de la région, ajoutant que les pays européens seraient plus à même d'équiper militairement Israël. « Memorandum of a Conversation », 10 mars 1960, *Foreign Relations of the United States*, 1958-1960, p. 280-288.

10. Voir à ce sujet les entretiens du général de Gaulle avec le président américain Eisenhower, septembre 1959 et avril 1960, puis avec le président Kennedy en mai-juin 1961, archives de la présidence de la République, Archives nationales. Et Vincent Nouzille, *Des secrets si bien gardés*, Fayard, 2009.

11. Entretien du général de Gaulle avec David Ben Gourion, 17 juin 1960, archives de Maurice Couve de Murville, Archives d'histoire contemporaine, Fondation nationale des sciences politiques. Voir l'intégralité inédite de cet entretien en annexe. Voir aussi des extraits dans Maurice Vaisse, *La Grandeur*, op. cit., p. 622-623, et dans Vincent Jauvert, « Quand de Gaulle a dit non à Ben Gourion », *Le Nouvel Obs*, 17 novembre 2013.

12. Communication du ministère des Affaires étrangères à l'ambassade d'Israël, 1^{er} août 1960, « Documents diplomatiques français », 1960, tome 1, document 57, archives du ministère français des Affaires étrangères.

13. Shimon Peres, *Combat pour la paix*, op. cit., p. 168.

14. *Ibid.*, p. 169.

15. Les projets de lettres et les réunions se succèdent fin 1960 et début 1961, comme en témoigne notamment une note de la direction politique du Quai d'Orsay du 30 novembre 1960, « Documents diplomatiques français », 1960, tome 2, archives du ministère français des Affaires étrangères. L'échange de lettres diplomatiques entre l'ambassadeur israélien, Walter Eytan, et le secrétaire général du Quai d'Orsay, Éric de Carbonnel, a lieu le 21 février 1961 : elles confirment la cessation de l'aide française, mais permettent l'achèvement des contrats signés. Cité dans « Coopération nucléaire franco-israélienne », op. cit.

16. Rapporté dans « Memorandum of Discussions at the 470th Meeting of the National Security Council », 8 décembre 1960, op. cit., p. 391.

17. « Israel May Be Making an A-Bomb », *Daily Express*, 16 décembre 1960 ; « US Hears Israel Moves Toward A-Bomb Potential », *New York Times*, 19 décembre 1960.

18. « The French-Israeli Relationship », 24 janvier 1961, CIA, op. cit.

19. Lettre de Ben Gourion à de Gaulle (avril 1961) et réponse de De Gaulle à Ben Gourion (16 mai 1961), archives de David Ben Gourion, citées dans Michel Bar-Zohar, *Shimon Peres et l'histoire secrète d'Israël*, op. cit., p. 192-193.

20. Entretien du général de Gaulle avec David Ben Gourion, 6 juin 1961, archives de Maurice Couve de Murville, Archives d'histoire contemporaine, Fondation nationale des sciences politiques. Voir l'intégralité inédite de cet entretien en annexe.

21. Samy Cohen, *De Gaulle, les gaullistes et Israël*, op. cit., p. 88.

22. Après avoir acquis des Ouragan, des Mystère IV et des Super Mystère, Israël s'intéresse au futur Mirage III dès 1959, un commandant israélien étant détaché au centre d'essais en vol de Dassault. Une première commande de vingt-quatre Mirage III CJ est signée durant l'été 1959, triplée en 1961 et complétée par quatre Mirage III C. Voir Claude Carlier et Luc Berger, *Dassault, 1945-1995. 50 ans d'aventures aéronautiques*, Éditions du Chêne, 1997, p. 81, et Freddy Eytan, *David et Marianne*, op. cit., p. 31.

23. Claude Carlier et Luc Berger, *Dassault, 1945-1995*, op. cit., p. 210-214. Le missile sol-sol Jéricho I sera amélioré pour devenir le Jéricho II, un missile israélien d'une portée de 1 500 kilomètres, testé avec succès en 1987, peu avant le lancement, en 1988, de la fusée israélienne Shavit, qui complète l'équipement balistique de l'État hébreu. Voir « Israël et la non-prolifération balistique », note de la sous-direction des Questions atomiques et spatiales, 9 février 1989, archives du ministère français des Affaires étrangères.

24. Lettre de Golda Meir à Maurice Couve de Murville, 6 octobre 1962, archives de Maurice Couve de Murville, Archives d'histoire contemporaine, Fondation nationale des sciences politiques.

25. Entretien du général de Gaulle avec David Ben Gourion, 6 juin 1961, op. cit.

26. Rumeurs et articles rapportés dans « Mise au point au sujet des rapports franco-israéliens », note du service du Levant, 10 juillet 1961, archives du ministère français des Affaires étrangères.

27. « Relations franco-israéliennes », note de la sous-direction du Levant, ministère des Affaires étrangères, 28 octobre 1970, archives du ministère français des Affaires étrangères.

28. Note du général de Gaulle au ministre des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville, 4 juin 1963, archives de Maurice Couve de Murville, Archives d'histoire contemporaine, Fondation nationale des sciences politiques.

29. Lettre de M. Couve de Murville à M. Couture, Administrateur général, délégué du gouvernement auprès du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), 4 avril 1963, « Documents diplomatiques français », 1963, tome 1, document 125, archives du ministère français des Affaires étrangères. La France a livré au total 20 tonnes d'uranium entre début 1962 et janvier 1963.

30. Entretien entre Shimon Peres et Maurice Couve de Murville, 15 juin 1963, « Documents diplomatiques français », 1963, tome 1, archives du ministère des Affaires étrangères.

31. La note du SDECE du 2 mai 1963 est citée en marge de la note du service des Affaires atomiques au ministre des Affaires étrangères, 5 juillet 1963, « Documents diplomatiques français », 1963, tome 2, document 9, archives du ministère français des Affaires étrangères.

32. Note du service des Affaires atomiques au ministre des Affaires étrangères, 13 juillet 1963, « Documents diplomatiques français », 1963, tome 2, document 24, archives du ministère français des Affaires étrangères.

33. Note du service des Affaires atomiques pour le ministre des Affaires étrangères, 11 février 1964, « Documents diplomatiques français », 1964, tome 1, document 86, archives du ministère français des Affaires étrangères. Voir aussi « Coopération nucléaire franco-israélienne », *op. cit.*

34. Après la signature, en 1968, d'un deuxième accord prévoyant la fourniture de 90 tonnes d'uranium par l'Argentine à Israël, que la France juge mal contrôlée, Paris décidera de durcir encore le ton. Il exigera le rapatriement de Dimona de tout l'uranium d'origine française, puis, en 1970, refusera un prêt d'eau lourde demandé par Israël. Voir « Questions nucléaires intéressant Israël », note du service des Affaires scientifiques pour le ministre des Affaires étrangères, 16 juin 1970, « Documents diplomatiques français », 1970, tome 1, document 37, archives du ministère français des Affaires étrangères.

35. Avner Cohen, *Israel and the Bomb*, *op. cit.*, p. 1.

36. Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, *op. cit.*, p. 277.

37. Maurice Couve de Murville, *Une politique étrangère*, *op. cit.*, p. 467.

38. Circulaire du 8 mai 1963, mentionnée dans un télégramme du directeur des Affaires politiques du Quai d'Orsay à Jacques Roux, ambassadeur de France au Caire, 7 septembre 1964, « Documents diplomatiques français », 1964, tome 2, document 92, archives du ministère français des Affaires étrangères.

39. « Relations franco-israéliennes », note du service du Levant, 12 mars 1964, archives du ministère français des Affaires étrangères.

40. Avi Primor a notamment été en poste à l'ambassade d'Israël en France de 1968 à 1973. Voir Avi Primor, *Le Triangle des passions. Paris, Jérusalem, Berlin*, Bayard, 2000, p. 120-121.

41. Entretien du général de Gaulle avec Levi Eshkol, Premier ministre d'Israël, 29 juin 1964, archives du ministère français des Affaires étrangères.

42. Lors de leur entrevue du 6 juin 1961, outre les Mirage III déjà négociés, Ben Gourion avait demandé à de Gaulle que la France fournisse Israël en futurs Mirage IV. De Gaulle n'a pas donné suite. Levi Eshkol revient à la charge en juin 1964, demandant quinze avions pour des missions de reconnaissance. Un projet de contrat est établi le 23 juillet 1964, mais il est finalement enterré, la France refusant de livrer ce type d'avions, capables de porter une charge nucléaire. Claude Carlier et Luc Berger, *Dassault, 1945-1995*, *op. cit.*, p. 119.

CHAPITRE 4

« Un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur »

« Électeurs juifs du VII^e arrondissement ! Les élections législatives approchent. Elles auront une importance décisive pour l'avenir du pays, y compris la Communauté juive formée de citoyens conscients et responsables. [...] Le général de Gaulle a proclamé "Israël, notre ami, notre allié" et ses ministres ont constamment manifesté leur sollicitude agissante à l'égard de l'État hébreu. Électeurs juifs, vous contribuerez à la défaite des communistes et des fascistes, qui aspirent à des régimes où le Judaïsme est méconnu et maltraité. Vous voterez pour Maurice Couve de Murville, candidat de la V^e République, qui, en qualité de ministre des Affaires étrangères, a toujours servi la cause de l'amitié de la France avec Israël 1. »

Précieusement conservée dans les archives du gouvernement israélien, cette lettre du Comité de coordination des anciens combattants résistants et déportés juifs de France, datée de mars 1967, souligne la confiance presque aveugle de certaines organisations juives dans le régime gaulliste. Une confiance qui repose encore, il est vrai, sur des preuves tangibles.

De Gaulle a répété plusieurs fois publiquement son soutien à Israël et son amitié pour ses dirigeants, de David Ben Gourion à Levi Eshkol, son successeur. À Bruxelles, la France appuie les négociations pour que le Marché commun ouvre ses frontières aux produits israéliens. Elle continue d'armer ouvertement l'État hébreu : le gouvernement dirigé par Georges Pompidou, ancien banquier chez Rothschild, a avalisé durant le printemps 1966 la vente d'une cinquantaine de Mirage V par Dassault à l'armée israélienne, faisant suite à une longue série de contrats du même type.

Patron de la diplomatie française et pilier de l'exécutif depuis 1958, le protestant Maurice Couve de Murville ne fait pas partie, c'est le moins que l'on puisse dire, des supporters inconditionnels d'Israël. Ancien ambassadeur en Égypte, il incarne plutôt le courant pro-arabe du Quai d'Orsay, qui a repris le dessus depuis la fin de la guerre d'Algérie. Il a même personnellement mis fin, sur les consignes de l'Élysée, à certaines coopérations étroites nouées par les Français avec les Israéliens, principalement dans le domaine atomique. Mais lorsqu'il a reçu son homologue israélien, Abba Eban, à Paris en janvier 1966, ce dernier s'est

montré enthousiaste : « Il était naturel que je me rende d'abord dans votre pays, avec lequel nous entretenons des relations si bonnes qu'il me paraît difficile de les améliorer². »

C'est ainsi que, lorsqu'il se lance en mars 1967 dans la campagne des législatives pour être élu député de Paris – il sera finalement battu –, Maurice Couve de Murville obtient le soutien de plusieurs organisations juives. Salomon Friedrich, directeur général de l'Alliance France-Israël, fondée une dizaine d'années plus tôt et réunissant des dirigeants politiques pro-israéliens de tout bord, lui rend visite au Quai d'Orsay. Il en ressort satisfait : « J'ai été ravi de constater qu'une amitié profonde unit les deux pays. M. Couve de Murville m'a assuré qu'il ferait tout son possible pour aider Israël à trouver une solution au problème du Marché commun³. »

Officiellement, Israël continue de croire à cette idylle, alors que les signaux contraires s'accumulent depuis plusieurs années. Le général de Gaulle défend l'idée d'un *statu quo* dans l'équilibre des forces au Proche-Orient et se montre de plus en plus prudent à l'égard de l'État hébreu. Il essaie de se tenir sur une ligne de crête pour freiner les possibles ardeurs guerrières des pays arabes tout autant que les présumées ambitions conquérantes d'Israël, qu'il a cru déceler dans les propos de David Ben Gourion lors de son premier entretien avec lui.

DE GAULLE AUX ISRAÉLIENS : « N'ATTAQUEZ PAS LES PREMIERS ! »

Au fil des mois, cet équilibre devient de plus en plus précaire. Car la situation se tend dans la région. Depuis fin 1966, les escarmouches se multiplient aux frontières d'Israël avec la Syrie et la Jordanie : des commandos s'infiltrant, tirent des obus et ciblent des civils israéliens. « Comment peut-on se retenir quand on est en butte à de telles provocations et de si graves atteintes à notre sécurité et à nos droits⁴ ? » s'interroge le Premier ministre Levi Eshkol dans une lettre adressée, à la mi-janvier 1967, à de Gaulle, figure toujours très populaire en Israël et dont il espère obtenir le soutien public.

Le 5 avril 1967, des tirs de mortier syriens frappent un kibboutz près du lac de Tibériade. Deux jours plus tard, en représailles, l'aviation israélienne envoie des appareils jusqu'à Damas, détruisant une vingtaine d'avions au sol. Ce raid ne freine pas le régime syrien. « Les infiltrations ont repris et des sabotages importants ont eu lieu au début du mois de mai », constatent les experts du Quai d'Orsay. Selon eux, l'engrenage est enclenché : les autorités israéliennes tiennent un « langage menaçant », « [le] gouvernement syrien a pris peur⁵ » et a demandé de l'aide à l'URSS et à l'Égypte. À l'Élysée, le conseiller diplomatique s'alarme des préparatifs militaires qui s'accroissent. « Le déroulement d'une crise peut, à partir d'un certain degré de gravité, échapper à ceux qui l'ont provoquée⁶ », écrit-il au général de Gaulle.

Très influents au Caire, les services secrets soviétiques décident de jeter de

l'huile sur le feu. Début mai, ils répandent dans l'entourage du général Nasser de fausses rumeurs sur une concentration massive de troupes israéliennes à la frontière syrienne. Selon les Soviétiques, cette mobilisation préluderait à une guerre surprise qui serait déclenchée par Tsahal à l'aube du 17 mai 1967⁷. Nasser semble convaincu de la véracité de ces renseignements. Ayant promis son assistance militaire à la Syrie, il dépêche immédiatement cinq divisions armées dans le Sinaï en direction de la frontière israélienne en vue d'une démonstration de force. Puis il demande à l'ONU de retirer au plus vite les Casques bleus qui stationnent depuis dix ans à Gaza et près de la mer Rouge.

Après avoir obtenu satisfaction sans difficulté, il ordonne à l'armée égyptienne, le 19 mai, de foncer vers Charm el-Cheikh afin d'interrompre la circulation maritime dans le détroit de Tiran. Or, depuis la fin de la crise de Suez en 1957, le libre passage dans ce détroit, qui mène au port israélien d'Eilat, est une condition de la paix garantie par l'ONU. Le blocage égyptien rompt la légalité internationale. Pour Israël, c'est un *casus belli* qui l'autorise à une réaction de légitime défense.

Le jour même, Levi Eshkol envoie un message à de Gaulle pour lui demander à nouveau de faire une déclaration publique en faveur d'Israël : « Une affirmation solennelle du soutien que la France accorde à la sécurité et à l'intégrité territoriale d'Israël ainsi qu'au maintien de la paix dans le Moyen-Orient constituerait un élément politique et psychologique de la plus haute valeur dans la situation délicate et dangereuse dans laquelle nous nous trouvons ». Le Général s'y refuse.

Levi Eshkol tente, sans succès, d'obtenir que les pressions internationales s'accroissent sur l'Égypte, laquelle annonce, le 22 mai, l'interdiction du passage des navires israéliens dans le détroit de Tiran. L'état-major de Tsahal, qui n'avait pas l'intention d'attaquer la Syrie, se prépare en urgence, sous le commandement du général Yitzhak Rabin. Néanmoins, le chef du gouvernement israélien souhaite consulter ses alliés avant de déclencher des hostilités qui semblent inéluctables. Il envoie son ministre des Affaires étrangères, Abba Eban, à Washington pour prendre le pouls de l'administration Johnson. En route, il fait une halte à Paris pour expliquer la situation au général de Gaulle, à qui Eshkol envoie en même temps un troisième message pressant.

À l'Élysée, le mercredi 24 mai 1967, Abba Eban affronte le président français.

— Ne faites pas la guerre ! lance d'entrée le Général. Surtout, n'attaquez pas, vous en supporteriez les conséquences.

— C'est le moment le plus grave de notre existence depuis dix ans, explique Eban. Il est naturel que mes collègues et moi, à cette heure décisive, venions demander l'avis du grand ami que vous êtes.

Le chef de la diplomatie israélienne expose longuement la position de son pays, qu'il estime contraint de réagir militairement d'ici peu de temps. « N'ayant le choix qu'entre la soumission et la résistance, nous avons décidé de résister », dit-il dans une formule mûrement réfléchie, destinée à convaincre l'ancien chef de la France libre.

De Gaulle reste hermétique à ces arguments. À ses yeux, le blocage du détroit de Tiran n'est guère gênant pour le trafic maritime d'Israël. Il met en garde son

visiteur contre toute tentation guerrière qui pourrait enflammer la région et provoquer un conflit mondial, tenant des propos qu'il a, lui aussi, soigneusement préparés : « Si vous faites la guerre, vous gagnerez à coup sûr et sans délai, mais cela aura trois conséquences : le développement de l'implantation soviétique au Moyen-Orient et en Afrique ; la chute des régimes arabes modérés et une menace sur le ravitaillement en pétrole de l'Occident ; enfin, l'aggravation du problème des réfugiés palestiniens ¹⁰. »

Crispé, de Gaulle explique à son visiteur que la France soutiendra Israël s'il est agressé, mais pas s'il déclenche lui-même l'offensive.

— C'est Nasser qui a commencé les hostilités, réplique Eban. Le blocage du détroit de Tiran est un acte de guerre.

— Non, celui qui ouvre les hostilités, c'est celui qui tire le premier !

L'amitié entre les deux pays n'est plus qu'un mantra invoqué par Eban sur un ton nostalgique :

— Vous souvenez-vous de ce que vous avez dit à Eshkol en 1964 ?

— Oui, je m'en souviens. Il était assis sur la même chaise que vous. Je souhaite qu'Israël dure et se développe. C'est cela, l'essentiel ¹¹...

Le ministre israélien quitte le palais de l'Élysée décontenancé par les avertissements du Général. Ce dernier, sans guère se faire d'illusions, appelle à une réunion de médiation des quatre grandes puissances, que Moscou refuse. Le lendemain, 25 mai 1967, de Gaulle reçoit l'ambassadeur d'Égypte, à qui il prodigue les mêmes conseils de retenue : « Une guerre serait désastreuse pour l'Égypte. J'ai d'ailleurs dit la même chose à M. Eban pour ce qui concerne Israël. Même si son pays devait remporter quelques succès initiaux, une entreprise militaire ne le conduirait à rien ¹². » Mais le président français craint de n'être plus écouté.

« LES ARABES ONT ESSAYÉ D'ÉTRANGLER ISRAËL »

L'escalade se poursuit. Après la Syrie, la Jordanie se range du côté de l'Égypte, qui profère des menaces de destruction de l'État d'Israël. Levi Eshkol est de plus en plus persuadé que les Égyptiens préparent un assaut militaire. Malgré la prudence recommandée par Washington, il est déterminé à agir de manière préventive. Le 1^{er} juin, il envoie une ultime lettre à de Gaulle pour l'implorer d'intervenir : « La question que se posent tous les juifs en Israël, et partout ailleurs, est celle de notre survie. Permettez-moi très respectueusement de vous faire part de notre perplexité en constatant que, dans ces heures graves, la voix de la France, gardienne des libertés et pionner de la civilisation, ne se fait pas entendre publiquement ¹³. »

En réalité, de Gaulle s'exprime, mais il le fait pour marteler son opposition à la guerre qui s'annonce. « Les Israéliens sont insupportables, confie-t-il à son éminence grise Jacques Foccart. En 1948, ils ont déclenché des histoires ; en

1956, cela a été eux aussi. Évidemment, leur territoire est drôlement constitué, drôlement bâti. Je n'étais pas aux affaires quand cela a été décidé, mais ce n'est pas par la force qu'ils régleront leurs difficultés ¹⁴. » Il écrit lui-même le communiqué qui est lu par le porte-parole du gouvernement à l'issue du conseil des ministres du 2 juin 1967 : « La France n'est engagée à aucun titre ni sur aucun sujet avec aucun des États en cause. De son propre chef, elle considère que chacun de ces États a le droit de vivre. Mais elle estime que le pire serait l'ouverture des hostilités. En conséquence, l'État qui, le premier et où que ce soit, emploierait les armes n'aurait ni son approbation, ni, à plus forte raison, son appui ¹⁵. »

Dans l'après-midi, le président de la République ordonne que les livraisons d'armes en cours vers les pays concernés – Égypte, Syrie, Jordanie, Israël – soient interrompues de façon temporaire. C'est surtout Israël qui est touché : la France, qui équipe massivement Tshal depuis une décennie, lui a livré l'essentiel de son aviation, de ses tanks, de sa flotte et de ses munitions ¹⁶. Cette décision provoque immédiatement des réactions courroucées dans l'État hébreu. Recevant dans la soirée du 3 juin l'ambassadeur d'Israël à Paris, le vétéran Walter Eytan, qu'il connaît bien, le général de Gaulle lui répète que son pays ne doit pas provoquer les hostilités et que l'embargo sur les armes devrait inciter les belligérants à la modération. « Si vous êtes attaqués, on ne vous laissera pas détruire ¹⁷ », précise toutefois le président, comme s'il voulait rappeler les promesses faites naguère à Israël concernant sa sécurité.

Ces propos ne rassurent pas les officiels israéliens, qui multiplient les démarches, directes et indirectes, auprès de certains membres du gouvernement français afin d'exprimer leur mécontentement. Le 4 juin, par exemple, Haïm Gamzu, directeur du Musée des arts de Tel-Aviv, rencontre le ministre de la Culture, André Malraux, qu'il connaît de longue date. Ce dernier, fervent supporter d'Israël, où il avait d'ailleurs prévu de se rendre quelques jours plus tard, tente maladroitement de minimiser le virage du Général :

— Soyez patients, ce qui est joué aujourd'hui n'est pas terminé. [...] la France sera l'arbitre dans le conflit russo-américain et elle pourra vous être bien utile. La France contre vous, quel enfantillage ! Le général de Gaulle, je le connais bien. Il ne prendra pas à terme une position anti-israélienne.

— Mais, Monsieur le Ministre, vous dites avec le Général qu'Israël est l'agresseur ! s'offusque le visiteur.

— Allons ! Allons donc ! Vous ne croyez certainement pas qu'on est si bêtes en France pour vous prendre pour un agresseur. Tout le monde sait que les Arabes ont essayé de vous prendre à la gorge, vous étrangler, et que vous n'avez pas eu d'autre choix que de frapper le coup. Aucun homme sensé ne peut vous en blâmer.

— Mais le général de Gaulle a bien prononcé un blâme contre Israël !

— Le Général, mon cher, ne joue pas avec les mots. Il fait de la politique. Il fait sa politique, qui, pour ceux qui la comprennent, est le mieux de ce qu'on peut faire en ce moment. Il joue le jeu, et, ma foi, je crois qu'il est bon joueur ¹⁸ !

Il ne sert plus à grand-chose de discuter. C'est un dialogue de sourds. Les dés sont jetés.

À l'aube du 5 juin 1967, l'armée israélienne lance une offensive éclair dans le Sinaï. Ses avions de chasse – principalement les redoutables Mirage III achetés à la France – détruisent en quelques heures trois quarts de l'aviation égyptienne. En moins d'une semaine, Tsahal défait l'armée de Nasser, contrôle la bande de Gaza, occupe tout le Sinaï et atteint le canal de Suez, avant de repousser les forces syriennes et jordaniennes, qui contre-attaquent au nord. La Cisjordanie, la partie est de Jérusalem, y compris la Vieille Ville, puis le plateau du Golan sont conquis.

La guerre des Six-Jours consacre la victoire de l'État hébreu, qui a pris tous ses ennemis de vitesse. Ses soldats prient à Jérusalem devant le mur des Lamentations, inaccessible aux juifs depuis 1948. Humiliés et contraints de battre en retraite, les belligérants arabes, après avoir perdu vingt mille hommes, réclament un cessez-le-feu, qui intervient le 10 juin à 18 heures. Dans une note au général de Gaulle, son conseiller diplomatique résume la situation, rappelant qu'Israël a bien frappé le premier, après que l'Égypte a accumulé les provocations : « Israël, naguère encerclé et dont le droit à l'existence était contesté, se retrouve aujourd'hui en position de force. Il a vaincu l'Égypte, la Jordanie, la Syrie, détruit leur matériel militaire, désorganisé leurs armées, et occupe une partie de leur territoire. Il sait que, face à un monde arabe bien supérieur en nombre et qui pourrait trouver dans l'aide étrangère un moyen de préparer une nouvelle attaque, le temps ne travaille pas pour lui. Aussi compte-t-il exploiter sans tarder les avantages qu'il a acquis. [...] Israël veut négocier avec ses adversaires en se servant des gages qu'il détient. [...] Il entend négocier seul, sans intervention de tierces puissances. [...] Dans le camp arabe, règnent la confusion et la désolation 19. »

Quelques jours plus tard, le Général, inquiet, fait publier un nouveau communiqué dans lequel la France « condamne l'ouverture des hostilités par Israël », refuse « les changements réalisés sur le terrain par l'action militaire », autrement dit l'occupation de territoires par Israël, et demande un accord de paix « librement négocié et accepté par toutes les parties et consacré par la communauté internationale ». Cette position, saluée dans les pays arabes et en URSS, déplaît fortement à Jérusalem et à Washington. Elle provoque un tollé dans la classe politique hexagonale, plutôt pro-israélienne, de Michel Debré à François Mitterrand. Elle ternit également l'image du Général dans l'opinion publique : le pourcentage de Français qui approuvent sa politique au Proche-Orient chute brutalement de 71 % début juin 1967 à 30 % à la fin de l'année 20.

Vexé de n'avoir pu empêcher Israël d'attaquer, le président français rumine sa colère. Le 8 juin 1967, en pleine offensive israélienne, il a reçu à l'Élysée Richard Nixon, qui prépare sa campagne pour l'élection présidentielle aux États-Unis, prévue l'année suivante. Échangeant de manière informelle avec ce visiteur américain pour qui il a une grande estime, il s'est laissé aller à des confidences sur Israël, révélant un jugement sévère.

— Humilier Nasser est une chose, mais humilier tout le monde arabe peut être

très dangereux pour une conférence de la paix, a lancé Nixon.

— J'en conviens avec vous, a répliqué de Gaulle. Israël a remporté le succès initial, ce qui était connu à l'avance, à cause des qualités de son armement, de son commandement et du fait que ses forces sont bien rassemblées. Or il a maintenant atteint ses limites : il ne va pas occuper Le Caire, ni la vallée du Nil. Au Sinaï, il n'y a pas d'Arabes, il n'y a rien, c'est le désert. Mais dans la vallée du Nil, il y a tous les Égyptiens, et l'on voit mal les juifs au milieu d'eux. Israël ne va pas non plus s'emparer de Damas, ni de Bagdad, ni même de Beyrouth. Il va donc s'arrêter, et il y aura une stabilisation de fait, qui durera un certain temps. Les Arabes vont se réorganiser, se refaire, se reprendre. Puis il faudra qu'il y ait une négociation.

Il ajoute :

— Je pense comme vous qu'il est nécessaire d'aboutir à un règlement modéré. Ceux qui voudront exagérer, ce seront les Israéliens ; et, comme vous le dites, ils ne le doivent pas, car ils ne pourront pas résister à long terme contre tous les Arabes. Mais les Israéliens sont des gens qui exagèrent, et cela depuis longtemps ; il n'y a qu'à relire les Psaumes. Les Arabes aussi, d'ailleurs. Alors, entre gens qui exagèrent, il faudra bien que les grandes puissances viennent faire entendre la voix de la raison et les obligent à la raison. Il y faudra les Russes, sinon rien ne sera fait

21. »

« LA RANCEUR DU GÉNÉRAL CONTRE ISRAËL VA PERSISTER »

Durant ce mois de juin 1967, de Gaulle a donc mis fin à près de deux décennies d'amitié franco-israélienne, même si celle-ci était déjà en train de s'étioler. Sa condamnation de la guerre déclenchée par l'État hébreu est vécue à Jérusalem comme une « profonde déception » et un reniement des engagements passés. Le divorce est consommé. « La symbiose précédente ne pouvait pas durer, commentera l'ancien diplomate et historien Élie Barnavi. Il fallait que la France revienne dans le monde arabe. De Gaulle a commencé à rééquilibrer sa politique. Quand le "petit" Israël s'est rebiffé en 1967, qu'il s'est montré plus gaullien que de Gaulle lui-même, il a considéré qu'on ne l'écoutait plus, il enrageait 22. »

À cette susceptibilité blessée par Israël s'ajoute sans doute un dépit qui concerne l'ensemble de sa politique étrangère. Voilà des années que le Général plaide pour une troisième voie, qui consisterait à se tenir à l'écart des États-Unis comme de l'URSS pour promouvoir une vision non alignée des affaires mondiales. Or, durant la guerre des Six-Jours, loin de pouvoir jouer les arbitres, il a échoué à peser sur les événements comme il le souhaitait. Israël a trouvé des appuis à Washington, et les pays arabes à Moscou. La logique des deux blocs a prévalu. De plus en plus opposé à la diplomatie américaine, que ce soit au Vietnam ou à propos de l'OTAN, de Gaulle se retrouve désormais étiqueté comme un ennemi d'Israël et un ami des Arabes, sans marges de manœuvre ni

possibilité de se poser en médiateur.

Dans une note secrète, les experts américains du département d'État estiment que le président français sort affaibli de cette crise : « Depuis des années, de Gaulle a essayé de garder un pied dans le camp arabe et un pied dans le camp israélien, afin d'accroître l'influence française dans la région et d'aider ces pays à garder leur indépendance vis-à-vis des deux superpuissances. Il doit réaliser que sa politique a échoué. Il est furieux qu'Israël soit passé à l'action en dépit de son avis contraire et que, ce faisant, l'influence américaine en Israël devienne plus forte que la sienne. Il ne va pas oublier Israël et les États-Unis. Sa rancœur contre l'État hébreu devrait persister longtemps ²³. »

À partir de l'été 1967, les relations entre Paris et Jérusalem connaissent un sérieux rafraîchissement. L'ambassadeur de France en Israël note la « froideur affectée » avec laquelle on le reçoit. Il voit monter dans le pays le sentiment d'avoir été lâché par la France et « sacrifié à la séduction du mirage arabe ²⁴ ». Au Conseil de sécurité de l'ONU, la France soutient, le 4 juillet 1967, des motions exigeant l'évacuation des territoires occupés par Israël et un retour au *statu quo* précédent à Jérusalem. Les résolutions en ce sens ne sont toutefois pas adoptées, du fait de l'opposition des États-Unis, qui n'a pas encouragé Israël dans sa guerre, mais ne l'a pas non plus condamné publiquement.

Les pourparlers se poursuivent, jusqu'à l'adoption par l'ONU, le 22 novembre 1967, de la résolution 242, qui expose les conditions générales d'une sortie du conflit : retrait des territoires occupés, reconnaissance mutuelle de l'intégrité territoriale de chaque État, règlement juste du problème des réfugiés. Un texte qui ne sera pas appliqué : Israël refuse de retirer ses troupes sur les frontières d'avant juin 1967, et les pays arabes rejettent toute négociation avec leur ennemi et toute reconnaissance de son existence. L'impasse va durer des années.

LE LOBBYING ISRAÉLIEN POUR ALLÉGER L'EMBARGO

Concrètement, le gouvernement israélien s'inquiète surtout de l'embargo sur les armes décidé par de Gaulle le 2 juin 1967. Avant même son instauration, des responsables militaires israéliens, alertés par des amis français dès le 20 mai, ont tout fait pour accélérer les livraisons qui étaient en cours, notamment de munitions. Grâce à des complicités dans les états-majors, ils ont organisé en urgence un pont aérien qui a permis aux avions israéliens d'effectuer une centaine de rotations entre les bases aériennes françaises et les aéroports d'Israël ²⁵.

Ces livraisons précipitées demeurent cependant limitées. Les officiels israéliens espèrent la levée rapide de l'embargo, sans quoi le climat se détériorera davantage. Selon l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, « un geste de notre part suffirait peut-être pour sauvegarder l'essentiel. [...] Ils sont très impatients de savoir si [notre] gouvernement laissera partir les fournitures qui sont commandées ». Si les contrats conclus devaient être résiliés, le diplomate estime que « les relations

franco-israéliennes tomberaient à un niveau assez bas ²⁶ ».

En coulisse, les émissaires de l'État hébreu et leurs relais en France déploient une intense activité pour tenter d'alléger le blocage. Dès le 8 juin 1967, ils obtiennent du Premier ministre, Georges Pompidou, que l'interdiction des ventes d'armement soit sélective : elle ne s'appliquera pas aux matériels défensifs, ni aux pièces détachées, qui doivent être livrées pendant dix ans, selon les clauses des contrats déjà signés. Les livraisons de patrouilleurs, d'hélicoptères et de pièces d'artillerie reprennent. Le programme franco-israélien du missile sol-sol Jéricho se poursuit ²⁷. Seules les commandes d'armes offensives sont désormais concernées, comme les cinquante Mirage V que Dassault doit commencer à livrer à l'armée de l'air israélienne dans quelques mois et qui ont déjà été partiellement payés.

Dans un rapport daté du 29 juin, la CIA, très bien renseignée, dévoile l'existence de négociations secrètes qui se déroulent en partie dans le dos du général du Gaulle : « Les milieux d'affaires et bancaires influents, comme la maison Rothschild et Marcel Dassault, ont mis la pression sur les officiels français, et particulièrement sur Georges Pompidou, ancien directeur général de la maison Rothschild, pour lever l'embargo. Le groupe Dassault a affirmé que les industriels français risquaient de perdre complètement pied comme fournisseurs d'armes de pays amis s'ils ne pouvaient assurer les livraisons correspondant aux besoins réels ²⁸. »

Les experts de la CIA indiquent que les expéditions de pièces détachées sont à nouveau autorisées, mais que du matériel offensif – notamment des « pièces détachées » de Mirage V – s'envole aussi discrètement vers Israël, avec l'aval de Matignon, en dépit des consignes officielles. Un contournement que Pompidou confirmera quelques années plus tard à une poignée d'initiés ²⁹. « Il est peu probable que ces livraisons militaires puissent se poursuivre longtemps sans que de Gaulle en ait connaissance, pronostique la CIA. [...] Peut-être sanctionnera-t-il Pompidou pour avoir autorisé ces livraisons limitées, à condition que sa propre implication personnelle demeure un secret bien gardé ³⁰. » De Gaulle veut préserver sa ligne de fermeté.

« NOUS DEVONS LAISSER PASSER L'ORAGE »

Pour les Israéliens, ces gestes discrets ne suffisent pas. L'ambassadeur à Paris, Walter Eytan, une figure très respectée de la communauté diplomatique, formé à Oxford, est à la manœuvre. Dès la fin juin 1967, il a envoyé un courrier officiel au Quai d'Orsay pour rappeler qu'Israël est « le premier client de la France pour le matériel militaire » et que « cette position unique et privilégiée appelle de la part de la France une quasi-obligation morale et commerciale ³¹ » de livrer les armes promises. Néanmoins, il ne s'illusionne guère. À ses yeux, un changement d'attitude de De Gaulle sur l'embargo est peu vraisemblable. Le 12 juillet 1967, ce diplomate flegmatique écrit : « Vu le soutien que nous avons dans les milieux

politiques, dans l'armée et dans l'opinion, nous devons faire de notre mieux pour laisser passer cet orage, c'est-à-dire intensifier nos relations avec tout le monde jusqu'au jour où de Gaulle disparaîtra ou – ce qui paraît peu probable – changera d'avis. » Il ajoute : « Nous devons y travailler jour et nuit, et pour cela, nous aurons besoin du soutien et de la compréhension du ministère. Nous aurons à intensifier nos activités, qui coûtent de l'argent, comme de faire venir des gens en Israël à une échelle qui n'a pas été possible jusqu'à ce jour ³². »

Tous les arguments sont mobilisés pour tenter de faire lever l'embargo. Le gouvernement israélien fait ainsi savoir aux Français qu'il doit bientôt choisir les fournisseurs de ses prochains programmes d'armement et que la poursuite de l'embargo français pourrait l'inciter à se tourner vers les États-Unis. D'ailleurs, des commandes ont déjà été passées outre-Atlantique, et de nouveaux contacts ont été pris pour les étendre. Un diplomate israélien explique à l'ambassadeur de France aux États-Unis : « Un groupe influent, animé par les militaires israéliens, souhaite continuer de trouver en France un matériel dont on a été particulièrement satisfait en opérations. Cependant, si cette voie demeure fermée, les partisans d'une coopération plus étroite avec l'armée américaine l'emporteraient irrésistiblement ³³. » « L'incertitude sur les intentions françaises ne jouera pas en votre faveur ³⁴ », déclare également le ministre des Affaires étrangères, Abba Eban, devant l'ambassadeur de France à Tel-Aviv.

De Gaulle refuse de se laisser influencer. Il reste intraitable sur l'embargo. Il en veut toujours aux Israéliens de n'avoir pas tenu compte de ses conseils. Cette rancune persistante s'exprime, par exemple, lorsqu'il parcourt une note de son conseiller diplomatique, René de Saint-Léger, qui rend compte d'un entretien entre Maurice Couve de Murville et son homologue israélien, Abba Eban, à l'ONU, à New York, le 22 septembre 1967 : « M. Eban a fait état des inquiétudes que lui inspirent les relations franco-israéliennes. Il a parlé de l'association au Marché commun, de l'exécution de commandes d'avions à partir du mois de novembre et de l'établissement d'un programme de long terme, Israël ne pouvant se satisfaire d'une aviation composite, mi-française, mi-américaine. » Le conseiller évoque par ailleurs la possible vente à Israël par les États-Unis d'une cinquantaine d'avions de chasse en remplacement des Mirage français, si ceux-ci ne sont pas livrés. Selon le ministre israélien, la situation locale reste tendue, puisque « des commandos terroristes opèrent en Israël ». En lisant ce document, le général de Gaulle souligne de sa plume bleue le mot « terroristes » et rédige ce commentaire dans la marge : « C'est le jargon de Vichy d'appeler terroristes les résistants. Ne nous laissons pas entraîner ³⁵. »

DE GAULLE EST-IL ANTISÉMITE ?

Le Général décide aussi d'exprimer publiquement son ressentiment. Lors d'une conférence de presse, le 27 novembre 1967, il saisit l'occasion d'une question sur

Israël pour rappeler les conditions de la création de l'État hébreu, qu'il a toujours soutenue : « Certains même redoutaient que les juifs, jusqu'alors dispersés, mais qui étaient restés ce qu'ils avaient été de tout temps, c'est-à-dire un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur, n'en viennent, une fois rassemblés dans le site de leur ancienne grandeur, à changer en ambition ardente et conquérante les souhaits très émouvants qu'ils formaient depuis dix-neuf siècles. »

La formule a été mûrement réfléchie, pesée, apprise par cœur, comme l'essentiel des propos que tient le président lors des conférences de presse, ce qui exclut l'hypothèse d'un dérapage incontrôlé. L'expression « peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur » marque les esprits tant elle oscille entre le compliment maladroit et la critique sévère. Qui plus est, le Général persiste et signe en parlant, dans la foulée, d'un État d'Israël « guerrier et résolu à s'agrandir » et à « saisir toute occasion » d'étendre son territoire pour doubler sa population. Enfin, il répète sa désapprobation de l'initiative militaire prise en juin et insiste sur l'engrenage qui en a résulté : « Israël, ayant attaqué, s'est emparé en six jours de combat des objectifs qu'il voulait atteindre. Maintenant, il organise sur son territoire qu'il a pris l'occupation qui ne peut aller sans oppression, répression, expulsions, et s'y manifeste contre lui la résistance qu'à son tour il qualifie de terrorisme ³⁶. » Aux yeux de De Gaulle, les conditions indispensables pour retrouver la paix sont l'évacuation des territoires, la fin de toute belligérance et la reconnaissance de chacun des États en cause par tous les autres.

Les mots sont forts. Ils déchaînent des réactions indignées, tant en France qu'en Israël. De Gaulle tentera d'expliquer qu'il s'agissait d'un éloge du peuple juif. Rien n'y fait. Le grand rabbin de France, Jacob Kaplan, est choqué. « En imputant au peuple juif des prédispositions séculaires à la domination pour mieux étayer sa dénonciation d'Israël comme agresseur, le général de Gaulle ne prend-il pas le risque d'ouvrir dangereusement la voie et de donner la plus haute des cautions à des campagnes de discrimination ³⁷ ? » s'interroge-t-il. Dans un livre-pamphlet, le grand intellectuel Raymond Aron dénonce une résurgence de l'antisémitisme : « Le général de Gaulle a sciemment, volontairement, ouvert une nouvelle période de l'histoire juive et peut-être de l'antisémitisme. Tout redevient possible, tout recommence. Pas question, certes, de persécutions : seulement de "malveillance". Pas le temps du mépris : le temps du soupçon ³⁸. »

Les dirigeants israéliens interprètent également les propos du président français comme des attaques à caractère antisémite ³⁹. Le Premier ministre, Levi Eshkol, exprime ses « profonds regrets » face à des propos qui « déforment l'histoire ». Le ministre des Affaires étrangères, Abba Eban, s'élève contre les adjectifs « dominateur » et « sûr de lui-même », jugés « péjoratifs ». Il convoque l'ambassadeur de France pour lui exprimer son étonnement de voir « les divergences de vues entre la France et Israël », initialement limitées aux conditions dans lesquelles la guerre s'est engagée, s'étendre à d'autres sujets. « C'est Israël et, derrière lui, le judaïsme qui est maintenant en cause ⁴⁰ », dit-il.

L'ancien leader David Ben Gourion, qui a revu rapidement de Gaulle à l'occasion de l'enterrement du chancelier allemand Konrad Adenauer, écrit une longue lettre à son ami français pour lui dire son trouble en entendant ces

« quelques propos attristants et inquiétants ». Dans sa réponse, de Gaulle explique qu'il n'y avait « rien de désobligeant à souligner le caractère grâce auquel ce peuple fort a pu survivre et rester lui-même après dix-neuf siècles passés dans des conditions terribles ». Toujours attaché à l'existence d'Israël, il répète que, en refusant d'écouter ses avertissements en juin et en prolongeant son occupation, l'État hébreu a dépassé « les bornes de la modération nécessaire ⁴¹ ».

« VOULEZ-VOUS POUSSER ISRAËL DANS LES BRAS
DES ÉTATS-UNIS ? »

La phrase controversée gardera tout son mystère. Mais l'attitude du Général, elle, ne laisse planer aucune ambiguïté : elle traduit un agacement certain et une prise de distance avec Israël. Déjà passablement refroidi, le climat devient polaire. Le Général n'est pas enclin à aider les Israéliens. « Nous leur avons donné cent avions avec lesquels ils ont conquis de larges territoires arabes. Si je leur donne cinquante Mirage, ils vont aller conquérir Damas et Le Caire ⁴² », confie-t-il à l'ambassadeur américain à Paris lors d'un dîner. L'ambassadeur israélien, Walter Eytan, n'a guère d'espoir. « [Le président français n'a pas] la patience d'écouter les plaintes concernant Israël et les juifs, et je n'ai aucun doute sur le fait que cet état d'esprit va empirer ⁴³ », écrit-il en février 1968.

Quelques semaines plus tard, lors d'une rencontre avec le Premier ministre Georges Pompidou, Walter Eytan réitère son souhait que soient livrés, comme le prévoit le contrat, les cinquante Mirage V de Dassault dont les deux tiers ont déjà été payés. « Si la réponse en ce qui concerne l'embargo n'était pas satisfaisante, le gouvernement d'Israël serait placé dans la nécessité d'acquérir aux États-Unis des avions Phantom. [...] Ce serait une reconversion déchirante pour l'armée de l'air israélienne et un tournant décisif dans les relations entre la France et Israël. Est-il dans l'intérêt de la France de pousser Israël dans les bras des États-Unis ? » demande-t-il. Respectant strictement les principes fixés par le Général, Georges Pompidou lui répond officiellement que « le gouvernement français ne peut envisager de livrer des Mirage V à Israël aussi longtemps que la paix n'est pas rétablie ou effectivement en voie de l'être dans cette région ⁴⁴ ».

DE GAULLE SURENCHÉRIT AVEC UN EMBARGO TOTAL
SUR LES ARMES

Avec les événements qui secouent la France en mai 1968 et déstabilisent le régime gaulliste, les Israéliens reprennent espoir. « Le gouvernement français est sous une pression intérieure constante pour autoriser l'expédition des avions,

venant de Dassault, des milieux d'affaires, de certains gaullistes, y compris Pompidou et Debré, lequel, contrairement à Couve de Murville, n'aime pas les Arabes », notent les diplomates américains en poste à Paris, qui suivent de près ce dossier sensible. Selon eux, les officiels israéliens continuent de parier sur un assouplissement de la position du Général. Des arguments économiques sont avancés, concernant notamment la sauvegarde de l'emploi, de même que les clauses juridiques des contrats signés. Et, poursuivent les experts américains, en vue des élections législatives qui se profilent en juin, « certains gaullistes se battent pour défendre leurs sièges, particulièrement en région parisienne, dans une demi-douzaine de circonscriptions où les votes juifs peuvent faire la différence ⁴⁵ ».

Finalement, le parti gaulliste remporte haut la main les élections de juin 1968. Dans la foulée, Georges Pompidou est écarté de Matignon au profit du fidèle Maurice Couve de Murville. Le 28 juin 1968, la Vieille Ville de Jérusalem est annexée par Israël, ce qui provoque des réactions négatives de la France, des États-Unis et de l'URSS. Les missions officielles israéliennes se succèdent à Paris pour tenter de débloquer le contrat des Mirage V. C'est peine perdue. De Gaulle ne lâche rien.

Selon l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, « il est clair qu'Israël tient à nos appareils et persiste à les espérer ». Même si son gouvernement est divisé sur la conduite à tenir, Levi Eshkol promet une « période dure » si la France ne change pas de position ⁴⁶. Quelques mois plus tard, le 28 décembre 1968, après un attentat contre un appareil de la compagnie aérienne El Al à Athènes, des commandos israéliens détruisent, en représailles, plusieurs avions sur l'aéroport de Beyrouth. Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne unanimement ce raid.

De Gaulle, que cette nouvelle initiative « inacceptable » de Tsalal contre un « pays ami » rend furieux, décide, le 3 janvier 1969, un embargo complet sur les ventes d'armes à Israël. Même les pièces détachées sont désormais proscrites. Le gouvernement de Levi Eshkol est embarrassé. Il pourrait réclamer à la France le remboursement des sommes déjà versées, mais il préférerait obtenir un jour les fameux Mirage V, dont son armée de l'air a cruellement besoin. Ses multiples tentatives se heurtent cependant à un mur.

L'embargo total décidé par de Gaulle provoque des secousses bien au-delà d'Israël. Aux États-Unis, notamment, la communauté juive est très remontée contre le Général : elle multiplie les manifestations anti-françaises, appelle au boycott des produits hexagonaux et envoie des lettres à l'Élysée. Le Dr Goldmann, président de

l'Organisation sioniste mondiale, lui ayant fait passer une demande d'audience par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France à Washington, de Gaulle fait répondre par son secrétaire général, Bernard Tricot, qu'il ne veut pas recevoir « de tels hommes ». « Non point, ajoute Bernard Tricot, par manque de considération ou de sympathie à leur égard, mais parce que, pour [le Général], il n'y a pas de problème entre le gouvernement et les juifs français ou étrangers, mais uniquement une divergence politique avec un État, celui d'Israël. Il jugerait fâcheux tout ce qui pourrait faire penser que, dans son esprit, une décision

comme celle de l'embargo, acte politique pris à l'égard d'un État déterminé, comporte un jugement moral à l'égard d'une catégorie d'hommes dispersés à travers le monde. Vous voyez se manifester une nouvelle fois dans ce raisonnement une rigueur sans complaisance qui tient peu compte du sentiment et de l'émotion ⁴⁷. »

L'ambassadeur israélien à Washington, le général Yitzhak Rabin, vainqueur de la guerre des Six-Jours et futur Premier ministre de son pays, résume alors crûment la situation : les relations franco-israéliennes ne s'amélioreront pas « tant que le président de Gaulle n'aura pas disparu ⁴⁸ ». Lorsque le Général, le 27 avril 1969, annonce sa démission à la suite de l'échec du référendum sur la réforme du Sénat et la régionalisation, c'est le soulagement à Jérusalem.

1. Lettre du Comité de coordination des anciens combattants résistants et déportés juifs de France, mars 1967, archives du gouvernement israélien, Israel State Archives (ISA). D'autres organisations juives de France appellent ainsi à voter pour des candidats « connus pour leur compréhension ou leur sympathie à l'égard d'Israël », comme Guy Mollet, Alexandre Sanguinetti ou Pierre Mendès France. Ces prises de position, mentionnées dans la presse israélienne, sont rapportées dans une note sur « Les organisations juives et les élections françaises », adressée par Christian d'Halloy, consul général de France à Jérusalem, au ministre des Affaires étrangères, 16 mars 1967, archives du ministère français des Affaires étrangères.

2. Compte rendu de l'entretien entre le ministre israélien des Affaires étrangères, Abba Eban, et le ministre français, Maurice Couve de Murville, 31 janvier 1966, archives du ministère français des Affaires étrangères.

3. Déclaration publique de Salomon Friedrich, directeur du comité Alliance France-Israël, à la suite d'un entretien avec Maurice Couve de Murville, retranscrite et transmise au gouvernement israélien, 3 mars 1967, archives du gouvernement israélien (ISA).

4. Message du Premier ministre Levi Eshkol au général de Gaulle, 15 janvier 1967, archives du gouvernement israélien (ISA).

5. « Crise israélo-arabe », note de la sous-direction du Levant, 23 mai 1967, « Documents diplomatiques français », 1967, tome 1, document 204, archives du ministère des Affaires étrangères.

6. Note hebdomadaire du conseiller diplomatique du président de la République, René de Saint-Léger, 18 mai 1967, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

7. Voir Michel Bar-Zohar, *Histoire secrète de la guerre d'Israël*, Fayard, 1968 ; rééd. J'ai lu, 1972, p. 7-20.

8. Message du Premier ministre Levi Eshkol au général de Gaulle, 19 mai 1967, archives du gouvernement israélien (ISA). La réponse de De Gaulle, dans laquelle il explique que nul ne doit donner « prétexte à des réactions dangereuses » et appelle à la concertation des « Quatre Grandes Puissances », est datée du 27 mai 1967, archives du gouvernement israélien (ISA).

9. Abba Eban, *Personal Witness. Israel Through My Eyes*, Putnam, 1992, p. 372-377 ; Michael B. Oren, *Six Days of War. June 1967 and the Making of the Modern Middle East*, Presidio Press, 2003, p. 100-101 ; Michel Bar-Zohar, *Histoire secrète de la guerre d'Israël*, op. cit., p. 128.

10. Rapporté au conseil des ministres par le général de Gaulle et cité dans Maurice Vaïsse, *La Grandeur*, op. cit., p. 635.

11. Samy Cohen, *De Gaulle, les gaullistes et Israël*, op. cit., p. 120. Maurice Couve de Murville, *Une politique étrangère*, op. cit., p. 469. Et Michel Bar-Zohar, *Histoire secrète de la guerre d'Israël*, op. cit., p. 127-132. Les citations concordent, mais il n'existe pas de compte rendu officiel de cet entretien dans les archives de l'Élysée.

12. Entretien entre le général de Gaulle et Abdel El Naggar, ambassadeur d'Égypte, 25 mai 1967, « Documents diplomatiques français », 1967, tome 1, document 213, archives du ministère français des Affaires étrangères.

13. Lettre du Premier ministre Levi Eshkol au général de Gaulle, 1^{er} juin 1967, archives du gouvernement israélien (ISA). Le même jour, l'ambassadeur de France à Tel-Aviv explique au ministre Abba Eban qu'il est de l'intérêt de la France qu'elle « ne paraisse pas prendre position », ce à quoi Eban répond qu'il est « incompréhensible que, face à une menace précise contre Israël, la France se taise ». Archives du gouvernement israélien (ISA).

14. Jacques Foccart, *Tous les soirs avec de Gaulle. Journal de l'Élysée*, tome 1, Fayard/Jeune Afrique, 1998,

p. 648.

15. Samy Cohen, *De Gaulle, les gaullistes et Israël*, op. cit., p. 121. De Gaulle le répète le jour même dans ces termes au roi Fayçal d'Arabie, de passage à Paris, 2 juin 1967, « Documents diplomatiques français », 1967, tome 1, document 243, archives du ministère français des Affaires étrangères.

16. De 1956 à 1967, Israël a été le premier client de la France en matière d'armement : l'Hexagone a vendu à l'État hébreu pour 1,4 milliard de francs (l'équivalent de 210 millions d'euros) d'équipements militaires. Source : note du ministère de la Défense, 8 février 1982, archives du ministère français des Affaires étrangères.

17. Samy Cohen, *De Gaulle, les gaullistes et Israël*, op. cit., p. 122.

18. « Audience chez M. », entretien entre Haïm Gamzu, ex-critique d'art israélien, directeur du Musée des arts de Tel-Aviv, et André Malraux, 4 juin 1967, archives du gouvernement israélien (ISA).

19. Note hebdomadaire du conseiller diplomatique du président de la République, René de Saint-Léger, 12 juin 1967, archives de la présidence de la République, 5AG1/645, Archives nationales.

20. Rapporté dans Maurice Vaisse, *La Grandeur*, op. cit., p. 643.

21. Entretien entre le général de Gaulle et Richard Nixon, 8 juin 1967, archives de la présidence de la République, Archives nationales. Lors d'une rencontre avec Nixon après que celui-ci a été élu président, le 28 février 1969, il réitérera ce raisonnement, précisant qu'il déplore la « situation fâcheuse » dans laquelle Israël s'est mise en attaquant en juin 1967. Entretien entre le général de Gaulle et le président Richard Nixon, 28 février 1969, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

22. Élie Barnavi lors du colloque « France-Israël 1948-2008 », mai 2008, université de Tel-Aviv.

23. « De Gaulle's Stepped-Up Anti-Americanism and the Crisis of French Foreign Policy », note du directeur du renseignement et de la recherche du département d'État, 26 juillet 1967, archives du département d'État, National Archives and Records Administration (NARA).

24. Cité dans la note hebdomadaire du conseiller diplomatique du président de la République, René de Saint-Léger, 19 juin 1967, archives de la présidence de la République, Archives nationales. Et télégramme de l'ambassadeur Rochereau de La Sablière au ministre Maurice Couve de Murville, 11 juin 1967, « Documents diplomatiques français », 1967, tome 1, document 286, archives du ministère français des Affaires étrangères.

25. Voir notamment le témoignage du général Moka Limon dans Miriam Rosman, *La France et Israël, 1947-1970*, op. cit., p. 204-207.

26. Note hebdomadaire du conseiller diplomatique du président de la République, René de Saint-Léger, 19 juin 1967, op. cit.

27. Rapporté dans « Le Moyen-Orient et l'embargo français sur les armes », note de la sous-direction du Levant, 5 janvier 1969, archives du ministère français des Affaires étrangères.

28. « France and the Arab-Israeli Crisis, Arms Policy », note de la CIA, 29 juin 1967, archives de la CIA.

29. Voir chapitre 6, « Pompidou : "La politique d'Israël est suicidaire" ».

30. « France and the Arab-Israeli Crisis, Arms Policy », op. cit.

31. Lettre de l'ambassadeur israélien à Paris, Walter Eytan, au ministère français des Affaires étrangères, 23 juin 1967, archives du gouvernement israélien (ISA).

32. Lettre de l'ambassadeur israélien Walter Eytan, 12 juillet 1967, archives du gouvernement israélien (ISA).

33. Télégramme de l'ambassadeur de France à Washington, Charles Lucet, à Maurice Couve de Murville, 9 août 1967, « Documents diplomatiques français », 1967, tome 2, document 73, archives du ministère français des Affaires étrangères.

34. Propos tenus par Abba Eban devant l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, rapportés dans la note hebdomadaire du conseiller diplomatique du président de la République, René de Saint-Léger, 4 août 1967, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

35. *Ibid.*

36. Conférence de presse du général de Gaulle, 27 novembre 1967. Voir l'extrait retranscrit en annexe.

37. Rapporté dans Samy Cohen, *De Gaulle, les gaullistes et Israël*, op. cit., p. 129.

38. Raymond Aron, *De Gaulle, Israël et les juifs*, Plon, 1968, p. 18.

39. « Anti-Semitism and de Gaulle », télégramme de l'ambassade américaine à Tel-Aviv, 4 décembre 1967, archives du département d'État, NARA.

40. Télégrammes de Bertrand Rochereau de La Sablière, ambassadeur de France à Tel-Aviv, rapportant son entrevue avec Abba Eban, 30 novembre 1967, archives du ministère français des Affaires étrangères. Voir l'intégralité de ce télégramme en annexe.

41. Lettre de David Ben Gourion à Charles de Gaulle, 6 décembre 1967 ; réponse de Charles de Gaulle à David Ben Gourion, 30 décembre 1967 ; *Textes officiels*, La Documentation française, 1968, n° 0.1888.

42. Rapporté dans un télégramme de l'ambassade d'Israël à Paris, janvier 1968, dossier embargo, archives du gouvernement israélien (ISA), et cité dans Miriam Rosman, *La France et Israël, 1947-1970*, op. cit., p. 227.

43. Rapporté dans un télégramme de l'ambassade d'Israël à Paris, 5 février 1968, dossier embargo,

archives du gouvernement israélien (ISA).

44. Entretien entre le Premier ministre, Georges Pompidou, et l'ambassadeur d'Israël à Paris, Walter Eytan, 19 mars 1968, note du 20 mars 1968, « Documents diplomatiques français », 1968, tome 1, document 198, archives du ministère français des Affaires étrangères.

45. « French Embargo on Israel Mirages », télégramme de l'ambassade des États-Unis à Paris, 20 juin 1968, archives du département d'État, NARA.

46. Lettre de l'ambassadeur de France en Israël, Francis Huré, à Bernard Tricot, secrétaire général de l'Élysée, 19 décembre 1968, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

47. Lettre de Bernard Tricot, secrétaire général de l'Élysée, à Charles Lucet, ambassadeur de France à Washington, 10 février 1969, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

48. André Scemama, « Jérusalem veut éviter d'aggraver ses rapports avec Paris », *Le Monde*, 15 janvier 1969.

CHAPITRE 5

« Mettez dehors les espions israéliens »

Paris, un soir de juillet 1967. Une voiture banalisée s'arrête devant l'ambassade d'Israël, avenue de Wagram, dans le XVII^e arrondissement. En sort un petit homme qui s'engouffre dans l'immeuble ultra-sécurisé, protégé par deux gardes du corps aux aguets.

Le mystérieux visiteur est le général Aharon « Arale » Yariv. Ce gradé de 47 ans originaire de Russie, qui a commandé la brigade du plateau du Golan, dirige l'Aman, le service de renseignement militaire israélien, moins connu que le Mossad. Un mois plus tôt, l'État hébreu a remporté un grand succès militaire, mais le général de Gaulle, pour le punir, a décrété, le 2 juin, un embargo partiel sur les armes françaises destinées aux pays engagés dans le conflit. Depuis, le gouvernement travailliste de Levi Eshkol, ses diplomates et ses militaires font le siège des ministères à Paris pour obtenir la levée de cette interdiction, qui risque d'affaiblir durablement l'armée israélienne.

Faute de résultats, Levi Eshkol a décidé de faire appel aux services secrets. Il s'agit d'abord de prendre le pouls à Paris et de profiter des bonnes relations que l'Aman a pu nouer avec le SDECE – les services extérieurs français –, qui a son siège dans la caserne Mortier, dans le XX^e arrondissement. Le général Yariv, qui parle bien le français, a pris rendez-vous avec son homologue, le général Eugène Guibaud, lequel est en fonction depuis dix-huit mois.

Ces réunions parisiennes ne se passent pas bien. Le chef de l'Aman se heurte à des responsables du renseignement qui affirment ne pas pouvoir l'aider à infléchir la position de l'Élysée sur l'embargo. De plus, à Jérusalem, on se méfie de plus en plus des services français. « Sommes-nous sûrs que les responsables des services de renseignement français ne sont pas en train d'établir des liens avec l'URSS ? Devons-nous continuer à être aussi francs et ouverts que nous l'avons été par le passé ? » s'interroge l'ambassadeur israélien en France, Walter Eytan, dans une lettre du 12 juillet 1967 où il mentionne le passage discret du patron de l'Aman à Paris.

Pour les services israéliens, l'heure est venue de passer à l'action clandestine, notamment pour récupérer les armements promis. Il en va de la sécurité nationale de l'État hébreu. À partir de l'été 1967, ils commencent à mettre en place des plans secrets et des opérations audacieuses en ce sens.

LE MOSSAD A DÉJÀ SAUVÉ DE GAULLE

Il s'agit d'un virage historique, car, jusqu'à présent, le Mossad et l'Aman ont plutôt travaillé en collaboration étroite avec leurs homologues de l'Hexagone. Avant même la fondation de l'État hébreu, la Direction de la sûreté du territoire (DST), alors dirigée par le très influent gaulliste Roger Wybot, donne un coup de main aux organisations juives pour faciliter l'émigration vers la Palestine depuis les ports français, notamment avec l'appareillage discret du navire *Exodus*, parti de Sète le 11 juillet 1947. Tout ce qui peut affaiblir la Grande-Bretagne, la puissance occupante de l'époque en Palestine, est vu d'un bon œil par les services français. Avec l'aval du ministre de l'Intérieur, Roger Wybot fait suivre en France les agents britanniques qui essaient de bloquer le départ des juifs. « Nous avons fait l'impossible pour ouvrir à ces errants la route de leur future patrie ² », confiera le patron de la DST.

Pendant la guerre de 1948, plusieurs agents français se rendent sur place pour aider les combattants de la Haganah, la résistance juive en Palestine. Cette alliance se renforce avec le déclenchement du conflit en Algérie, en 1954. Le Mossad et l'Aman ont des relais au sein de la communauté juive algérienne, et leur aide est très précieuse pour lutter contre les réseaux du FLN. Échanges d'informations sur les trafics d'armes en Méditerranée, localisation de chefs nationalistes, infiltrations en Égypte : la coopération est efficace. « L'Aman et le SDECE partageaient presque toutes leurs informations à propos de l'Égypte et du monde arabe, ainsi que des modes d'action sur place ³ », expliquera Yehoshafat Harkabi, ancien chef de l'Aman. De son côté, Roger Wybot soulignera les éminents services rendus par le renseignement israélien grâce à des « informations de première importance recueillies notamment au Caire ⁴ ».

Le patron de la DST se prend d'amitié pour son homologue du Mossad, Isser Harel, un petit homme aux yeux clairs et au teint buriné. Cet ancien combattant du Shai, les services secrets de la Haganah, dirigera le Mossad d'une main de fer jusqu'à sa démission en juin 1963. Un de ses hommes de confiance s'occupe du bureau du Mossad à Paris et supervise aussi les pays arabes : il s'agit d'un certain Yitzhak Shamir, vétéran des opérations armées du groupe nationaliste juif Stern pendant l'occupation britannique. Celui-ci deviendra ensuite député de droite à la Knesset et occupera le poste de ministre des Affaires étrangères et de Premier ministre.

Au lendemain de l'intervention militaire conjointe à Suez en 1956, les services des deux pays préparent ensemble des plans visant à éliminer le général Nasser,

qui menace Israël et soutient le FLN. Un soir de décembre 1956, un commando du service Action du SDECE accompagne des agents israéliens qui ont traversé le canal de Suez. Leur mission : enterrer trois cents kilos de TNT sous la place principale de Port-Saïd, où le leader égyptien doit venir prononcer un discours. Mais Nasser fait faux bond le jour prévu. Et une deuxième occasion est ratée, car il y a trop de civils aux alentours ⁵.

Scellée par une hostilité commune au raïs égyptien, l'alliance franco-israélienne du renseignement perdure durant plusieurs années, y compris après l'arrivée de De Gaulle au pouvoir en mai 1958. Le Mossad peut même s'enorgueillir d'avoir sauvé la vie du Général. Quelques mois avant sa visite à Paris en juin 1961, David Ben Gourion est informé que des extrémistes partisans de l'Algérie française préparent une tentative d'assassinat contre le président français. En effet, à la mi-mars 1961, un ancien officier de l'armée française rencontre l'adjoint de l'attaché militaire israélien à Paris et lui demande de l'aide pour mettre sur pied un attentat visant le Général ⁶. « La mort de De Gaulle n'est qu'un rêve, mais si ce rêve se réalise, la France serait sauvée ! » dit-il. Un premier projet a avorté en décembre 1960. Le nouveau plan consiste à faire assassiner de Gaulle en France par un agent arabe manipulé par le Mossad afin qu'on accuse le FLN et qu'on ne puisse pas remonter aux commanditaires réels. En échange de son assistance discrète, Israël obtiendrait, une fois de Gaulle éliminé, des garanties pour de futures livraisons gratuites d'armes françaises.

L'adjoint de l'attaché militaire s'empresse de faire part de ces confidences à l'ambassadeur d'Israël à Paris, Walter Eytan, lequel prévient aussitôt sa ministre, Golda Meir, ainsi que David Ben Gourion. Le Premier ministre israélien convoque une réunion de crise en présence du chef du Mossad, Isser Harel. « On doit tout de suite avertir de Gaulle », tranche-t-il. Il n'a aucune envie de mêler son pays à une telle affaire au moment où il tente d'entretenir de bonnes relations avec le président français.

Le chef du Mossad est chargé de prendre les choses en main. Le 29 mars 1961, un de ses adjoints est dépêché spécialement à Paris afin d'informer secrètement de ce complot le colonel Alain de Boissieu, gendre du Général, qui occupe le poste clé de chef du cabinet militaire à l'Élysée ⁷. Le SDECE est également averti, ce qui permet de déjouer l'attentat juste avant le putsch avorté des généraux à Alger, le 22 avril 1961 ⁸. Reconnaisant, de Gaulle remercie discrètement Ben Gourion et lui redit son « amitié » lors de son passage à Paris quelques semaines plus tard.

INGÉRENCES ISRAÉLIENNES EN AFRIQUE

Néanmoins, les contacts entre services se distendent progressivement. L'indépendance de l'Algérie en 1962 diminue l'intérêt du SDECE pour les échanges de renseignements sur l'Égypte et le FLN. Chaque service se concentre sur ses propres zones d'intérêt, au risque de se heurter parfois l'un à l'autre,

comme en Afrique. Les dirigeants israéliens, au premier rang desquels Ben Gourion, ne cachent pas qu'ils souhaitent étendre leur influence dans les pays en développement pour contrer l'URSS, alliée des pays arabes, et rompre leur isolement régional.

Cette stratégie des « alliances périphériques » les conduit à nouer des liens secrets avec la Turquie et l'Iran du shah, mais aussi avec de nombreux pays africains, comme l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Zaïre, la République centrafricaine (RCA), le Mali, la Côte d'Ivoire, le Liberia, le Ghana et l'Afrique du Sud. Israël tisse sa toile. Ses émissaires soutiennent les services secrets de certains de ces pays. Ils forment des gardes présidentielles, créent des écoles militaires, proposent des coopérations agricoles et des aides financières. « Au Ghana, une mission de deux cents Israéliens jouit de toute la confiance du pays, malgré la dictature, car les membres de cette mission travaillent avec idéalisme et désintéressement. À l'École de l'Air, des officiers israéliens ont pu faire voler des aviateurs ghanéens au bout de six mois », révèle Ben Gourion à de Gaulle lors de leur premier entretien, en juin 1960.

Cette ingérence en Afrique francophone, pré carré surveillé par Jacques Foccart, l'éminence grise du général de Gaulle à l'Élysée, suscite parfois quelques grincements de dents. C'est notamment le cas en RCA, où le conseiller militaire français s'émue, en 1966, de l'entrisme israélien. « La tactique a consisté à inciter, en toute occasion, les dirigeants de la RCA à s'émanciper, autant que possible, de la "tutelle" de l'ancien colonisateur, à entretenir la méfiance à notre égard, à leur conseiller de marcher dans le sens de l'Afrique nationaliste », écrit-il, reconnaissant que cela se révèle efficace : « Israël s'est ainsi acquis, à peu de frais, des positions solides, au point de nous gêner en certains domaines, notamment celui des services de sécurité, voire celui de la formation d'une armée pionnière 10. » Le putsch militaire qui, en janvier 1966, renverse le président Dacko, proche des Israéliens, au profit du colonel Bokassa, soutenu par le SDECE, permet cependant aux Français de contenir cette influence.

Le Mossad est en première ligne dans cette conquête de l'Afrique. Sous la direction de David Kimche, patron des opérations sur le continent, l'action clandestine se déploie tous azimuts. Ses agents voyagent avec de faux passeports, montent des sociétés écrans d'import-export, livrent des armes et développent une diplomatie parallèle. Ils s'implantent également dans un pays stratégique pour le camp occidental et très lié au monde arabo-musulman : le Maroc.

Dès la fin 1954, un agent spécial a visité toute l'Afrique du Nord et, anticipant de futures indépendances troublées, recommandé au patron du Mossad d'organiser rapidement l'*alya*, le retour des juifs sépharades en Israël. Durant l'été 1955, un plan d'opération a été approuvé par David Ben Gourion, consistant à implanter des équipes dédiées du Mossad, basées à Paris, pour organiser cet exode depuis le Maroc, la Tunisie et l'Algérie. « Le gouvernement [israélien] désirerait avoir des renseignements aussi complets que possible sur les pertes subies par les israélites nord-africains au cours des derniers événements survenus en Algérie et au Maroc. [...] Les autorités de Tel-Aviv sont prêtes à accueillir des juifs d'Afrique du Nord à la cadence de trois à quatre mille par mois 11 », a ainsi

rapporté un responsable du Quai d'Orsay. Un représentant israélien a déjà obtenu de Francis Lacoste, le Haut-commissaire français à Casablanca, l'autorisation de faire partir sept cents juifs marocains par mois ¹². Avec la survenue de violences sporadiques sur place, le flux s'est accéléré rapidement, en dépit de l'interdiction officielle d'émigrer vers Israël promulguée à la mi-1956 par les services du roi Mohamed V, père de l'indépendance marocaine. Des dizaines de milliers de juifs ont donc embarqué clandestinement à destination de Marseille, avant de repartir vers Haïfa, avec l'aide du Mossad et la complicité parfois active du SDECE.

LA TROUBLE IMPLICATION D'ISRAËL DANS LE MEURTRE DE BEN BARKA

Lorsque Mohamed V décède, en février 1961, son jeune successeur, Hassan II, adopte une politique un peu plus ouverte à l'égard d'Israël. Le souverain chérifien redoute les foucades de l'Égyptien Nasser et de ses voisins algériens. Des contacts sont noués avec les Israéliens, qui promettent d'aider le roi pour sa sécurité personnelle. De son côté, le royaume facilite à nouveau l'émigration des juifs – moyennant 50 à 250 dollars par personne. Début 1963, un représentant du Mossad rencontre secrètement à Paris le général Mohamed Oufkir, chargé des questions de sécurité. Les discussions portent sur une coopération plus étroite entre services secrets. Dans la foulée, en avril, le nouveau patron du Mossad, le général Meir Amit, qui a succédé à Isser Harel, est reçu par Hassan II dans son palais de Marrakech. Le colonel Oufkir se rend plusieurs fois en Israël par la suite pour approfondir ces bonnes relations ¹³.

Début 1965, le haut gradé marocain, devenu ministre de l'Intérieur, demande cette fois-ci aux Israéliens de l'aider à se débarrasser d'un des principaux dissidents du régime, Mehdi Ben Barka, qui embarrasse Hassan II ¹⁴. Meir Amit hésite à accéder à cette requête : son service a eu durant quelque temps des relations, y compris financières, avec l'opposant marocain, très influent dans les milieux progressistes du tiers-monde, avant de prendre des distances ¹⁵. Cependant, le maître-espion israélien ne peut refuser de rendre des services à ses amis de Rabat. En effet, ceux-ci lui fournissent de précieux renseignements. Ils promettent notamment de livrer le contenu des discussions du prochain sommet de la Ligue arabe, qui doit se tenir à Casablanca du 13 au 18 septembre 1965 – les commandants militaires y avoueront que leurs armées ne sont pas assez préparées pour une guerre contre Israël. Donner un coup de main aux Marocains pour neutraliser Ben Barka est sans doute le prix à payer pour cet accès privilégié aux secrets de la Ligue arabe.

— Que veulent-ils ? demande le Premier ministre Levi Eshkol lors d'un entretien avec le patron du Mossad, le 4 octobre 1965.

— Une chose simple, répond Amit : qu'on leur livre Ben Barka. On l'a trouvé

à Paris, et le roi Hassan II a donné ordre de le tuer. Ils nous ont dit : « On ne veut pas que vous le fassiez, on veut que vous nous aidiez ! »

Finalement, le Mossad se dit prêt à fournir une aide logistique pour cette opération, baptisée « Baba Batra »¹⁶.

Le général Oufkir et son adjoint Ahmed Dlimi font aussi appel à certains de leurs amis des services français pour organiser le rapt de Ben Barka, qui doit avoir lieu à Paris. L'opposant, condamné à mort par contumace dans son pays pour complot, a trouvé refuge en Suisse. Une équipe du Mossad le localise près d'un kiosque à journaux à Genève et transmet cette information à Oufkir. Les Israéliens et les Marocains élaborent ensuite un plan pour faire venir Ben Barka en France : une société de production le contacte dans le cadre d'un documentaire sur les mouvements révolutionnaires. Un journaliste lui donne rendez-vous à la brasserie Lipp, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Un honorable correspondant français du SDECE, Antoine Lopez, participe aux préparatifs. Des policiers prennent le relais, aidés par plusieurs gros bras du Milieu, pour organiser le piège. De son côté, Ahmed Dlimi débarque à Orly la veille du rapt. Dans la journée du 29 octobre 1965, Mehdi Ben Barka se rend au rendez-vous fixé. Il est enlevé à la sortie du restaurant Lipp par deux policiers français – payés par Dlimi –, qui lui demandent de les suivre. L'opposant marocain est conduit secrètement dans la villa d'un truand à Fontenay-le-Vicomte, où il est interrogé brutalement par Dlimi et ses sbires. Il décède dans des conditions obscures.

Selon les témoignages de plusieurs anciens agents israéliens, Dlimi aurait alors demandé de l'aide au Mossad pour se débarrasser du corps, tandis que le général Oufkir arrivait en urgence à Paris, accueilli par un haut responsable des services israéliens. La dépouille de Ben Barka aurait été embarquée pour être ensevelie dans une forêt de la région parisienne, probablement celle de Saint-Germain-en-Laye. Cette thèse n'a pas pu être démontrée dans le cadre de l'enquête judiciaire qui a été ouverte, mettant en cause plusieurs acteurs du drame, dont le général Oufkir et son adjoint Dlimi¹⁷. Le Mossad, s'il n'a peut-être pas participé directement à cet assassinat, y est en tout cas mêlé. Les services français sont également cités du fait de leurs liens avec plusieurs protagonistes de l'affaire, au courant de certains préparatifs. Le SDECE, qui surveillait épisodiquement Ben Barka, était alerté depuis longtemps de l'intention des Marocains de l'éliminer¹⁸.

DE GAULLE PUNIT LE MOSSAD

Furieux de cet enlèvement survenu en plein Paris et du scandale qui en découle, le général de Gaulle exige des sanctions contre le SDECE, dont le directeur, le général Paul Jacquier, est poussé à la retraite. Il se fâche également avec le Maroc, le roi Hassan II refusant de se séparer de son ministre de l'Intérieur².

Le président français soupçonne aussi une implication des agents du Mossad, ce qui renforce son animosité à leur encontre. Au lieu de rester totalement confidentielle, cette complicité sera partiellement révélée en Israël par les vives critiques formulées contre le patron du Mossad, Meir Amit, par son prédécesseur, Isser Harel, devenu en septembre 1965 le conseiller pour le renseignement du Premier ministre. Accusé par Harel d'être impliqué dans l'enlèvement et la mort de Ben Barka, le chef du Mossad nie toute participation en première ligne. Il admet que ses équipes ont joué un « rôle marginal », en fournissant des passeports et des voitures aux Marocains. Il insiste sur le fait que le Premier ministre a donné son feu vert à cette intervention, ce que ce dernier dément farouchement. Les enquêtes internes diligentées confirment l'accord préalable du chef du gouvernement. Isser Harel réclame la démission d'Eshkol et d'Amit.

Mais le risque de scandale est trop important. Le Premier ministre et le patron du Mossad restent en place pour le moment, tandis qu'Isser Harel, dépité, finit par démissionner de son poste en juin 1966 ³. En septembre 1966, un tabloïd israélien qui voulait publier des informations sur cette affaire sensible est censuré. Quelques mois plus tard, *France-Soir* et le *New York Times* reparlent de cette censure et d'une possible implication indirecte des Israéliens dans le kidnapping. Alarmé, le gouvernement de Jérusalem dément ²¹.

L'affaire Ben Barka conduit à des règlements de comptes, en France comme en Israël. Elle laisse aussi des traces dans les relations franco-israéliennes. De Gaulle, de plus en plus méfiant à l'égard de l'État hébreu d'une manière générale, entend démontrer qu'il n'est pas dupe de l'activisme souterrain qui vise à contourner l'embargo décrété le 2 juin 1967 sur les ventes d'armes à destination des pays du Moyen-Orient. Il ordonne au Mossad de fermer son bureau parisien, quartier général de ses opérations en Europe. Le service de renseignement est contraint de transférer une partie de ses activités à Bruxelles. Pour ses dirigeants, il s'agit clairement d'une mesure de rétorsion liée à l'affaire Ben Barka. « En réaction au meurtre de Ben Barka, le président français a ordonné que la base européenne du Mossad quitte Paris, et il a aussi donné pour consigne de mettre fin à la coopération entre les services de renseignement des deux pays ²² », rapportent des experts israéliens.

DES VEDETTES ENLEVÉES À CHERBOURG

Entre les services de l'État hébreu et la France, les ponts sont coupés. Après le raid israélien au Liban du 28 décembre 1968, le général de Gaulle se fâche. L'embargo partiel sur les armes devient total le 3 janvier 1969. Pour le gouvernement de Levi Eshkol, cette décision constitue une *casus belli*. Il faut à tout prix obtenir les armements déjà commandés ou promis. À Paris, le chef de la mission israélienne d'achats d'armes, le maréchal Mordechai Limon – surnommé « Moka » parce que son visage brunit au moindre rayon de soleil –, a toute

latitude pour atteindre ces objectifs.

Dans son bureau situé boulevard Malesherbes, protégé par un sas blindé, « Moka » s'occupe d'un gros dossier : celui des douze vedettes lance-missiles qui ont été commandées en mai 1965 par la Marine israélienne aux chantiers navals CMN, propriété de l'industriel Félix Amiot, à Cherbourg. Quelques semaines avant le déclenchement de la guerre des Six-Jours, des officiels se sont rendus dans le port normand pour assister à la cérémonie de réception du premier navire, baptisé *Mivtach*. L'embargo partiel de juin 1967 ne concerne pas ces vedettes défensives, dont quatre autres exemplaires ont été livrés les mois suivants, conformément aux plans prévus.

Informé dès la fin décembre 1968 par un haut responsable français de la Défense que de Gaulle risquait d'étendre l'embargo à toutes les exportations d'armement vers Israël, « Moka » a secrètement donné pour consigne à ses militaires présents à Cherbourg de faire partir deux vedettes supplémentaires, qui étaient presque achevées. Prétextant des essais en mer, les équipages des vedettes n° 6 et 7 quittent précipitamment les quais de l'arsenal, respectivement le 31 décembre 1968 et le 4 janvier 1969, jour d'entrée en vigueur de l'embargo total. Convoqué à Cherbourg par les autorités portuaires, un officier israélien s'entend reprocher d'avoir « violé l'hospitalité française ²³ ». Ses collègues sont expulsés de la base navale et doivent aller loger à l'hôtel.

Mais les Israéliens ne comptent pas renoncer aux cinq autres vedettes en cours de construction. Le nouveau Premier ministre, Golda Meir, qui prend ses fonctions en mars 1969, demande à l'Aman et au Mossad de lui proposer des idées. Une opération commando est envisagée. Golda Meir et le ministre de la Défense, Moshe Dayan, s'y opposent, craignant des réactions internationales trop violentes. Ils recommandent plutôt une action légale, quitte à organiser un montage rusé pour y parvenir.

Cette option est retenue, et le Mossad se met à la manœuvre avec « Moka » Limon pour monter ce qu'on appellera l'opération « Arche de Noé ²⁴ ». Les services secrets contactent Mila Brenner, un homme d'affaires qui dirige la Maritime Fruit Transport Company, une importante société israélienne de transport international. Le 15 octobre 1969, les avocats de Brenner, le cabinet Arias Fabrega & Fabrega, créent une société-écran au Panama nommée Starboat Oil & Shipping Services, avec un capital modeste de 10 000 dollars. Starboat est chargée de racheter officiellement les vedettes de Cherbourg, que le chantier CMN ne peut plus livrer à Israël. Un homme de paille doit servir de couverture à la transaction. L'armateur norvégien Martin Ole Siem, PDG du groupe Akers, spécialisé dans la construction de bateaux et qui fait déjà des affaires en Israël, accepte de se prêter au jeu en devenant le gérant de Starboat.

Au nom de cette société, le Norvégien prend contact, début novembre 1969, avec le chantier naval de Cherbourg : il prétend avoir justement besoin de cinq navires pour des travaux de forage pétrolier en mer. Les spécifications requises correspondent miraculeusement à celles des vedettes construites par les CMN. Pour le patron des chantiers navals, Félix Amiot, qui avait achevé la construction des cinq vedettes promises à Israël à ses frais, sans être sûr d'être payé, cette

demande tombe à pic.

Depuis son bureau parisien, « Moka » Limon facilite opportunément la transaction en renonçant à toute propriété sur ces navires, dont il avait réglé une partie. Apparemment, les officiels français n'y voient que du feu : le 18 novembre 1969, la commission chargée de passer en revue les exportations d'armement approuve aveuglément le rachat des vedettes par l'armateur norvégien, sans enquêter sur les dessous de la société Starboat, qui a déposé son dossier à la dernière minute ²⁵. Personne ne s'étonne non plus quand l'étrange client nordique réclame que des équipages militaires israéliens lui soient « prêtés » afin d'aller chercher les vedettes à Cherbourg « avant le 31 janvier 1970 », selon l'échéance prévue par les contrats.

L'opération secrète se poursuit sans incident. Les marins israéliens arrivent par petits groupes à Cherbourg. Cependant, le 17 décembre 1969, le quotidien britannique *Daily Telegraph* évoque, sans en savoir plus, le sort incertain de ces vedettes stationnées sur les quais. Le journal précise que l'ambassade d'Israël a affirmé n'être au courant de rien. En réalité, un diplomate a confié que l'ambassade n'avait « pas intérêt à ce que l'on en parle », ce qui a accru la curiosité du journaliste ²⁶. Cet article inquiète un peu les Israéliens et attire l'attention du SDECE, qui demande aux Renseignements généraux de la Manche d'enquêter sur place. Leur conclusion, le 20 décembre 1969, est limpide : « Selon des renseignements qui nous sont parvenus, ces vedettes quitteraient prochainement Cherbourg de façon légale. Elles feraient l'objet d'une vente fictive à un pays d'Europe du Nord et gagneraient Israël par la suite ²⁷. » Transmis aux autorités, ce rapport ne provoque aucune réaction au sein de l'administration française.

Profitant de la trêve de Noël, les équipages israéliens prennent la mer à 2 heures dans la nuit du 24 au 25 décembre. La veille, certains ont fêté leur départ avec l'armateur Félix Amiot et l'amiral « Moka » Limon, arrivé quelques heures plus tôt à Cherbourg avec un agent du Mossad pour s'assurer que le plan fonctionne parfaitement. La disparition des vedettes ne commence à filtrer dans les médias que le lendemain soir.

Le gouvernement est pris au dépourvu : pendant trois jours, nul ne sait où sont les bateaux, qui devaient officiellement faire route vers la Norvège. Le 28 décembre, apprenant qu'ils ont été repérés à Gibraltar lors d'un ravitaillement, le ministre des Affaires étrangères, Maurice Schumann, convoque un diplomate israélien à Paris, Eytan Ron, pour l'avertir : si les vedettes débarquaient dans un port israélien – ce que le ministre ne veut pas croire au vu des courriers officiels et d'un communiqué rassurant de l'ambassade –, « les conséquences en seraient assez sérieuses », et le gouvernement israélien devrait assumer les « responsabilités très graves ²⁸ » qu'il aurait prises. Pour sa part, le ministre de la Défense, Michel Debré, envisage de bombarder les vedettes en Méditerranée. Des avions sont dépêchés sur zone pour les surveiller. Michel Debré doit cependant renoncer à cette opération sous la pression du président Georges Pompidou, qui craint une crise ouverte avec Israël. Le 31 décembre 1969, les vedettes accostent finalement dans le port d'Haïfa. Officiellement, elles sont prêtées par Starboat à une société civile israélienne...

La supercherie crée un scandale en France. Plusieurs hauts responsables de la défense sont démis de leurs fonctions pour avoir, au minimum, manqué de vigilance. Convoqué le 1^{er} janvier 1970 au Quai d'Orsay, l'ambassadeur israélien Walter Eytan affronte un ministre en colère. Maurice Schumann lui annonce que, conformément à une décision du gouvernement datant de la veille, les discussions sur un éventuel allègement de l'embargo sont « ajournées *sine die* ». « Tous les efforts que j'avais entrepris pour tenter d'améliorer les relations franco-israéliennes sont aujourd'hui ruinés ²⁹ », regrette Schumann. Il ajoute que le ministère de la Défense coupe tous les ponts avec le bureau d'achat israélien à Paris. Son responsable, « Moka » Limon, est prié de quitter la France. Ce dernier sera reçu en héros chez lui par le général Moshe Dayan, fier de cette opération menée au nez et à la barbe des Français.

À l'Élysée, Georges Pompidou prend cette affaire comme un affront personnel. « Il [était] furieux contre Israël. Il pens[ait] qu'on a[vait] manigancé Cherbourg exprès pour se moquer de lui ³⁰ », indiquera l'ambassadeur Asher Ben Nathan, qui prendra son poste à Paris quelques mois plus tard. Le président français, en effet, n'est pas dupe des manœuvres israéliennes ni des complicités françaises qui ont permis cet « enlèvement ». « Je pense qu'ils ont voulu nous mettre dans l'embarras et montrer qu'on peut se jouer de nous, confiera-t-il. Peut-être aussi est-ce une affaire montée par les services spéciaux, qui aiment toujours monter des coups à la James Bond ³¹. »

DES PLANS DE MIRAGE III DÉROBÉS EN SUISSE

La colère du président Pompidou est d'autant plus grande que le Mossad et l'Aman mènent au même moment une autre opération audacieuse pour contourner l'embargo. Redoutant dès juin 1967 d'être bientôt privés des Mirage français, les responsables du ministère de la Défense espèrent trouver d'autres avions à l'étranger, comme les Phantom américains. Mais ils demeurent attachés aux performances des Mirage de Dassault, qui ont fait leurs preuves. De nombreux ingénieurs et militaires israéliens ont coopéré techniquement avec les bureaux d'études de l'avionneur français.

Après la première décision d'embargo du général de Gaulle, ces experts sont incités à augmenter au plus vite les capacités de la société Industries aéronautiques israéliennes (IAI), qui est en train de monter en puissance. « L'embargo de De Gaulle a créé un choc. Cela nous a obligés à développer notre propre industrie aéronautique et spatiale ³² », confirme David Harari, un ingénieur français qui a émigré en Israël en 1970 et participé aux programmes aéronautiques et spatiaux de l'État hébreu. La société IAI a obtenu quelques licences de fabrication, et elle assure déjà la maintenance des Mystère et des Mirage III de l'armée de l'air. Elle se penche désormais sur un futur projet de chasseur pré-baptisé Super-Mirage, qui est en réalité un dérivé du Mirage III.

Pour accélérer sa conception, les services secrets israéliens se mobilisent depuis des mois. Le Mossad, l'Aman et un troisième service encore plus confidentiel nommé Lakam, chargé de l'espionnage technologique à l'étranger pour le compte du ministère de la Défense, activent tous leurs réseaux. En Suisse, un dénommé Alfred Frauenknecht est approché par le Mossad en 1968. Cet ingénieur discret et bon vivant, qui réside dans la banlieue de Zurich, dirige un des départements de Sulzer, industriel suisse fabriquant sous licence le moteur Atar, lequel doit équiper les Mirage III vendus à l'armée helvétique. Il voit passer sur son bureau une bonne partie des plans du constructeur, qu'il est censé détruire ensuite dans un incinérateur. Convaincu d'aider Israël « par sympathie », l'ingénieur suisse transmet en réalité plus de deux cent mille documents au Mossad pendant dix-huit mois, moyennant une confortable somme de deux cent mille dollars versée sur dix comptes bancaires différents.

Un jour d'octobre 1969, un homme d'affaires suisse découvre par hasard dans un de ses magasins, à Zurich, des documents estampillés « Affaires militaires secrètes ». Ils ont été cachés là par un de ses cadres, complice de Frauenknecht. Les deux suspects sont interpellés quelques jours plus tard. « C'est le cas d'espionnage le plus grave qui ait eu lieu dans notre pays depuis la Seconde Guerre mondiale ³³ », déclare le procureur de la Confédération helvétique, Hans Waldner, en rendant publique cette affaire. L'attaché militaire israélien à Berne est prié de faire ses bagages. À Paris, les industriels français, les services de renseignement, le gouvernement et le président de la République sont informés de cette sombre histoire qui confirme la volonté israélienne de les espionner.

La fuite massive de documents en provenance de Suisse donne en tout cas un coup de pouce aux projets de Super-Mirage israélien. Les ingénieurs équiperont ensuite cet avion avec des réacteurs américains fournis par General Electric. À l'arrivée, le super-chasseur portant l'étoile de David, renommé Kfir (« Lionceau ») et dont le premier prototype volera en octobre 1970, fera les beaux jours de la société IAI. Lorsque celle-ci, en 1975, annoncera sa volonté d'exporter le Kfir, le ministre israélien de la Défense, Shimon Peres, le présentera comme « la synthèse entre l'élégance française et la puissance américaine », sans évoquer sa parenté évidente avec le Mirage III, due en partie à l'opération Frauenknecht. Le groupe Dassault, malgré ses bonnes relations historiques avec l'État hébreu, exprimera officiellement son mécontentement de voir un avion de chasse dérivé de ses modèles lui faire concurrence ³⁴.

Et les services secrets israéliens n'en sont pas à leur coup d'essai. Fin 1969, alors que l'embargo sur les Mirage V n'est pas levé et qu'ils s'apprentent à dérober les vedettes à Cherbourg, ils décident de frapper encore plus fort. Leur but : déstabiliser directement le président Pompidou.

1. Lettre de l'ambassadeur israélien à Paris, Walter Eytan, 12 juillet 1967, *op. cit.*

2. Philippe Bernert, *Roger Wybot ou la bataille pour la DST*, Presses de la Cité, 1975, p. 152-158.

3. Ian Black et Benny Morris, *Israel's Secret Wars. The Untold History of the Israeli Intelligence*, Hamish

Hamilton, 1991, p. 172.

4. Philippe Bernert, *Roger Wybot ou la bataille pour la DST*, op. cit., p. 159.

5. Voir Uri Dan, *Mossad. 50 ans de guerre secrète*, Presses de la Cité, 1995, p. 40-42.

6. Ian Black et Benny Morris, *Israel's Secret Wars*, op. cit., p. 174.

7. Michel Bar-Zohar, *J'ai risqué ma vie. Isser Harel, le numéro 1 des services secrets israéliens*, Fayard, 1971 ; rééd. J'ai lu, 1973, p. 360-367.

8. Cette tentative d'attentat contre de Gaulle en précède d'autres, notamment le 8 septembre 1961 à Pont-sur-Seine et le 22 août 1962 au Petit-Clamart.

9. Entretien du général de Gaulle avec David Ben Gourion, 14 juin 1960, op. cit. Voir le chapitre 3 et l'intégralité de l'entretien en annexe.

10. Rapport annuel 1966 du conseiller militaire à l'ambassade de France auprès de la RCA, 18 novembre 1966, Service historique de la Défense, cité dans Samuel Laurent (dir.), *Les espions français parlent. Archives et témoignages inédits des services secrets français*, Nouveau Monde Éditions, 2011, p. 215.

11. « Conversation avec le chargé d'affaires d'Israël », note de la direction d'Afrique-Levant, 31 août 1955, archives du ministère des Affaires étrangères.

12. Ian Black et Benny Morris, *Israel's Secret Wars*, op. cit., p. 175.

13. Sur les relations entre le Mossad et Israël, voir notamment Ian Black et Benny Morris, *Israel's Secret Wars*, op. cit., p. 203 ; Yossi Melman et Dan Raviv, *The Imperfect Spies. The History of Israeli Intelligence*, Sidgwick & Jackson, 1989, p. 175 ; « Début des relations secrètes entre le Maroc et Israël », interview de Yigal Bin-Nun, *Le Journal hebdomadaire* (Casablanca), n° 167, 3-9 juillet 2004.

14. Les journalistes Ronen Bergman et Shlomo Nakdimon, qui ont eu accès à des documents israéliens et à des témoins, dont Meir Amit, estiment qu'il s'agissait bien d'un plan d'assassinat. L'historien Yigal Bin-Nun avance, sur la foi d'autres témoignages, que le but n'était pas de tuer Ben Barka, mais seulement de l'enlever et de le ramener au Maroc pour une réconciliation, et que le rapt a mal tourné. Ronen Bergman et Shlomo Nakdimon, « The Ghosts of Saint-Germain forest », *Yediot Aharonot*, 23 mars 2015. Yigal Bin-Nun, « Les agents du Mossad et la mort de Mehdi Ben Barka », *Tribune juive*, 1^{er} avril 2015.

15. Sur les contacts entre Ben Barka et les Israéliens à partir de 1960, voir Yigal Bin-Nun, « Ben Barka a flirté avec le Mossad », *Maroc-Hebdo*, 15 mai 2008.

16. Sur l'implication du Mossad dans l'affaire Ben Barka, voir Ronen Bergman et Shlomo Nakdimon, « The Ghosts of Saint-Germain forest », art. cité.

17. Sur le volet judiciaire, voir notamment Maurice Buttin, *Ben Barka, Hassan II, De Gaulle. Ce que je sais d'eux*, Karthala, 2010 ; Bernard Violet, *L'Affaire Ben Barka*, Fayard, 1991 ; et Joan Tilouine, Charlotte Bozonnet, Jacques Follorou, « Affaire Ben Barka, l'histoire d'une trahison », *Le Monde*, 3 novembre 2017.

18. Voir les documents du SDECE cités dans Joan Tilouine, Charlotte Bozonnet, Jacques Follorou, « Mehdi Ben Barka, un homme à abattre ? », *Le Monde*, 5 novembre 2017.

19. Voir notamment le télégramme du ministre Maurice Couve de Murville à l'ambassadeur de France à Rabat, 21 janvier 1966, et le télégramme de l'ambassadeur rapportant l'embarras d'Hassan II, 24 janvier 1966, « Documents diplomatiques français », 1966, tome 1, documents 48 et 53, archives du ministère français des Affaires étrangères. Le général Mohamed Oufkir sera exécuté au Maroc en août 1972, tandis que le général Ahmed Dlimi mourra dans un « accident de voiture » en janvier 1983.

20. Sur les conséquences de l'affaire Ben Barka en Israël, voir Ronen Bergman et Shlomo Nakdimon, « The Ghosts of Saint-Germain forest », art. cité ; et, avant eux, Uri Dan, *Mossad. 50 ans de guerre secrète*, op. cit., p. 147-153 ; Ian Black et Benny Morris, *Israel's Secret Wars*, op. cit., p. 202-205 ; Yossi Melman et Dan Raviv, *The Imperfect Spies*, op. cit., p. 177-179.

21. « A Moroccan link denied by Israel », *New York Times*, 21 février 1967 ; et transcription de la réunion du cabinet de sécurité du gouvernement israélien à la suite de la parution de cet article, février 1967, archives du gouvernement israélien (ISA).

22. Yossi Melman et Dan Raviv, *The Imperfect Spies*, op. cit., p. 176.

23. Justin Lecarpentier, *Rapt à Cherbourg. L'affaire des vedettes israéliennes*, Éditions L'ancre de marine, 2010, p. 34.

24. Gordon Thomas, *Gideon's Spies. The Secret History of the Mossad*, Thomas Dunn Books, 2005, p. 287.

25. Jean-René Fenwick, *Les Vedettes de Cherbourg. Une action du S.R. israélien en France*, Elsevier, 1976, p. 145-150.

26. Anthony Mann, « France Holds on to Gunboats for Israel », *Daily Telegraph*, 17 décembre 1969. Et la réaction de l'ambassade par son ancien porte-parole Avi Primor, *Le Triangle des passions*, op. cit., p. 205.

27. « Matériels militaires à destination d'Israël », note de renseignement, 20 décembre 1969, Renseignements généraux de Cherbourg, citée dans Abraham Rabinovich, *The Boats of Cherbourg. The Secret Israeli Operation That Revolutionized Naval Warfare*, Naval Institute Press, 1997, p. 111.

28. Entretien entre le ministre des Affaires étrangères, Maurice Schumann, et le chargé d'affaires israélien, Eytan Ron, 28 décembre 1969, « Documents diplomatiques français », 1969, tome 2, document 400, archives du ministère français des Affaires étrangères.

29. Entretien entre le ministre des Affaires étrangères, Maurice Schumann, et l'ambassadeur d'Israël à Paris, Walter Eytan, 1^{er} janvier 1970, télégramme du 2 janvier 1970, archives du ministère français des Affaires étrangères.

30. Rapporté dans Miriam Rosman, *La France et Israël, 1947-1970*, op. cit., p. 252.

31. Entretien entre le président Georges Pompidou et le chancelier allemand Willy Brandt, 31 janvier 1970, archives de la présidence de la République, Archives nationales, cité dans Éric Roussel, *Georges Pompidou*, Perrin, coll. « Tempus », 2004, p. 347.

32. Entretien de David Harari avec l'auteur, 9 novembre 2017, en marge du colloque « Israël, le Moyen-Orient et la sécurité de l'Europe », École militaire, Paris.

33. Rapporté dans Jack Gee, *Le Mirage. « Arme secrète » de la politique française*, Albin Michel, 1971, p. 220-221. Alfred Frauenknecht sera condamné à quatre ans et demi de prison en 1971. Voir « Swiss Says He Sold Jet Plans to Israel », *New York Times*, 20 avril 1971.

34. Voir « Présentation d'un avion de chasse construit en Israël », télégramme de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, 17 avril 1975 ; et « La presse israélienne et la commercialisation de l'avion de combat Kfir », télégramme de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, 26 juin 1975, affaires militaires, direction d'Afrique du Nord et du Levant, archives du ministère français des Affaires étrangères.

CHAPITRE 6

Pompidou : « La politique d'Israël est suicidaire ! »

La première déflagration a lieu le 19 décembre 1969. Ce jour-là, le *New York Times* publie un article à sensation. Il révèle que la France négocie la vente de plus de cinquante Mirage V et deux cents chars à la Libye pour un montant record estimé à 400 millions de dollars¹. Depuis le 1^{er} septembre, la Libye est dirigée par le colonel Kadhafi, à la tête d'une junte militaire qui a déposé le roi Idriss. Kadhafi a appelé l'Égypte à s'unir à la Libye pour former une seule grande République arabe et pouvoir ainsi attaquer Israël. L'information du *New York Times*, si elle est exacte, constitue une véritable bombe : la France, tout en continuant de refuser de livrer à Israël les avions de chasse ultra-modernes promis depuis 1966, s'apprêterait à en armer un pays résolu à anéantir l'État hébreu ! « Selon des diplomates, le contrat serait si important qu'il laisse supposer que des avions et des chars seront prêtés à la future République arabe unie pour être utilisés lors de combats frontaliers avec Israël », avance le *New York Times*, précisant que la Libye, à ce jour, n'a pas besoin de tels équipements, puisqu'elle n'est menacée par personne.

Aussitôt, la presse israélienne s'enflamme. « Le gouvernement révolutionnaire libyen pose de nombreux jalons en France pour faire comprendre qu'il est prêt à acheter une partie des cinquante Mirage israéliens retenus par l'embargo² », croit savoir le correspondant parisien du *Jerusalem Post*.

Pour Georges Pompidou, cette publication n'est pas innocente. « J'ai essayé moi-même de vous informer aussitôt que possible de l'affaire libyenne, mais les services israéliens en savaient autant que moi et ils m'ont toujours précédé de 24 heures³ », confiera-t-il quelques semaines plus tard au président américain Richard Nixon lors d'une visite à Washington. Le chef de l'État français ne doute pas une seconde que le Mossad ou le renseignement militaire israélien ont facilité ces révélations dans la presse américaine, ainsi que celles qui ont suivi. La

proximité militaire entre la France et Israël explique, selon lui, la fuite d'informations confidentielles, tout comme elle a pu jouer dans l'escapade concomitante des vedettes de Cherbourg. « Il faut comprendre que les forces françaises et israéliennes ont eu les contacts les plus étroits depuis dix ans », précisera Pompidou à son homologue américain.

Cette « affaire libyenne » est particulièrement embarrassante pour le président français et son gouvernement. Car les informations du *New York Times* sont globalement fondées. Elles proviennent de renseignements collectés auprès d'un cercle restreint d'initiés qui ont connaissance de négociations très sensibles censées n'être rendues publiques que plusieurs semaines plus tard, de manière à préparer le terrain diplomatique.

ACCORD SECRET AVEC LES LIBYENS

En réalité, quelques jours après le coup d'État du colonel Kadhafi à Tripoli, des contacts ont été pris par des émissaires du ministère français de la Défense pour étudier un possible gros contrat d'armement français comprenant des Mirage. Le jeune dirigeant libyen semble enthousiaste, car il veut se doter rapidement des meilleurs équipements militaires. Averti fin septembre 1969 par un télégramme de l'ambassadeur de France à Tripoli, le président Pompidou n'est pas très satisfait de cette précipitation. « Cette histoire de Mirage ne me plaît pas du tout. En tout cas, je n'admets pas qu'on la traite de cette manière ⁴ », écrit-il en marge d'une note de son conseiller diplomatique. Le 15 octobre, le colonel Kadhafi réitère devant l'ambassadeur français à Tripoli sa volonté d'acheter des avions de chasse. Georges Pompidou pressent que le sujet risque de devenir un casse-tête. Il souhaite en parler au plus vite avec ses ministres des Affaires étrangères et de la Défense. Malgré ses réticences initiales, le gouvernement français donne, fin octobre, son feu vert de principe à ces pourparlers, qui doivent avoir lieu avec une délégation libyenne « de rang moyen, qui viendrait sans publicité à Paris ⁵ ».

Les responsables libyens mandatés, qui arrivent dans la capitale sous le pudique nom de code de « Groupe L », logent à l'hôtel George V, près des Champs-Élysées. Ils négocient avec des officiels du ministère de la Défense, à l'hôtel de Brienne, où leur passage est sans doute remarqué par les services israéliens et américains. Craignant les possibles retombées diplomatiques d'un contrat exceptionnel avec un pays ennemi d'Israël, le groupe Dassault fait d'abord tout pour décourager les acheteurs libyens. Sans succès : ceux-ci ne négocient pas le montant du contrat. Ils proposent de verser des arrhes immédiatement et souhaitent que la France forme leurs futurs pilotes ⁶. L'industriel ne peut refuser une telle manne à l'heure où ses autres contrats à l'exportation sont incertains.

Un premier protocole d'accord est signé secrètement entre les gouvernements français et libyen le 26 novembre 1969 ⁷. Il porte notamment sur la fourniture de cent dix Mirage V, mais aussi de missiles pour les armer, d'autres missiles de

défense, de bombes et de chars. Un véritable arsenal acheté comptant. Une clause stipule que les avions de chasse ne pourront pas être envoyés dans un autre pays, par exemple l'Égypte, sans accord préalable de la France. Enfin, Paris souhaite que la Libye ne fasse pas trop de publicité autour de cette transaction, demandant même qu'on ne parle officiellement que de cinquante Mirage, pour en minimiser la portée aux yeux d'Israël.

Les services israéliens vont se charger de faire fuiter les renseignements sur le deal franco-libyen. Ils veulent prendre Pompidou de vitesse, mettre la France dans une position intenable et inciter, par réaction, le Congrès américain à accepter la livraison des avions Phantom promis à Israël un an auparavant.

« POMPIDOU EST UN CYNIQUE MARCHAND DE MORT ! »

De fait, l'article du *New York Times* met l'exécutif français en porte-à-faux. Sans attendre la confirmation du contrat libyen, un haut responsable du ministère israélien des Affaires étrangères fait aussitôt savoir au diplomate français Louis Roux que son pays ressentirait « un grand choc » si la France vendait vraiment à la Libye des avions similaires à ceux qui sont placés sous embargo pour Israël. « Tous les espoirs d'amélioration patients de nos relations seraient anéantis par la conclusion d'un tel contrat », précise l'Israélien, qui fait référence à des engagements pris fin octobre par le ministre français des Affaires étrangères pour qu'aucun des cinquante Mirage promis à Israël ne soit livré à des pays tiers hostiles. Autrement dit, si Paris vend des Mirage à la Libye, comme la presse l'a laissé entendre, c'est un nouveau *casus belli*.

La France se sent obligée de démentir l'existence d'un tel accord, tout en évoquant des « conversations commerciales », tandis que le ministre libyen des Affaires étrangères parle d'un « conte inventé pour camoufler une nouvelle vente importante à Israël d'armes américaines ». Mais, début janvier 1970, d'autres révélations dans la presse internationale contraignent le gouvernement français à avouer la vérité : le 9 janvier 1970, il confirme la future vente des avions à la Libye.

En Israël, les autorités accusent la France de trahir son allié et de manquer « totalement de conscience morale ». Ces propos entraînent la convocation de l'ambassadeur israélien au Quai d'Orsay. Il se voit administrer un nouvel avertissement, après celui concernant les vedettes de Cherbourg : « Le président de la République avait limité sa réaction. [...] Mais je tiens à vous en avertir, nous serions obligés d'aller plus loin si la campagne que vous avez déclenchée contre nous se poursuit » ! »

Interrogé sur le contrat libyen par les autorités américaines, qui se disent, elles aussi, inquiètes, le ministre des Affaires étrangères, Maurice Schumann, en minimise la portée. Selon lui, seuls vingt-huit Mirage seraient livrés dans les deux prochaines années, les livraisons suivantes dépendant « de la situation générale, de

l'état de nos relations avec d'autres pays et des conditions de notre industrie aéronautique ¹⁰ ». Ces réassurances ne suffisent pas à éteindre la polémique qui se propage en Israël et dans la diaspora outre-Atlantique. Les piques contre la France, soupçonnée de céder à des intérêts mercantiles et d'attiser la course aux armements, se multiplient. « La folie sans la grandeur », titre le *Washington Post*.

Ce climat délétère s'envenime, alors même que le président Pompidou doit faire sa première visite officielle aux États-Unis et rencontrer le président Nixon. Des parlementaires américains protestent contre l'attitude de la France, qui va accroître les menaces pesant sur Israël. L'un d'eux prévient qu'il refuse que le président français visite sa ville. « Les juifs et les non-juifs inquiets de la situation au Proche-Orient estiment que Pompidou est un cynique marchand de mort. [...] Les groupes de jeunes juifs vont organiser pour Pompidou un accueil qui lui rappellera les émeutes étudiantes de 1968 à Paris ¹¹ », prévient le *Jewish Advocate*, un journal de Boston.

Avant son départ, Georges Pompidou reçoit à l'Élysée son ami André Meyer, patron de la puissante banque Lazard Frères, à New York, qui lui recommande d'infléchir sa politique au Proche-Orient s'il veut retrouver une crédibilité internationale.

— Ce n'est pas possible, rétorque le président.

— Alors, levez l'embargo sur les cinquante Mirage vendus à Israël, au fur et à mesure que vous livrez vos cinquante premiers Mirage à la Libye, suggère André Meyer.

— Il n'en est pas question ¹², répond Pompidou.

« JE NE SUIS PAS ANTISÉMITES ! »

Décidé à ne pas se laisser impressionner, le président de la République entame sa visite outre-Atlantique le 23 février 1970. Sachant qu'il n'y sera pas bien accueilli, il a hésité jusqu'au dernier moment à raccourcir le voyage, qui doit le conduire à Washington, Cap Canaveral, San Francisco, Chicago et New York. Il a finalement maintenu toutes les étapes, qui s'annoncent agitées.

L'accueil du président Nixon, qui le reçoit le 26 février à la Maison-Blanche, est plutôt cordial. Face à lui, Pompidou minore l'importance du contrat des Mirage : « La Libye, très franchement, cela m'aurait arrangé de lui vendre moins d'avions. De toute façon, les Libyens se sont engagés à ne pas céder leurs avions à quiconque et à ne pas les baser ailleurs que sur le territoire libyen. Il n'en reste pas moins qu'on ne sait jamais avec des engagements orientaux, qu'ils soient israéliens ou arabes. Mais le fait est que les Mirage n'ont pas un rayon d'action suffisant pour aller jusqu'au Sinaï et en revenir. [...] Enfin, je puis vous l'assurer, nos fournitures se feront au rythme le plus lent possible, nous formerons des pilotes avec précaution et lenteur. Il faut gagner du temps. » Pessimiste sur la situation au Proche-Orient, Georges Pompidou voit poindre le « problème palestinien » et

ajoute ce commentaire acerbe : « Une dernière remarque à propos des dirigeants israéliens : bien que [le ministre des Affaires étrangères] Eban ait dit sur moi des choses désagréables, il est le plus modéré de tous ; quant à Golda Meir, elle est terrible ¹³ ! »

La suite du voyage aux États-Unis tourne au désastre. Des pancartes conspuent le président français partout où il passe, avec des slogans comme « J'accuse Pompidou », « Pompidou, rentre chez toi ! » ou « Honte à la perfidie française ! » La moitié des membres du Congrès désertent la salle lorsqu'il vient y prononcer un discours. Le 28 février 1970, à Chicago, alors qu'ils quittent l'hôtel Palmer House après un dîner officiel, Georges Pompidou et son épouse sont bousculés par une foule de manifestants mobilisés à l'appel d'organisations juives. Ces derniers leur crachent au visage, sans aucune réaction de la police. Choqué, le chef de l'État français menace d'écourter son voyage. Il dénonce les incidents de Chicago, qui ont « mis une tache sur le front de l'Amérique ». Le président Nixon lui présente ses excuses et vient assister à un dîner en son honneur à l'hôtel Waldorf Astoria, à New York. Mais l'ambiance reste tendue.

Interrogé par des journalistes au sujet de son refus de rencontrer des représentants d'organisations juives à New York, Pompidou répond : « Ces entretiens me paraissent à certains moments inutiles et même dommageables. J'ai eu les mêmes avec les dirigeants des communautés de Chicago. Ces entretiens ont été extrêmement francs, courtois, extrêmement compréhensifs. [...] Et puis, cela n'a rien changé à rien [...] dès lors que certains membres de cette communauté, de toute évidence, ont une autre attitude. Et j'ajouterai deux mots : le premier, c'est qu'il n'y a rien de désobligeant vis-à-vis de la personnalité des représentants de ces communautés ; et en second lieu, ainsi que je l'ai déjà dit, on aura beau faire, on aura beau dire, je ne suis pas antisémite ¹⁴. »

Vexé, Pompidou ne remettra plus les pieds aux États-Unis, et ses relations avec les dirigeants américains en seront durablement affectées. « Ce voyage ne laissera que des amertumes ¹⁵ », écrira Michel Jobert, alors secrétaire général de l'Élysée. Provoquée en partie par les services israéliens, l'« affaire libyenne » a bien bousculé le président français et perturbé sa politique étrangère.

TRENTE MIRAGE V PARTIS EN ISRAËL

Georges Pompidou s'estime injustement traité par Israël. Car, en coulisse, l'ancien directeur général de la banque Rothschild, initialement favorable à l'État hébreu, s'est plutôt montré conciliant depuis son élection, le 15 juin 1969, sur l'application de l'embargo total visant les armes destinées à Israël. Officiellement, il est resté sur la ligne gaullienne consistant à bloquer les ventes de matériel militaire tant qu'Israël ne fait pas d'efforts pour négocier un règlement de paix « global et définitif » avec ses voisins sous les auspices des quatre grandes puissances. Lors de sa première conférence de presse, le 10 juillet 1969, il

n'envisage un retour à un embargo partiel que si la situation évolue dans ce sens. « Il n'y a pas de solution durable pour Israël dans la guerre, ni dans la victoire des armes », dit-il. Après une entrevue entre Maurice Schumann et l'ambassadeur d'Israël, qui fournit une liste des pièces de rechange souhaitées et réclame au plus vite le déblocage des cinquante Mirage promis, le président Pompidou insiste : « Il ne faut pas négocier avec Israël. Notre attitude sur l'embargo sélectif, nous la déterminerons nous-mêmes 16. »

Au fil des semaines, il tente pourtant de trouver une solution. Il demande ainsi que, à défaut de leur livrer les Mirage, on propose au moins aux Israéliens une négociation sur le remboursement des sommes déjà versées. Cette offre financière se heurte à un refus du gouvernement israélien, qui veut à tout prix obtenir ses avions, pour des raisons de sécurité nationale 17. La situation semble bloquée. Le ministre israélien des Affaires étrangères, Abba Eban, ne doit pas se faire d'illusions sur une levée partielle de l'embargo. « Ne lui donnons aucun espoir à ce sujet. Je n'admettrai une attitude moins stricte que "discrète" 18 » écrit Pompidou début décembre 1969.

En réalité, le nouveau président français et son Premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, sont déjà plus souples qu'il n'y paraît sur ce sujet devenu épineux. Si les cinquante Mirage V retenus par l'embargo demeurent immobilisés, sous bonne garde, dans des hangars d'aérodromes français, d'autres cargaisons partent incognito vers Israël, avec l'aval tacite de l'exécutif. « On laissait passer en fermant les yeux sur tout ce qui était pièces de rechange 19 », confie Pompidou. De manière allusive, il dit à Nixon : « À moins de placer un gendarme devant chaque machine des Usines Dassault, il m'est impossible d'empêcher que des pièces de la technique la plus avancée ne parviennent encore à Israël 20. » Concrètement, en 1969, la France a exporté vers Israël des quantités de prétendues « pièces de rechange » de Mirage qui vont bien au-delà des besoins de maintenance.

Lorsque le gouvernement israélien proteste vigoureusement contre la vente d'avions à la Libye, Jacques Chaban-Delmas s'en offusque. Sous le sceau de la confiance, le Premier ministre l'explique, en février 1970, à des visiteurs américains : « Les Français ont livré l'an dernier plus de deux cents tonnes de pièces détachées pour les Mirage qui sont déjà dans l'arsenal israélien. Cela leur donne assez de pièces, au-delà des besoins normaux de la maintenance, pour construire trente Mirage supplémentaires 21. » À Matignon et à l'Élysée, on estime que ces discrètes expéditions devraient inciter les Israéliens à plus de retenue dans leurs critiques.

Avalisé par Pompidou, ce contournement officieux de l'embargo, qui restera longtemps un secret bien gardé entre les deux pays, sera très utile à l'armée de l'air israélienne. Ces livraisons permettront en effet de reconstruire de « nouveaux » avions, renommés Raam A, puis Nesher en 1971. « On nous a envoyé l'équivalent de trente Mirage V en pièces détachées. Avec elles, nous avons tout remonté, et on a rebaptisé Nesher ces avions qui sont des copies des Mirage V 22 », confirme David Harari, vétéran de l'industrie aéronautique israélienne.

Ces gestes français ne suffisent pas à désamorcer la crise entre Paris et Jérusalem. Les relations franco-israéliennes vont demeurer orageuses durant toutes les années Pompidou. D'ailleurs, au cours de son mandat, le président de la République ne recevra aucun haut responsable israélien, à l'exception des visites régulières de l'ambassadeur. Le ministre des Affaires étrangères, Abba Eban, refuse de faire escale en France lors d'une tournée européenne en mars 1970. « Je ne fais pas la guerre à Israël, mais ce n'est pas la lune de miel ²³ », admet Georges Pompidou. Quelques mois plus tard, l'ONU débat de la question des réfugiés de Palestine, ce qui suscite des inquiétudes israéliennes. Le président français suit ce dossier de près. Tout en refusant de reconnaître l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), il recommande au Quai d'Orsay la fermeté à l'égard d'Israël : « Ne pas se laisser faire par les Israéliens. S'en tenir à ce que j'ai dit : "juste solution des problèmes des populations palestiniennes" ²⁴. »

Face à cette attitude jugée hostile, le gouvernement de Golda Meir ne lâche rien. En novembre 1970, il nomme un nouvel ambassadeur à Paris : Asher Ben Nathan. Ancien haut fonctionnaire du ministère israélien de la Défense, ce diplomate d'origine viennoise qui a traqué les criminels nazis connaît bien la France pour y avoir été en fonction dans les années 1950. Il doit remplacer Walter Eytan, ardent promoteur des relations franco-israéliennes au style plus pondéré, qui occupe son poste depuis 1959. La mission confiée à Asher Ben Nathan par ses supérieurs est sans ambiguïté : « On m'a demandé d'être un enfant terrible. Et j'ai bien rempli ce rôle à Paris ²⁵ », ironisera-t-il.

Début 1971, lorsqu'il rencontre le président Pompidou pour un échange de vues approfondi, l'ambassadeur israélien, réputé pour son franc-parler, son allure athlétique et son fort accent autrichien, ne s'attend pas à une parfaite harmonie. L'entretien en tête-à-tête dure une heure et demie, sans donner aucun résultat. « Il m'a très bien reçu dans son bureau à l'Élysée, racontera Ben Nathan. Il m'a invité à lui présenter la politique d'Israël pendant douze minutes, avant de m'expliquer la politique de la France. Ce n'était pas un dialogue, mais deux monologues ²⁶. »

Pour Pompidou, avant tout accord de paix avec les pays arabes, Israël doit se retirer des territoires conquis en juin 1967 et accepter les garanties des quatre grandes puissances (États-Unis, URSS, Royaume-Uni et France). Une position dangereuse aux yeux du gouvernement israélien, qui ne veut pas en entendre parler.

— Au plan de la sécurité, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, explique l'ambassadeur.

— Si vous ne faites pas cela, votre politique est suicidaire ! tranche le président français.

— Mais je préfère un suicide dans vingt ans à un suicide immédiat ²⁷, répond Asher Ben Nathan.

Au fil des mois, la tension s'accroît. Reçu au Quai d'Orsay, à sa demande, le 28 juillet 1971 par le ministre Maurice Schumann, Asher Ben Nathan ne mâche pas ses mots. Il dresse un tableau très noir des relations franco-israéliennes, jugées « peu satisfaisantes ». La liste des reproches s'est allongée : le colonel Kadhafi, qui poursuit ses diatribes contre Israël, serait « plus extrémiste que ne l'était Nasser en 1955 », ce qui pourrait conduire les avions libyens à augmenter un jour le potentiel des armées arabes. « Or c'est la France qui a armé le gouvernement de Tripoli », accuse l'ambassadeur. Il soupçonne que de nouveaux contrats seront officialisés lors de la prochaine venue à Paris du commandant Jalloud, vice-Premier ministre libyen. « La France maintient un embargo unilatéral qui favorise les Arabes et qui est donc anti-israélien », insiste-t-il.

— Ce n'est pas en faisant un procès d'intention au gouvernement français, en défigurant sa politique ou en essayant de monter ses alliés contre lui que les rapports franco-israéliens s'amélioreront, répond vertement Maurice Schumann.

Il réexplique que l'affaire libyenne a été « montée de toutes pièces » et qu'un assouplissement de l'embargo était envisagé lorsque le scandale des vedettes de Cherbourg a éclaté.

— Je croyais l'affaire de Cherbourg oubliée ! s'exclame l'ambassadeur. [...] Le gouvernement israélien n'avait confié la réalisation des vedettes aux chantiers Amiot, alors en difficulté, que pour être agréable au gouvernement français. Nous n'avons pas eu l'intention de vous humilier. Et Israël ne mène pas campagne contre la France au sujet de la Libye, mais si d'autres pays arrivent à la même conclusion que nous, c'est que notre analyse est bien fondée. [...] Aux mains d'un chef comme Kadhafi, dont les capitales arabes disent qu'il veut remplacer Nasser, ces [Mirage] présentent un danger pour Israël ²⁸.

L'affrontement se poursuit sur d'autres sujets, avant d'en revenir aux contentieux de fond.

— Le soutien que la France accorde à ceux qui rejettent l'indépendance d'Israël met en danger notre pays, estime Asher Ben Nathan en faisant référence à l'Égypte.

— Si les hommes d'État égyptiens acceptent désormais de reconnaître Israël, c'est sans doute grâce à la pression américaine, mais aussi parce que nous avons préparé le terrain par nos contacts, plaide Maurice Schumann. Si votre gouvernement adopte un autre ton, l'affaire de Cherbourg pourra être oubliée et on pourra passer à des gestes concrets, dont le premier devra concerner les Mirage.

— Le moment semble mal choisi ! Mon gouvernement a déjà refusé le remboursement ²⁹, et l'opinion publique israélienne réagirait, dit l'ambassadeur.

— Sans l'affaire de Cherbourg, l'embargo sélectif aurait été rétabli, et nous nous montrons déjà compréhensifs en ce qui concerne les pièces de rechange, lance le ministre.

— C'est à vous de tourner la page des vedettes de Cherbourg !

— Nous devons nous aider mutuellement à le faire ³⁰ !

L'ambassadeur d'Israël conclut cet entretien électrique en demandant que le Quai d'Orsay invite formellement son ministre pour une visite officielle à Paris. Pas question, répond en substance Maurice Schumann. En langage diplomatique, ces échanges musclés sont qualifiés de « francs et directs ». Pour tenter d'arranger les choses, les deux hommes conviennent, fin 1971, d'une « trêve sémantique » : ils cesseront, au moins temporairement, de se vilipender publiquement ³¹. Cela devrait permettre à la France de convier le ministre israélien Abba Eban à Paris, mais cette visite n'aura finalement pas lieu.

GOLDA MEIR : « NOUS NE NOUS SUICIDERONS PAS ! »

Les deux pays ont des analyses fondamentalement divergentes. Soutenu par les États-Unis, Israël veut obtenir toutes les garanties sur sa sécurité avant d'envisager des négociations de paix directes avec ses ennemis, alors que les pourparlers sous les auspices des quatre grandes puissances et de l'ONU piétinent. À l'inverse, la France considère que « le temps travaille contre Israël » et que son obstination obère les chances d'un règlement. Aux yeux du président Pompidou, qui le répète à l'ambassadeur Ben Nathan début 1972, Israël aurait intérêt à saisir la moindre occasion de négociation, notamment en profitant de « la volonté manifestement pacifique du président égyptien Sadate ³² ».

Sur le terrain, la situation s'envenime dangereusement durant l'année 1972. Le fragile cessez-le-feu aux frontières d'Israël est rompu au printemps, ouvrant la voie à de possibles affrontements armés. En réalité, les pays arabes ne veulent pas entamer de négociations directes avec Israël, car celles-ci impliqueraient une reconnaissance *de facto* de l'État hébreu. « S'ils n'acceptent pas l'existence d'un État juif, c'est qu'ils souhaitent purement et simplement sa disparition », répète le Premier ministre Golda Meir à l'ambassadeur de France, Francis Huré, qu'elle reçoit à la mi-1973, avant qu'il ne quitte ses fonctions. « Alors, pourquoi Israël se retirerait-il des positions défensives qu'il occupe actuellement ? poursuit-elle. Pour mieux se faire attaquer ? L'idée qu'un retour aux frontières de 1967 apaiserait l'adversaire est une pure fantaisie, puisque, déjà, on réclame celles de 1947. Après quoi, Israël étant réduit à quelques hectares en bord de mer, il n'aurait plus qu'à forcer son réembarquement. En d'autres termes, ce qu'on exige d'Israël, c'est le suicide. Eh bien, il ne se suicidera pas ! »

Et Golda Meir de conclure : « Le devoir des puissances, aux Nations unies comme ailleurs, est donc de ne pas laisser les Arabes se bernier eux-mêmes, attendre du ciel une solution toute faite qui ferait disparaître par enchantement ce qui les gêne, c'est-à-dire les juifs. Trop souvent, c'est ce que fait, consciemment ou inconsciemment, l'Europe. Elle oublie ainsi les leçons de son propre exemple : la paix est le produit d'une âpre et longue négociation, à base de réalisme et de

L'OFFENSIVE DE 1973 DES PAYS ARABES LÉGITIMÉE PAR JOBERT

Le pessimisme de Golda Meir sur ses voisins n'est pas totalement infondé. Car les pays qui entourent Israël préparent une nouvelle guerre pour reconquérir les territoires perdus en 1967. Prenant les dirigeants d'Israël et son armée par surprise, une coalition menée par l'Égypte et la Syrie lance, le 6 octobre 1973, jour de la fête de Yom Kippour, une offensive de grande ampleur dans le sud et le nord de l'État hébreu³⁴. Durant les premiers jours, l'armée égyptienne, équipée par l'URSS et forte de trois cent mille hommes et de mille cinq cents chars, traverse le canal de Suez et envahit le Sinaï, prenant à revers les soldats israéliens qui y stationnent. Au nord, plus de cent mille soldats sous bannière syrienne foncent sur le plateau du Golan. Pris en tenaille, Israël se sent, pour la première fois, plus que vulnérable.

Golda Meir et son ministre de la Guerre, le général Moshe Dayan, tiennent le choc. Ils relancent Tsahal et appellent le président Richard Nixon à la rescousse. Celui-ci réagit positivement, et un pont aérien massif s'organise en quelques jours pour expédier des équipements militaires américains en Israël. Le Proche-Orient croule alors sous un déluge d'armements alimenté par l'URSS et les États-Unis.

La contre-offensive porte ses fruits. À la tête de ses divisions blindées, le général Ariel Sharon reconquiert le Sinaï, tandis que l'aviation israélienne décime les tanks et les chasseurs égyptiens et syriens, menaçant bientôt Damas. Le 22 octobre, les Américains et les Soviétiques conviennent d'imposer un cessez-le-feu aux belligérants, qu'ils appuient chacun de son côté. L'Égypte donne son accord à l'interruption des combats, suivie le lendemain par la Syrie. Le 11 novembre 1973, les militaires égyptiens et israéliens fixent une ligne de démarcation au kilomètre 101 : elle permet à chaque camp de revenir sur les positions antérieures.

La guerre du Kippour a failli emporter Israël, qui a perdu trois mille hommes dans cette bataille. En réaction, les principaux pays arabes producteurs de pétrole ont diminué leurs exportations de 25 %, faisant flamber les prix du baril et provoquant une crise économique majeure dans les pays développés.

Georges Pompidou n'est pas surpris par cette guerre ni par la fièvre pétrolière qui en découle. Quelques mois plus tôt, au cours d'entretiens en Islande avec le président Richard Nixon, le président français, de plus en plus affaibli par son cancer, a évoqué la « menace pétrolière » brandie notamment par le souverain d'Arabie Saoudite pour faire pression sur un Occident considéré comme trop favorable à Israël. Il jugeait l'hypothèse crédible, prédisant : « Ce sont peut-être des paroles en l'air, mais elles vont germer dans l'esprit des militaires, aujourd'hui chez Kadhafi, demain en Égypte, ensuite ailleurs. Alors, nous aurons tous un sérieux problème à résoudre³⁵. »

Pompidou partage aussi l'analyse de son nouveau ministre des Affaires étrangères, Michel Jobert, qui était, jusqu'en avril 1973, le secrétaire général de l'Élysée. Ce gaullien dans l'âme au regard taciturne et à l'esprit vif est un farouche partisan d'une diplomatie française indépendante, anti-atlantiste et pro-arabe. Son arrivée au Quai d'Orsay a fait grincer des dents à Washington comme à Jérusalem. En juin 1973, il a expliqué au président Nixon et à son conseiller spécial Henry Kissinger que le Proche-Orient allait droit à un « drame majeur » faute d'un accord de paix négocié sous la tutelle des quatre grandes puissances, dont ni les États-Unis ni Israël ne voulaient ³⁶.

Quelques jours après l'offensive égypto-syrienne du Kippour, Michel Jobert déclare publiquement : « Est-ce que tenter de remettre les pieds chez soi constitue forcément une agression imprévue ? » Cette petite phrase est interprétée comme une légitimation de la guerre des pays arabes contre Israël.

COLÈRE CONTRE UN DIPLOMATE ISRAËLIEN

Ces déclarations attisent la colère israélienne contre la France, d'autant plus que Tsahal affirme que ses avions ont abattu plusieurs Mirage vendus à la Libye et qui auraient participé à l'offensive égyptienne. Interrogé lors d'une conférence de presse sur les preuves dont il dispose pour proférer ces allégations, le général Gazit, bras droit du général Dayan, répond : « Après la fin des combats, lorsque nous aurons le temps, nous tâcherons de trouver les débris de ces avions pour faire plaisir au président Pompidou. » Outré, ce dernier commente sur un ton sévère : « Il faut faire une remarque à ce sujet, c'est peu admissible ³⁷ ! »

Au Quai d'Orsay comme à l'Élysée, cependant, ces informations ne sont pas jugées crédibles. Michel Jobert convoque l'ambassadeur israélien, qui ne peut fournir plus de détails. Pour contenir l'affaire, la France transmet les assurances qui lui ont été données par le leader libyen Kadhafi. « Le gouvernement israélien a récemment prétendu avoir abattu cinq Mirage sur le front du Sinaï, écrit quelques semaines plus tard Jean-Bernard Raimond, le conseiller diplomatique du président. Nous n'avons jamais obtenu de preuves. À Tripoli, interrogé par notre ambassadeur en présence du colonel Kadhafi, le commandant Jalloud a affirmé que les Mirage se trouvaient en Libye et que son gouvernement continuerait à respecter les engagements souscrits. En conséquence, la France a autorisé le départ de plusieurs Mirage prêts à être livrés ³⁸. »

Les polémiques franco-israéliennes se multiplient. Le 6 novembre 1973, réunis à Bruxelles, les ministres des neuf pays de la Communauté européenne adoptent une résolution favorable au monde arabe, demandant à Israël de se retirer de « tous les territoires occupés » et reconnaissant les droits « légitimes » des populations palestiniennes. Ce texte est interprété en Israël comme le fruit d'une manœuvre de Michel Jobert dictée par les intérêts pétroliers. « Tout le monde sait que cette déclaration des Neuf a été conçue et rédigée par la France et l'Angleterre. De plus, elle est sortie au plus mauvais moment, comme si son seul

but était de saper nos positions diplomatiques », explique à l'ambassadeur de France à Tel-Aviv le directeur du ministère israélien des Affaires étrangères, précisant qu'il est informé de toutes les discussions bruxelloises. Le président Pompidou, à qui l'on rapporte ces propos, s'en agace par écrit : « Il faut dire à ce Monsieur qu'il croit ne rien ignorer, que c'est d'ailleurs fâcheux, mais qu'il est renseigné fort inexactement. Il faut d'autre part qu'à une prochaine réunion des Neuf, que M. Jobert fasse une déclaration modérée sur la forme, mais glacée dans le ton, sur ces indiscretions tendancieuses ³⁹. »

« BIEN SÛR, ISRAËL N'A PAS DE PÉTROLE À VENDRE... »

Les Israéliens ne sont pas prêts de pardonner ses positions à la France. Fin 1973, le Premier ministre Golda Meir confie son ressentiment à Jean Herly, le nouvel ambassadeur de France en Israël, qui vient lui présenter ses lettres de créances. Celui-ci en rend compte dans un télégramme au Quai d'Orsay : « Madame Meir m'a fait part de la peine qu'elle éprouvait en constatant que les relations politiques entre nos deux pays n'étaient plus ce qu'elles étaient. [...] Je ne redirai pas les griefs bien connus que le chef du gouvernement a cru devoir reprendre : pas de confiance dans les garanties internationales, ni dans le Conseil de sécurité, regret du rôle que la France joue vis-à-vis d'Israël auprès des Neuf, interprétation de la résolution 242, etc. "L'Europe n'a pas bougé le petit doigt alors que les chars syriens menaçaient Tibériade", a-t-elle dit. Elle a évoqué le stationnement des Mirage libyens en Égypte, mais sans reprendre les accusations concernant leur participation aux combats. [...] Le ton était amer, incisif : "Bien sûr, Israël n'a pas de pétrole à vendre." Mes observations n'ont attiré que des "Oui, bien sûr", "Oui, je sais", empreints de scepticisme ⁴⁰. »

Peu importe : le président Pompidou continue de penser qu'Israël doit rapidement accepter une négociation avec les pays arabes, sans quoi il risque une nouvelle guerre dévastatrice. Le 20 décembre 1973, le président français le répète au secrétaire d'État américain, Henry Kissinger, qui est de passage à Paris. Ce fervent partisan de la Realpolitik partage son analyse, et le dit avec des mots très durs : « La tragédie d'Israël, c'est que pour éviter que les juifs ne vivent dans des ghettos, comme ils l'ont fait au cours de leur histoire, on a créé un État dont la diplomatie israélienne fait un ghetto. C'est une diplomatie qui conduit à un suicide. »

Le président français enfonce le clou : « Je l'avais dit à l'ambassadeur Ben Nathan il y a plusieurs années : "Votre attitude est respectable, mais c'est du suicide." »

Le secrétaire d'État admet qu'il peut jouer un rôle pour éviter ce scénario catastrophe, sans être certain d'y parvenir : « Pour moi, la question cruciale, et qui demande un pénible effort, c'est que je suis persuadé que les États-Unis, et moi personnellement, nous sommes les seuls à pouvoir inciter Israël à

commencer un mouvement. Quand on a passé une nuit à discuter avec les ministres israéliens, on est frappé par le côté tragique de leur incompréhension. Je suis tout à fait d'accord avec vous : l'existence d'Israël est en jeu. [...] Nous subordonnons toutes choses à un retrait relativement rapide d'Israël de ses positions actuelles. Sinon, la guerre recommencera très vite^{41...} »

1. Peter Grove, « French Jet Sale to Libya Reported », *New York Times*, 19 décembre 1969.
2. Article du *Jerusalem Post*, 19 décembre 1969, cité dans Jack Gee, *Le Mirage*, *op. cit.*, p. 174.
3. Entretien entre le président Georges Pompidou et le président Richard Nixon, 26 février 1970, archives de la présidence de la République, Archives nationales ; et National Security Files, Nixon Library.
4. Notes à Georges Pompidou de son conseiller diplomatique Jean-Bernard Raimond et commentaires du président, 27 au 28 septembre 1969, archives de la présidence de la République, Archives nationales.
5. Notes à Georges Pompidou de son conseiller diplomatique et commentaires du président, 15 et 27 octobre 1969, archives de la présidence de la République, Archives nationales.
6. Jack Gee, *Le Mirage*, *op. cit.*, p. 175.
7. Le protocole franco-libyen du 26 novembre 1969 est notamment mentionné dans une lettre de Georges Pompidou au président Richard Nixon du 11 mars 1970, et dans une note du conseiller diplomatique du président Pompidou juste avant la visite à Paris du Premier ministre libyen, datée du 30 novembre 1972, archives de la présidence de la République, Archives nationales.
8. Entretien de Louis Roux, premier conseiller à l'ambassade de France à Tel-Aviv, avec Yohana Meroz, directeur Europe du ministère israélien des Affaires étrangères, 22 décembre 1969, archives du ministère français des Affaires étrangères.
9. Entretien entre le secrétaire général du Quai d'Orsay, Hervé Alphand, et l'ambassadeur israélien à Paris, Walter Eytan, 20 janvier 1970, archives du ministère français des Affaires étrangères.
10. Entretien entre le ministre des Affaires étrangères, Maurice Schumann, et l'ambassadeur américain à Paris, Sargent Shriver, 11 janvier 1970, archives de la présidence de la République, Archives nationales.
11. Milton Friedman, « Pompidou's welcome a mirage », 7 février 1970, *Jewish Advocate*. Rapporté dans le dossier du voyage, archives de la présidence de la République, Archives nationales.
12. Rapporté dans un télégramme de l'ambassadeur américain à Paris, Sargent Shriver, au sujet de l'entretien entre André Meyer et Georges Pompidou, 9 février 1970, National Security Files, Nixon Library. Sur le voyage de Pompidou aux États-Unis et ses remous, voir Vincent Nouzille, *Des secrets si bien gardés*, *op. cit.*, p. 271-289.
13. Entretien entre le président Georges Pompidou et le président Richard Nixon, 26 février 1970, *op. cit.*
14. Conférence de presse de Georges Pompidou au Waldorf Astoria, New York, 3 mars 1970, archives de la présidence de la République, Archives nationales.
15. Michel Jobert, *Mémoires d'avenir*, Grasset, 1974, p. 170.
16. Note à Georges Pompidou de son conseiller diplomatique et commentaires du président, 8 août 1969, archives de la présidence de la République, Archives nationales.
17. Position exprimée dans une lettre du gouvernement d'Israël datée du 24 novembre 1969, archives du gouvernement israélien (ISA).
18. Notes à Georges Pompidou de son conseiller diplomatique et commentaires du président, 4 au 5 décembre 1969, archives de la présidence de la République, Archives nationales.
19. Entretien entre le président Georges Pompidou et Willy Brandt, 31 janvier 1970, *op. cit.*
20. Entretien entre le président Georges Pompidou et le président Richard Nixon, 26 février 1970, *op. cit.*
21. Télégramme de l'ambassadeur des États-Unis en France, Sargent Shriver, après les entretiens de Pompidou avec des parlementaires américains, 11 février 1970, National Security Files, Nixon Library.
22. Entretien avec l'auteur, 9 novembre 2017. Voir aussi Freddy Eytan, *David et Marianne*, *op. cit.*, p. 34.
23. Notes à Georges Pompidou de son conseiller diplomatique et commentaires du président, 28 au 29 avril 1970, archives de la présidence de la République, Archives nationales.
24. Notes à Georges Pompidou de son conseiller diplomatique et commentaires du président, 20 au 21 novembre 1970, archives de la présidence de la République, Archives nationales.
25. Asher Ben Nathan lors du colloque « France-Israël 1948-2008 », mai 2008, université de Tel-Aviv.
26. *Ibid.*
27. Propos cités par Asher Ben Nathan, *ibid.* Ils avaient été corroborés en novembre 1973 par le

président Pompidou à André Fontaine, du *Monde* : voir Éric Roussel, *Georges Pompidou, op. cit.*, p. 595.

28. Asher Ben Nathan enfonce le clou l'année suivante en déclarant au journal israélien *Maariv* : « La France suit au Proche-Orient la politique de l'autruche. » Selon lui, la France savait pertinemment que les Mirage libyens seraient un jour utilisés par l'Égypte contre Israël. Ces déclarations lui vaudront les remontrances du Quai d'Orsay, télégramme du 25 mai 1972, archives du ministère français des Affaires étrangères.

29. Israël finira par accepter, le 15 février 1972, le remboursement par la France des cinquante Mirage non livrés.

30. Entretien de l'ambassadeur d'Israël à Paris, Asher Ben Nathan, avec le ministre des Affaires étrangères, Maurice Schumann, 28 juillet 1971, note de la sous-direction du Levant, 28 juillet 1971, « Documents diplomatiques français », 1970, tome 2, archives du ministère français des Affaires étrangères.

31. Cette « trêve sémantique » est mentionnée notamment dans deux notes du Quai d'Orsay, datées du 29 mars 1972 et du 24 octobre 1974, retraçant l'historique des relations franco-israéliennes, archives du ministère français des Affaires étrangères.

32. Entretien de l'ambassadeur d'Israël à Paris, Asher Ben Nathan, avec le président Georges Pompidou, 6 janvier 1972, télégramme du 10 janvier 1972, « Documents diplomatiques français », 1972, tome 1, archives du ministère français des Affaires étrangères.

33. Entretien entre l'ambassadeur de France en Israël, Francis Huré, et le Premier ministre, Golda Meir, 26 juin 1973, télégramme du 27 juin 1973, archives du ministère français des Affaires étrangères.

34. Sur la guerre du Kippour, voir Frédérique Schillo et Marius Schattner, *La guerre du Kippour n'aura pas lieu*, André Versaille éditeur, 1999 ; Pierre Razoux, *La Guerre du Kippour d'octobre 1973*, Economica, 1999.

35. Entretien entre le président Georges Pompidou et le président des États-Unis Richard Nixon, sommet de Reykjavik, 1^{er} juin 1973, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

36. Michel Jobert, *Mémoires d'avenir, op. cit.*, p. 244. Et entretien de Michel Jobert avec le président Richard Nixon, 29 juin 1973, San Clemente (Californie), archives de la présidence de la République, Archives nationales.

37. Note à Georges Pompidou de son conseiller diplomatique et commentaires du président, 24 octobre 1973, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

38. Note du conseiller diplomatique Jean-Bernard Raimond avant l'entretien du président Pompidou avec le colonel Kadhafi, 23 novembre 1973, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

39. Note à Georges Pompidou de son conseiller diplomatique rapportant les propos de M. Kidron, directeur général du ministère israélien des Affaires étrangères, et commentaires du président, 15 novembre 1973, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

40. Télégramme de Jean Herly, ambassadeur de France à Tel-Aviv, après son entretien avec le Premier ministre, Golda Meir, 20 décembre 1973, archives du ministère français des Affaires étrangères.

41. Entretien entre le président Georges Pompidou et le secrétaire d'État américain, Henry Kissinger, Paris, 20 décembre 1973, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

CHAPITRE 7

Giscard : « Je suis proche des dirigeants arabes... »

« La politique de Pompidou à l'égard d'Israël a été désastreuse. » Michel Poniatowski a fait plusieurs fois cette confidence durant les premiers mois de 1974. Descendant d'une grande famille d'officiers polonais, il n'a jamais caché son admiration pour l'État hébreu et certains de ses dirigeants, comme le francophile Menahem Begin, un représentant de la droite la plus virulente, avec qui il partage les mêmes origines et la maîtrise de la langue polonaise.

Membre du groupe parlementaire France-Israël, « Ponia » fait partie des fidèles lieutenants du centriste Valéry Giscard d'Estaing, surnommé VGE. Sans état d'âme, il n'a cessé de torpiller les tenants de l'orthodoxie gaullo-pompidolienne afin de ménager une marge de manœuvre politique à son patron. Après le décès de Georges Pompidou, survenu brutalement le 2 avril 1974, la campagne présidentielle offre à VGE une occasion unique de prendre le pouvoir. Le ralliement à sa cause de l'ambitieux Jacques Chirac et d'une quarantaine de députés pompidoliens permet au quadragénaire centriste de dominer le candidat gaulliste Jacques Chaban-Delmas, avant de l'emporter d'une courte tête au second tour face au socialiste François Mitterrand, le 8 mai 1974.

Installé à l'Élysée, VGE nomme Jacques Chirac à Matignon et Michel Poniatowski à l'Intérieur. Ces deux promotions rassurent *a priori* les Israéliens, qui ne connaissent guère les positions du nouveau président sur le Proche-Orient. Durant la campagne, Michel Poniatowski a promis au Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) la fin de l'embargo sur les armes, ce qui est perçu en Israël comme un signe encourageant. « Giscard devrait avoir une attitude plus chaleureuse à l'égard d'Israël, mais nous croyons qu'il suivra la ligne selon laquelle les intérêts de la France requièrent des relations étroites avec les pays arabes ¹ », pronostiquent les diplomates américains, qui préparent la première entrevue du secrétaire d'État, Henry Kissinger, avec le président

français.

Fin juillet 1974, ce dernier reçoit à l'Élysée le brillant stratège américain, qui rentre d'une mission au Proche-Orient. Kissinger explique les négociations qu'il tente d'impulser, en vain, entre Israël et ses voisins arabes. « Je l'écoute et j'enregistre, sans rien dire, car ma science est trop restreinte ² », confiera Giscard. Ancien ministre de l'Économie et des Finances, major de Polytechnique et énarque, VGE n'a guère été confronté jusqu'alors aux arcanes de la géopolitique internationale.

Pragmatique, le président tient pourtant sa promesse : le 28 août 1974, le gouvernement de Jacques Chirac lève définitivement l'embargo sur les armes à destination des pays engagés dans le conflit de 1967. Cet assouplissement s'imposait depuis la guerre du Kippour d'octobre 1973, durant laquelle Américains et Soviétiques avaient inondé d'armements leurs alliés respectifs, Israéliens et Égyptiens, rendant dérisoire l'interdiction française. L'ancien président Pompidou avait d'ailleurs donné son aval à une levée de l'embargo, avant que son décès n'en suspende l'officialisation.

Principal pays concerné par la mesure française, Israël accueille la décision de Giscard avec une satisfaction mêlée de prudence : après avoir finalement accepté, en 1972, le remboursement par la France des cinquante Mirage qui avaient été bloqués, l'État hébreu a pris le parti de s'équiper désormais aux États-Unis afin d'éviter toute mauvaise surprise. La levée de l'embargo autorise néanmoins des fabricants français d'armement comme Dassault ou Matra à reprendre les négociations, que ce soit en Égypte ou en Jordanie. En ces temps de crise pétrolière, les grands contrats d'armement peuvent secourir une économie hexagonale durement touchée.

GISCARD N'IRA PAS EN ISRAËL

Cette offensive commerciale favorise inéluctablement la poursuite de la ligne gaullo-pompidolienne pro-arabe, naguère décriée par Giscard et ses fidèles. Arrivé à l'Élysée, le nouvel élu opte rapidement pour la continuité diplomatique, par intérêt économique autant que par conviction. Le président se forge une opinion assez tranchée sur la nécessité d'un règlement équilibré du conflit israélo-arabe, insistant sur la solution, à ses yeux stratégique, de la question palestinienne. « Le président Giscard a discuté avec plusieurs dirigeants de pays arabes, notamment d'Arabie Saoudite et des Émirats arabes unis, et il en est ressorti convaincu que la résolution du problème palestinien est l'élément clé dans toute solution de règlement global au Proche-Orient ³ », rapporte l'ambassadeur américain à Paris en septembre 1974.

La « question palestinienne », qui, jusqu'à présent, ne faisait pas partie des sujets centraux de la diplomatie internationale, s'impose désormais dans l'agenda. Georges Pompidou avait condamné la prise en otages, puis le massacre de onze

athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich, en septembre 1972, par un commando du groupe palestinien Septembre noir, mais en ajoutant qu'on ne « supprimera[it] pas le terrorisme palestinien si on ne trouv[ait] pas une solution politique au problème palestinien ⁴ ». Son successeur, lui, veut faire du dossier palestinien le fer de lance de sa politique moyen-orientale, au risque d'aggraver encore les discordes avec Israël.

Sur le terrain de la reconnaissance des droits des Palestiniens, le nouveau locataire de l'Élysée ira beaucoup plus loin que ses deux prédécesseurs. De quoi hérisser les Israéliens, qui lui reprocheront sa vision déséquilibrée des problèmes. Et sa visite au camp

d'Auschwitz en juin 1975, la première d'un président français, ne suffira pas à convaincre de son empathie. Tout comme ses deux prédécesseurs, Giscard ne se déplacera jamais en Israël durant son mandat. Il ne recevra pas plus que Pompidou les chefs de gouvernement successifs de ce pays – le travailliste Yitzhak Rabin, puis le nationaliste Menahem Begin –, alors qu'il aura des contacts étroits avec de hauts responsables saoudiens, égyptiens, algériens, iraniens ou irakiens. Tout juste acceptera-t-il, à titre exceptionnel, de discuter avec les ambassadeurs et ministres israéliens des Affaires étrangères de passage à Paris et autorisera-t-il ses diplomates à se rendre sur place. « Si la France prit, à juste titre, grand soin de ses relations avec les pays arabes, elle commit l'erreur de n'être pas suffisamment attentive à ses rapports avec les dirigeants israéliens ⁵ », admettra Jean François-Poncet, secrétaire général de l'Élysée, puis dernier ministre des Affaires étrangères de Giscard.

« MONSIEUR ARAFAT A L'ÉTOFFE D'UN CHEF D'ÉTAT »

Le premier acte de cette politique étrangère pro-arabe et propalestinienne est spectaculaire. Dès l'automne 1974, à l'Assemblée générale de l'ONU, la France soutient l'idée d'inviter l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) lors des délibérations sur la question palestinienne en séance plénière. Au prix d'intenses tractations en coulisse avec les Algériens et les Soviétiques, le texte est adopté le 14 octobre 1974. À Jérusalem, le Premier ministre, Yitzhak Rabin, ne décolère pas contre cette initiative de la France, qui, selon lui, fait entrer le loup dans la bergerie. Il pensait que l'influence de ses amis au gouvernement français, de Michel Poniatowski à Simone Veil, en passant par Jean Lecanuet, Michel d'Ornano et Lionel Stoléru, suffirait à freiner cet activisme à l'ONU. Il se trompait.

Quelques jours après ce premier coup d'éclat, Giscard d'Estaing franchit une étape supplémentaire. Il dépêche son ministre des Affaires étrangères, Jean Sauvagnargues, à Beyrouth pour rencontrer Yasser Arafat, qui s'est créé là-bas un véritable fief avec ses combattants. À cinquante-neuf ans, Jean Sauvagnargues, vétéran arabophone du Quai d'Orsay et ancien ambassadeur en Allemagne, a

plutôt un style réservé et austère. Cette rencontre inédite, et ajoutée au programme au dernier moment, avec l'ennemi public d'Israël – qui est, lui, ravi de cette opportunité historique – se déroule dans la matinée du 21 octobre 1974 à la résidence des Pins, quartier général de l'ambassadeur de France dans la capitale libanaise.

— Comment la France peut-elle vous aider ? demande le ministre, un peu gêné, durant ce petit déjeuner.

— Je souhaite établir des relations formelles et permanentes avec vous, répond Arafat. Je serai très honoré de pouvoir nommer un représentant personnel à Paris et d'être invité à Paris pour remercier de vive voix son excellence le président Giscard d'Estaing.

Jean Sauvagnargues ne promet rien. Mais il est visiblement impressionné par le charisme de son invité : « Ce M. Arafat m'a fait une excellente impression, confiera-t-il ensuite. Il a l'étoffe d'un chef d'État occidental, il est même timide. C'est un homme qui a des vues réalistes. Il changera de tactique à mon avis et choisira la voie pacifique ». Publiquement, le ministre juge que ces contacts lui ont donné « l'impression la plus favorable, la plus encourageante quant à l'orientation des leaders palestiniens », et insiste sur le fait que l'action de l'OLP « [doit] s'exercer au plan politique, ce qui implique, bien entendu, la renonciation aux actions terroristes ».

Cette entrevue fait bondir les Israéliens, qui considèrent toujours le chef de l'OLP comme un dangereux terroriste. La charte de son organisation, rédigée en 1964, ne prône-t-elle pas la destruction d'Israël et la lutte armée pour restaurer la Palestine dans ses frontières antérieures ? Et plusieurs de ses lieutenants n'ont-ils pas été mêlés aux préparatifs de l'attaque des JO de Munich ? Un leader travailliste israélien, Mordechai Ben-Porat, s'indigne qu'Arafat soit présenté par la France comme un « modéré » : « Cette définition sent le pétrole et elle est imprégnée du sang d'hommes, de femmes et d'enfants juifs. » Pour sa part, le journal *Maariv* estime que, après cette poignée de main, « l'espoir d'un rapprochement franco-israélien, suscité après l'élection à la présidence française de M. Giscard d'Estaing, est mort-né ».

RABIN : « ISRAËL PEUT TENIR MILLE ANS... »

Jean Sauvagnargues revient quelques jours plus tard dans la région pour une visite officielle en Israël, la première d'un ministre français des Affaires étrangères depuis 1948 ⁸. « Le problème que posent les entretiens du ministre à Jérusalem est de trouver un terrain de discussion utile avec les Israéliens et en même temps de décrisper des rapports qui, du fait du comportement passionné de l'opinion, et même du gouvernement israélien, n'ont jamais pu, depuis 1967, être confiants et qui, à la suite de l'entretien avec Arafat, ont atteint leur point le plus bas » ⁹, ont prévenu les experts du Quai d'Orsay.

Dans ce contexte tendu, Jean Sauvagnargues est fraîchement reçu sur place le 30 octobre 1974. « Vous n'ignorez pas que la politique moyen-orientale de votre gouvernement suscite en Israël des critiques profondes ¹⁰ », lui dit, dès son arrivée à l'aéroport, son homologue israélien Yigal Allon, ancien fondateur des troupes d'assaut de la résistance juive en Palestine, devenu une figure modérée du parti travailliste.

Le lendemain, Jean Sauvagnargues lui répond de manière franche en exposant la position française quant à un règlement pacifique du conflit israélo-arabe : « L'heure n'est plus aux accusations et aux soupçons. Elle est à la clairvoyance et à la prise en considération de tous les éléments du débat, je dis bien de tous les éléments. Le règlement, fondé sur le droit et la justice, qui devra intervenir, devra être global. Il aura à entériner le droit de tous les États de la région de vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues. Sur l'existence de l'État d'Israël, sur sa sécurité, qui constitue un des principes de sa politique au Proche-Orient, mon pays, vous le savez, a des vues particulièrement claires et nettes. J'ai eu l'occasion de le souligner au cours de mes entretiens avec des interlocuteurs arabes, et notamment lors d'une rencontre récente ¹¹... » L'allusion à son entretien avec Arafat est censée rassurer les Israéliens. Ceux-ci lui répliquent froidement qu'il fait fausse route.

Reçu par le Premier ministre Yitzhak Rabin, Jean Sauvagnargues l'écoute exposer, sur un ton vigoureux, sa vision pessimiste sur les chances d'un accord de paix. En effet, les pays arabes, réunis lors d'un sommet à Rabat, ont refusé toute discussion avec Israël et reconnu l'OLP comme représentant légitime du peuple palestinien. « Cette conférence a "fermé la porte aux efforts de paix", clame Rabin. Israël n'a rien à se reprocher. Il a subi quatre guerres depuis 1948, a tout essayé pour arriver à des solutions ou assurer le succès de demi-solutions. Tout a été vain. Qu'il se soit agi d'armistice, de forces de l'ONU, rien ne nous a protégés. Depuis 1967, on nous répète que nous devons évacuer les territoires occupés. Or, avant 1967, nous n'occupions aucun territoire, et cela n'a pas empêché la guerre... »

Puis le Premier ministre évoque de possibles négociations directes avec l'Égypte ou la Jordanie, celles-ci constituant, à ses yeux, la bonne manière d'avancer vers la paix, sans garanties d'aboutir pour le moment. Selon lui, la Jordanie devra, à terme, héberger toute la population palestinienne. « L'identité palestinienne trouvera son expression dans un État unique qui sera la Transjordanie, plus une partie de la Cisjordanie. Chacun sait qu'à Amman, la moitié des responsables sont déjà des Palestiniens. » Enfin, il estime que le soutien de la France et des pays arabes à Yasser Arafat favorise les Palestiniens les plus extrémistes. « L'ONU et le sommet arabe ont renforcé Arafat, mais il faut savoir qu'Israël ne négociera jamais avec Arafat. En renforçant Arafat, on n'a donc pas servi la cause de la paix. La situation est maintenant bien plus mauvaise qu'elle ne l'était. Tant pis. Israël peut tenir mille ans ainsi... »

Face à une telle détermination, le ministre français tente de contre-argumenter :

— Nos positions diffèrent. Nous n'avons jamais cru à la possibilité, pour Israël,

d'avoir à la fois la paix et les territoires, fût-ce une partie de ceux-ci. Nous avons conscience des dangers d'explosion que présente l'état des choses actuel. [...] La France n'a pas inventé les Palestiniens, pas plus que l'ONU et le sommet arabe n'ont inventé le fait palestinien. La question palestinienne fait l'unité du monde arabe. Les deux peuples, l'israélien et le palestinien, ont la même patrie.

— Votre erreur est d'identifier les Palestiniens à l'OLP, rétorque sèchement Rabin.

— Les précédents de ce genre prouvent que des mouvements comme celui-ci finissent toujours par s'imposer. Certes, il y a des Palestiniens en Jordanie, mais ils n'incarnent pas la Palestine. Nous ne cherchons pas à intervenir dans le débat, mais nous contestons absolument que notre position à ce sujet ait créé un obstacle sur la route de la paix. [...] Israël ne sera pas toujours le plus fort. Les Arabes ont démontré qu'ils commençaient à savoir se battre. Entre Israël et la France existe une solidarité de base, celle qui découle de la nécessité pour les uns comme pour les autres de parvenir à un règlement de paix. Il serait très grave que l'on n'y parvienne pas, sous prétexte que la question palestinienne vient compliquer la situation, alors que les pays arabes étaient sur le point de reconnaître l'existence d'Israël. Je vous rappelle que j'ai été le premier ministre occidental à avoir dit à Arafat qu'Israël doit avoir des frontières sûres et reconnues et qu'elles devront correspondre aux frontières de 1967¹².

« NOUS NOUS SENTONS ABANDONNÉS PAR LA FRANCE »

Chacun campe sur ses positions de principe. Rabin – qui, en 1993, acceptera un accord de paix avec Arafat – ne veut pas entendre parler de l'OLP, ni de négociations internationales, ni des frontières de 1967, qui ne sont de toute façon pas défendables et qu'il faudrait, selon lui, rectifier. Son ministre Yigal Allon enfonce le clou quelques heures plus tard face à son homologue français : « Vous avez dit que le temps jouait contre nous et que les Arabes auraient les moyens d'augmenter indéfiniment leur effort militaire. On verra bien. Pourquoi voulez-vous que nous nous suicidions avant ? » Il ajoute qu'une comparaison de l'OLP avec le combat du FLN pour l'indépendance de l'Algérie dans les années 1960 n'a pas de sens : « Le FLN ne voulait pas détruire la France, alors que l'OLP veut détruire Israël. » Et il revient sur la guerre des Six-Jours, gagnée par Israël : « Nous avions une grande admiration pour de Gaulle. Mais si nous avions suivi son avis en 1967 – “Laissez les Arabes attaquer les premiers” –, nous aurions été en grand danger de perdre la guerre. Nous avons appliqué la doctrine militaire de De Gaulle, et il nous a punis pour cela... »

Jean Sauvagnargues a beau répliquer que « la France ne vend pas la peau d'Israël pour du pétrole », Yigal Allon déclare : « Il y a eu autrefois une *Holy Alliance* [Sainte Alliance], aujourd'hui Israël est victime d'une *Oilly Alliance* [Alliance pétrolière]. » Il estime que la position de la France n'est pas

« équilibrée », contrairement à celle d'Henry Kissinger, qui circule entre toutes les capitales et « qui ne prend pas parti ». Allon ajoute une dernière pique : « Eût-elle agi ainsi, la France aurait gardé une influence sur le règlement. Nous nous sentons abandonnés par la France ¹³... »

Jean Sauvagnargues repart de Jérusalem sans avoir convaincu ses interlocuteurs – c'est le moins que l'on puisse dire. Les diplomates français parlent d'un accueil « empreint d'une certaine gravité », d'une « confrontation franche et dénuée d'artifice », et admettent que « les points de vue ne se sont pas rapprochés ¹⁴ ».

Son ministre à peine rentré à Paris, Valéry Giscard d'Estaing évoque l'« aspiration naturelle » du peuple palestinien à « disposer d'une patrie ». Le 13 novembre 1974, Yasser Arafat est d'ailleurs invité à New York pour s'exprimer devant l'Assemblée générale de l'ONU. L'homme à la veste beige, aux lunettes noires et au *keffieh* à carreaux, leader de l'OLP, triomphe : sa stature internationale progresse à grands pas. « Aujourd'hui, je suis venu porteur d'un rameau d'olivier et d'un fusil de combattant de la liberté. Ne laissez pas le rameau d'olivier tomber de ma main. Je le répète : ne le laissez pas tomber de ma main », dit-il à la tribune. Il poursuit : « Notre révolution n'a pas été motivée par des facteurs raciaux ou religieux. Elle n'a jamais été dirigée contre l'homme juif en tant que tel, mais contre le sionisme raciste et l'agression flagrante ¹⁵. » Partisan d'un État palestinien où les juifs pourraient vivre, il ne reconnaît pas le droit à l'existence de l'État d'Israël. Le 22 novembre 1974, l'ONU adopte des résolutions qui accordent à l'OLP un statut d'observateur en son sein et reconnaissent le « droit à l'autodétermination » et à la « souveraineté nationale » du peuple palestinien, tout en exprimant sa « grave préoccupation » devant le fait qu'il a été « empêché de jouir de ses droits inaliénables ¹⁶ ».

« VOUS NE POURREZ PAS VOUS DÉFENDRE
CONTRE DES MILLIONS D'ARABES »

Aux yeux d'Israël, la France, par ses grandes manœuvres diplomatiques, contribue à cette montée en puissance de l'OLP et favorise trop les pays arabes. Ardent promoteur d'un dialogue « euro-arabe », Valéry Giscard d'Estaing reçoit avec faste le président égyptien Anouar el-Sadate en février 1975. Lorsque le ministre israélien des Affaires étrangères, Yigal Allon, effectue une visite à Paris à la fin du mois d'avril suivant – en retour de celle de son homologue en Israël en octobre 1974 –, ses échanges avec les officiels français demeurent tendus. Depuis plusieurs mois, Israël entreprend de laborieuses négociations bilatérales de paix avec l'Égypte pour se retirer du Sinaï, avec l'appui du secrétaire d'État américain, Henry Kissinger. Les experts du Quai d'Orsay fustigent l'« immobilisme diplomatique israélien », qui serait lié à la volonté d'Israël de « tenir la dragée haute » aux pays arabes et à un certain « manque de leadership » du général Rabin : le Premier ministre n'aurait « pas assez d'autorité et de prestige personnel

pour sortir des sentiers battus ¹⁷ ».

Malgré l'échec des pourparlers bilatéraux, Yigal Allon reste confiant dans cette méthode dite « des petits pas », tandis que son homologue, Jean Sauvagnargues, rappelle que la France soutient plutôt un « règlement de paix global » incluant toutes les parties. Il explique :

— Ce qui ne nous paraît ni possible, ni efficace, c'est une stratégie uniquement fondée sur des accords intérimaires avec l'Égypte, que celle-ci ne peut accepter, car elle la séparerait des autres pays arabes.

— Israël croit toujours à un dénouement du conflit, comportant, même le moment venu, une solution du problème des Palestiniens (à ne pas assimiler avec l'OLP) sur la base de la reconnaissance d'une « entité palestinienne », insiste Yigal Allon. Mais le problème essentiel est celui des frontières futures de l'État d'Israël. Certes, la reconnaissance du pays par les Arabes est le but suprême ; mais il faut d'abord qu'ils acceptent la paix. Si Israël est prêt à renoncer à « la plus grande partie » des territoires occupés en 1967 à la suite de la guerre imposée par Nasser, il ne le fera pas sans concessions politiques et stratégiques de la part de l'autre camp. En définitive, les territoires doivent être utilisés comme un élément du « marché » [*bargaining item*]. Israël peut accepter de faire des compromis sur les territoires, mais pas sur sa sécurité. [...] Israël doit se défendre lui-même, et aucune garantie ne peut remplacer la capacité d'Israël à se défendre.

— C'est sur ce point que les thèses françaises et israéliennes diffèrent, reprend Jean Sauvagnargues. L'évacuation des territoires arabes occupés par Israël doit être concomitante avec la reconnaissance d'Israël par les États arabes. La France ne croit pas qu'à long terme Israël puisse se défendre contre les millions d'Arabes enrichis par des millions de pétrodollars. La sécurité d'Israël doit se fonder sur la volonté de la communauté internationale ¹⁸.

DES CRAINTES SUR UNE « SOLUTION FINALE » NUCLÉAIRE

Poursuivant ses échanges avec son homologue dans l'après-midi du 28 avril 1975, le ministre israélien aborde un dossier encore plus épineux : celui des armes. Le message de Yigal Allon est clair. Selon lui, « les pays arabes sont, en fait, à même d'acheter autant d'armes qu'ils le souhaitent » grâce au pétrole, alors qu'Israël, qui consacre à sa défense 33 % de son PNB, « est à court d'argent ». Il ajoute : « Il est inquiétant de relever que certains journaux arabes parlent de la nécessité de produire des armes nucléaires, ce qui faciliterait une “solution finale”. Or la France vend des centrales nucléaires dans la région à l'Iran. Aussi Israël considère-t-il que la France devrait :

- ne livrer qu'avec précaution des armes aux Arabes,
- s'assurer que les centrales nucléaires vendues ne pourront servir à des fins militaires,
- donner à Israël des facilités de crédit pour ses achats. »

En effet, le gouvernement de Jacques Chirac a signé dès juin 1974 un vaste accord de coopération nucléaire avec le régime du shah d'Iran. Cet accord inclut des commandes de centrales qui seront construites en Iran et un investissement iranien de 10 % dans la future usine européenne d'enrichissement d'uranium Eurodif, qui devra livrer des matériaux fissiles à Téhéran. Pour Israël, ces accords peuvent se révéler menaçants en cas d'utilisation par l'Iran des recherches atomiques à des fins non pacifiques. L'État hébreu sait de quoi il parle, puisqu'il a naguère bénéficié du savoir-faire français dans ce domaine, non sans avoir caché son objectif d'obtenir la maîtrise de l'arme nucléaire. Il craint que Paris ne joue avec le feu en aidant, même indirectement, des pays du Moyen-Orient à suivre son exemple¹⁹.

Jean Sauvagnargues répond vertement à l'avertissement de Yigal Allon : la demande de facilités de crédit « n'est pas recevable », car toutes les ventes d'armes françaises se règlent « aux conditions normales ». Concernant la course aux armements dans la région, le ministre estime que « la supériorité d'Israël sur ses voisins arabes est très grande » et que les exportations sont « traitées au cas par cas en tenant compte de l'équilibre » des forces depuis la levée de l'embargo. Enfin, il précise que la France « a pris toutes mesures de précaution pour contrôler, à la fois de manière bilatérale et dans le cadre de l'agence de Vienne [Agence internationale de l'énergie atomique], les centrales nucléaires ».

Ce sujet va devenir de plus en plus sensible entre la France et Israël. Car la France a aussi prévu de construire une usine de retraitement de déchets nucléaires au Pakistan, laquelle inquiète d'ailleurs beaucoup les Américains²⁰. Après les accords signés avec le shah d'Iran en 1974, le président Giscard d'Estaing accepte également, à l'automne 1975, de fournir des équipements nucléaires à l'Irak. Jacques Chirac s'est déjà rendu à Bagdad en novembre 1974 pour discuter de gros contrats. Il a sympathisé avec le vice-président Saddam Hussein : « L'homme me paraît intelligent, non dénué d'humour et même assez sympathique. Il me reçoit chez lui, me traite en ami personnel²¹ », racontera Chirac. En retour, Saddam Hussein est accueilli en hôte de marque en France en septembre 1975, y compris dans l'usine de Cadarache du CEA (Commissariat à l'énergie atomique). À la fin de ce voyage, l'Irakien, qui séjourne un week-end aux Baux-de-Provence, finit par convaincre son « ami » Jacques Chirac de l'intérêt d'une coopération dans ce domaine.

Le projet de vente d'une centrale nucléaire est bloqué par Giscard, qui se dit « préoccupé des conséquences possibles sur la sécurité du Moyen-Orient et particulièrement de l'État d'Israël²² ». Cependant, un accord franco-irakien prévoit la livraison par le CEA d'un réacteur de recherche – conçu presque sur le même modèle que celui construit par Israël avec l'aide des Français à Dimona à la fin des années 1950. La France assure avoir pris toutes les précautions nécessaires. Valéry Giscard d'Estaing demande instamment au patron du CEA, André Giraud, de faire en sorte que ses ingénieurs vérifient discrètement sur place que le réacteur ne pourra servir qu'à des fins civiles. Ce centre nucléaire nommé Tammuz, édifié dans le désert irakien, non loin de Bagdad, sera rapidement soupçonné d'abriter des recherches militaires visant à permettre à Saddam

Hussein de fabriquer la bombe atomique. Une perspective inadmissible pour les Israéliens, qui considèrent que la France est complice de ce programme secret.

LA LIBÉRATION CONTROVERSÉE D'UN PALESTINIEN SUSPECTÉ DE TERRORISME

Un autre événement vient détériorer encore davantage le climat entre la France et Israël : le 11 novembre 1975, Valéry Giscard d'Estaing autorise l'ouverture d'un bureau officiel de l'OLP en France, comme l'avait demandé Yasser Arafat un an plus tôt ²³. Le président n'a, semble-t-il, consulté que son ministre de l'Intérieur, et pas son Premier ministre. Jacques Chirac dira avoir appris la nouvelle le matin même en écoutant la radio, et ne pas être d'accord avec cette officialisation de l'OLP. « C'est une connerie ! On va s'attirer tous les projecteurs vers nous et on aura toute la communauté israélite contre nous ²⁴ », dit-il à Jean Sauvagnargues, qui tombe aussi des nues.

Toutefois, le 26 janvier 1976, le gouvernement Chirac soutient au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution soviétique appelant à « la création d'un État palestinien », résolution finalement bloquée par un veto américain. Le ministre israélien Yigal Allon, qui revient à Paris en février 1976 pour rencontrer son homologue français, ne mâche pas ses mots en évoquant cette action diplomatique : « Lorsque vous êtes allés voir ce “grand humaniste qu'est Arafat”, vous avez ouvert la porte à la création d'un État palestinien. En votant la résolution du 26 janvier, bloquée par le veto américain, vous avez ouvert une nouvelle possibilité aux Palestiniens de réclamer le droit au retour individuel : ceci équivaut à nous demander de commettre, volontairement, un suicide collectif. [...] Un tel comportement n'a pour résultat que d'aggraver la tension en incitant les Palestiniens à l'intransigeance. Vous souhaitez éviter une nouvelle guerre, mais vous la rendez plus probable... » Jean Sauvagnargues tente d'expliquer que la politique française n'est pas soumise aux « quatre volontés des Arabes ²⁵ ». Sans succès.

Les disputes se multiplient. En mai 1976, le président de l'État d'Israël, Ephraïm Katzir, annule une visite en France prévue peu après au motif que l'Élysée ne semble pas vouloir le recevoir à déjeuner. Le 27 juin, le détournement par un commando palestinien d'un avion d'Air France parti de Tel-Aviv, et qui atterrit finalement à l'aéroport d'Entebbe, en Ouganda, provoque de nouvelles crispations. Le gouvernement israélien fait savoir à l'Élysée qu'il souhaite la plus grande fermeté à l'encontre des pirates de l'air. Après de longues journées de confusion et de tractations, les ravisseurs libèrent une partie des passagers. La pression monte. Le Premier ministre, Yitzhak Rabin, décide d'une opération militaire pour sauver la centaine de personnes encore retenues en otages. L'Élysée, qui avait évoqué la possibilité d'une action conjointe, n'est pas informé. Le raid israélien, mené dans la nuit du 3 au 4 juillet, est un succès, mais il laisse un goût

amer à Paris. Giscard ne répond pas au courrier que lui adresse Rabin pour justifier son opération unilatérale.

Durant l'été 1976, les désaccords entre Jacques Chirac et le président, qui couvaient depuis plusieurs mois, se transforment en crise politique. Le Premier ministre démissionne de son poste le 24 août, estimant n'avoir pas suffisamment de marge de manœuvre. Giscard choisit l'économiste Raymond Barre pour remplacer le fougueux élu de Corrèze, qui crée son propre parti néogaulliste, le RPR. Le jour de son départ de Matignon, Jacques Chirac incite le CEA à finaliser au plus vite l'accord franco-irakien pour la construction du centre de Tammuz. Le contrat est signé peu après.

La démission de Chirac ne modifie en rien la ligne diplomatique de l'Élysée. Au contraire. En janvier 1977, l'affaire Abou Daoud aggrave les tensions. Ce Palestinien, de son vrai nom Mohammed Daoud Odeh, est considéré par Israël comme l'un des chefs d'orchestre du commando de Septembre noir, jugé responsable du massacre des athlètes israéliens aux JO de Munich en 1972. Le Mossad a juré d'éliminer tous les membres présumés de cette organisation et déploie ses équipes de tueurs – les *kidon* – pour cette traque sans merci.

Entré en France sous un faux nom irakien, Abou Daoud est arrêté par la DST le 7 janvier 1977 alors qu'il vient assister à Paris aux funérailles d'un ami palestinien assassiné. L'Allemagne et Israël réclament officiellement son extradition pour pouvoir le juger dans l'affaire de Munich. Cependant, le chancelier Helmut Schmidt confie à son ami Valéry Giscard d'Estaing qu'il n'est pas très pressé de récupérer le terroriste présumé. « Je lui ai demandé, “que décidez-vous ?” ; il m'a répondu : “rien”. Il était clair que les Allemands voulaient éviter de se trouver dans une situation embarrassante ²⁶ », racontera Giscard au vice-président américain Walter Mondale, de passage à Paris quelques jours plus tard. Quant à la demande israélienne, elle ne serait pas conforme aux règles du droit.

En réalité, la France craint des représailles. Gêné par ce prisonnier dont il ne sait que faire, le gouvernement Barre décide de l'expulser simplement vers l'Algérie, où Abou Daoud est finalement libéré. « La France fut accusée, non sans quelque raison, d'avoir agi avec une précipitation suspecte afin de se débarrasser au plus vite d'un personnage dont la détention dans une prison française aurait pu déclencher une vague d'attentats palestiniens ²⁷ », reconnaîtra Jean François-Poncet, alors secrétaire d'État aux Affaires étrangères.

Furieuses que la France ait laissé filer un de leurs ennemis jurés, les autorités israéliennes rappellent temporairement leur ambassadeur, le très discret Mordechai Gazit, qui a remplacé fin 1975 le bulldozer Asher Ben Nathan. Aux États-Unis, le *New York Times* dénonce l'« abjection française ²⁸ ». La communauté juive américaine vilipende Giscard. « J'ai trouvé extrêmement choquantes les réactions dans certains pays, notamment aux États-Unis, se plaint ce dernier devant Walter Mondale. Beaucoup semblent penser qu'Abou Daoud a été un des tueurs de Munich, que nous le savions et que nous l'avons relâché. Or il n'était pas en Allemagne à l'époque. On suppose qu'il a été un des organisateurs des attentats, et c'est probable. Mais il y a une véritable distorsion des faits qui

montre, une fois de plus, que dans les affaires du Moyen-Orient, les gens n'ont pas de jugement équilibré. »

Durant la même conversation avec le vice-président américain, VGE lance quelques piques contre Israël, qui « s'agite beaucoup » contre l'idée d'un État palestinien. Il insiste sur la nécessité de négocier rapidement un accord de paix global au Moyen-Orient, ne serait-ce que pour endiguer la crise pétrolière et l'inflation galopante qui en résulte en Europe. « Il faudra certainement exercer des pressions sur le gouvernement israélien, qui ne voit pas les choses telles qu'elles sont. Ils semblent croire qu'ils ont intérêt à gagner du temps. Je suis convaincu du contraire ²⁹ », confie-t-il. Décidément, entre ce président et l'État hébreu, l'incompréhension est totale. Comme le rapporte l'ambassadeur de France en Israël, « l'affaire Abou Daoud a été pour les Israéliens l'épisode le plus douloureux du roman qu'ils ont toujours brodé sur les relations avec la France. [...] La plaie est profonde et les dommages qu'elle a causés sont graves, parce que, dans le cœur des Israéliens, quelque chose s'est brisé ³⁰ ».

Le nouveau ministre des Affaires étrangères, Louis de Guiringaud, suit fidèlement la ligne pro-arabe de l'Élysée et du Quai d'Orsay. Il est envoyé en Israël fin mars 1977 pour tenter d'apaiser les choses. Son voyage relève de la mission à haut risque. L'opinion publique et la presse israélienne sont vent debout contre la France. Autour de l'ambassade de France à Tel-Aviv, des manifestants défilent avec des pancartes où l'on peut lire : « La France de Giscard est indésirable en Israël », « La France, de De Gaulle à Giscard, a vendu son âme aux Arabes et à leur pétrole ». Tendus, sur la défensive, Louis de Guiringaud s'attend au pire lorsqu'il est reçu par le Premier ministre Yitzhak Rabin, jugé « froid et peu expansif » par les diplomates français. Ce dernier dit poliment croire à une « normalisation » franco-israélienne. Il demeure peu optimiste sur les chances d'une négociation de paix, malgré un léger réchauffement du climat ³¹. Devant ses autres interlocuteurs, Louis de Guiringaud se montre prudent, évoquant simplement la « bonne volonté » française et restant flou sur les contours d'une future « patrie palestinienne ».

BEGIN NE VEUT PAS D'UN SÉJOUR « BÂCLÉ »

La France espère que cette visite diplomatique suffira à tourner la page. Mais les élections de mai 1977 en Israël, qui voient la formation surprise d'une coalition menée par la droite et la nomination au poste de Premier ministre du leader nationaliste du Likoud, Menahem Begin, ne rassurent pas l'Élysée. Ancien combattant de l'Irgoun, l'armée clandestine juive qui déclencha des actions terroristes contre les Britanniques avant 1948, Menahem Begin, avocat intransigeant du « Grand Israël », n'est pas considéré comme un partisan de la paix ni comme un leader prêt à des compromis. « Je regrette que l'opinion publique française soit mal informée de la véritable personnalité de M. Begin,

plaide Mordechai Gazit, l'ambassadeur d'Israël de retour à Paris, devant le Premier ministre Raymond Barre, qui le reçoit en août 1977. On dit que c'est un terroriste. Il a certes vécu dans la clandestinité, mais il n'a commis aucun fait aveugle, et son action a toujours été contrôlée. Il ne faut pas oublier que c'est un intellectuel. Il a beaucoup écrit. »

Le diplomate israélien poursuit en évoquant un autre litige récent qui provoque des réactions indignées à Jérusalem : Raymond Barre vient, en effet, de signer un décret qui autorise les entreprises françaises à obéir au boycott que tente d'imposer la Ligue arabe sur tous les échanges avec Israël. Ce décret utilise une disposition dérogatoire d'une loi votée un mois plus tôt par l'Assemblée nationale et proscrivant justement toute mesure discriminatoire ³². « Les réactions et commentaires des Israéliens à la suite de l'avis que j'ai fait paraître au *Journal officiel* le 24 juillet sont excessifs, se défend aussitôt Raymond Barre. [...] La France est le seul pays avec les États-Unis à s'être doté d'une législation anti-boycott qui refuse la discrimination raciale. L'avis du 24 juillet ne la modifie pas ³³. » Mais il ne convainc pas son interlocuteur. Le gouvernement Barre a bien ouvert une brèche permettant aux entreprises de se conformer aux vœux des clients arabes.

Contre toute attente, la situation au Proche-Orient évolue brusquement. Le « faucon » Begin prépare en effet une rencontre avec le président égyptien Anouar el-Sadate, qui s'est dit prêt à négocier un accord de paix bilatéral pourvu qu'Israël promette de lui céder le Sinäi, occupé depuis 1967. Après des années d'hésitation, le raïs égyptien s'est fait une raison concernant l'existence de l'État hébreu et sa supériorité militaire. De leur côté, les dirigeants israéliens ont toujours affirmé que les frontières et les territoires pouvaient faire l'objet de discussions en échange de garanties sur la sécurité de leur pays. En marge des laborieuses tractations de la conférence de Genève sur la paix au Proche-Orient, pilotée par les Américains, des pourparlers secrets ont donc lieu entre Israéliens et Égyptiens, avec l'appui discret du leader communiste de la Roumanie, Nicolae Ceaușescu, et de Hassan II, roi du Maroc. Begin accepte d'inviter Sadate à Jérusalem. Dans la soirée du 19 novembre 1977, le président égyptien arrive en Israël : c'est la première visite d'un dirigeant arabe dans l'État hébreu. Le lendemain, il prononce à la Knesset un discours historique appelant à la paix dans la région.

Surprise par ce rapprochement israélo-égyptien inattendu, la France peine à trouver ses marques. Au sommet du G7 à Londres, en mai 1977, Valéry Giscard d'Estaing a conseillé au nouveau président américain Jimmy Carter de faire pression sur Israël pour accélérer les négociations sur un règlement global au Proche-Orient : « Si vous réussissez, et l'intervention américaine sera décisive, les choses se présenteront sous un jour tout à fait nouveau dans la région. C'est ce que les Israéliens ne veulent pas comprendre ³⁴ », a-t-il expliqué, en proposant que ses « bonnes relations » avec les dirigeants arabes, notamment le roi Fahd d'Arabie, le Syrien Assad et l'Égyptien Sadate, puissent éventuellement y contribuer. Mais Sadate et Begin ne lui ont pas demandé son avis avant de se rencontrer.

Pour tenter de reprendre pied dans la région, Giscard dépêche en catastrophe,

fin 1977, son fidèle lieutenant Jean François-Poncet auprès de Menahem Begin pour lui dire qu'il serait le bienvenu à Paris. Le Premier ministre, qui a déjà laissé plusieurs fois entendre qu'il aimerait être convié en France, répond poliment qu'il souhaite une invitation officielle, pas un séjour « bâclé ³⁵ ». Begin est fâché. « Je n'honorerai pas celui qui a essayé d'empêcher la paix entre Israël et l'Égypte ³⁶ », confie-t-il à ses conseillers. Le quiproquo se prolonge pendant plusieurs mois, VGE parlant d'une « volonté déplaisante de rebuffade ». Maintes fois repoussée, cette visite n'aura finalement jamais lieu.

Pour le moment, Begin a d'autres priorités – précisément, ses difficiles tractations avec les Égyptiens. Celles-ci se déroulent sous les auspices de la diplomatie américaine, qui a repris l'initiative et qui est de plus en plus influente au Caire et à Jérusalem. Elles s'achèvent le 17 septembre 1978 par la signature d'accords à Camp David, en présence de Menahem Begin, d'Anouar el-Sadate et de Jimmy Carter ³⁷. Cette « paix séparée » israélo-égyptienne est cependant considérée comme une trahison par la plupart des pays arabes. Sadate est accusé de n'avoir pas tenu compte du sort des Palestiniens, ni des réfugiés, ni de Jérusalem.

« JE SUIS RÉSERVÉ SUR LES ACCORDS DE PAIX DE CAMP DAVID »

À Paris, Valéry Giscard d'Estaing exprime également son scepticisme à l'égard d'accords qui ne règlent pas l'ensemble des problèmes de la région. En janvier 1979, il a une occasion rare de les partager avec un dirigeant israélien de premier plan, en l'occurrence le général Moshe Dayan, qui occupe le poste de ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de coalition de Begin. L'ancien leader travailliste est accueilli avec respect par le président français, qui ne méconnaît pas son parcours d'ancien chef d'état-major durant l'opération de Suez et de ministre de la Défense vainqueur de la guerre des Six-Jours. De son côté, le général Dayan éprouve, selon les confidences d'un de ses diplomates, une « affection déçue pour la France » et doute encore de « la possibilité de rééquilibrage de la politique française à l'égard d'Israël ³⁸ ». Il n'a pas tort.

VGE lui expose ses vues de manière franche : « En ce qui concerne le Proche-Orient, je vous dirai que je n'avais pas, lorsque j'ai été élu président de la République, une connaissance particulière du sujet. Je me suis donc appliqué à réfléchir personnellement et à me former ma propre opinion. J'ai réalisé que le problème palestinien était difficile et fondamental. Toute solution devrait nécessairement comporter un chapitre palestinien. Je sais que ce problème place Israël devant un choix difficile. Israël ne peut envisager de règlement qui ne comporterait pas une reconnaissance claire de son droit à exister et l'assurance d'avoir des relations normales avec ses voisins. »

Le président français évoque ensuite ses relations privilégiées avec le monde arabe : « Comme vous le savez, j'ai de nombreux contacts avec les dirigeants

arabes. Je suis impressionné par le fait que, en tout cas lorsqu'ils s'adressent à moi, ils tiennent un langage plutôt modéré. [...] Jamais ils ne parlent d'écraser Israël. Ils estiment tous préférable de trouver une solution politique. [...] J'ai en particulier de bonnes relations avec le président Sadate et il existe entre nous un climat de confiance. Quand le président Sadate s'est rendu à Jérusalem, nous avons été critiqués dans la presse israélienne pour notre manque d'enthousiasme. Je ne croyais pas en effet que cette offensive de paix déboucherait rapidement. Je ne sous-estime pas l'importance des éléments émotionnels, mais ces éléments ne suffisent pas. »

Il exprime alors plus directement ses réticences : « Ensuite a commencé un processus de négociation et, en dépit de nos réserves, nous avons évité d'en compliquer le déroulement. S'il y avait une chance d'aboutir à un règlement, il ne fallait pas la laisser s'échapper. Les faits, cependant, ont démenti notre analyse. Puis il y a eu Camp David. Mon sentiment est plus réservé encore. La participation des États-Unis comportait en effet des risques. Un échec risquait d'affecter les relations des États-Unis soit avec Israël, soit avec les pays arabes. Je constate que l'échéance fixée à Camp David n'a pas pu être respectée. Nous avons vu les négociateurs égyptiens à plusieurs reprises à leur retour de Washington. Ils avaient une ligne claire fondée sur le refus d'une paix séparée. [...] Ils souhaitent un accord global comportant une procédure claire et un calendrier pour la réalisation de l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza. C'est ce que la diplomatie israélienne, dont l'habileté est très grande, a cherché à éviter. Quoiqu'il en soit, le processus entamé à Camp David n'a pas abouti jusqu'à présent et ne paraît pas avoir de grandes chances d'aboutir. Si c'est le cas, je crois que vous prenez un grand risque politique et aussi moral, et vous vous placez dans une position qui sera difficile à maintenir à la longue. Je crois qu'il existe une chance de parvenir à un règlement juste. Je ne pense pas que cela soit possible dans le contexte de Camp David. Et je crois que le temps ne travaille ni pour vous, ni pour nous d'ailleurs. »

« NOUS SOUHAITONS UN *MODUS VIVENDI* AVEC LES PALESTINIENS »

Valéry Giscard d'Estaing n'en a pas fini avec ses critiques contre l'État hébreu : « Ce que je ne vois pas clairement, c'est quel est le but de votre politique. Au lendemain du conflit de 1967, les choses paraissaient claires. Israël souhaitait obtenir une véritable reconnaissance de son existence et l'assurance qu'on ne chercherait pas à le détruire. À mon avis, cet objectif aurait pu être atteint l'année dernière. Les Arabes y étaient prêts, même le président Assad, et vous auriez pu obtenir les garanties nécessaires des grandes puissances. Mais vous avez refusé de vous engager dans cette voie. Vous avez préféré conserver vos propres sauvegardes, avec l'idée, j'imagine, que vous pourriez malgré tout aboutir à un accord avec l'Égypte. Mais, jusqu'ici, cela n'a pas marché. Peut-être avez-vous l'arrière-pensée

que, dans le monde dangereux où nous vivons, il vaut mieux adopter la position qui, pour le moment, est la plus sûre. Votre attitude est une attitude de précaution. »

Après ce réquisitoire, Moshe Dayan entend bien rectifier certaines des assertions de son hôte : « L'Égypte était bel et bien prête à signer un accord séparé avec nous. Ce qui avait été convenu à Camp David, c'est qu'Israël et l'Égypte signeraient un traité en bonne et due forme, qu'un mois après sa signature on ouvrirait des négociations sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza [...]. À aucun moment il n'a été envisagé de traiter avec une entité palestinienne. [...] Nous sommes prêts à abolir le régime militaire, à accorder l'autonomie et à rechercher un *modus vivendi* avec les Arabes palestiniens. Mais, malheureusement, ces derniers n'en veulent pas. Ils ne s'estiment pas liés par ce qui a été conclu en dehors d'eux à Camp David. La Jordanie ne veut pas se joindre à la négociation. Il n'y a personne pour négocier. Je reconnais avec vous que, dans ces conditions, il est douteux qu'on parvienne à un traité avec l'Égypte. » Le ministre israélien explique par ailleurs qu'il est exclu de revenir aux frontières d'avant 1967 et de « laisser s'établir derrière elles un État palestinien », notamment en Cisjordanie : « S'il y avait un État palestinien, les réfugiés auraient le droit de revenir s'y établir. [...] On aura ainsi un problème explosif et la Cisjordanie deviendra un tremplin pour attaquer Israël. »

Cependant, le général Dayan fait preuve d'un optimisme prudent : « Il ne faut pas sous-estimer la négociation. Il y a quelques années, nous n'aurions jamais accepté de retirer nos colonies du Sinaï. Maintenant, nous l'avons accepté, parce que c'est le prix à payer de la paix avec l'Égypte. [...] J'espère qu'un jour nous pourrions discuter avec la Syrie, la Jordanie et les Arabes palestiniens. Nous ne pensons pas qu'on peut déterminer en dehors d'eux le destin des Arabes palestiniens, ni qu'on peut maintenir indéfiniment un régime militaire. »

Le président français ne partage pas cette analyse. Pour lui, la Cisjordanie devra bien, un jour, être évacuée, et, « au stade final, il y aura une entité palestinienne ». « Votre raisonnement est convaincant, ajoute-t-il, mais vous ne tenez compte que des éléments immédiats. Il faut avoir une vue plus large du problème. »

Le face-à-face se termine par une discussion sur les divisions du monde arabe et les garanties internationales qui pourraient être offertes à Israël pour sa sécurité, auxquelles Moshe Dayan ne croit pas : « La question est de savoir si les pays arabes sont prêts à négocier sans préalable sur la base de la résolution 242 [de l'ONU]. Quant à nous, nous le sommes ³⁹. »

« VOUS AVEZ OUTRAGÉ LA FRANCE ! »

Le général Moshe Dayan quitte Paris sans avoir vraiment dégelé les relations franco-israéliennes. Giscard continue de douter du bien-fondé des accords de Camp David. En dépit de ces sombres pronostics, un traité de paix bilatéral est

bien signé le 26 mars 1979 par Israël et l'Égypte, laquelle récupérera le Sinaï en 1982, après le retrait de l'armée israélienne ⁴⁰. En revanche, les discussions prévues avec la Jordanie et les Palestiniens sur l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza n'auront pas lieu. Les pays arabes refusent de suivre le mouvement, de même que l'OLP, avec laquelle Israël, de toute façon, n'entend pas discuter.

Les tensions sont d'ailleurs vives au sein du gouvernement Begin au sujet de ces pourparlers et des projets d'implantation de colonies dans les territoires occupés. Le général Dayan, plutôt opposé à ces colonisations, démissionne de son poste de ministre des Affaires étrangères en octobre 1979. Il est remplacé par Yitzhak Shamir, un proche de Begin partisan de la ligne dure du Likoud. Ayant travaillé dix ans pour le Mossad, Shamir peut faire montre d'une grande « raideur », voire de « désinvolture », selon les diplomates français ⁴¹.

Lorsque, en novembre 1979, le président Giscard d'Estaing envoie un émissaire, le diplomate Gabriel Robin, auprès de Yasser Arafat à Beyrouth pour l'inviter à Paris, les officiels israéliens y voient une provocation supplémentaire. Convié à la télévision, le nouvel ambassadeur d'Israël à Paris, Meïr Rosenne, demande : « Est-ce que vous auriez invité Hitler ? » Le diplomate – qui avait déjà critiqué, le mois précédent, la déclaration des neuf pays de la Communauté européenne nommant l'OLP comme une des parties prenantes au règlement de paix – est aussitôt convoqué au ministère des Affaires étrangères. Le ton monte. Le secrétaire général du Quai d'Orsay, Bruno de Leusse de Syon, ne mâche pas ses mots :

— Vous avez outragé la France et vous violez les usages !

— Je ne vous permets pas de me parler sur ce ton, réplique Rosenne.

— Vous êtes en train de mobiliser l'opinion publique contre notre gouvernement, reprend le Français.

— Je considère votre démarche comme une tentative d'intimidation. Je ne serai pas intimidé ! répond l'Israélien.

L'ambassadeur continue de se répandre dans d'autres médias. Le Quai d'Orsay l'exclut temporairement de ses réunions. « Deux jours après, j'ai reçu un coup de téléphone du chef de cabinet de Begin qui me faisait dire que si j'étais *persona non grata* à Paris, j'étais *persona grata* à Jérusalem ⁴². » Le Premier ministre israélien soutient son ambassadeur, qui reste finalement en France.

Yasser Arafat ne viendra pas à Paris dans l'immédiat. Mais il ne peut que se réjouir des initiatives du président Giscard d'Estaing. Après avoir incité les Neuf à promouvoir le rôle de l'OLP, VGE effectue une tournée au Moyen-Orient en mars 1980. À chacune de ses étapes, il insiste, dans des communiqués communs avec les chefs d'État qui le reçoivent, sur « le droit à l'autodétermination du peuple palestinien ». Le leader de l'OLP se félicite publiquement de ces messages : « De la part du président Giscard d'Estaing, c'est un acte courageux et d'une grande importance politique ⁴³. » Au sommet de Venise, en juin 1980, le président français convainc ses partenaires européens de franchir une étape supplémentaire dans la reconnaissance des droits des Palestiniens. La « déclaration de Venise » proclame le « droit à la sécurité de tous les États de la région, y compris Israël », la « reconnaissance des droits légitimes du peuple

paléstinien », la nécessité d'associer l'OLP à toute négociation et celle pour Israël « de mettre fin à l'occupation territoriale » et aux colonies de peuplement, jugées « illégales »⁴⁴.

Ce texte provoque un nouveau tollé en Israël. « Je regrette les déclarations européennes qui encouragent l'élément destructeur qu'est l'OLP et affaiblissent les processus en cours »⁴⁵, lance Yitzhak Shamir devant Jean François-Poncet, le ministre français des Affaires étrangères, à Paris fin 1980. La France est tout particulièrement visée par ces griefs. Le climat tourne au malaise après l'explosion d'une bombe, le soir du vendredi 3 octobre 1980, près de la synagogue de la rue Copernic, à Paris, qui tue quatre personnes et en blesse quarante-six⁴⁶. Il s'agit du premier attentat contre des juifs en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'émotion est considérable, et des manifestations importantes se déroulent dans la capitale.

En week-end dans son château d'Authon, le président Giscard d'Estaing fait publier un bref communiqué, sans bousculer son programme. Le Premier ministre, Raymond Barre, commente la tragédie en des termes curieux : il parle d'un « attentat odieux qui voulait frapper des Israélites qui se rendaient à la synagogue et qui a frappé des Français innocents ». La distinction entre « Israélites » et « Français innocents » est dénoncée par la communauté juive comme un dérapage antisémite. À Jérusalem, le Premier ministre lie cette résurgence du terrorisme à la politique de la France au Proche-Orient. « La politique inamicale de la France envers Israël alimente l'antisémitisme », lâche Begin. Le Quai d'Orsay proteste officiellement. « Il s'agit d'un amalgame inadmissible, d'un procès d'intention intolérable »⁴⁷, déclare Jean François-Poncet face au ministre Shamir, qu'il reçoit peu après.

L'image du gouvernement français est définitivement ternie en Israël. Ni la réception à l'Élysée de Yitzhak Shamir en décembre 1980 par Valéry Giscard d'Estaing, ni la visite, en mars 1981, de Jean François-Poncet en Israël, ne suffisent à ressouder des liens distendus depuis trop longtemps. Selon le ministre des Affaires étrangères, la politique de Giscard à l'égard d'Israël a eu des conséquences domestiques : « Notre position eut aussi un impact négatif sur le champ de la politique intérieure : la communauté juive de France, la plus nombreuse d'Europe, vota massivement pour François Mitterrand en mai 1981

48. »

1. Télégramme du département d'État à Henry Kissinger, 25 mai 1974, archives du département d'État, NARA.

2. Valéry Giscard d'Estaing, *Le Pouvoir et la Vie*, Compagnie 12, 2 tomes, 1988 et 1991 ; rééd. Le Livre de poche, 2004, p. 509.

3. Télégramme de l'ambassadeur des États-Unis, Watson, qui rend compte d'un entretien avec le président Valéry Giscard d'Estaing du 19 septembre, 20 septembre 1974, archives du département d'État, NARA.

4. Déclaration du président Georges Pompidou, 21 septembre 1972.

5. Jean François-Poncet, 37, *Quai d'Orsay. Mémoires pour aujourd'hui et pour demain*, Odile Jacob, 2008, p. 185.

6. Rapporté dans Freddy Eytan, *David et Marianne*, op. cit., p. 43-44.
7. Rapporté dans le dossier de la visite du ministre Jean Sauvagnargues à Beyrouth, du 19 au 22 octobre 1974, archives du ministère français des Affaires étrangères.
8. Curieusement, depuis la création de l'État hébreu en mai 1948, aucun ministre français des Affaires étrangères ne s'est rendu en Israël. Son prédécesseur au Quai d'Orsay, Michel Jobert, avait prévu un voyage sur place après une tournée dans plusieurs pays arabes, mais avait dû l'annuler en mai 1974 pour cause d'élection présidentielle en France.
9. Note au sujet de la visite officielle du ministre en Israël, direction d'Afrique du Nord-Levant, 24 octobre 1974, archives du ministère français des Affaires étrangères.
10. Discours de Yigal Allon, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, à l'arrivée du ministre Jean Sauvagnargues, 30 octobre 1974, archives du ministère français des Affaires étrangères.
11. Allocution de Jean Sauvagnargues lors du dîner offert par Yigal Allon, télégramme de l'ambassade de France à Tel-Aviv, 30 octobre 1974, archives du ministère français des Affaires étrangères.
12. Entretien entre le ministre Jean Sauvagnargues et le Premier ministre d'Israël, le général Yitzhak Rabin, 31 octobre 1974, archives du ministère français des Affaires étrangères.
13. Entretien entre le ministre Jean Sauvagnargues et le ministre israélien des Affaires étrangères, Yigal Allon, 31 octobre 1974, archives du ministère français des Affaires étrangères.
14. Télégramme de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, 4 novembre 1974, archives du ministère français des Affaires étrangères.
15. Discours de Yasser Arafat devant l'Assemblée générale de l'ONU, 13 novembre 1974, archives de l'ONU.
16. Résolutions n°s 3236 et 3237 adoptées par l'Assemblée générale de l'ONU, 22 novembre 1974, archives de l'ONU.
17. Note de la direction d'Afrique et Levant « en vue des entretiens avec M. Allon », 22 avril 1975, archives du ministère français des Affaires étrangères.
18. Entretien entre le ministre israélien des Affaires étrangères, Yigal Allon, et le ministre français des Affaires étrangères, Jean Sauvagnargues, 28 avril 1975, archives du ministère français des Affaires étrangères.
19. Deuxième entretien entre le ministre israélien des Affaires étrangères, Yigal Allon, et Jean Sauvagnargues, 28 avril 1975, archives du ministère français des Affaires étrangères.
20. Pour calmer le président Carter, très actif contre la prolifération, Giscard finira, en août 1977, par annuler ce contrat avec le Pakistan, ce qui n'empêchera pas ce pays de développer son programme militaire atomique. Voir Vincent Nouzille, *Des secrets si bien gardés*, op. cit., p. 438-441.
21. Jacques Chirac, *Chaque pas doit être un but. Mémoires*, tome 1, NiL Éditions, 2009, p. 194.
22. Pour ce même motif, VGE dira avoir bloqué également un projet de vente de missiles Matra à l'Égypte, réclamé par Sadate lors de la visite du président français en Égypte en décembre 1975. Valéry Giscard d'Estaing, *Le Pouvoir et la Vie*, op. cit., p. 496-499.
23. Ce Bureau d'information et de liaison de l'OLP, installé d'abord au siège de la Ligue arabe, boulevard Haussmann, puis dans le XV^e arrondissement, puis rue Mérimée, dans le XVI^e arrondissement (grâce à l'aide financière du Qatar et de l'Arabie Saoudite), n'a pas de statut diplomatique, mais son chef (Ezzedine Kalak dans un premier temps), inscrit sur la liste de l'ambassade de Mauritanie, bénéficie des privilèges diplomatiques.
24. Rapporté dans Freddy Eytan, *La France, Israël et les Arabes*, op. cit., p. 34.
25. Entretien entre le ministre israélien des Affaires étrangères, Yigal Allon, et le ministre français des Affaires étrangères, Jean Sauvagnargues, 26 février 1976, note du 3 mars 1976, archives du ministère français des Affaires étrangères.
26. Entretien entre le vice-président américain Walter Mondale et le président Valéry Giscard d'Estaing, 29 janvier 1977, archives de la présidence de la République, Archives nationales.
27. Jean François-Poncet, 37, *Quai d'Orsay*, op. cit., p. 185-186.
28. « The French Abjection », *New York Times*, 12 janvier 1977.
29. Entretien entre le vice-président américain Walter Mondale et le président Valéry Giscard d'Estaing, 29 janvier 1977, op. cit.
30. « Visite du ministre : l'affaire Abou Daoud et les relations franco-israéliennes », télégramme de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, Jean Herly, 8 mars 1977, archives du ministère français des Affaires étrangères.
31. Entretiens du ministre français des Affaires étrangères, Louis de Guiringaud, avec le Premier ministre d'Israël, Yitzhak Rabin, avec le ministre de la Défense, Shimon Peres, et avec le ministre des Affaires étrangères, Yigal Allon, 31 mars 1977 ; télégrammes des 2 et 4 avril 1977, archives du ministère français des Affaires étrangères.
32. L'article 32 de la loi du 7 juin 1977, adopté à l'unanimité, étend au domaine économique la législation réprimant la discrimination raciale, nationale ou religieuse. Cependant, cette loi comporte une exception : elle ne s'applique pas lorsque les faits visés sont « conformes à des directives du gouvernement ». Profitant de cette possibilité, le Premier ministre a édicté une directive le 17 juillet 1977, publiée au *JO* le

24 juillet 1977, puis, en raison de son annulation par le Conseil d'État, une deuxième le 9 juin 1980, exemptant les entreprises de sanctions pénales dans certains cas lorsqu'elles signent des contrats discriminatoires.

33. Compte rendu de l'entretien entre l'ambassadeur d'Israël en France, Mordechai Gazit, et le Premier ministre, Raymond Barre, 17 août 1977, note du cabinet du Premier ministre du 18 août 1977, archives du ministère français des Affaires étrangères.

34. Entretien entre le président des États-Unis, Jimmy Carter, et le président français, Valéry Giscard d'Estaing, 9 mai 1977, Londres, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

35. Jean François-Poncet, 37, *Quai d'Orsay*, *op. cit.*, p. 135.

36. Rapporté par un diplomate israélien proche de Begin, entretien avec l'auteur, janvier 2018.

37. Les accords de Camp David prévoient que l'Égypte récupérera le Sinaï, qu'Israël et l'Égypte normaliseront leurs relations et que des négociations interviendront ensuite avec la Jordanie et les Palestiniens sur l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza afin de préparer une future « autonomie ».

38. Entretien de l'ambassadeur d'Israël à Paris, Mordechai Gazit, avec le secrétaire général du Quai d'Orsay, Jean-Marie Soutou, 18 octobre 1978, archives du ministère français des Affaires étrangères.

39. Compte rendu de l'entretien du président de la République avec M. Moshe Dayan, ministre des Affaires étrangères d'Israël, 30 janvier 1979, note de la présidence de la République, archives du ministère français des Affaires étrangères. Voir l'intégralité de ce document inédit en annexe.

40. Dans un communiqué publié après le conseil des ministres du 20 mars 1979, la France critique ce traité, estimant que les conditions indispensables à un règlement d'ensemble « n'étaient pas remplies » et rappelant « les droits du peuple palestinien à une patrie ».

41. Rapporté à la suite d'un entretien de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, Marc Bonnefous, avec Yitzhak Shamir, 29 mai 1980, archives du ministère français des Affaires étrangères.

42. Meir Rosenne lors du colloque « France-Israël 1948-2008 », mai 2008, université de Tel-Aviv. Voir aussi Howard Sachar, *Israel and Europe : An Appraisal in History*, Vintage, 2010, p. 289.

43. « M. Giscard d'Estaing a fait faire à l'Europe le premier pas vers un règlement au Proche-Orient, nous déclare M. Yasser Arafat », *Le Monde*, 10 mars 1980.

44. Déclaration du Conseil européen sur le Moyen-Orient faite à Venise le 13 juin 1980.

45. Entretien du ministre israélien des Affaires étrangères, Yitzhak Shamir, avec le ministre français des Affaires étrangères, Jean François-Poncet, 3 décembre 1980, archives du ministère français des Affaires étrangères.

46. Sur cet attentat, voir Jean Chichizola et Hervé Deguine, *L'Affaire Copernic. Les secrets d'un attentat antisémite*, Fayard, coll. « Mille et une nuits », 2009.

47. Entretien de Yitzhak Shamir avec Jean François-Poncet, 3 décembre 1980, *op. cit.*

48. Jean François-Poncet, 37, *Quai d'Orsay*, *op. cit.*, p. 185-186.

CHAPITRE 8

Mitterrand : « Je suis ami d'Israël, mais... »

Enfin un ami d'Israël ! Avec l'élection de François Mitterrand, le 10 mai 1981, les dirigeants de l'État hébreu retrouvent le sourire. Après plus de quinze ans de brouille, une nouvelle ère s'annonce. Les attitudes critiques, méfiantes, voire hostiles du général de Gaulle, de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing semblent appartenir au passé. Voilà un nouvel élu qui n'a jamais caché son admiration sincère pour Israël, au point d'être considéré par Théo Klein, responsable du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), comme le « meilleur président pour les juifs ». Il a rallié une grande majorité de l'électorat juif, certaines organisations, comme le Renouveau juif, dirigé par Henri Hajdenberg, ayant appelé publiquement à un vote-sanction contre Giscard. La victoire du candidat socialiste rappelle aux Israéliens celle de son lointain prédécesseur Guy Mollet, qui fut l'une des chevilles ouvrières de la « lune de miel » entre la France et Israël à partir de janvier 1956.

L'espoir d'un retour à cet âge d'or idyllique ne sera que partiellement comblé. Car l'incontestable penchant philosémite et prosioniste du nouvel élu va s'accompagner de divergences d'opinion et de tensions diplomatiques qui vont provoquer au cours de ses deux mandats autant de crises que de réconciliations.

Dès le 1^{er} juin 1981, le gouvernement israélien se dit satisfait de l'élection, mais formule déjà un premier grief. « Nous nous félicitons de l'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République. J'y vois l'annonce de relations nettement plus confiantes, qui pourraient en particulier se traduire par des conversations sur les aspects les plus larges des problèmes internationaux », déclare le directeur général du ministère des Affaires étrangères, David Kimche, à l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, Marc Bonnefous. Durant le même entretien, le diplomate israélien fait cependant part de sa « surprise » en constatant que le président Mitterrand a répondu au message de félicitations de Yasser Arafat. « Pour la première fois, un chef d'État européen écrit au chef d'une organisation terroriste ! » s'offusque-t-il. Marc Bonnefous répond qu'il ne s'agissait que d'une

lettre formelle, sans conséquence. « Nous ne ferons aucune déclaration publique à ce sujet », conclut Kimche, qui ne veut pas envenimer les choses et préfère insister sur les « espoirs nourris » d'un nouveau cours des relations entre les deux pays ¹.

UNE « PROFONDE AMITIÉ » AVEC SHIMON PERES

Lorsqu'il prend ses fonctions à l'Élysée, François Mitterrand ne découvre pas Israël. Jeune ministre de l'Information, il s'y est rendu pour la première fois en août 1949, après avoir facilité dès 1947 l'émigration des juifs vers la Palestine et approuvé la reconnaissance du jeune État en janvier 1949. « C'est à moi qu'il a été donné d'annoncer au monde, au nom du conseil des ministres, la reconnaissance de l'État d'Israël par la France ² », confiera-t-il fièrement quelques décennies plus tard. Au milieu des années 1950, il a participé aux manifestations de l'Alliance France-Israël, organisme politique qui soutient l'État hébreu. Puis ses fonctions de ministre de l'Intérieur en lutte contre la rébellion algérienne l'ont conduit, avec d'autres dirigeants de la IV^e République, à chercher des appuis en Israël pour combattre l'Égyptien Nasser, principal appui du FLN.

Dès cette époque, grâce à l'entremise de Pierre Mendès France, il a noué des relations amicales avec le leader travailliste Shimon Peres, acteur majeur de la coopération franco-israélienne, principalement dans le domaine de l'armement. « Pour moi, les traits pâles, ciselés, de François Mitterrand semblaient révéler un homme lent à prendre une décision, mais inébranlable une fois qu'il l'avait prise », témoignera le futur Premier ministre et président d'Israël, parlant d'une « profonde amitié » qui ne s'est jamais altérée. « Il a rarement repoussé une de mes requêtes et, pour ma part, je ne lui ai rien refusé qu'il ait été en mon pouvoir de lui accorder ³ », écrira-t-il encore. En 1967, Mitterrand a dénoncé l'embargo sur les armes décidé par de Gaulle, mais il s'est gardé d'accuser ce dernier d'antisémitisme lorsqu'il a qualifié les juifs de « peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur ». « Ces propos prouvent plutôt une profonde ignorance des réalités sociologique et politique de l'État d'Israël », a commenté François Mitterrand, ajoutant que le général de Gaulle manquait de « principes moraux ⁴ ».

Accompagné d'une délégation du PS, Mitterrand s'est rendu en Israël à la mi-mars 1972 à l'invitation du parti travailliste « frère ». « Si nous venons au gouvernement, soyez sûrs que nous serons des amis fidèles d'Israël, en tant que socialistes et en tant que Français ⁵ », a-t-il déclaré dès son arrivée. Il a ensuite enchaîné, au pas de course, des rendez-vous politiques de haut niveau – il a été reçu chaleureusement par le Premier ministre Golda Meir et les ministres Moshe Dayan, Abba Eban, Yigal Allon –, ainsi que des visites à Gaza, dans le Sinaï et jusqu'au plateau du Golan.

Passionné par ces discussions, il n'a pas caché son admiration pour les élites israéliennes, tout en s'agaçant des questions répétées de la presse locale pour connaître son avis sur tous les dossiers chauds. « Quand il s'y est prêté, il a évité

les prises de position compromettantes en se fondant sur la nécessité de s'informer complètement », a rapporté l'ambassadeur de France à Tel-Aviv. Évitant de parler d'un « retrait » des territoires conquis durant la guerre des Six-Jours, François Mitterrand a tout de même confié : « J'ai eu l'impression qu'Israël n'acceptera pas des frontières qui ne soient pas sûres. » Des propos qui ont plutôt rassuré ses interlocuteurs, tout comme son appui au plan de paix israélo-jordanien promu par Yigal Allon, prévoyant une Cisjordanie démilitarisée, ou encore ses critiques sur les ventes de Mirage français à la Libye. Mais, au risque de froisser ses amis israéliens, il a ajouté qu'« il [fallait] donner une patrie aux Palestiniens qui n'en ont pas, ce qui n'implique évidemment pas la disparition d'Israël⁶ ».

Le cadre est posé. Cela restera, au fond, sa ligne directrice une fois arrivé au pouvoir. « Comme il avait des liens intellectuels et politiques anciens avec Israël, mais qu'il avait intégré très tôt qu'il y avait un vrai problème palestinien, il pensait que cela lui donnait une légitimité pour contribuer à trouver une solution au Proche-Orient⁷ », commente Hubert Védrine, qui fut son conseiller diplomatique, puis le secrétaire général de l'Élysée durant son second mandat.

En janvier 1974, François Mitterrand a d'ailleurs discrètement rencontré Yasser Arafat au Caire. Deux ans plus tard, il est retourné en Israël : ses échanges sur place avec le Premier ministre, Yitzhak Rabin, le ministre des Affaires étrangères, Yigal Allon, et son ami ministre de la Défense, Shimon Peres, se sont déroulés au mieux⁸. Il a profité de son séjour pour gravir les pentes escarpées du mont Massada, haut lieu symbolique du destin du peuple juif, qui domine la mer Morte. « Mitterrand dialoguait avec un archéologue et avec un historien de l'université de Jérusalem. Je me délectais de la dimension philosophique et historique de la discussion⁹ », racontera Avi Primor, un diplomate israélien présent lors de cette visite.

L'attrait de Mitterrand pour la culture hébraïque se double d'une véritable fascination pour les écrits bibliques, auxquels sa mère l'a initié. Intarissable sur les destins de Jérémie, Josué, Abraham ou Moïse, il échangera sur le sujet avec ses amis israéliens à chacune de leurs rencontres. « Il me dit qu'il avait grandi en lisant la Bible et qu'il n'avait jamais cessé de l'étudier¹⁰ », racontera Shimon Peres. Lorsque paraîtra, fin 1994, le livre de Pierre Péan *Une jeunesse française*, François Mitterrand sera mis en cause en raison de ses liens avec René Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy sous l'Occupation. Évoquant ce sujet avec Jean d'Ormesson le 17 mai 1995, le président s'en prendra au « lobby juif », ou israélien, opposé à sa politique au Proche-Orient¹¹. Cette polémique affectera ses relations avec le gouvernement israélien et des organisations comme le CRIF. À cette époque, Shimon Peres, juste avant d'être reçu par le président, confiera à Hubert Védrine : « Mitterrand, antisémite ? C'est une blague. Mon seul problème avec lui, c'est qu'à chaque fois que je le vois, il me questionne sur les Prophètes

12. »

S'il s'entend à merveille avec Peres, Mitterrand a des relations plus orageuses avec le rugueux Yitzhak Rabin. Lors d'un congrès de l'Internationale socialiste qui se tenait à Genève en novembre 1976 – où il a retrouvé son ami autrichien

Bruno Kreisky, très proche des Palestiniens –, Mitterrand a eu de longues conversations avec le Premier ministre israélien, après quoi il a affirmé que ce dernier était trop « intransigeant », « incapable de faire la moindre concession », et ne comprenait pas bien « les réalités du monde contemporain ¹³ ».

Avant d'être élu en mai 1981, le leader de la gauche unie s'est encore rendu plusieurs fois en Israël et a multiplié les signaux encourageants, en dépit d'un éloignement politique plus grand avec le gouvernement de droite dirigé par Menahem Begin, qui a remporté les élections en 1977. Contrairement au président Giscard d'Estaing, il a soutenu les accords de Camp David de 1978. « C'est un bon traité, a-t-il expliqué. Rechercher un accord global au Proche-Orient est tout à fait souhaitable, mais un accord simultané tout à fait impossible. [...] Sadate a eu le courage de briser le cercle infernal ¹⁴. » Lorsque Giscard a effectué une grande tournée dans les pays du Golfe et en Jordanie, en mars 1980, pour rappeler le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, son futur rival socialiste à la présidentielle a commenté cruellement : « Il a semblé, par son silence sur Israël, vendre notre âme pour du pétrole. Et quelle étrange idée d'observer la Galilée du haut des bunkers jordaniens ¹⁵... » Enfin, après l'attentat de la rue Copernic, le 3 octobre 1980, François Mitterrand s'est rendu aussitôt sur place, aux côtés de Simone Veil, tandis que Giscard ne s'est pas déplacé.

CRISPATION APRÈS LE RAID ISRAËLIEN EN IRAK

À peine installé, le nouveau président est pourtant confronté à un incident diplomatique qui le met mal à l'aise. Le 7 juin 1981, des avions de chasse israéliens bombardent le centre de recherche nucléaire de Tammuz, en Irak. L'essentiel des installations sont détruites. Ce raid a été décidé dans le plus grand secret par le gouvernement de Menahem Begin, qui suspecte l'Irak de vouloir préparer un futur armement atomique. « Nous avons appris de sources fiables que le réacteur devrait être achevé et entrerait en fonctionnement début juillet 1981 ou début septembre. Nous ne pouvons observer passivement le processus de production de bombes atomiques en Irak, que le tyran au pouvoir n'hésiterait pas à lancer sur les villes israéliennes ¹⁶ », déclare le gouvernement de Begin au lendemain de l'opération. L'ensemble de la communauté internationale réproouve cette action militaire unilatérale. Le Conseil de sécurité de l'ONU, réuni en urgence, admoneste formellement Israël.

À Paris, François Mitterrand exprime aussi sa « condamnation » de la violation du droit commise par l'État hébreu, d'autant que le raid a tué un ingénieur français. « Vous avez informé le gouvernement américain, mais pas nous, alors que nous sommes vos amis et que vous saviez que des techniciens français se trouvaient sur place ¹⁷ », lance le ministre des Relations extérieures, Claude Cheysson, à l'ambassadeur d'Israël, qui a été convoqué au Quai d'Orsay.

Cependant, l'Élysée reste prudent dans son blâme. « Lorsque nous demandons

condamnation au Conseil de sécurité après l'affaire de Tammuz, nous condamnons le raid, pas Israël. Nous critiquons l'action des dirigeants, nous ne demandons pas de sanction contre le peuple ¹⁸ », expliquera le président durant un conseil des ministres. Si le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) assure, après le bombardement, que les deux réacteurs visés de Tammuz – le gros réacteur, nommé Osirak, et une réplique plus petite, baptisée Isis – ne constituaient pas « un risque de prolifération à court terme », Mitterrand, lui, en doute, d'autant qu'il a obtenu auparavant un autre rapport scientifique aux conclusions inverses ¹⁹. Au fond, il n'est pas loin de partager l'avis des Israéliens sur les risques du contrat franco-irakien qui a permis la construction de ce centre en Irak, après le feu vert donné en 1975 par le gouvernement de Jacques Chirac et le président Valéry Giscard d'Estaing. « Maintenant que [Giscard] vend nos techniques nucléaires à l'Irak, les irritations s'exaspèrent ²⁰ », avait confié Mitterrand en 1980.

Durant le mandat de VGE, ce projet a d'ailleurs déjà alimenté les tensions franco-israéliennes. Malgré les garanties répétées de Paris sur le caractère « pacifique » des installations de Tammuz, Jérusalem n'y a jamais cru. Les services secrets israéliens ont œuvré en coulisse pour tenter de saborder le programme atomique irakien. Le 6 avril 1979, des cuves de réacteur destinées à Tammuz ont été détruites par une étrange explosion dans le port de La Seyne-sur-Mer, juste avant leur embarquement. Quatorze mois plus tard, le 14 juin 1980, Yahya el-Mashad, un physicien égyptien qui travaillait pour les Irakiens, a été assassiné dans sa chambre de l'hôtel Méridien, à Paris, où il était venu pour des rendez-vous importants au CEA. Il a été frappé sauvagement à coups de battoir en pleine nuit, après le passage d'une prostituée qui a été, elle-même, victime d'un accident mortel les jours suivants. « Peu de gens étaient au courant de la venue d'el-Mashad, et il avait changé d'hôtel au dernier moment, ce qui laisse penser qu'il était surveillé ²¹ », se souvient un policier qui a suivi cette affaire. La DST aurait bien remonté des pistes jusqu'à des personnes liées à l'ambassade d'Israël à Paris, mais sans parvenir à retrouver l'assassin. Un autre physicien égyptien, Abdul Rachid, est mort quelques mois plus tard d'un mystérieux empoisonnement.

Ces opérations, attribuées au Mossad, n'ont pas suffi à enterrer le programme irakien. En juillet 1980, le ministre israélien des Affaires étrangères, Yitzhak Shamir, a évoqué ce sujet sensible devant un diplomate français, en se basant sur des informations de ses services de renseignement. « Je suis convaincu, a-t-il dit, que les dirigeants irakiens souhaitent acquérir un arsenal nucléaire dans les plus brefs délais », avec l'aide de techniciens et scientifiques formés en France ou en URSS. Il a exprimé « les plus vives inquiétudes » et souhaité que l'engagement pris en 1977 par la France d'étaler les livraisons d'uranium selon les besoins du réacteur irakien soit tenu ²². À deux reprises, en septembre et en décembre 1980, Yitzhak Shamir a réitéré ces avertissements face à son homologue français, Jean François-Poncet, lequel lui a répété que toutes les mesures étaient prises pour éviter un détournement de l'uranium livré à Tammuz ²³. Sans convaincre.

Lors d'une réunion de l'Internationale socialiste en 1980, Shimon Peres a exposé à son ami François Mitterrand les dangers supposés du programme

irakien, dont il ne pense pas, néanmoins, qu'il puisse conduire Saddam Hussein à posséder la bombe avant au moins cinq ans. Une première livraison d'uranium enrichi a déjà été effectuée par la France. Une autre est prévue en 1981. « Si je deviens président, la France n'effectuera pas la seconde livraison ²⁴ », a promis le candidat socialiste. Cependant, le Premier ministre israélien, Menahem Begin, n'a pas voulu patienter plus longtemps. Il a d'abord programmé le bombardement de Tammuz le 10 mai 1981, mais Shimon Peres s'y est opposé, la date coïncidant avec l'élection présidentielle en France. Begin a accepté de retarder le raid de quelques jours. Malgré la promesse de Claude Cheysson de ne plus expédier en Irak que du combustible faiblement irradié – appelé « caramel » –, Israël est passé à l'offensive le 7 juin.

Même s'il se garde de toute réaction trop hostile, François Mitterrand est un peu blessé. Lors du conseil des ministres qui suit, il parle des « mauvaises manières » de Begin ²⁵. « J'ai beaucoup de sympathie pour l'œuvre historique d'Israël, sa culture, explique-t-il dans la foulée au *Washington Post*. Je veux garantir son existence, ses moyens d'existence. M. Begin aurait pu s'en apercevoir. Son premier geste a altéré ce capital de confiance. C'est dommage. Cela ne me fait pas changer d'opinion sur le fond, je reste fidèle à mes choix ²⁶. »

INCERTITUDES SUR LA VISITE PRÉSIDENTIELLE EN ISRAËL

La destruction de Tammuz a une conséquence directe : François Mitterrand, qui avait prévu de faire son premier déplacement à l'étranger pour se rendre en Israël, repousse cette visite de plusieurs mois. Il préfère commencer, en septembre 1981, par l'Arabie Saoudite, où il écoute avec intérêt les propositions du roi Khaled et du prince Fahd pour la paix israélo-arabe. Le bombardement a également une autre répercussion, plus secrète : l'Irak demande aux Français de l'aider à reconstruire un réacteur de recherche nucléaire. Une réunion confidentielle sur le sujet se tient le 21 août 1981 en présence d'experts irakiens. Elle est prolongée par des échanges lors d'une visite du ministre du Commerce extérieur, Michel Jobert, à Bagdad en octobre 1981, suivis de nouvelles réunions exploratoires et d'accords techniques très encadrés, notamment pour ne fournir que du « caramel » ²⁷. Saddam Hussein a publiquement insisté, le 23 juin 1981, sur la « nécessité d'aider les pays arabes à acquérir la bombe atomique » pour « créer un équilibre de la dissuasion face à Israël ». Prudent, François Mitterrand finira par refuser de donner suite aux requêtes répétées de l'imprévisible dictateur.

L'épisode Tammuz et le voyage reporté ne sont que de petits sujets de friction avec Israël. Il y en aura d'autres. Pour l'heure, tout en s'efforçant de ménager les pays arabes, François Mitterrand prend des mesures qui satisfont l'État hébreu. Respectant une de ses promesses de campagne, il ordonne, par une circulaire publiée le 17 juillet 1981, que soient annulées les directives du gouvernement précédent qui permettaient aux entreprises françaises de se plier au boycott

économique édicté par la Ligue arabe à l'encontre d'Israël. « La pratique du boycott est inacceptable, indigne ²⁸ », répétera-t-il quelques années plus tard. Durant l'été, Mitterrand ne blâme pas Israël lorsque ses avions procèdent au Sud-Liban et à Beyrouth à des bombardements intensifs qui sont finalement interrompus grâce aux pressions américaines. Il choisit aussi de faciliter l'application du traité de paix de Camp David : pendant l'automne, il engage la France dans la Force multinationale chargée de surveiller le retrait de l'armée israélienne du Sinaï, prévu pour s'étaler jusqu'au printemps suivant. Comme les Israéliens, il préfère la méthode des « petits pas » à un improbable accord global de paix.

Parallèlement, le président socialiste prépare sa venue en Israël. Le 6 septembre 1981, il reçoit à l'Élysée l'ambassadeur d'Israël, Meir Rosenne, qui est chargé de délivrer des messages rassurants au gouvernement Begin. Le 21 septembre, son ministre des Relations extérieures, Claude Cheysson, fervent défenseur des pays arabes, qui a rencontré Yasser Arafat à Beyrouth fin août lors d'une courte tournée régionale, discute avec son homologue israélien, Yitzhak Shamir, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. « Je suis préoccupé par votre visite récente dans trois pays arabes et par votre rencontre avec Arafat, déclare ce dernier. L'espoir d'une normalisation des rapports entre nos deux pays ne risque-t-il pas d'être déçu ? » Claude Cheysson lui répond de manière franche : « Je vous rappelle les principes de notre politique au Proche-Orient : le droit d'Israël à la sécurité est sacré. La France considérerait de son devoir de se trouver aux côtés d'Israël si jamais ce pays se trouvait menacé. Ceci a été clairement exprimé dans les capitales arabes. De même doit-on considérer comme indubitables la vocation des Palestiniens à recouvrer une patrie et leur droit à un État ²⁹. »

Au même moment, François Mitterrand dépêche son sherpa, Jacques Attali, à Jérusalem. Le mois suivant, c'est le ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre, protestant rigoriste très proche de la communauté juive de France, qui assiste aux obsèques du général Moshe Dayan, ancien ministre de la Défense. Enfin, le 7 décembre 1981, Claude Cheysson se rend en Israël pour préparer le futur voyage de Mitterrand. Annoncé pour février 1982, ce déplacement est d'ores et déjà présenté comme un événement majeur, puisqu'il s'agira de la première visite d'un chef d'État français depuis la création de l'État hébreu en 1948.

Au cours de ses entretiens, le ministre français fait part de la volonté présidentielle de « resserrer les liens avec Israël, distendus depuis des années », et appelle ses interlocuteurs « à reconnaître au seul peuple de la région qui en demeurerait privé les droits pour lesquels ils ont eux-mêmes justement combattu ». Devant un Yitzhak Shamir toujours imperturbable, convaincu qu'une solution pour le « fait national palestinien » ne peut se situer qu'au sein du territoire de la Jordanie, Claude Cheysson précise : « Contrairement à vous, qui voyez dans l'OLP une bande de terroristes manipulés par Moscou, la France pense qu'il y a dans la présente OLP une volonté de parvenir à la paix, sous peine de disparaître sous le joug de pays arabes qui lui sont fondamentalement hostiles ³⁰... »

Le climat reste crispé. La moindre maladresse peut faire déraiser le scénario

d'une réconciliation franco-israélienne. Lorsque Israël décide, à la mi-décembre 1981, d'annexer juridiquement le plateau du Golan, qui le sépare de la Syrie, la France proteste officiellement, comme les autres pays. Le voyage de François Mitterrand se voit de nouveau reporté de quelques semaines. Le ministre Claude Cheysson jette de l'huile sur le feu en affirmant publiquement qu'il faudrait créer un État palestinien dans les territoires occupés. « La France ferait mieux de s'occuper de ses affaires et de l'autonomie de la Corse au lieu de se soucier des territoires d'Israël », commente laconiquement Menahem Begin. Cette fois-ci, Mitterrand approuve. « Begin a raison ; Cheysson aurait mieux fait de se taire ³¹ », dit-il, redoutant de nouveaux incidents qui rendraient sa visite impossible. Mais, quelques semaines plus tôt, il a lui-même confié au secrétaire d'État américain, Alexander Haig : « Il faut se rendre compte qu'il y aura un État palestinien. Sans être cynique, j'ajoute qu'il serait souhaitable que l'État palestinien soit "difficile à vivre", afin qu'il soit tenté de rechercher une coopération organique avec la Jordanie ³². »

Des incidents récurrents à la frontière avec le Liban et les menaces formulées par Israël d'intervenir dans ce pays, où il a déjà fait une incursion en 1978, font également craindre que la poudrière régionale ne s'embrase. Le Quai d'Orsay redoute que le voyage du président dans l'État hébreu ne soit interprété par les pays arabes comme un blanc-seing à la politique du gouvernement Begin et ne handicape l'action diplomatique de la France dans la région. « Israël attend [de cette visite] la fin d'un ostracisme et la légitimation d'un état de fait. Et probablement une certaine "auto-neutralisation" de notre pays, paralysé entre le refus d'Israël de lui voir jouer un rôle et le rejet des Arabes qui lui reprochent de s'être compromis avec Israël ³³ », écrivent les diplomates.

François Mitterrand n'a cure des réticences du Quai d'Orsay. Il veut réparer les années de brouille et, éventuellement, jouer un rôle de facilitateur de paix en s'appuyant sur ses bons contacts sur place, notamment avec le roi Khaled d'Arabie, le roi Hussein de Jordanie et le président égyptien Moubarak. Plusieurs de ses proches le poussent dans cette direction, comme Claude Cheysson, bien introduit côté arabe, mais aussi Jacques Attali et Charles Salzmann, qui ont des appuis en Israël. Il est prêt à s'aventurer sur cette ligne de crête, qui lui permettra, à lui, l'ami d'Israël, de faire passer des messages à un gouvernement dominé par les faucons de la droite israélienne. « J'aimerais mieux avoir ce voyage derrière moi que devant moi ³⁴ », confesse-t-il cependant juste avant de partir.

Ce « voyage historique » a été minutieusement préparé pour éviter les impairs. Le président souhaite réaffirmer le grand principe des droits réciproques de tous les peuples et tenir le même langage à Riyad qu'à Jérusalem. Mais il ne veut pas se rendre dans la Vieille Ville de Jérusalem, au statut controversé, ni parler officiellement des « territoires occupés », préférant l'expression de « territoires disputés ».

À 14 heures, le mercredi 3 mars 1982, il atterrit à l'aéroport de Tel-Aviv, accompagné de son épouse Danièle et d'une délégation de ministres, de collaborateurs et d'invités personnels amis d'Israël, comme sa belle-sœur Christine Gouze-Rénal, le réalisateur Claude Lanzmann ou encore le chef

d'entreprise Pierre Aidenbaum. Plus de cent cinquante journalistes suivent ce déplacement exceptionnel. Accueilli par le président de l'État d'Israël, Yitzhak Navon, il annonce qu'il veut « croire que la recherche de la paix, à laquelle aspirent tous les peuples, dont le peuple juif, si éprouvé au cours des millénaires, fera, grâce à nos efforts communs et à ceux d'autres nations, les progrès que nous attendons ».

En réalité, il se demande comment faire plier l'intraitable Menahem Begin, qu'il connaît depuis près de trente ans. Malade, ne se déplaçant plus qu'en chaise roulante, le Premier ministre est tout de même venu le saluer à l'aéroport et le reçoit longuement l'après-midi même. Les propos sont abrupts, l'OLP étant traitée de « bande de tueurs ». Le chef du Mossad, le général Yehoshua Saguy, déplie des cartes du Liban, d'où proviennent des assauts ennemis. « Je n'entrerai pas au Liban, sauf si Israël est attaqué³⁵ », murmure Begin.

Durant le dîner offert dans les salons de la Knesset, François Mitterrand évoque longuement la Bible, la culture juive, « l'amitié lucide sans complaisance » entre les deux pays. Il s'emploie surtout, en aparté, à essayer de convaincre Begin de ne pas commettre l'irréparable au Liban. De retour à l'hôtel King David de Jérusalem, où logent tous les VIP de passage, le président français consacre presque toute la nuit à réécrire le discours extrêmement attendu qu'il doit prononcer le lendemain devant la Knesset. Un discours qui fait l'objet d'âpres discussions et dont il teste des phrases devant Jacques Attali et Claude Cheysson, avant de les reprendre à nouveau.

UN DISCOURS HISTORIQUE À LA KNESSET

Le lendemain matin, le président prend son petit déjeuner avec Shimon Peres, avant de se recueillir au mémorial des martyrs juifs de Yad Vashem et au mont Herzl. Puis vient l'heure fatidique de monter à la tribune de la Knesset pour s'exprimer face aux cent vingt parlementaires israéliens. « Que de fois l'Histoire n'a-t-elle pas associé nos efforts, rassemblé nos espoirs, réuni nos destins », commence-t-il, avant de regretter la « trop longue absence » de liens des dernières années. « Désormais, Israël vit, et nous, la France, nous ne ménagerons pas plus qu'hier nos efforts pour que son droit à l'existence soit universellement admis sans équivoque, et donc pour que soit reconnu du même coup son droit à détenir les moyens de son existence. »

François Mitterrand précise qu'il n'entend pas dire aux Israéliens ce qu'ils doivent faire : « La France ne vient pas ici en donneuse de leçons, ou en distributrice de blâmes et d'éloges. Elle ne se pose, je l'ai plusieurs fois répété, ni en arbitre, ni en médiateur entre des peuples et des États qui restent libres, avant tout, de leur propre démarche. » Cependant, ajoute-t-il, liée à tous les pays du Moyen-Orient par son histoire et consciente de son rôle international au Conseil de sécurité de l'ONU, la France se sent « aussi comptable de la paix ». Voilà

pourquoi elle use du droit de livrer son avis, « étant admis une fois pour toutes que j'exprime cette opinion dans le respect des droits fondamentaux qui s'imposent à moi comme aux autres, et dont le premier, me semble-t-il, est pour chacun l'irréductible droit de vivre. Ce droit, c'est le vôtre. Il est celui des peuples qui vous entourent. Et je pense, bien sûr, prononçant ces mots, aux Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie ».

L'assemblée frémit au mot de « Palestiniens ». Le président français poursuit : « Pourquoi ai-je souhaité que les habitants arabes de Cisjordanie et de Gaza disposent d'une patrie ? Parce qu'on ne peut pas demander à quiconque de renoncer à son identité, ni répondre à sa place à la question posée. Il appartient, je le redis, aux Palestiniens comme aux autres de quelque origine qu'ils soient, de décider par eux-mêmes de leur sort. À l'unique condition qu'ils inscrivent leur droit dans le respect du droit des autres, dans le respect de la loi internationale, et dans le dialogue substitué à la violence. Je n'ai pas plus qu'un autre à trancher qui représente le peuple et qui ne le représente pas. Comment l'OLP, par exemple, qui parle au nom des combattants, peut-elle espérer s'asseoir à la table des négociations tant qu'elle dénierait le principal à Israël, qui est le droit d'exister ? Le dialogue suppose la reconnaissance préalable mutuelle du droit des autres à l'existence, le renoncement préalable mutuel à la guerre directe ou indirecte, étant entendu que chacun retrouvera sa liberté d'agir en cas d'échec. Le dialogue suppose que chaque partie puisse aller jusqu'au bout de son droit, ce qui, pour les Palestiniens comme pour les autres, peut le moment venu signifier un État ³⁶. »

Le mot est lâché. François Mitterrand a pris un risque en parlant d'« État palestinien » au cœur de la Knesset. La tension est palpable. Menahem Begin fulmine. À son tour, le Premier ministre israélien monte à la tribune pour prononcer un long discours dans lequel il exprime son désaccord : « M. Mitterrand est un ami d'Israël. Il souhaite certainement travailler au renouveau de cette amitié, et peut-être à une alliance entre nos peuples et nos pays. Je ne cache pas qu'il y a quelques obstacles à surmonter sur ce chemin. Selon moi, le principal obstacle est le soutien de la France au principe d'un État palestinien. » Begin insiste ensuite sur le danger que représenterait, à ses yeux, cet État en Cisjordanie et à Gaza, dirigé par une OLP surarmée par l'URSS, qui souhaite rayer Israël de la carte. « Avec des armes sophistiquées entre les mains de terroristes qui veulent notre destruction, la France, qui défend la justice, peut-elle vraiment soutenir ce projet, qui représente un danger existentiel pour notre peuple ³⁷ ? » demande-t-il.

« BEGIN M'A MENTI ! »

Les deux dirigeants ne peuvent s'accorder sur ce sujet. Lorsqu'il rentre à Paris, François Mitterrand sait qu'il est allé aussi loin qu'il le pouvait. Il a brisé un tabou, prôné le dialogue et posé les conditions dans lesquelles celui-ci devait

s'instaurer. Certains journaux israéliens évoquent en termes positifs une visite qui a mis fin à l'« isolement » de leur pays et ouvre une nouvelle page des relations bilatérales, tandis que d'autres soulignent « les dangers du discours de Jérusalem ³⁸ ». Des dirigeants de pays arabes critiquent, eux, l'« alignement » du président français sur Israël et confient un certain « désenchantement ³⁹ ». Le bilan reste contrasté : la France a renoué avec l'État hébreu, tout en rappelant ses messages de fond. « Il faut s'attendre, sans préjuger un résultat, à un cheminement de ces idées ⁴⁰ », commentent prudemment les experts du Quai d'Orsay.

Les idées progressent moins vite que les chars. Si le retrait israélien du Sinaï s'achève en avril 1982 dans de bonnes conditions, la situation au Sud-Liban continue de se dégrader. « Mon voyage a évité au Liban une aventure douloureuse ⁴¹ », dit François Mitterrand lors d'un conseil des ministres après son déplacement en Israël. Il se trompe. Le gouvernement Begin prépare une offensive. « Nous n'avons pas décidé d'envahir le Liban », répète pourtant le ministre des Affaires étrangères, Yitzhak Shamir, à l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, Marc Bonnefous, au mois d'avril. Ce dernier rapporte : « Je n'ai pas manqué de faire ressortir combien une attaque massive au Liban serait attentatoire aux engagements pris par M. Shamir lui-même, d'après lequel Israël ne romprait le cessez-le-feu qu'en représailles, et combien elle serait blâmée par une opinion française qui n'y verrait aucune justification. Ainsi serait porté un grave préjudice au climat rénové des relations entre nos deux pays ⁴². »

Les pressions s'accroissent pour éviter l'escalade. Dès le mois d'octobre 1981, le secrétaire d'État américain, Alexander Haig, a confié au président Mitterrand qu'il avait déjà dû intervenir « à trois reprises » auprès de Menahem Begin pour l'empêcher d'envahir le Sud-Liban dans le but de « détruire l'infrastructure de l'OLP, d'occuper tout le sud du Liban et de demander alors l'intervention des Nations unies ⁴³ ». Le Premier ministre israélien n'a cure de ces conseils. Un attentat contre l'ambassadeur d'Israël à Londres, le 3 juin 1982, lui donne un motif qu'il juge suffisant pour lancer l'opération « Paix en Galilée ». Dans la matinée du dimanche 6 juin, sous l'impulsion du ministre de la Défense, le général Ariel Sharon, les chars, les avions et les soldats de Tsahal envahissent le Sud-Liban. L'offensive est condamnée par la France et d'autres puissances. François Mitterrand est furieux. Begin lui a indiqué que son armée voulait faire reculer les « terroristes » de quarante kilomètres vers le nord. Or le général Sharon n'en fait qu'à sa tête. Il mène les opérations à sa guise. En quelques jours, Tsahal a dépassé cette limite et encercle déjà Beyrouth. « Begin m'a menti ⁴⁴ ! » s'indigne le président français devant ses conseillers, avant d'exiger publiquement l'arrêt des combats et d'écrire à Begin pour lui faire part de son désaccord.

En réalité, François Mitterrand se rend compte qu'il n'a guère de leviers d'influence sur Israël. Pire, il craint un embrasement. Lorsqu'il reçoit Yitzhak Shamir le 14 juin 1982 à l'Élysée, il lui explique qu'une guerre mondiale peut éclater si les Soviétiques s'en mêlent. Le ministre israélien rencontre ensuite Claude Cheysson au Quai d'Orsay. Le ton monte entre les deux chefs de la diplomatie, qui ne s'apprécient guère.

— Nous avons dit que si les terroristes ne cessaient pas leurs attaques, il n'y

aurait pas d'autre choix, explique Shamir. Ce qui nous gêne, c'est votre sympathie pour cette bande de terroristes, les gens de l'OLP. Le véritable suicide serait qu'Israël accepte l'idée d'un État palestinien, car celui-ci serait une base d'agression.

— La France n'accepte aucune occupation par la force !

— Les souffrances des populations libanaises ne nous sont pas indifférentes. Mais elles ont commencé il y a sept ans. L'intervention des Syriens et des terroristes au Liban a fait soixante mille victimes. L'opération israélienne met fin à cette tragédie. De plus, Israël était menacé. Il a mené une « opération de sauvetage »⁴⁵...

De longues tractations diplomatiques sont nécessaires pour qu'Israël accepte, le 19 août 1982, le déploiement d'une force multinationale d'interposition sous l'égide de l'ONU. Des centaines de soldats, principalement américains et français, sont mobilisés en urgence pour sécuriser Beyrouth. Ils se retireront peu après. Le président Mitterrand se pose en médiateur pour obtenir la libération de six soldats israéliens emprisonnés dans le pays du Cèdre, en échange de celle de plusieurs milliers de Palestiniens détenus en Israël.

À propos de l'invasion israélienne, qu'il a clairement désavouée, il a affirmé qu'il n'accepterait pas des « Oradour à Beyrouth »⁴⁶. Cette expression choc lui vaut les remontrances de la communauté juive de France, frappée le 9 août 1982 par un sanglant attentat antisémite à Paris, rue des Rosiers. « Le crime commis à Paris est le résultat de déclarations choquantes sur les “Oradour” et des propos inconsidérés de la presse française au sujet de la guerre au Liban », accuse Menahem Begin depuis Jérusalem, avant d'enfoncer le clou : « Si les autorités françaises ne mettent pas fin aux actions meurtrières des néo-nazis contre les juifs, visés parce qu'ils sont juifs, je n'hésiterai pas à lancer un appel aux jeunes juifs de France pour qu'ils assurent la défense de leur dignité humaine. »

Bien qu'il soit affecté par ces mises en cause, tout autant que par la barbarie de cet acte de terrorisme, François Mitterrand poursuit sur sa voie. Dès le 21 juillet, il a ordonné que la France facilite l'évacuation de Beyrouth des milliers de combattants palestiniens assiégés avec leur chef, Yasser Arafat. Celui-ci, qui avait appelé Mitterrand au secours au début de l'opération militaire israélienne, accepte volontiers la protection française. Le 30 août 1982, c'est dans un port de Beyrouth où règne une tension extrême que le leader de l'OLP et ses derniers fidèles embarquent sur un navire marchand grec, escorté par deux navires de la Marine française. Des snipers israéliens guettent leur ennemi juré, protégé par des légionnaires et des gendarmes d'élite français.

Le sauvetage d'Arafat creuse le fossé entre Paris et Jérusalem. Tout en s'abstenant de nouer des contacts officiels avec l'OLP tant qu'elle ne renonce pas à détruire Israël, Mitterrand entend préserver un acteur qu'il juge incontournable dans de futures négociations de paix. « Il faut éviter l'anéantissement de l'OLP. Sans Arafat, ce serait pire »⁴⁷, dit-il. La France volera d'ailleurs une deuxième fois au secours de Yasser Arafat et de ses fedayin, fin 1983, les aidant à évacuer le port libanais de Tripoli pour installer le siège de l'OLP à Tunis. Les Israéliens ne partagent évidemment pas cet avis, comme l'explique Yitzhak Shamir devant

Claude Cheysson fin septembre 1982 : « L'OLP a perdu son infrastructure militaire et quitté le sol libanais. Cette organisation, malgré l'appui qu'elle reçoit de la France et d'autres pays, ne représente plus rien. Bref, l'opération "Paix en Galilée" se révèle un succès⁴⁸. »

Les massacres commis le 17 septembre 1982 dans les camps palestiniens de Sabra et Chatila par des miliciens phalangistes, avec la complicité passive des soldats israéliens, jettent pourtant une ombre sur ce tableau. Le général Sharon, jugé coresponsable de cette tragédie, sera évincé quelques mois plus tard de son poste de ministre de la Défense. Ces événements aggravent encore les griefs français.

François Mitterrand se montre déçu de la dégradation du climat avec Israël, qu'il avait souhaité réchauffer par son voyage sur place en mars 1982. « Les difficultés ne sont que passagères⁴⁹ », nuance Menahem Begin devant le nouvel ambassadeur de France à Tel-Aviv, Jacques Dupont. Le président français, lui, ne se fait pas d'illusions. À ses yeux, les initiatives en faveur d'un règlement pacifique des conflits au Proche-Orient n'ont guère de chances d'aboutir dans l'immédiat : « Avec Begin, on ne pourra rien faire. Il veut le Grand Israël. Je le comprends, mais aucune paix n'est possible sur ces bases⁵⁰. »

1. Télégramme de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, Marc Bonnefous, à la suite d'un entretien avec David Kimche, directeur général du ministère israélien des Affaires étrangères, 1^{er} juin 1981, archives du ministère français des Affaires étrangères.

2. Discours prononcé par le président François Mitterrand à l'occasion de la visite officielle en France de Chaim Herzog, président de l'État d'Israël, 17 octobre 1988, archives du ministère français des Affaires étrangères.

3. Shimon Peres, *Combat pour la paix*, op. cit., p. 248.

4. Rapporté dans un télégramme de l'ambassade de France à Washington, 5 décembre 1967, archives du ministère français des Affaires étrangères.

5. Dépêche AFP du 14 mars 1972, citée dans Jean-Pierre Filiu, *Mitterrand et la Palestine*, Fayard, 2005, p. 36.

6. « Séjour en Israël d'une délégation du parti socialiste français », télégramme de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, Francis Huré, 23 mars 1972, « Documents diplomatiques français », 1972, tome 1, archives du ministère français des Affaires étrangères.

7. Entretien avec l'auteur, novembre 2017.

8. « Mitterrand visit to Israel », télégramme de l'ambassade des États-Unis à Tel-Aviv, 1^{er} novembre 1976, archives du département d'État, NARA.

9. Avi Primor, *Le Triangle des passions*, op. cit., p. 215.

10. Shimon Peres, *Combat pour la paix*, op. cit., p. 253.

11. Voir Pierre Péan, *Une jeunesse française*, Fayard, 1994 ; et Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand*, tome 4 : *Les déchirements*, Seuil, coll. « Points », 1999, p. 632-647.

12. Rapporté par Hubert Védrine, entretien avec l'auteur, novembre 2017.

13. Voir « Rabin/Mitterrand conversations at Socialist International Congress, November 26-28 », télégramme de la mission américaine à Genève, 29 novembre 1976, archives du département d'État, NARA.

14. François Mitterrand, *Ici et maintenant*, Fayard, 1980, p. 272-273.

15. *Ibid.*, p. 277.

16. « Statement by the Government of Israel on the Bombing of the Iraqi Nuclear Facility near Bagdad », 8 juin 1981, archives du ministère israélien des Affaires étrangères.

17. « Convocation par le ministre de l'ambassadeur d'Israël », 9 juin 1981, archives du ministère français des Affaires étrangères.

18. Jacques Attali, *Verbatim*, tome 1 : 1981-1986, Fayard, 1993, p. 34.

19. « Note sur les réacteurs de Tammuz », note du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), 10 juin

1981, archives du ministère français des Affaires étrangères. Et Georges Amsel, « Osirak et la prolifération des armes atomiques », rapport remis à l'Élysée en mai 1981, publié dans *Les Temps modernes*, septembre 1981.

20. François Mitterrand, *Ici et maintenant*, *op. cit.*, p. 277.

21. Entretien avec l'auteur, décembre 2017.

22. « Entretien avec le ministre des Affaires étrangères (coopération nucléaire franco-irakienne) », télégramme de l'ambassade de France à Tel-Aviv, 28 juillet 1980, archives du ministère français des Affaires étrangères.

23. « Entretien du Ministre avec M. Shamir », note du cabinet du ministre Jean François-Poncet, 3 décembre 1980, archives du ministère français des Affaires étrangères.

24. Shimon Peres, *Combat pour la paix*, *op. cit.*, p. 249.

25. Rapporté par Roland Dumas, *Affaires étrangères*, tome 1 : 1981-1988, Fayard, 2007, p. 35.

26. *Washington Post*, 18 juin 1981, cité dans Jean-Pierre Filiu, *Mitterrand et la Palestine*, *op. cit.*, p. 67.

27. « Visite à Paris de M. Tarek Aziz, réunion d'experts sur la coopération nucléaire », note de la sous-direction des Questions atomiques et spatiales, ministère des Affaires étrangères, 24 août 1981 ; « Visite de M. Jobert à Bagdad, relations bilatérales », télégramme du 6 octobre 1981 ; « Coopération nucléaire avec l'Irak », télégramme du 4 novembre 1981 ; archives du ministère français des Affaires étrangères.

28. Entretien entre le président François Mitterrand et le Premier ministre d'Israël, Yitzhak Shamir, 21 novembre 1989, compte rendu de l'Élysée, archives du ministère français des Affaires étrangères.

29. « Entretien du Ministre avec M. Shamir », télégramme de New York, 21 septembre 1981, archives du ministère français des Affaires étrangères.

30. « Visite du ministre en Israël », télégramme du 10 décembre 1981, archives du ministère français des Affaires étrangères. Dans une note au président Mitterrand, un conseiller diplomatique écrit : « Arafat n'est pas un modéré, car les Palestiniens ne sont pas modérés ; mais il est le plus modéré des responsables palestiniens. » Note du 18 octobre 1981, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

31. Jacques Attali, *Verbatim*, tome 1, *op. cit.*, p. 173.

32. Entretien du président Mitterrand avec le secrétaire d'État américain, Alexander Haig, 22 octobre 1981, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

33. Jacques Attali, *Verbatim*, tome 1, *op. cit.*, p. 178.

34. *Ibid.*, p. 178. Et Hubert Védrine, *Les Mondes de François Mitterrand*, Fayard, 1996, p. 311.

35. Voir Jacques Attali, *Verbatim*, tome 1, *op. cit.*, p. 179. Et Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand*, tome 1 : *Les ruptures (1981-1984)*, Seuil, coll. « Points », 1990, p. 357.

36. Discours du président François Mitterrand à la Knesset, 4 mars 1982, archives du ministère français des Affaires étrangères.

37. Discours du Premier ministre, Menahem Begin, à la Knesset, 4 mars 1982, archives du gouvernement israélien. Et Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand*, tome 1, *op. cit.*, p. 359.

38. Rapporté dans la note « Visite du président de la République française », ambassade de France à Tel-Aviv, 8 mars 1982, archives du ministère français des Affaires étrangères. La visite relance aussi la coopération économique entre les deux pays : la commission mixte économique franco-israélienne, qui ne s'était pas réunie depuis 1971, reprendra ses travaux à Paris les 29 et 30 avril 1982.

39. « Réactions arabes à la visite de M. Mitterrand en Israël », note de Paul Carton pour le président de la République, 11 mars 1982, archives du ministère français des Affaires étrangères.

40. « Visite officielle du président de la République en Israël (3-5 mars 1982) », télégramme de la direction Afrique du Nord-Moyen-Orient, 9 mars 1982, archives du ministère français des Affaires étrangères.

41. Jacques Attali, *Verbatim*, tome 1, *op. cit.*, p. 182.

42. « Entrevue avec M. Shamir », télégramme de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, Marc Bonnefous, 12 avril 1982, archives du ministère français des Affaires étrangères.

43. Entretien du président Mitterrand avec le secrétaire d'État américain, Alexander Haig, 22 octobre 1981, *op. cit.*

44. Jacques Attali, *Verbatim*, tome 1, *op. cit.*, p. 250. Propos confirmés par Hubert Védrine, entretien avec l'auteur, novembre 2017.

45. Entretien entre le ministre des Relations extérieures, Claude Cheysson, et le ministre israélien des Affaires étrangères, Yitzhak Shamir, 15 juin 1982, archives du ministère français des Affaires étrangères.

46. Déclaration de François Mitterrand, le 9 juillet 1982, à Budapest. Le président faisait référence au massacre d'Oradour-sur-Glane, où 642 personnes avaient été tuées par les SS le 6 juin 1944. Voir Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand*, tome 1, *op. cit.*, p. 367.

47. Hubert Védrine, *Les Mondes de François Mitterrand*, *op. cit.*, p. 313.

48. Entretien du ministre des Relations extérieures, Claude Cheysson, avec le ministre israélien des Affaires étrangères, Yitzhak Shamir, télégramme de New York, 29 septembre 1982, archives du ministère

français des Affaires étrangères.

49. « Entretien avec M. Begin », télégramme de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, Jacques Dupont, 9 novembre 1982, archives du ministère français des Affaires étrangères.

50. Jacques Attali, *Verbatim*, tome 1, *op. cit.*, p. 320. Et Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand*, tome 1, *op. cit.*, p. 382.

CHAPITRE 9

Mitterrand-Chirac : querelles sur Israël

C'est une note secrète de deux pages portant l'en-tête de l'ambassade d'Israël en France. Datée du 29 octobre 1984, elle est transmise deux jours plus tard par un diplomate israélien, Yigal Palmor, au directeur des Affaires politiques du Quai d'Orsay, Jacques Andreani. Son contenu doit rester totalement confidentiel, parce qu'il concerne un dossier hautement sensible : la relance de la coopération nucléaire de pointe entre la France et Israël.

Le sujet est tabou. Entre 1956 et 1961, la France a secrètement aidé l'État hébreu à lancer son programme nucléaire, y compris pour la mise au point d'armes atomiques. Depuis, toute aide a été proscrite dans ce domaine. Cette note va embarrasser l'Élysée, Matignon et le Quai d'Orsay durant plusieurs années, et provoquer des tiraillements entre François Mitterrand et son Premier ministre, Jacques Chirac, durant la cohabitation, à partir de 1986.

En réalité, le contexte a évolué depuis les années 1950. Au pouvoir depuis mai 1981, François Mitterrand est considéré comme un président proisioniste, contrairement à ses prédécesseurs. Dès son élection, les Israéliens ont fait connaître leur souhait de se voir livrer une centrale nucléaire civile, un projet enterré après le très controversé bombardement par Israël du centre nucléaire irakien de Tammuz, en juin 1981. Les autorités françaises ont alors estimé, fin 1981, qu'il n'y avait « pas lieu d'entreprendre des négociations gouvernementales destinées à établir une collaboration dans ce domaine ¹ ».

Lors de son voyage en Israël début mars 1982, François Mitterrand a été de nouveau sollicité par le Premier ministre, Menahem Begin, pour une centrale de neuf cents mégawatts. Cette fois-ci, le président français a « autorisé des conversations entre experts », tout en précisant qu'il ne pourrait accéder à cette requête qu'avec toutes les précautions requises sur l'usage pacifique des installations. Des contacts ont été pris avec les industriels concernés, principalement Framatome. En mai 1983, le Conseil de politique nucléaire extérieure, instance gouvernementale chargée de valider ce type de projet, a été

saisi de l'affaire, sans prendre de décision formelle ². Depuis, le dossier n'a guère avancé, en partie à cause des désaccords diplomatiques persistants entre François Mitterrand et le gouvernement de Yitzhak Shamir, successeur désigné de Begin.

DES TENTATIVES POUR RELANCER LA COOPÉRATION NUCLÉAIRE

En juillet 1984, des élections ont modifié l'échiquier politique en Israël. La coalition de droite dirigée par Shamir a cédé la place à un gouvernement d'union nationale. Faute de pouvoir obtenir chacun une majorité, les dirigeants du parti travailliste et ceux du Likoud se sont mis d'accord, en septembre, pour assumer à tour de rôle le poste de Premier ministre. Celui-ci a d'abord échoué au travailliste Shimon Peres, secondé en tant que vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères par Yitzhak Shamir, lequel échangera sa place avec lui deux ans plus tard. L'attelage n'est pas dénué de crispations, ces vétérans ayant des idées divergentes sur la politique à mener, notamment à l'égard des pays voisins et des Palestiniens. Peres est perçu comme un visionnaire prêt à faire des concessions, tandis que Shamir, plus conservateur et plus pragmatique, ne veut rien lâcher. Les deux hommes doivent se modérer pour copiloter un gouvernement qui se retrouve souvent paralysé. Peres éprouvera rapidement de la « lassitude » face à cette coalition difficile, confiant à ses amis français : « J'ai l'impression de chevaucher un hippopotame ³... »

À peine nommé Premier ministre, Shimon Peres a annoncé sa venue à Paris pour le mois de décembre 1984. Ce sera la première visite en France d'un chef de gouvernement israélien depuis deux décennies. Selon le Quai d'Orsay, Peres veut « atténuer le poids du tête-à-tête obligé avec les États-Unis ». Il compte surtout « sur l'amitié personnelle qui le lie au président de la République pour que nous [les Français] favorisions, dans la mesure de nos moyens, la réalisation de ses objectifs : désengagement au Liban, normalisation avec l'Égypte, ouverture en direction de la Jordanie, [...] développement des échanges bilatéraux et notamment la coopération avec Israël dans les domaines scientifiques et technologique ⁴ ».

Le Premier ministre entend en particulier tester les intentions françaises au sujet d'un éventuel redémarrage de la coopération nucléaire, un dossier qu'il connaît fort bien. « Le souhait [des autorités israéliennes] est d'autant plus vif que leur partenaire privilégié, les États-Unis, n'est plus en mesure de coopérer avec eux, compte tenu de l'adoption en 1978 par le gouvernement américain de règles strictes de non-prolifération ⁵ », écrivent les experts du Quai d'Orsay en rendant compte des demandes formulées à l'occasion de la venue de Peres.

Formellement, la note du 29 octobre 1984 transmise au Quai d'Orsay avant l'arrivée du Premier ministre est d'apparence purement technique. Elle concerne le fonctionnement d'une pile appelée « IRR-1 », qui fonctionne déjà au centre de recherche nucléaire de Soreq, sous la houlette de la Commission israélienne de

l'énergie atomique (CIEA). Fournie par les États-Unis dans les années 1950, cette pile, d'une modeste puissance de cinq mégawatts, sert à fabriquer des radio-isotopes pour la recherche. Elle utilise de l'uranium hautement enrichi (à 93 %), fabriqué à l'origine par la société française Cerca, mais acheté par les Israéliens outre-Atlantique, la dernière livraison remontant à 1972. Les autorités israéliennes souhaitent passer à un uranium moins enrichi (à 20 % seulement), et cette conversion se révèle complexe. « Toute aide à ce sujet sera hautement appréciée », expliquent les Israéliens dans la note. Ils demandent aussi que la société Cerca puisse fournir de l'uranium à 20 % dans cette perspective.

L'État hébreu avait déjà mentionné ces deux sujets – la conversion de la pile et l'uranium à 20 % – en 1980 et début 1984, sans obtenir de réponse favorable de la part des Français. Il revient à la charge, en y ajoutant une troisième requête, inédite : « Pour des raisons de sécurité urgente, nous devons, le plus tôt possible, acheter 6-8 éléments de contrôle contenant, au total, 1 600-1 900 grammes d'uranium hautement enrichi (93 %). » Des contacts ont été pris en ce sens avec Cerca. « Le gouvernement de l'État d'Israël désire avoir l'accord du gouvernement français pour l'approvisionnement, l'achat et l'exportation dudit matériel ⁶ », peut-on lire dans ce document.

Autrement dit : les Israéliens veulent obtenir rapidement en France du combustible très enrichi, de qualité militaire, puisqu'il permet de fabriquer la bombe atomique. Même s'ils promettent de n'utiliser ce matériel que pour leur pile de recherche et de placer l'uranium sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'affaire est délicate.

MITTERRAND PROCRASTINE

Transmise aux plus hautes autorités de l'État, la demande israélienne fait l'objet de consultations discrètes. Début décembre 1984, lors de sa visite à Paris, Shimon Peres aborde ce sujet avec François Mitterrand, ainsi que le projet de centrale nucléaire déjà évoqué en 1982. Le président est prêt à faire un geste pour son ami. Il donne le feu vert à une étude de faisabilité pour la livraison de la centrale. Shimon Peres confie une mission exploratoire à l'un de ses proches, Asher Ben Nathan, ancien ambassadeur d'Israël à Paris, qui connaît bien Mitterrand.

Cet accord de principe suscite des critiques dans certains pays arabes, puisque la France tergiverse toujours à propos de la reconstruction de la centrale irakienne de Tammuz. Les États-Unis font également pression sur la France pour freiner le projet nucléaire franco-israélien. Résultat : l'Élysée et le Quai d'Orsay font marche arrière. L'étude de faisabilité, que l'industriel Framatome devait remettre à Israël en juin 1985, est bloquée par le gouvernement. « En réalité, les Israéliens ont cherché à exploiter le dossier à des fins politiques », commenteront les diplomates français, persuadés que Jérusalem a voulu jouer Paris contre

Washington dans cette affaire. Ils estimeront qu'Israël « a d'autres priorités » et que l'installation sur un site unique d'un potentiel de production électrique de plus de neuf cents mégawatts « ne serait pas conforme à ses impératifs de sécurité 7 ».

Le président français hésite encore davantage à fournir à l'État hébreu de l'uranium enrichi à 93 %, car cela risquerait de relancer les spéculations sur une aide « militaire » française. Les Américains, qui se sont vu présenter la même demande, ont refusé. Au printemps 1985, le gouvernement émet un avis défavorable. Les autorités israéliennes protestent 8, mais ne se découragent pas. Début août 1985, elles réitèrent leur souhait, avec des prétentions revues à la baisse pour la pile de Soreq : 10 kilos d'uranium enrichi à seulement 19,7 % pour un coût modique de l'ordre de 700 000 francs (environ 106 000 euros). « Si M. Shamir aborde cette question, le ministre pourrait lui répondre que cette demande, qui comporte des éléments nouveaux, est encore à l'étude 9 », écrivent les diplomates du Quai d'Orsay à l'intention du nouveau ministre des Relations extérieures, Roland Dumas, quelques jours avant la venue de l'Israélien à Paris en septembre 1985.

Les autorités françaises sont embarrassées par l'insistance israélienne. Les ministères concernés examinent le dossier lors d'une réunion le 24 octobre 1985. Prudemment, ils décident de le renvoyer à Matignon, « compte tenu de l'impact psychologique et symbolique de cette affaire (risque de réaction de la part de pays de la zone, reprise d'une coopération avec la France arrêtée depuis 1960) 10 ». François Mitterrand et son Premier ministre, Laurent Fabius, laissent traîner les choses. Ils espèrent sans doute garder cet atout dans leur manche pour l'utiliser dans le cadre de pourparlers diplomatiques plus généraux avec Israël. Roland Dumas, qui effectue sa première visite officielle en Israël en décembre 1985, est relancé par Yitzhak Shamir sur le sujet. Les experts ont, semble-t-il, donné leur accord de principe. « Le gouvernement français n'a pas encore pris de décision 11 », affirme le ministre.

LES INITIATIVES UNILATÉRALES DE CHIRAC

Après les élections législatives de mars 1986, qui redonnent une majorité parlementaire à la droite, l'arrivée de Jacques Chirac à Matignon modifie l'équilibre des pouvoirs. À l'Élysée, François Mitterrand se retrouve isolé, contraint à une cohabitation qu'il n'a pas souhaitée. Il veut continuer à préempter les grands thèmes de la politique étrangère et de la défense. Ces domaines, traditionnellement réservés au président, lui sont désormais disputés par le Premier ministre, qui entend bien imprimer sa marque, en lien avec des ministres qui lui sont dévoués – Jean-Bernard Raimond au Quai d'Orsay et André Giraud à la Défense. Une guérilla s'engage entre les deux dirigeants français pour délimiter leur sphère d'influence, que ce soit lors des sommets du G7 et des

Conseils européens, de voyages officiels aux États-Unis et en URSS, ou sur des dossiers diplomatiques sensibles comme la Libye, les otages au Liban ou les relations avec Israël.

Jacques Chirac se penche sur le dossier nucléaire franco-israélien. Ayant favorisé la coopération avec l'Irak pour la centrale de Tammuz en 1975, il est désormais soucieux de ne plus apparaître comme un chef de gouvernement qui prend des risques en matière de prolifération. Alors que Mitterrand et Fabius patientaient, laissant la porte ouverte aux demandes israéliennes, Chirac tranche. La décision lui revient, puisque le dossier a été transmis à Matignon en octobre 1985, dans l'attente d'un arbitrage. Il n'a pas besoin d'en référer à l'Élysée, tenu à l'écart du processus. Au cours d'une réunion sur la politique nucléaire qui se déroule le 7 octobre 1986 avec les quelques ministres concernés, le Premier ministre décide de bloquer toute exportation d'uranium enrichi pour la pile nucléaire de Soreq. Il met également un terme définitif au projet de fourniture d'une centrale nucléaire à Israël : ce « n'est pas envisageable dans le contexte actuel », d'autant que le coût prévu et la catastrophe de Tchernobyl d'avril 1986 ont refroidi les ardeurs israéliennes.

Le Quai d'Orsay soutient cette décision dans une note rétrospective : « Le nucléaire demeure un sujet trop sensible en termes de retentissement politique. Le monde arabe est, en effet, tout à fait attentif à tout signe qui pourrait donner à penser qu'une coopération nucléaire, même à des fins pacifiques, pourrait exister entre nos deux pays. En ce domaine, la simple association des mots "France-Israël-nucléaire" suscite des réactions immédiates ¹². » Considérant ce projet comme « préjudiciable aux intérêts français dans le monde arabe », les diplomates avancent encore d'autres motifs : « De surcroît, l'Irak prendrait argument d'une telle coopération pour nous demander de reconstruire le réacteur de Tammuz, détruit en 1981 par l'aviation israélienne. Il nous serait bien difficile de justifier un non à une telle demande. Or les Israéliens conviendront certainement que la reconstruction de Tammuz pourrait être préjudiciable à la paix. » Enfin, le Quai d'Orsay ne croit pas qu'une telle coopération puisse se faire à l'abri des regards, comme dans les années 1950 : « Nous doutons fort de la possibilité de garder un tel secret ¹³. » « Tout cela venait de Peres, confirme un diplomate israélien au courant de cette affaire. Mais nous avons compris que cela n'aboutirait pas, parce que cela aurait conduit la France à aider l'Irak parallèlement ¹⁴. »

Le dossier du nucléaire semble être refermé. En vérité, pas complètement : début 1988, les Israéliens redemanderont la livraison d'une très grosse quantité d'uranium appauvri – 137 tonnes, pour un montant de 9 millions de francs (1,370 million d'euros). Une fois Mitterrand réélu en mai 1988, ils reviendront à la charge. Malgré les faibles risques de prolifération liés à ce matériau, le gouvernement de Michel Rocard y opposera, fin 1988, un veto de principe ¹⁵.

Ayant tourné cette page, Jacques Chirac tente de corriger le tir pour devenir le meilleur supporter de l'État hébreu. Cette conversion n'est pas évidente. Son étiquette gaulliste, son passé d'ancien Premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing et ses liens avec certains pays arabes, comme l'Irak de Saddam Hussein, ne lui valent pas que des amis en Israël. Sans compter ses remontrances exaspérées comme maire de Paris, en mars 1980, contre le président du CRIF, lequel lui reprochait d'avoir rencontré un dirigeant de l'OLP. « À force de multiplier les exigences et l'intolérance, les juifs feront renaître l'antisémitisme, et Israël pourrait bien un jour être rejeté à la mer. Leur politique est irresponsable. Leur comportement me devient vraiment insupportable ¹⁶ », avait-il alors confié à son directeur de cabinet, Pierre Billaud.

Il tente donc de tempérer cette image. Respectueux des religions et éduqué politiquement de manière quasi filiale par l'avionneur Marcel Dassault, peu suspect d'antisémitisme, Jacques Chirac a manifesté plusieurs fois son soutien au peuple juif, notamment après l'attentat de la rue Copernic en 1980 et celui de la rue des Rosiers en 1982. Maire de Paris, il a soigné ses relations avec les représentants de la communauté juive, sachant aussi que celle-ci peut être influente lors des élections. Il aime échanger avec certaines de ses personnalités éminentes, comme le grand rabbin Jacob Kaplan, le député parisien Claude-Gérard Marcus ou l'ancien président du CRIF, l'urologue Ady Steg. Il a effectué une visite en Israël en 1984, répondant à l'invitation du maire de Jérusalem, Teddy Kollek, qu'il avait accueilli à Paris en 1978 dans un climat controversé.

Certains dirigeants israéliens continuent cependant d'éprouver des réserves à son égard lorsqu'il arrive à Matignon. Pour sa part, François Mitterrand a reçu en mai 1984 le prix Simon Wiesenthal, décerné par des personnalités juives américaines, pour « son amitié constante pour le peuple juif et son soutien à l'État d'Israël ». Jacques Chirac souhaite refaire son retard sur ce terrain, voire doubler le président. « Il voulait effectivement réchauffer les relations avec Israël, qu'il n'estimait pas très bonnes, en partant du constat que si l'on veut jouer un rôle dans le processus de paix du Proche-Orient, il faut être écouté par toutes les parties ¹⁷ », se souvient François Bujon de L'Etang, qui fut son conseiller diplomatique à Matignon. Un signe : à peine entré en fonction, Jacques Chirac donne l'ordre à son ministre des Affaires étrangères, Jean-Bernard Raimond, de ne jamais rencontrer Yasser Arafat ¹⁸, alors que François Mitterrand a déjà serré la main du leader de l'OLP, tout comme le ministre giscardien Jean Sauvagnargues en 1974, membre du gouvernement d'un certain... Jacques Chirac.

Ce rapprochement est soutenu par l'un de ses plus fervents admirateurs : l'ambassadeur d'Israël à Paris, Ovadia Soffer. Originaire de Bagdad, ce diplomate de carrière, bon vivant et mondain, a été nommé en France fin 1983 par le Premier ministre d'alors, Yitzhak Shamir. Hyperactif, il est reçu très souvent au Quai d'Orsay, où il transmet les remarques acérées de son gouvernement dès que la politique étrangère de François Mitterrand s'éloigne de la ligne souhaitée à Jérusalem. Habile, Ovadia Soffer a multiplié les contacts dans les cercles du pouvoir socialiste, mais aussi avec les leaders de l'opposition française, devenant un interlocuteur régulier du maire de Paris. Lors de sa première entrevue avec lui

en 1984, l'ambassadeur s'était vu reprocher le raid israélien sur Tammuz de 1981, que Chirac n'avait pas digéré. « Il était blessé par cette histoire, se souvient Ovadia Soffer. Puis le ton a changé. Nous sommes devenus amis, il m'a donné son numéro de téléphone personnel, nous déjeunions ensemble une fois par mois. J'appréciais la chaleur humaine et le non-conformisme de Jacques Chirac. Je le considérais comme un homme politique de premier plan, et j'ai fait des efforts pour améliorer son image, qui restait contrastée en Israël ¹⁹. »

La victoire de Jacques Chirac en mars 1986 enthousiasme Ovadia Soffer, qui démentira avoir donné un coup de main à la campagne de son champion, malgré des rumeurs persistantes en ce sens. Le 21 mars, jour de son arrivée à Matignon, le nouveau Premier ministre téléphone à l'ambassadeur et lui assure que la « politique amicale » de la France à l'égard d'Israël ne changera pas ²⁰. Cette proximité est mal perçue dans l'entourage de François Mitterrand, qui soupçonne l'ambassadeur israélien de rouler trop ouvertement pour Chirac. De plus, Ovadia Soffer doit composer avec la rivalité de deux hommes : son ministre des Affaires étrangères, Yitzhak Shamir – qui fait un passage à Paris fin juin 1986 –, proche de Chirac, et son Premier ministre Shimon Peres, ami de Mitterrand. « Je me sentais pris dans le collimateur des uns et des autres, écrira-t-il. Cette manœuvre constante dans des eaux minées fut une navigation périlleuse. Elle ne fit que se compliquer au fur et à mesure que la cohabitation devenait de plus en plus difficile ²¹. »

UNE BOURDE QUI AURAIT DÛ RESTER *OFF THE RECORD*

Dès le mois de juillet 1986, le diplomate israélien se retrouve au cœur des bisbilles entre Mitterrand et Chirac. Ayant appris que le nouveau ministre des Affaires étrangères, Jean-Bernard Raimond, devait peut-être se rendre à Tunis pour rencontrer Yasser Arafat, Ovadia Soffer reçoit des consignes de Yitzhak Shamir pour tenter d'empêcher ce voyage. Il appelle Jacques Chirac afin de le convaincre que cette visite serait très mal vue à Jérusalem. D'abord hésitant, le Premier ministre se range à l'avis de son ami israélien. Le Quai d'Orsay prétexte une indisposition de Jean-Bernard Raimond pour reporter le déplacement à Tunis. François Mitterrand n'est pas dupe de cette manœuvre. Pour signifier sa désapprobation, il convie pour la première fois le représentant de l'OLP à Paris, Ibrahim Souss, à la *garden party* du 14 juillet 1986 à l'Élysée. En représailles, Jacques Chirac interdit à Souss de venir assister, le même jour, à la réception des ambassadeurs des pays arabes au Quai d'Orsay. « Pour nous, l'OLP restait sulfureuse. Je recevais parfois discrètement son représentant à Paris, mais nous prenions soin de le tenir à distance ²² », témoigne François Bujon de L'Estang.

La guerre est déclarée. Elle se nourrit aussi d'un incident médiatique. Début août 1986, Ovadia Soffer est contacté par le journaliste israélien Yeshayahu Ben Porat, du grand quotidien *Yediot Aharonot*. Celui-ci prépare un livre sur l'affaire

du centre irakien de Tammuz et souhaite interviewer Jacques Chirac à ce sujet. L'ambassadeur ne se méfie pas. Il intercède auprès du Premier ministre, lequel se laisse convaincre de donner sa version des faits.

Jacques Chirac reçoit Ben Porat dans son bureau, le 8 août 1986, pendant plus d'une heure. Ses propos sont enregistrés sur un magnétophone. Quelques jours plus tard, le journaliste publie dans *Yediot Aharonot* un grand article où il cite abondamment son interlocuteur. Jacques Chirac y dément avoir joué un rôle dans la décision de 1975 de lancer le réacteur irakien de Tammuz, en rejetant la responsabilité sur le président Giscard d'Estaing, ce qui semble peu vraisemblable vu la chronologie des faits et ses contacts personnels avec Saddam Hussein. Tout en condamnant à nouveau le bombardement israélien de juin 1981 contre Tammuz, Chirac affirme qu'il n'autoriserait pas sa reconstruction : « Je ne ferai jamais rien qui puisse nuire à Israël, parce que je suis solidaire de ce pays et de ses valeurs. »

Sans doute soucieux de prouver qu'il est vraiment proche des Israéliens, Jacques Chirac prend aussi ses distances avec la ligne suivie par Mitterrand sur la question palestinienne. « Je ne suis pas favorable à un État palestinien indépendant, dit-il. Mais il faut assurer aux Palestiniens leur propre terre ; je pense que la question doit être réglée dans le cadre d'une solution négociée avec la Jordanie. » Par ailleurs, il exprime sa méfiance à l'égard de l'OLP : « Si je n'ai pas rencontré Yasser Arafat, ce n'est peut-être pas fortuit. [...] Je suis un des rares hommes politiques français à rejeter le principe que l'OLP soit le seul représentant du peuple palestinien. [...] J'ai appris par la radio un beau matin [en 1975] en me rasant que l'OLP avait ouvert un bureau à Paris, et j'en ai été fort mécontent ²³. » Bref, Jacques Chirac n'approuve pas la politique étrangère du président. En revanche, il est parfaitement en phase avec le gouvernement israélien, que ces déclarations semblent ravir.

La publication de cette interview provoque une petite tempête à Paris. L'Élysée n'a pas été prévenu. Les pays arabes réagissent contre ces propos anti-OLP. Pris à contre-pied, Jacques Chirac, qui est en vacances au Maroc, appelle son ami ambassadeur pour lui faire part de son courroux : « Votre journaliste, reçu grâce à votre insistance, m'a plongé dans le plus grand embarras. Tout d'abord parce que son texte est publié au moment où je suis en visite au Maroc, pays arabe solidaire des Palestiniens, et ensuite parce qu'il me met en porte-à-faux avec le président, seul responsable de la politique étrangère de la France. Or vous savez qu'il est favorable à un État palestinien. Je regrette, mais je suis contraint d'opposer un démenti catégorique à cette interview ²⁴. » De fait, dans la journée, Matignon dément avoir accordé une interview en bonne et due forme à Ben Porat. L'entretien aurait simplement dû nourrir un livre, et les citations rester *off the record*. Personne n'est dupe, et, d'ailleurs, ce démenti ne remet pas en cause le fond des propos tenus. Pressé par des journalistes de commenter son opposition à un État palestinien, Jacques Chirac confirme sa pensée, le dimanche 17 août 1986, en utilisant une comparaison audacieuse : « Je dirais non à un État corrézien, malgré mes fortes racines ²⁵. »

Quelques mois plus tard, le Premier ministre commet une autre maladresse.

Celle-ci, à l'inverse, aurait pu lui valoir de fortes inimitiés en Israël. Lors d'une conversation avec Arnaud de Borchgrave, journaliste belgo-américain, directeur de la rédaction du *Washington Times*, il laisse entendre que la tentative d'attentat d'avril 1986 contre un avion de la compagnie israélienne El Al a pu être orchestrée par le Mossad, alors que tout semble accuser le régime syrien de Hafez el-Assad. Là encore, ces propos auraient dû rester *off*. Ils sont pourtant publiés le 7 novembre 1986 dans le quotidien américain. Pour se défendre, le Premier ministre affirme qu'il n'a jamais évoqué cette thèse et qu'il a cru recevoir le prestigieux *Washington Post*, alors qu'il s'agissait de son obscur concurrent, le *Washington Times*.

En réalité, Jacques Chirac a bien insinué une implication des services secrets israéliens, car il ne voulait pas se fâcher avec Hafez el-Assad. En effet, Damas joue un rôle important dans les difficiles tractations en cours pour faire libérer des otages français retenus au Liban. Le Premier ministre ne peut pas se priver de la médiation syrienne. Quoi qu'il en soit, ses amis israéliens ne l'accablent pas trop. Ils ont au moins une raison pour cela : au même moment, ils demandent discrètement à la France d'intercéder auprès de Hafez el-Assad au sujet de menaces contre la communauté juive en Syrie.

Convaincu de la bonne foi de son ami Chirac, avec qui il s'est entretenu, l'ambassadeur Ovadia Soffer le défend auprès de son gouvernement, lequel s'abstient de s'emparer de l'affaire pour provoquer une crise entre Paris et Jérusalem ²⁶. « M. Chirac a été victime d'un *lapsus linguae* : au lieu de Mossad, sans doute le Premier ministre voulait-il parler d'Assad ²⁷ », ironise même un diplomate israélien devant l'ambassadeur de France à Tel-Aviv. En revanche, cet étouffement discret indispose l'Élysée, où certains n'auraient pas été mécontents de voir le Premier ministre trébucher sur le terrain diplomatique. « Pourquoi avez-vous jugé utile de prendre la défense de Chirac ²⁸ ? » demande ainsi Jacques Attali à l'ambassadeur Soffer, toujours suspecté de partialité.

« L'OLP EST UNE FORCE DE TERRORISME »

Les choses s'enveniment encore à partir de la fin 1986. En octobre, comme convenu dans l'accord de coalition, le leader du Likoud, Yitzhak Shamir, remplace Shimon Peres au poste de Premier ministre, lui laissant son fauteuil de ministre des Affaires étrangères. Ovadia Soffer estime que Shamir doit être reçu en grande pompe à Paris. Il conseille à Jacques Chirac de prendre les devants. Ce dernier, qui adresse un courrier d'invitation à Shamir le 16 mars 1987, n'en informe pas l'Élysée. François Mitterrand apprend la venue prochaine du Premier ministre d'Israël par Shimon Peres. Ses conseillers s'offusquent de cette initiative diplomatique prise par Matignon avec l'appui de l'ambassade d'Israël. Ovadia Soffer subit de nouveaux échanges tendus avec Jacques Attali. L'Élysée refuse que

Shamir soit logé à l'hôtel Marigny, comme le fut son prédécesseur fin 1984, et ne veut pas organiser de dîner officiel en son honneur. Yitzhak Shamir devra se contenter d'une suite au Crillon et d'un court entretien avec François Mitterrand.

En réalité, Shamir est ravi de venir à Paris chaque fois qu'il le peut. Cet ancien combattant clandestin contre les forces britanniques en Palestine a appris le français dans des geôles érythréennes et obtenu l'asile politique en France en 1946, avant de rejoindre l'État d'Israël à sa création, deux ans plus tard. Il considère la France comme un pays ami et assiste très régulièrement aux cérémonies du 14 juillet à l'ambassade française à Tel-Aviv. Toujours partisan d'une grande franchise, ce petit homme aux sourcils broussailleux est intransigeant sur la sécurité de la « terre d'Israël ». Le Quai d'Orsay le voit comme un « opiniâtre » qui défend ses opinions « avec une passion sourde et contenue » et dont « la vision de l'avenir pour Israël, absolue, rigoureuse, paraît aux antipodes du parti de conciliation et de dialogue que nous ne cessons de préconiser ²⁹ ».

Lorsqu'il débarque à Orly le 27 avril 1987 à midi, Shamir n'attend pas non plus grand-chose de ses interlocuteurs français, qu'il connaît bien. Il veut simplement leur demander de faire preuve d'un peu plus de pondération dans leur soutien aux Palestiniens et à l'idée d'une grande conférence internationale de paix au Proche-Orient, dont lui-même refuse le principe, préférant des négociations directes. Sur ces sujets, il va constater qu'il existe de grands écarts entre la position de François Mitterrand et celle de Jacques Chirac.

Le Premier ministre, venu l'accueillir à l'aéroport, se montre très disert lors de plusieurs entretiens. Jacques Chirac n'a guère de désaccords avec son invité israélien. Il expose à Yitzhak Shamir tous ses projets de voyage à l'étranger, de Washington à Moscou – déplacement au cours duquel il compte notamment plaider la cause de l'émigration des juifs soviétiques. Les deux chefs de gouvernement évoquent la coopération dans la lutte contre le terrorisme, la sécurité de l'Europe et la situation au Moyen-Orient.

« Nous avons une offensive de l'URSS affirmant sa volonté de pénétrer dans presque tous les pays arabes », explique Shamir, qui estime que la conférence internationale de paix est « une invention soviétique », reprise notamment par la Jordanie, l'Égypte et l'Europe. « Il n'est pas dangereux d'essayer », répond Chirac pour tenter de l'inciter à faire quelque chose. « Essayer pour montrer que cela ne marche pas, précise-t-il. Il faut démontrer que la conférence ne peut pas se mettre en place. » À ses yeux, le seul moyen de régler le problème, « c'est le bilatéral », comme le pense aussi Shamir. Quant à la représentation des Palestiniens, Chirac estime qu'elle doit « être acceptable » pour Israël comme pour l'OLP, ce qui paraît difficile en l'état actuel des choses.

— Concernant l'OLP, je connais votre position, poursuit Shamir. Et vous comprenez notre refus de négocier avec elle.

— Je n'ai jamais dit le contraire. C'est la position du gouvernement français.

— Du gouvernement Chirac, corrige Shamir.

— Je n'ai pas de problème avec le président de la République. Nous ne pouvons pas fermer le bureau de l'OLP. Il a été ouvert sans mon avis. J'aurais

refusé, et Pompidou était d'accord. Il y a le problème du peuple palestinien. Je n'ai jamais accepté de voir Arafat. Ce sont les ministres [qui le voient].

Yitzhak Shamir rebondit en expliquant qu'il a, pour sa part, déjà rencontré Arafat.

— Je l'ai vu plusieurs fois. Je crois qu'on donne trop d'importance à ces gens-là et à cette conférence. [...] L'OLP n'est pas une force réelle.

— C'est une force de terrorisme, renchérit Chirac.

— Lorsqu'on a la ferme volonté de résister, on arrive à vaincre, martèle l'Israélien. Nous n'accepterons jamais un diktat de l'OLP. Elle ne constitue pas un danger militaire pour nous. Une coalition d'États arabes, oui, mais l'OLP, rien. [...] L'OLP est un obstacle pour la paix, elle terrorise les gens [...].

— Elle réussit très bien au plan médiatique.

— C'est sans rapport avec sa force ³⁰.

Les deux hommes sont en osmose. Depuis la résidence de l'ambassadeur d'Israël à Paris, ils donnent ensemble une interview à Yves Mourousi sur TF1, pour bien afficher leur proximité. Durant cette visite, Chirac multiplie les gestes en faveur de Shamir. Le Premier ministre israélien peut s'estimer satisfait. Il a au moins un allié solide à Paris.

« L'OLP DEVRA PARTICIPER À UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE »

Lorsque Yitzhak Shamir rencontre, deux jours plus tard, le président Mitterrand à l'Élysée pour un entretien plus bref, la tonalité est différente. Le Premier ministre d'Israël répète que, à ses yeux, une conférence internationale isolerait son pays, qui se retrouverait « en situation de confrontation avec tous les autres pays ». Il juge plus efficace de faire porter son « effort sur le bilatéral » : « Si on arrive à une négociation avec la Jordanie, alors cela conduira à une solution acceptable. Mais les pays arabes préfèrent, bien entendu, une conférence internationale. »

Yitzhak Shamir avoue qu'il est en désaccord avec Shimon Peres, son ministre des Affaires étrangères, sur ces sujets : « S'il y a une conférence, elle créera une attente de tous les côtés. Si elle échoue, ce sera pire. Il y a des divergences de vues même dans notre gouvernement, ce qui met en danger son existence. Je suis inquiet à ce sujet. »

François Mitterrand, lui, doute des bienfaits des négociations bilatérales avec ses voisins voulues par Jérusalem : « Cette relation directe que vous annoncez, on l'attend depuis longtemps. J'ai moi-même pris position en sa faveur il y a dix, quinze ans. Elle n'est pas venue et il y a peu de chances qu'elle vienne. C'est probablement impossible avec la Syrie, avec les Palestiniens. J'y vois une façon de laisser les choses en l'état. Peut-être est-ce ce que le gouvernement israélien souhaite... »

C'est pourquoi le président français se dit très favorable à cette conférence

internationale, avec les Américains, les Soviétiques et trois autres membres permanents du Conseil de sécurité, dont la France, qui « éprouve de la sympathie pour Israël ». Il ajoute : « L'OLP doit participer, ce sont toujours les mêmes. Je suis le seul homme politique français à avoir accepté les accords de Camp David [signés entre l'Égypte et Israël en 1978]. J'étais plus sceptique sur les chances concernant les Palestiniens. Au moins, dans sa première partie, ce fut un succès, la paix a succédé à la guerre. Aucune solution bilatérale ne pourra régler le problème palestinien sans les Palestiniens. C'est pourquoi j'ai dû abandonner mes illusions sur le bilatéral, quelles que soient les difficultés. [...] Il serait sage de continuer à œuvrer pour une conférence. À chacun ses risques et périls, ses responsabilités. Il n'y a pas d'autres méthodes. »

Désireux de démontrer qu'il reste un ami d'Israël, Mitterrand ajoute une remarque au sujet de la future conférence qu'il appelle de ses vœux : « L'objectif pour Israël : des frontières sûres et reconnues. Il faut débattre de la configuration territoriale au Proche et au Moyen-Orient. Cela peut prendre dix ans. Mieux valent les discours que la guerre. Il y a de nouvelles formes d'armements, chimiques, nucléaires, que sais-je ? La dimension de la guerre est infiniment plus dangereuse. Il y a le courage des individus et, sur ce plan, vous êtes invincibles. Il y a aussi le problème de population, les Arabes se multiplient. On voit bien ce qui se passe en France au plan démographique, ce n'est pas fameux. Israël est un État indépendant, souverain, responsable. Je vous donne mon opinion, mon analyse. Je ne cherche pas à vous l'imposer. Il n'y a rien de pire que de ne pas chercher une solution. Mais c'est vous qui avez le nez sur la vitre. »

Shamir écoute, sans se laisser impressionner.

— Je vous remercie de votre explication détaillée, dit-il. Nous avons une expérience avec les Égyptiens. Et je sais que vous avez été le premier à l'accepter en Europe. Mais il n'y avait que les Américains. Pas les Soviétiques.

— Oui, mais cela n'a pas résolu le problème palestinien³¹, corrige Mitterrand.

Les deux dirigeants se respectent, mais ils ne sont tout simplement pas sur la même longueur d'onde, que ce soit à propos de la méthode pour progresser ou de l'acceptation de l'OLP comme interlocuteur.

En sortant de l'Élysée dans l'après-midi du 29 avril 1987, Yitzhak Shamir peut légitimement s'interroger : entre Chirac et Mitterrand, quelle ligne suit la politique étrangère française ? Au fond, il n'en sait rien, et cela ne lui importe sans doute pas tant que cela. Il quitte la France avec une seule certitude : la cohabitation est aussi compliquée à Paris qu'à Jérusalem...

UN VOYAGE DE PRÉSIDENTIABLE EN ISRAËL

À l'approche de l'élection présidentielle de mai 1988, Jacques Chirac poursuit son rapprochement avec Israël. Début novembre 1987, il y effectue un voyage pour rencontrer Yitzhak Shamir et d'autres responsables. Souhaitant se forger une

stature de présidentiable, il a minutieusement préparé sa visite pour marquer des points dans son affrontement avec François Mitterrand. En juin, son ministre des Affaires étrangères, Jean-Bernard Raimond, s'est rendu sur place en éclaireur, suivi de son conseiller diplomatique, François Bujon de L'Estang, qui a enchaîné deux missions exploratoires.

Pour ne pas provoquer d'incidents, le Quai d'Orsay a rédigé un vade-mecum sur les phrases « à dire et ne pas dire » en Israël, qu'il s'agisse des frontières contestées, de l'OLP ou des territoires occupés ³². Afin d'écarter « tout élément de programme qui pourrait donner lieu à des interprétations tendancieuses, voire [à] des campagnes de dénigrement vis-à-vis de la France », les diplomates ont recommandé de s'abstenir d'incursions dans les zones sensibles et de tout impair à Jérusalem. Malgré l'insistance de son maire, Teddy Kollek ³³, qui souhaitait recevoir son ami parisien dans sa mairie, la proposition a été refusée pour que la France ne soit pas accusée de reconnaître *de facto* l'annexion de la Vieille Ville. « Il fallait éviter de franchir des lignes rouges. Tout voyage en Israël est forcément une chorégraphie compliquée ³⁴ », se souvient le conseiller diplomatique du Premier ministre.

Jacques Chirac débarque en compagnie de plusieurs hauts représentants de la communauté juive. Ils se rendent au mémorial de Yad Vashem, ainsi qu'à celui de la déportation des juifs de France, situé à Roglit, à vingt-cinq kilomètres de Jérusalem, où le Premier ministre prononce, les larmes aux yeux, un discours émouvant. Il déjeune avec des personnalités palestiniennes au Consulat général de France à Jérusalem. Ses discussions avec les dirigeants israéliens lui permettent de redire son opposition à une conférence internationale de paix où des « puissances extérieures » chercheraient à imposer leur « manière de voir » à Israël, ainsi que son refus de rencontrer Yasser Arafat. « Ses entretiens avec Shamir ont été, une fois de plus, très chaleureux, se souvient le diplomate Avi Pazner, qui conseillait alors le Premier ministre israélien. Il faisait tout pour démontrer son amitié sincère pour Israël, sans doute pour des raisons de politique intérieure en France ³⁵. »

Cependant, se rapprochant progressivement des thèses de François Mitterrand et du Quai d'Orsay, il ajoute que l'OLP est « une réalité qu'on ne peut pas ignorer » et juge « inadmissible[s] » les acquisitions de territoires par la force. Appelant au dialogue, il réaffirme le droit du peuple palestinien à l'autodétermination ainsi que celui d'Israël à vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues ³⁶. Jacques Chirac se place ainsi dans une posture plus classique, qui lui évite les risques de dérapage.

Bien que la visite soit qualifiée de « franc succès » par la presse israélienne, rien n'y fait. Le penchant pro-israélien appuyé de Jacques Chirac, très apprécié à Jérusalem depuis deux ans, ne lui est guère utile en France. Et l'activisme de son ami Ovadia Soffer, l'ambassadeur d'Israël à Paris, commence à l'embarrasser. Le diplomate est jugé un peu trop pressant par son entourage. Il est également mal vu à l'Élysée, où il devient *persona non grata*, parce qu'il se montre trop ouvertement partisan de Jacques Chirac durant la campagne présidentielle, ce que le diplomate contestera avec fermeté ³⁷. Israël est décidément toujours un sujet

1. Rapporté rétrospectivement dans « Visite en France du Premier ministre israélien (5-7 décembre 1984) », 9 novembre 1984, notes de la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ; et « Coopération nucléaire avec Israël », note de la sous-direction des Questions atomiques et spatiales, 5 décembre 1985, archives du ministère français des Affaires étrangères.

2. Rapporté dans « Visites présidentielles : suivi de la visite officielle en Israël (3-5 mars 1982) », 18 et 25 janvier 1983, et dans « Visite en France du Premier ministre israélien (5-7 décembre 1984) », 9 novembre 1984, *op. cit.* ; notes de la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, archives du ministère français des Affaires étrangères.

3. « Entretien de M. Chevènement avec M. Shimon Peres », télégramme de l'ambassade de France à Tel-Aviv, 9 janvier 1986, archives du ministère français des Affaires étrangères.

4. Voir la note « Visite en France du Premier ministre israélien (5-7 décembre 1984) », 9 novembre 1984, *op. cit.* ; la note similaire du 28 novembre 1984 ; et la note « La politique extérieure du gouvernement d'Union nationale », note de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, 22 novembre 1984 ; archives du ministère français des Affaires étrangères. Depuis 1982, les relations bilatérales ont été relancées par de nombreux voyages de ministres des deux pays et par la création d'une Association franco-israélienne pour la recherche scientifique et technologique.

5. « Coopération nucléaire avec Israël », 5 décembre 1985, *op. cit.*

6. Note de l'ambassade d'Israël en France, 29 octobre 1984 (voir le fac-similé et la retranscription de ce document en annexe) ; et « Entretien entre M. Andreani et M. Palmor », note de la sous-direction des Questions atomiques et spatiales, 5 novembre 1984, archives du ministère français des Affaires étrangères.

7. « Le nucléaire », note de la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, 12 mai 1987, archives du ministère français des Affaires étrangères.

8. « Coopération nucléaire avec Israël », 5 décembre 1985, *op. cit.*

9. « Entretien du ministre avec Yitzhak Shamir, Premier ministre alternant et ministre des Affaires étrangères israélien », note de la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, 17 septembre 1985, archives du ministère français des Affaires étrangères.

10. « Coopération nucléaire avec Israël », 5 décembre 1985, *op. cit.*

11. Compte rendu d'entretien entre Roland Dumas et Yitzhak Shamir du 9 décembre 1985, « Visite de M. Roland Dumas en Israël », note de l'ambassade de France en Israël, 13 décembre 1985, archives du ministère français des Affaires étrangères.

12. « Le nucléaire », 12 mai 1987, *op. cit.*

13. « Langage à tenir aux Israéliens », note avant la visite à Paris d'Ariel Sharon, ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur, 18 décembre 1986, archives du ministère français des Affaires étrangères.

14. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

15. Rapporté dans « Visite en Israël du ministre d'État : relations nucléaires franco-israéliennes », note de la sous-direction des Questions atomiques et spatiales, 17 janvier 1989, archives du ministère français des Affaires étrangères.

16. Bernard Billaud, *D'un Chirac l'autre*, Éditions de Fallois, 2005, p. 237.

17. Entretien avec l'auteur, décembre 2017.

18. Rapporté par Jean-Bernard Raimond dans Éric Aeschmann et Christophe Boltanski, *Chirac d'Arabie. Les mirages d'une politique française*, Grasset, 2006, p. 165.

19. Entretien avec l'auteur, janvier 2018. Et Ovadia Soffer, *Mission piégée. Un ambassadeur d'Israël en France*, Biblieurope/Daphnaël, 1995, p. 249.

20. Rapporté dans une note de la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient préparant un entretien de l'ambassadeur d'Israël avec le ministre des Affaires étrangères, Jean-Bernard Raimond, 7 avril 1986, archives du ministère français des Affaires étrangères.

21. Ovadia Soffer, *Mission piégée*, *op. cit.*, p. 254.

22. Entretien avec l'auteur, décembre 2017.

23. *Yediot Aharonot*, 15 août 1986. Voir aussi « M. Chirac relance une polémique avec M. Giscard d'Estaing », *Le Monde*, 18 août 1986. Et Éric Aeschmann et Christophe Boltanski, *Chirac d'Arabie*, *op. cit.*, p. 167.

24. Ovadia Soffer, *Mission piégée*, *op. cit.*, p. 271.

25. « La position de la France sur le problème palestinien n'est pas à géométrie variable », affirme le Premier ministre », *Le Monde*, 19 août 1986.

26. Rapporté dans « Entretien du ministre avec l'ambassadeur d'Israël », note du cabinet du ministre

Jean-Bernard Raimond, 5 décembre 1986, archives du ministère français des Affaires étrangères. Voir aussi Ovadia Soffer, *Mission piégée*, op. cit., p. 290. Et « M. Chirac dément avoir mis en cause les services secrets israéliens », *Le Monde*, 10 novembre 1986.

27. « Terrorisme et otages, Israël et la France », télégramme de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, Alain Pierret, à la suite d'entretiens avec plusieurs hauts responsables israéliens, 19 novembre 1986, archives du ministère français des Affaires étrangères.

28. Ovadia Soffer, *Mission piégée*, op. cit., p. 294.

29. « Visite officielle de travail en France du Premier ministre israélien, Paris, 27-30 avril 1987 », note de la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, 21 avril 1987, archives du ministère français des Affaires étrangères.

30. « Entretien entre M. Jacques Chirac et M. Yitzhak Shamir, Hôtel Matignon, lundi 27 avril 1987 (16 h 05-17 h 50) », notes manuscrites d'entretien, archives du ministère français des Affaires étrangères.

31. « Audience accordée par M. François Mitterrand à M. Yitzhak Shamir (mercredi 29 avril 1987, 16 h à 16 h 40) », verbatim de conversation, archives du ministère français des Affaires étrangères.

32. « Israël : les phrases à dire et ne pas dire », note de la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, 3 septembre 1987, archives du ministère français des Affaires étrangères.

33. « Visite officielle du Premier ministre en Israël (dimanche 1^{er} novembre-mardi 3 novembre). Projets de programmes », note de la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, 17 août 1987, archives du ministère français des Affaires étrangères.

34. Entretien avec l'auteur, décembre 2017.

35. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

36. Voir notamment « Voyage du Premier ministre en Israël », télégramme de l'ambassade de France à Tel-Aviv, 6 novembre 1987, archives du ministère français des Affaires étrangères.

37. Voir Jacques Attali, *C'était François Mitterrand*, Fayard, 2005, p. 375. Et Ovadia Soffer, *Mission piégée*, op. cit., p. 304.

Mitterrand, impossible faiseur de paix

La cohabitation a miné l'influence et la popularité de Jacques Chirac, battu au deuxième tour de l'élection présidentielle, le 8 mai 1988, par un président sortant toujours pugnace. François Mitterrand nomme à Matignon le très populaire Michel Rocard, avec qui il entretient pourtant des relations personnelles exécrables. Mais il reprend totalement en main la politique étrangère en plaçant son fidèle ami Roland Dumas au Quai d'Orsay. Dès le 24 juin 1988, ce dernier explique aux ambassadeurs arabes que le « régime d'occupation » dans les territoires occupés par Israël ne peut plus durer et que le *statu quo* devient « insoutenable ¹ ». Il se dit favorable, comme le président, à une conférence internationale « active » qui s'impliquerait dans des négociations entre Israéliens et Palestiniens, ce qui provoque une réaction courroucée de l'ambassadeur Ovadia Soffer ².

Malgré les embûches, François Mitterrand continue de souhaiter que la France joue un rôle de médiateur au Proche-Orient, encouragé en cela par son entourage et son chef de la diplomatie. L'un de ses conseillers de l'ombre, Éric Rouleau, ancien ambassadeur à Tunis et proche de l'OLP, l'incite également à « animer et orienter » le processus de rapprochement israélo-arabe, puisque, selon lui, le réalisme « finira par l'emporter en Israël » et que l'OLP s'est « pratiquement ralliée à une paix négociée ³ ». La ligne de conduite de Mitterrand, consistant à ménager Israël tout en soutenant les Palestiniens, va s'affirmer davantage durant son deuxième mandat, au risque de froisser parfois les uns ou les autres. « En réalité, depuis son discours courageux à la Knesset de 1982, rien n'avait vraiment bougé. Mitterrand patientait, espérant que son ami Shimon Peres pourrait agir. Mais il constatait que la droite israélienne, de plus en plus forte, se durcissait. Tenace, il a pris quelques initiatives pour préserver l'avenir, notamment en incitant constamment Arafat, avec le concours de Roland Dumas, à évoluer pour devenir un interlocuteur acceptable par Israël ⁴ », explique Hubert Védrine.

Bien que les efforts de paix, essentiellement menés par les Américains, soient au point mort, François Mitterrand tente le grand écart afin d'essayer de rapprocher les points de vue. En octobre 1988, il reçoit avec faste, durant cinq jours, Chaim Herzog, titulaire du poste honorifique de président de l'État d'Israël, pour une visite qu'il préparait depuis plusieurs mois, destinée à consacrer l'amélioration des relations entre les deux pays. Face à cet ancien général, travailleur francophile, petit-fils d'un ancien grand rabbin de Paris, le président français exprime sa « profonde préoccupation devant ce fait historique admirable et douloureux et qui paraît souvent insoluble : deux peuples pour une même terre ⁵ ».

La susceptibilité israélienne sur ces sujets est d'autant plus vive que la première Intifada – le soulèvement de jeunes Palestiniens dans les territoires occupés – a débuté le 9 décembre 1987 dans le camp de réfugiés de Jabaliya. Elle s'est rapidement propagée, en dépit d'une dure répression. Jérusalem interprète cette « révolte des pierres » comme un mouvement orchestré par l'OLP. À la tête de l'Intifada, la « direction du soulèvement unifié » assume d'ailleurs cette allégeance, qui redore le blason de l'organisation. « Malmené, Yasser Arafat a pu retrouver, grâce à l'Intifada, une autorité qui semblait émoussée ⁶ », constatent les diplomates français.

Confronté à cette situation explosive, le gouvernement israélien dirigé par Yitzhak Shamir, secondé par Shimon Peres, est profondément divisé sur d'éventuelles négociations de paix : le premier propose une simple « autonomie » de territoires restant sous sa tutelle, tandis que le second préconise un « compromis historique » incluant des concessions et un rattachement des territoires à la Jordanie. Des élections législatives se profilent en Israël le 1^{er} novembre 1988. D'ici là, les officiels israéliens prient instamment les pays « amis », dont la France, de « ne prendre aucune initiative susceptible de compliquer davantage encore la situation ⁷ ». Les élections vont reconduire un gouvernement d'union nationale, toujours sous la direction de Shamir, mais Shimon Peres sera nommé ministre des Finances, laissant le poste de ministre des Affaires étrangères à Moshe Arens, un homme du Likoud.

Pour leur part, les Palestiniens sont également sous pression. Lors d'un sommet des pays arabes qui s'est tenu à Alger en juin 1988, leurs dirigeants ont rappelé leurs revendications : un retrait d'Israël de tous les territoires occupés et la création d'un État sous l'égide de l'OLP. Durant l'été, le groupe socialiste au Parlement européen décide d'inviter Yasser Arafat à Strasbourg. L'ambassadeur d'Israël proteste immédiatement auprès du Quai d'Orsay ⁸. Sans succès. Reçu à Strasbourg le 13 septembre par plus de deux cents parlementaires européens, le chef de l'OLP est pris à partie au sujet de la charte de son organisation, qui préconise la destruction d'Israël. Des manifestants le conspuent. Sur la sellette, Arafat insiste sur sa volonté de négocier, tout en refusant de reconnaître explicitement le droit à l'existence d'Israël.

François Mitterrand veut faire évoluer les positions de l'OLP. Il profite du passage d'Arafat sur le sol français pour lui envoyer un émissaire, Roland Dumas, bien que le CRIF se dise « profondément insulté » par cette initiative. Cependant, les arguments avancés par le ministre en faveur d'une plus grande modération ne font pas plier le leader palestinien. « Yasser Arafat, après sa visite à Strasbourg, et en dépit de nos adjurations, a montré qu'il n'était pas encore en mesure de sortir une fois pour toutes de l'équivoque en reconnaissant sans autre condition le droit à l'existence d'Israël », déplorent les experts du Quai d'Orsay en octobre 1988.

Exaspéré par les réactions indignées qu'a suscitées la rencontre Dumas-Arafat dans la communauté juive de France, François Mitterrand s'exclame lors du conseil des ministres qui suit : « Encore ces lobbies et ces agents d'Israël qui prétendent faire la loi à Paris ! Arafat n'est pas un inconnu. Tous les ministres des Affaires étrangères, depuis Sauvagnargues, sont allés le voir à Tunis. J'ai moi-même déjeuné au Caire avec lui il y a quinze ans. Le Premier ministre, Michel Rocard, l'a rencontré. Et il serait devenu tout à coup scandaleux de le voir ? Nous ne sommes pas israéliens ! La France n'est pas à la merci d'un froncement de sourcils d'un certain nombre d'agents d'Israël ou de différentes associations. Elle doit préserver sa capacité de dialogue. Ne soyons pas effrayés par la peur de perdre quelques voix aux prochaines élections. Il n'y a, au contraire, que comme cela que l'on gagne ! »

LA FRANCE SOUPÇONNÉE DE « PRO-ARAFATISME »

Les plaques tectoniques finissent par bouger. Le 15 novembre 1988, le Conseil national palestinien (CNP), réuni à Alger, adopte une résolution dans laquelle l'OLP affirme renoncer « à toute action armée en dehors des territoires occupés et contre des personnes innocentes ». Le même jour, le CNP approuve les résolutions 181, 242 et 338 de l'ONU, ce qui équivaut à une reconnaissance tacite d'Israël, puisque la première, adoptée le 29 novembre 1947, divisait la Palestine pour donner naissance à l'État hébreu. Le CNP proclame surtout la création d'un État palestinien fondé sur un régime parlementaire démocratique. Pour le moment, l'État en question est dépourvu de territoire, ce qui ne l'empêche pas d'être rapidement reconnu par une quarantaine de pays.

Pour sa part, François Mitterrand juge, dans une interview à *Libération*, que les résolutions du CNP modifient « en profondeur » les données du problème : « La France prend acte de la proclamation d'Alger et reconnaît le droit des Palestiniens à vivre sur un territoire constitué en État indépendant ¹¹. » Cependant, il se refuse à une reconnaissance officielle par la France, car, selon lui, un État doit être doté de pouvoirs effectifs sur un territoire pour être reconnu. De son côté, Roland Dumas estime que le renoncement à l'action armée lève « l'un des plus graves obstacles à la reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP ». En l'occurrence, le

chef de la diplomatie, connu pour ses sympathies palestiniennes – il a naguère défendu, comme avocat, Abou Daoud, l'un des responsables présumés des attentats anti-israéliens aux JO de Munich en 1972 –, se montre relativement optimiste.

Du fait de ce nouveau positionnement, Arafat commence à être reçu de manière plus officielle, notamment en Suède, à Madrid et au Vatican, où il rencontre le pape Jean-Paul II. Le 13 décembre 1988, devant l'Assemblée générale de l'ONU réunie à Genève, il condamne « le terrorisme sous toutes ses formes ». L'administration américaine, après avoir refusé de lui accorder un visa, accepte désormais de discuter avec l'OLP. De son côté, en janvier 1989, François Mitterrand transforme le bureau de l'organisation palestinienne à Paris en une Délégation générale de la Palestine. Le terrain se prépare pour une possible réception officielle en France de Yasser Arafat, que François Mitterrand a repoussée plusieurs fois. Mais le président français n'accepte de serrer la main du chef de l'OLP que si celui-ci admet explicitement le droit à l'existence d'Israël.

Cet activisme alarme les dirigeants israéliens, qui dénoncent le double jeu d'Arafat et fustigent les initiatives diplomatiques françaises, jugées trop favorables à l'OLP. « Tous les gestes de la France, tous les communiqués, les déclarations, sont relevés, comptabilisés, avec plus d'amertume que d'acrimonie, comme naguère, analyse l'ambassadeur de France à Tel-Aviv en janvier 1989, quelques jours avant une courte visite de Roland Dumas en Israël. Nous devons, en tout cas, prendre pleinement conscience que, malgré l'amélioration de nos relations depuis 1982, Israël, qui sait le poids de la France en Europe et dans le monde méditerranéen, la trouve trop suspecte de pro-arafatisme pour lui permettre de s'introduire dans le processus [de paix] attendu sans d'importantes contreparties 12. » Le ministre des Affaires étrangères tente bien, sur place, de dissiper les malentendus et d'aller au-delà des formules convenues pour faire bouger les lignes. Yitzhak Shamir reste méfiant à l'égard de tout interventionnisme français, d'autant que Roland Dumas file ensuite à Madrid pour rencontrer à nouveau Yasser Arafat en compagnie de ses homologues espagnol et grec.

Pariant sur un tassement de l'Intifada, le Premier ministre d'Israël préfère proposer un plan d'autonomie des territoires occupés et un dialogue direct avec « des Palestiniens », sous les seuls auspices des Américains. Mais il refuse obstinément tout contact avec l'OLP, ainsi que toute perspective d'un État palestinien et toute conférence internationale trop large. Il répète fermement ses convictions à Paris devant ses interlocuteurs français un mois plus tard, avant de se rendre à Washington. « Réaliste, M. Shamir se sait acculé à faire quelque chose pour la position et les idées de son pays, notent les experts du Quai d'Orsay. [...] D'où cette nécessité, à laquelle il s'est astreint, d'aller chez ceux qui, pour lui, comptent, États-Unis et France, afin de combattre des esquisses de virement de cap et de rallier à ses thèses 13. »

Reçu à l'Élysée par François Mitterrand le 22 février 1989, Yitzhak Shamir essaie de démontrer que son pays est ouvert à la discussion. Mais il ne cède pas d'un pouce sur le fond. « Établir un État [palestinien] ne résoudra rien. Les Palestiniens de la diaspora (Jordanie, Liban, Koweït) n'y auront pas leur place.

Cela engendrera frustration, amertume, qui se développeront en base d'attaque et en violences contre nous. Nous devons prendre des mesures, installer des dizaines de milliers de kilomètres de barbelés, des systèmes de surveillance électronique. Je me suis rendu dernièrement au Sud-Liban où nous avons une petite tranche de territoire. Cela coûte très cher. Ce n'est pas un remède. »

De son côté, le président français juge, au contraire, que le droit des Palestiniens ne peut être ignoré plus longtemps et que l'OLP a changé : « Nier la capacité de négociation de l'OLP est une erreur. Elle a fait des progrès, ses changements ne sont pas hypocrites. » Selon lui, une rencontre avec Yasser Arafat, qui a déjà été reçu dans plusieurs pays européens, est probable : « Je n'ai rien décidé. Mais je ne vois pas comment, pourquoi, au nom de quoi, je pourrais refuser durablement. Je n'ai pas tranché, aucun rendez-vous n'est pris. Ce ne sera pas demain matin. Le problème est posé. Il faudra le résoudre. Je suivrai uniquement l'opportunité, le réalisme politique ¹⁴. » Mitterrand tient à prévenir Shamir de ce qu'il prépare.

ARAFAT REÇU À L'ÉLYSÉE

Les discussions se poursuivent avec l'entourage du leader de l'OLP, qui souhaite être reçu à Paris, et nulle part ailleurs. L'Élysée veut bien accéder à cette demande en échange d'un geste significatif d'Arafat en faveur de la paix, ce qui marquerait les esprits à l'heure où l'administration américaine, sous la houlette du nouveau président George Bush, entend reprendre rapidement la main. La rumeur de l'arrivée imminente d'Arafat à Paris se propage à partir de mars 1989. Elle plonge l'ambassadeur d'Israël dans la tourmente : « Je remuais ciel et terre, m'adressant aussi bien à des hommes politiques influents qu'à des amis personnels de François Mitterrand dont j'espérais qu'ils pourraient le faire changer d'avis ¹⁵ », racontera Ovadia Soffer. En vain.

La visite du « président du comité exécutif de l'OLP » a lieu le 2 mai 1989. La poignée de main entre Yasser Arafat, tout sourire, et François Mitterrand, sous les lambris de l'Élysée, fait la une des journaux. Le président français insiste sur l'obligation pour l'OLP de mettre fin à l'incohérence entre sa charte de 1964 et ses récentes proclamations. « M. Arafat admet lui-même que les principes les plus contestables de la charte sont caducs du fait du programme politique adopté à Alger ¹⁶ », a écrit, la veille, le conseiller diplomatique de Mitterrand, Jean Musitelli. Lors d'une réunion au Quai d'Orsay qui fait suite à l'entrevue à l'Élysée, Roland Dumas suggère à Yasser Arafat d'employer publiquement l'adjectif « caduc ». Ce dernier se laisse convaincre : c'était le prix à payer pour être reçu en France. Interrogé le soir même sur TF1 au sujet des articles de la charte de l'OLP qui impliquent la destruction d'Israël, le leader palestinien répond en français : « C'est caduc. »

L'accueil réservé à Arafat provoque des réactions en chaîne. Plusieurs milliers

de manifestants défilent dans les rues de Paris en dénonçant la « trahison » de Mitterrand, devenu « otage de l'OLP terroriste ». « Les électeurs juifs ont été humiliés par la venue à Paris de Yasser Arafat », déplore le président du CRIF, Théo Klein, reçu le 11 mai 1989 à l'Élysée avec une délégation. « Eh bien, les juifs voteront comme ils voudront, lui répond Mitterrand. [...] Je fais ce que je crois devoir faire. [...] C'est le temps qui nous éclairera les uns comme les autres. On verra bien alors si je me suis trompé¹⁷. »

Les Israéliens sont les plus virulents. Ils doutent de la sincérité d'Arafat et reprochent à Mitterrand de lui avoir déroulé le tapis rouge. L'ambassadeur Ovadia Soffer intervient dans tous les médias français qui le sollicitent pour minimiser l'impact de l'événement, ce qui agace l'Élysée. Le ministre israélien des Affaires étrangères, Moshe Arens, accuse la France d'avoir cédé devant l'ennemi. « Des gens intelligents ont pu courir pour rencontrer Adolf Hitler », déclare-t-il à la Knesset. Roland Dumas, qui propose de revenir en Israël pour des pourparlers, se voit opposer un refus catégorique. Durant quelques mois, la température redevient polaire entre Paris et Jérusalem.

« SANS ESPOIR POUR LES PALESTINIENS,
ON IRA VERS LA GUERRE... »

L'initiative française laisse des traces, mais Yitzhak Shamir s'y attendait. Il veut poursuivre le dialogue avec François Mitterrand. « Le Premier ministre souhaite que l'on sache à Paris qu'il a durement ressenti la venue en France du président de l'OLP, confie Ovadia Soffer lorsqu'il est reçu au Quai d'Orsay durant l'été 1989. M. Shamir demeure convaincu que le président de la République français peut apporter une contribution décisive au déclenchement du processus de paix au Moyen-Orient, en s'efforçant notamment de convaincre les Palestiniens de la volonté israélienne de déclencher ce processus¹⁸. » Une nouvelle rencontre au sommet se prépare dans un climat pesant. Le 25 octobre 1989, François Mitterrand, devant le Parlement européen à Strasbourg, dénonce la répression violente de l'Intifada, qui a provoqué en deux ans la mort de sept cents Palestiniens, contre une quarantaine d'Israéliens : « Rien n'autorise cette répression continue où l'homme devient gibier et où reprend l'éternel va-et-vient de l'agresseur et de l'agressé, de celui qui tue, de celui qui meurt. Je pense que ce qui se passe en Cisjordanie a assez duré¹⁹. »

Évidemment, lorsque Mitterrand et Shamir se retrouvent, dans la matinée du 21 novembre 1989, au palais de l'Élysée, ils savent à quoi s'en tenir. Voilà déjà huit ans qu'ils ferraillent à chacun de leurs tête-à-tête, sans se départir d'une grande cordialité. Le Florentin français n'a guère d'espoir de faire vaciller le roc israélien. Mais les deux leaders s'apprécient, à défaut de s'accorder, au point que Mitterrand ne cache pas une certaine admiration pour la ténacité de son visiteur. « Je l'ai souvent entendu dire à Shamir que, s'il était à sa place, il ferait sans doute

la même chose que lui, mais qu'il était le président de la République française ²⁰ », se souvient Ovadia Soffer. Le Quai d'Orsay, lui, n'attend rien de neuf de l'entrevue qui se profile.

« Le Premier ministre israélien ne concédera aucun point majeur dans ces entretiens ²¹ », a prévenu l'ambassadeur de France à Tel-Aviv. En effet, Yitzhak Shamir expose au président Mitterrand son plan, rendu public en mai 1989, concernant une autonomie progressive des territoires occupés, avec des élections à venir destinées à trouver des interlocuteurs palestiniens. Excluant toujours l'OLP et l'hypothèse d'un futur État palestinien, il évoque cependant de possibles pourparlers israélo-palestiniens dans le cadre d'un nouveau schéma concocté par le secrétaire d'État américain, James Baker. François Mitterrand se dit perplexe quant au bien-fondé de ces démarches, qu'il juge trop timorées.

— Nous avons opposé notre scepticisme à la conviction du Premier ministre sur la proposition d'élections dans les territoires et exprimé l'espoir qu'Israël parviendra à des temps meilleurs. Le chemin est compliqué. Nous avons des doutes sur le processus électoral, mais si vous réussissez, on s'inclinera, résume le président français durant le déjeuner servi à l'Élysée en l'honneur de son invité.

— C'est pourquoi, pour donner plus de chances à ce plan, il faut l'appuyer, réplique Shamir.

— Je ne crois pas que les États arabes soient disposés à traiter si on ne leur présente pas des éléments de solution du problème palestinien.

La conversation se poursuit sur le Liban, l'Égypte, les États-Unis, l'émigration des juifs d'URSS, les ventes d'armes aux pays arabes. « Je ne veux rien faire qui puisse nuire à la sécurité d'Israël », insiste Mitterrand. Yitzhak Shamir évoque enfin une réforme électorale qu'il espère faire adopter pour stabiliser les majorités parlementaires en Israël.

— Faites encore quelques autres réformes, conseille Mitterrand. Vous êtes des patriotes, vous avez de grandes qualités. Mais la Cisjordanie, c'est un problème de fond. Démographiquement, vous êtes les plus faibles, et je ne parle pas de ce qui pourrait se passer en Israël même. Si le peuple palestinien est privé de tout espoir, on ira vers la guerre, vers plus de haine. Je cherche un signe qui montrera l'ouverture.

— C'est aussi le but que nous recherchons, affirme Shamir.

— C'est vous qui le dites ²², conclut le président français.

« SADDAM HUSSEIN N'HÉSITERA PAS À NOUS GAZER »

Malgré le caractère indomptable du Premier ministre israélien, qui ne croit pas à une réconciliation israélo-arabe rapide, François Mitterrand ne se résigne pas à l'inaction. Il continue de penser que sa propre obstination en faveur du dialogue finira par payer. Pourtant, le gouvernement israélien continue de lui en vouloir. « La France n'admet pas d'être punie par Israël, confiera Mitterrand au nouveau

ministre israélien des Affaires étrangères, David Lévy, fin 1990. [...] C'est à vous de décider de la manière dont les négociations seront conduites, mais j'aurais souhaité que vous vous méfiez moins de vos amis ²³. » Par ailleurs, l'OLP ne lui facilite pas la tâche, multipliant les prises de position qui le placent dans une situation délicate, le marginalisant de plus en plus.

Curieusement, c'est l'invasion soudaine du Koweït par l'armée irakienne de Saddam Hussein, dans la nuit du 1^{er} au 2 août 1990, qui sonne le glas de la médiation mitterrandienne dans les affaires israélo-arabes. En premier lieu, cette offensive unilatérale du dictateur de Bagdad monopolise l'attention de l'ONU et des grandes puissances, écartant provisoirement de l'agenda le processus de paix israélo-palestinien, qui était la priorité de Mitterrand. D'intenses pourparlers diplomatiques mobilisent les chancelleries durant tout le second semestre 1990, tandis que les Américains organisent une coalition militaire destinée à reconquérir le Koweït.

En second lieu, les menaces que fait ouvertement peser Saddam Hussein sur Israël, notamment grâce à ses missiles à longue portée Scud et aux armes de destruction massive qu'il a secrètement développées, confortent le camp sécuritaire du gouvernement Shamir, ne l'incitant plus au moindre compromis. Dès la fin de la guerre Iran-Irak en 1988, les risques posés par l'agressivité irakienne étaient soulignés par des experts militaires. « Bagdad, qui dispose de missiles balistiques susceptibles d'atteindre Jérusalem, qui exerce sur le mouvement palestinien une certaine influence et qui a même des alliés sur la scène libanaise, a tous les éléments pour intervenir dans le conflit israélo-arabe. Dans le passé déjà, il s'est signalé sur ce plan par son radicalisme ²⁴ », écrivaient, fin 1988, les analystes du ministère français de la Défense. Lors d'une visite à Paris fin octobre 1990, le ministre israélien des Affaires étrangères, David Lévy, explique au Premier ministre Michel Rocard que Saddam Hussein menace Israël de destruction : « Il a déjà gazé des Kurdes et n'hésitera pas non plus à nous gazer si l'opportunité lui en est donnée. Nous avons décidé d'adopter un profil bas pour ne pas gêner les intérêts politiques des coalisés, mais nous nous exposons, de fait, à de graves dangers ²⁵. »

Enfin, une frange importante de l'opinion palestinienne soutient les initiatives guerrières de Saddam Hussein. Cela s'explique en partie par sa frustration croissante, puisqu'elle est privée de toute perspective politique, mais aussi par le traumatisme que provoquent les tirs israéliens à la suite de heurts sur l'esplanade des Mosquées, à Jérusalem, le 8 octobre 1990, tuant vingt et un civils. Relayé par l'OLP, qui fustige « l'immense machine de guerre américaine », l'appui palestinien à Saddam Hussein complique la tâche de ceux qui ont vanté la modération de cette organisation. Depuis plusieurs années, Yasser Arafat réside régulièrement à Bagdad dans une villa mise à sa disposition par le raïs irakien, qui est devenu son principal bailleur de fonds et fournisseur d'armes ²⁶. Leur embrassade chaleureuse devant les caméras, trois jours après l'invasion du Koweït, suscite la réprobation des pays arabes et de leurs alliés occidentaux, opposés à l'aventurisme irakien. « Compromettant tout qu'il avait cherché patiemment à accréditer, Yasser Arafat a choisi de se solidariser avec l'Irak », regretteront les

diplomates du Quai d'Orsay. Selon eux, les conséquences de ce choix sur la crédibilité politique de l'OLP seront « très dommageables ». Outre certains pays arabes, qui cessent leurs financements, les États-Unis jugent Arafat « disqualifié », tandis qu'Israël fait valoir que l'OLP ne peut être associée « d'aucune manière » à un règlement de paix ²⁷.

MITTERRAND PRIS À CONTRE-PIED

Le président Mitterrand, qui avait tenté de légitimer Arafat, se retrouve en porte-à-faux. Fervent défenseur des règles onusiennes, il est résolu, dès l'été 1990, à participer à la coalition militaire anti-irakienne, à moins que Saddam Hussein n'ordonne à son armée de quitter le Koweït, hypothèse à laquelle il ne croit guère. Partisan de la fermeté, il est totalement en phase sur ce sujet avec le président américain George Bush, dont il est devenu un allié écouté.

Or Saddam Hussein s'évertue à brouiller les cartes. Il exige qu'un éventuel retrait du Koweït soit lié à une « solution globale » de tous les conflits de la région, ce que refusent Washington et Jérusalem, qui parlent de diversion. Paris redoute aussi cet amalgame entre différentes crises et rappelle son souhait d'une paix régionale, qui devrait être négociée lors d'une phase ultérieure. De plus, après avoir pris en otages des expatriés étrangers à Bagdad, le dictateur irakien laisse entendre qu'une négociation pour les relâcher serait possible par l'intermédiaire de l'OLP. Yasser Arafat s'interpose afin de faciliter la libération de trois cents Français fin octobre 1990. Il propose même un plan pour sortir de la crise du Koweït, moyennant un engagement de non-agression contre l'Irak. Le 13 novembre 1990, François Mitterrand écrit à Arafat pour lui signifier son refus de ce plan, jugé irréaliste.

Les ultimes tractations ne parviennent pas à faire plier Saddam Hussein. L'opération militaire « Tempête du désert » commence dans la nuit du 16 au 17 janvier 1991, avec une campagne de raids aériens de la coalition, menée principalement par les États-Unis et l'Arabie Saoudite, avec le soutien de la France. L'OLP dénonce aussitôt une « lâche agression ». En représailles, des missiles irakiens Scud frappent Israël, ce qui provoque des manifestations de joie dans les territoires occupés. Le président de la commission de la Défense et des Affaires étrangères de la Knesset, Eliahou Ben Elissar, accuse aussitôt la France d'avoir aidé l'Irak à moderniser ses missiles balistiques. Choqué par ces rumeurs, François Mitterrand diligente une enquête qui conclut à leur caractère mensonger. Face à l'ambassadeur d'Israël, qu'il croise lors d'une réception à l'Élysée, le président est glacial : « Comment ose-t-on dire à Jérusalem que la France a armé l'Irak contre Israël ? Pourquoi s'en prend-on à moi, qui ai toujours été l'ami sincère d'Israël ? Je me demande si votre gouvernement ne souhaite pas une cassure. Si c'est le cas, qu'il en soit ainsi ²⁸. » Sur les conseils d'Ovadia Soffer, il envoie tout de même un émissaire à Jérusalem, Thierry de Beaucé, afin de

dissiper le malentendu, et téléphone au président de l'État hébreu, Chaim Herzog, pour le rassurer : « Ce que dit M. Ben Elissar est faux. Nous luttons côte à côte, et il serait peut-être bon de ne pas se tromper d'adversaire ²⁹. »

Craignant un embrasement régional, le président américain appelle également le chef du gouvernement israélien pour qu'il se retienne de répliquer militairement. « Je fais de gros efforts pour obtenir de Shamir qu'il évite d'avoir des réactions excessives ³⁰ », confie Bush à Mitterrand dans la soirée du 20 janvier 1991. Des raids aériens franco-américains tentent de neutraliser des bases de lancement de missiles Scud, lesquels continuent de pleuvoir sur Israël en semant la terreur.

Les bombardements de la coalition anti-Saddam désorganisent les défenses irakiennes. Le 24 février 1991, après cinq semaines de frappes aériennes, l'offensive terrestre de l'opération « Tempête du désert » débute. L'armada alliée reprend le contrôle du Koweït en trois jours. L'armée irakienne, en déroute, est balayée. Yasser Arafat, qui avait prédit des combats aussi sanglants qu'interminables, ressort de cet épisode isolé et affaibli.

« SANS VOLONTÉ AMÉRICAINE, IL N'Y AURA PAS DE PAIX »

Malgré sa désillusion sur Arafat, François Mitterrand ne veut pas que la victoire de la coalition reste sans suite, dût-il reconnaître que la France n'y a joué qu'un rôle militaire marginal et que les États-Unis sont désormais les seuls susceptibles d'être écoutés par leurs alliés israéliens et arabes. Dès le 3 mars 1991, il suggère que l'ONU organise au plus vite une négociation de paix globale, notamment pour les Palestiniens. Pour lui, c'est de nouveau la priorité des priorités. Il tente d'en persuader George Bush lors d'une rencontre en Martinique, le 14 mars 1991, dans le décor verdoyant de l'Habitation Clément, une rumerie créole. Sa plaidoirie est celle d'un président français conscient du rôle désormais stratégique de son ami américain au Proche-Orient.

— Où va-t-on maintenant ? Quelles sont vos idées ? demande le président Bush, qui aime solliciter régulièrement l'avis de son aîné français.

— Je suis prêt à vous dire ce que je pense. Le seul vrai problème est celui des Palestiniens. Tout le reste est, en comparaison, facile à régler. Celui-là est très difficile. Si on laisse les choses aller selon leur nature, on n'arrivera à rien, ni avec les uns, ni avec les autres.

— Je suis d'accord, approuve Bush.

— Je ne veux pas répartir les torts, reprend Mitterrand. Mais la guerre larvée entre les Israéliens et les Palestiniens durera au-delà de vous et de moi si on ne mène pas une politique résolue. Vous savez mon attachement à Israël. J'ai été le premier chef d'État français à m'y rendre. [...] En refusant tout accord, tout compromis, Israël est également responsable de la situation au Proche-Orient. [...] Je suis soucieux de leur sécurité. Je suis prêt à être de leur côté. Quand il y a

eu une menace pour Israël et que vous nous avez demandé de participer à des opérations aériennes, j'ai dit oui tout de suite. Nous l'avons fait, bien que cela ne fût pas dans les buts de guerre, parce que la sécurité d'Israël était en cause. Dans un tel cas, je serai toujours d'accord. Quant au règlement du conflit, s'il n'y a pas de volonté américaine, il ne se passera rien.

Le président Bush abonde dans son sens :

— Je sais que vous pensez que nous avons été les otages d'Israël. Si un président a été prêt à prendre en main le problème, c'est bien moi. Nous avons diminué la menace contre Israël. Et pourtant, ils essaient encore de nous entraîner au-delà de ce qui est raisonnable, par le biais du Congrès. Nous avons maintenant une responsabilité disproportionnée pour faire avancer le problème palestinien. [...] Les Arabes sont disponibles. Je mesure notre responsabilité et je suis prêt à avancer. Je dois dire qu'avec ce gouvernement en Israël, ce n'est pas facile. Arens, Sharon, Lévy, ils veulent tous être Premier ministre. Avec les travaillistes, ce serait plus facile !

Proche des travaillistes, dont Shimon Peres, François Mitterrand partage l'avis de Bush à ce sujet ³¹. Il rappelle qu'il croit davantage à une conférence internationale qu'aux contacts directs :

— Ce dialogue ne peut être que multilatéral. Quant au choix de la formule, c'est-à-dire entre Israël et chaque pays arabe ou une conférence régionale, ou avec vous-même, c'est à voir. Mais le tête-à-tête israélo-arabe ne marchera pas.

— Chez les Palestiniens, qui participerait ? questionne Bush.

— L'OLP s'est mise dans une mauvaise situation. Mais cela ne veut rien dire, « jamais l'OLP ». Tout passe par l'OLP. Arafat, mûri par l'expérience, commence à comprendre que les Palestiniens de Cisjordanie deviendront les négociateurs de demain.

— Si Arafat n'était pas tombé dans le piège de Saddam Hussein, il aurait eu une très bonne situation, juge Bush. Il s'est fait beaucoup de tort !

— Je suis moins sévère, nuance le président français. C'était une position de désespoir. Il a fait beaucoup de concessions, mais n'a jamais reçu de réponse. C'était donc prévisible. Mais je me demande si son erreur n'a pas été salutaire. Il ne peut pas exiger maintenant d'être personnellement l'interlocuteur, car il y a l'opposition d'Israël, de Fahd, d'Assad. Il doit rester aujourd'hui en arrière, ce qu'il n'aurait pas accepté autrefois. On peut tirer de cette mauvaise situation une bonne solution.

— Mais alors, avec qui ? interroge son homologue américain.

— James Baker a rencontré Fayçal Husseini [un des leaders palestiniens] et plusieurs maires, explique Mitterrand.

— À plusieurs reprises, ils se sont référés à l'autorité de l'OLP. Mais ça va ! estime Bush.

Des pressions du Congrès ayant contraint la Maison-Blanche à interrompre des pourparlers américano-palestiniens qui se tenaient à Tunis, Mitterrand souhaite que le président américain les reprenne et qu'il arrête de s'interroger au sujet des liens des Palestiniens avec l'OLP.

— Permettez-moi de vous suggérer de ne pas mettre les points sur les « i »,

poursuit-il. Ont-ils reçu un feu vert ? On ne sait pas ! M. Shamir ne peut pas refuser tout le monde, et en particulier des maires de Cisjordanie. Ceux-ci ne négocieront pas si l'OLP est contre. [...] Il faut le dire à Shamir. Israël ne peut quand même pas exiger que les négociateurs ne soient pas palestiniens ! Il faut savoir fermer les yeux. Si on a une délégation jordano-palestinienne, faut-il aller chercher dans leur conscience le degré de leur engagement aux côtés de l'OLP ? [...] Arafat ne peut plus se mettre en avant. Mais si on prend trop de temps, Arafat va sans doute retrouver un prestige. [...] Vous verrez que les dirigeants arabes, pour se concilier l'opinion, compte tenu du fait qu'ils ont combattu d'autres Arabes, redonneront bientôt un statut particulier à Arafat ! Il leur faudra un an tout au plus.

Même si la France n'est plus en mesure de peser sur les différents acteurs de la région, François Mitterrand veut au moins indiquer à son ami Bush la voie à suivre pour qu'il agisse vite. « L'obstacle principal, c'est le gouvernement israélien, martèle-

t-il. Je ne dis pas que vous avez autorité sur eux. Mais il faut que vous, nous, les Anglais, exercions une autorité. On ne les laissera pas tomber. Mais on ne peut continuer indéfiniment cette guerre. » Quant aux pays arabes, il conseille de les rassurer. « Multipliez les petits actes ! » adjure-t-il. Le roi Hussein de Jordanie semble ouvert, tandis que le président syrien Hafez el-Assad sera plus coriace, car « il est un ennemi d'Israël, et Shamir ne l'a pas oublié ».

Lors du déjeuner convivial qui fait suite à cet entretien, François Mitterrand et George Bush poursuivent leurs échanges à bâtons rompus. Le président américain explique qu'il n'a jamais pensé que Shamir était un modéré, et admet que l'expression « État » palestinien est le « mot clé » pour la négociation à venir, sans vouloir s'engager davantage sur ce terrain. Avec une pointe d'humour, le président français évoque les difficultés qu'il a eues à aborder ce sujet à Jérusalem : « C'est curieux. Je disais auparavant : structure étatique, patrie. Puis, quand j'ai dit État, je me suis fait, pardonnez-moi l'expression, tellement "engueuler" que je commence à y trouver du plaisir. C'est curieux, l'esprit humain ³² ! »

LA FRANCE HORS JEU

Les deux présidents s'accordent donc sur l'obligation américaine de prendre des initiatives, sans prôner la même approche pour avancer. Cette rencontre de la Martinique a, au moins, permis un échange. « Bush a été sensible au discours de Mitterrand, qui a joué le rôle d'inspirateur ³³ », estime Hubert Védrine. Cependant, la Maison-Blanche reprend la main à sa façon. Elle récusé toujours l'idée d'un État palestinien et n'a guère envie de faire des gestes en direction d'une OLP en partie décrédibilisée ³⁴. Les mois suivants, sous l'impulsion du secrétaire d'État, James Baker, un avocat tenace qui enchaîne les tournées marathon au Proche-Orient, l'administration américaine finit par proposer, en accord avec les

Soviétiques, la tenue d'une conférence de paix peu contraignante, qui est acceptée par le gouvernement de Yitzhak Shamir ³⁵. Les divers pays de la région (Israël, Syrie, Liban, Jordanie) y sont conviés, ainsi qu'une délégation de Palestiniens à côté de celle des Jordaniens, sans présence officielle de l'OLP. L'Europe des Douze et la France doivent se contenter de strapontins, notamment parce que Shamir s'oppose à leur implication ³⁶. Cette conférence s'ouvre à Madrid fin octobre 1991, avant de se réunir régulièrement les mois suivants.

Aux yeux de François Mitterrand, ce forum, dont il est exclu, ne correspond pas à celui qu'il appelait de ses vœux, qui devait se dérouler sous les auspices de l'ONU et ouvrir la voie à un dialogue avec l'OLP ainsi qu'à une vraie paix régionale. « Je ne crois pas du tout que la conférence que vous projetez sous la tutelle américano-soviétique ait la moindre chance de réussir », a-t-il confié au ministre israélien des Affaires étrangères, David Lévy, qu'il a reçu le 5 juin 1991. Roland Dumas a été plus virulent face à son homologue, estimant que la France refusera, de toute façon, « des miettes qui tombent de la table ³⁷ ».

Or, en dépit de nombreuses turbulences, la conférence de Madrid débouche lentement sur quelques avancées. Plusieurs sessions multilatérales et bilatérales permettent d'esquisser un dialogue entre les Israéliens, les Jordaniens et les Palestiniens. Des experts de tout bord planchent sur des dossiers thématiques concernant le désarmement, la coopération économique, l'environnement, l'eau et les réfugiés. La méthode américaine alterne coups de pouce et pressions. Soucieux de freiner le développement des implantations juives dans les territoires palestiniens, George Bush et James Baker entament un bras de fer inédit avec le gouvernement de Yitzhak Shamir : ils gèlent l'octroi de garanties bancaires à Israël pour 10 milliards de dollars de crédits destinés à financer l'installation de plusieurs centaines de milliers de juifs émigrés d'ex-URSS. « Si vous voulez les garanties américaines, vous devez accepter notre position sur les implantations. On ne peut pas signer un chèque sans conditions pour 10 milliards de dollars ³⁸ », martèle Baker devant le Premier ministre israélien fin 1991. La décision américaine alimente les controverses au sein du gouvernement Shamir, contribuant à son affaiblissement.

De nouvelles élections israéliennes consacrent, le 23 juin 1992, la défaite du Likoud et le grand retour au pouvoir des travaillistes, plus ouverts aux concessions. Le général Yitzhak Rabin est nommé Premier ministre. Son rival Shimon Peres devient ministre des Affaires étrangères et se rend rapidement à Paris, où son ami François Mitterrand lui recommande vivement d'activer un dialogue direct avec l'OLP ³⁹.

Mais c'est bien aux États-Unis que le tempo est donné. « Nous pouvons proposer un accord intérimaire dans lequel Israël ouvre aux Palestiniens des territoires le droit de gérer leurs affaires, à l'exception de la sécurité, des implantations israéliennes et des dossiers internationaux ⁴⁰ », déclare Rabin à Washington le 12 août 1992, après avoir séjourné la veille dans la résidence familiale des Bush à Kennebunkport. La voie est dégagée pour des pourparlers plus approfondis, qui vont se dérouler en secret en Norvège entre des émissaires israéliens et palestiniens.

François Mitterrand doit en convenir : même s'il parvient à raccommo-der ses relations avec Israël fin 1992 grâce à une deuxième visite sur place, même s'il envoie des diplomates assister à la conférence de Madrid, la France est pratiquement hors jeu. « Quelles que soient ses imperfections, concèdent les experts français, aucune alternative crédible n'apparaît possible à un processus qui, par ailleurs, porte à son plus haut niveau l'influence des États-Unis dans la région. [...] Le pessimisme que nous pouvions concevoir concernant la stagnation des pourparlers s'est assez largement dissipé avec l'arrivée au pouvoir de M. Rabin ⁴¹. »

Lorsque les accords d'Oslo – qui posent les bases d'une autonomie progressive de la Cisjordanie et de la bande de Gaza pour une période intérimaire de cinq ans – sont signés à la Maison-Blanche, le 13 septembre 1993, en présence de Yasser Arafat, de Yitzhak Rabin, de Shimon Peres et de Bill Clinton, François Mitterrand est contraint de se réjouir à distance. « Quel courage politique ⁴² ! » s'enthousiasme-t-il devant Shimon Peres, venu lui raconter les ultimes tractations dans sa maison landaise de Latché. Le président français savoure la réalisation d'un de ses rêves, mais sans pouvoir en tirer gloire. « L'amertume n'est pas de saison », commente son entourage dès l'annonce des accords.

Mitterrand, grâce à sa constance, a sans doute semé quelques graines, contribuant à une reconnaissance mutuelle, mais il n'a pu conduire lui-même un processus de paix qui demeure encore bien fragile. Il se console en se disant qu'il a eu raison trop tôt.

1. Rapporté dans Jean-Pierre Filiu, *Mitterrand et la Palestine*, *op. cit.*, p. 259.

2. « Conversation avec l'ambassadeur d'Israël », note pour le ministre d'État signée de Jacques Andreani, directeur de cabinet de Roland Dumas, 11 juillet 1988, archives du ministère français des Affaires étrangères.

3. « Les conflits au Proche et Moyen-Orient », note pour le président de la République, Éric Rouleau, 4 mai 1988, archives d'Éric Rouleau.

4. Entretien avec l'auteur, novembre 2017.

5. Discours prononcé par le président Mitterrand à l'occasion de la visite officielle en France de Chaim Herzog, président de l'État d'Israël, 17 octobre 1988, *op. cit.*

6. « Situation dans les Territoires occupés, dix mois après le début du soulèvement », note du consul général de France à Jérusalem, 5 octobre 1988, archives du ministère français des Affaires étrangères.

7. « Entretien du secrétaire général avec l'ambassadeur d'Israël », 19 août 1988, archives du ministère français des Affaires étrangères.

8. « Conversation avec l'ambassadeur d'Israël », 11 juillet 1988, *op. cit.*

9. « Le conflit israélo-arabe : positions des parties en présence, des États-Unis et de l'Union soviétique », note de la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, 12 octobre 1988, archives du ministère français des Affaires étrangères.

10. Rapporté dans Jacques Attali, *C'était François Mitterrand*, *op. cit.*, p. 374. Et, partiellement, dans Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand*, tome 3 : *Les défis*, Seuil, coll. « Points », 1997, p. 477. François Mitterrand exprimera plusieurs fois son agacement face aux organisations juives qui critiquent sa politique à l'égard d'Israël.

11. Interview du président François Mitterrand, *Libération*, 23 novembre 1988.

12. « Visite du ministre – Processus de paix – Israël et la France », télégramme de l'ambassadeur de France en Israël, Alain Pierret, 16 janvier 1989, archives du ministère français des Affaires étrangères.

13. « Visite du Premier ministre d'Israël en France », note d'Alain Dejammé, directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, 16 février 1989, archives du ministère français des Affaires étrangères.

14. Compte rendu de l'entretien entre le président Mitterrand et le Premier ministre de l'État d'Israël, Yitzhak Shamir, 22 janvier 1989, archives du ministère français des Affaires étrangères. Voir l'intégralité

inédite de cet entretien en annexe.

15. Ovadia Soffer, *Mission piégée*, op. cit., p. 344.

16. Note de Jean Musitelli, conseiller diplomatique du président Mitterrand, 1^{er} mai 1989, citée dans Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand*, tome 3, op. cit., p. 487-488. Le Quai d'Orsay précise que la reconnaissance des résolutions de l'ONU par le CNP d'Alger, en novembre 1988, « peut être considérée comme valant abrogation implicite de la Charte palestinienne ». « La Charte nationale palestinienne », note de la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, 29 avril 1989, archives du ministère français des Affaires étrangères.

17. Compte rendu de la rencontre entre une délégation du CRIF et le président Mitterrand, 11 mai 1989, citée dans Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand*, tome 3, op. cit., p. 491-492.

18. « Entretien avec l'ambassadeur d'Israël », note du secrétaire général pour le ministre d'État, 26 août 1989, archives du ministère français des Affaires étrangères.

19. Discours du président Mitterrand devant le Parlement européen, Strasbourg, 25 octobre 1989.

20. Entretien avec l'auteur, janvier 2018. Le successeur de Soffer à l'ambassade d'Israël, Yehuda Lancry, entendra la même remarque de la part du président Mitterrand en 1992 : « Avec M. Shamir, je ne m'entends sur rien. Mais si j'étais à sa place, n'aurais-je pas fait la même chose ? » Yehuda Lancry lors du colloque « France-Israël 1948-2008 », mai 2008, université de Tel-Aviv.

21. « Visite de M. Shamir à Paris (21-23 novembre) », télégramme de l'ambassadeur de France à Tel-Aviv, Alain Pierret, 16 novembre 1989, archives du ministère français des Affaires étrangères.

22. Compte rendu des propos échangés durant le déjeuner donné par le président Mitterrand en l'honneur du Premier ministre de l'État d'Israël, Yitzhak Shamir, 21 novembre 1989, archives du ministère français des Affaires étrangères.

23. Entretien entre le président Mitterrand et le ministre israélien des Affaires étrangères, David Lévy, 1^{er} novembre 1990. Propos rapportés par Ovadia Soffer, présent lors de l'entretien, dans *Mission piégée*, op. cit., p. 410-412.

24. « Israël et le Proche-Orient », note de la délégation générale du ministère de la Défense, 15 septembre 1988, archives du ministère français des Affaires étrangères.

25. Entretien entre le Premier ministre, Michel Rocard, et le ministre israélien des Affaires étrangères, David Lévy, 28 octobre 1990. Propos rapportés par Ovadia Soffer, présent durant l'entretien, dans *Mission piégée*, op. cit., p. 401.

26. Christophe Boltanski et Jihan el-Tahri, *Les Sept Vies de Yasser Arafat*, Grasset, 1997, p. 86.

27. « L'avenir de l'OLP », note de la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, 5 mars 1991, archives du ministère français des Affaires étrangères.

28. Rapporté dans Ovadia Soffer, *Mission piégée*, op. cit., p. 436. Et entretien avec l'auteur, janvier 2018.

29. Conversation téléphonique entre le président Mitterrand et le président de l'État d'Israël, Chaim Herzog, 18 janvier 1991, citée dans Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand*, tome 3, op. cit., p. 568.

30. Entretien téléphonique du président Mitterrand avec le président Bush, 20 janvier 1991, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

31. Bush et Mitterrand – lequel s'est entretenu avec Shimon Peres durant la crise du Koweït – ont déjà évoqué leur espoir d'une victoire en Israël des travaillistes, qui seraient plus ouverts à des pourparlers de paix, mais ne voient pour le moment aucune perspective en ce sens. Voir « Meeting with President Mitterrand of France », 18 novembre 1990, Paris, Bush Library (Texas).

32. Entretien du président François Mitterrand avec le président des États-Unis, George Bush, La Martinique, 14 mars 1991, archives de la présidence de la République, Archives nationales. Voir aussi Vincent Nouzille, *Dans le secret des présidents*, Fayard/LLL, 2010, p. 209-213.

33. Entretien avec l'auteur, novembre 2017.

34. Rapporté dans « Rencontre au sommet de la Martinique, presse américaine », télégramme de l'ambassadeur de France à Washington, Jacques Andreani, 15 mars 1991, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

35. Voir James A. Baker III, avec Thomas M. DeFrank, *The Politics of Diplomacy*, G.P. Putnam's Sons, 1995, p. 487-513.

36. Voir Pierre Haski, « Paris, amer figurant de la scène madrilène », *Libération*, 31 octobre 1991.

37. Rapporté dans Ovadia Soffer, *Mission piégée*, op. cit., p. 443-444.

38. James A. Baker III, *The Politics of Diplomacy*, op. cit., p. 553.

39. Entretien Mitterrand-Peres du 12 septembre 1992, propos rapportés par l'ambassadeur d'Israël, Yehuda Lancry, présent sur place. Voir Yehuda Lancry, *Le Messager meurtri. Mémoires d'un ambassadeur d'Israël*, Albin Michel, 2010, p. 134.

40. Déclaration du Premier ministre d'Israël, Yitzhak Rabin, devant le National Press Club de Washington, 12 août 1992, Bush Library.

41. « État actuel des relations franco-américaines, processus de paix israélo-arabe », télégramme de l'ambassade de France à Washington, 5 avril 1993, archives du ministère français des Affaires étrangères.

42. Shimon Peres, *Combat pour la paix*, *op. cit.*, p. 255-256.

CHAPITRE 11

Chirac : « Voulez-vous que je reprenne l'avion ? »

« La France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux... »

En cet après-midi du 16 juillet 1995, la voix de Jacques Chirac résonne face à la foule recueillie venue assister, à deux pas du Vélodrome d'Hiver, à la commémoration du cinquante-troisième anniversaire de la rafle du 16 juillet 1942. Le nouveau président de la République rappelle comment « près de dix mille hommes, femmes, enfants juifs furent arrêtés à leur domicile » par la police française aux ordres des nazis, avant d'être entassés au Vel d'Hiv' et d'entamer « le long et douloureux voyage vers l'enfer ». Alors que François Mitterrand avait toujours refusé de reconnaître une quelconque responsabilité de l'État français dans la déportation des juifs de France, préférant dénier au régime de Vichy toute légitimité, Jacques Chirac, lui, franchit le pas.

Depuis des années, Chirac ne cache pas son admiration pour la religion juive et ce « peuple de passeurs qui attache plus d'importance à la transmission du savoir qu'à celle de ses rites et de ses croyances ¹ ». Longtemps soupçonné par les Israéliens de cultiver un penchant arabe très gaullien, l'ancien Premier ministre de Giscard a déjà tout fait, à la Mairie de Paris et lors de son passage à Matignon entre 1986 et 1988, pour se donner l'image d'un dirigeant plus philosémite, et même pro-israélien, quitte à soutenir ouvertement la politique des gouvernements du Likoud ². Élu le 11 mai 1995, il veut marquer le début de son septennat par des paroles fortes. Une délégation du CRIF menée par son président, Henri Hajdenberg, s'est rendue à l'Élysée, le 4 juillet, pour le convier à la commémoration. Jacques Chirac a décidé de briser un tabou, de mettre fin au déni, de dire la vérité sur le rôle de la France dans la rafle du Vel d'Hiv'. « Le moment était venu d'évoquer clairement ce qui s'était passé ce jour-là ³ », écrira-t-il.

Rédigé par sa conseillère à la culture Christine Albanel, corrigé et amendé par

lui-même jusqu'à la dernière minute, le discours du 16 juillet 1995 étonne par sa gravité. Jacques Chirac y déclare que « la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français ». Au-delà de la reconnaissance des fautes du passé, il dénonce aussi « l'esprit de haine » qui peut resurgir partout, et appelle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme : « Cet incessant combat est le mien autant que le vôtre. »

Les mots sonnent juste. Les représentants de la communauté juive sont bouleversés par ces phrases, qui, à leurs yeux, réparent une injustice. La majorité de la classe politique et de l'opinion françaises salue le courage de cette déclaration. En Israël, la presse et le gouvernement louent Jacques Chirac pour ce discours historique, qu'ils interprètent comme un signe encourageant. Très favorablement surpris, le Premier ministre Yitzhak Rabin adresse au président une lettre personnelle de reconnaissance, et le ministre des Affaires étrangères, Shimon Peres, le félicite lors d'un entretien à Paris en septembre.

LE CLIMAT FRANCO-ISRAËLIEN AU BEAU FIXE EN 1995

L'horizon semble dégagé entre Paris et Jérusalem. En réalité, cela fait déjà deux ans que le climat s'est nettement amélioré grâce au retour au pouvoir du tandem travailliste Rabin-Peres, après des années de frictions entre le président Mitterrand et le gouvernement de droite de Yitzhak Shamir. La France a successivement applaudi les accords israélo-palestiniens d'Oslo, signés en septembre 1993, et le traité de paix israélo-jordanien d'octobre 1994. À plusieurs reprises, François Mitterrand s'est évertué à rassurer son vieil ami Shimon Peres, qui lui a confié son scepticisme quant à la volonté d'Arafat de poursuivre les discussions de paix. « Pour imparfait que soit Arafat, il faut vous appuyer sur lui. Je suis sûr qu'il désire l'accord », l'a encouragé le président français, qui a aussi hébergé en France des pourparlers économiques entre Israël et l'OLP⁴.

Pour sa part, Yitzhak Rabin, qui n'est pourtant pas francophile, s'est rendu quatre fois à Paris – en juillet et novembre 1993, puis en mai et juillet 1994. Il y a été accueilli en grande pompe par le président Mitterrand et son Premier ministre Édouard Balladur. Rabin a apprécié ses échanges avec Balladur, notamment en raison de son souhait de proscrire tout boycott des produits israéliens par les pays arabes et de ses efforts pour faciliter les échanges commerciaux de son pays avec l'Union européenne. Les relations économiques bilatérales ont été relancées, en particulier lors d'une visite en Israël d'Alain Juppé, le ministre des Affaires étrangères, en février 1994.

De manière plus discrète, son collègue de la Défense, François Léotard, fervent supporter d'Israël et conseillé par son ami Patrick Wajzman, a fait renaître en mars 1994 la coopération militaire avec l'État hébreu, qui était en sommeil depuis la fin des années 1960. Celle-ci porte, entre autres, sur des achats réciproques d'équipements de pointe – hélicoptères français et drones israéliens.

Pour la première fois depuis longtemps, des navires tricolores ont été autorisés à faire escale dans les ports israéliens. Les militaires des deux pays ont convenu de se rencontrer régulièrement. Le chef d'état-major des armées, l'amiral Jacques Lanxade, s'est rendu en Israël fin 1994 afin de discuter avec le général Ehud Barak, à la tête de Tsahal⁵.

Même si Édouard Balladur a été battu à la présidentielle par son rival de droite Jacques Chirac, la donne ne semble pas près de changer dans les relations franco-israéliennes. La nomination d'Alain Juppé à Matignon est bien perçue à Jérusalem, car celui-ci a vanté les mérites de la coopération bilatérale. Yitzhak Rabin fait opportunément un passage à Paris lors du salon aéronautique du Bourget, les 12 et 13 juin 1995. Outre un entretien très cordial à Matignon, il est reçu à déjeuner à l'Élysée. Jacques Chirac se montre aussi amical qu'enthousiaste, ce qui contraste avec la retenue mitterrandienne dont Rabin était coutumier. La conversation est franche. De sa voix grave et monocorde, le Premier ministre israélien exprime ses réserves quant au rôle diplomatique de l'Europe et de la France, toujours suspectées d'être trop proches des Palestiniens. Il préfère que ce soient les États-Unis qui continuent de jouer les médiateurs. Le nouveau président français répond qu'il soutient le processus de paix sans aucune restriction. Il mentionne surtout son souci pour l'avenir du Liban, vantant la reconstruction entreprise par le Premier ministre sunnite Rafic Hariri, qui est un de ses amis personnels. Le message est clair : qu'Israël n'interfère pas dans les affaires du Liban. La France considère que c'est son pré carré.

Lors de cet entretien, qui sera leur dernière rencontre, Rabin et Chirac se jangent. Ils semblent être en phase. « Sous ses apparences austères et réservées, Yitzhak Rabin m'apparut comme un homme de cœur en même temps qu'un serviteur lucide de l'État d'Israël, déterminé à aller jusqu'au bout de son entreprise de réconciliation, quel qu'en soit le prix⁶ », confiera Chirac. Vue de Jérusalem, l'ère Chirac débute sous de bons auspices.

L'ASSASSINAT DE RABIN ENTERRE LA PAIX

L'euphorie est de courte durée. Dès l'automne 1995, le ciel s'assombrit.

La première secousse était redoutée. Lors de la signature à la Maison-Blanche, le 28 septembre 1995, des accords intérimaires de Taba, qui entérinent les premiers transferts israéliens de territoires à la future Autorité palestinienne, Yitzhak Rabin prononce un discours de Cassandre. S'adressant à Yasser Arafat, il souligne la fragilité des négociations : « Si tous les partenaires du processus de paix ne s'unissent pas contre l'ange de la mort du terrorisme, tout ce qui restera de cette cérémonie ne sera qu'une photo souvenir. Des rivières de haine inonderont le Proche-Orient. »

À la Knesset, la ratification de ces accords donne lieu à de vifs débats, car Yasser Arafat est toujours l'ennemi juré d'une large partie de l'opinion. Les

dirigeants du Likoud, dont le vétéran Yitzhak Shamir et le jeune tribun Benjamin Netanyahu, fustigent un texte qui les prive de la totalité du « Grand Israël » dont ils rêvent. « Nous combattons ce gouvernement jusqu'à ce qu'il tombe », préviennent-ils. Dans les rues, des militants nationalistes conspuent le Premier ministre aux cris de : « Trahison ! » et : « À mort Rabin 7 ! » Plusieurs groupuscules extrémistes religieux le menacent d'un sort funeste.

En réaction, la gauche israélienne appelle à un vaste rassemblement pacifiste, orchestré par Jean Frydman, un riche homme d'affaires franco-israélien, ami de Rabin. Le 4 novembre 1995, cent mille personnes convergent vers la place des Rois d'Israël, à Tel-Aviv. Héros du jour, Rabin monte à la tribune au milieu des artistes. Il prononce un discours vibrant, longuement acclamé. Il entonne *Shir LaShalom*, la chanson de la paix, et embrasse Shimon Peres, qui se tient à ses côtés. Vers 22 h 30, au moment où il quitte les lieux et s'apprête à monter dans sa voiture, trois coups de feu retentissent, semant la panique. Le jeune juif extrémiste Yigal Amir vient de tirer sur le Premier ministre. Gravement blessé, Rabin meurt dans la soirée à l'hôpital Ikhilov, où les médecins ont vainement tenté de le sauver.

La mort de Rabin, le faucon taciturne, le général implacable, l'âpre négociateur qui avait fini par être convaincu de l'urgence de la paix, ébranle le pays. Un million de personnes viennent se recueillir auprès de sa dépouille exposée devant la Knesset, recouverte d'un drapeau bleu et blanc. « Rabin était l'homme fort, le seul capable de conduire Israël à la paix. Avec sa disparition, tout s'est envolé », analyse un diplomate français en poste à Tel-Aviv à cette époque et qui le connaissait bien.

Assis au premier rang aux côtés de nombreux chefs d'État, dont Bill Clinton, le chancelier allemand Helmut Kohl, l'Égyptien Hosni Moubarak ou le roi Hussein de Jordanie, Jacques Chirac assiste aux funérailles de Rabin dans le cimetière du mont Herzl. « Je l'ai accompagné durant tout son bref séjour, se souvient Avi Pazner, diplomate francophile qui s'apprêtait à prendre le poste d'ambassadeur d'Israël à Paris quelques jours plus tard. Il était vraiment ému et affecté par la mort de Rabin, qu'il appréciait. Il a vu Shimon Peres et l'a encouragé à poursuivre le dialogue ». »

Le vent tourne. Après les juifs radicaux qui ont tué Rabin, les extrémistes palestiniens entrent en action. Malgré les élections dans les Territoires, qui, le 20 janvier 1996, portent Yasser Arafat à la présidence de l'Autorité palestinienne avec 87 % des voix, le mouvement islamiste Hamas, très implanté dans la bande de Gaza, conteste le processus de paix. Il veut aussi se venger de l'opération menée par les services israéliens le 5 janvier 1996 : ces derniers ont tué Yehia Ayache, chef de la brigade Ezzedine al-Qassem, l'un des bras armés du Hamas. Dans la matinée du 25 février, un kamikaze se fait exploser dans un bus bondé qui circule rue de Jaffa, à Jérusalem. Le bilan est terrible : vingt-six morts et quarante-neuf blessés. Le même jour, une explosion tue une personne et en blesse trente-deux à Ashkelon. Une semaine plus tard, un nouvel attentat signé par le Hamas fait un carnage sur la même ligne de bus de Jérusalem : dix-neuf personnes perdent la vie, et une dizaine d'autres sont blessées. Le lendemain, un

kamikaze se revendiquant du Jihad islamique se fait sauter près du centre commercial Dizengoff, à Tel-Aviv, tuant treize personnes et blessant plus de cent cinquante passants.

À quelques semaines d'élections générales anticipées qui s'annoncent disputées, le Premier ministre, Shimon Peres, boucle les Territoires, suspend les négociations sur le retrait israélien de certaines villes et déclare une « guerre totale » contre le terrorisme. Cependant, il est considérablement affaibli par ces attentats, dont une partie de l'opinion le rend responsable. Pour lui, à l'inverse, c'est Yasser Arafat le coupable. « Il faut qu'il interdise toutes les organisations militaires, qu'il désarme les détenteurs d'armes privées. [...] S'il n'applique pas ce qu'il a signé, l'accord sera menacé¹⁰ », lance-

t-il. Le leader de l'Autorité palestinienne décrète hors la loi plusieurs groupes armés, dont la brigade islamiste Ezzedine al-Qassem. Cela ne suffit pas à éteindre l'incendie. « Arafat a agi trop tard et trop peu. Il doit mieux contrôler les Territoires », explique Peres à Chirac au téléphone. Le président français propose d'appeler le chef de l'Autorité palestinienne pour l'inciter à la fermeté. « Venant de vous, cette démarche serait très importante¹¹ », répond l'Israélien.

CHIRAC AMORCE SON VIRAGE PRO-ARABE

Inquiets face à cet engrenage de violences, Bill Clinton et le président égyptien Hosni Moubarak convoquent dans l'urgence un sommet contre le terrorisme, en présence de Yasser Arafat et de Shimon Peres, que les Américains veulent soutenir, plus des représentants d'une vingtaine de pays. La réunion des « bâtisseurs de paix », qui débute le 13 mars 1996 dans la station balnéaire égyptienne de Charm el-Cheikh, est improvisée. Jacques Chirac est un des premiers à y arriver. Il demande immédiatement à voir Yasser Arafat en aparté. Devant lui, le chef de l'OLP se plaint amèrement de l'annulation par le président Clinton de son entretien bilatéral avec lui. Qu'à cela ne tienne : Jacques Chirac va arranger cela. Vingt minutes plus tard, il revient avec une bonne nouvelle : Clinton promet de recevoir Arafat. « Vous êtes le docteur Chirac ! » s'exclame Arafat, ravi – une expression qu'il emploiera souvent en parlant de son nouvel allié français.

Pendant cet entretien, Chirac propose aussi au chef de l'Autorité palestinienne de le soutenir et de venir rapidement le voir dans les Territoires. « C'est la meilleure nouvelle qu'Arafat pouvait entendre, racontera le colonel Peer de Jong, aide de camp du président français et témoin de la scène. Une forte amitié prend naissance entre les deux hommes¹². » Les deux leaders commencent à évoquer tous les sujets de manière ouverte, partageant leurs analyses sur le Proche-Orient. De tels échanges se reproduiront à chacune de leurs rencontres, qui seront nombreuses (une trentaine). Ils se dérouleront dans une atmosphère chaleureuse, souvent en présence de Leïla Shahid, déléguée générale de la Palestine en France,

une diplomate francophile et expérimentée arrivée à Paris fin 1993. « Jacques Chirac a mis du temps à faire confiance à Arafat, témoigne-t-elle. Celui-ci n'était pas facile à cerner de prime abord, car il ne s'exprimait souvent qu'à demi-mot. Chirac m'a dit que j'avais réussi à lui "expliquer" Arafat ¹³. »

En réalité, le président français se sent investi d'une mission : devenir le confident et le modérateur d'Arafat. Il avait jusqu'alors toujours refusé de serrer la main de celui qu'il qualifiait naguère de « voyou » et de « terroriste » ¹⁴. Mais le leader palestinien est devenu incontournable depuis la signature des accords d'Oslo et son prix Nobel de la paix, partagé avec Rabin et Peres. Comme maire de Paris, Jacques Chirac l'a reçu avec faste à l'Hôtel de Ville en octobre 1993, tout en doutant encore de ses capacités à « tenir » le cap pacifiste. Depuis qu'il est à l'Élysée, il est convaincu qu'il doit se rapprocher de lui s'il veut jouer un rôle au Proche-Orient. Sa position de « parrain » va rapidement se révéler délicate, tant le leader historique de l'OLP est, selon lui, « intelligent, voué corps et âme à la défense de son peuple », mais incapable de « mettre un terme à un débat ou à une revendication », car il en « veut toujours un peu plus » ¹⁵. Surtout, elle va progressivement braquer les Israéliens.

Renouant avec la tradition gaulliste, le président français, qui connaît déjà nombre de dirigeants des pays du Proche-Orient, pense aussi qu'il doit se rapprocher du monde méditerranéen et arabe, pour des raisons autant géopolitiques et économiques que domestiques. Dès les premiers mois de 1996, cette orientation transparaît nettement. Le 8 avril, après une visite au Liban pour saluer son ami Rafic Hariri, il prononce à l'université du Caire un discours que ses conseillers qualifient de « fondateur ». « La politique arabe, dit-il, doit être une dimension essentielle de [l]a politique étrangère [de la France]. Je souhaite lui donner un élan nouveau, dans la fidélité aux orientations voulues par son initiateur, le général de Gaulle. » Selon lui, l'« amitié séculaire » de son pays avec le monde arabe se trouve renforcée par « la présence en France d'une communauté musulmane de quatre millions d'âmes, la première d'Europe ¹⁶ ». Il pointe aussi du doigt Israël, l'appelant à se retirer du plateau du Golan, qui devrait, selon lui, revenir légitimement aux Syriens, et à quitter la zone de sécurité qu'il occupe au Sud-Liban en violation des résolutions de l'ONU.

LA FRANCE OBTIENT UN CESSEZ-LE-FEU ISRAËLO-LIBANAIS

Shimon Peres ne prête pas attention à ces signaux. À quelques jours d'élections qu'il a provoquées, le Premier ministre israélien se pose en chef de guerre. Le Hezbollah, mouvement chiite très bien implanté dans le Sud-Liban, multiplie les tirs de roquettes sur les villages israéliens situés près de la frontière, faisant des morts. En réponse, Peres déclenche, le 11 avril 1996, l'opération « Raisins de la colère ». L'armée israélienne bombarde les positions du Hezbollah, provoquant la fuite de plus de deux cent mille réfugiés, et lance des raids aériens jusqu'à

Beyrouth.

Alors qu'il rentre tout juste du Liban, dont il se dit le protecteur, Jacques Chirac ne peut rester sans réaction face à cette offensive militaire israélienne. Ses appels téléphoniques à Shimon Peres ne servent à rien : le chef du gouvernement israélien est hermétique à toute idée de trêve. À la Maison-Blanche, Bill Clinton, pour le moment, laisse son allié israélien agir à sa guise, exerçant plutôt ses pressions sur le Libanais Rafic Hariri. Ce dernier vient aussitôt chercher de l'aide auprès de son ami Chirac à Paris. Furieux contre Israël, le président français envoie son ministre des Affaires étrangères, Hervé de Charette, en mission au Proche-Orient avec une consigne stricte : « Tu restes sur place jusqu'à ce que les combats cessent. »

Accompagné de plusieurs responsables du Quai d'Orsay et du nouvel ambassadeur d'Israël en France, Avi Pazner, le ministre français débarque à Tel-Aviv le 14 avril 1996. Dans un premier temps, son homologue, le général Ehud Barak, refuse de le recevoir – il prétend être en train d'inspecter les troupes. Mais Shimon Peres et Ehud Barak finissent par accepter une entrevue. Hervé de Charette leur déclare souhaiter que Tsahal mette fin à son intervention au plus vite et être attaché à la souveraineté du Liban. « Je sais que vous vous intéressez à ce pays, lui répond Peres. Nous voulons juste désarmer le Hezbollah, pas frapper les civils. Notre opération n'est pas limitée dans le temps, mais elle vise des sites précis. Elle ne cessera que lorsque le calme prévaudra dans le Nord ¹⁷. » Il ajoute ce conseil : « Coordonnez donc vos efforts avec Christopher, vous serez plus efficaces à deux ¹⁸. » Ce n'est qu'une manière de gagner du temps. Car Hervé de Charette ne s'entend pas du tout avec le secrétaire d'État américain, Warren Christopher, que Bill Clinton envisage d'envoyer au Proche-Orient pour une mission de médiation.

Harcelé par Jacques Chirac, qui l'appelle tous les jours, le ministre français poursuit sa tournée régionale : Damas, Beyrouth, Le Caire, puis de nouveau Israël. Le 18 avril, l'armée israélienne bombarde par erreur un camp de l'ONU à Cana, dans le Sud-Liban. On dénombre plus d'une centaine de morts, dont des femmes et des enfants. L'opération « Raisins de la colère » tourne au scandale, et la pression s'accroît sur Shimon Peres. Dépêché sur place en urgence, Warren Christopher explique sèchement à Hervé de Charette que les États-Unis et Israël n'ont pas besoin de la France pour régler cette crise. C'est pourtant bien le chef de la diplomatie française qui, après treize jours de marathon, arrachera un accord au Liban et en Syrie ¹⁹. Les Israéliens finissent par accepter la trêve, qui entre en vigueur le 26 avril 1996. Un Comité de surveillance co-piloté par les États-Unis et la France est chargé d'empêcher l'armée israélienne de mener des incursions au Sud-Liban et le Hezbollah d'attaquer des cibles civiles en Israël.

Jacques Chirac est satisfait de son activisme diplomatique : il a réussi à jouer les pacificateurs. « En s'imposant comme le meilleur allié du Liban tout en renforçant ses relations avec la Syrie, la France est déjà parvenue à restaurer une grande partie de son influence dans la région ²⁰ », se félicite-t-il, désireux de pousser plus loin son avantage. Les Américains ne l'entendent pas de cette oreille : ils considèrent le Proche-Orient comme leur zone d'influence. Le 20 mai

1996, le conseiller diplomatique du président, Jean-David Levitte, reçoit un avertissement ferme de la part du numéro deux du département d'État. « Les États-Unis acceptent que la France joue un rôle important dans les discussions concernant l'avenir du Liban », mais, « si [elle] prétend s'insérer dans les discussions qui vont reprendre entre Israël et la Syrie, sous l'égide des États-Unis, les autorités françaises se heurteront à une résistance forte du secrétaire d'État ». La semonce déplaît fortement à Jacques Chirac, qui écrit, en marge de la note de son conseiller : « Christopher est un mauvais con. Il doit, de plus, avoir des aigreurs d'estomac. Cela se voit sur son visage ²¹ ! »

L'ÉLECTION DE NETANYAHOU INQUIÈTE PARIS ET WASHINGTON

Les élections israéliennes du 29 mai 1996 bouleversent à nouveau la donne. Pour la première fois, elles permettent la désignation du Premier ministre au suffrage universel direct, en même temps que le renouvellement des membres de la Knesset. Malgré son opération militaire au Liban, Shimon Peres doit s'incliner, à trente mille voix près, face à son rival du Likoud, Benjamin Netanyahou. Mal-aimé en Israël, le leader travailliste n'a pas su enrayer la dépression qui a suivi l'assassinat de Rabin ni la spirale du terrorisme. En France, personne n'a vu venir la défaite de Peres, qui reste le leader israélien le plus connu et le plus apprécié de la classe politique. L'Élysée a rédigé un mot de félicitations avant que le résultat final ne soit connu. Prudents, les diplomates de l'ambassade de France à Tel-Aviv se sont gardés de transmettre le message.

Surnommé « Bibi », le nouveau Premier ministre, âgé de 46 ans, formé aux États-Unis et rompu aux ficelles du marketing politique, est un faucon. Il a dénoncé la paix négociée à Oslo et ne veut pas céder un pouce de la terre d'Israël. Les accords intérimaires de Taba, qui prévoyaient de confier progressivement l'administration de certaines portions de la Cisjordanie et de Gaza à l'Autorité palestinienne, sont bloqués. Benjamin Netanyahou favorise la création de nouvelles « implantations juives » dans les Territoires. Jacques Chirac, qui reçoit « Bibi » à Paris fin septembre 1996, commence à s'inquiéter de l'avenir du processus de paix ²². Bill Clinton s'alarme également de la nouvelle politique israélienne, qui risque de miner définitivement tous ses efforts. Le bouclage sécuritaire des Territoires n'est pas un bon signe. Il braque les Palestiniens et détériore leur situation économique, déjà difficile. De plus, le président de l'Autorité palestinienne peine à contrôler sa propre administration, ce qui attise les frustrations de sa population.

Le 23 septembre 1996, Benjamin Netanyahou prend une nouvelle initiative controversée : il autorise le creusement d'un tunnel près du mur des Lamentations, au pied de l'esplanade des Mosquées, le lieu saint arabe de Jérusalem. Cette décision provoque des émeutes et des réactions indignées de la part des pays arabes et occidentaux. Dans une lettre conjointe, le chancelier

allemand Helmut Kohl, le Premier Ministre britannique John Major et le président Jacques Chirac appellent Netanyahu à la reprise des négociations de paix. En vain. Lors d'une visite à l'Élysée, Yasser Arafat a demandé que la France et l'Europe soient associées aux futures négociations. « Cette demande s'est heurtée à une fin de non-recevoir du gouvernement israélien, qui entend cantonner la France à des missions de bons offices auprès des pays arabes ²³ », regrettera Chirac.

C'est dans ce contexte explosif que le président français entame, fin octobre 1996, sa première grande tournée au Proche-Orient. Il entend bien s'y imposer en acteur incontournable, voire en co-parrain du processus de paix, n'en déplaît aux Américains. Il commence par se rendre à Damas afin de montrer au président Hafez el-Assad qu'il le considère comme un interlocuteur régional incontournable. Les échanges avec le dictateur syrien durent une journée entière. Jacques Chirac lui répète qu'il juge légitime la restitution du plateau du Golan, occupé par Israël depuis 1967. Il accepte d'effacer la dette syrienne et de promouvoir les échanges économiques avec la Syrie. L'accueil fastueux qui lui est réservé à Damas ne passe pas inaperçu en Israël, où l'on se méfie de plus en plus de « Chirac, l'ami des Arabes ».

Lorsqu'il atterrit à l'aéroport Ben Gourion dans la matinée du 21 octobre, le président français ne s'attend pas à une réception très cordiale. Seul le ministre des Affaires étrangères israélien, David Lévy, vient l'accueillir à la descente de l'avion. Lors du déjeuner qui suit, le président de l'État d'Israël, Ezer Weizman, ne cache pas son mécontentement à l'égard de Yasser Arafat, qu'il estime responsable du blocage de l'application des accords d'Oslo. Jacques Chirac promet poliment de transmettre le message au chef de l'Autorité palestinienne.

Ayant refusé de s'exprimer à la Knesset, au grand dam des officiels israéliens, Chirac préfère, dans l'après-midi, prononcer un discours devant des chercheurs et étudiants de l'université technologique Technion, à Haïfa. « Soyez certains que nous serons à vos côtés chaque fois que le fanatisme, la haine, la violence frapperont les vôtres », affirme-t-il en évoquant le terrorisme. Il appelle ensuite au dialogue et plaide en faveur d'un État palestinien : « Tant que les Palestiniens ne pourront pas prendre en main leurs propres affaires, tant qu'ils n'auront pas droit à la dignité reconnue à tous les autres peuples, tant qu'ils devront s'accommoder d'une existence collective au rabais, les frustrations et l'amertume persisteront. Nous savons tous quels fruits amers elles engendrent ²⁴. » Cette remarque lui vaut un commentaire acerbe du vice-ministre israélien de l'Éducation, Moshe Peled : « Avant de prêcher en faveur d'un État palestinien, je suggère [à Chirac] de satisfaire d'abord les aspirations à l'indépendance de la Corse ²⁵. »

L'ambiance se refroidit d'heure en heure.

« J'EN AI ASSEZ, C'EST UNE PROVOCATION ! »

Le soir même, les journalistes français qui suivent ce voyage sont prévenus par l'entourage présidentiel qu'ils ne doivent pas rater la visite « privée » de la Vieille Ville de Jérusalem prévue le lendemain matin. Celle-ci a fait l'objet de longues tractations préparatoires entre les diplomates des deux pays. Depuis la guerre des Six-Jours, la Vieille Ville fait partie, comme Jérusalem-Est, des territoires contrôlés par Israël, mais la communauté internationale n'a jamais reconnu l'annexion qui s'est ensuivie. Pour marteler la position de la France sur le statut de Jérusalem – considérée par Israël comme sa « capitale éternelle et réunifiée », mais qui devrait faire l'objet d'un règlement spécifique dans le cadre d'un accord de paix –, les conseillers diplomatiques de Jacques Chirac ont exigé qu'aucun officiel israélien n'accompagne la délégation française. Les Israéliens, très agacés par cette « visite privée », ont toutefois imposé un important dispositif de sécurité, que les Français jugent trop encombrant.

Lorsque le président français, entouré de sa délégation et d'une nuée de journalistes et de caméras, franchit les portes de la Vieille Ville vers 9 heures du matin, le mardi 22 octobre 1996, la tension est palpable. Dans les ruelles étroites, l'escapade tourne rapidement à l'échauffourée. Les gardes israéliens tentent de maintenir les passants à distance et écartent brutalement certains journalistes. Jacques Chirac, salué par des commerçants arabes, serre des mains.

Soudain, sur la Via Dolorosa, il s'emporte contre les policiers israéliens qui le bousculent et l'enserrent. « Je commence à en avoir assez ! hurle-t-il en anglais au chef de la sécurité. Voulez-vous que je reprenne tout de suite mon avion pour rentrer en France ? Il n'y a pas de danger. C'est une provocation. Ce n'est pas une méthode. Arrêtez tout cela, maintenant ! » Filmée, la scène fait le tour du monde. Leïla Shahid, qui fait partie de la délégation, se félicite devant les journalistes de cette « visite pédagogique qui permet au président de voir et comprendre ce que les Palestiniens subissent depuis vingt-neuf ans ²⁶ ».

Le cheminement reprend, dans des conditions difficiles. Jacques Chirac renonce à rejoindre l'esplanade des Mosquées par crainte de heurts. Il se rend au Saint-Sépulcre, puis à l'église Sainte-Anne, qui fut offerte à Napoléon III et arbore le drapeau français. Il doit se fâcher une nouvelle fois pour que les policiers israéliens sortent de l'édifice et lui permettent d'y pénétrer. « Je ne veux pas de gens armés en territoire français », dit-il.

De retour à l'hôtel King David, Jacques Chirac, furieux, exige des excuses israéliennes. Une protestation officielle a déjà été transmise au chef du protocole. Benjamin Netanyahou se demande si le président français ne va pas écourter son voyage. « On a frôlé l'incident diplomatique, se souvient l'ambassadeur Avi Pazner. J'ai été chargé de calmer le jeu avec Jean-David Levitte. Netanyahou a accepté d'exprimer des regrets. Pour moi, Chirac a organisé sciemment ce coup de com' afin de renforcer son image pro-arabe ²⁷. » Une interprétation que le président démentira : « Il n'y avait rien de volontaire ni de calculé, ce qui est d'ailleurs normal, puisque les réactions improvisées sont en général les plus sincères ²⁸. » En réalité, les agents de sécurité ont manifestement fait du zèle, et les phrases prononcées n'étaient sans doute pas préméditées. Cependant, avant la visite, l'entourage de Chirac avait évoqué l'hypothèse d'un incident, estimant

qu'il pourrait être exploité s'il survenait ²⁹. « Au minimum, Chirac a très bien su mettre en scène son coup d'éclat et en tirer parti, puisqu'il lui a valu une énorme cote de popularité dans les pays arabes ³⁰ », admet un diplomate français ayant participé aux préparatifs de ce voyage.

Chez les Israéliens, en revanche, l'esclandre de la Vieille Ville laisse des traces profondes. Lors du déjeuner qui suit, Benjamin Netanyahou regrette les « désagréments » du matin, minimisant la bousculade : « Cela partait d'une bonne intention. Le but était de protéger un ami qui nous est cher. » Selon lui, les agents israéliens sont sur les nerfs lors de visites de personnalités, particulièrement depuis l'assassinat de Rabin, un an plus tôt. « Jacques, je suis vraiment désolé, mais si tu savais comment ils me traitent, moi aussi, lance Netanyahou. Je reçois des coups dans les côtes en permanence ³¹. » Chirac, qui n'est pas dupe du ton légèrement sarcastique de « Bibi », conclut : « L'incident est clos. »

« VOUS OUBLIEZ UNE CHOSE FONDAMENTALE : ICI, C'EST LA JUNGLE »

La suite de l'entretien, en tête à tête, est plus détendue, en apparence. Benjamin Netanyahou parle d'abord de la Syrie, de la part de laquelle il redoute une attaque militaire. Il demande à Jacques Chirac de faire savoir à Hafez el-Assad qu'Israël ne souhaite pas l'affrontement et préférerait des pourparlers, mais que lui ne peut accepter la restitution complète du Golan. Le président français lui rapporte la teneur de ses conversations avec Assad : celui-ci est « prêt à tout pour récupérer le Golan », mais des négociations sont possibles « si un signal positif lui est adressé par Israël ».

Le Premier ministre israélien évoque ensuite le retrait de la ville d'Hébron, qui fait l'objet de délicates discussions avec les Palestiniens.

— Si Arafat continue de tergiverser, il fera le jeu des terroristes et on aboutira à une catastrophe irréparable, prévient-il.

— Mais vous ne pouvez pas continuer de bloquer les Territoires. Ce sera aussi une catastrophe, rétorque Chirac.

— Nous ne pouvons pas avancer si l'Autorité palestinienne ne combat pas les saboteurs de paix.

— Il faut, malgré les difficultés, accomplir des gestes forts. Il faut que les engagements deviennent réalité, que les négociations sur le statut final des territoires palestiniens s'engagent sans tarder, et sur tous les dossiers prévus.

— Tout se fera par étapes. Point par point. Les questions sont compliquées, et ce n'est pas du jour au lendemain que nous arriverons au statut final.

— Mais un État palestinien reconnu offrira au contraire à Israël un véritable partenaire. [...] Vous devez, avec les Palestiniens, vivre et construire ensemble, main dans la main, malgré les extrémismes.

— Vous oubliez une chose fondamentale : nous ne sommes pas en Europe. Ici,

c'est l'Orient. Nous vivons dans une jungle où le plus faible est écrasé par la peur et anéanti par la force. Ici, nous devons chaque jour survivre pour vivre paisiblement ³².

Les deux hommes s'écoutent sans vraiment s'entendre. Les politesses ne suffisent pas à masquer les divergences de fond ni la méfiance réciproque, que l'incident de la Vieille Ville n'a fait qu'attiser. Netanyahou n'apprécie guère les conseils du président français, qu'il juge trop partial. Chirac nourrit de sérieux doutes sur les intentions pacifiques du Premier ministre israélien. Néanmoins, il pense toujours qu'il peut être un médiateur pour relancer le processus de paix, d'autant plus qu'il est accueilli triomphalement le lendemain dans les Territoires par Yasser Arafat et une foule de Palestiniens.

Au terme de sa tournée proche-orientale, qui le conduit également à Amman, au Caire et à Beyrouth, Chirac écrit à Clinton pour lui rendre compte du « climat » dans lequel elle s'est déroulée. « J'ai été frappé du bon accueil qui a été réservé partout à mes interventions », affirme-t-il, disant espérer une coordination avec les États-Unis sur ce « dossier majeur ³³ ». Il s'illusionne. Si son aura dans les pays arabes est au zénith, sa cote est tombée au plus bas en Israël, ce qui lui interdit de jouer un rôle d'arbitre. Le très pro-américain Benjamin Netanyahou ne veut plus entendre parler d'une immixtion du président français.

1. Jacques Chirac, *Le Temps présidentiel. Mémoires*, tome 2, NiL, 2011, p. 70-71.

2. Voir chapitre 9.

3. Jacques Chirac, *Le Temps présidentiel*, *op. cit.*, p. 70.

4. Entretien du président Mitterrand avec Shimon Peres, 15 décembre 1993. Propos rapportés par l'ambassadeur d'Israël à Paris, Yehuda Lancry, dans *Le Messager meurtri*, *op. cit.*, p. 179-180.

5. Rapporté dans « Calendrier des visites en Israël », note pour le cabinet du ministre des Affaires étrangères, 14 septembre 1994, archives du ministère français des Affaires étrangères. Le général Ehud Barak a dérapé quelques mois auparavant : il a comparé le massacre d'Hébron du 25 février 1994, au cours duquel un colon juif a tué vingt-neuf Palestiniens, aux massacres français durant la guerre d'Algérie. La France a protesté, mais l'incendie a pu être éteint : Rabin a tancé Barak, et l'ambassadeur Yehuda Lancry a transmis des explications au Quai d'Orsay. Voir Yehuda Lancry, *Le Messager meurtri*, *op. cit.*, p. 188-193.

6. Jacques Chirac, *Le Temps présidentiel*, *op. cit.*, p. 164.

7. Charles Enderlin, *Paix ou guerres. Les secrets des négociations israélo-arabes, 1917-1995*, Fayard, 2004, p. 718-719.

8. Entretien avec l'auteur, décembre 2017.

9. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

10. Propos recueillis par Pierre Haski, *Libération*, 1^{er} mars 1996 ; et Christophe Boltanski et Jihan el-Tahri, *Les Sept Vies de Yasser Arafat*, *op. cit.*, p. 356.

11. Jacques Chirac, *Le Temps présidentiel*, *op. cit.*, p. 166.

12. Peer de Jong, « Vous n'oublierez rien, Colonel ». *Aide de camp du président de la République*, Tallandier, 2017, p. 160.

13. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

14. Éric Aeschimann et Christophe Boltanski, *Chirac d'Arabie*, *op. cit.*, p. 208.

15. Jacques Chirac, *Le Temps présidentiel*, *op. cit.*, p. 167.

16. Discours de Jacques Chirac à l'université du Caire, 8 avril 1996.

17. « Summary of a Meeting between Prime Minister Peres and Foreign Minister de Charette of France », 15 avril 1996, archives du ministère israélien des Affaires étrangères.

18. Avi Pazner, *Les Secrets d'un diplomate*, Éditions du Rocher, 2005, p. 298.

19. Voir notamment Hubert Coudurier, *Le Monde selon Chirac*, Calmann-Lévy, 1998, p. 135-143.

20. Jacques Chirac, *Le Temps présidentiel*, *op. cit.*, p. 168.

21. « Entretien avec M. Peter Tarnoff, secrétaire d'État adjoint », note pour le président de la République, 28 mai 1996, signée de Jean-David Levitte, archives de la présidence de la République, Archives nationales.
22. Pour cette première visite en France, le 25 septembre 1996, Benjamin Netanhayou a commis une maladresse en préférant dîner avec les représentants de son parti, le Likoud, plutôt qu'avec ceux du CRIF, comme le veut l'usage. Le CRIF a exprimé son agacement.
23. Jacques Chirac, *Le Temps présidentiel*, op. cit., p. 170-171.
24. Discours de Jacques Chirac à l'université technologique Technion de Haïfa, 21 octobre 1996.
25. Christophe Boltanski, « Chirac, apôtre d'un État palestinien. Le discours du président français, hier à Haïfa, a été mal accueilli en Israël », *Libération*, 22 octobre 1996.
26. Éric Aeschimann et Christophe Boltanski, *Chirac d'Arabie*, op. cit., p. 216.
27. Entretien avec l'auteur, janvier 2018 ; et Avi Pazner, *Les Secrets d'un diplomate*, op. cit., p. 305-306.
28. Jacques Chirac, *Le Temps présidentiel*, op. cit., p. 177.
29. Hubert Coudurier, *Le Monde selon Chirac*, op. cit., p. 153.
30. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.
31. Jacques Chirac, *Le Temps présidentiel*, op. cit., p. 179.
32. Jacques Chirac, *Le Temps présidentiel*, op. cit., p. 180-181 ; et Freddy Eytan, *La France, Israël et les Arabes*, op. cit., p. 247-251.
33. Lettre du président Jacques Chirac au président Bill Clinton, 26 octobre 1996, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

CHAPITRE 12

« Votre Premier ministre a été incorrect avec moi »

En cette fin d'année 1996, les ponts sont presque coupés entre Paris et Jérusalem. Jacques Chirac déteste Benjamin Netanyahou. Selon lui, en favorisant l'extension des colonies juives dans les territoires occupés, le Premier ministre israélien prend le risque de « tuer un processus de paix déjà moribond » et s'expose à « une reprise des violences avec les Palestiniens et au gel des relations d'Israël avec les pays arabes, qu'il assurait vouloir rétablir ¹ ».

Le président français se retrouve réduit à un rôle de figurant au Proche-Orient. En novembre 1996, il tente vainement d'expliquer au président Bill Clinton qu'ils pourraient, ensemble, « obtenir de M. Netanyahou qu'il réaffirme solennellement, éventuellement de manière secrète, sa disposition à rendre le Golan », et demander parallèlement à la Syrie de réétudier le sujet de la sécurité ². Lorsque la Maison-Blanche réussit, à la mi-janvier 1997, à obtenir un accord sur le retrait israélien de la ville d'Hébron, Jacques Chirac félicite Netanyahou et Arafat par écrit. Il complimente aussi Clinton, reconnaissant que les efforts diplomatiques américains ont payé. La « route vers la paix » sera « encore longue », ajoute-t-il, assurant que la France et l'Europe sont toujours disposées à y apporter leur concours ³. La missive n'aura guère de suites.

De plus, les marges de manœuvre politiques de Jacques Chirac se réduisent considérablement sur le plan intérieur. La dissolution de l'Assemblée nationale, qu'il a lui-même décidée, conduit à la victoire d'une majorité de « gauche plurielle » aux élections législatives, le 1^{er} juin 1997. Le nouveau Premier ministre, le socialiste Lionel Jospin, est un ami d'Israël. C'est cependant Hubert Védrine, réputé assez peu conciliant à l'égard de l'État hébreu, qui hérite du Quai d'Orsay. Jacques Chirac est plutôt en phase avec le mitterrandien Védrine, qui considère, comme lui, que les droits des Palestiniens sont de plus en plus bafoués et que le gouvernement Netanyahou conduit une politique « catastrophique ». « Jacques Chirac prenait des positions que je trouvais justes, se souvient l'ancien

ministre des Affaires étrangères. Je n'ai jamais eu de problèmes avec lui. J'en ai eu avec quelques parlementaires socialistes qui s'effarouchaient de mes critiques à l'encontre de la politique de Netanyahu sur les colonies 4. » Néanmoins, Hubert Védrine est partisan de laisser faire les Américains, tandis que Jacques Chirac espère encore que la France pourra intercéder.

« M. NETANYAHOU, VOTRE POLITIQUE EST UNE SUITE
DE PROVOCATIONS »

Début 1998, Benjamin Netanyahu se rend à Paris pour entamer des discussions discrètes avec la secrétaire d'État américaine, Madeleine Albright. Cette solide sexagénaire d'origine juive, née à Prague, parle sept langues, dont le français. La méfiance des Israéliens à l'égard des officiels tricolores est si grande que les rendez-vous entre Albright et Netanyahu se déroulent à la résidence de l'ambassadeur d'Israël, Avi Pazner, et non pas à l'hôtel Bristol, comme envisagé initialement. En effet, les Israéliens redoutent que les services de renseignement français n'espionnent leurs conversations.

Avant de repartir, Benjamin Netanyahu est tout de même obligé, par courtoisie, d'aller saluer Jacques Chirac à l'Élysée. Il lui répète que les « revendications d'Arafat mettent la sécurité des Israéliens en danger ». Ulcéré, le président français l'interrompt : « M. le Premier ministre, ne me racontez pas de balivernes. Il ne s'agit pas de la sécurité des Israéliens. Votre politique est une suite de provocations contre les Palestiniens. Je ne crois pas un mot de ce que vous dites. Vous pouvez continuer vos explications, mais moi je comprends parfaitement votre politique. »

Benjamin Netanyahu ne s'attendait pas à une pareille charge. Il pâlit et semble désarçonné. Après un long silence, il reprend son exposé, les traits crispés. « J'ai bien cru que "Bibi" allait quitter le salon de l'Élysée où nous nous trouvions, se souvient Avi Pazner. Je n'avais jamais vécu une rencontre aussi tendue 5. » Le Premier ministre israélien refusera tout échange ultérieur avec Jacques Chirac.

Quelques mois plus tard, Netanyahu nomme comme ambassadeur en France Eliahou Ben Elissar, un ex-agent du Mossad et ancien élu du Likoud à la Knesset qui avait défrayé la chronique durant la guerre du Golfe, en 1991, en accusant la France d'avoir aidé Saddam Hussein à perfectionner ses missiles Scud. Ce diplomate, que Netanyahu a voulu recaser après l'avoir écarté de son poste d'ambassadeur à Washington, est mal perçu au Quai d'Orsay comme à l'Élysée 6.

Toutefois, les divisions au sein du gouvernement israélien finissent par être fatales à la coalition que dirige Netanyahu. Après la démission du ministre des Affaires étrangères et du ministre des Finances, c'est le très controversé général Ariel Sharon qui devient le chef de la diplomatie. S'il évoque la suite des accords d'Oslo avec Arafat et Clinton à Washington fin 1998, il lance surtout un appel

aux colons juifs à s'installer en Cisjordanie, ce qui aggrave la crise au sein de la majorité parlementaire israélienne et provoque des remous diplomatiques. Une motion de censure fait finalement tomber le gouvernement. La Knesset est dissoute. Le premier mandat de Netanyahou s'achève sur une déconvenue.

LA FRANCE MISE À CONTRIBUTION SUR LE STATUT DE JÉRUSALEM

Les travaillistes, menés cette fois-ci par le général Ehud Barak, remportent les élections de mai 1999. À Washington, le président Clinton reprend espoir : les accords d'Oslo pourraient peut-être s'appliquer sur le terrain, et des pourparlers s'engager sur le futur statut définitif des territoires occupés, qui n'est toujours pas fixé. Des rounds de discussions démarrent à Camp David, l'une des résidences du président Clinton, entre Ehud Barak, Yasser Arafat et leurs conseillers respectifs, en présence de Madeleine Albright et d'une équipe de négociateurs baptisée « Peace Team ».

Cependant, le marathon, qui se déroule du 11 au 25 juillet 2000, débouche sur un échec⁷. Barak et Arafat n'arrivent pas à s'entendre. Le Premier ministre israélien a bien émis quelques propositions – une restitution définitive de près de 90 % des Territoires et un partage possible de Jérusalem, en échange de garanties de sécurité très strictes, notamment le long de la vallée du Jourdain –, mais Yasser Arafat les a estimées trop floues et insuffisantes pour être acceptées par les Palestiniens et les pays arabes, en particulier celle sur Jérusalem. Le chef de l'OLP a également demandé des assurances supplémentaires sur le retour des réfugiés palestiniens, jugées irrecevables par les Israéliens.

Face à Jacques Chirac, qui les reçoit à Paris le 29 juillet, Arafat et ses conseillers expliquent leur attitude. Le président français réagit : « J'ai félicité Barak, parce qu'il a fait des pas. Vous auriez dû faire de même et ne pas rester sur vos positions. Vous devez aboutir à un accord pendant que Clinton est là. Vous ne retrouverez pas un président américain mieux disposé⁸. » Mais le président de l'Autorité palestinienne juge la position américaine trop pro-israélienne. « En réalité, analyse Hubert Védrine, qui était en contact permanent avec Madeleine Albright, Barak avait appelé Clinton au secours pour être soutenu afin d'imposer une solution et de freiner la montée d'Ariel Sharon dans les sondages. Arafat ne voulait pas aller à Camp David, car il n'avait aucune confiance en Barak et il craignait qu'on lui fasse porter la responsabilité d'un échec, qu'il savait inéluctable. Clinton lui avait promis que ce ne serait pas le cas, mais ce fut le cas⁹. »

Malgré l'impasse de Camp David, les négociateurs tentent de reprendre les discussions à partir de septembre. Bill Clinton espère aboutir à un accord avant de quitter la Maison-Blanche, en janvier 2001. Le blocage ayant porté en partie sur le sujet ultra-sensible du partage de la souveraineté sur Jérusalem, les experts cherchent des solutions et décident de se tourner, notamment, vers Paris.

Fin juillet, Jacques Chirac a suggéré à Yasser Arafat de faire quelques gestes de bonne volonté, évoquant d'autres pistes pour le statut de Jérusalem. Le président français se félicite aussi qu'Ehud Barak l'appelle régulièrement pour le tenir informé des discussions. Alors qu'il est en pleine cohabitation avec le gouvernement de gauche, le président apprécie que le Premier ministre israélien s'adresse à lui plutôt qu'à son ami socialiste Lionel Jospin, ce dernier ayant commis des maladroites en se rendant au Proche-Orient quelques mois auparavant ¹⁰. Le 29 août 2000, Ehud Barak explique à Jacques Chirac qu'il ne pourra pas concéder aux Palestiniens la souveraineté exclusive sur l'esplanade des Mosquées, puisque c'est aussi l'un des lieux les plus sacrés du judaïsme, le mont du Temple ¹¹. « Jamais Israël n'est allé aussi loin dans la logique du partage de Jérusalem », reconnaît Chirac, qui suggère d'envisager un statut spécifique ou une « co-souveraineté » de l'Esplanade, qui jouxte le mur des Lamentations. Ehud Barak poursuit : « La France a un rôle particulier à jouer dans cette affaire : favoriser l'émergence d'une position modérée. [...] La France peut aider à faire comprendre que les Lieux saints musulmans sont à parts égales des Lieux saints juifs et islamiques ¹². »

Ravi d'être sollicité, Jacques Chirac transmet la requête au Quai d'Orsay, qui planche sur le sujet. « Les Américains nous ont également demandé de travailler sur de possibles partages de Jérusalem, raconte un diplomate français qui a suivi ces travaux. Nous avons donc repris toutes les cartes de la ville et des Lieux saints, nous avons discuté avec le Vatican, et nous avons transmis quelques suggestions dans des notes non officielles ¹³. » Les Israéliens font rapidement savoir qu'un statut international pour l'esplanade des Mosquées/mont du Temple – un « *corpus separatum* » tel que l'ONU le prévoyait pour l'ensemble de la ville dans son plan de partition de la Palestine de 1947 – ne serait pas acceptable pour eux. Le 20 septembre 2000, Jacques Chirac émet une autre idée originale : un partage des sous-sols, autrement dit une souveraineté palestinienne jusqu'à une certaine profondeur sous l'Esplanade, la couche inférieure, soubassement de l'ancien Temple de Jérusalem, revenant aux Israéliens. Yasser Arafat s'y oppose catégoriquement ¹⁴. Malgré les nombreux coups de téléphone de Jacques Chirac aux divers interlocuteurs, la médiation française ne réussit pas.

SHARON MET LE FEU AUX POUDRES DE L'INTIFADA

Sur le terrain, les choses se compliquent. Le jeudi 28 septembre 2000, à 7 h 40, Ariel Sharon, l'un des leaders de l'opposition, débarque sur l'esplanade des Mosquées, accompagné de plusieurs députés du Likoud et d'un archéologue. Il vient inspecter les lieux pour montrer qu'il n'entend rien céder sur Jérusalem, contrairement au chef du gouvernement, Ehud Barak. Ce déplacement médiatisé provoque des échauffourées, promptement maîtrisées par les mille cinq cents policiers israéliens mobilisés pour l'occasion.

Le lendemain, plusieurs organisations palestiniennes appellent à des manifestations pour protester contre ce qu'elles considèrent comme une provocation. C'est vendredi, jour de la grande prière, et la fièvre monte dans la mosquée Al-Aqsa. Durant son prêche, le cheikh Hassan Idrissi qualifie Sharon de « profanateur des mosquées ¹⁵ ». Dehors, des jeunes jettent des pierres, des barres de fer et des cocktails Molotov sur les forces de l'ordre et les fidèles juifs en contrebas, face au mur des Lamentations. La situation dégénère rapidement. Les policiers israéliens tirent sur la foule. En fin de journée, on dénombre sept morts et cent soixante blessés.

Le mouvement de colère se propage comme une traînée de poudre en Cisjordanie et à Gaza les jours suivants. C'est le début de la deuxième Intifada, aussi appelée Intifada al-Aqsa. Les émeutes et les combats s'amplifient, de même que le nombre de victimes. La répression se durcit. Le feu couvait depuis plusieurs mois dans les Territoires, sous l'effet conjugué de la situation économique désastreuse, des bouclages sécuritaires, de la poursuite des implantations juives et de l'échec des accords de paix. La contrebande d'armes s'est développée. Des appels à l'Intifada ont été lancés en septembre, et des incidents épars ont déjà eu lieu avec des soldats.

Tous les observateurs s'attendaient à une explosion, mais personne ne pouvait prédire exactement ce qui la provoquerait. La visite de Sharon l'a déclenchée. Sans pouvoir contrôler cette insurrection, marquée d'abord par un certain désordre, Yasser Arafat laisse faire les événements, ce qui fera dire aux Israéliens qu'il l'a sciemment organisée. En réalité, son entourage semble divisé sur la ligne à tenir. Certains dirigeants de son parti, le Fatah, encouragent l'Intifada, et nombre de militants de son bras armé, les Tanzim, y participent. Ils sont vite débordés par des factions plus radicales, notamment issues du Hamas. Israël, quant à lui, réplique de manière impitoyable, n'hésitant pas à employer des hélicoptères et des blindés.

Le président Clinton tente d'éteindre l'incendie. Il téléphone à Jacques Chirac, qui occupe aussi pendant cette période la présidence de l'Union européenne, pour savoir si Madeleine Albright, qui est en voyage en Europe, pourrait organiser en urgence un mini-sommet à Paris avec les Israéliens et les Palestiniens. L'Élysée et le Quai d'Orsay donnent leur accord. Alors que les affrontements redoublent dans les Territoires, Ehud Barak et Yasser Arafat arrivent dans la capitale française le 4 octobre 2000 au matin, pour ainsi dire « convoqués » par Madeleine Albright. Il s'agit d'un sommet trilatéral auquel la France ne participe pas en tant que telle.

Avant d'entamer les pourparlers, le président de l'Autorité palestinienne est reçu à 9 heures par Jacques Chirac à l'Élysée. Il dénonce l'initiative de Sharon, qui a mis le feu aux poudres, précisant qu'il avait alerté Barak sur les risques de cette visite sur l'Esplanade. Il exprime sa colère face au bilan des six derniers jours – soixante-quatre morts et deux mille trois cents blessés palestiniens. Trois conditions sont préalables, selon lui, à toute négociation : un cessez-le-feu effectif, un retrait des troupes israéliennes des zones de tension et la création d'une commission d'enquête internationale sur les événements des 28 et 29 septembre

sur l'Esplanade. Choqué par la brutalité de la répression israélienne, Jacques Chirac soutient globalement ces revendications, en particulier la création de la commission d'enquête. Il tente de persuader Arafat de la nécessité que le dialogue avance à Paris. Il semble convenu que l'accord à venir serait paraphé à Paris, puis signé officiellement le lendemain, à Charm el-Cheikh, comme le leader palestinien l'a promis au président égyptien Hosni Moubarak.

À deux pas de là, les discussions débutent déjà, autour de Madeleine Albright, dans la résidence de l'ambassadeur des États-Unis, rue du Faubourg Saint-Honoré.

CHIRAC ET BARAK S'AFFRONTENT FROIDEMENT

À midi, Ehud Barak rend à son tour une visite de courtoisie à Jacques Chirac, en présence de l'émissaire européen Miguel Ángel Moratinos, du ministre Hubert Védrine et de plusieurs de leurs conseillers respectifs. L'entrevue est beaucoup plus tendue qu'avec Arafat. « Le président français ne nous a même pas salués, se souvient Gilead Sher, l'un des négociateurs israéliens. Il semblait en colère 16. »

Jacques Chirac s'exprime comme s'il était partie prenante des négociations, alors qu'il n'est qu'observateur : « Nous connaissons tous la gravité de la situation actuelle. Il faut nous concentrer sur les prochaines heures, pas sur le passé. J'ai vu Arafat ce matin, j'ai vu Albright, j'ai parlé avec Clinton. Le but est de négocier un cessez-le-feu, un retrait des forces israéliennes, notamment les chars et les armes lourdes, et de lancer une enquête internationale. Si nous ne pouvons pas obtenir un accord sur ces trois points, la France ne pourra pas participer à une réunion trilatérale. J'insiste sur le fait qu'Arafat ira à Charm el-Cheikh dès que nous aurons fini ici. »

Surpris par ce ton incisif, Ehud Barak déplore qu'il y ait eu des victimes, mais plaide non coupable : « Israël est sur la défensive face aux manœuvres d'Arafat pour obtenir un soutien de la communauté internationale. L'arrêt des violences doit être la première étape pour obtenir le calme, examiner la situation et rouvrir des négociations. Les attaques ne viennent pas des deux côtés. Il s'agit d'attaques palestiniennes, avec des gens qui tirent, aux côtés des policiers palestiniens et des Tanzim, sur des positions israéliennes isolées. Nous ne réagissons que lorsque nous sommes attaqués. » Pour le Premier ministre, Arafat est le premier responsable des incidents : « Le contrôle des armes sur son territoire est indispensable quand on prétend devenir un chef d'État. Il ne se comporte pas en chef d'État, mais en chef de gang ! Alors qu'il est à la croisée des chemins, Arafat ne doit pas recevoir de récompense pour la violence. » Enfin, Barak récuse toute idée de commission d'enquête internationale.

Le président français ne cille pas et déclare sèchement :

- Aucun pays n'adhère à votre présentation des événements !
- Vous vous laissez intoxiquer par la propagande palestinienne !

— Non, rétorque Jacques Chirac en montrant du doigt un téléviseur, je regarde les chaînes d'information, comme CNN, et elles disent que vous utilisez des moyens énormes ! [...] À Camp David, Israël a fait un pas significatif vers la paix, mais la visite de Sharon a été un détonateur, et tout a explosé. À ce jour, le bilan est celui-ci : soixante-quatre morts palestiniens, neuf Arabes israéliens, deux mille trois cents blessés palestiniens, et, du côté israélien, seulement deux civils et un militaire ont été tués. Vous ne pouvez pas expliquer la disproportion des pertes. Personne ne peut croire que les Palestiniens sont les agresseurs.

Le président poursuit en évoquant sa propre expérience d'officier : « J'ai combattu la guérilla en Algérie, et je pensais que j'avais raison. Après, je me suis rendu compte que j'avais tort. C'est l'honneur du plus fort de ne pas tirer et de faire le premier pas. Si vous continuez d'utiliser des hélicoptères de combat contre des lanceurs de pierres et refusez une commission d'enquête internationale, ce n'est pas acceptable. Vous ne pouvez pas savoir comment j'ai dû me battre pour convaincre Arafat de venir à cette réunion. »

Hubert Védrine recommande lui aussi à Barak de faire des gestes en direction des Palestiniens.

— Mais si nous, nous faisons un geste, nous encourageons la violence et le terrorisme au lieu de l'arrêter, souligne l'Israélien.

— L'histoire ne s'écrit peut-être pas aujourd'hui¹⁷, conclut Chirac, un peu désabusé.

Ehud Barak quitte l'Élysée ulcéré par le ton et les arguments du président. « Il n'a pas apprécié que Chirac lui fasse la leçon¹⁸ », témoigne un diplomate français.

Tout au long de l'après-midi et de la soirée, Madeleine Albright et son équipe, à laquelle s'est joint le directeur de la CIA, George Tenet, tentent de rapprocher les points de vue. Les discussions, d'abord bilatérales, progressent lentement. Au cours d'une session trilatérale très crispée, Yasser Arafat interpelle Ehud Barak, lui faisant remarquer qu'il l'avait prévenu de ne pas laisser Sharon se rendre sur l'esplanade des Mosquées. Le Premier ministre répond que tous les Israéliens ont le droit de s'y rendre.

Peu après 21 heures, Arafat décide de quitter la table des négociations. Il monte dans une voiture avec Leïla Shahid, la déléguée générale de la Palestine en France, venue le chercher. Madeleine Albright accourt sur le perron et crie : « Fermez les grilles ! » pour tenter de l'empêcher de partir. Arafat finit par accepter de rentrer dans la résidence de l'ambassadeur et de reprendre les discussions. Les brouillons d'accord s'accumulent, sans cesse corrigés. La séance est ponctuée de suspensions. Tenu à l'écart, Jacques Chirac téléphone à de nombreuses reprises pour savoir comment se déroulent les choses.

Pressés par les Américains, Barak et Arafat finissent par trouver un compromis sur un cessez-le-feu et des accords de sécurité dans les Territoires. Barak donne son feu vert pour créer une commission d'enquête, dont la composition reste à déterminer, sur la genèse des incidents.

Il est minuit. Les conseillers américains ont encore besoin d'une heure pour achever la mise en forme définitive du texte. En attendant, à l'Élysée, Jacques Chirac les attend fébrilement en compagnie de Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, notamment pour immortaliser la séance en présence de caméras et de photographes. Les deux délégations et l'équipe américaine acceptent d'aller leur rendre compte des travaux. « Ce fut une erreur majeure, estime Gilead Sher. Quand on tient un accord, on reste sur place pour le signer tout de suite, on n'interrompt pas la réunion ¹⁹. »

Madeleine Albright explique au président français qu'un accord a été trouvé et qu'il est sur le point d'être validé. Agréablement surpris, Jacques Chirac congratule la secrétaire d'État pour ses efforts. Il revient sur la nécessité d'une commission d'enquête avec implication de l'ONU, ce qui ravive la controverse sur le sujet. Ehud Barak affirme qu'une telle commission est « une erreur » et qu'il faut plutôt qu'elle soit américaine, ou dirigée par une personnalité américaine. « Mais ce n'est pas le lieu pour en discuter... », ajoute-t-il. Pour sa part, Yasser Arafat répète que la commission d'enquête internationale doit dépendre du secrétaire général de l'ONU. Chirac l'approuve, en insistant sur le fait qu'elle doit être « crédible » ²⁰.

Les délégations doivent prendre congé pour retourner à la résidence américaine. Jacques Chirac suggère de faire une séance photo avec tous les participants. Il semble certain de parrainer un accord israélo-palestinien négocié à Paris. Avant de quitter l'Élysée, Madeleine Albright lui demande de bien redire à Arafat qu'il doit parapher les textes immédiatement.

Le président français s'approche du leader palestinien, qui se trouve sur le perron de l'Élysée : « Êtes-vous prêt à signer le document ce soir ? » « J'ai convenu avec Moubarak de discuter à Paris, mais de signer demain à Charm el-Cheikh », répond Arafat. Leïla Shahid, qui assure la traduction à ses côtés, se souvient : « En réalité, Jacques Chirac a toujours insisté auprès d'Arafat pour qu'il boucle des accords de paix tant que Clinton était encore au pouvoir. Arafat était demandeur d'un cessez-le-feu et d'une commission internationale. Il n'avait aucune raison de refuser un tel accord. Mais, comme Moubarak était furieux que les discussions se passent à Paris, il a beaucoup insisté pour qu'Arafat vienne signer chez lui. C'est Barak qui n'a pas voulu de cet accord et qui ne s'est pas rendu à Charm el-Cheikh ²¹. » Au lieu de regagner la résidence de l'ambassadeur américain, comme initialement prévu, Arafat s'engouffre dans une voiture et rejoint son hôtel. Ses conseillers sont priés d'aller le réveiller, mais sans succès. Il se rendra directement en Égypte le lendemain.

Les officiels américains et israéliens sont déconcertés. Ehud Barak, las d'attendre le retour d'Arafat, s'est allongé par terre à la résidence américaine pour dormir deux heures. Vers 5 heures du matin, il se réveille furieux. « Arafat veut sans doute obtenir davantage à Charm el-Cheikh », lui explique Dennis Ross, l'un des négociateurs américains. À ses côtés, Albright s'emporte : « Nous

n'irons pas là-bas si Arafat ne vient pas signer ici. Il nous prend pour des marionnettes ! » Barak réplique qu'il ne rejoindra la station balnéaire égyptienne que si les engagements de sécurité pris par Arafat se concrétisent sur le terrain ²². En attendant, il décide de rentrer sur-le-champ en Israël. Le sommet de Paris a échoué. Tout le plan échafaudé par Madeleine Albright s'est effondré en quelques heures. Agacé d'avoir été forcé de venir à Paris, le Premier ministre israélien considère qu'Arafat n'a pas tenu parole. Surtout, il soupçonne Jacques Chirac d'avoir incité le chef de l'OLP, lors de leur aparté sur le perron de l'Élysée, à ne pas signer d'accord à Paris, ce qui est formellement inexact.

Dès le lendemain, le général Danny Yatom, ancien directeur du Mossad et conseiller à la sécurité du Premier ministre, reproche au président français d'avoir torpillé les discussions. Ehud Barak répète à qui veut l'entendre que l'échec du cessez-le-feu est imputable à Chirac. « Il a joué un rôle négatif dans cette affaire, soutenant les positions d'Arafat de manière unilatérale, sans nous écouter ²³ », estime encore aujourd'hui Gilead Sher. Madeleine Albright a quitté Paris très irritée. « Elle m'a appelé au téléphone depuis son avion, se souvient Hubert Védrine. Elle a accusé Chirac d'avoir fait échouer la négociation en exigeant qu'on vienne à l'Élysée dans la soirée pour la télévision. Cela a cassé le rythme, m'a-t-elle dit. En fait, la responsabilité de Jacques Chirac était secondaire ²⁴. »

Naturellement, ces reproches sont très mal pris par l'entourage de Jacques Chirac, qui explique avoir, au contraire, poussé tout le monde à trouver un accord. L'Élysée dénonce une campagne de désinformation et dément les accusations « fantaisistes » des Israéliens. Au soir du 4 octobre, Jacques Chirac était persuadé d'avoir été un parfait médiateur. « Cela a été finalement une bonne journée. Même si nous n'avons pas été au centre du jeu, vous avez apporté votre contribution en parlant le langage de la raison aux uns et aux autres ²⁵ », lui a confié son conseiller diplomatique Jean-Marc de La Sablière après le départ de toutes les délégations. Le président est parti se coucher en ignorant tout des événements du reste de la nuit. Il affirme que sa bonne foi est entière et impute plutôt l'échec de Paris à la méfiance mutuelle d'Arafat et de Barak, tous deux fragilisés par la situation de violence sur le terrain et soucieux de satisfaire leurs opinions publiques respectives.

« DITES À VOTRE AMI ARAFAT QU'IL DOIT STOPPER LES VIOLENCES »

Les relations franco-israéliennes se tendent de façon irrémédiable. Malgré de nouveaux pourparlers en Égypte, à la mi-octobre, entre Clinton, Arafat et Barak, aucun accord écrit de cessez-le-feu n'est signé. L'ancien sénateur américain George Mitchell est chargé de rédiger un rapport d'« établissement des faits » sur les événements des 28 et 29 septembre, ce qui constitue un compromis par rapport à la commission d'enquête internationale évoquée à Paris.

La tension baisse pendant quelques jours, avant que de nouveaux

affrontements ne viennent remettre de l'huile sur le feu. L'Intifada continue de se propager et les victimes de se multiplier : on recense déjà plus de cent soixante morts. Le 1^{er} novembre 2000, Barak envoie Shimon Peres discuter avec Yasser Arafat pour essayer de calmer le jeu. Sans succès. Le lendemain, une voiture explose à Jérusalem, tuant deux Israéliens. Au soir de cet attentat, Jacques Chirac téléphone à Ehud Barak pour lui présenter ses condoléances. Il le presse de reprendre les pourparlers de paix. Le Premier ministre réagit vertement : « C'est inadmissible, j'ai envoyé Peres, pas un chauffeur de taxi, et Arafat n'a pas bougé. [...] Les Palestiniens ont continué de tirer sur nous. Ils ne freinent pas le terrorisme. Vous, Monsieur le Président, vous n'accepteriez sans doute pas que l'on tire sur le pont de Neuilly ! Nous savons qu'ils préparent d'autres attaques à Gaza. [...] C'est votre rôle, en tant qu'ami d'Arafat, de lui dire que vous ne le soutiendrez que s'il arrête les violences. Dites-lui qu'il doit le faire ²⁶ ! »

La position d'Ehud Barak devient de plus en plus intenable. Critiqué par la droite pour son manque de fermeté, le Premier ministre travailliste compte sur des élections anticipées pour regagner l'autorité qui lui permettrait de continuer de combattre l'Intifada sans fermer la porte aux négociations de paix que Bill Clinton tente de conclure avant son départ de la Maison-Blanche. Le 9 décembre, Barak présente sa démission, ce qui provoque une nouvelle dissolution de la Knesset. Les sondages d'opinion le donnent alors gagnant face à son principal rival, l'indomptable Ariel Sharon.

À Paris, Jacques Chirac continue de maugréer contre Ehud Barak. Il n'a toujours pas digéré les critiques israéliennes sur son rôle dans le sommet raté du 4 octobre. « Votre Premier ministre m'a manqué de respect, tempête Chirac devant l'ambassadeur d'Israël, l'historien Élie Barnavi, venu lui présenter ses lettres de créances le 10 décembre 2000. Il a été incorrect avec moi ! Je n'ai jamais empêché Arafat de signer l'accord. Au contraire, je l'ai incité à prendre des décisions courageuses ²⁷. »

Cependant, le président français tient également des propos sévères sur son « ami » Arafat, selon lui peu enclin au compromis. Début janvier 2001, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux au corps diplomatique, il prend Barnavi à part et, devant plusieurs témoins, lui dit ce qu'il pense d'Arafat : « Ne vous faites pas d'illusions. Si vous lui donnez le doigt, il va vous prendre la main, puis le bras. Vous n'avez rien à faire avec ce type ²⁸ ! »

Jacques Chirac est ainsi. Réactif et impulsif. Contradictoire et volontariste. L'Orient le captive. Mais il est parfois irrité par ses dirigeants, qu'il juge incorrigibles.

1. Jacques Chirac, *Le Temps présidentiel*, op. cit., p. 182.

2. Lettre du président Jacques Chirac au président Bill Clinton, 18 novembre 1996, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

3. Lettre du président Jacques Chirac au président Bill Clinton, 15 janvier 1997, archives de la présidence de la République, 5AG5 JFG11, Archives nationales.

4. Entretien avec l'auteur, novembre 2017.

5. Entretien avec l'auteur, janvier 2018 ; et Avi Pazner, *Les Secrets d'un diplomate*, op. cit., p. 311-312.
6. Sur l'incident de 1991, voir chapitre 10. Eliahou Ben Elissar décédera le 12 août 2000 d'un arrêt cardiaque dans un hôtel parisien alors qu'il s'y trouvait en compagnie de sa maîtresse, ce qui créa un certain embarras dans les milieux diplomatiques. Voir Freddy Eytan, *La France, Israël et les Arabes*, op. cit., p. 319-320.
7. Voir le détail de ces discussions dans Charles Enderlin, *Le Rêve brisé. Histoire de l'échec du processus de paix au Proche-Orient, 1995-2000*, Fayard, 2002 ; et le récit du principal négociateur israélien, Gilead Sher, *The Israeli-Palestinian Peace Negotiations, 1999-2001. Within Reach*, Routledge, 2006.
8. Rapporté par deux témoins de cette entrevue, entretiens avec l'auteur, janvier 2018. Voir aussi Charles Enderlin, *Le Rêve brisé*, op. cit., p. 270-271.
9. Entretien avec l'auteur, novembre 2017.
10. Lors d'une visite en Israël en février 2000, le Premier ministre Lionel Jospin a condamné publiquement « les attaques du Hezbollah et toutes les actions unilatérales terroristes », à la grande satisfaction de ses amis israéliens, dont le Premier ministre Ehud Barak. Mais ces propos ont déclenché des réactions hostiles dans les territoires palestiniens. Lionel Jospin a été pris à partie et caillassé à l'université de Bir-Zeit le 26 février. Pas fâché de voir ternie l'image de son Premier ministre socialiste, Jacques Chirac lui a demandé des explications à son retour en lui rappelant ses propres positions, plus modérées, sur le Hezbollah.
11. Jean-Marc de La Sablière, *Dans les coulisses du monde*, Robert Laffont, 2013, p. 183.
12. Charles Enderlin, *Le Rêve brisé*, op. cit., p. 274-275.
13. Entretien avec l'auteur, novembre 2017.
14. Charles Enderlin, *Le Rêve brisé*, op. cit., p. 280. Confirmé par Leïla Shahid, entretien avec l'auteur, janvier 2018.
15. Amos Harel et Avi Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, Éditions de l'Éclat/Hachette Littératures, 2005, p. 20.
16. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.
17. Entretien entre Jacques Chirac et Ehud Barak, 4 octobre 2000. Propos rapportés par Gilead Sher, entretien avec l'auteur, janvier 2018 ; par Hubert Védrine, entretien avec l'auteur, novembre 2017 ; et par deux diplomates français présents, entretiens avec l'auteur, novembre 2017 et janvier 2018. Voir aussi Gilead Sher, *The Israeli-Palestinian Peace Negotiations*, op. cit., p. 161-162 ; Charles Enderlin, *Le Rêve brisé*, op. cit., p. 299-303 ; et Jean-Marc de La Sablière, *Dans les coulisses du monde*, op. cit., p. 185.
18. Entretien avec l'auteur, novembre 2017.
19. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.
20. Entretiens avec l'auteur de Gilead Sher, janvier 2018 ; entretien avec l'auteur d'Hubert Védrine et de deux diplomates français, novembre 2017 ; Gilead Sher, *The Israeli-Palestinian Peace Negotiations*, op. cit., p. 163-164 ; Charles Enderlin, *Le Rêve brisé*, op. cit., p. 306-307 ; Jean-Marc de La Sablière, *Dans les coulisses du monde*, op. cit., p. 186-187.
21. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.
22. Rapporté par Gilead Sher, entretien avec l'auteur, janvier 2018. Et Charles Enderlin, *Le Rêve brisé*, op. cit., p. 308.
23. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.
24. Entretien avec l'auteur, novembre 2017.
25. Jean-Marc de La Sablière, *Dans les coulisses du monde*, op. cit., p. 187.
26. Rapporté par Gilead Sher, entretien avec l'auteur, janvier 2018 ; et Gilead Sher, *The Israeli-Palestinian Peace Negotiations*, op. cit., p. 176-177.
27. Entretien avec l'auteur, janvier 2018. Et Élie Barnavi et Luc Rosenzweig, *La France et Israël*, op. cit., p. 23.
28. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

CHAPITRE 13

Chirac : « Sharon veut tuer Arafat ! »

— Monsieur le Premier ministre, je vous souhaite bon appétit !

— Merci, Monsieur le Président. Vous savez que je ne sais pas résister quand on me propose des asperges...

— Moi non plus. C'est un de mes plats préférés. Servez-vous abondamment. Je suis content de vous faire plaisir !

Dans un des salons de l'Élysée, au soir du 5 juillet 2001, Jacques Chirac reçoit Ariel Sharon, vainqueur des dernières élections en Israël et nouveau Premier ministre, pour un « dîner de travail ». Autour de la table, leurs conseillers, les ministres des Affaires étrangères, les ambassadeurs et des diplomates des deux pays regardent d'un œil ahuri les deux leaders déverser une montagne d'asperges dans leurs assiettes. Ariel Sharon engloutit la moitié du plat et Jacques Chirac l'autre, sans rien laisser, ou presque, au reste des convives. « Ne vous inquiétez pas pour nous, nous n'aimons pas cela », murmurent ces derniers, qui ne veulent pas brider l'appétit de leurs patrons.

L'Israélien, à la corpulence légendaire, a noué une grande serviette blanche autour de son cou, comme il le fait d'habitude. Il manie la fourchette avec entrain et redemande de tous les plats. Jacques Chirac suit le mouvement sans retenue, ravi de voir son hôte se régaler autant que lui. Les deux ogres parlent haut, s'esclaffent, rient. Ils se ressemblent un peu : gourmets, madrés, forts en gueule, toujours prêts à narrer une anecdote ou une histoire drôle. La soirée semble se dérouler comme s'il s'agissait des retrouvailles de vieux amis ¹.

SHARON LANCE SON OPÉRATION SÉDUCTION À PARIS

Et pourtant ! Avant de vaincre Ehud Barak par KO – 62 % des suffrages – en

février 2001, le très conservateur Ariel Sharon, leader du Likoud, était considéré comme un monstre à peine fréquentable. Surnommé « Arik », cet ex-commando parachuté sur Suez, implacable officier de la guerre des Six-Jours et de celle du Kippour, ministre de la Défense controversé de l'invasion du Liban en 1982, coresponsable des massacres dans les camps palestiniens de Sabra et Chatila, était le symbole d'un militarisme outrancier. Ministre des Infrastructures dans le gouvernement de Netanyahou en 1996, il a favorisé l'expansion des colonies juives dans les territoires occupés. Nommé ministre des Affaires étrangères par Netanyahou, il a subi un accueil glacial au Quai d'Orsay à la mi-janvier 1999, au point qu'il a décidé, en représailles, de refuser de recevoir les dirigeants français jusqu'à nouvel ordre. Opposant résolu d'Ehud Barak, il a joué avec le feu, le 28 septembre 2000, en se rendant sur l'esplanade des Mosquées. La France n'a pas eu de mots assez durs pour condamner cette « provocation », Jacques Chirac la jugeant « irresponsable », tandis qu'Hubert Védrine la qualifiait de « délibérée ». Lorsque le leader de la droite israélienne a fait savoir qu'il comptait venir en France, le Quai d'Orsay a expliqué qu'il n'était pas le bienvenu.

À contrecœur, l'exécutif français a dû féliciter le vainqueur des élections, espérant, sans trop y croire, qu'il reprendrait le chemin des négociations de paix. Celles-ci s'apparentent de plus en plus à un mirage depuis l'échec des ultimes négociations menées en janvier 2001 à Taba, en Égypte, par l'administration Clinton. Voilà désormais le « provocateur » israélien au centre du jeu, incontournable. Si la plupart des chancelleries occidentales critiquent ses positions jusqu'au-boutistes, elles ne peuvent contester sa légitimité démocratique. Sharon sait qu'il est un paria à l'étranger et que cela ne peut pas durer. Aussi, dès le lendemain de sa victoire, il commence à déployer des trésors de séduction pour être écouté à

Washington et dans les capitales européennes.

À titre exploratoire, il envoie secrètement à Paris un de ses fidèles, Ovadia Soffer, qui fut ambassadeur d'Israël en France de 1983 à 1992 et qui connaît le président français de longue date. « J'ai expliqué à Jacques Chirac que Sharon n'était pas celui qu'il croyait, et je l'ai convaincu de l'appeler pour l'inviter en France ² », se souvient le diplomate. Alors qu'il s'apprête à recevoir à l'Élysée Yasser Arafat, puis le nouveau président syrien Bachar el-Assad, Jacques Chirac ne peut écarter Ariel Sharon de la liste au motif qu'il l'a traité de tous les noms. En accord avec Hubert Védrine, il demande à un haut responsable du Quai d'Orsay de se rendre en Israël pour porter une lettre d'invitation à Ariel Sharon. C'est Yves Aubin de La Messuzière, le directeur Afrique du Nord-Moyen-Orient du ministère, qui est chargé de cette mission. Accompagné de l'ambassadeur de France en Israël, Jacques Huntzinger, l'émissaire est reçu très cordialement par Sharon : « Il a commencé par parler longuement de ses guerres et de sa ferme du Néguev, avant de me dire qu'il tenait beaucoup aux relations franco-israéliennes et que la France pouvait contribuer à la paix en faisant pression sur les Palestiniens et sur l'Europe. Il aussi répété qu'Ehud Barak avait toujours cédé aux Palestiniens et qu'il ne négocierait que lorsque tous les actes de violence auraient cessé ³. »

De retour à Paris, le diplomate rend compte à Jacques Chirac de son entretien avec Sharon, en lui expliquant que l'homme est un « grand séducteur » et qu'il sera un rude interlocuteur. De son côté, Jacques Huntzinger envoie des télégrammes flatteurs sur le nouveau Premier ministre israélien. « Sharon était un grand homme politique, un sioniste de droite ayant compris qu'il devrait faire la paix après avoir réglé le problème de l'Intifada. J'ai plaidé auprès de Jacques Chirac pour qu'il le voie rapidement, en pensant qu'ils pourraient s'entendre ⁴ », se remémore l'ancien ambassadeur. Voilà le « provocateur » presque devenu un homme estimable.

« JE REFUSE DE NÉGOCIER SOUS LA TERREUR »

Lorsqu'il l'accueille à l'Élysée, le 5 juillet 2001, Jacques Chirac, qui trouvait Ehud Barak fuyant et indécis, semble, de prime abord, apprécier le caractère entier d'Ariel Sharon. Les deux hommes ne sont pas forcément d'accord sur grand-chose, mais ils font assaut d'amabilités calculées. Lors de leur premier entretien, avant le « dîner aux asperges », les deux leaders confrontent leurs points de vue de manière directe.

Ariel Sharon entend avant tout corriger son image : « Je ne suis pas le général belliqueux que certains décrivent. Je comprends d'autant plus l'importance de la paix que j'ai vécu toutes les guerres qu'a connues Israël et que j'en ai souffert dans ma chair. Je veux la paix, mais la paix doit être véritable et durable. La paix ne peut pas se bâtir au détriment de la sécurité d'Israël. Le peuple juif n'a qu'un seul petit État. Je suis prêt à faire des concessions douloureuses pour une paix véritable. Mais il n'est pas question de mettre en danger la sécurité d'Israël et l'existence de l'État juif. » Rappelant ensuite que, jusqu'aux prochaines élections, prévues en 2003, il dirige un gouvernement d'union nationale incluant des travaillistes, comme Shimon Peres, le Premier ministre réaffirme sa ligne de conduite : « le refus de toute négociation sous la terreur et la violence ».

Au printemps 2001, les Américains ont émis des propositions pour tenter d'endiguer le conflit : en mai, George Mitchell, dans le cadre de son enquête sur les événements de l'esplanade des Mosquées, a fait des suggestions pour engager la désescalade et restaurer la confiance ; en juin, le directeur de la CIA, George Tenet, a rédigé un rapport préconisant un cessez-le-feu et des accords de coopération sécuritaire. Cependant, la mise en œuvre de ces mesures se révèle impossible sur le terrain, notamment à cause de la poursuite des attentats suicides et des assassinats ciblés. Ariel Sharon évoque les initiatives américaines devant Jacques Chirac :

— Nous avons accepté le rapport Mitchell et le plan Tenet. Mais [...] le cessez-le-feu déclaré par Arafat n'existe pas. Tout dépendra de la pression que le monde occidental exercera sur Arafat pour qu'il cesse le terrorisme. Dans la situation actuelle, cela ne peut pas continuer ainsi [...].

— Mais Arafat contrôle-t-il vraiment la situation sur le terrain ?

— Il contrôle les choses. À Beit Jala, par exemple, le contrôle est efficace dès lors qu'il est décidé. [...] Arafat n'a rien fait, en revanche, pour arrêter les responsables du terrorisme. Sa garde présidentielle a établi des liens étroits avec le Hezbollah. La terreur est menée par le Fatah [le parti d'Arafat] lui-même. J'ai eu deux entretiens téléphoniques avec Arafat et, à chaque fois, je lui ai dit très clairement qu'il fallait agir pour arrêter son soutien au terrorisme.

Pour le Premier ministre israélien, qui rejette toute responsabilité dans les incidents, les violences doivent cesser. « Il faut que le sang juif ne coule plus », lance-t-il. Lorsque Hubert Védrine lui demande quand les négociations sur la sécurité pourraient démarrer, Sharon répond : « Dès qu'il y aura le calme. Plusieurs Premiers ministres israéliens ont été politiquement victimes de la violence palestinienne, comme Shimon Peres lors des élections de 1996 et Ehud Barak lors du scrutin de février. Je ne veux pas subir le même sort. J'exige, en préalable, le retour complet au calme. »

La discussion s'engage ensuite sur Yasser Arafat. Pour Sharon, les choses sont limpides : « Arafat est remplaçable. Arafat est un obstacle à la paix. [...] Comme leader historique, il ne peut pas renoncer au droit au retour des Palestiniens, ni à Jérusalem. Pour nous, ces deux points sont centraux : Jérusalem est le Sion de la Bible, toute notre existence tourne autour de Jérusalem. C'est le cœur du peuple juif. Barak a chuté, entre autres, à cause de ses concessions sur Jérusalem. »

Interrogé sur sa politique en matière de colonisation, Ariel Sharon se montre plus prudent. Il sort de sa poche un document négocié entre son ministre Shimon Peres et le nouveau secrétaire d'État américain, Colin Powell. Ce protocole prévoit un blocage de « toute création de colonies », le « gel de la construction dans les agglomérations » et l'arrêt des « saisies de terrains ». Curieusement, l'ancien promoteur des implantations juives semble vouloir se conformer à une ligne ne créant « aucun fait accompli qui préjugerait du statut final » des territoires. Jacques Chirac est plutôt étonné par ces propos modérés.

Sur l'avenir du processus de paix, Ariel Sharon est plus ouvert qu'il n'y paraît. Il fait valoir qu'il ne « peut pas y avoir de solution définitive d'un seul coup ». Pour lui, les étapes doivent être les suivantes : « D'abord un accord de non-belligérance ; puis un accord intérimaire à long terme qui permettrait la création d'un État palestinien, qui aurait une continuité territoriale et tiendrait compte des impératifs de sécurité d'Israël, avec une zone tampon sur le Jourdain et une autre en Samarie [Cisjordanie] le long de la ligne verte [de démarcation actuelle avec Israël]. Après un conflit de cent vingt ans, la seule solution réaliste est une solution progressive. »

« FAITES PRESSION SUR LA SYRIE POUR FREINER LE HEZBOLLAH »

En somme, le Premier ministre semble intransigeant sur le terrorisme et la

sécurité, mais prêt à des négociations sur un futur État palestinien à long terme. Cependant, dans la mesure où il fait de l'arrêt des violences palestiniennes un préalable à toute discussion, Jacques Chirac reste plutôt sceptique. Le président français rappelle à Sharon son soutien au rapport Mitchell, qui vise à atténuer les tensions : « Nous sommes inquiets de la situation actuelle, et le mot inquiétude est faible. Nous rejetons totalement le terrorisme, et j'ai demandé à Arafat, lors de ma dernière rencontre avec lui, d'éradiquer le terrorisme. Par ailleurs, je suis très préoccupé sur tout ce qui affaiblit Arafat et ce qui lui rend la tâche plus difficile pour contrôler la situation sur le terrain. Il y a une contradiction de votre part à vouloir 100 % de résultats et à vouloir affaiblir Arafat. Vous ne pouvez pas exiger 100 % de calme, sans quoi vous faites du terrorisme l'arbitre de la situation. »

Durant le dîner, la conversation se poursuit sur le Liban et la Syrie, sujets toujours très sensibles pour Jacques Chirac. Ariel Sharon a approuvé le retrait de l'armée israélienne de la zone du Sud-Liban, qu'elle occupait illégalement. Mais il reproche au gouvernement libanais d'avoir laissé le Hezbollah s'installer dans ce secteur, d'où il peut menacer Israël. En outre, il estime que le nouveau président syrien, Bachar el-Assad, dont les troupes sont omniprésentes au Liban, soutient directement le Hezbollah, « beaucoup plus que ne le faisait son père ». Par conséquent, si l'armée israélienne n'a aucun intérêt à une « escalade » sur le front libanais, Sharon souligne que, dans le cas où la situation l'exigerait, il n'hésiterait pas. De plus, il prendra désormais pour cible « des objectifs syriens ». Il demande à la France, « qui a un rôle tout à fait privilégié au Levant », de faire pression sur le Premier ministre libanais, Rafic Hariri, et sur Bachar el-Assad afin d'« obtenir le redéploiement de l'armée libanaise » et de freiner le Hezbollah.

Jacques Chirac n'a pas la même analyse. Pour lui, le jeune Bachar el-Assad ne soutient pas davantage le Hezbollah que son père :

— Le Hezbollah obéit aux services syriens et iraniens.

— Mais le Hezbollah a des liens avec les Palestiniens et travaille déjà en Israël, sous l'impulsion des services iraniens⁵, proteste Sharon.

Chirac est mal à l'aise sur le sujet. Ayant été le seul chef d'État occidental présent aux obsèques du président syrien Hafez el-Assad en juin 2000, il pensait pouvoir jouer les tuteurs pour son fils Bachar. Il s'estimait capable d'assagrir l'héritier, que ce soit pour obtenir la fin de la tutelle militaire syrienne sur le Liban ou un éventuel accord de paix avec Israël concernant le plateau du Golan. Très rapidement, il a changé d'avis sur le nouveau président syrien, qu'il juge « enfermé dans son système de pouvoir et préoccupé de ses seuls intérêts personnels, familiaux et communautaires⁶ ».

« TUER ARAFAT PHYSIQUEMENT ET POLITIQUEMENT »

En dépit des bons plats partagés avec Ariel Sharon, Jacques Chirac n'est pas convaincu à l'issue de cette soirée. Il n'a aucune illusion sur sa capacité à faire

bouger le colosse israélien, qu'il ne souhaite pas revoir de sitôt. « Cet homme est du béton, il ne bougera pas. Il n'y aura rien à en tirer ⁷ », confie-t-il à plusieurs proches sur le perron de l'Élysée, alors que son invité est en train de descendre les marches.

Il s'inquiète même très concrètement pour le sort de Yasser Arafat. Sharon n'a, on le sait, aucune confiance dans le président de l'Autorité palestinienne, dont il fait, comme son prédécesseur avant lui, le principal responsable de l'Intifada et du « terrorisme » qui frappe Israël. Il est notamment soupçonné d'encourager les nouvelles Brigades des martyrs d'al-Aqsa, qui ont des liens avec ses services de sécurité, même s'il n'existe aucune preuve directe de son implication personnelle dans leurs opérations ⁸. Sharon estime qu'il faudrait trouver un leader plus modéré pour négocier. Certes, il a assuré officiellement qu'il n'éliminerait pas Arafat. « Je peux vous promettre que nous ne ferons rien contre lui », a-t-il dit, en présence de ses conseillers, le 5 juillet. Jacques Chirac a approuvé cette retenue, tout comme l'avait fait le président américain George W. Bush avant lui. Néanmoins, le président français n'est pas certain que le Premier ministre israélien tienne parole, tant sa haine à l'égard d'Arafat semble aussi ancienne qu'épidermique ⁹.

Sharon aurait-il glissé à Jacques Chirac une autre confidence qui alimente ce doute lors d'un bref aparté ? C'est probable. En tout cas, ce dernier en rend compte de manière précise, quelques semaines plus tard, devant un de ses hommes de confiance, le général Philippe Rondot. Conseiller pour le renseignement et les opérations spéciales du ministre socialiste de la Défense Alain Richard, cet ancien membre des services secrets (DGSE, puis DST) est très apprécié par Jacques Chirac et par le secrétaire général de l'Élysée, Dominique de Villepin. Après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, le chef de l'État convoque le général Rondot pour recueillir son avis, en tant qu'expert du terrorisme et fin connaisseur du Moyen-Orient. Dans la soirée du 14 septembre, à l'Élysée, l'officier s'entretient avec Jacques Chirac du rôle d'Al-Qaïda dans les attentats, des futures représailles américaines et de l'éventualité pour la France de participer à des opérations clandestines avec la CIA, y compris des assassinats ciblés, auxquels Chirac s'oppose fermement ¹⁰.

À la fin de ce tête-à-tête, Jacques Chirac évoque la situation au Moyen-Orient, la Syrie, le Hezbollah et ses échanges avec Ariel Sharon. Le général Rondot, qui note scrupuleusement tout ce qu'il entend dans des petits carnets à spirales, retranscrit dans un mémo le contenu détaillé de son échange avec Jacques Chirac : « Le président de la République est profondément irrité par les méthodes du Premier ministre israélien Ariel Sharon : lors de l'entretien qu'il a eu, il y a quelque temps, avec lui, ce dernier lui avait déclaré, sans aucune précaution oratoire, qu'il fallait « tuer Arafat par tous les moyens, physiquement et politiquement ». Jacques Chirac m'a paru déterminé à appuyer fermement le président de l'Autorité palestinienne, mais n'a, pour le moment, aucune idée sur les moyens de faire fléchir les Israéliens ¹¹. »

Au-delà des politesses, Ariel Sharon conserve, en effet, une poigne de fer. La poursuite de l'Intifada l'incite à raffermir sa politique sécuritaire, sans se soucier de ses retombées diplomatiques. Le 17 octobre 2001, deux Palestiniens exécutent le ministre israélien du Tourisme, Rehavam Zeevi, dans un hôtel à Jérusalem. Ce meurtre répond à l'assassinat ciblé d'un leader palestinien, Moustapha Zibri, tué par des roquettes israéliennes le 27 août. Furieux, Ariel Sharon décide d'envoyer ses soldats et ses blindés dans une partie des territoires occupés. Échanges de tirs, arrestations, couvre-feu, saisies : Israël impose sa loi militaire, avec des dizaines de tués et de blessés, ce qui provoque, en retour, de nouveaux attentats suicides, notamment à Afula, Jérusalem et Haïfa. Le Premier ministre ordonne alors de bombarder le quartier général de Yasser Arafat, déclaré *persona non grata*, et rompt tout contact avec lui. Le 16 décembre 2001, le leader palestinien annonce un cessez-le-feu. Celui-ci est rompu un mois plus tard après l'exécution par les Israéliens de Raad Carmi, un des dirigeants des Tanzim, les groupes armés liés au Fatah. Cet assassinat ciblé constitue un tournant dans l'Intifada : il encourage tous les groupes radicaux palestiniens – Hamas, Jihad islamique, cellules liées au Fatah – à multiplier les attentats suicides contre Israël ¹².

Une nouvelle escalade s'engage. Durant le mois de mars 2002, deux cent trente-neuf Palestiniens sont tués, ainsi que cent trente-trois Israéliens, dont vingt-neuf lors d'un attentat commis le jour de la Pâque juive dans un hôtel de Netanya, le 27 mars. Deux jours plus tard, à la télévision, Ariel Sharon stigmatise Yasser Arafat, le désignant comme « l'ennemi de tout le monde libre » qui dirige la « terreur » contre Israël. Il relance une vaste offensive militaire en Cisjordanie, opération baptisée « Rempart ». D'intenses combats éclatent, notamment à Bethléem et Jénine, faisant de nouvelles victimes.

Les bureaux de l'Autorité palestinienne à Ramallah sont cernés. Plusieurs généraux israéliens, ainsi que le chef d'état-major de Tsahal, ont demandé instamment qu'on élimine définitivement Arafat, confirmant les suspicions de Jacques Chirac sur le sujet. « L'hypothèse a été effectivement discutée, témoigne un conseiller de l'ancien Premier ministre. Il y a même eu des occasions qui se sont présentées pour le faire. Mais Sharon a finalement toujours opté pour la prudence sur ce sujet. Il a choisi d'affaiblir progressivement Arafat ¹³. » Ariel Sharon et son ministre de la Défense, Benjamin Ben-Eliezer, décident en effet de harceler militairement le leader palestinien et de le séquestrer ¹⁴. « Nous avons reçu ordre du gouvernement de neutraliser Yasser Arafat sans nous en prendre physiquement à lui », annonce, fin mars 2002, un porte-parole de l'armée israélienne. À Paris, le Quai d'Orsay réagit en demandant la levée du siège du président palestinien, dont la sécurité est menacée. « Il est privé d'eau, de vivres, d'électricité. En tant que président de l'Autorité palestinienne, il doit pouvoir communiquer avec l'extérieur et avoir la capacité d'exercer ses responsabilités ¹⁵ », explique le ministère dans un communiqué.

Durant l'été 2002, les Israéliens entament la construction d'un mur de sécurité qui longe la ligne de démarcation avec la

Cisjordanie. Ils continuent d'assiéger Arafat dans son fief de Ramallah et détruisent l'essentiel des infrastructures de l'Autorité palestinienne, ce que condamne le Conseil de sécurité de l'ONU dans une résolution adoptée le 24 septembre 2002. Sous l'égide d'un Quartet diplomatique – qui réunit les États-Unis, l'Union européenne, la Russie et la Chine –, de laborieuses tractations s'engagent pour tenter une conciliation qui débouchera, fin 2002, sur un projet de « feuille de route » vers la paix. Celle-ci demeurera virtuelle, puisque les violences perdurent sur le terrain.

CHIRAC TENTE DE CONVAINCRE BUSH DE FAIRE PRESSION SUR ISRAËL

À Washington, le président George W. Bush exprime pour la première fois, le 24 juin 2002, son souhait de voir naître un jour un État palestinien. Cependant, il a coupé les ponts avec Arafat, jugé incapable d'endiguer le terrorisme. Et il ne veut rien imposer à son ami Ariel Sharon. Par ailleurs, le chef de la Maison-Blanche a d'autres sujets de préoccupation durant l'automne 2002 : il prépare son invasion de l'Irak, devenu la cible numéro un des néoconservateurs américains. La tension dans les territoires palestiniens devient secondaire par rapport à la destitution de Saddam Hussein. La France s'oppose frontalement à cet unilatéralisme guerrier, considéré comme totalement illégitime. Jacques Chirac et son ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, se dépensent sans compter sur ce dossier durant les derniers mois de 2002 et le premier trimestre de 2003. Soutien inconditionnel de Bush, Ariel Sharon envoie à Paris son conseiller spécial Ovadia Soffer pour convaincre le président français de rejoindre la coalition menée par les États-Unis contre l'Irak. En vain. Aux yeux des Américains comme des Israéliens, Jacques Chirac devient un complice objectif du dictateur irakien, ce qui alimente une campagne agressive de « *French bashing* ».

Bien qu'il ait raison sur le fond du dossier irakien, le président français a du mal à remonter la pente. Fâché avec Washington, inaudible à Jérusalem, il n'a guère de prise sur les événements. L'opération « Iraqi Freedom », qui démarre le 21 mars 2003, renverse le régime de Saddam Hussein en trois semaines. Une fois Bagdad tombée, Jacques Chirac appelle George Bush, le 15 avril 2003, pour tenter de renouer le dialogue. Minimisant leurs divergences sur l'Irak, il insiste sur la nécessité de reprendre le processus de paix au Proche-Orient :

— Il y a urgence à ce que le Quartet publie sa feuille de route.

— J'en suis conscient et je suis attaché à la solution des deux États, israélien et palestinien. Mais il faut d'abord que le gouvernement palestinien soit formé et doté des moyens de fonctionner. Or mon sentiment est qu'Arafat freine. Jacques, il serait souhaitable que vous transmettiez un message à Arafat pour qu'il accélère le processus de constitution du gouvernement.

— Je l'ai déjà fait, mais je vais insister ¹⁶ ! promet Chirac, qui se sent réduit au simple rôle de messager.

La situation dans les Territoires demeure confuse : le 19 mars 2003, un gouvernement palestinien a été désigné, dirigé par Mahmoud Abbas, surnommé Abou Mazen. Soutenu à Washington, le nouveau Premier ministre de l'Autorité palestinienne est censé devenir l'interlocuteur de choix des Israéliens et des capitales occidentales. Cependant, en tant que président de cette même Autorité, Yasser Arafat conserve une bonne partie des leviers du pouvoir. Il est en conflit larvé avec Abbas, qu'il juge trop conciliant et imposé par les Américains. Par ailleurs, le Hamas et le Jihad islamique contestent également la ligne modérée incarnée par Mahmoud Abbas, ce qui ne lui facilite pas la tâche.

Forts de leurs premières victoires militaires en Irak, les Américains essaient pourtant de faire avancer les tractations entre Israéliens et Palestiniens. Début juin 2003, lors d'un sommet à Aqaba, en Jordanie, ils incitent les dirigeants à prendre des initiatives. Mahmoud Abbas appelle effectivement à la fin de l'Intifada. Conforté par sa victoire et celle de son nouveau parti, Kadima, aux élections de mars 2003, le Premier ministre israélien annonce qu'Israël pourrait appliquer la « feuille de route » du Quartet diplomatique, visant à créer un État palestinien à l'horizon de 2005. L'intention est saluée dans les chancelleries.

La trêve est vite rompue par de nouveaux heurts et des raids israéliens ciblés contre des leaders du Hamas et du Jihad islamique. Très inquiet, Mahmoud Abbas démissionne de son poste de Premier ministre, laissant la place à Ahmed Qoreï, surnommé Abou Alaa, un fidèle d'Arafat. Ce dernier, toujours président de l'Autorité palestinienne, contrôle de plus en plus difficilement les cellules armées extrémistes qui mènent les attaques terroristes. En conséquence, l'administration Bush semble vouloir lâcher complètement le dossier tant que les Palestiniens ne mettront pas fin à ce que le département d'État appelle le « *terro-business* »¹⁷.

En novembre 2003, à la veille d'une rencontre entre le conseiller diplomatique de Chirac, Maurice Gourdault-Montagne, et la conseillère à la sécurité nationale de Bush, Condoleezza Rice, le Quai d'Orsay fait part de son amertume : « *Le statu quo* est un leurre : la violence tue presque chaque jour ; les opinions se radicalisent ; les faits accomplis sur le terrain (colonisation, mur) rendent de moins en moins crédible la perspective d'un règlement. » Les diplomates ajoutent : « Nous sommes lucides sur l'Autorité palestinienne, ses défauts et ceux de ses dirigeants. Mais le vrai problème est son affaiblissement, qui mine sa capacité d'agir réellement contre le terrorisme. Les Israéliens savent qu'Arafat n'est pas derrière chaque kamikaze, mais le prétendre les arrange. » Impuissant, le Quai d'Orsay estime que le seul moyen d'agir consiste à prier les Américains de se remobiliser dans ce dossier en leur disant : « Faites pression sur Israël pour qu'il fasse les gestes nécessaires, dans la discrétion, pour aider Abou Alaa à réussir. [...] Actuellement, la rage des Palestiniens est unanime contre Israël, mais aussi contre l'Autorité, qui n'obtient rien. [...] Sharon compte trop sur un soutien inconditionnel américain, et les Palestiniens sur la permanence de l'aide européenne. Ces *a priori* figent la situation. Nous devons passer des messages identiques, même si nous pouvons diverger sur certains aspects¹⁸. »

Les arguments français ont bien du mal à convaincre la Maison-Blanche. Selon le Quai d'Orsay, l'« inertie américaine » est accentuée par une « connivence sans précédent » entre un président américain et un chef de gouvernement israélien : « Ariel Sharon a déjà effectué neuf visites à Washington, tandis que Yasser Arafat est ostracisé depuis maintenant deux années, sans aucun espoir de revirement côté américain ¹⁹ [...] ». Néanmoins, toujours persuadé qu'il faut sauver le soldat Arafat, Jacques Chirac revient à la charge auprès de George Bush afin qu'il tempère son allié Sharon. À l'occasion de la visite en France du président des États-Unis pour le soixantième anniversaire du débarquement allié en Normandie, l'heure de la réconciliation franco-américaine semble venue. Lors d'un dîner donné le samedi 5 juin 2004 dans les salons de l'Élysée, le président français évoque ce sujet avec son invité.

— Je pense vraiment qu'Ariel Sharon veut favoriser la création d'un État palestinien démocratique, avance Bush.

— J'en doute beaucoup, réplique Chirac. La stratégie du Premier ministre israélien d'élimination du président Arafat ne laisse ouvertes que deux options : le Hamas ou le chaos. On peut craindre que cette stratégie ne soit délibérée. En supprimant le seul interlocuteur susceptible de conclure un accord avec Israël, on rend impossible la conclusion d'un tel accord. Face aux risques de contrôle des territoires palestiniens par le Hamas ou d'un développement d'une situation chaotique, on justifie ainsi la poursuite de l'occupation et de l'intervention de l'armée israélienne, jusqu'à l'expulsion probable des Palestiniens en Jordanie.

— Jacques, reprend George Bush, outre les options que vous mentionnez, il existe une troisième option : un nouveau leadership palestinien peut émerger et se mobiliser pour arrêter la violence et commencer à bâtir les institutions d'un futur État palestinien. Mais l'expérience montre qu'on ne peut pas compter sur Arafat pour cela. Abou Mazen [Mahmoud Abbas] pouvait, en dépit de ses faiblesses, constituer une bonne alternative. Au stade actuel, la seule solution consiste à commencer à appliquer la feuille de route.

— Je suis d'accord avec vous sur ce dernier point, George. Mais encore faut-il qu'Ariel Sharon le veuille. Quant à Abou Mazen, en dépit de ses qualités, il ne représente rien. Dans le système palestinien actuel, et quoi qu'on en pense, seul le président Arafat a la légitimité et l'autorité pour être un vrai interlocuteur. En tout état de cause, il faut être conscient que la situation au Proche-Orient a des répercussions graves dans la région, mais également au-delà ²⁰.

LE DERNIER HOMMAGE À ARAFAT

S'il ne reste qu'un seul défenseur d'Arafat, c'est bien Jacques Chirac. Cette

protection est même physique. Affaibli, encerclé depuis des mois dans la Mouqata'a, une ancienne caserne de Ramallah, le vieux leader palestinien est malade. Il souffre notamment d'un ulcère, de calculs rénaux et de troubles sanguins. Il se nourrit à peine et vit reclus. Le 28 octobre 2004, constatant une dégradation inexplicable de son état, son Premier ministre, Ahmed Qoreï, téléphone à Leïla Shahid, la déléguée générale de la Palestine en France. Il lui demande d'intervenir auprès de Jacques Chirac afin que ce dernier convainque Arafat d'être hospitalisé à Paris. Le président français serait le seul à avoir assez d'influence sur lui pour le faire quitter Ramallah. Leïla Shahid joint André Parant, conseiller Moyen-Orient à l'Élysée ; celui-ci lui transmet, quelques minutes plus tard, un message présidentiel en ce sens.

Yasser Arafat est transféré en hélicoptère à Amman, d'où un Falcon 50 le conduit en France²¹. Il est admis à l'hôpital des Armées de Percy, à Clamart. « Les premiers jours, il continuait de parler, de travailler, de donner des consignes de manière habituelle, se souvient Leïla Shahid. Puis son état s'est aggravé, sans que les médecins puissent en diagnostiquer les raisons, malgré de nombreux examens

22. »

À partir du 3 novembre, Yasser Arafat est plongé dans un coma artificiel par ses soignants. Des rumeurs se propagent sur sa mort et sur un possible empoisonnement. Israël est soupçonné, sans preuve formelle. Les médecins démentent le décès, mais ne peuvent prédire si le patient va recouvrer la santé ou si le mal non identifié qui le ronge lui sera fatal. Juste avant de partir à Bruxelles pour un Conseil européen, dans l'après-midi du 4 novembre, Jacques Chirac rend secrètement visite à Arafat, presque inconscient. Il entre dans la chambre en disant : « Hello, le docteur Chirac est là ! » Lorsqu'il s'approche et pose sa main sur le bras d'Arafat, le patient entrouvre les yeux et bouge un peu. « Il a réagi ! » se réjouit le président. Les soignants n'osent pas lui dire qu'il s'agit d'un simple réflexe²³.

Yasser Arafat agonise. Il décède dans la nuit du 10 au 11 novembre 2004. Sur l'acte de décès, les médecins écrivent, à propos des causes de la mort : « inconnues ». Ému aux larmes, Jacques Chirac vient se recueillir une dernière fois devant le corps du vieux combattant. Sur la base aérienne militaire de Villacoublay, la Garde républicaine entonne l'hymne palestinien et la *Marseillaise*, avant qu'un avion n'emporte la dépouille d'Arafat vers Le Caire, pour une cérémonie en présence de plusieurs dirigeants arabes et occidentaux. Enfin, un hélicoptère égyptien la transporte à Ramallah pour des obsèques populaires.

L'hommage solennel rendu par Jacques Chirac à Yasser Arafat, digne de celui d'un chef d'État, accroît la popularité du président français chez les Palestiniens. Mécaniquement, sa cote retombe en Israël, où l'on y voit l'ultime confirmation de son soutien historique à l'ennemi public numéro un. Jacques Chirac tente rapidement de corriger cette image. L'ère Arafat étant achevée, il entend ménager son successeur, Mahmoud Abbas, qui est élu président de l'Autorité palestinienne le 9 janvier 2005. Alors qu'il le connaissait mal et le jugeait sans épaisseur, il fait désormais tout son possible pour vanter ses qualités. Par ailleurs, il souhaite se réconcilier avec les officiels israéliens. La tâche n'est pas aisée. En plus du « cas »

Arafat, un autre lourd contentieux grève les relations avec l'État hébreu : la résurgence de l'antisémitisme en France.

CHIRAC ACCUSÉ DE LAXISME FACE À L'ANTISÉMITISME

Le phénomène n'est pas nouveau. Il remonte au début de la deuxième Intifada, fin septembre 2000. Les images des manifestants palestiniens lançant des pierres sur les soldats surarmés de Tsahal provoquent immédiatement des remous au sein des communautés d'origine arabe vivant dans l'Hexagone. Une solidarité émotive relie certains jeunes issus de l'immigration, qui s'estiment discriminés en France, aux Palestiniens qui affrontent l'État hébreu. Les incidents se multiplient : des manifestants propalestiniens crient des slogans antisionistes, voire judéophobes ; des synagogues, des écoles juives, des commerces, des centres communautaires sont la cible d'attaques ; des juifs sont agressés verbalement et physiquement. De septembre 2000 à janvier 2002, l'Union des étudiants juifs de France comptabilise un record de quatre cent cinq actes antisémites sur le territoire ²⁴.

La peur se répand parmi les quelque six cent mille juifs de France. Les dirigeants de la communauté, ceux du CRIF en tête, alertent le gouvernement de Lionel Jospin, sans être vraiment écoutés. Les officiels israéliens demandent que des mesures soient prises. « J'ai eu un long entretien à Matignon avec le Premier ministre et son directeur de cabinet, Olivier Schrameck, se souvient Élie Barnavi, alors ambassadeur d'Israël en France. Ils m'ont dit qu'il ne fallait pas s'inquiéter et que ces actes étaient le fait de jeunes laissés-pour-compte ²⁵. »

À l'Élysée, Jacques Chirac, coincé par la cohabitation, n'a guère de marge de manœuvre. S'étant toujours battu contre le racisme et l'antisémitisme, il redoute les conséquences dévastatrices de ce fléau. Certains, à l'étranger, soufflent déjà sur les braises pour l'exploiter politiquement. En février 2002, Ariel Sharon se dit « très inquiet » et annonce que son gouvernement se prépare à accueillir plus de juifs français souhaitant faire leur *alya* – le retour vers la Terre promise. Aux États-Unis, des organisations juives se mobilisent, comme le Centre Simon Wiesenthal, qui recommande la « prudence » aux voyageurs souhaitant se rendre en France. Le 7 mai 2002, l'American Jewish Congress (AJC), la principale organisation juive américaine, fait paraître des publicités dans les magazines *Variety* et *Hollywood Reporter* pour fustiger la France de Chirac, comparée au régime de Vichy, et appeler au boycott du festival de Cannes. Sur le site de l'AJC, l'appel est accompagné de ce commentaire : « Le gouvernement français a droit à ses opinions propalestiniennes, mais Chirac doit restreindre ses attaques au vitriol contre Israël, qui déclenchent d'autres attaques antisémites ²⁶. » Des cinéastes français comme Claude Lanzmann et Claude Lelouch, ainsi qu'Ady Steg, président de l'Alliance israélite universelle, désapprouvent les comparaisons « offensantes » de l'AJC, tandis qu'Henri Hajdenberg, ancien président du CRIF, les juge « caricaturales » ²⁷.

Pour Jacques Chirac, réélu le 5 mai 2002, une contre-offensive s'impose. Il ne veut pas qu'on le soupçonne de laxisme ni qu'on discrédite sa politique étrangère. Lors de la visite du président George Bush à Paris, le 26 mai, il s'étonne de cette « campagne » sur l'antisémitisme en France, exagérée, selon lui, par certaines organisations. Sur le plan intérieur, Nicolas Sarkozy, nommé ministre de l'Intérieur dans le nouveau gouvernement de droite dirigé par Jean-Pierre Raffarin, fait de la lutte contre l'antisémitisme une de ses priorités. Dans le même temps, le président soutient le projet de nouveau Mémorial de la Shoah, qui sera inauguré en 2005.

Jacques Chirac reçoit également plusieurs délégations d'organisations juives américaines pour les convaincre que la France est en pointe dans la lutte contre l'antisémitisme. Ainsi, le 27 janvier 2003, il accueille à l'Élysée deux hauts responsables de l'American Jewish Committee, que ses conseillers diplomatiques présentent comme un « *think tank* pro-israélien très influent » et plutôt « modéré ». Son argumentaire est prêt : il rappelle qu'il condamne les violences antisémites, que les tribunaux français en sont saisis, qu'un dispositif de prévention a été mis en place, que les lieux de culte et les écoles sont protégés. Il précise que la France est « l'amie d'Israël » et qu'il réproche les attentats qui sont commis dans ce pays : « Les autorités françaises n'ont jamais pensé ou dit que la situation en Palestine pouvait servir d'excuse au terrorisme en Israël ou aux actes anti-juifs en France ou ailleurs dans le monde ; ceci n'empêche pas la France de continuer à défendre son point de vue et son analyse de la situation au Proche-Orient ²⁸. »

Au printemps 2003, alors qu'il s'oppose à la guerre américaine en Irak, les soupçons de soutien à Saddam Hussein alimentent le procès en pro-arabisme qui lui est fait aux États-Unis comme en Israël. Jacques Chirac prend soin, le 22 mai 2003, d'inviter à l'Élysée tous les dirigeants du CRIF pour le soixantième anniversaire de cette organisation. Dans la foulée, il envoie Dominique de Villepin en Israël pour tenir des propos rassurants. Le 22 septembre, il se rend à l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Il a convié dans sa délégation des personnalités comme Simone Veil et Roger Cukierman, le président du CRIF, qui l'accompagnent notamment lorsqu'il rencontre des responsables de la communauté juive américaine et témoignent de sa solidarité face au terrorisme.

Ces efforts ne suffisent pas. Début octobre 2003, lors d'une Conférence islamique mondiale, le Premier ministre malaisien tient des propos jugés antisémites que Jacques Chirac aurait refusé de condamner formellement. En réaction, le ministre israélien des Affaires étrangères, Silvan Shalom, déclare : « C'est une honte qu'un pays comme la France fasse preuve de la moindre compréhension ou acceptation des remarques antisémites du [Premier ministre] Mahathir Mohamad. » Plus virulent encore, le quotidien israélien *Maariv* traite Jacques Chirac de « collaborateur ». L'assimilant aux « centaines de milliers de Français qui pourchassèrent les Juifs de France » pendant la guerre, il affiche son portrait en une avec ce titre choc : « Le visage de l'antisémitisme de la France ²⁹ ». Un diplomate français à Tel-Aviv répond en dénonçant les « insultes » et les informations « mensongères » véhiculées par le journal. L'ambassadeur d'Israël à

Paris, Nissim Zvili, tente de calmer le jeu en rappelant qu'il s'agit d'un « malentendu » et que les positions de Jacques Chirac contre l'antisémitisme sont bien connues.

Mais le mal est fait. Le président français continue d'être dénigré. Et cela le choque. En novembre 2003, en accord avec Dominique de Villepin, il confie à Jacques Huntzinger, qui vient de quitter ses fonctions d'ambassadeur à Tel-Aviv, une mission internationale inédite pour expliquer que la France n'est pas antisémite. « J'avais le titre d'ambassadeur itinérant en charge de la dimension internationale de la Shoah, des spoliations et du devoir de mémoire, se souvient le diplomate. Pendant deux ans, j'ai voyagé partout, notamment aux États-Unis, pour rencontrer les diverses organisations juives ³⁰. »

Quelques mois plus tard, Ariel Sharon remue à nouveau le couteau dans la plaie. Le 18 juillet 2004, prenant la parole à Jérusalem devant une délégation de juifs américains, le Premier ministre appelle les juifs de France à émigrer en Israël « immédiatement » pour fuir l'« antisémitisme déchaîné » qui frappe l'Hexagone. Jacques Chirac se dira « fortement irrité » par ces propos ³¹. Si le nombre d'actes antisémites recensés en France a doublé au premier semestre 2004, le flux de candidats à l'émigration ne semble pas croître énormément ³². Sommé de « s'expliquer », le gouvernement israélien répond que l'appel à l'*alya* est naturel pour l'État hébreu et qu'il n'a pas été question de mettre en cause « l'action menée par le président Chirac contre l'antisémitisme ». Toutefois, le conseiller diplomatique du président, Maurice Gourdault-Montagne, et le Quai d'Orsay font savoir que la venue du Premier ministre Ariel Sharon en France, dont il était question, est reportée *sine die* ³³.

APAISEMENT TARDIF AVEC SHARON

La détente prend du temps. Plusieurs facteurs vont contribuer à réchauffer lentement les relations franco-israéliennes à partir de la fin 2004. Tout d'abord, les efforts français sur le front de la lutte contre l'antisémitisme finissent par être reconnus à Jérusalem. Ensuite, la disparition d'Arafat lève un obstacle majeur à cette normalisation. Lors d'un sommet à Charm el-Cheikh, le 8 février 2005, Ariel Sharon et Mahmoud Abbas appellent à la fin des violences. Par ailleurs, le Premier ministre israélien a annoncé depuis plusieurs mois qu'il va démanteler unilatéralement toutes les colonies juives implantées dans la bande de Gaza d'ici au mois d'août 2005. D'abord critiquée à Paris pour son caractère partiel, cette décision est finalement qualifiée de « courageuse » par les officiels français, qui y voient un gage de bonne volonté à l'égard d'Abbas.

De son côté, Jacques Chirac prend plusieurs initiatives qui sont bien perçues en Israël. Ainsi, le président de la République s'efforce de renouer avec George Bush ³⁴. Ensemble, ils ont préparé et fait adopter par le Conseil de sécurité de l'ONU, le 2 septembre 2004, la résolution 1559 qui oblige les troupes syriennes

à quitter le Liban. Ce texte a une conséquence dramatique : Rafic Hariri, l'ancien Premier ministre libanais, qui a inspiré la politique de son ami Chirac, est assassiné à Beyrouth le 14 février 2005. L'attentat provoque la colère du président français contre le régime syrien de Bachar el-Assad, considéré comme responsable. La défense par la France de la souveraineté du Liban et les sanctions envisagées contre la Syrie sont jugées plutôt favorablement à Jérusalem. Enfin, les négociations initiées depuis fin 2003 par Paris, avec d'autres pays occidentaux, pour tenter d'empêcher l'Iran de développer son programme nucléaire sont très appréciées. Le ministre des Affaires étrangères Michel Barnier se rend deux fois en Israël, en octobre 2004 et en janvier 2005, pour reprendre un dialogue que son prédécesseur Dominique de Villepin avait commencé à réanimer. De son côté, Maurice Gourdault-Montagne tient discrètement informé le général Giora Eiland, conseiller à la sécurité nationale d'Ariel Sharon, de toutes ces démarches sur le Liban, la Syrie et l'Iran. Pour ce dernier, les nouvelles orientations françaises convergent avec ses propres impératifs de sécurité.

Repoussée plusieurs fois, la deuxième rencontre au sommet entre Jacques Chirac et Ariel Sharon a finalement lieu en juillet 2005, soit quatre ans après leur premier dîner à l'Élysée. Depuis 2001, les deux leaders n'ont jamais pris le temps de s'écouter, signe de la tension qui a régné durant toute cette période. « Chirac était un des seuls chefs d'État à ne pas voir régulièrement Sharon, qu'il n'aimait pas beaucoup, confie l'un de ses anciens conseillers. Cela ne pouvait pas durer. Nous voulions décriper nos relations avec Israël. Car, pour être une voix écoutée au Proche-Orient, il fallait pouvoir parler à tout le monde, et pas seulement aux pays arabes. De plus, Sharon avait changé. Il devenait l'homme d'une paix possible. Sa visite en France de l'été 2005 s'inscrivait dans ce contexte nouveau

35. »

L'entretien qui se déroule à l'Élysée le 27 juillet 2005, suivi d'un « déjeuner de travail », a des allures de réconciliation un peu surjouée. D'un côté, le Premier ministre présente publiquement Chirac comme « l'un des plus grands leaders mondiaux » et le remercie pour « l'aide précieuse » apportée par la France sur le processus de paix. Il souligne ses efforts dans la lutte contre l'antisémitisme et l'invite officiellement à visiter son ranch en Israël. De l'autre, le Français souhaite « la plus cordiale des bienvenues » à son hôte. Il vante les « valeurs communes » et le caractère « historique » de la décision israélienne de se retirer de Gaza.

Durant le repas, Ariel Sharon répète sa ferme volonté de tenir cet engagement d'ici à la mi-août, en dépit des vives critiques dont il fait l'objet dans son pays.

— Pensez-vous que les Palestiniens aient intérêt à saboter votre plan de retrait ? questionne Chirac.

— Je n'en sais rien, mais je l'appliquerai quoi qu'il advienne, répond Sharon.

— Je comprends le message. Il faut réussir. Nous vous soutiendrons, promet Chirac.

Il mentionne ensuite la visite début septembre, « dans cet état d'esprit », de son ministre des Affaires étrangères, Philippe Douste-Blazy, en Israël et dans les territoires palestiniens. Il insiste sur la nécessité de « renforcer le pouvoir d'Abou Mazen » et ajoute que, à la suite d'une requête insistante de la secrétaire d'État

américaine Condoleezza Rice, il demande qu'Israël autorise la fourniture d'armes et de munitions à l'Autorité palestinienne pour équiper ses services de sécurité. Sharon ne cache pas ses réticences : « Les Américains m'ont déjà parlé du sujet récemment. Mais, samedi dernier, un couple israélien a été tué et l'un des tueurs était un policier palestinien en uniforme. Pourquoi dois-je leur donner des cartouches ? Ils ont des munitions, ils peuvent en avoir plus en récupérant des armes des divers groupes armés... »

Pour ne pas envenimer le débat, le président français prend soin de ne pas poser de questions pressantes sur les possibles sujets de désaccord, comme les négociations de paix qui devraient prolonger le retrait de Gaza, le sort des autres colonies juives dans les territoires occupés ou l'édification en cours du mur de sécurité.

Tout aussi soucieux d'éviter les questions qui fâchent, le Premier ministre israélien encourage Chirac à poursuivre les négociations pour que l'Iran abandonne son programme nucléaire. « Nous ne ferons pas de concessions sur le sujet », lui assure le président français, qui se dit prêt à saisir le Conseil de sécurité de l'ONU si Téhéran ne donne pas de « garanties objectives sur l'arrêt définitif de ses activités nucléaires sensibles ». Sharon le félicite également pour ses pressions sur la Syrie et sa politique active au Liban, notamment autour de l'application de la résolution 1559. Il n'insiste pas trop sur le rôle du Hezbollah au Liban, même si ce dernier constitue, selon lui, « une organisation terroriste » et « une menace existentielle » pour Israël ³⁶. Pour sa part, Jacques Chirac estime que le Hezbollah ne doit pas être mis sur la liste des organisations terroristes, parce que cette organisation chiite joue aussi un rôle politique au Liban. Selon lui, il faut mieux lui parler pour la modérer, afin d'éviter qu'elle ne déstabilise le pays. « Jacques, je vous remercie d'avoir fait passer le message à l'Iran pour qu'il contribue à influencer le Hezbollah dans ce sens », commente sobrement Sharon. Devant son invité, Chirac insiste sur le rôle régional néfaste de Bachar el-Assad, pour lequel il n'a pas de mots assez durs : « C'est un mauvais régime, qui ne comprend personne et ne fait rien pour changer son comportement ³⁷. »

« JE VOUS OFFRE UNE VACHE FRANÇAISE »

Jacques Chirac est ravi de cet entretien. « Sous sa carapace de guerrier, je découvris un homme manifestant dans la recherche de la paix le même courage physique et la même volonté de fer dont il avait fait preuve au combat, écrira-t-il. [...] Ariel Sharon comprit que je n'étais pas l'ennemi d'Israël qu'on lui avait décrit, mais le représentant d'une France fidèle à sa double tradition d'amitié avec Israël et les pays arabes ³⁸. » Pour sceller un nouveau pacte et concrétiser les bonnes relations entre leurs pays, les deux leaders conviennent de lancer une Fondation France-Israël dont l'objectif sera d'améliorer l'image d'Israël en France, et réciproquement.

Plus prosaïquement, Chirac et Sharon finissent par aborder un sujet qui les rapproche : les bovins.

— J'ai une ferme dans le Néguev avec quelques vaches, dont des vaches de Salers, dit Sharon.

— Savez-vous que les limousines supportent très bien les climats rudes ? Venez les voir au Salon de l'agriculture.

— D'accord, à condition que vous veniez visiter ma ferme du Néguev.

— Je viendrai avec plaisir.

— Le meilleur moment de ma vie politique, c'est lorsque j'étais ministre de l'Agriculture.

— Moi aussi ³⁹ !

L'alchimie agricole fonctionne. Jacques Chirac propose d'offrir une vache française à Ariel Sharon. Les conseillers et diplomates qui les entourent, interloqués, ne savent pas s'il s'agit d'une blague. Non, le cadeau est vraiment promis. Ariel Sharon répond en riant que le roi de Jordanie lui avait offert un pur-sang arabe, mais qu'il n'a pas pu l'accepter, car la loi israélienne impose qu'un cadeau, dès lors qu'il dépasse une valeur de 3 shekels, soit entreposé dans le bureau du Premier ministre ⁴⁰. « C'était compliqué d'héberger un cheval arabe dans nos bureaux », ironise-t-il.

Les diplomates américains en poste à Paris commentent ironiquement cette lune de miel franco-israélienne un peu artificielle : « Bien que Chirac et Sharon ne soient pas les meilleurs amis, leurs convergences sur des sujets aussi variés que l'antisémitisme, la Syrie, l'Iran et les vaches est frappante, spécialement de la part de deux dinosaures de la politique internationale ⁴¹. »

En réalité, cette tentative de réchauffement est bien tardive. Trop, en tout cas, pour les deux « dinosaures ». Est-ce un hasard ou le signe du destin pour ces géants qui se sont toujours caractérisés par leur boulimie ? Mystère. Un mois après cette rencontre, le 2 septembre 2005, Jacques Chirac est victime d'un accident vasculaire cérébral et doit être hospitalisé au Val-de-Grâce. Alité, affaibli, il doit réduire ses voyages et son activité diplomatique. Ariel Sharon est lui aussi frappé par une attaque cérébrale le 18 décembre 2005, bientôt suivie, le 4 janvier 2006, d'une deuxième, beaucoup plus grave, qui oblige les médecins à le plonger dans un coma artificiel dont il ne se réveillera pas. Il décéda le 11 janvier 2014.

Chirac et Sharon auraient peut-être pu s'entendre. Ils n'en ont finalement pas eu le temps.

1. Scène rapportée par plusieurs participants, entretiens avec l'auteur, novembre 2017-janvier 2018.

2. Entretien avec l'auteur, janvier 2018. Sur les relations entre Chirac et Soffer, voir le chapitre 9.

3. Entretien avec l'auteur, octobre 2017.

4. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

5. Propos rapportés dans « Visite du Premier ministre d'Israël en France : entretien avec le président de la République (jeudi 5 juillet 2001) », télégramme du ministère des Affaires étrangères, 6 juillet 2001, archives privées.

6. Jacques Chirac, *Le Temps présidentiel*, op. cit., p. 509.

7. Rapporté par Jacques Huntzinger, entretien avec l'auteur, janvier 2018. Voir aussi Éric Aeschmann et Christophe Boltanski, *Chirac d'Arabie*, op. cit., p. 328.

8. Amos Harel et Avi Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, op. cit., p. 274-278.

9. Durant l'invasion du Liban en 1982, sous la direction du ministre de la Défense Ariel Sharon, des

tireurs d'élite israéliens avaient eu Arafat dans leur viseur. Ils n'étaient pas allés jusqu'à l'éliminer à cause de consignes strictes du Premier ministre Menahem Begin. Selon des sources israéliennes et palestiniennes, Ariel Saron a, avec certains services israéliens, toujours poursuivi l'objectif de tuer Arafat, le considérant comme un assassin. Voir à ce sujet Ronen Bergman, « How Arafat Eluded Israel's Assassination Machine », *New York Times*, 23 janvier 2018. Et, du même auteur, *Rise and Kill First: The Secret History of Israel's Targeted Assassinations*, Random House, 2018.

10. Voir Vincent Nouzille, *Les Tueurs de la République*, Fayard, 2015, p. 260-262.

11. « Entretien avec le président de la République », 14 septembre 2001, note du général Philippe Rondot, carnets du général Rondot, archives de l'auteur.

12. Voir Samy Cohen, *Tsahal à l'épreuve du terrorisme*, Seuil, 2009 ; et, du même auteur, « Tsahal face au défi de la Seconde Intifada », in *Israël et son armée : société et stratégies à l'ère des ruptures*, Études de l'IRSEM, mai 2010, n° 3, p. 154.

13. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

14. Amos Harel et Avi Isacharoff, *La Septième Guerre d'Israël*, op. cit., p. 291-293.

15. Voir « Ariel Sharon : "L'État d'Israël est en guerre" », *Le Monde*, 30 mars 2002.

16. Entretien téléphonique entre le président Jacques Chirac et le président George Bush, 15 avril 2003, télégramme de la cellule diplomatique de l'Élysée, archives de la présidence de la République, Archives nationales. Voir aussi Vincent Nouzille, *Dans le secret des présidents*, op. cit., p. 414-416.

17. Terme employé par David Satterfield, sous-secrétaire d'État pour le Proche-Orient, rapporté dans un télégramme de l'ambassade de France à Washington, 16 novembre 2003, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

18. « Éléments d'entretien. Note du ministère des Affaires étrangères avant l'entretien du conseiller diplomatique du président de la République avec Mme Condoleezza Rice, conseillère pour la Sécurité nationale du président des États-Unis », 21 novembre 2003, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

19. « Note préparatoire à l'entretien entre le président de la République et le président Bush : Afrique du Nord et Moyen-Orient », télégramme de l'ambassade de France à Washington, 27 mai 2004, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

20. « Entretien entre le président de la République, Jacques Chirac, et le président des États-Unis d'Amérique, George Bush », samedi 5 juin 2004, archives de la présidence de la République, Archives nationales.

21. Éric Aeschmann et Christophe Boltanski, *Chirac d'Arabie*, op. cit., p. 330-331.

22. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

23. Entretien de Leïla Shahid avec l'auteur, janvier 2018. Cette scène est également rapportée en détail dans « Arafat, in continued, possibly irreversible coma », télégramme de l'ambassade des États-Unis à Paris, 5 novembre 2005, archives du département d'État. Source : Wikileaks.

24. Cité dans Éric Aeschmann et Christophe Boltanski, *Chirac d'Arabie*, op. cit., p. 324.

25. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

26. Voir Claudine Mulard, « Hollywood appelé au boycott de Cannes par une organisation juive », *Le Monde*, 11 mai 2002.

27. Henri Hajdenberg, « Les Juifs entre deux feux », *Le Monde*, 16 mai 2002.

28. « Note de préparation à l'entretien avec MM. Harold Tanner et David Lewis, de l'American Jewish Committee », lundi 27 janvier 2003, archives de la présidence de la République, Archives nationales. Puis, le 13 mai 2003, le président Chirac reçoit une délégation du Centre Simon Wiesenthal.

29. *Maariv*, 19 octobre 2003. Voir Gilles Paris, « Jacques Chirac accusé en Israël de cautionner l'antisémitisme », *Le Monde*, 20 octobre 2003.

30. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

31. Jacques Chirac, *Le Temps présidentiel*, op. cit., p. 522.

32. Selon une étude de l'Agence juive de juin 2004, le nombre de juifs français souhaitant rejoindre Israël avoisinerait les trente mille personnes sur une communauté de six cent mille. Les chiffres des départs pour les années 2001 (1 007 départs), 2002 (2 035) et 2003 (2 086) montrent une augmentation, mais restent dans la moyenne historique des années 1990. Rapporté dans « "J'accuse" : Sharon comments spark questions regarding French Jewish migration », télégramme de l'ambassade des États-Unis à Paris, 10 août 2004, archives du département d'État. Source : Wikileaks.

33. Le président Chirac a cependant reçu à Paris en février 2004 Moshe Katsav, président de l'État d'Israël (poste honorifique). Il a alors répété son amitié sincère pour l'État hébreu.

34. Voir notamment Vincent Nouzille, *Dans le secret des présidents*, op. cit., p. 444-462.

35. Entretien avec l'auteur, mai 2010.

36. En novembre 2005, Sharon redemandera à Chirac d'intervenir auprès du gouvernement libanais pour que le Hezbollah cesse ses « provocations » contre Israël. Quelques mois plus tard, le 12 juillet 2006, à la suite de l'enlèvement de deux militaires israéliens attribué au Hezbollah, le nouveau gouvernement

israélien, dirigé par Ehud Olmert, engagera une nouvelle guerre au Liban. Après l'avoir considérée comme de la légitime défense, Jacques Chirac jugera la réplique militaire israélienne « disproportionnée » et déploiera des efforts diplomatiques intenses, avec les Américains, pour obtenir, le 11 août 2006, une résolution de l'ONU débouchant sur un cessez-le-feu.

37. Propos rapportés à des diplomates américains. Voir « PM Sharon visit herald symbolic upturn in French-Israeli relations », télégramme de l'ambassade des États-Unis à Paris, 1^{er} août 2005 (voir la traduction de ce télégramme en annexe) ; et « Sharon and Chirac's Paris honeymoon : downplaying contentious issues », télégramme de l'ambassade des États-Unis à Tel-Aviv, 3 août 2005. Archives du département d'État. Source : Wikileaks. Et aussi Freddy Eytan, *Ariel Sharon, le bras de fer*, Jean Picollec, 2006, p. 220-225.

38. Jacques Chirac, *Le Temps présidentiel*, *op. cit.*, p. 523.

39. Rapporté dans Éric Aeschimann et Christophe Boltanski, *Chirac d'Arabie*, *op. cit.*, p. 342.

40. La somme de 3 shekels (moins de 1 euro à la valeur actuelle) était bien sûr mentionnée en guise de plaisanterie, tout comme l'obligation de conservation chez le Premier ministre. En réalité, la règle est que tout cadeau, quelle que soit sa valeur, doit être enregistré auprès du département juridique du gouvernement.

41. « PM Sharon visit herald symbolic upturn in French-Israeli relations », *op. cit.*

Sarkozy : « Mon ami Netanyahou est un menteur »

Au moins, avec Nicolas Sarkozy, les choses sont claires : « Je suis l'ami d'Israël », a-t-il maintes fois répété avant de devenir président de la République.

Élu le 6 mai 2007 avec 53 % des suffrages face à la candidate socialiste Ségolène Royal, le leader de l'UMP ravit ses supporters en déclarant, le soir de sa victoire, salle Gaveau, que « le peuple français a choisi de rompre avec les habitudes et les comportements du passé ». Débordant d'énergie et de volonté conquérante, Nicolas Sarkozy entend tourner définitivement la page de l'ère Chirac, son ennemi politique intime. Pour lui, la France doit se réformer profondément dans un sens plus libéral, et notamment se réconcilier rapidement avec ses alliés historiques, les États-Unis et Israël. En effet, les efforts tardifs de Jacques Chirac pour renouer le dialogue, d'une part avec George Bush, d'autre part avec Ariel Sharon, puis son successeur, Ehud Olmert, ne sont pas parvenus à dissiper totalement le malaise des années précédentes.

Prônant la « rupture », Nicolas Sarkozy veut ouvrir son mandat par des gestes forts à l'égard de ces deux pays. Dès l'été 2007, « Sarko l'Américain » passe des vacances outre-Atlantique et partage un barbecue avec le président Bush dans sa résidence de Kennebunkport, dans le Maine. De même, « Sarko l'Israélien » a prévu de réserver la première réception officielle d'un chef d'État étranger en France à Shimon Peres, qui occupe alors le poste honorifique de président de l'État hébreu. La visite se déroulera en mars 2008 dans un climat bilatéral idyllique, quelques mois avant le voyage présidentiel de Sarkozy en Israël, point d'orgue de cette « amitié retrouvée ». « Nicolas Sarkozy, au début de son mandat, a clairement tourné une page et donné une nouvelle impulsion aux relations franco-israéliennes, qui n'avaient pas connu une atmosphère aussi chaleureuse depuis les années 1950 », estime Daniel Shek, ambassadeur d'Israël en France de 2006 à 2010.

Ce double choix diplomatique, atlantiste et sioniste, ne doit rien au hasard. Pour le nouvel élu, il ne s'agit pas seulement de rompre avec les orientations gaullistes et pro-arabes des précédents présidents de droite de la V^e République, et en particulier avec la diplomatie chiraquienne, mais bien d'un choix en faveur d'alliances géopolitiques pro-occidentales, ce qui le rapproche des néoconservateurs américains, supporters inconditionnels d'Israël. Ces alliances s'expliquent aussi par les racines familiales du président et les contacts discrets qu'il a noués depuis quelques années avec les organisations juives et les leaders israéliens.

Son père, Pal Sarkozy Nagy-Bócsay, un aristocrate hongrois exilé, a épousé Andrée Mallah, fille d'un médecin grec né à Thessalonique. Ce dernier, d'origine juive, est venu s'installer en France en 1904 et s'est converti au catholicisme. Né en 1955 à Paris, Nicolas est le deuxième fils issu de cette union, qui ne dure pas : Pal Sarkozy quitte son épouse et ses enfants pour aller vivre aux États-Unis. Éduqué par sa mère et son grand-père, devenu un fervent gaulliste, Nicolas grandit dans un environnement catholique. Il ignorera les origines juives de son aïeul jusqu'au décès de celui-ci. Cette découverte le marque, tout comme l'attaque contre des athlètes israéliens aux JO de Munich en 1972, où il est présent comme spectateur². Lorsqu'il est élu maire de Neuilly-sur-Seine en 1983, il ne peut ignorer l'importance dans sa ville de la communauté juive, avec laquelle il cultive d'excellentes relations.

Cette proximité l'incite à renouer avec ses racines maternelles et à revendiquer son empathie envers l'État hébreu : il parlera ainsi de son « engagement aux côtés de la nation juive³ ». En janvier 1991, en pleine guerre du Golfe, il manifeste sa solidarité en se rendant en Israël, bombardé toutes les nuits par des Scud irakiens. Il fait partie d'une délégation emmenée par le président du CRIF, Jean Kahn, comptant une dizaine de parlementaires et de maires de communes françaises jumelées avec des villes israéliennes, dont François Bayrou, François Léotard et Georges Frêche⁴. À chaque alerte, avec tous les clients de l'hôtel King David, où il séjourne, il grimpe sur le toit et se munit préventivement d'un masque à gaz par crainte d'une attaque chimique. Devenu ministre du Budget et porte-parole du gouvernement d'Édouard Balladur en 1993, Nicolas Sarkozy apprécie les positions pro-israéliennes du Premier ministre et ses rapports chaleureux avec Yitzhak Rabin, chef du gouvernement israélien, signataire des accords d'Oslo. Après 1995, l'élu de Neuilly-sur-Seine côtoie régulièrement l'ambassadeur d'Israël à Paris, Avi Pazner, accueillant dans sa mairie une exposition photo qui retrace les trois mille ans d'histoire de Jérusalem⁵. Il devient aussi un participant assidu des dîners annuels du CRIF, auxquels se pressent de plus en plus de responsables politiques.

Son rapprochement avec la communauté juive et avec Israël se renforce lorsqu'il devient ministre de l'Intérieur, en mai 2002. La recrudescence des actes antisémites en France depuis le déclenchement de l'Intifada, à l'automne 2000, le

choque. Il a dénoncé l'inaction du gouvernement de Lionel Jospin, et plus particulièrement la passivité de son ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant. Lorsqu'il lui succède place Beauvau, il s'attaque prioritairement à ce dossier, lançant : « L'antisémitisme, ça ne s'explique pas, ça se combat ! » Protection des écoles et des synagogues, télésurveillance, enquêtes systématiques, lois plus répressives : Nicolas Sarkozy multiplie les mesures concrètes. Chaque fois qu'un acte antisémite est signalé, il prend soin de se manifester auprès des victimes. Le président du CRIF, Roger Cukierman, un homme d'affaires dont il est l'ami, est en contact permanent avec lui. « Depuis vingt ans que je fais de la politique, j'ai reçu en permanence des courriers antisémites. Je sais ce que c'est 6 », confie Sarkozy aux dirigeants du CRIF à cette époque.

Alors que le président Jacques Chirac est violemment critiqué aux États-Unis et en Israël à ce sujet, ainsi que pour son opposition à la guerre en Irak, le ministre de l'Intérieur tente de se montrer plus zélé dans sa lutte contre l'antisémitisme et plus proche des positions américaines sur le Moyen-Orient. À ses côtés, un jeune diplomate admirateur des États-Unis, David Martinon, et le député de Paris Pierre Lellouche, connu pour ses positions atlantistes et pro-israéliennes, soutiennent cette orientation. Son action est d'ailleurs rapidement saluée par le Centre Simon Wiesenthal, qui lui décerne au printemps 2003 le « prix de la tolérance » pour récompenser ses efforts dans la lutte contre l'antisémitisme. « C'est une bouffée d'oxygène 7 », se réjouit le rabbin Abraham Cooper, dirigeant de cette organisation juive américaine, après avoir été reçu place Beauvau en avril 2003.

DES CONTACTS PRÉCOCES AVEC NETANYAHOU

Nommé ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en mars 2004, Nicolas Sarkozy approfondit son ancrage atlantiste et pro-israélien. À l'occasion d'un déplacement à Washington, le 23 avril, il est reçu à déjeuner par des responsables de l'American Jewish Committee (AJC), qu'il s'emploie à rassurer 8. À l'automne, de retour dans la capitale américaine pour des réunions internationales, il croise Benjamin Netanhayou, alors ministre des Finances du gouvernement d'Ariel Sharon. Les deux hommes se sont déjà rencontrés en France quelque temps auparavant par l'intermédiaire de Meyer Habib, un responsable du CRIF qui est aussi ami intime avec le leader du Likoud. Ils ont sympathisé, partageant notamment un goût pour la franchise dans les échanges et des opinions libérales décomplexées.

Contraint par le président Chirac de quitter son poste à Bercy pour pouvoir prendre la présidence de l'UMP, son nouveau parti, Nicolas Sarkozy en profite, à la mi-décembre 2004, pour se rendre en Israël avec son épouse Cécilia, dont la famille a également des origines juives. Sur place, les médias le présentent comme « le futur président de la France ». Il retrouve avec joie Benjamin Netanyahu

pour un long dîner privé à l'hôtel King David, en compagnie de leurs épouses. « Sarah Netanyahou et Cécilia Sarkozy se sont très bien entendues⁹ », se souvient Meyer Habib, qui était présent. Nicolas Sarkozy est surtout chaleureusement accueilli pendant une heure et demie par Ariel Sharon, qui est encore en froid avec Chirac. « Je suis certain que vous avez conscience que vous faites partie de nos amis », lui dit le Premier ministre. Lors d'un colloque à Tel-Aviv, Sarkozy assure qu'il faudra changer le cours de la politique française à l'égard de l'État hébreu. Et il déclare : « La France n'a jamais transigé et ne transigera jamais avec la sécurité d'Israël¹⁰. » Il reprendra régulièrement cette antienne.

De retour place Beauvau fin mai 2005 dans le gouvernement de Dominique de Villepin, Nicolas Sarkozy renforce la coopération avec les services israéliens dans le domaine de la sécurité. À la mi-décembre 2005, un mois après que des émeutes ont embrasé les banlieues françaises, il reçoit le ministre israélien de la Sécurité publique, Gideon Ezra, et son chef de la police, Moshe Karadi, afin de profiter de leur expérience en matière de « maintien de l'ordre »¹¹. Lorsque survient, début 2006, l'assassinat d'Ilan Halimi, un jeune juif torturé à mort par le « Gang des barbares », il dénonce ce crime et redonne des instructions fermes aux forces de l'ordre. « La violence antisémite n'est pas une fatalité, elle me fait horreur¹² », écrit-il au Centre Simon Wiesenthal, qui l'interpelle sur cette affaire, soulignant également la décrue des actes antisémites en France en 2005.

Quand, en juillet 2006, le gouvernement d'Ehud Olmert – ancien maire de Jérusalem et leader du parti centriste Kadima, qui a pris le relais d'Ariel Sharon depuis quelques mois – lance une nouvelle guerre au Liban pour contrer le Hezbollah, lequel multiplie alors les tirs de roquettes sur Israël, Nicolas Sarkozy le soutient sans état d'âme. « Israël doit se défendre », plaide le ministre de l'Intérieur sur TF1 le 16 juillet, tandis que, dans la communauté internationale, de nombreuses voix, y compris venues de l'Élysée, critiquent les bombardements intensifs de Tshal et appellent à un cessez-le-feu. « On peut juger maladroite et disproportionnée l'intervention israélienne au Liban. La vérité est qu'il n'y a eu qu'un agresseur, et c'est le Hezbollah¹³ », ajoute-t-il en septembre lors d'une visite aux États-Unis, pendant laquelle il rencontre à nouveau les dirigeants de l'AJC, qui louent ses propos pro-israéliens tenus à huis clos¹⁴.

Dans son livre-programme *Témoignage*, publié fin 2006, Nicolas Sarkozy, candidat déclaré à la présidentielle, souligne qu'il faut « affirmer le droit non négociable des Palestiniens à former un État indépendant ». Cependant, il rappelle que « toutes les démocraties sont comptables de la sécurité d'Israël » et que celle-ci est « non négociable ». « Cela n'interdit nullement à la France d'exprimer ses désaccords avec le gouvernement israélien. Mais ces désaccords, aussi importants soient-ils, ne pourront jamais remettre en cause les liens avec ce petit, mais si symbolique, pays dont nous ne pouvons qu'admirer le fonctionnement démocratique et les performances économiques. » Pour mieux étriller Jacques Chirac sur son bilan diplomatique au Proche-Orient, il précise que la France a, certes, « un rôle à jouer » dans le monde arabo-musulman, mais que « le concept même de politique arabe est un non-sens¹⁵ ».

À partir de mai 2007, le partisan de la « rupture » est à pied d'œuvre à l'Élysée. Il s'entoure d'une équipe où les atlantistes et les pro-israéliens ont logiquement la main, comme l'atteste le choix de son conseiller diplomatique, Jean-David Levitte, ancien ambassadeur de France à Washington. Cet impassible bourreau de travail surnommé « Diplomator » et qui a déjà conseillé Jacques Chirac entre 1995 et 2000 est un fin connaisseur de l'administration Bush, des arcanes du département d'État et du Pentagone. En 1996, il a notamment négocié un possible retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, sans pouvoir aboutir. Nicolas Sarkozy lui confie le soin de reprendre ce dossier pour le mener à bien. Par ailleurs, au poste de ministre des Affaires étrangères, le président nomme Bernard Kouchner, personnalité de gauche qui a soutenu la guerre américaine en Irak. Dès septembre 2007, celui-ci se déplace en Israël, où il est apprécié. Suivant les consignes de Sarkozy, il convient avec son homologue Tzipi Livni, dirigeante du parti Kadima et ancien agent du Mossad, d'instaurer des rencontres annuelles entre les hauts responsables du Quai d'Orsay et du ministère israélien des Affaires étrangères afin de passer en revue tous les sujets possibles de coopération. La première édition de ce « dialogue stratégique » aura lieu en avril 2008 dans une « atmosphère positive », symbole de la « relation spéciale » entre la France et Israël¹⁶.

Le président dispose aussi de l'appui d'un noyau de diplomates assez éloignés des traditions pro-arabes du Quai d'Orsay. Leur club informel, parfois surnommé « la Secte » par ses détracteurs, est constitué d'experts des questions stratégiques et militaires. « Nous n'étions ni anti-américains, ni anti-israéliens, explique l'un d'eux. Nous formions surtout une bande d'amis particulièrement sensibilisés sur les dangers du programme nucléaire iranien, qui était notre thème fédérateur¹⁷. » Sur ce plan, leurs craintes convergent en partie avec celles des néoconservateurs qui dominent l'administration Bush et celles des gouvernements israéliens successifs.

Ce petit groupe comprend notamment Philippe Errera, qui a été en poste à Washington, François Richier, directeur adjoint des Affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement au Quai d'Orsay, et Michel Miraillet, qui a travaillé à l'ambassade de France à Tel-Aviv. À leurs côtés, on trouve aussi des « diplos » plus jeunes, comme Nicolas Roche, conseiller pour les affaires politico-militaires à Washington, ou encore Boris Boillon, qui a rejoint le ministère de l'Intérieur, puis l'équipe de campagne de Nicolas Sarkozy, aux côtés de David Martinon. Martin Briens, lui, passé par Pékin et Washington, co-dirige le Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du Quai d'Orsay. Gérard Araud, secrétaire général adjoint du ministère et ex-ambassadeur de France en Israël de 2003 à 2006, partage une partie de leurs vues.

Avant l'élection de 2007, certains de ces faucons se retrouvent régulièrement à l'Auberge bressanne, une belle adresse gastronomique située près des Invalides. Ils sont souvent en compagnie du chercheur Bruno Tertrais, expert des questions

atomiques et proche de Thérèse Delpéch, une autre spécialiste de ces sujets qui a soutenu la guerre américaine en Irak, persuadée que ce pays disposait d'armes de destruction massive ¹⁸.

La victoire de Nicolas Sarkozy accroît leur influence. Philippe Errera intègre le cabinet du ministre Bernard Kouchner. Michel Miraillet prend la tête de la direction des Affaires stratégiques du ministère de la Défense, tandis que Gérard Araud devient ambassadeur à l'ONU à la mi-2009. Martin Briens est nommé sous-directeur du Désarmement et de la Non-Prolifération nucléaire au Quai d'Orsay, et Nicolas Roche premier conseiller à Tel-Aviv en 2010. François Richier et Boris Boillon, enfin, rejoignent la cellule diplomatique de l'Élysée, dont David Martinon est porte-parole pendant quelques mois.

UN VOYAGE EUPHORIQUE EN ISRAËL

Certains de ces acteurs contribuent au rapprochement de la France avec Israël voulu par le président. Outre sa participation au dîner du CRIF le 13 février 2008 – une première pour un président de la République –, Nicolas Sarkozy multiplie les gestes favorables à Jérusalem. Lorsque Shimon Peres, président de l'État d'Israël, arrive pour sa visite officielle du 10 au 14 mars 2008, le président français lui déroule le tapis rouge. Un hélicoptère transporte l'hôte de l'aéroport d'Orly jusqu'à l'esplanade des Invalides. Escortée par des chevaux de la Garde républicaine, sa voiture remonte ensuite les Champs-Élysées, où flottent les drapeaux français et israélien.

Pendant le dîner à l'Élysée, Shimon Peres est fasciné par la nouvelle Première Dame, Carla Bruni-Sarkozy, assise protocolairement à sa gauche et vêtue d'une robe prune légèrement dénudée. « Alors qu'Israël célèbre cette année son soixantième anniversaire, je veux vous dire combien j'admire la façon dont votre vie d'homme et votre vie politique ont depuis six décennies épousé et influé sur le destin mouvementé et émouvant de votre État ¹⁹ », lui dit Nicolas Sarkozy. Le VIP est aussi reçu à Matignon, au Sénat, à l'Hôtel de Ville, à l'Institut de France. Il visite le musée de la Résistance à Lyon et le Panthéon à Paris, avant d'inaugurer le Salon du livre de Paris, dont Israël est l'invité d'honneur. Shimon Peres est aux anges. « Pour lui, grand amoureux de la France, ces cinq jours furent une consécration. Il avait le sentiment de boucler la boucle de sa vie ²⁰ », témoigne l'ambassadeur de l'époque, Daniel Shek.

Deux mois plus tard, le 25 mai, en compagnie de nombreux ministres, Nicolas Sarkozy assiste sur l'esplanade du Trocadéro à une cérémonie officielle pour le soixantième anniversaire de l'État hébreu, en présence de la chef de la diplomatie israélienne, Tzipi Livni. Le président se rend ensuite en Israël du 22 au 24 juin 2008. Là encore, tout est fait pour célébrer l'« amitié » restaurée entre les deux pays. Le gouvernement d'Ehud Olmert au complet est prié de venir accueillir le

président français et son épouse à l'aéroport Ben Gourion. Le couple déjeune à l'église d'Abou Gosh, survole le site de Massada, visite un kibboutz, se rend au mémorial de Yad Vashem et assiste à un concert dans la résidence présidentielle de Shimon Peres. Il ne passe que trois heures dans les territoires palestiniens, à l'occasion d'un déjeuner avec Mahmoud Abbas à Bethléem – et non à Ramallah, Nicolas Sarkozy souhaitant éviter d'avoir à fleurir la tombe de Yasser Arafat. Pas question non plus de faire une incursion dans la Vieille Ville de Jérusalem : cela rappellerait trop les mauvais souvenirs de l'escapade mouvementée de Jacques Chirac en octobre 1996.

Les diplomates préfèrent établir un parallèle avec le voyage « historique » de François Mitterrand en mars 1982. Comme lui, Nicolas Sarkozy prononce un grand discours devant la Knesset. Ses conseillers ont travaillé d'arrache-pied sur le texte pour qu'il soit à la hauteur de l'événement. « En soixante ans, ce que vous avez accompli est prodigieux », commence-t-il, vantant le « trésor d'humanité et de savoir » du peuple juif, sa volonté de « devenir acteur de sa propre histoire au lieu de la subir », ainsi que la création d'un « État moderne » et d'une « des plus authentiques démocraties du monde ».

Il insiste sur l'« amitié profonde » entre la France et Israël : « Oui, la France est l'amie d'Israël, et elle sera toujours à ses côtés lorsque sa sécurité et son existence seront menacées. Je ne transigerai jamais avec cela. » Après ces propos rassurants, il rappelle que « le peuple palestinien a le droit d'avoir un État et d'y exercer sa souveraineté ». Selon lui, il ne peut y avoir de paix « sans l'arrêt total et immédiat de la colonisation », sans que les « Palestiniens ne combattent eux-mêmes le terrorisme », « sans la reconnaissance de Jérusalem comme capitale des deux États et la garantie de la liberté d'accès aux Lieux saints pour toutes les religions ». « Quand on a fait le chemin que vous avez fait en soixante ans, on doit être les triomphateurs de la paix, on doit montrer le chemin. La France ne vous abandonnera pas sur ce chemin ²¹. »

En dépit des passages sensibles sur Jérusalem et la colonisation, ce discours passe plutôt bien auprès des dirigeants israéliens. Les entretiens de Nicolas Sarkozy avec Ehud Olmert se déroulent dans un climat bienveillant. Chacun se félicite du nouveau tour pris par les relations bilatérales. Le Premier ministre israélien assistera même à Paris, le 13 juillet 2008, aux côtés de Mahmoud Abbas, au sommet de l'Union de la Méditerranée, une initiative diplomatique française qui réunit les représentants de quarante-trois pays. Seul bémol, se souvient un diplomate israélien : « Nous n'avons pas tellement apprécié que Sarkozy accueille à cette occasion le président syrien Assad avec les honneurs ²². »

Fin décembre 2008, Ehud Olmert déclenche l'opération militaire « Plomb durci » dans la bande de Gaza pour contrer des attaques du Hamas. Nicolas Sarkozy le soutient plus que jamais. « Faites ce que vous devez faire pour éradiquer le Hamas, mais vite ²³ », dit-il en substance à Tzipi Livni, venue à l'Élysée le 1^{er} janvier 2009. Les 5 et 6 janvier, le président français entreprend une tournée éclair au Proche-Orient pour tenter de prévenir les dérapages. Il déjeune au Caire avec le président Hosni Moubarak, s'entretient à Ramallah avec Mahmoud Abbas, avant de dîner à Jérusalem avec Ehud Olmert, puis de se

rendre le lendemain à Damas et Beyrouth. S'il demande à Israël la « fin des violences » à Gaza et encourage les initiatives humanitaires, il accuse surtout le Hamas d'avoir agi « de manière irresponsable et impardonnable » en reprenant les tirs de roquettes sur l'État hébreu.

L'offensive de Tsahal se prolonge. Les bombardements et les dégâts massifs provoqués par l'opération « Plomb durci » – 1 500 Palestiniens tués, plus de 5 400 blessés, infrastructures, écoles et habitations détruites – suscitent de plus en plus de protestations internationales. Le 18 janvier 2009, Israël proclame un cessez-le-feu unilatéral. Cet arrêt des combats est salué par plusieurs dirigeants européens qui se rendent le jour même à Jérusalem pour inciter le gouvernement Olmert à aller plus loin. Nicolas Sarkozy en fait partie. « Une fois Tsahal retiré de Gaza, il faudra proposer un sommet au président de l'Autorité palestinienne pour parler avec lui », explique le chef de l'État français. Et il termine par cette phrase : « Nous n'avons aucune leçon à donner à Israël ²⁴. »

LA COOPÉRATION MILITAIRE RELANCÉE

L'attitude conciliante de Nicolas Sarkozy à l'égard de l'État hébreu se traduit par d'autres décisions concrètes dans des domaines plus confidentiels. À commencer par la coopération militaire. Celle-ci a déjà connu un regain en mars 1994, avec la visite en Israël de François Léotard, ministre de la Défense d'Édouard Balladur. La France a alors acheté quatre drones israéliens Hunter, qui ont permis à l'armée de l'air de se familiariser avec ces nouveaux engins volants. Un accord intergouvernemental dans le domaine de la recherche militaire a été signé à cette occasion. Les organismes publics en charge des technologies d'armement et les industriels des deux pays ont ensuite instauré une coopération sur des sujets variés, comme les drones, les satellites militaires, les hélicoptères, les chasseurs, les chars, la vision nocturne, la défense anti-aérienne, les missiles ou la cyberdéfense ²⁵. Le 7 février 1996, la France et Israël ont également paraphé un autre accord secret portant sur l'échange d'informations classifiées, ce qui suppose un très haut degré de confiance mutuelle et permet de discuter de plans militaires ultra-confidentiels. « Depuis 1994, cette coopération a fonctionné avec des hauts et des bas, mais sans discontinuer, quel que soit le climat politique ²⁶ », analyse Tsilla Herschco, chercheuse associée au Centre d'études stratégiques Begin Sadate, un *think tank* conservateur de l'université Bar-Ilan, près de Tel-Aviv.

L'ère Sarkozy donne un nouvel élan à ces liaisons militaires bilatérales, même si elles demeurent discrètes afin de ne pas gêner les deux pays. « En réalité, nous avons développé avec la France une coopération militaire qui va bien au-delà de ce qui est publiquement connu ²⁷ », révèle un diplomate israélien. « Cette coopération a pris de l'ampleur à partir de 2008 et se décline dans de nombreux domaines, tant technologiques qu'opérationnels ²⁸ », confirme un expert français. Parallèlement au « dialogue stratégique » annuel établi entre les ministères des

Affaires étrangères, les militaires se rencontrent deux fois par an, et ce au plus haut niveau – chefs d'état-major des deux armées et responsables des forces aériennes ainsi que des flottes maritimes. La Direction du renseignement militaire (DRM) française partage des informations sensibles avec l'Aman, son homologue au sein de Tsahal. Des officiers israéliens viennent se former dans les écoles militaires parisiennes. Par ailleurs, des exercices militaires conjoints permettent de tester la coordination entre les navires et les avions des deux armées. Les Israéliens seront également associés aux Français dans le programme de défense antimissile lancé par l'OTAN en 2010 : en novembre 2011, un avion de chasse israélien participera, avec succès, au test français d'un tir antimissile au large des Landes ²⁹.

L'ÉVENTUALITÉ D'UNE COALITION MILITAIRE CONTRE L'IRAN

Un sujet inquiète au plus haut point les experts militaires des deux pays : le programme nucléaire iranien. L'Iran est en effet soupçonné de chercher à mettre au point secrètement un futur arsenal atomique. Les sanctions décidées par le Conseil de sécurité des Nations unies en décembre 2006 et mars 2007 n'ont pas ralenti son programme. De plus, le président iranien Mahmoud Ahmadinejad appelle ouvertement à la destruction d'Israël. Les faucons du Quai d'Orsay sont, de longue date, alarmistes sur le sujet. « Le jour pourrait venir où nous ne pourrions plus avoir à choisir qu'entre de très mauvaises options, la moins mauvaise d'entre elles étant l'option militaire, préférable malgré tout à l'accession au rang de puissance nucléaire *de facto* d'un Iran constituant une menace pour ses voisins et pour nous-mêmes ³⁰ », a écrit Philippe Errera dans une note dès 2005.

Nicolas Sarkozy est sensible à ce danger. Lors de son séjour à Washington en septembre 2006, le candidat à la présidentielle a fustigé l'Iran, qui se serait mis « au ban des nations » avec un programme nucléaire « terrifiant ». Faisant allusion à une possible guerre, il a ajouté : « La diplomatie doit être notre arme principale, mais il faut laisser toutes les options ouvertes ³¹. » Une fois élu, il se montre officiellement un peu plus prudent. Comme George Bush – lequel lui fait part de ses craintes lors de leur entrevue d'août 2007 à Kennebunkport –, il redoute qu'Israël ne déclenche une attaque militaire préventive contre les installations nucléaires iraniennes. Pour Nicolas Sarkozy et ses conseillers, il faut freiner les ardeurs guerrières de l'État hébreu et prendre dès que possible des sanctions plus dures contre l'Iran.

Lors d'un Conseil de défense restreint, le 26 juillet 2007, le président décide d'une aggravation des sanctions, qui seront adoptées au niveau international au printemps suivant. Devant les ambassadeurs réunis à Paris le 27 août 2007, il édicte sa ligne de conduite : « Je veux réaffirmer qu'un Iran doté de l'arme nucléaire est pour moi inacceptable, et souligner l'entière détermination de la France dans la démarche actuelle alliant des sanctions croissantes, mais aussi l'ouverture si l'Iran fait le choix de respecter ses obligations. Cette démarche est la

seule qui puisse nous permettre d'échapper à une alternative catastrophique : la bombe iranienne ou le bombardement de l'Iran. Cette [...] crise est sans doute la plus grave qui pèse aujourd'hui sur l'ordre international ³². »

Même s'il privilégie la voie diplomatique, le président doit se préparer à « toutes les options ». Des scénarios de crise au Moyen-Orient sont étudiés. L'hypothèse d'une guerre avec l'Iran, qui impliquerait nécessairement Israël, en fait partie. Le 11 mars 2008, face à Shimon Peres, le président Sarkozy déclare : « Ceux qui appellent de manière scandaleuse à la destruction d'Israël trouveront toujours la France face à eux pour leur barrer la route ³³. » Ces mots ont un sens précis : en cas de conflit, le président veut que les armées françaises puissent s'engager, avec un mandat de l'ONU, dans une coalition contre l'Iran, aux côtés des Israéliens, des Américains et de certains pays arabes ³⁴.

Les responsables militaires français évoquent ces scénarios avec leurs homologues américains et israéliens. Début octobre 2009, le chef d'état-major de Tsahal, le général Gabi Ashkenazi, se rend en France pour rencontrer son homologue américain, l'amiral Michael Mullen, qui séjourne en Normandie, puis le chef d'état-major français, le général Jean-Louis Georgelin. Ils évoquent la situation au Liban, le Hezbollah et l'Iran. « Il s'agissait surtout de se préparer au cas où, se souvient un responsable du ministère de la Défense. Nos efforts visaient d'abord à essayer de convaincre les Israéliens de ne pas se lancer dans une opération militaire unilatérale contre l'Iran, comme ils ont été plusieurs fois tentés de le faire durant cette période ³⁵. » À l'instar des officiels américains, le général Georgelin estime que des frappes israéliennes préventives seraient extrêmement risquées. Le général Ashkenazi en convient, même s'il se prépare à toutes les éventualités ³⁶.

DES OPÉRATIONS CONJOINTES AVEC LE MOSSAD

Le président souhaite également que les services de renseignement français et israéliens coopèrent davantage. Entre les espions des deux pays, l'ambiance n'a pas toujours été très cordiale au cours des dernières années. « On se méfiait du Mossad, qui nous avait habitués aux coups tordus ³⁷ », confirme un ancien cadre de la Direction de la surveillance du territoire (DST). Dans les années 1970, le service extérieur israélien avait mené en France des opérations visant à saboter le programme nucléaire irakien, et la DST n'avait guère apprécié ces intrusions dans son pré carré.

De son côté, à partir des années 1980, le Mossad a suspecté la DST d'avoir des liens trop étroits avec les services algériens et syriens. De même, les contacts établis avec le Hezbollah au Liban par des agents de la DGSE et par le général Philippe Rondot, conseiller de la DST et de plusieurs ministres successifs de la Défense, n'étaient pas du goût des services israéliens ³⁸. Ces derniers ont également tenté de contrarier la coopération entamée au début des années 1980

par la DST avec les services secrets de l'OLP, notamment un de ses dirigeants, Salah Khalaf, dit Abou Iyad, assassiné à Tunis en 1991, puis son successeur, Atef Bseiso. Ce dernier, proche de Yasser Arafat, a été abattu le 28 juin 1992, à Paris, au pied de l'hôtel Méridien Montparnasse, alors qu'il venait secrètement discuter avec ses interlocuteurs de la DST. « Notre directeur Jacques Fournet a téléphoné au patron du Mossad pour lui demander s'il était responsable de cet assassinat, se souvient un ancien cadre de la DST. Celui-ci a répondu : "Nous n'y sommes pour rien, mais Dieu y a pourvu !" Nous n'étions pas dupes ³⁹. » L'enquête sur ce meurtre menée par le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière a mis au jour des systèmes clandestins de messagerie téléphonique implantés par le Mossad en Europe ⁴⁰. Les espions israéliens ont dû modifier en urgence leur dispositif pour éviter les déconvenues.

Nommé à la tête de la DGSE à la mi-2002, le diplomate Pierre Brochand a noué des contacts plus fructueux avec le Mossad. Cela lui est d'autant plus facile que, entre 1993 et 1995, il a été ambassadeur de France en Israël, où son passage a été très apprécié. Lui succédant fin 2008 à la tête de la DGSE, le préfet Erard Corbin de Mangoux bénéficie de ce climat apaisé. En revanche, la DST peine encore à travailler avec Israël. L'élection de Nicolas Sarkozy change progressivement la donne. Bernard Squarcini, qui pilote la nouvelle Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), née en 2008 de la fusion entre la DST et les Renseignements généraux, est accueilli chaleureusement à Jérusalem par le patron du Mossad, le général Meir Dagan, un vieux soldat rondouillard à l'allure débonnaire, toujours partisan d'opérations clandestines audacieuses. « Les échanges de renseignements avec les Israéliens ont fortement progressé à cette époque, notamment sur le terrorisme et la prolifération d'armes de destruction massive, témoigne un ancien responsable français du renseignement. Ils ont atteint un niveau de qualité que nous n'avons qu'avec peu de partenaires étrangers, à l'exception des États-Unis ⁴¹. »

Cette entente se concrétise à travers des opérations communes. En 2010, par exemple, le Mossad sollicite l'aide des services français pour manipuler un ingénieur syrien qui se rend régulièrement à Paris pour des rendez-vous d'affaires. Cette « taupe », recrutée au terme d'une longue approche, fournira aux services israéliens et à leurs alliés de précieuses informations sur les armes chimiques dont le régime syrien s'est secrètement doté. Comme l'a révélé le journal *Le Monde* en 2017, des agents de la DGSE et de la DCRI participent à cette opération, baptisée « Ratafia », notamment par le biais d'un important dispositif de surveillance ⁴². Revers de la médaille : en marge de cette opération réussie, le Mossad sera soupçonné d'avoir voulu approcher d'un peu trop près des agents de la DCRI. Cette présumée tentative d'infiltration aurait été déjouée par une enquête interne du service français, et le chef de poste du Mossad à Paris sera prié de quitter le pays ⁴³. « Nous avons dit aux dirigeants du Mossad qu'ils avaient exagéré, précise un ex-cadre de la DCRI au courant de cette affaire. Ils ont compris le message ⁴⁴. »

Les services secrets des deux pays s'intéressent également au programme nucléaire iranien. Le Mossad, pour qui ce sujet est prioritaire, surveille les

recherches menées par les Iraniens ainsi que toutes les installations nucléaires du pays. Plusieurs opérations d'entrave lui sont même attribuées, tels les assassinats mystérieux de plusieurs scientifiques iraniens ou encore l'introduction dans la centrale de Natanz d'un puissant virus informatique, baptisé Stuxnet, qui ralentit le fonctionnement des centrifugeuses censées enrichir l'uranium ⁴⁵. De leur côté, grâce à des observations satellitaires et à des sources humaines sur place, les services français détectent la présence, jusqu'alors tenue secrète, d'un centre atomique près de la ville sainte de Qom. Durant l'été 2009, Nicolas Sarkozy transmettra à ce sujet un dossier confidentiel au président américain Barack Obama, au Premier Ministre britannique Gordon Brown et aux Israéliens. « Les Français sont allés briefer les Américains et ils leur ont conseillé de rester fermes sur l'Iran, alors que l'administration Obama était prête à transiger ⁴⁶ », explique un diplomate israélien mis dans la confidence. Fin septembre, les Iraniens seront contraints d'admettre l'existence de cette usine d'enrichissement d'uranium ⁴⁷.

SARKOZY DONNE DES LEÇONS À NETANHAYOU

Début 2009, la donne politique change à nouveau en Israël. Empêtré dans un scandale de corruption, Ehud Olmert a donné sa démission au mois de septembre précédent. L'autre leader du parti Kadima, la ministre Tzipi Livni, a échoué à former une coalition, ce qui provoque des élections anticipées. Bien que Kadima devance d'une courte tête les conservateurs du Likoud lors du scrutin du 10 février 2009, Benjamin Netanyahu, chef du Likoud, est chargé de former un gouvernement.

Ce n'est pas pour inquiéter Nicolas Sarkozy, au contraire. Son ami « Bibi », quand il était chef de l'opposition, s'est rendu plusieurs fois à Paris pour discuter avec lui à l'Élysée, notamment le 10 décembre 2007, jour où le président français devait recevoir avec tous les honneurs le leader libyen Mouammar Kadhafi. Sarkozy a proposé à Netanyahu de se joindre à cette rencontre, ce que l'Israélien a prudemment refusé. Les deux hommes se sont revus lors de la visite du président français en Israël en juin 2008, puis de nouveau à Paris le 18 décembre de la même année, quelques jours avant le déclenchement de l'opération « Plomb durci » à Gaza ⁴⁸. Devenu Premier ministre, Netanyahu choisit de faire étape dans la capitale française lors de son déplacement européen de juin 2009. Le geste est apprécié à l'Élysée, où l'on parle de lui comme d'un « homme courageux à qui il faut donner sa chance ⁴⁹ ».

Le déjeuner qui réunit « Nicolas » et « Bibi » le 24 juin 2009 se déroule dans un climat de confiance. Le président français se refuse néanmoins à un tête-à-tête pour éviter que son interlocuteur ne puisse ensuite interpréter ses propos à sa guise. Il préfère s'exprimer en présence de ses conseillers.

Se posant en ami d'Israël, Sarkozy s'estime en droit de donner son avis et capable de faire bouger les lignes. C'est lui qui ouvre la conversation et la mène

de bout en bout, sans vraiment laisser à son invité le loisir de s'exprimer longuement :

— Merci d'avoir choisi Paris pour débiter ta tournée européenne. Je vais tout faire pour améliorer les relations bilatérales d'Israël avec la France et avec l'Union européenne. Je veux souligner combien j'apprécie notre amitié personnelle. Cela m'autorise la franchise. Je crois vraiment que, pour assurer votre propre sécurité, vous devez faire la paix avec vos voisins.

— J'y suis prêt. Dans le discours que j'ai prononcé le 14 juin à l'université Bar-Ilan, j'ai dit que j'étais favorable à la création d'un État palestinien démilitarisé. Israël garantira aussi tous les droits des minorités, et les Arabes israéliens ne seront pas expulsés.

— Ton discours était bon, mais insuffisant. Israël n'a pas de temps à perdre. Nous sommes prêts à vous aider à aller de l'avant comme nous le pouvons. Les progrès vers la paix dépendent aussi des alliances internationales et il vous faut aussi gagner la guerre de la communication. Plus vous attendez, plus vous perdez du soutien international.

Le président français ne reprend pas le terme « démilitarisé » employé par son interlocuteur pour caractériser le futur État palestinien ; il préfère dire « calme et pacifié ». Il ajoute qu'Israël doit contribuer au renforcement des services de sécurité palestiniens : la France et l'Union européenne pourraient fournir des garanties, notamment en envoyant des soldats sur le terrain, en Cisjordanie, dans le cadre de l'application d'un accord de paix.

Interrogé sur sa possible participation à une conférence internationale qui favoriserait le processus, Netanyahou répond :

— Je suis totalement d'accord avec le fait qu'une telle conférence devrait avoir lieu. Je n'ai pas de problèmes avec ça. Mais je crois comprendre que les Américains sont hésitants sur le sujet.

— Je vais en parler au président Obama au sommet du G8, au moins tester sa réaction sur cette idée de conférence, même à titre confidentiel, propose Sarkozy. S'il est d'accord sur le principe, la France mobilisera toutes ses ressources pour faire de cette conférence un succès. Nous pousserons également les pays arabes. Nous avons la confiance de tous les acteurs.

En revanche, le président français conseille fermement à Netanyahou de « geler totalement » toutes les activités des implantations juives dans les territoires palestiniens, qui représentent un « problème d'occupation » : « Il n'y a aucune justification pour ces implantations. Elles ne fournissent aucune sécurité et vous n'avez rien à y gagner. Ce problème peut être résolu par l'existence des deux États, ce qui constitue une raison supplémentaire pour accélérer les négociations de paix. Les pays arabes peuvent y contribuer, et la France va les inciter à le faire. Mais vous devez prendre d'abord des décisions sur les implantations. Il faut aussi que vous leviez le blocage de Gaza et laissiez les Palestiniens reconstruire. »

Netanyahou semble un peu étonné par ce ton directif, et même froissé par ces remarques, d'autant qu'il a déjà publiquement exclu un tel « gel total ». Il répond de manière vague : « Nous gèlerons les terres, mais pas la vie dans les implantations. »

Nicolas Sarkozy aborde ensuite longuement la question de l'Iran, répétant qu'Israël « n'est pas seul » face à cette menace et que la France « ne tolérera pas » un Iran nucléarisé. « Mais ce danger ne peut fournir une excuse pour retarder des progrès sur le processus de paix », précise-t-il. À ce sujet, il mentionne le « très mauvais entretien » qu'il a eu le 3 juin avec le ministre iranien des Affaires étrangères, à qui il a exprimé un message de fermeté. Il évoque aussi la Syrie, incitant Netanyahou à réengager le dialogue avec Bachar el-Assad. « Il n'en est pas question, répond l'Israélien. Bachar n'a rien à offrir, ce n'est pas un partenaire fiable. » En revanche, il demande au président français de l'aider à rétablir des contacts, notamment économiques, avec certains pays arabes, principalement dans le Golfe. Sarkozy promet de faire son possible, le Golfe étant aussi une « nouvelle priorité stratégique » pour la France.

De manière moins officielle, Nicolas Sarkozy aborde enfin un autre sujet délicat. Il soutient l'idée qu'Israël puisse se définir comme un « État juif », ainsi que le souhaite Netanyahou. « Je crois à une nation juive pour le peuple juif, c'est la raison pour laquelle Israël a été créé », dit-il. Le président français sait que cette définition peut susciter une polémique : toute mention du caractère juif de l'État d'Israël risquerait d'être prise comme une « insulte » par les Palestiniens. En effet, elle peut signifier que les Arabes israéliens n'ont pas forcément leur place dans cet État, et que les Palestiniens n'ont pas de « droit au retour ». C'est pourquoi il préfère ne pas en parler publiquement et s'en tenir à la formule de « deux États pour deux peuples ⁵⁰ ».

L'entretien a été franc. Néanmoins, il a davantage ressemblé à un monologue de Sarkozy qu'à un véritable échange. Sans masquer certains désaccords, le président français pense avoir convaincu son ami de prendre des initiatives. « Bibi » n'a pas paru fermé sur tous les sujets. Au contraire. « Il a plutôt montré sa bonne volonté et a promis d'avancer, témoigne un diplomate qui assistait à ce rendez-vous. Du moins, c'est ce que Nicolas Sarkozy a cru ⁵¹... »

« BIBI, C'EST DU BLABLA ! »

Très rapidement, l'Élysée déchanté. D'une part, Benjamin Netanyahou demeure droit dans ses bottes. Ses relations amicales avec « Nicolas » n'influencent guère sa politique. Le 26 octobre 2009, le président français lui téléphone pour le pousser à accepter une enquête indépendante sur l'action de l'armée israélienne durant l'opération « Plomb durci ». Un rapport international rédigé par le juge sud-africain Richard Goldstone, sous les auspices de l'ONU, a été publié en septembre, accusant notamment Tsahal de certains actes pouvant être qualifiés de crimes contre l'humanité. Nicolas Sarkozy estime que, dans ce contexte, une investigation israélienne serait nécessaire pour faire « retomber la pression ». Benjamin Netanyahou n'y va pas par quatre chemins : « Il n'en est pas question ⁵² ! » Parallèlement, quand les diplomates se rencontrent pour la

deuxième session de « dialogue stratégique », ils conviennent de leur désaccord sur le processus de paix : « Nous avons le même but, mais des divergences profondes sur la tactique⁵³. »

D'autre part, les démarches françaises auprès de Barack Obama pour qu'il s'investisse davantage dans la région ne donnent pas beaucoup de résultats. Les déclarations de Netanyahu sur un « État palestinien démilitarisé » ont été applaudies à Washington. En novembre 2009, la Maison-Blanche réussit à le convaincre de faire un geste sur les colonies : le Premier ministre israélien annonce un moratoire de dix mois sur les projets de nouvelles implantations juives en Cisjordanie, appelant les Palestiniens à rejoindre la table des négociations après avoir mis un terme à toutes les violences. L'Autorité palestinienne refuse les conditions qui lui sont imposées. Après l'échec d'une réunion tripartite à Washington en septembre 2010, le gouvernement israélien, qui a déjà donné son feu vert à des constructions à Jérusalem-Est, décrète la fin du moratoire.

Barack Obama ne semble pas décidé à remettre la pression sur Netanyahu, avec qui ses relations sont exécrables. L'immobilisme américain agace Nicolas Sarkozy, car rien ne peut vraiment bouger au Proche-Orient sans l'aval des États-Unis. « Dès son élection, Obama aurait pu forcer la main des Israéliens et des Palestiniens, les inciter à se mettre autour d'une table, regrette alors un conseiller du président français. Mais il ne l'a pas fait. La méthode américaine, qui consiste à prendre du temps et à mettre la barre très haut, est catastrophique. Elle démontre que les Américains sont incapables de faire plier les Israéliens, elle transforme Netanyahu en gagnant et Mahmoud Abbas en perdant. Il est impossible d'atteindre un accord de paix équilibré de cette manière⁵⁴. »

La méfiance qui s'installe entre Sarkozy et Netanyahu au fil des mois aggrave ce sentiment d'impuissance. Le Premier ministre israélien n'apprécie guère les leçons diplomatiques de la France. En mai 2011, il s'agace lorsque Nicolas Sarkozy, juste avant de le recevoir à Paris, menace de reconnaître un État palestinien si le processus de paix n'avance pas⁵⁵. Il critique le soutien français à l'adhésion de la Palestine à l'Unesco, adoptée par un vote à l'ONU fin octobre 2011⁵⁶. La tension est palpable lorsque les deux leaders se rencontrent durant cette période. Un diplomate français qui a assisté à leurs entretiens s'en souvient : « Chaque fois, Sarkozy demandait à Netanyahu où il en était de ses initiatives sur la paix. Le Premier ministre expliquait que les choses n'avançaient pas en raison des Palestiniens ou d'autres facteurs qui ne dépendaient pas de lui. Le président français a fini par penser que Netanyahu le menait en bateau. Il était déçu, car il estimait l'avoir soutenu et longtemps défendu publiquement. Il perdait patience. Plusieurs fois, j'ai entendu Sarkozy expliquer que Netanyahu n'était pas un homme de parole, qu'il ne tenait pas ses promesses. Il disait que Bibi, c'était du blabla⁵⁷... »

Nicolas Sarkozy va jusqu'à exprimer cet agacement devant d'autres chefs d'État. Lors d'un sommet du G20 qui se tient à Cannes, le 3 novembre 2011, il discute en aparté avec Barack Obama. Les micros sont allumés, alors qu'ils ne devraient pas l'être. Les deux présidents parlent de Benjamin Netanyahu.

— Je ne peux plus le voir, c'est un menteur ! dit Sarkozy.
— Tu en as marre de lui, mais moi, je dois traiter avec lui tous les jours 58, renchérit Obama.

Des journalistes surprennent ces confidences embarrassantes. Ni l'Élysée ni la Maison-Blanche ne commente : personne ne veut se fâcher définitivement avec celui qui est solidement installé aux commandes à Jérusalem. Benjamin Netanyahu, lui, est piqué au vif. Il peine à croire que Nicolas Sarkozy, qui lui redit son « amitié » dans une lettre d'excuses, l'ait traité de « menteur ». « Il était vexé et ne voulait plus lui parler 59 », témoigne un de ses proches.

Quoi qu'il en soit, Nicolas Sarkozy ne se fait plus aucune illusion sur « Bibi ». Et c'est réciproque.

1. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.
2. Freddy Eytan, *Sarkozy, le monde juif et Israël*, Éditions Alphée/Jean-Paul Bertrand, 2009, p. 36-37.
3. Nicolas Sarkozy, *Libre*, Robert Laffont/XO Éditions, 2001 ; rééd. Pocket, 2003, p. 387.
4. Voir notamment Samuel Ghiles-Meilhac, *Le CRIF. De la Résistance juive à la tentation du lobby, de 1943 à nos jours*, Robert Laffont, 2011, p. 129. Et Freddy Eytan, *Sarkozy, le monde juif et Israël*, op. cit., p. 54-55.
5. Freddy Eytan, *Sarkozy, le monde juif et Israël*, op. cit., p. 78-79.
6. Rapporté par un ancien dirigeant du CRIF, entretien avec l'auteur, janvier 2018.
7. Rapporté par un proche de Nicolas Sarkozy, entretien avec l'auteur, 2010.
8. Cette rencontre avec l'AJC a été facilitée par la représentante de l'AJC en France de 2004 à 2009, Valérie Hoffenberg. Celle-ci s'activera dans l'équipe de campagne de Nicolas Sarkozy en 2007, avant d'être élue conseillère municipale UMP à Paris. En août 2009, elle sera nommée par Nicolas Sarkozy représentante spéciale de la France pour la dimension économique, culturelle, commerciale, éducative et environnementale du processus de paix au Proche-Orient, poste qu'elle occupera jusqu'en 2011.
9. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.
10. Rapporté dans Freddy Eytan, *Sarkozy, le monde juif et Israël*, op. cit., p. 175-180.
11. Jonathan Lis, « Police Officials Ezra, Karadi Fly to Paris to Advise on Riot Control », *Haaretz*, 11 décembre 2005.
12. Lettre de Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, au directeur du Centre Simon Wiesenthal, 15 mars 2006.
13. Discours de Nicolas Sarkozy devant le mémorial de la Société nationale des Filles de la révolution américaine, à l'invitation de la French-American Foundation, Washington, 12 septembre 2006.
14. Voir Glenn Kessler, « Visiting French Presidential Hopeful Lauds US in Speech », *Washington Post*, 13 septembre 2006 ; et Elaine Sciolino, « Widening His Campaign Trail, French Hopeful Tours the U.S. », *New York Times*, 13 septembre 2006. En 2007, l'AJC remettra à Nicolas Sarkozy son prix « Lumières parmi les nations ».
15. Nicolas Sarkozy, *Témoignage*, XO Éditions, 2006, p. 266-267.
16. Déclaration du ministère israélien des Affaires étrangères, 8 avril 2008.
17. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.
18. Voir Vincent Jauvert, *La Face cachée du Quai d'Orsay*, Robert Laffont, 2017, p. 241-253.
19. Discours du président Nicolas Sarkozy lors du dîner en l'honneur du président d'Israël, Shimon Peres, 11 mars 2008.
20. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.
21. Discours du président Nicolas Sarkozy devant la Knesset, 23 juin 2008.
22. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.
23. Propos rapportés à l'auteur par un proche de Tzipi Livni, janvier 2018. En sortant de l'Élysée, la ministre israélienne des Affaires étrangères a remercié publiquement le président Sarkozy pour sa « compréhension » de la « menace que doit affronter Israël ».
24. Propos du président Nicolas Sarkozy tenus à Jérusalem en présence de plusieurs dirigeants européens et du gouvernement israélien, 18 janvier 2009.
25. Voir notamment Jérôme Garcia et Uzi Eilam, « Le réchauffement des relations franco-israéliennes de

défense », *Défense 2000* (Chambre de commerce France-Israël), numéro spécial, n° 174, 2000.

26. Entretien avec l'auteur, janvier 2018. Voir aussi Tsilla Herschco, « Security Cooperation between Israel and France in the 21st Century », Begin-Sadat Center for Strategic Studies, juillet 2013.

27. Entretien avec l'auteur, décembre 2017.

28. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

29. Voir « French Air Force Intercepts Israeli Target Missile », *Spacenews*, 28 novembre 2011. Et Jean-Dominique Merchet, « Israël aide la France à tester ses armes antimissiles », Secret défense (blog), 11 février 2012.

30. Philippe Errera, « La crise nucléaire iranienne », *Annuaire français des relations internationales*, 2005.

31. Discours de Nicolas Sarkozy devant le mémorial de la Société nationale des Filles de la révolution américaine, *op. cit.*

32. Discours du président Nicolas Sarkozy devant la conférence des ambassadeurs, 27 août 2007.

33. Discours du président Nicolas Sarkozy en l'honneur du président d'Israël, Shimon Peres, *op. cit.*

34. La décision de Nicolas Sarkozy d'implanter une nouvelle base militaire française au Moyen-Orient, à Abou Dhabi, à deux cents kilomètres des côtes iraniennes, s'inscrit dans ce positionnement stratégique. Inaugurée en mai 2009 par le président, cette base n'a officiellement qu'une vocation défensive, en lien avec les Émirats arabes unis. Cependant, elle démontre que la France est « prête à prendre ses responsabilités et à jouer tout son rôle dans les affaires du monde ». Voir Isabelle Lasserre, « Abou Dhabi, nouvelle base avancée de la France en face de l'Iran », *Le Figaro*, 26 mai 2009.

35. Entretien avec l'auteur, octobre 2017.

36. Yaakov Katz, « Ashkenazi Holds Secret Talks in France », *Jerusalem Post*, 4 octobre 2009.

37. Entretien avec l'auteur, décembre 2017.

38. En dépit des relations nouées avec cette organisation chiite, les services français sont plutôt satisfaits lorsque, le 12 février 2008, le Mossad fait exploser à Damas une bombe qui tue Imad Moughnieh, le chef de la branche armée du Hezbollah libanais. Moughnieh était en effet dans le collimateur des Français, car jugé responsable de l'attentat du Drakkar, à Beyrouth, le 23 octobre 1983, qui avait tué 58 soldats français. Voir notamment Vincent Nouzille, *Les Tueurs de la République*, *op. cit.*, p. 130-134 ; et Yvonnick Denoël, *Les Guerres secrètes du Mossad*, Nouveau Monde poche, 2014, p. 306-312.

39. Entretien avec l'auteur, décembre 2017.

40. Voir Jean-Louis Bruguière, entretiens avec Jean-Marie Pontaut, *Ce que je n'ai pas pu dire*, Robert Laffont, 2009, p. 264-274.

41. Entretien avec l'auteur, décembre 2017.

42. Jacques Follorou, « Armes chimiques : comment les espions français et israéliens ont manipulé un ingénieur syrien », *Le Monde*, 25 mars 2017.

43. Une information judiciaire a été ouverte sur cette affaire par le Parquet de Paris. Voir Jacques Follorou, « Associés dans l'opération Ratafia, les espions français et israéliens se sont-ils espionnés entre eux ? », *Le Monde*, 25 mars 2017.

44. Entretien avec l'auteur, janvier 2018. De la même façon, les services français font part aux services israéliens de leur agacement après le scandale provoqué par une équipe du Mossad. Celle-ci a été filmée à Dubaï après avoir assassiné dans un hôtel un responsable militaire du Hamas, Mahmoud Abou Al-Mabhouh, le 20 janvier 2010. Certains des agents du Mossad s'étaient servis de Paris comme base logistique et avaient utilisé des papiers d'identité français.

45. Ce virus a probablement été mis au point conjointement par les services israéliens et les services américains. Voir notamment Kim Setter, *Countdown to Zero Day. Stuxnet and the Launch of the World's First Digital Weapon*, Crown Publishers, 2014.

46. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

47. Voir David Sanger et William Broad, « US and Allies Warn Iran Over Nuclear Deception », *New York Times*, 25 septembre 2009.

48. Benjamin Netanhayou rencontre aussi à cette occasion le maire du XVI^e arrondissement de Paris, Claude Goasguen, président du groupe d'amitié France-Israël à l'Assemblée nationale. Celui-ci a fait afficher sur sa mairie la photo du soldat franco-israélien Gilad Shalit, prisonnier du Hamas dans la bande de Gaza depuis 2006. Des élus, des diplomates, le président Chirac, puis son successeur Nicolas Sarkozy ont entrepris des démarches discrètes pour obtenir sa libération, qui n'interviendra que le 18 octobre 2011, en échange de la libération de prisonniers palestiniens par les autorités israéliennes.

49. Rapporté par un conseiller de Nicolas Sarkozy, entretien avec l'auteur, décembre 2017.

50. Propos rapportés par le conseiller Moyen-Orient de Nicolas Sarkozy, Boris Boillon, et le conseiller politique de l'ambassade d'Israël, Daniel Halevy, dans « Sarkozy, Netanyahu Discuss Freeze, Jewish State, Palestine, Iran, Syria, on June 24 », télégramme de l'ambassade des États-Unis à Paris, 29 juin 2009, archives du département d'État. Source : Wikileaks. Voir la traduction de ce télégramme en annexe.

51. Entretien avec l'auteur, décembre 2017.

52. Rapporté dans « France-Israel Strategic Dialogue Covers Turkey, Peace Process, Syria », télégramme

de l'ambassade des États-Unis à Paris, 29 octobre 2009, archives du département d'État. Source : Wikileaks.

53. *Ibid.*

54. Entretien avec l'auteur, mai 2010.

55. « Si le processus de paix reprend durant l'été, la France dira qu'il faut laisser les protagonistes discuter sans bousculer le calendrier. Si, à l'inverse, le processus de paix est toujours au point mort en septembre, la France prendra ses responsabilités sur la question centrale de la reconnaissance de l'État palestinien. » Interview de Nicolas Sarkozy à *L'Express*, 4 mai 2011.

56. Le 23 septembre 2011, Mahmoud Abbas a demandé l'adhésion de l'État palestinien à l'ONU. Face au risque d'un veto américain au Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU a suggéré un délai pour obtenir un consensus ; la France a préféré éviter une confrontation, proposant des négociations multilatérales sur le processus de paix. L'adhésion de la Palestine à l'Unesco, en marge de l'ONU, constitue une étape vers la reconnaissance. Pour protester contre ce vote, les États-Unis et Israël ont suspendu leurs contributions financières à l'Unesco.

57. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

58. Voir « Netanyahu "menteur" : la conversation secrète Obama-Sarkozy », Arrêt sur images, 7 novembre 2011.

59. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

CHAPITRE 15

Hollande : « Je suis votre ami et le resterai toujours »

Benjamin Netanyahou espère-t-il une nouvelle lune de miel franco-israélienne ? En tout cas, il n'est pas mécontent lorsque le candidat socialiste François Hollande est élu président de la République, le 6 mai 2012, avec 51,7 % des suffrages, face à Nicolas Sarkozy. S'il a beaucoup vanté l'énergie et le charisme de ce dernier, les relations personnelles sincères qu'il a cultivées avec lui n'ont débouché, *in fine*, que sur une animosité réciproque. Il ne connaît pas vraiment son successeur, ce qui ne constitue pas forcément un handicap.

Après tout, François Hollande incarne la gauche, laquelle, quand elle est au pouvoir, de Guy Mollet à François Mitterrand, fait preuve de plus franches sympathies sionistes que la droite néogaulliste. Même si le Parti socialiste est désormais plus divisé sur ce sujet – entre sionistes et militants propalestiniens actifs –, l'empathie du nouveau président à l'égard d'Israël est connue, de même que celle de certains des ministres qu'il nomme dans le gouvernement de Jean-Marc Ayrault – Laurent Fabius au Quai d'Orsay ou encore Manuel Valls, très engagé sur le sujet, au ministère de l'Intérieur. De son côté, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, noue rapidement des liens étroits avec certains pays arabes alliés, comme le Qatar ou l'Égypte, notamment en vue de négocier d'importants contrats de ventes d'armes.

Formé à l'école mitterrandienne et adepte du compromis après des années comme premier secrétaire du PS, le nouvel élu est réputé pour son art de l'équilibrisme et de l'esquive. *A priori*, il n'a pas l'intention de prendre trop de risques sur le terrain diplomatique. Ce président « normal » semble vouloir avant tout une diplomatie « normale », moins agitée que celle de son prédécesseur.

À l'exception de la promesse de retirer les troupes françaises d'Afghanistan, les soixante « engagements » de campagne de François Hollande marquent peu de ruptures franches avec l'héritage sarkoziste en matière de politique étrangère. L'engagement n° 59 mentionne simplement, à propos du Proche-Orient : « Je prendrai des initiatives pour favoriser, par de nouvelles négociations, la paix et la sécurité entre Israël et la Palestine. Je soutiendrai la reconnaissance internationale de l'État palestinien. » Rien là qui ne s'écarte de la ligne classique du Quai d'Orsay. Cependant, les printemps arabes ont changé la donne en 2011, provoquant notamment le basculement en Tunisie et en Égypte, le chaos en Libye et une guerre civile meurtrière en Syrie. Les experts ont été pris à contrepied, tout comme les services de renseignement. Face à ces bouleversements, l'urgence de la question israélo-palestinienne s'est estompée.

Devant les ambassadeurs réunis le 27 août 2012 à l'Élysée, François Hollande évoque les défis les plus pressants à ses yeux : l'Europe, qu'il souhaite réorienter, et le Sahel, où la poussée des groupes djihadistes le préoccupe. Sur le Proche-Orient, les priorités sont les suivantes : la crise syrienne, qui impose, selon lui, le départ de Bachar el-Assad, un soutien à l'opposition et la préparation d'une transition politique ; le programme nucléaire iranien, qui constitue « une menace pour tous les pays de la région », ce qui implique de durcir les sanctions si Téhéran ne se conforme pas à la « légalité internationale ». Ensuite seulement vient la paix au Proche-Orient, avec un appel à reprendre le chemin des négociations. Sur ce sujet, il ne prétend pas innover : « La résolution du conflit israélo-palestinien reste la clé de la stabilité au Proche-Orient et ne peut s'accomplir qu'en reconnaissant aux Palestiniens le droit à l'autodétermination et en garantissant à Israël sa sécurité¹. »

Les initiés du Quai d'Orsay relèvent que le président est resté très vague, se gardant bien d'évoquer les conditions d'une négociation de paix, le contrôle des islamistes radicaux ou la colonisation israélienne. Surtout, dans ce discours fondateur, il n'a pas utilisé l'expression « État palestinien », contrairement à ce qui figurait dans son programme et aux positions de son prédécesseur. Il s'est contenté de mentionner le « droit à l'autodétermination » des Palestiniens, une expression qui date des années 1970 : cela constitue un recul étonnant par rapport à la ligne de la diplomatie française depuis des années, ainsi qu'à celle des principales parties prenantes des négociations de paix.

Est-ce une erreur de plume ou un anachronisme délibéré ? Certains diplomates de la direction Afrique du Nord-Moyen-Orient, traditionnellement plutôt pro-arabes, suspectent l'entourage élyséen de François Hollande, qui compte des supporters inconditionnels d'Israël, d'avoir effacé expressément du discours toute mention d'un État palestinien. « Un comble, alors que François Mitterrand avait parlé d'un État palestinien lors de son discours à la Knesset en mars 1982² », note l'un d'eux. Dans les coulisses du pouvoir, les batailles d'influence entre pro-arabes et pro-israéliens sont ravivées.

Malgré cette omission, qui aurait dû satisfaire le chef du gouvernement israélien, la première rencontre entre François Hollande et Benjamin Netanyahu se déroule dans un climat plutôt frais. Le 31 octobre 2012, à l'Élysée, les deux leaders commencent par échanger quelques politesses. Ils évoquent notamment leurs convergences de vues sur la lutte contre l'antisémitisme, le terrorisme, la guerre en Syrie, le nucléaire iranien et la nécessité d'une reprise – sans conditions – des négociations avec les Palestiniens, ce qui est encore loin d'être une réalité. Lors de la conférence de presse commune qui suit leur entretien, François Hollande parle bien, cette fois, d'une solution à deux États, corrigeant son « erreur » du mois d'août. Il mentionne la colonisation israélienne dans les Territoires, que la France souhaite « voir arrêtée ». Il fait plaisir à son invité en se démarquant de la présidence Sarkozy sur la demande d'adhésion de la Palestine à l'ONU, que ce dernier était prêt à soutenir en cas de blocage israélien : « Il y a la tentation pour l'Autorité palestinienne d'aller chercher à l'Assemblée générale de l'ONU ce qu'elle n'obtient pas dans la négociation. Seule la négociation pourra déboucher sur une solution définitive à la situation de la Palestine. » Globalement, il se positionne donc sur une ligne plutôt pro-israélienne.

Benjamin Netanyahu, lui, s'exprime de manière moins consensuelle sur le sort des juifs de France : « En ma qualité de Premier ministre d'Israël, je le dis toujours aux juifs, où qu'ils soient : venez en Israël et faites d'Israël votre chez vous. » Hollande n'apprécie pas : « Benjamin Netanyahu dit “Bienvenue aux juifs de France”, s'ils veulent s'installer en Israël, je le comprends. [...] Mais la place des juifs de France, s'ils en décident, citoyens français, c'est d'être en France, de travailler en France, de vivre en France, à condition qu'ils soient pleinement en sécurité³. »

Un deuxième incident se déroule le lendemain, à Toulouse, lors d'une cérémonie d'hommage aux quatre victimes de l'attaque contre l'école juive Ozar Hatorah commise par Mohammed Merah le 19 mars 2012⁴. « Monsieur le Premier ministre, vous représentez un pays créé, au lendemain de la Shoah, pour servir de refuge aux juifs, dit Hollande pour commencer. C'est pourquoi chaque fois qu'un juif est pris pour cible parce que juif, Israël est concerné. C'est le sens de votre présence. Je la comprends et je la salue. Aussi, je veux rappeler devant vous la détermination de la République française à combattre l'antisémitisme. [...] Les juifs de France doivent savoir que la République met tout en œuvre pour les protéger. La garantie de leur sécurité est une cause nationale ; elle n'est pas l'affaire des juifs, mais celle des Français dans leur ensemble⁵. »

Benjamin Netanyahu répond en félicitant son « ami » François Hollande pour sa détermination à lutter contre l'antisémitisme, un « fléau qui peut se propager plus loin avec d'autres attaques » si on ne l'enraye pas. Il explique surtout que quelque chose a changé depuis les crimes antisémites du siècle dernier : « Aujourd'hui, le peuple juif a un État ! Aujourd'hui, le peuple juif a une armée ! Et aujourd'hui, après deux mille ans, le peuple juif a le pouvoir de se

défendre et de défendre son pays contre ceux qui cherchent à nous rayer de la carte. C'est ce que nous avons aujourd'hui. [...] Je suis arrivé de Jérusalem, la capitale éternelle du peuple d'Israël, pour dire au visage de ceux qui haïssent Israël trois mots clairs : *Am Israël Chai* [Israël vivra] 6 ! » Ovationné par l'assemblée, Benjamin Netanyahu entonne en hébreu la chanson populaire qui porte ce titre, devant des officiels français médusés.

Quelques jours plus tard, François Hollande confie qu'il n'a pas jugé « correct » que son invité se soit exprimé ainsi à Toulouse, alors que le recueillement s'imposait. « Comme j'étais là, il a un peu resserré son discours, mais ce n'était pas bien de transformer cette cérémonie en meeting électoral 7 », explique-t-il, faisant référence aux élections anticipées qui se profilent en Israël en janvier 2013. Un proche de Netanyahu admet que celui-ci a commis à Toulouse une « maladresse 8 ».

LES PRIORITÉS DE HOLLANDE : LE SAHEL ET LA SYRIE

Durant les mois suivants, l'attention de François Hollande se concentre sur le Sahel. Le 11 janvier 2013, il déclenche l'opération « Serval ». Plus de cinq mille soldats français sont déployés pour repousser l'avancée de groupes djihadistes qui gagnent du terrain au Mali et détruire leurs réseaux logistiques. Réputé indécis, le président s'est transformé en chef de guerre implacable, poussé par son chef d'état-major particulier, le général Benoît Puga, son ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, et le directeur de cabinet de ce dernier, Cédric Lewandowski. Il n'a guère le temps de s'intéresser au Proche-Orient. « Le dossier israélo-palestinien restait en dessous de la pile des dossiers 9 », résume un de ses anciens conseillers.

La crise syrienne revient brutalement sur le devant de la scène à la fin de l'été 2013. Le 21 août, une attaque à l'arme chimique provoque la mort d'au moins mille cinq cents civils dans la Ghouta, tout près de Damas. Pour la DGSE et la plupart des autres services de renseignement occidentaux, la responsabilité du régime de Bachar el-Assad ne fait aucun doute. Or Barack Obama a déclaré que l'emploi d'armes chimiques constituait une « ligne rouge » dans ce conflit : si elle était dépassée, une intervention militaire américaine serait déclenchée. François Hollande est partisan de la fermeté. Par conséquent, il prépare des plans de frappes aériennes sur des centres militaires syriens, en lien avec les Américains et les Britanniques.

Envoyé en urgence au Proche-Orient, Laurent Fabius débarque en Israël le 25 août. Il n'a pas réussi à fixer de rendez-vous avec Benjamin Netanyahu, qui est en vacances. L'ambassadeur de France à Tel-Aviv, Christophe Bigot, appelle Meyer Habib, député des Français de l'étranger depuis juin 2013, ancien vice-président du CRIF et ami de Netanyahu, pour qu'il convainque ce dernier de recevoir Fabius. L'entrevue a finalement lieu en fin d'après-midi. « Ce qui se passe

en Syrie montre que l'Iran ne doit pas avoir d'armes nucléaires », déclare Netanyahu, insistant sur les liens entre le régime iranien, la Syrie et le Hezbollah. Il ajoute que, même si les Israéliens font la paix avec les Palestiniens, « cela ne résoudra pas tous les problèmes de la région, qui sont nombreux et profonds ». Le message à l'adresse des Français est clair : cessez de vous focaliser sur le conflit israélo-palestinien ; il y a bien d'autres causes d'instabilité au Proche-Orient. Pour Laurent Fabius, ces propos sont « justes » : il faut apporter une « réponse forte » à l'attaque chimique en Syrie et ne pas accepter l'hypothèse d'une future bombe atomique iranienne. « Ce n'est pas qu'une question israélienne, c'est une question régionale et mondiale¹⁰ », précise-t-il.

Lors de leur tête-à-tête, Netanyahu et Fabius parlent plus précisément des frappes militaires qui se préparent en Syrie, censées ébranler le régime d'Assad au point de provoquer sa chute. Paradoxalement, les Israéliens ne sont pas très favorables à un plan qui écarterait le dictateur syrien : à tout prendre, ils préfèrent un dirigeant qu'ils connaissent de longue date, même très affaibli, plutôt que l'inconnu que représenterait une délicate succession. En revanche, le Premier ministre israélien insiste à nouveau sur le danger iranien et fournit au ministre français des renseignements actualisés sur l'état d'avancement du programme nucléaire de Téhéran.

De retour à Paris, Laurent Fabius poursuit les consultations et préparatifs en vue de frappes en Syrie avec François Hollande et Jean-Yves Le Drian. Mais les Britanniques finissent par refuser d'y participer. Le 31 août 2013, en fin de journée, Barack Obama téléphone au président français pour lui annoncer qu'il préfère différer l'intervention militaire en attendant le feu vert du Congrès¹¹. Celui-ci ne viendra pas. Le président russe Vladimir Poutine, allié du régime de Bachar el-Assad, suggère alors un accord de contrôle des armes chimiques syriennes, qui obtient l'aval de Damas.

« LA FRANCE NE DOIT PAS FLÉCHIR SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEEN »

Lâché par Obama et pris à contre-pied, François Hollande rumine son amertume. Avec Laurent Fabius, il devient plus intransigeant que jamais sur le dossier du nucléaire iranien. Les négociations internationales, auxquelles la France participe depuis une décennie, sont sur le point d'aboutir¹². La DGSE transmet à l'Élysée et au Quai d'Orsay des analyses détaillées obtenues par ses propres moyens. Les conseillers qui entourent Laurent Fabius, notamment son nouveau directeur de cabinet adjoint, Martin Briens, spécialiste de la prolifération, sont partisans d'une attitude inflexible face à l'Iran. Les faucons qui œuvraient déjà sous Sarkozy sont toujours actifs. Ils estiment que la position américaine dans les négociations en cours est trop « molle ». Elle risque de permettre aux Iraniens de poursuivre le développement d'un arsenal atomique.

Au sein du gouvernement, des états-majors et des services de sécurité israéliens,

les débats sont toujours vifs autour de l'éventualité de frappes préventives contre l'Iran. Les Français, qui veulent à tout prix éviter ce scénario, espèrent pouvoir conclure avec Téhéran l'accord le plus sécurisant possible. François Hollande le dit explicitement au nouveau président iranien Hassan Rohani quand il le rencontre en septembre 2013, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, à New York. Tout aussi désireux d'éviter un accord trop laxiste, Jérusalem encourage la fermeté de Paris. « Il y avait une convergence d'analyses sur les menaces, précise un expert des questions nucléaires qui a suivi les négociations. Cependant, la position française n'a pas été prise pour faire plaisir aux Israéliens, mais pour limiter les risques de prolifération ¹³. »

Début novembre 2013, à Genève, les pourparlers touchent à leur fin. Les Iraniens et les Américains semblent effectivement s'être entendus sur un compromis relativement peu contraignant pour Téhéran concernant le contrôle de ses installations nucléaires. Arrivé sur les bords du lac Léman le 8 novembre, Laurent Fabius – bientôt rejoint par ses homologues allemand, britannique, russe, chinois et américain – se penche sur le pré-accord. Pour lui, le compte n'y est pas : le texte demeure flou sur les stocks d'uranium et muet sur la question d'un réacteur iranien, avec le risque d'un usage militaire. Le ministre français oppose son veto à l'adoption de cet accord en attendant des garanties supplémentaires de la part des Iraniens. « L'attitude de Fabius à l'égard de l'Iran s'expliquait par des arguments raisonnés, mais aussi par le mauvais souvenir qu'il avait gardé de la période où il était Premier ministre de François Mitterrand, entre 1985 et 1986, alors que des attentats d'origine iranienne frappaient la France ¹⁴ », analyse un de ses amis.

Le blocage français provoque la colère du secrétaire d'État John Kerry et des Iraniens. Néanmoins, il satisfait les Israéliens, à quelques jours de la première visite officielle de François Hollande dans l'État hébreu. « Nous espérons que la France ne fléchira pas face à l'Iran, déclare publiquement Benjamin Netanyahu. [...] Sur le dossier iranien, nos deux pays défendent des positions communes depuis de nombreuses années, quelle que soit la majorité au pouvoir, et nous poursuivrons ce partenariat essentiel avec le président Hollande ¹⁵. »

Quand il débarque à l'aéroport Ben Gourion, à Tel-Aviv, le 17 novembre 2013, François Hollande apparaît aux Israéliens qui l'accueillent comme un allié solide. « Je suis votre ami et je le resterai toujours », promet-il d'emblée. Outre une réception chaleureuse par Shimon Peres, président de l'État d'Israël, et des entretiens avec Benjamin Netanyahu, son programme prévoit notamment une visite du mémorial de Yad Vashem, un dépôt de gerbes sur la tombe de Theodor Herzl, fondateur du mouvement sioniste, et sur celle du général Rabin, assassiné en 1995, ainsi qu'un moment de recueillement au cimetière de Givat Shaul, où reposent les quatre victimes juives de Mohammed Merah. Il doit également passer quelques heures dans les territoires palestiniens pour discuter avec Mahmoud Abbas.

Comme Mitterrand en 1982 et Sarkozy en 2008, Hollande prononce un discours devant la Knesset. Il répète que « la France ne laissera pas l'Iran se doter de l'arme nucléaire » : « [Nous maintiendrons] les sanctions tant que nous

n'aurons pas la certitude du renoncement définitif et irréversible de l'Iran à son programme nucléaire militaire. » Les parlementaires et officiels qui l'écoutent sont ravis.

En revanche, sur d'autres sujets, le président français se montre plutôt très prudent. Concernant les négociations avec les Palestiniens, il insiste sur le fait qu'il n'est pas venu pour « donner des leçons » et que des pas sont encore nécessaires pour arriver à un compromis. Il poursuit : « Il y a l'engagement du Premier ministre Benjamin Netanyahu, qui a posé des actes pour que la discussion reprenne. C'était nécessaire. D'autres gestes devront suivre. Mais je mesure ce qu'a été la libération de prisonniers [à laquelle a récemment consenti Israël]. Du côté palestinien, j'étais avec le président Abbas [...], j'ai dit les efforts qu'il y avait à faire, le réalisme qu'il fallait apporter pour trouver la solution. [...] La position de la France est connue. C'est un règlement négocié pour que l'État d'Israël et l'État palestinien, ayant tous deux Jérusalem pour capitale, puissent coexister en paix et en sécurité. »

Par ailleurs, pour François Hollande, la colonisation doit cesser, « car elle compromet la solution à deux États » – des mots moins forts que ceux de Nicolas Sarkozy en 2008 à la même tribune lorsqu'il exigeait « l'arrêt total et immédiat de la colonisation ¹⁶ ». Enfin, il propose d'utiliser les bonnes relations de la France avec les pays arabes pour les pousser aussi à la négociation et d'inciter les deux parties à parvenir à un accord. Au fond, c'est un discours assez classique, qui ne révèle pas d'ambitions nouvelles pour la diplomatie française ¹⁷. « Il n'a pas voulu jouer les provocateurs à la Knesset ni embarrasser Benjamin Netanyahu ¹⁸ », confirme un de ses anciens conseillers.

La position intransigeante de François Hollande sur l'Iran est son principal gage d'amitié envers Israël. Il s'y tient jusqu'au bout des négociations, qui se poursuivent à Vienne durant l'été 2014, puis à Lausanne en mars 2015. Celles-ci se concluent finalement dans la capitale autrichienne en juillet 2015, sous la pression d'Obama. La France obtient de meilleures garanties sur le contrôle des installations nucléaires iraniennes et sur une possible reprise des sanctions en cas de non-respect de ses obligations par Téhéran. L'accord demeure imparfait aux yeux des Français et largement insuffisant pour les Israéliens, mais c'est tout de même une demi-victoire pour François Hollande et Laurent Fabius. « Sur l'Iran, ils ont fait ce qu'ils pouvaient, et nous étions contents qu'ils soient plus exigeants que les Américains ¹⁹ », résume un diplomate israélien qui a suivi ce dossier.

NETANYAHOU S'IMPOSE À LA MANIF DU 11 JANVIER 2015

Au même moment, d'autres événements rapprochent les deux pays. Dans la matinée du mercredi 7 janvier 2015, les frères Chérif et Saïd Kouachi pénètrent dans les locaux parisiens du journal satirique *Charlie Hebdo* et abattent onze personnes. Ils poursuivent leur carnage au-dehors, avant de prendre la fuite. L'attentat, commis au nom d'Al-Qaïda dans la péninsule Arabique (AQPA),

suscite une immense vague d'émotion et le surgissement d'un cri collectif d'indignation : « Je suis Charlie ». Tandis que les services de police et de gendarmerie traquent les frères Kouachi, le président Hollande affronte cette crise sans précédent en sachant que tous les yeux sont braqués sur Paris. Les leaders politiques défilent à l'Élysée et conviennent d'organiser une grande marche le dimanche suivant.

Les frères Kouachi sont localisés le vendredi matin : ils se sont retranchés dans une imprimerie à Dammartin-en-Goële, avec au moins un otage. En fin de matinée, une autre prise d'otages se déroule dans le supermarché Hyper-Cacher de la porte de Vincennes, à Paris. Le terroriste Amedy Coulibaly, qui, la veille, a assassiné une policière à Montrouge, a déjà tué quatre personnes et menace d'en exécuter d'autres si les Kouachi sont attaqués. Ces derniers sortent finalement les premiers de l'imprimerie et sont neutralisés par les forces d'intervention. L'assaut est donné au même moment à l'Hyper-Cacher : Coulibaly est tué, et les otages libérés.

Dans la soirée, Benjamin Netanyahu téléphone à Manuel Valls à Matignon, puis à François Hollande à l'Élysée. « Tout le peuple d'Israël est avec vous. Nos cœurs sont avec les familles des victimes. Israël offrira toute l'assistance dont la France a besoin ²⁰ », dit-il au président, s'exprimant en français. Il insiste sur la nécessité de renforcer la sécurité des lieux de culte et des autres institutions juives en France, même quand la tension sera retombée. Peu après, il joint le président du CRIF, Roger Cukierman, et son ami député Meyer Habib pour qu'ils transmettent son soutien à la communauté juive de France.

Netanyahu tient ensuite une conférence téléphonique avec son ministre des Affaires étrangères, Avigdor Lieberman, son conseiller à la Sécurité nationale, Yossi Cohen, et le directeur du Mossad, Tamir Pardo. Il leur demande de fournir de l'aide aux services français. Des consignes strictes de sécurité sont envoyées à l'ensemble des communautés juives dans le monde. Le Premier ministre reçoit ensuite l'ambassadeur de France en Israël, Patrick Maisonnave, pour lui présenter ses condoléances. Il se pose en guerrier solidaire face à l'islam radical : « Nous avons vécu de telles attaques, nous connaissons vos sentiments. [...] Ces terroristes ont tué des journalistes à Paris, ils décapitent en Syrie, ils enlèvent des jeunes filles au Nigeria, ils posent des bombes dans les églises en Irak, ils abattent des touristes à Bali, ils ciblent des civils depuis Gaza, et ils essaient de construire des armes nucléaires en Iran. [...] Ils veulent tous détruire nos libertés et nous imposer leur tyrannie médiévale violente. C'est un combat global que nous devons mener ²¹. »

Dans la journée du samedi 10 janvier, les préparatifs de la grande manifestation du lendemain mobilisent le Quai d'Orsay et la cellule diplomatique de l'Élysée. Tous les dirigeants européens veulent être présents, ainsi que de nombreux autres chefs d'État et de gouvernement. Barack Obama ne peut traverser l'Atlantique : il sera représenté par son ambassadrice et enverra son secrétaire d'État, John Kerry, à Paris le lundi suivant. À Jérusalem, Benjamin Netanyahu souhaite *a priori* faire le déplacement. Son conseiller Yossi Cohen s'entretient à plusieurs reprises avec Jacques Audibert, le conseiller diplomatique

de Hollande. Ce dernier lui indique poliment que Netanyahou ne serait pas le bienvenu. Il met en avant des problèmes de sécurité et de diplomatie – Mahmoud Abbas, le président de l'Autorité palestinienne, a fait savoir qu'il ne serait pas là. « Qu'il vienne plutôt le lundi, comme Kerry. » Agacé, Netanyahou demande à son ami Meyer Habib d'intervenir. Ce dernier adresse un message à Manuel Valls, lequel répond que c'est l'Élysée qui gère l'ensemble de l'événement. La situation est bloquée. Netanyahou semble se faire une raison, d'autant qu'Obama sera également absent.

Mais « Bibi » est aussi un fin tacticien. Il a appris que son ministre des Affaires étrangères, Avigdor Lieberman, qui représente les ultra-nationalistes, et son ministre de l'Industrie, Naftali Bennett, leader de l'extrême droite religieuse et des colons, ont prévu de se rendre à Paris le lendemain. Qu'à cela ne tienne : en fin d'après-midi, après avoir de nouveau pris conseil auprès de Meyer Habib, qui l'encourage en ce sens, Netanyahou décide qu'il mènera la délégation israélienne. « Il ne voulait pas laisser ses alliés et rivaux parader à Paris comme défenseurs des communautés juives, alors qu'il était à trois mois des élections. Il a donc choisi de s'imposer ²² », explique un diplomate israélien qui le connaît bien.

Aussitôt prévenu, l'Élysée fronce les sourcils : la présence de Netanyahou sera forcément controversée. L'entourage du président Hollande plaide à nouveau le casse-tête sécuritaire pour tenter de dissuader le visiteur. En vain. La cellule diplomatique ne peut empêcher la venue du Premier ministre d'Israël alors que des juifs font partie des victimes. « En catastrophe, nous avons donc dû rappeler Mahmoud Abbas pour équilibrer les choses ²³ », raconte un conseiller de François Hollande. Le président palestinien est réveillé en pleine nuit dans son fief de Ramallah et expressément invité à sauter dans un avion pour Paris.

Dans la soirée du samedi, Netanyahou téléphone à l'une des otages de l'Hyper-Cacher, qui lui raconte l'horreur de ce qu'elle a vécu. Il fait ensuite une déclaration télévisée dans laquelle il s'adresse aux juifs de France et d'Europe : « L'État d'Israël n'est pas seulement le lieu vers lequel vous vous tournez pour prier. C'est aussi votre foyer. Cette semaine, une équipe ministérielle va accélérer les mesures pour favoriser l'immigration depuis la France et les autres pays qui souffrent de cet antisémitisme terrible. Tous les juifs qui veulent immigrer en Israël seront chaleureusement accueillis ici ²⁴. »

L'appel est classique. Cependant, dans ce contexte particulier, il est mal perçu par Paris. Le sujet de l'émigration des juifs de France reste en effet très sensible : le flux des départs vers Israël s'est amplifié depuis les attaques de Toulouse, passant de 1 920 en 2012 à 3 300 en 2013, puis 7 200 en 2014. En 2015, il battra un record historique avec près de 8 000 départs ²⁵. Venu assister à une cérémonie devant le magasin Hyper-Cacher le samedi soir, Manuel Valls, réputé très intransigeant sur l'antisémitisme, répond au Premier ministre israélien par ces mots : « Les juifs de France, depuis de nombreuses années, ont peur. Mais nous sommes tous aujourd'hui Charlie, tous policiers, tous des juifs de France. [...] La France, sans les juifs de France, n'est pas la France. »

Lorsqu'il débarque à Paris le dimanche 11 janvier en fin de matinée, Benjamin Netanyahou est tendu. Ses agents de sécurité paniquent en découvrant le

dispositif prévu : la cinquantaine de leaders présents doivent être conduits près de la place de la République en bus. Netanyahu refuse. Ses gardes exigent de pouvoir se rendre sur place dans une voiture blindée. Les officiels français expliquent que les bus sont équipés de vitres blindées – ce qui est faux. Les Israéliens finissent par céder. Alors que tous les chefs d'État et de gouvernement se préparent à monter dans le véhicule, l'Israélien s'isole dans une pièce de l'Élysée pour s'équiper d'un manteau pare-balles. Sur les lieux de la manifestation, au milieu d'une foule d'un million et demi de personnes, il est presque porté par ses trois gardes du corps, postés derrière lui. Coincé entre le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker et le Malien Ibrahim Boubacar Keïta, il avance en saluant la foule d'une main. Ses traits demeurent crispés, trahissant sa nervosité. Depuis un balcon, une femme l'interpelle : « Bibi ! » Il se détend pendant quelques instants.

Le marathon se poursuit avec, vers 19 heures, une cérémonie à la Grande Synagogue de Paris, rue de la Victoire, où il est acclamé à son arrivée, tout comme le président français et son Premier ministre. Ces derniers soupçonnent que Netanyahu va renouveler son appel à l'émigration des juifs de France, comme il l'a fait à Paris fin octobre 2012 et répété la veille à Jérusalem. Après avoir écouté le président du Consistoire, Joël Mergui, exprimer son inquiétude, François Hollande et Manuel Valls choisissent de s'écarter vers 20 h 40, quelques minutes avant que Benjamin Netanyahu ne prononce son discours.

Le Premier ministre israélien commence par rendre hommage aux victimes, puis salue la détermination française à faire face au terrorisme, expliquant qu'il en a lui-même enduré les blessures²⁶. Il délivre ensuite un message politique : pour lui, l'islam radical cherche à détruire Israël depuis le jour de son indépendance parce que l'État hébreu représente « la seule démocratie occidentale au Moyen-Orient. [...] Comme le monde entier se tient aux côtés de la France contre la terreur, il doit aussi se tenir aux côtés d'Israël. C'est exactement la même terreur ». Il conclut par ces mots : « Juifs de France, je voudrais vous dire ce que je dis à tous les frères et sœurs juifs de tous les pays : vous avez le droit de vivre en sécurité et tranquillité comme citoyens avec des droits égaux où que vous vouliez, notamment ici en France. Mais les juifs de notre temps ont aussi [...] le droit de rejoindre leurs frères et sœurs dans notre terre historique, la Terre d'Israël. [...] Tout juif qui souhaite émigrer vers Israël sera accueilli avec chaleur et bras ouverts
27. »

Ces propos sont bien reçus par la communauté juive. En revanche, cette nouvelle allusion à l'émigration passe mal. Quant à sa tentative pour fédérer tous les pays victimes du terrorisme afin qu'ils soutiennent sans réserve les positions d'Israël, elle n'est pas du goût de l'Élysée. « Netanyahu a mélangé un peu les genres²⁸ », déplore un conseiller du président.

Le Premier ministre a demandé à ses services de sécurité d'apporter « toute l'assistance nécessaire » à la France pour lutter contre le terrorisme. Durant les mois suivants, cette offre est répétée par Yossi Cohen, le conseiller à la Sécurité nationale de Netanyahu, et Tamir Pardo, le directeur du Mossad. Depuis la présidence de Nicolas Sarkozy, les échanges de renseignements avec les principaux services français se sont déjà fortement accrus. Ils portent principalement sur l'état d'avancement du programme nucléaire iranien, les armements syriens et l'activisme de la branche armée du Hezbollah libanais, qui intervient militairement aux côtés des forces syriennes d'Assad. « En revanche, le Mossad n'était pas très au point sur les réseaux de l'État islamique, qui avait autoproclamé son califat sur une partie de la Syrie et de l'Irak en juin 2014 ²⁹ », note un expert des services français.

Lorsque, le 13 novembre 2015, Paris est frappé à nouveau par des attentats qui tuent cent trente personnes et en blessent des centaines d'autres, le désarroi s'empare des services français. Ces derniers avaient bien reçu des renseignements épars sur la nébuleuse terroriste organisée autour du jeune Belgo-Marocain Abdelhamid Abaaoud et orchestrée depuis Raqqa, le QG de l'État islamique en Syrie. Mais les sources n'étaient pas assez fiables : la DGSI et la DGSE étaient persuadées qu'Abaaoud se trouvait toujours en Syrie, alors qu'il avait rejoint l'Europe dès le début du mois d'août pour planifier, depuis Bruxelles, les attentats de Paris.

À Jérusalem, Benjamin Netanyahu réitère ses propositions d'assistance à la France et aux autres pays européens concernés, affirmant : « Les terroristes qui nous attaquent ont les mêmes intentions que ceux qui ont attaqué Paris ³⁰. » Dans la foulée des attentats, Patrick Calvar, expert de l'antiterrorisme à la tête de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) – laquelle a succédé en 2014 à la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) –, et Bernard Bajolet, diplomate spécialiste du monde arabe aux commandes de la DGSE, renforcent leur surveillance des réseaux djihadistes en Syrie et en Irak, avec l'aide de la Direction du renseignement militaire (DRM). Ils ont leurs propres sources, parmi lesquelles figurent d'anciens membres de l'État islamique ayant fait défection. Ils reçoivent également des renseignements en provenance de leurs partenaires européens et américains, et bénéficient d'échanges réguliers avec les services égyptiens, jordaniens, irakiens, qataris ou encore saoudiens.

Le Mossad n'est pas en reste. Il dispose de compétences reconnues en matière d'interceptions électroniques et d'infiltration humaine. Fin 2015, Yossi Cohen, le conseiller de Netanyahu, est nommé à la tête du service israélien. Il commence à s'intéresser plus sérieusement aux groupes de combattants francophones de Daech. « Nous avons des liens historiques avec les Kurdes, ainsi que des sources en Turquie, en Syrie et en Irak. Nous avons donc proposé des renseignements aux Français sur la traque des djihadistes, et cela a été très utile ³¹ », révèle un expert israélien. La DGSE et la DGSI sont preneuses, car le retour possible en France des quelque sept cents djihadistes français et de leurs familles après la chute annoncée des fiefs de l'État islamique, Mossoul et Raqqa, les inquiète. Les services israéliens transmettent ainsi de précieuses informations qui permettent de

surveiller les déplacements de certains suspects et de déjouer plusieurs attentats en Europe. Ils livrent également des analyses détaillées sur certains trafics, comme celui de comprimés contrefaits de Captagon – un dopant utilisé par les kamikazes –, qui seraient fabriqués au Liban dans des centres clandestins placés sous le contrôle du Hezbollah ³².

La coopération antiterroriste comporte d'autres volets. Fin mai 2016, une délégation de la commission d'enquête parlementaire sur les attentats de 2015, pilotée par les députés Georges Fenech (LR) et Sébastien Pietrasanta (PS), se rend en Israël pour rencontrer des experts et des responsables politiques ³³. Intéressé par l'expérience de l'État hébreu, Georges Fenech y retourne trois mois plus tard pour visiter un centre de rétention administrative où des suspects sont détenus de manière illimitée sans avoir été jugés ³⁴. Par ailleurs, les équipes des groupes d'intervention français (GIGN et RAID) partagent avec leurs homologues israéliens leur savoir-faire sur les modes opératoires, notamment pour éviter d'avoir trop de dommages lorsqu'ils affrontent des kamikazes. Des spécialistes des secours et de l'aide aux victimes font aussi le déplacement pour discuter des techniques employées sur les lieux d'attentat.

Par ailleurs, des experts israéliens de la sécurité jugent trop timorées les mesures de prévention des attentats en Europe, qu'il s'agisse des contrôles aux frontières (peu efficaces) ou du renseignement (mal coordonné). Ils critiquent l'opération « Sentinelle » mise en place en France après janvier 2015 et prévoyant le déploiement de dix mille soldats sur tout le territoire. « Vos soldats ne sont pas entraînés pour tirer dans un endroit public. À l'aéroport Ben Gourion, vous n'en verrez aucun ; tout le dispositif de surveillance et de protection des passagers et des installations est caché, avec une présence massive de personnel en civil ³⁵ », explique le général Nitzan Nuriel, ancien conseiller à la lutte antiterroriste auprès de Netanyahou.

Certains élus locaux choisissent de suivre le « modèle israélien » en matière de prévention. C'est le cas de David Lisnard, maire de Cannes, qui, en 2016, s'adjoint les services du général Nuriel pour procéder à un audit de sécurité dans sa ville et superviser le dispositif pendant le festival international du cinéma. Christian Estrosi, le président de la métropole de Nice, frappée le 14 juillet 2016 par un attentat qui tue quatre-vingt-six personnes, se convertit aux mêmes méthodes. Se présentant comme un ami d'Israël et un supporter du Premier ministre israélien – ce qui provoque une polémique fin 2016 ³⁶ –, il se rend plusieurs fois sur place afin de rencontrer des experts de la sécurité. Début 2018, il testera à Nice une application de vidéosurveillance controversée destinée aux habitants. Baptisée Reporty, elle a été développée avec l'aide de la société israélienne Carbyne, présidée par l'ancien Premier ministre Ehud Barak ³⁷.

Tandis que la coopération antiterroriste s'intensifie, François Hollande se prend tardivement à espérer qu'il peut jouer un rôle dans la résolution du conflit israélo-palestinien. À chacune de ses rencontres avec Mahmoud Abbas ou avec Benjamin Netanyahu, le président français prend conscience du fossé infranchissable qui sépare les deux parties. De plus, l'administration américaine semble elle-même avoir lâché prise sur ce dossier après une tentative avortée. Au printemps 2014, les efforts déployés par le secrétaire d'État John Kerry se sont soldés par un échec. Israël a suspendu toute discussion avec l'Autorité palestinienne, arguant que celle-ci a décidé de renouer avec le Hamas, qui tient la bande de Gaza et a été classé « organisation terroriste », notamment par les États-Unis et l'Union européenne. Depuis, les pourparlers sont au point mort.

Lors d'une visite à Ramallah, puis à Jérusalem en juin 2015, Laurent Fabius a constaté l'impasse. « Israël ne se laissera pas imposer des solutions de l'extérieur », lui a répété Benjamin Netanyahu, ajoutant : « La paix ne viendra que de négociations directes entre les parties. Or le président Abbas croit qu'il peut éviter de telles négociations ³⁸. » Le ministre français convient qu'il n'est pas question d'imposer une solution, mais plutôt d'« essayer de faciliter les choses ». Il condamne les attaques terroristes qui frappent Israël, tout en déplorant la poursuite de la colonisation dans les territoires.

Alors qu'il ne s'était guère investi sur ce sujet jusqu'alors, François Hollande se réveille soudainement. « Avec Fabius, ils avaient sans doute aussi envie de montrer aux Israéliens, après l'accord sur l'Iran, qu'ils n'étaient pas forcément alignés sur eux ³⁹ », analyse un diplomate du Quai d'Orsay. Début 2016, le président et son ministre des Affaires étrangères décident de lancer une « initiative française » en faveur du processus de paix. « Depuis l'échec de Kerry en 2014, il ne s'était rien passé, explique un ancien conseiller du président. Nous pensions utile de prendre une initiative, au moins pour maintenir l'idée que la solution à deux États restait d'actualité, même si nous n'avions pas beaucoup d'illusions sur les effets à court terme de notre démarche ⁴⁰ ». L'Élysée et le Quai d'Orsay – où Jean-Marc Ayrault succède à Laurent Fabius en février 2016 – se mobilisent. Une première réunion se tient à Paris le 3 juin 2016 avec les représentants de vingt-neuf pays et organisations internationales, lesquels réaffirment leur soutien à un « règlement juste, durable et global du conflit israélo-palestinien » avec deux États. Seul problème : les deux acteurs principaux ne sont toujours pas disposés à discuter.

Après la réussite de la conférence de Paris sur le climat fin 2015, François Hollande se rêve en grand ordonnateur d'événements diplomatiques. Avec Jean-Marc Ayrault, il organise une Conférence pour la paix au Proche-Orient, qui a lieu le 15 janvier 2017. Cette fois-ci, plus de soixante-dix pays et organisations sont présents, dont des membres du Quartet sur le Proche-Orient (États-Unis, Union européenne, Russie, ONU), les membres du G20, ainsi que des pays arabes et européens. Tout le monde proclame à nouveau sa bonne volonté pour parvenir à une solution à deux États. « Il n'est pas question de dicter aux parties les paramètres du règlement, comme certains l'ont prétendu pour disqualifier nos efforts, insiste François Hollande devant le parterre de VIP. Je réaffirme ici que

seules des négociations directes entre les Israéliens et les Palestiniens peuvent conduire à la paix. Nul ne le fera à leur place ⁴¹. » Mais ni Benjamin Netanyahu ni Mahmoud Abbas n'assistent à la conférence, ce qui augure mal de ses suites concrètes. De fait, elle n'en aura aucune.

En réalité, ce sommet tombe au plus mal : il a lieu cinq jours avant l'intronisation du nouveau président américain, Donald Trump, dont nul ne connaît encore la position sur ce dossier, mais dont chacun redoute déjà les fougades. De plus, si les Palestiniens se félicitent publiquement de cette initiative, qui a « souligné la nécessité de mettre fin à l'occupation israélienne », le gouvernement israélien, lui, considère qu'elle est totalement « artificielle ». « Globalement, François Hollande a plutôt été un président conciliant à notre égard, commente un diplomate israélien. Mais cette curieuse conférence était totalement inutile, puisque nous prôtons des négociations directes, et non de grands forums internationaux qui nous dictent notre conduite ⁴². »

Venu quelques semaines auparavant en Israël pour vanter les mérites de cette réunion, Pierre Vimont, envoyé spécial du Quai d'Orsay, a été reçu plus que froidement par les officiels. Ceux-ci lui ont expliqué qu'ils n'avaient pas de leçons à recevoir de la France. Avec ironie, Yaïr Lapid, le leader du parti centriste Yesh Atid et ancien ministre des Finances de Netanyahu, lui a dit qu'Israël aussi pourrait organiser à Jérusalem une conférence sur le racisme et le sort des immigrants musulmans en France, sans convier les Français et en leur disant ensuite ce qu'ils devraient faire ⁴³. L'émissaire est reparti sans illusions concernant le point de vue des Israéliens sur la conférence de Paris. « C'est une manie bien française de croire que, pour masquer notre déclin relatif dans le monde, il nous faut sans cesse organiser des conférences internationales sur tous les sujets ⁴⁴ », estime un ancien haut responsable du Quai d'Orsay.

Avec la conférence de Paris, François Hollande a peut-être pris date sur le plan symbolique, mais son mandat s'est achevé sans qu'il ait eu de prise sur le processus de paix, plus que jamais au point mort.

1. Discours du président de la République François Hollande devant les ambassadeurs, 27 août 2012.

2. Entretien avec l'auteur, novembre 2017.

3. Conférence de presse de François Hollande et de Benjamin Netanyahu, 31 octobre 2012, archives de la présidence de la République.

4. Mohammed Merah a tué trois soldats et en a blessé grièvement un quatrième à Toulouse et Montauban les 11 et 14 mars 2012. Le 19 mars, il a attaqué l'école juive Ozar Hatorah à Toulouse, tuant un professeur et trois enfants.

5. Discours du président de la République François Hollande à Toulouse, 1^{er} novembre 2012.

6. Discours du Premier ministre d'Israël Benjamin Netanyahu à Toulouse, 1^{er} novembre 2012.

7. Voir notamment « Pour Hollande, "Netanyahu n'a pas été correct" à Toulouse », *La Dépêche du Midi*, 9 novembre 2012.

8. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

9. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

10. Déclarations de Benjamin Netanyahu et Laurent Fabius, 25 août 2013.

11. Voir David Revault d'Allonnes, *Les Guerres du président*, Seuil, 2016, p. 65-69.

12. Les négociations internationales avec l'Iran sur son programme nucléaire se sont ouvertes en 2003 à la suite d'une initiative française. Menées par un groupe de pays dit « 5 + 1 » (États-Unis, France, Russie,

Chine, Grande-Bretagne et Allemagne), elles ont bien avancé en février 2013 à Almaty (Kazakhstan) et vont se poursuivre à Genève à partir d'octobre 2013.

13. Entretien avec l'auteur, février 2018.

14. Entretien avec l'auteur, décembre 2017.

15. « Benjamin Netanyahu : « J'espère que la France ne fléchira pas face à l'Iran », interview recueillie par Cyrille Louis, *Le Figaro*, 15 novembre 2013.

16. Allocution du président de la République François Hollande devant la Knesset, Jérusalem, 18 novembre 2013, archives de la présidence de la République.

17. Voir notamment David Revault d'Allonnes et Laurent Zecchini, « Le service minimum de François Hollande à la Knesset », *Le Monde*, 19 novembre 2013.

18. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

19. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

20. « Terror attack on kosher supermarket in Paris », communication du cabinet du Premier ministre, vendredi 9 janvier 2015, archives du ministère israélien des Affaires étrangères.

21. « Terror in Paris : PM Netanyahu Meets French Ambassador to Israel », communication du cabinet du Premier ministre, vendredi 9 janvier 2015, archives du ministère israélien des Affaires étrangères.

22. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

23. Entretien avec l'auteur, janvier 2018. Voir aussi David Revault d'Allonnes, *Les Guerres du président*, *op. cit.*, p. 192-194.

24. Communication du Premier ministre, samedi soir 10 janvier 2015, archives du ministère israélien des Affaires étrangères.

25. Selon l'Agence juive, la France a été le premier pays d'origine des juifs émigrant vers Israël en 2014 et 2015, avec 7 300 arrivées en 2014 et 7 900 en 2015, avant que ce chiffre ne tombe à 5 200 en 2016. Cette flambée s'expliquerait par la stagnation économique en France, mais aussi par l'antisémitisme et les attentats de Toulouse en mars 2012 et de l'Hyper-Cacher en janvier 2015, ainsi que par l'attachement à Israël.

26. Benjamin Netanyahu rappelle ce jour-là que, en tant que soldat, il a été blessé pour sauver des otages d'un avion de la compagnie Sabena en 1972, et que son frère Yonatan, dit Yoni, a été tué lors du raid israélien contre des terroristes ayant détourné un avion d'Air France à Entebbe en 1976.

27. « PM Netanyahu's Remarks at the Great Synagogue of Paris », 10 janvier 2015, communication du cabinet du Premier ministre, 11 janvier 2015, archives du ministère israélien des Affaires étrangères.

28. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

29. Entretien avec l'auteur, novembre 2017.

30. « PM Netanyahu's Statement Regarding the Terrorist Attacks in Paris », 14 novembre 2015, et « Cabinet communiqué », 16 novembre 2015, communication du cabinet du Premier ministre, archives du ministère israélien des Affaires étrangères.

31. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

32. Voir Boaz Ganor et Miri Halperin Wernli, « The Paris Black Friday 13/11/2015 Attacks – A Captagon connection ? », International Institute for Counter-Terrorism (ICT), IDC Herzliya, 2015.

33. Les 30 et 31 mai 2016, la délégation a notamment rencontré Benjamin Netanyahu, Eytan Ben-David, chef du bureau du contre-terrorisme au Conseil national de sécurité, Alon Roth, directeur des affaires stratégiques au ministère des Affaires étrangères, Ayelet Shaked, ministre de la Justice, et le major général Zohar Dvor, chef de la police d'Israël. Ils ont également visité un service de renseignement ainsi que le dispositif de sécurité de l'aéroport Ben Gourion. Voir « Rapport de la commission d'enquête relative aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015 », Assemblée nationale, 5 juillet 2016, tome 1, p. 532-533.

34. Georges Fenech a proposé d'importer en France cette idée de détention administrative israélienne (qui concerne sept cents Palestiniens). Sa suggestion, qui pose de nombreux problèmes éthiques et juridiques, a été débattue un temps au sein de son parti Les Républicains, sans rencontrer beaucoup d'échos. Voir Danièle Kriegel, « Ofer, la prison israélienne qui pourrait inspirer la France », *Le Point*, 17 septembre 2016.

35. Voir « Comment Israël s'est adapté au terrorisme individuel », *Le Journal du dimanche*, 24 décembre 2016.

36. Voir « Le soutien de Christian Estrosi à Benjamin Netanyahu suscite la controverse », *Le Monde*, 31 décembre 2016.

37. « Nice teste Reporty, une appli polémique pour filmer et dénoncer des délits », *La Provence*, 19 janvier 2018. Nice a également accueilli en mars 2017 un forum sur la sécurité des villes (« Safe and Smart City »), organisé par Elnet, un *think tank* européen pro-israélien, avec la participation d'experts de la surveillance et de la sécurité venus de l'État hébreu. L'édition suivante de ce forum a eu lieu à Jérusalem en mars 2018.

38. « PM Netanyahu Meets with French FM Fabius », 21 juin 2015, communication du cabinet du Premier ministre, 21 juin 2015, archives du ministère israélien des Affaires étrangères.

39. Entretien avec l'auteur, décembre 2017.

40. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.
41. Allocution du président François Hollande à l'occasion de la Conférence pour la paix au Proche-Orient, 15 janvier 2017.
42. Entretien avec l'auteur, décembre 2017.
43. Rapporté par Yaïr Lapid, « La conférence de la paix n'en est pas une », *Le Monde*, 17 janvier 2017.
44. Entretien avec l'auteur, octobre 2017.

CONCLUSION

Illusions

16 juillet 2017. Vêtus chacun d'un costume sombre, Emmanuel Macron et Benjamin Netanyahu se tiennent debout, immobiles, entourés de quatre enfants qui leur servent de gardiens. Sous une immense tente installée place des Martyrs juifs du vélodrome d'Hiver, à deux pas du quai de Grenelle, l'heure est au recueillement pour commémorer le soixante-quinzième anniversaire de ces funestes 16 et 17 juillet 1942, lorsque la police française a procédé à l'arrestation de 13 152 juifs de France, promis à la déportation et à une mort quasi certaine.

Pour la première fois, un Premier ministre israélien participe à cette cérémonie. Et pas n'importe lequel, puisque Benjamin Netanyahu, au pouvoir depuis 2009, incarne la droite conservatrice israélienne, qui s'est alliée aux partis ultra-religieux, partisans de l'extension des colonies juives dans les territoires palestiniens. Habile, mais controversé, « Bibi » est aussi empêtré en Israël dans des scandales qui minent sa crédibilité. Rien ne laisse deviner ces fragilités tandis qu'il se tient dans une posture de statue aux côtés d'Emmanuel Macron, qui l'a convié à cet événement symbolique. Le jeune président français fraîchement élu, le 7 mai précédent, a délibérément choisi des contextes appropriés pour initier ses échanges avec quelques interlocuteurs étrangers de poids : l'inauguration d'une exposition sur le tsar Pierre Le Grand pour Vladimir Poutine le 29 mai ; le défilé du 14 juillet pour recevoir le président américain Donald Trump ; la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv pour accueillir Benjamin Netanyahu¹. « Généralement, l'ambassadeur d'Israël représente son pays à cette cérémonie. Cette fois-ci, nous avons été très honorés que le Premier ministre se déplace spécialement », se félicite Francis Kalifat, président du CRIF, une des principales organisations qui défendent la communauté juive et « soutiennent la pérennité et la sécurité d'Israël² ».

À la tribune, Benjamin Netanyahu remercie son « ami » Emmanuel Macron pour cette invitation, qui constitue « un geste très, très fort », témoignant de « l'amitié ancienne et profonde entre la France et Israël ». Le président, qui

l'appelle « cher Premier ministre d'Israël, cher Bibi », prend ensuite la parole sur un ton grave. Réaffirmant la responsabilité de l'État français dans la rafle du Vel' d'Hiv', comme l'ont fait ses prédécesseurs depuis le discours fondateur de Jacques Chirac, en 1995, il rappelle que le racisme et l'antisémitisme ne sont pas « morts avec Vichy » et que ce combat se poursuit, en France comme ailleurs. « Nous ne céderons rien aux messages de haine, ajoute-t-il. Nous ne céderons rien à l'antisionisme, car il est la forme réinventée de l'antisémitisme. » Une déclaration forte, engagée, qui révèle l'empathie d'Emmanuel Macron à l'égard d'Israël. Il l'avait exprimée différemment lors d'une visite sur place en septembre 2015, durant laquelle, comme ministre de l'Économie, il s'était enthousiasmé pour les performances économiques et technologiques de la « *start-up nation* ». En entendant cette condamnation de l'antisionisme, Benjamin Netanyahu se sent conforté. Pendant le déjeuner qui suit à l'Élysée, il prend le temps d'exposer ses inquiétudes sur le Proche-Orient, les groupes terroristes, le chaos syrien, l'armement du Hezbollah dans le Sud-Liban et le nucléaire iranien. Emmanuel Macron l'écoute et lui redit le « soutien indéfectible de la France à la sécurité d'Israël », tout en appelant à une reprise des négociations de paix avec les Palestiniens. Le Premier ministre israélien repart rassuré : Emmanuel Macron est un ami.

« MACRON EST IMPRESSIONNANT »

10 décembre 2017. Le président retrouve Netanyahu pour une deuxième rencontre au sommet à Paris. Le contexte a changé. Entre-temps, le Premier ministre libanais Saad Hariri a été temporairement écarté du pouvoir par ses puissants tuteurs sunnites saoudiens, qui le trouvaient trop conciliant à l'égard des chiïtes du mouvement Hezbollah. Il a fallu qu'Emmanuel Macron intervienne directement auprès des Saoudiens pour sauver la mise d'Hariri, se plaçant ainsi en garant de la souveraineté du Liban. Par ailleurs, le 6 décembre, Donald Trump a déclaré que les États-Unis reconnaissaient unilatéralement Jérusalem comme capitale de l'État hébreu. Cette décision a été saluée par les officiels israéliens comme une victoire majeure, mais aussitôt condamnée à la quasi-unanimité par la communauté internationale, dont la France, et rejetée par le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, pour qui Jérusalem doit être aussi la capitale d'un futur État palestinien. Emmanuel Macron a exprimé sa vive désapprobation à la suite de l'annonce américaine : « La France soutient la solution de deux États, Israël et la Palestine, vivant en paix et en sécurité, avec Jérusalem comme capitale des deux États. »

Lorsque les leaders français et israélien s'entretiennent au palais de l'Élysée le 10 décembre, les désaccords affluent de manière tangible. « Le président Macron s'est exprimé longuement et avec résolution, révèle un diplomate français présent. Il a instamment demandé qu'Israël ne déstabilise pas le Liban en

attaquant le Hezbollah, que la déclaration de Trump n'enterre pas toute négociation avec les Palestiniens et qu'Israël fasse des gestes concrets en ce sens³. » De ce face-à-face, le Premier ministre israélien, qui a connu Chirac, Sarkozy et Hollande, tire deux enseignements, confiés à des proches. Un : « Macron est impressionnant. Il est intelligent et, pour l'instant, il ne fait pas d'erreurs. » Deux : « Il ne sera pas forcément l'ami d'Israël comme il le proclame⁴... »

Macron-Netanyahou, alliés et déjà adversaires. Comme leurs prédécesseurs. Mais que peut réellement faire le président français sur le dossier israélo-palestinien ? À vrai dire, pas grand-chose. Tout simplement parce que la France, seule, n'en a pas les moyens. Au mieux, elle peut faciliter des démarches et entraîner l'Union européenne dans ce sens si des pourparlers s'esquissent. « La France ne peut plus penser qu'elle peut faire la paix à la place des autres, analyse Hubert Védrine. Elle peut soutenir le mouvement s'il se dessine, voire le susciter, rappeler les principes de base que les autres oublient. Dans l'idéal, il faudrait en même temps un président américain déterminé, un nouveau Rabin israélien et un Sadate palestinien. Pour le moment, je ne vois pas ce scénario se profiler à l'horizon⁵. »

LA FRANCE A PEU DE LEVIERS SUR ISRAËL

Pourtant, depuis plus de cinquante ans, la France s'est souvent bercée d'illusions à ce sujet. Avant le déclenchement de la guerre des Six-Jours, en juin 1967, le général de Gaulle se voyait en « arbitre » de la situation au Proche-Orient, à mi-chemin entre les deux superpuissances américaine et soviétique, capable de dissuader Israël d'attaquer et de freiner les ardeurs des pays arabes qui massaient des troupes à leurs frontières. Finalement, il n'a rien pu empêcher. « De Gaulle a voulu boxer dans une catégorie supérieure à la sienne, analyse l'historien et diplomate Élie Barnavi. L'histoire s'est passée sans lui. De plus, en rompant avec Israël, il l'a poussé dans les bras des États-Unis⁶. » Ses successeurs ont également cru, chacun à leur manière, qu'ils pouvaient faire entendre raison aux belligérants. En 1972, Georges Pompidou essayait de convaincre le gouvernement israélien de saisir l'opportunité de « la volonté manifestement pacifique du président égyptien Sadate », lequel s'appêtait en réalité, l'année suivante, à lancer une guerre contre Israël. En revanche, lorsque ce même Sadate s'est rendu à Jérusalem en novembre 1977 pour engager les négociations de paix israélo-égyptiennes, Valéry Giscard d'Estaing a exprimé ses réticences, estimant qu'il avait de meilleures solutions dans ses cartons. « Il faut avoir une vue large des problèmes », a-t-il alors expliqué aux officiels israéliens.

En témoignant son « amitié » à l'État hébreu, François Mitterrand a indiqué, lui aussi, qu'il jugeait indispensables les négociations de paix et prononcé pour la première fois les mots d'« État palestinien » à la tribune de la Knesset, en

mars 1982. Sa vision était sans doute plus équilibrée, mais les conditions politiques, principalement le maintien durable au pouvoir en Israël de gouvernements de droite et certaines réticences palestiniennes, ne lui ont pas permis de peser sur les événements. Pire, le Premier ministre Yitzhak Shamir a exclu, dans un premier temps, la France et l'Europe de la conférence de paix qui s'est tenue à Madrid à partir de 1991. Par la suite, seules les pressions américaines sur l'État hébreu, durant les mandats de George Bush, puis de Bill Clinton, ont permis de faire avancer le processus, qui a abouti aux accords d'Oslo de 1993, avant d'avorter finalement à Camp David en juillet 2000, puis à Taba en janvier 2001.

Lorsque Jacques Chirac a été sollicité, notamment en octobre 2000, pour faciliter la négociation d'un cessez-le-feu après le début de la deuxième Intifada, les discussions ont mal tourné, le président français étant accusé par les Israéliens d'être trop ouvertement propalestinien. Reprenant l'argument de l'« amitié », Nicolas Sarkozy a ensuite poussé Benjamin Netanyahu à faire des gestes de compromis, tout en conseillant la même chose au président palestinien Mahmoud Abbas. Cette tentative a échoué, tout comme l'ultime initiative de François Hollande visant à organiser à Paris, début 2017, une grande conférence pour la paix au Proche-Orient : celle-ci a bien eu lieu, mais sans donner aucun résultat.

Par ailleurs, les pressions françaises reposent sur une autre idée fixe en partie illusoire : le temps jouerait contre Israël. Du général de Gaulle à François Hollande, tous les présidents ont repris cette antienne pour tenter de convaincre leurs interlocuteurs israéliens : il leur fallait engager au plus vite des négociations de paix avec leurs voisins et avec les Palestiniens, sans quoi ils se retrouveraient dans une impasse, conduits au « suicide » ou débordés par la démographie des pays arabes ⁷. De leur côté, les Israéliens ont la certitude que le temps, au contraire, joue pour eux. Depuis le premier jour de l'indépendance, en 1948, chaque heure gagnée les renforce dans la conviction que l'existence de l'État d'Israël est désormais irréversible et qu'il leur faut obtenir des garanties de sécurité, quel que soit le temps nécessaire, avant de faire des concessions.

« Cette position était surtout celle des gouvernements de la droite israélienne, estime Daniel Shek, ancien ambassadeur d'Israël en France. Ils pensaient pouvoir attendre, tout en étendant les implantations, et que les Palestiniens finiraient par s'habituer. Cette politique du fait accompli et de l'occupation a fonctionné ⁸. » Même si la France a sans doute raison sur l'urgence de négocier une solution durable au conflit, les Israéliens ont conforté leurs positions au fil des ans. « C'est une réalité, ajoute un diplomate français qui a été en poste à Tel-Aviv. Israël n'a jamais été aussi fort, à la fois au plan économique et diplomatique. Plus le temps passe, plus le conflit israélo-palestinien semble même devenir secondaire, notamment pour les pays de la région, qui ont d'autres priorités, qu'il s'agisse de l'Égypte, en guerre contre Daech au Sinaï, ou de l'Arabie Saoudite, obsédée par la menace iranienne ⁹. »

Le blocage des négociations ne paraît pas beaucoup préoccuper Benjamin Netanyahu, qui poursuit imperturbablement sa politique d'implantations dans

les territoires occupés, où la situation se tend. « L'oppression et l'humiliation des Palestiniens s'aggravent », a dénoncé fin 2017 Hagai El-Ad, directeur exécutif de l'ONG B'tselem. « Aujourd'hui, sur le terrain, l'enchevêtrement des colonies dans les territoires est tel qu'un tracé des frontières est impossible et que cela menace une solution à deux États ¹⁰ », a déploré Elias Sanbar, ambassadeur de la Palestine à l'Unesco.

Prudent, Emmanuel Macron ne s'est pas précipité sur ce dossier délicat. Depuis son élection, il a rencontré plusieurs fois tous les leaders de la région, tenant à chacun un langage d'ouverture et offrant sa médiation. « Il est un des rares dirigeants capables de parler à tout le monde : aux Israéliens, aux Palestiniens, aux Libanais, aux Égyptiens, aux Saoudiens, aux Émiratis et même aux Iraniens, tout en discutant avec Trump et Poutine ¹¹ », constate, admiratif, un diplomate israélien. « Ses relations personnelles avec Benjamin Netanyahu sont bonnes, ils se comprennent vite, mais Macron défend d'abord les intérêts de la France et Netanyahu ceux d'Israël ¹² », nuance Meyer Habib, député des Français de l'étranger et ami du Premier ministre israélien. Malgré les appels des Palestiniens à ce que la France et l'Union européenne renforcent leurs pressions sur Israël – notamment par des campagnes de boycott, que la France refuse ¹³ –, les circonstances n'incitent pas le président Macron à prendre prématurément trop de risques.

Le soutien indéfectible des États-Unis à Israël, scellé par une aide militaire américaine de plus de trois milliards de dollars par an ¹⁴, demeure l'élément principal qui détermine le tempo. Les Israéliens ne jurent que par les Américains. Puisque Donald Trump ne cesse de donner des gages au gouvernement conservateur de Netanyahu, ce dernier n'a pas trop à s'inquiéter de ce côté. Résultat : Emmanuel Macron sait qu'il n'est pas maître du jeu. « Sans trop d'illusions, comme nous, il attend le "plan de paix" que prépare Trump avant de se prononcer et de se rendre sur place ¹⁵ », précise un diplomate palestinien.

UNE DIPLOMATIE FRANÇAISE RELATIVEMENT IMMUABLE

Si la France a peu de prise sur Israël, l'inverse est également vrai. Les tentatives de l'État hébreu pour infléchir en sa faveur la diplomatie française n'ont pas vraiment été couronnées de succès. En réalité, les organisations représentatives de la communauté juive de France et les officiels israéliens ont réussi à faire en sorte que les questions mémorielles et la lutte contre l'antisémitisme soient hissées au sommet des priorités de l'État français, quelle que soit la majorité au pouvoir, comme en témoigne la participation consensuelle des dirigeants politiques français, hormis les extrêmes, au traditionnel dîner annuel du CRIF. En revanche, leur poids sur la politique étrangère hexagonale, contrairement à des idées reçues, se révèle marginal. Les relais importants dont ils disposaient au sein de la gauche socialiste et dans certains milieux du centre et de la droite dans les années 1950 et

1960 ont continué de s'activer pour orienter la diplomatie française en faveur d'Israël, avec quelques succès ponctuels. Cependant, ils ont été affaiblis par des divisions internes – au sein de la gauche, pro-arabes et pro-israéliens s'affrontent, sur fond d'enjeux électoraux. De plus, selon l'historien Samuel Ghiles-Meilhac, la défense inconditionnelle par le CRIF de la politique des gouvernements israéliens, y compris de certains de ses aspects controversés, a contribué à une « confusion grandissante entre la communauté juive organisée et toutes les décisions d'Israël ¹⁶ », nourrissant des polémiques. « Nous sommes naturellement attachés à la solidarité avec Israël, plaide Francis Kalifat, le président du CRIF. Nous souhaitons simplement que la France ait une politique étrangère plus équilibrée et plus juste à son égard ¹⁷. »

Ces requêtes butent sur de sérieux obstacles. Car les présidents successifs, suivant la tendance historique du Quai d'Orsay, mènent au Proche-Orient une politique relativement immuable : tout en réaffirmant son « amitié historique » avec Israël, la France ménage ses alliés arabes, défend le Liban et soutient l'Autorité palestinienne, au risque de heurter les officiels israéliens. L'attention portée par le président Jacques Chirac à la mémoire de la Shoah et à l'antisémitisme ne l'a pas empêché d'être en conflit larvé permanent avec Israël, notamment autour de sa « politique arabe » et du sort de Yasser Arafat. Les sympathies affichées par François Mitterrand, Nicolas Sarkozy et François Hollande pour l'État hébreu n'ont pas freiné leurs rapprochements avec l'Arabie Saoudite, le Qatar, les Émirats arabes unis ou l'Algérie. Elles n'ont pas davantage modifié leurs positions sur le conflit israélo-palestinien – favorable à une solution négociée respectant la sécurité d'Israël tout autant que les droits des Palestiniens à un État viable. « Il y a une grande constance française sur le sujet depuis la fin des années 1970 ¹⁸ », souligne Élie Barnavi. Même les présidents les plus « amis » d'Israël, comme François Mitterrand et Nicolas Sarkozy, ont gardé ce cap, n'hésitant pas à affronter les dirigeants israéliens conservateurs, qu'il s'agisse de Yitzhak Shamir ou de Benjamin Netanyahu.

Ces dernières années, le développement intensif des coopérations bilatérales et les convergences de vues entre la France et Israël sur le nucléaire iranien ou la lutte contre le terrorisme ont « normalisé » les relations, sans éliminer les autres points de friction. « Quel que soit le président à l'Élysée, des désaccords persistent, notamment sur l'issue du conflit israélo-palestinien, sur Jérusalem et sur les colonies, ajoute la chercheuse Tsilla Hersheo. Emmanuel Macron ne semble pas vouloir changer cette donne ¹⁹. »

Alliés contrariés, la France et Israël défendent leurs logiques, leurs intérêts, leur agenda respectifs, sans laisser quiconque dicter leur conduite. Certains Israéliens se plaisent d'ailleurs à rappeler que l'intransigeance qu'on leur reproche parfois est directement inspirée du modèle du général de Gaulle, avec son attitude farouchement indépendante et rebelle.

Si la France a une quelconque influence sur Israël, c'est peut-être celle-là...

1. Benjamin Netanyahu et Emmanuel Macron se sont parlé au téléphone dès le 8 mai 2017 et se sont croisés le 1^{er} juillet au Parlement européen, à Strasbourg, lors de l'hommage rendu au chancelier allemand Helmut Kohl, décédé le 16 juin.

2. Entretien avec l'auteur, janvier 2018. Sur l'histoire du CRIF et son rôle, voir Samuel Ghiles-Meilhac, *Le CRIF*, *op. cit.*

3. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

4. Entretiens de l'auteur avec deux proches de Netanyahu, décembre 2017 et janvier 2018.

5. Entretien avec l'auteur, novembre 2017.

6. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

7. Face au Premier ministre israélien Yitzhak Rabin, qui affirmait en 1974 qu'Israël pouvait « tenir mille ans » sans rien céder, le ministre français des Affaires étrangères répondait : « Ce n'est pas vrai pour un peuple de trois millions d'habitants entouré de dizaines de millions d'Arabes. » Entretien entre le ministre français des Affaires étrangères, Jean Sauvagnargues, et le Premier ministre d'Israël, le général Yitzhak Rabin, 31 octobre 1974, *op. cit.*

8. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

9. Entretien avec l'auteur, décembre 2017.

10. Interventions de Hagai El-Ad et Elias Sanbar lors du colloque « Israël-Palestine : que la France s'engage », Institut de recherches et d'études Méditerranée Moyen-Orient (iReMMO), 27 novembre 2017, Sénat.

11. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

12. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

13. Une campagne de Boycott, désinvestissement, sanctions (BDS) visant Israël a été lancée en 2005 par des organisations palestiniennes, soutenue et relayée au plan international par des centaines d'ONG. Certains militants appelant en France à cette campagne de boycott ont été condamnés par les tribunaux, qui la jugent « discriminatoire », condamnations confirmées par la Cour de cassation en 2015. Nicolas Sarkozy et François Hollande ont exprimé leur opposition à tout boycott d'Israël.

14. L'aide militaire américaine à Israël, qui s'élevait à 3,1 milliards de dollars par an jusqu'en 2018, va passer à 3,8 milliards par an de 2019 à 2028, selon un accord passé en 2016 entre le président Barack Obama et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu.

15. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

16. Voir Samuel Ghiles-Meilhac, *Le CRIF*, *op. cit.*, p. 297.

17. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

18. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

19. Entretien avec l'auteur, janvier 2018.

ANNEXES

Premier accord nucléaire secret France/Israël

25 octobre 1956₁

PARIS, le 25 octobre 1956

TRÈS SECRET

NOTE

ACCORD FRANCO-ISRAËLIEN

La réunion interministérielle consacrée à l'étude de la réponse à donner au Gouvernement d'Israël qui demande l'assistance de la France en vue de la construction d'un réacteur et d'une usine d'extraction de plutonium, a eu lieu le 25 Octobre, dans le Bureau du Président du Conseil, à 10 heures.

Y ont pris part, outre M. Guy MOLLET, MM. PINEAU, BOURGES-MAUNOURY, GUILLE, GUILLAUMAT et PERRIN. Y assistaient MM. DE ROSE, BELIN, et NOEL.

Au cours de l'échange de vues qui a suivi un exposé de M. Francis PERRIN complété par M. GUILLAUMAT, M. PINEAU a souligné la nécessité que l'accord envisagé soit compatible avec les engagements internationaux de la France, notamment la position qu'elle a défendue dans l'EURATOM. Il a exposé les dangers de voir une course aux armements atomiques s'instituer dans le Proche-Orient.

M. BOURGES-MAUNOURY a recommandé que les précautions nécessaires soient prises, mais qu'il convenait que la France remportât le marché de préférence au Canada.

Le Président du Conseil a précisé ainsi sa position :

Il est disposé à faire confiance à la sagesse des hommes politiques d'Israël, mais il pense que, si Israël possède des armes atomiques, il est à craindre que la Russie n'en fournisse aux voisins d'Israël. L'obtention d'armes atomiques par les pays gouvernés par des hommes irresponsables risque de plonger le monde dans une catastrophe. Il veut par conséquent que l'accord à conclure avec l'Israël [*sic*] mette ce pays dans une situation similaire à celle dans laquelle se trouve la France, qui doit être en mesure, s'il y a nécessité, de fabriquer des armes atomiques, sans pour autant opter dès maintenant. Il a remarqué que dans EURATOM, la France pourra,

avec l'uranium que lui fournira la communauté, fabriquer des armes atomiques. Il convient donc de répondre à Israël, que l'usage qu'il fera de son plutonium devra faire l'objet d'un accord avec le Gouvernement français.

*
* *

La position de la France a été ainsi décidée :

La France aidera Israël à construire une pile atomique. Elle ne posera pas de conditions à cette assistance,

La France ne vendra pas d'uranium à Israël, mais lui proposera de lui louer le complément nécessaire au fonctionnement du réacteur, étant entendu qu'elle récupérera les barreaux irradiés et que le plutonium contenu restera sa propriété,

La construction d'une usine d'extraction de plutonium est réservée. La France s'engagera seulement pour le moment, à traiter les barres irradiées, propriété d'Israël, à condition que ce pays accepte une clause indiquant que l'usage qu'il pourra faire de son plutonium, fera l'objet d'un accord entre les deux pays. /.

1. Source : ministère français des Affaires étrangères.

Verbatim des conversations
entre De Gaulle et Ben Gourion
Entretiens des 14 juin 1960,
17 juin 1960 et 6 juin 1961 1

Documents estampillés : TRÈS SECRET

ENTRETIEN DU GÉNÉRAL DE GAULLE
AVEC M. BEN GOURION

le 14 juin 1960, à l'Élysée

M. BEN GOURION se déclare ému de rencontrer le Général de Gaulle qu'il estime être le plus grand homme d'État actuel. Il aurait aimé l'entretenir de trois sujets : la coopération culturelle et scientifique entre la France et Israël, l'opposition entre l'Est et l'Ouest en ce qui concerne notamment l'Afrique et l'Asie, le Moyen-Orient et la sécurité d'Israël.

À propos de la coopération culturelle, M. BEN GOURION est heureux du développement qu'elle a pris : la langue française est enseignée dans les écoles du premier et du second degré. L'Université française fonctionne : 500 livres français ont été traduits en hébreu et une quarantaine d'hébreu en français. Un échange fructueux s'est établi entre artistes et musiciens. Malgré l'extension de l'anglais, due aux 40 ans de mandat britannique et au fait que plus de 30 000 Israéliens ont servi dans l'armée britannique, le français tend à se répandre. C'est la langue que parlent en particulier les nouveaux immigrants d'Afrique du Nord. Un certain succès a été obtenu dans la coopération scientifique, en particulier dans les domaines de la chimie, de l'atome et dans celui de la recherche (dont certaines branches ont aussi un aspect militaire). M. Ben Gourion espère que ces bonnes relations se développeront encore.

Le GÉNÉRAL DE GAULLE le souhaite aussi et il note avec satisfaction le progrès du français en Israël, ainsi que l'heureux développement des échanges culturels et scientifiques.

M. BEN GOURION aurait souhaité voir le Général de Gaulle avant de s'entretenir avec le président Eisenhower, mais il en a été empêché par les circonstances. Il a parlé avec ce dernier non

pas tant d'Israël en tant que tel, mais du monde en général et, plus particulièrement du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Asie. Dans l'ensemble, leurs vues se sont avérées concordantes. Il voudrait dire quelques mots de la Russie qu'il connaît bien pour y être né et pour avoir lu les 35 volumes de Lénine. La Russie officielle actuelle croit religieusement à sa mission universelle qui consiste à sauver l'humanité. Pour elle, le monde capitaliste est condamné à disparaître : en dehors du communisme, il n'y a point de salut. Du fait de cette croyance même, les dirigeants communistes, entre les mains desquels le peuple russe n'est qu'un instrument passif, ne pourront jamais faire de concessions profondes à l'Occident. Ils pourraient changer de tactique pour tenir compte de la personnalité du Président des États-Unis ou de celle du Général de Gaulle, mais ils ne céderont sur aucune position essentielle. Ils ne veulent pas la guerre, car ils n'en ont [*correction manuscrite* : croient n'en avoir] pas besoin et elle risquerait de compromettre leur puissance. Sachant [*correction manuscrite* : Convaincus] qu'ils l'emporteront inéluctablement, même sans guerre, ils peuvent attendre dix ou quinze ans. Quant au sens profond de la guerre froide, il consiste à gagner les peuples d'Afrique et d'Asie qui ne sont pas encore engagés ni à l'égard du monde libre ni à l'égard du monde communiste. La majorité de ces peuples ne savent pas ce que sont le capitalisme et le communisme et ils ignorent la liberté et la dignité humaine. Le sort de l'humanité dépend de celui de l'Afrique et de l'Asie. Il s'agit de savoir qui remportera la victoire sur ces deux grands continents. La Chine est déjà gagnée, mais elle n'est qu'une partie de l'Asie. Israël, petit peuple, ne saurait faire concurrence à l'Amérique, ni à la France, ni même à la Belgique, mais ayant passé par d'innombrables épreuves, il sait ce que signifie la domination étrangère et peut par conséquent mieux comprendre l'état d'esprit de l'Asie et de l'Afrique.

Une Conférence au Sommet peut améliorer l'atmosphère internationale ou l'empoisonner davantage, elle n'emportera aucun changement fondamental dans la lutte entre l'Est et l'Ouest. Dans celle-ci, l'élément essentiel est l'Afrique et l'Asie. Israël a toujours eu une vision universelle et ses prophètes lui ont appris que ses enfants n'étaient en rien dissemblables de ceux, par exemple, de l'Empire de Kush, ou Éthiopie. Israël sait que son salut dépend de celui de l'humanité, d'où son très grand intérêt pour l'Afrique et pour l'Asie. Il a d'excellentes relations avec la Birmanie, Ceylan, le Népal, le Liberia, le Nigeria, le Ghana et même la Guinée (une délégation guinéenne séjourne depuis deux mois en Israël, elle a vu que le progrès social était compatible avec la liberté ; mais elle n'osera pas le dire à Sékou Touré). À l'occasion de toutes ces relations, Israël a appris une chose capitale, qui peut l'être surtout pour la France étant donné ses liens avec l'Afrique (et M. Ben Gourion souhaite vivement qu'ils se maintiennent) : l'aide matérielle importe moins que l'attitude morale. Ayant un complexe d'infériorité et ayant toujours été dominés, ces peuples veulent être traités en frères. Ils savent parfaitement que dans les domaines de la connaissance et des biens matériels, ils sont très loin de l'Amérique ou de la France, et ils savent qu'une aide matérielle leur est indispensable. Mais seuls les pays qui les traiteront en égaux gagneront leur confiance, et c'est là l'élément décisif dans la lutte entre l'Orient et l'Occident. Par exemple, au Ghana, une mission de 200 Israéliens jouit de toute la confiance du pays, malgré la dictature, car les membres de cette mission travaillent avec idéalisme et désintéressement. À l'École de l'Air en particulier, des officiers israéliens ont pu faire voler des aviateurs ghanéens au bout de six mois, alors que des officiers britanniques leur avaient dit avec dédain qu'il leur faudrait vingt ans. De même au Congo, Lumumba avait déclaré au représentant israélien que l'indépendance le terrifiait, mais qu'il ne pouvait y renoncer sous peine d'être tué par la population. Toute aide doit donc s'accompagner d'un sentiment d'égalité et de fraternité. Les missions soviétiques et chinoises sont partout présentes, ainsi que des missions yougoslaves et tchèques. Or, ni les Africains, qui n'ont pas d'histoire, ni les Asiatiques, dont certaines civilisations sont anciennes, ne sont attirés par un système politique particulier : ils se laissent gagner par ceux en qui ils ont confiance. Quant à ces pays comme la Thaïlande, le Sud-Vietnam, le Népal ou Ceylan, ils ont franchement peur de la Chine. Toutefois, les Africains trouvent dans le communisme un sentiment de dignité humaine. C'est dans ce dernier domaine qu'Israël a pu si bien réussir. Pour assurer le libre destin de l'humanité, il faudrait que tous les pays de l'Occident joignent leurs efforts dans le même sens. La France et l'Allemagne, en particulier, pourraient beaucoup faire si elles surmontaient leur inimitié. Si l'Afrique et l'Asie ont confiance dans l'Occident, celui-ci l'emportera sur l'Union soviétique et sur la Chine.

M. Ben Gourion estime que la Russie subit des changements en profondeur. Le peuple veut élever son niveau de vie et aspire à plus de liberté. Six millions d'étudiants sont sortis des

universités, lisent des livres étrangers et comprennent que la propagande qu'on leur sert est fausse. Des officiers de l'Armée Rouge qui ont été à l'étranger, par exemple en Finlande, s'en rendent bien compte aussi. Les dirigeants ne changent pas d'attitude, mais la pression de l'opinion publique, encore timide, se fera sentir de plus en plus. Les millions d'intellectuels qui sortiront des universités d'ici vingt à trente ans ne supporteront plus le totalitarisme. Le peuple russe est bon et réfléchi par nature. Si l'Occident réussit à maintenir la paix pendant trente ans, il est certain que la Russie deviendra une démocratie, peut-être sous une forme différente de celle des pays occidentaux, mais avec liberté de pensée et d'expression. Pour cela, cependant, il faut que l'Occident gagne la confiance de l'Afrique et de l'Asie. En effet, sans l'Afrique et l'Asie, l'URSS ne s'engagera jamais dans une guerre. Si au contraire c'est le communisme qui l'emporte dans ces territoires, l'URSS ou la Chine oseront faire la guerre. L'on a bien dit que, si la guerre mondiale éclatait en 1950, l'Afrique se tournerait vers l'Occident ; si elle éclatait en 1960, elle resterait neutre, et si c'était en 1970, elle se tournerait vers la Russie. Il n'y a que la Chine qui puisse se permettre de perdre quelque 300 millions d'individus. Si ceux qui sont responsables de la politique occidentale le comprennent, M. Ben Gourion a le plus grand espoir dans l'avenir et il a été heureux de constater que le Président Eisenhower était d'accord avec lui.

Le GÉNÉRAL DE GAULLE en convient aussi, mais il rappelle qu'il y a des choses possibles et d'autres qui ne le sont pas. La France a des contacts faciles avec les Noirs et les résultats de sa politique ne sont pas mauvais. Ses efforts sont faits dans un esprit libéral et ils visent la stabilité des nouveaux États. Néanmoins, même chez les Africains les plus évolués, l'on observe quelque chose qui les tient à part, car ils se résignent mal à être noirs. Dans ce sens, le succès des Chinois en Afrique tient moins au fait qu'ils sont communistes qu'à celui qu'ils sont des jaunes. Qu'est-ce que M. Ben Gourion estimerait sage de faire pour que la situation ne se détériore pas ?

M. BEN GOURION déclare qu'il a trouvé très peu de communistes en Afrique, sauf en Guinée. Au Ghana, au Tanganyika, en Éthiopie, au Soudan, au Liberia, au Nigeria, il n'y a pas de communistes et il n'y a pas eu jusqu'ici de sentiment anti-blanc. Mais tous éprouvent du ressentiment à l'égard de la supériorité manifestée par les blancs. On ne peut pas mentir à un homme primitif, il ne se trompe pas sur vos sentiments, et si on le traite en égal, on n'éprouve pas de difficultés avec lui.

Répondant à une question du Général de Gaulle, M. Ben Gourion parle maintenant du Moyen-Orient. Il tient d'abord à faire ressortir que le Moyen-Orient n'est pas entièrement arabe. Il y a quarante millions d'habitants en Turquie, en Iran et en Israël, il n'y a que trente-six millions d'arabes. En outre, le monde arabe n'est pas uni. Non seulement le Liban, à cause de sa population chrétienne et des influences françaises, mais encore tous les États arabes veulent garder leur indépendance. L'Irak lutte contre l'Égypte pour des raisons économiques et historiques. Il considère l'Égypte avec mépris. Une partie notable de sa population est d'ailleurs kurde. Ce serait une erreur de penser que Kassem est communiste. Il n'est pas un homme très fort, mais il est résolument anti-communiste et il veut sauvegarder l'indépendance de son pays. Seule la Syrie a été conquise, parce que son armée est entièrement dominée par des officiers supérieurs égyptiens. Néanmoins, le mécontentement monte. En Iran, la classe dirigeante hait l'Islam qui lui a été imposé par la conquête. Elle est très opposée à Nasser qu'elle tient pour le principal instrument de la pénétration russe en Extrême-Orient. Après l'Union soviétique, c'est Nasser qui représente le plus grand danger pour l'Iran. Il est évident que le régime égyptien est d'allure communiste et que Nasser dépend entièrement de la Russie. Il y a des milliers d'officiers soviétiques et tchécoslovaques en Égypte. Mais il faut s'y attendre un jour à un soulèvement. Quant à la Turquie, dont M. Ben Gourion a l'expérience depuis une cinquantaine d'années, il ne sait encore si le régime Gürsel sera démocratique. De toute façon, il ne faut jamais croire à la parole d'un Turc, mais Gürsel semble décidé à rester avec l'Occident, car il craint la Russie. Peut-être sera-t-il amené à modifier sa politique à l'égard des États-Unis, sans pour cela se détacher de l'Ouest. Il en va de même pour l'Iran.

Le GÉNÉRAL DE GAULLE demande alors pourquoi ces deux pays ne resserrent pas leurs liens avec Israël ?

M. BEN GOURION craint que le Général de Gaulle ne se fonde sur des renseignements insuffisants. En effet, les liens avec Israël et la Turquie sont très étroits. Les officiers d'État-Major se réunissent tous les trois mois. M. Ben Gourion s'est trouvé lui-même à Ankara il y a six mois pour coordonner la politique des deux pays. Le Général Gürsel ne changera pas d'attitude à cet

égaré. Il en va de même pour l'Iran.

Rendront-ils cette politique publique, demande le GÉNÉRAL DE GAULLE ?

M. BEN GOURION rappelle que M. Menderes avait promis d'envoyer un ambassadeur à Tel-Aviv, mais il n'a pas tenu parole. Peut-être le problème de Chypre y a-t-il été pour quelque chose. La coopération entre la Turquie et Israël reste néanmoins étroite dans les domaines économique et militaire. Le Shah a aussi promis d'envoyer un ambassadeur, qui a peut-être été retardé à cause de la révolution turque.

Des envoyés israéliens ont essayé, entre autres, de convaincre le Shah que Kassem n'était pas un agent russe et ils y ont réussi. L'ayant appris, le Président Eisenhower a déclaré à M. Ben Gourion que c'était là une des choses les plus importantes au Moyen-Orient. Les relations d'Israël avec l'Éthiopie sont bonnes. Néanmoins, l'Empereur craint sa majorité musulmane et Nasser. Au demeurant, il s'est produit en Afrique un changement de la plus haute importance : jusqu'ici, la majorité des États indépendants étaient arabes ; maintenant, ils sont noirs. En conséquence, la puissance des Arabes, et en particulier celle de Nasser, va décroître. Pour la Jordanie, le premier ennemi est Nasser, le deuxième le communisme, le troisième la France (à cause de l'Algérie), le quatrième Israël. Mais s'il n'y avait pas Nasser, le Roi Hussein aurait fait la paix avec Israël. Il en va de même avec Kassem, qui doit proclamer publiquement qu'Israël est l'ennemi ; sinon, Nasser déclarera qu'il est vendu à Israël. L'Occident peut maintenant développer son influence en Afrique auprès des Noirs en suivant une politique d'égalité morale. Quant aux États-Unis, à cause de leur attitude vis-à-vis de leurs propres noirs, leur position en Afrique est entachée de faiblesse.

Le GÉNÉRAL DE GAULLE entend bien qu'il y a deux éléments dans la politique d'Israël à l'égard de l'Afrique : le premier est d'ordre naturel et économique ; le second consiste en une orientation morale dans l'intérêt du monde libre. Mais, au Moyen-Orient, M. Ben Gourion éprouve-t-il encore des inquiétudes quant à la possibilité d'une coalition arabe contre Israël ?

M. BEN GOURION estime que le danger est encore grand. Il y a cinq ans, l'Égypte n'avait pas d'armée et seulement dix-huit millions d'habitants. Aujourd'hui, elle en a vingt-quatre, et un équipement soviétique considérable. L'URSS peut fournir à l'Égypte des Migs, des Ilyouchines, des canons et des tanks en nombre illimité. Le gouvernement israélien a mis la France au courant de la situation. Il y a risque de guerre, à moins que Nasser ne soit persuadé qu'il n'est pas le plus fort, face à des moyens de dissuasion suffisamment puissants. Le Président Eisenhower a affirmé à cet égard que l'Amérique ne permettrait jamais qu'Israël soit détruit.

La France non plus, déclare le GÉNÉRAL DE GAULLE.

M. BEN GOURION en est persuadé, mais il craint que le sort de la guerre soit décidé dès les premières minutes, avant que les alliés d'Israël n'aient le temps d'intervenir. Si Israël n'a pas la supériorité aérienne, il ne pourra résister.

Pourquoi l'URSS arme-t-elle à ce point Nasser, demande le GÉNÉRAL DE GAULLE ?

M. BEN GOURION ne croit pas qu'elle veuille la destruction d'Israël, mais elle a besoin de l'Égypte pour pénétrer en Afrique, de même qu'elle a besoin de la Syrie pour pénétrer en Asie. Israël pourra résister à condition d'avoir un armement d'une qualité suffisante et au moins égal à celui de l'Égypte. Le personnel israélien est en effet trois fois supérieur à l'égyptien. Nasser n'osera attaquer que s'il a les moyens de submerger Israël. Celui-ci ne veut pas gagner la guerre, il veut l'éviter. À cause de la supériorité de ses soldats et de ses officiers, il serait certain de la gagner, mais en perdant les meilleurs éléments de sa jeunesse ; car les officiers combattront en première ligne comme c'est leur tradition.

À une question du Général de Gaulle, M. Ben Gourion répond que le Président Eisenhower lui a déclaré que l'Amérique ne pourrait pas être le fournisseur principal d'Israël en matière d'armement, en raison des bonnes relations qu'elle veut entretenir avec le monde arabe ; mais elle fera le maximum. M. Ben Gourion a insisté auprès du Président Eisenhower pour obtenir des fusées capables d'abattre les nouveaux « Migs 19 » que l'URSS fournit à l'Égypte ; ainsi que l'équipement radar indispensable à la défense du territoire pour détecter à temps ces avions contre lesquels Israël n'a pas de défense pour l'instant. M. Herter a dit à M. Ben Gourion que celui-ci pouvait « raisonnablement s'attendre » à recevoir ce matériel ; le Pentagone y est favorable. Les États-Unis sont aussi d'accord en principe pour fournir à Israël des engins « Hawks », mais seulement dès qu'ils seront fabriqués en nombre suffisant. En résumé, le Président Eisenhower a promis de fournir un « *deterrent* » [moyen de dissuasion] suffisant. Pour sa part le Chancelier Adenauer a consenti un crédit annuel de 50 millions de dollars pendant dix ans pour l'industrie

israélienne ainsi que certains armements, dont des sous-marins. En outre, si l'Allemagne construisait des engins balistiques, elle en fournirait à Israël. Quant à M. Macmillan, en bon Anglais, il ne s'est engagé à rien. Pourtant, il a consenti à fournir des sous-marins et trente chars « Centurion ».

Le Général de Gaulle et M. Ben Gourion décident de continuer leur entretien le vendredi 17 juin. /.

ENTRETIEN DU GÉNÉRAL DE GAULLE AVEC M. BEN GOURION

le 17 juin 1960, à l'Élysée

Le Général de Gaulle invite M. Ben Gourion à lui parler des choses plus [*correction manuscrite illisible*] pratiques après la conversation générale qu'ils avaient eue Mardi dernier.

M. Ben Gourion fait part au Général de Gaulle de la difficulté qu'il éprouve à comprendre clairement le sentiment du Premier Ministre sur l'accord passé avec le Gouvernement français à propos de la construction d'une usine atomique. Conformément à cet accord, le Gouvernement israélien doit consulter le Gouvernement français avant de passer au stade final du plan d'opération [*correction manuscrite* : de réalisation] et d'utiliser l'usine à des fins pacifiques ou militaires. M. Ben Gourion a senti chez M. Debré une certaine préoccupation et il n'a pu obtenir de lui une réponse précise quant à la question de savoir si l'accord allait être exécuté jusqu'à son stade final. Le plan sera achevé d'ici six mois. Si le Gouvernement français déclarait que l'usine ne devait être utilisée qu'à des fins pacifiques, Israël s'inclinerait. Ce qui aura été réalisé sera de toute façon utile à la recherche, à l'exploitation du Néguev et à la production d'énergie électrique. M. Ben Gourion n'insiste pas pour obtenir une réponse dès maintenant du Général de Gaulle puisque c'est seulement dans quelques mois, à l'achèvement du plan actuel, que le Gouvernement israélien aura à demander au Gouvernement français de [*correction manuscrite* : son accord pour] procéder à la fabrication de la bombe atomique. Mais il voudrait connaître le fond de la pensée du Gouvernement français sur l'exécution de l'accord.

Le Général de Gaulle demande franchement à M. Ben Gourion pourquoi celui-ci désire avoir la bombe atomique.

M. Ben Gourion entend répondre avec non moins de franchise à son interlocuteur. Israël ne veut pas de guerre avec l'Égypte. Même en sachant qu'il la gagnerait, ses pertes seraient trop grandes pour courir un tel risque. Or, il ne serait même plus sûr de gagner la guerre dans six mois, quand Nasser aura reçu les Migs 19 que lui a promis l'Union Soviétique. Ces avions, contre lesquels Israël n'a pas de défense, pourront bombarder Tel-Aviv et Haïfa, rendre impossible la mobilisation et détruire les quatre aérodromes (un civil et trois militaires) qui existent en Israël (l'Égypte en possède 26). En une heure de temps, l'Égypte pourrait donc créer des conditions telles qu'elle serait en mesure de remporter la victoire. Les circonstances de la campagne du Sinaï ayant été tout à fait exceptionnelles, Israël sait qu'il perdrait dans une guerre les meilleurs de ses éléments, c'est-à-dire certains Israéliens de souche et les immigrants d'Europe et d'Amérique, qui constituent les cadres, la plupart des autres immigrants provenant de pays plutôt retardataires. Dans ces conditions, une perte de 10 millions [*correction manuscrite* : importante] d'hommes porterait un coup fatal au pays. Pour cette raison, et pour d'autres d'ordre général, Israël désire posséder des moyens de dissuasion suffisamment puissants pour éviter une guerre au Moyen-Orient. La bombe atomique constituerait un atout considérable à cet égard, encore que certains disent que si Israël la possédait, l'URSS en munirait l'Égypte.

Le Général de Gaulle fait remarquer que ni les États-Unis ni l'Angleterre ni la France ne songent à utiliser la bombe atomique en dehors du cadre d'une alliance générale, à moins que ce ne soit pour des raisons d'une gravité extrême. Il est indubitable qu'Israël possédant une bombe atomique, l'Égypte ne tarderait guère à en recevoir une aussi. Tout en comprenant très bien le souci de M. Ben Gourion, le général de Gaulle estime que si la France était le seul pays à armer ainsi un autre État, alors que ni les États-Unis ni l'Angleterre ni l'Union Soviétique n'ont aidé personne en la matière, elle se mettrait dans une situation internationale impossible à un moment

où elle ne jouit pas de très grandes facilités sur le plan mondial. L'accord de 1957, passé par le précédent gouvernement de la France, est en voie d'exécution et permet à Israël de construire une usine atomique. Ses termes précisent que cette usine devrait servir à des fins pacifiques. Au demeurant, il existe une sorte d'agrément international selon lequel ce genre d'usine ne peut être construit en secret. Au cas où Israël y contreviendrait, il ameuterait un grand nombre de pays. Et pour quel avantage ? Qu'Israël construise, avec l'aide de la France, cette usine sans rien cacher et nul ne pourra y redire ; alors que n'ayant pas encore toutes les alliances désirables, il lui serait difficile de faire face à une violente opposition.

M. Ben Gourion remercie le Général de Gaulle de cette déclaration et exprime son désir de ne rien faire qui puisse porter préjudice à la France. Il ne demandera donc pas de construire la bombe et se contentera, comme l'Inde et la Suède, d'une usine de séparation.

Le Général de Gaulle fait allusion au fait qu'à partir du moment où Israël disposera d'une usine et de matières fissiles, l'autorisation de faire la bombe deviendra moins intéressante.

M. Ben Gourion non seulement en son propre nom, mais encore au nom de son pays, prend l'engagement solennel de respecter la décision de la France. Il comprend parfaitement ce que cette décision impliquerait pour les deux pays et pour toute la zone. L'usine sera uniquement utilisée pour la recherche scientifique et pour la production d'énergie électrique. M. Ben Gourion ne veut même plus penser à la bombe. En d'autres termes, il considère que la consultation prévue à l'accord a déjà eu lieu.

Le Général de Gaulle en prend note et déclare que cela n'empêche nullement la coopération étroite entre les deux pays, dont les États-Majors sont en liaison constante. La France est disposée à vendre des armes et des avions modernes à Israël. D'ailleurs, le Ministre de la Défense israélien a eu des entretiens avec MM. Guillaumat et Messmer, et avec le Premier Ministre. Le Gouvernement français en tiendra compte. En tout état de cause, la France ne laissera pas détruire Israël. Les Arabes ne lui font pas peur, comme on a pu s'en apercevoir au moment de Suez, malgré l'issue fâcheuse de cet incident et le manque de solidité de l'Angleterre. Au cas où Israël serait attaqué, il serait défendu.

M. Ben Gourion ne doute nullement de la parole du Général de Gaulle dont il a lu attentivement les Mémoires et dont il connaît l'entière sincérité. Il n'en reste pas moins que si l'aide française (ainsi que l'américaine, promise également par Eisenhower) venait après l'attaque, il serait trop tard. En effet, la victoire reviendra à celui qui aura la suprématie aérienne. Si Nasser sait qu'il est le plus fort et qu'Israël n'a pas les moyens d'arrêter ses avions et de détruire ses propres villes, Israël est perdu. La condition de la paix est qu'Israël possède un « *détterrent* » assez puissant pour décourager Nasser. Bien que le Moyen-Orient ne représente pas une zone aussi névralgique, peut-être, que l'Extrême-Orient ou que l'Allemagne, l'intérêt du monde exige que la paix y soit maintenue ; et tant qu'Israël est assez fort, l'Égypte ne l'attaquera pas et n'osera pas s'en prendre ni à la Jordanie ni à l'Irak.

Le Général de Gaulle sait quelle est la situation stratégique d'Israël, mais il croit que M. Ben Gourion est un peu pessimiste quant au pouvoir de destruction des avions égyptiens. Ils n'auraient pas les moyens d'anéantir en une heure une ville telle que Tel-Aviv. Et si Nasser le faisait, ce serait d'une telle gravité qu'il serait perdu. Peut-être provoquera-t-il des incidents de frontière et s'attaquera-t-il à des objectifs mineurs, mais il ne cherchera pas à anéantir Israël ; il n'en a pas les moyens.

M. Ben Gourion estime, au contraire, qu'il les aura dans six mois. Nasser possède déjà 6 Migs 19, une grande quantité d'autres lui seront livrés en octobre. Il pourrait donc anéantir l'aviation israélienne. Après quoi, les bombardiers Ilyouchine, qui sont basés à 8 minutes de Tel-Aviv et dont chacun transporte 10 tonnes d'explosifs, pourront déverser assez de bombes sur les villes et les aérodromes israéliens pour les détruire et paralyser la mobilisation, en un seul jour. Il ne faut pas oublier que le territoire n'a aucune profondeur. Ce n'est pas être pessimiste, c'est considérer les faits.

Selon le Général de Gaulle, la destruction d'une ville comme Tel-Aviv serait un événement mondial énorme qui entraînerait une guerre. L'hypothèse est extrême. En tout cas, la France peut livrer à Israël des avions d'une très grande qualité ; mais malheureusement pas de fusées.

M. Ben Gourion mentionne qu'Israël construit de bonnes fusées terre-terre, d'une portée de 25 kms, mais qu'il ne possède pas de fusées terre-air.

Le Général de Gaulle indique que depuis le Sommet la France, le Royaume-Uni et les États-

Unis ont décidé d'organiser une consultation étroite sur les principaux problèmes stratégiques. L'un des premiers sujets est ce que l'Occident peut faire en cas de menace contre Israël. Dans ce cadre, la France pourra informer ses alliés des besoins de la défense israélienne. Déjà l'Angleterre fournit des tanks et la France des avions.

M. Ben Gourion ne doute pas de la bonne volonté des États-Unis, ni même de celle de l'Angleterre avec laquelle ses relations se sont améliorées, malgré les expériences amères du passé et, en particulier, le fait que 6 millions de Juifs auraient pu être sauvés si les Britanniques s'étaient montrés moins intraitables et s'ils leur avaient permis d'émigrer en Palestine. En effet, de 1933 à 1939 et même pendant les premières années de la guerre, Hitler n'avait pas empêché les Juifs d'émigrer. Il avait même un plan pour les faire passer à Madagascar. Ce n'est qu'à partir de 1942 qu'il s'est mis à appliquer la « solution définitive », c'est-à-dire l'extermination. Or, même pendant ce dernier stade, l'Allemagne aurait laissé partir les Juifs en Palestine si l'Angleterre ne s'y était pas opposée. Ces 6 millions représentaient la fleur de la population juive, celle dont Israël aurait eu le plus besoin. Actuellement, les plus grandes difficultés du pays proviennent du fait que les immigrants ne sont pas cultivés et qu'ils ne sont pas animés de l'esprit de pionniers. Néanmoins, M. Ben Gourion a oublié cette attitude de l'Angleterre car ce ne sont plus les mêmes hommes qui la gouvernent ; il en est de même pour l'Allemagne.

Le Général de Gaulle informe M. Ben Gourion de son entrevue prochaine avec M. Frondizi et lui demande s'il désire dire un mot à ce sujet.

M. Ben Gourion n'avait pas l'intention d'ennuyer le Président de la République avec l'histoire Eichmann, malgré les conseils de son entourage. Il a écrit une lettre personnelle à M. Frondizi où il lui disait qu'une violation technique avait peut-être été apportée à la loi, non pas par les services israéliens mais par ceux qui cherchaient Eichmann dans le monde entier depuis 15 ans. M. Ben Gourion rappelait aussi à M. Frondizi une déclaration du Gouvernement argentin de 1944 aux termes de laquelle il n'accorderait pas asile aux nazis. C'est pourquoi il ne croyait même pas qu'Eichmann se trouvait en Argentine. Il a d'ailleurs été demandé à celui-ci s'il accepterait d'être jugé en Israël ; après une réflexion de 48 heures, il a répondu affirmativement par écrit. M. Ben Gourion n'avait pas informé le Gouvernement ni le parlement du lieu où Eichmann avait été découvert, mais il n'avait pas pu démentir les rumeurs lancées par l'agence United Press. Dans sa lettre à M. Frondizi, il en appelait à ses sentiments pour lui faire comprendre la nécessité historique et sociale d'accomplir cet acte de justice à l'égard d'Eichmann afin que le monde entier sache, après un jugement équitable, ce qui s'était passé. Le jugement se fondera non pas sur la loi contre le génocide, à laquelle on ne peut pas donner un effet rétroactif, mais sur la loi israélienne de 1950 quant aux crimes de guerre nazis contre les Juifs. Il est impossible de rendre Eichmann à l'Argentine, il s'agit d'une chose plus importante que d'une [sic] infraction technique à la loi. Au demeurant d'un point de vue formel, Eichmann ne se trouvait pas en Argentine où il vivait sous un faux nom.

Le Général de Gaulle estime qu'au regard de la loi internationale la question essentielle est celle de l'attitude de la République Fédérale d'Allemagne. Puisque M. Ben Gourion affirme que la République Fédérale ne réclamera pas Eichmann, Israël a gagné quant au fond devant l'opinion internationale.

M. Ben Gourion demande la permission au Général de Gaulle de lui parler d'une question essentiellement française, à savoir de l'Algérie. Certains ministres français, avec lesquels il s'est entretenu, lui ont suggéré d'en parler au Président de la République. Avant l'arrivée de M. Ben Gourion en Palestine, tout le travail qui y avait été accompli l'avait été par la main-d'œuvre arabe. Or, on ne peut ni acheter ni conquérir un pays, il faut le bâtir soi-même. C'est pourquoi les Juifs se sont associés à des travaux nouveaux pour eux, des champs aux mines et du dessèchement des marais à la construction. Le même raisonnement devrait être appliqué à l'Algérie et au Sahara. Une zone, allant de la Méditerranée au Sahara, devrait être créée grâce à la main-d'œuvre française (et peut-être en partie italienne). Au lieu de 500 000 combattants, il faudrait envoyer en Algérie 500 000 ouvriers. Ainsi serait créée une zone française continue qui serait un morceau de la France en Afrique et qui la prolongerait jusqu'au Sahara. Le reste de l'Algérie pourrait devenir indépendant. Ce serait évidemment une tâche difficile et qu'il serait impossible d'accomplir par décret. Mais le Général de Gaulle est homme à pouvoir inspirer la jeunesse française par l'idée historique de faire du Sahara un territoire français, comme Israël le fait pour le désert du Néguev. Une telle entreprise renforcerait la France politiquement, économiquement et moralement. C'est

la seule solution définitive du problème de l'Algérie. Elle permettrait à la France, qui a beaucoup d'amis en Afrique et en Asie, mais dont l'influence et le prestige sont gênés par le problème algérien, de devenir le chef de file de l'Europe et du monde libre.

Le Général de Gaulle remercie M. Ben Gourion de lui faire part de cette idée qui lui était d'ailleurs déjà venue et il lui signale qu'il y a déjà une implantation française en Algérie constituée par plus d'un million de Français. Cependant, si la France créait un Israël français en Afrique, cela provoquerait la même fureur de la part des Arabes que le fait l'existence d'Israël.

M. Ben Gourion en convient, mais fait remarquer que derrière Israël il n'y a rien, alors que derrière l'Israël français il y aurait la France. Au demeurant, même si la majorité des Algériens acceptait de former une fédération avec la France, tôt ou tard d'autres chefs s'efforceraient de conduire l'Algérie à l'indépendance.

Le Général de Gaulle ne l'ignore pas et remercie encore une fois M. Ben Gourion pour ses bonnes paroles. Il restera tout disposé à renouer ce contact personnel chaque fois que M. Ben Gourion le jugera utile.

ENTRETIEN DU GÉNÉRAL DE GAULLE AVEC M. BEN GOURION

le 6 juin 1961, à l'Élysée (de 12 h 30 à 13 h 25)

M. BEN GOURION commence par informer le Général de GAULLE de l'intérêt qu'ont montré pour le réacteur israélien Messieurs KENNEDY, MACMILLAN et DIEFENBAKER. M. KENNEDY a même envoyé deux savants pour l'inspecter.

M. BEN GOURION passe à la question de la sécurité d'Israël. Il a été entendu entre les officiers de renseignements français et israéliens que, sous réserve de l'accord du Gouvernement français, des avions et des navires de guerre français viendraient, avec un préavis de cinq jours, appuyer les forces israéliennes en cas d'attaque. Le Gouvernement israélien cherche à obtenir un accord analogue avec l'Allemagne et l'Italie (celle-ci y serait déjà prête) afin de fournir à Israël, outre des avions, un engin terre-terre d'une portée de 400 kms. M. BEN GOURION a l'intention d'en parler le lendemain avec M. STRAUSS à Paris.

M. BEN GOURION a des raisons de croire que dans un ou deux ans, NASSER se sentira assez fort pour lancer une attaque par surprise contre Israël, au cours de laquelle il détruirait instantanément les trois aérodromes israéliens. En effet, les Soviets auraient l'intention d'accroître leurs livraisons de Migs 19 et d'augmenter la qualité de l'armement égyptien plutôt que sa quantité ; ce qui diminuerait la supériorité actuelle de l'armement israélien par rapport à l'égyptien. M. BEN GOURION avait demandé à Lord HOME de fournir à Israël des engins terre-air du type Blood-Hound et Thunderbolt ; mais le Gouvernement britannique avait refusé en disant qu'il ne voulait pas introduire de fusées au Moyen-Orient afin de ne pas pousser les Soviets à en livrer à l'Égypte. M. BEN GOURION en avait reparlé récemment à M. MACMILLAN. Celui-ci n'avait dit ni oui ni non. À l'heure actuelle, Israël n'a pas de défense contre les Migs 19. NASSER pourrait défer l'opinion publique et les Nations unies en essayant de détruire Israël en quelques heures, ou au maximum en quelques jours, par un « Blitzkrieg » à la manière d'Hitler qui relèverait son prestige et lui permettrait de réaliser son rêve impérial. M. BEN GOURION est pourtant sûr de la victoire finale d'Israël, mais elle coûterait un prix tel que le désastre serait irrémédiable. Pour la nation égyptienne, perdre 10 000 ou 15 000 hommes, parmi 20 millions, n'a pas beaucoup d'importance historique. Israël, par contre, ne peut pas se permettre de perdre l'élite de la nation, c'est-à-dire les officiers, qui vont les premiers au feu et dont les pertes ont été très lourdes pendant la guerre d'indépendance et la campagne du Sinaï. Si le Seigneur laissait le choix à Israël entre la guerre et la paix, M. BEN GOURION, malgré sa certitude de la victoire, préférerait prévenir la guerre [correction manuscrite : la paix]. C'est pourquoi la politique d'Israël consiste à constituer une force de dissuasion.

Tout en comprenant fort bien les inquiétudes d'Israël devant la menace de NASSER, armé par l'URSS, le Général de GAULLE demande si M. BEN GOURION croit vraiment que NASSER

oserait déclencher spontanément et sans raison une guerre qui risquerait de ne pas être limitée à l'Égypte et à Israël.

M. BEN GOURION le croit, car NASSER compterait mener une guerre éclair qui lui permettrait de détruire en quelques heures les aérodromes de Tel-Aviv, Haïfa et Jérusalem (alors que lui-même en dispose de 26). Il est certain qu'il possède déjà 20 Migs et qu'il en aura peut-être 60 en vertu d'accords passés avec l'URSS. M. BEN GOURION en avait parlé l'année dernière au Président EISENHOWER qui avait promis une intervention éventuelle. Il avait pourtant fini par convenir que celle-ci serait trop tardive puisqu'il y faudrait une semaine, tandis qu'Israël serait attaqué immédiatement du Nord et du Sud.

Le Général de GAULLE apprécie ce raisonnement mais il doute que, malgré ses avions et ses chars, NASSER puisse détruire Israël en quelques jours. D'abord, il ne pourrait espérer écraser l'armée et le peuple d'Israël, également résolus ; ensuite, il ne pourrait déclencher une guerre sans s'attirer la foudre, car l'Occident ne laissera pas l'Égypte détruire Israël avec l'appui des Soviets.

M. BEN GOURION répète que NASSER se sentira assez fort pour oser le faire dans un ou deux ans. Israël résistera certes jusqu'au dernier et l'emportera, mais à un prix démesuré. Voilà pourquoi Israël veut décourager l'Égypte par avance. Or, NASSER possède trois fois plus de tanks qu'Israël (et les Stalines sont plus forts que les Centurions) ; quatre fois plus de canons (et certains d'un type supérieur) ; trois fois et demi plus d'avions à réaction et 26 aérodromes contre 3 ; 9 sous-marins (et plus modernes) contre 2 (britanniques, qui datent de la dernière guerre) ; 54 torpilleurs contre 9 ; et les 25 millions d'hommes de la RAU contre les 2 d'Israël.

Israël a déjà acheté 48 Mirages III (dont les premiers seront livrés en septembre-octobre). M. BEN GOURION voudrait avoir l'autorisation du Général de GAULLE pour se procurer aussi trois ou quatre Mirages IV, dont il avait déjà parlé à M. MESSMER et dont s'étaient entretenus les Ministres des Affaires Étrangères. Le Gouvernement français avait soulevé des objections, par crainte que l'équipement radar, secret, ne tombât aux mains de l'ennemi. Or, Israël ne voudrait se servir des Mirages IV que pour la reconnaissance aérienne et n'aurait par conséquent pas besoin de l'équipement électronique.

Le Général de GAULLE promet d'examiner cette question. Il sait qu'Israël a demandé des fusées Hawk aux États-Unis. La France n'en a pas, elle en fabriquera peut-être sous licence américaine. *[Ajout manuscrit illisible]* Les 48 Mirages III représentent déjà quelque chose d'important et le Général de GAULLE verra s'il est possible de fournir aussi à Israël des Mirages IV.

M. BEN GOURION aborde maintenant certaines questions politiques. Il y a le plus grand intérêt à ce que la situation en Éthiopie reste stable et que la présence de la France soit maintenue à Djibouti, afin de contenir, en particulier, NASSER aux frontières du Soudan. En effet, c'est l'Éthiopie qui a empêché NASSER d'envoyer directement des troupes au Congo.

Pour ce qui est de l'Iran, avec lequel NASSER a rompu ses relations, le nouveau gouvernement offre une dernière chance pour une stabilisation de la situation. Le Premier ministre iranien devrait être appuyé par l'Occident. M. KENNEDY en a été d'accord quand M. BEN GOURION lui en a parlé. Si le Gouvernement iranien tombait, le pouvoir pourrait être pris soit par l'armée (d'où risque de guerre), soit par le parti Tudeh procommuniste. Le Shah et le gouvernement iranien sont pro-occidentaux et ils ont accepté l'aide d'Israël, surtout pour construire des fermes modèles afin d'élever le niveau de vie des paysans.

En Turquie, la situation est confuse, l'armée ne tient pas à garder le pouvoir. Elle voudrait procéder à des élections mais elle craint que les démocrates ne reviennent, peut-être sous un autre nom, assurés qu'ils sont de 4 millions de voix paysannes alors que l'opposition n'en compte que 2 millions et demi.

La situation en Jordanie tient au Roi seul, homme décidé et brave, mais à la merci d'une balle. NASSER a des ambitions sur la Jordanie dont il a sans doute besoin.

La situation au Liban est aussi alarmante. Elle dépend étroitement de la force d'Israël. Pour l'instant, tous les États arabes du Moyen-Orient, et aussi le Maroc et la Tunisie, entendent préserver leur indépendance face à NASSER.

M. BEN GOURION demande enfin la « bénédiction » du Général de GAULLE pour l'action d'Israël en Afrique où celui-ci compte beaucoup d'amis. De nombreux groupes d'études de pays africains se rendent en Israël.

Le Général de GAULLE ne voit aucune objection à cette œuvre d'Israël, surtout si *[correction*

manuscrite : pourvu que] des armes ne sont [*correction manuscrite* : soient] pas livrées à l'Afrique qui pourrait aux Africains qui pourraient en disposer dans un sens ou dans un autre.

M. BEN GOURION fait remarquer que le Mali en avait demandé à Israël, lequel s'était enquis de l'avis de la France. Celle-ci ayant fait des objections, le Mali s'est alors adressé à la Tchécoslovaquie, en offrant d'ailleurs des prix considérables. En tout état de cause, Israël ne fera rien en Afrique contre les intérêts français.

Le Général de GAULLE est favorable à toute action économique et culturelle d'Israël en Afrique.

M. BEN GOURION demande l'avis du Général de GAULLE sur le principe d'une association d'Israël avec le Marché Commun. Israël ne peut pas vivre en autarcie, il espère équilibrer dans l'avenir ses exportations et ses importations. L'Europe des Six, avec l'Angleterre bientôt, il l'espère (sa dernière visite à Londres lui permet, en effet, cet espoir), représente un débouché vital. Il n'a pas encore fait de démarche officielle mais celle-ci ne saurait tarder après les sondages qui ont été effectués, en particulier auprès des représentants des Six à Bruxelles (malgré certaines objections de la part de l'Italie). Une adhésion étant impossible, puisque Israël n'est pas un pays d'Europe, et l'association soulevant des problèmes institutionnels, la meilleure solution consisterait en un accord commercial entre Israël et les Six.

À une question du Général de Gaulle, M. BEN GOURION répond qu'Israël n'importe pratiquement pas de produits agricoles, car il reçoit des excédents céréaliers des États-Unis.

Le Général de GAULLE rappelle le précédent de la Grèce, dont l'accord d'association est sur le point d'être ratifié, mais qui est un État européen.

M. BEN GOURION s'apprête donc à faire une démarche officielle auprès des Six dès que l'appui de la France et de l'Allemagne lui sera acquis. Il est déjà certain de celui de la Hollande. Il a aussi l'impression que l'Angleterre se sent devenir de plus en plus une puissance européenne.

Le Général de GAULLE résume l'entretien. Il confirme que l'Occident ne permettra pas que soit modifiée de façon importante la situation du monde actuel et ceci vaut, en particulier, pour Israël. M. KENNEDY et lui-même en sont convenus dernièrement.

M. BEN GOURION regrette que tout ce que font les États-Unis dans le monde ne repose que sur l'idée de la liberté, qui ne représente pas un pôle d'attraction suffisant pour les peuples de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine. L'Union soviétique, que M. BEN GOURION connaît bien, ne veut pas la guerre pour deux raisons principales : elle est convaincue du triomphe historique du communisme ; elle risquerait d'être elle-même détruite. Cela ne signifie pourtant pas qu'elle n'emploiera pas la force chaque fois qu'elle le pourra, comme elle l'a déjà fait en Hongrie et au Laos. En effet, elle ne veut pas du *statu quo*, qu'elle entend changer. Elle l'a d'ailleurs déclaré publiquement, alors que l'Occident s'en contente.

Le Général de Gaulle fait remarquer qu'au Laos l'Union soviétique est intervenue parce qu'il n'y avait pas de gouvernement. Il en a été de même au Congo. À Cuba, elle a agi par l'intermédiaire du gouvernement cubain. À tous les points faibles du monde, elle aide au bouleversement. Mais que pourrait-elle faire, même à travers un NASSER, contre un pays comme Israël, où le Gouvernement et le peuple sont forts ?

M. BEN GOURION ne croit pas que les Soviets cherchent à détruire Israël, mais ils veulent pénétrer en Afrique ; et pour cela, NASSER est leur principal instrument. Ils l'aident à cet effet. NASSER peut donc personnellement se sentir un jour assez fort pour agir contre Israël. M. BEN GOURION estime aussi que leur pénétration croît sérieusement en Amérique Latine, où la situation est alarmante, en particulier au Brésil, où une révolution peut éclater d'un jour à l'autre en raison de la situation sociale et économique.

Le Général de GAULLE prend acte de ce que lui a dit M. BEN GOURION sur la sécurité d'Israël (force de dissuasion, fusées, avions), sur son désir d'association avec le Marché Commun, sur la situation générale dans le monde et l'action des Soviets. Il répète que si quelque part, et par exemple en Israël, une agression menaçait de bouleverser la situation existante, l'Occident s'y opposerait. Il peut le dire pour la France et aussi pour les États-Unis [*correction manuscrite illisible*].

M. BEN GOURION ajoute que NASSER pourrait user de deux prétextes pour attaquer Israël : l'achèvement du plan d'utilisation des eaux du Jourdain (ainsi qu'il l'avait déjà publiquement annoncé), un incident relatif au détroit d'Akaba.

1. Source : Archives d'histoire contemporaine, Fondation nationale des sciences politiques.

Les relations franco-israéliennes

Note de la CIA, 24 janvier 1961 1

Paris et Tel-Aviv entretiennent des relations étroites et cordiales depuis le milieu des années 1950, lorsque la France a décidé de devenir le principal fournisseur d'armes d'Israël. Ces liens ont été renforcés par la campagne de Suez, puis cultivés par les deux pays sur le plan militaire, en dépit des tentatives de De Gaulle, en 1958 et 1959, pour se rapprocher des États arabes. Les livraisons de matériel moderne, qu'il s'agisse d'avions ou d'autres armes, se sont poursuivies en 1960. Par ailleurs, il n'est pas exclu que le réacteur nucléaire de Beersheba, auquel la France a apporté son concours, soit destiné à produire du plutonium à usage militaire.

LES RELATIONS APRÈS GUERRE

Les cinq années qui ont suivi la création de l'État d'Israël n'ont pas été marquées par des relations particulièrement étroites entre les deux pays. En revanche, il existait une amitié mutuelle fondée sur un antigermanisme partagé et sur le soutien de plusieurs cercles intellectuels français aux efforts d'Israël pour établir solidement ses bases en tant que nation. De plus, des liens politiques rapprochaient les socialistes français et israéliens – un héritage du Premier ministre français Léon Blum et de ses vues sionistes. Après la révolution de 1952 en Égypte et la prise de pouvoir totale par Nasser en 1954, Israël est apparu aux yeux de certains responsables français comme un possible rempart contre la puissance égyptienne et comme une base nouvelle qui permettrait à la France de regagner l'influence qu'elle avait perdue au Moyen-Orient du fait de l'accession à l'indépendance de la Syrie et du Liban au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

En mars 1953, tout juste nommé ambassadeur de France à Tel-Aviv, Pierre Gilbert a entrepris de faire de son pays le principal fournisseur d'armes d'Israël. À cet effet, il a incité Shimon Peres, directeur général du ministère israélien de la Défense, à se rendre en France pour s'entretenir avec de hauts responsables. Peres s'est trouvé face à un gouvernement français divisé entre, d'un côté, ceux qui souhaitaient maintenir des relations amicales avec les Arabes – la vision traditionnelle des experts de la région – et, de l'autre, ceux qui prônaient un rapprochement avec Israël, potentiellement allié contre un Nasser hostile.

La balance a fini par pencher en faveur d'Israël, non seulement grâce aux efforts de Gilbert, mais aussi parce qu'il s'est révélé, en octobre 1955, que Le Caire avait acquis des armes auprès du

bloco soviétique. Au cours des six mois qui ont précédé la campagne du Sinaï, la France a livré à Israël 40 000 tonnes d'équipements militaires. Par la suite, la collaboration militaire intense durant l'opération de Suez a solidifié l'amitié franco-israélienne et a été suivie en 1957 et 1958 par une série de visites françaises en Israël, incluant des ministres, des parlementaires influents, des figures de la société civile, des financiers et des industriels.

Un autre facteur a encouragé cette amitié : aux yeux des tenants de l'Algérie française, un État d'Israël fort permettrait de contrer les velléités arabes à soutenir la rébellion algérienne. En 1957, alors qu'il était à la tête d'une délégation parlementaire française en visite en Israël, Jacques Soustelle a déclaré que la France et l'État hébreu avaient un intérêt commun à « maîtriser les problèmes nés des troubles en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ». Ancien président du Comité français pour l'Alliance France-Israël, Jacques Soustelle est lié au parti israélien de droite Herut.

LES RELATIONS SOUS DE GAULLE

L'arrivée au pouvoir de De Gaulle en juin 1958 a paru présager une réévaluation de la politique française à l'égard d'Israël. Ainsi, le ministre des Affaires étrangères Couve de Murville a annoncé à des officiels britanniques que la France afficherait désormais une amitié moins ostentatoire pour l'État hébreu. Selon des sources fiables, de Gaulle, préoccupé par le dossier algérien, était convaincu en juillet 1958 que le bloc de l'Ouest, dans son combat contre le nationalisme arabe, était pris par le temps et qu'il serait finalement acculé à la réconciliation avec les Arabes.

En mai 1959, des représentants de la France et de la République arabe unie (RAU) ont secrètement négocié à Genève un accord financier et commercial visant à restaurer entre leurs pays des relations semblables à celles qui prévalaient avant Suez. Paris a également tâté le terrain en vue d'un rétablissement des liens diplomatiques : selon un contact basé au Caire, il aurait proposé de restreindre la coopération avec Israël en échange d'une réduction du soutien de l'Égypte aux rebelles algériens.

Fin 1959, un délégué du ministère français des Affaires étrangères au Caire a indiqué à un responsable américain que la France allait honorer les contrats déjà signés avec Israël, mais qu'elle n'avait pas donné suite aux demandes formulées peu de temps auparavant par l'État hébreu pour obtenir des armes supplémentaires. Selon lui, si la France venait à répondre favorablement à de telles requêtes à l'avenir, elle était prête à réserver le même traitement à la RAU, et celle-ci en avait été informée.

De leur côté, les Israéliens se sont donné beaucoup de mal pour dissuader le gouvernement de De Gaulle d'adopter à leur égard une politique moins amicale. En août 1958, face au Général, la ministre des Affaires étrangères Golda Meir a fait valoir que l'Ouest devait coopérer avec ses deux seuls alliés au Moyen-Orient : la Turquie et Israël. Mme Meir a ensuite rapporté au Premier ministre Ben Gourion que De Gaulle s'était montré cordial et compatissant, mais avait refusé de s'engager.

Au printemps 1960, des proches de De Gaulle auraient chargé le docteur Nahum Goldmann, président de l'Organisation sioniste mondiale, de transmettre un message à Israël : la France ne pourrait pas rester éternellement son principal fournisseur en matière d'armement. Selon eux, le gouvernement français étant profondément divisé sur la question de poursuivre ou non les livraisons d'armes à Israël, de Gaulle avait décidé de maintenir les choses en l'état pendant un an. Après quoi, si le bloc occidental choisissait de se porter garant de la sécurité future d'Israël, il lui faudrait aussi partager le fardeau de l'hostilité arabe qui s'ensuivrait.

Lorsque, en juin 1960, Ben Gourion lui-même a tenté d'infléchir la position de De Gaulle en soulignant que le temps pressait, car la RAU était en train de bouleverser l'équilibre des forces entre Israël et les pays arabes, le président français n'a pris aucun engagement précis. Il a toutefois assuré que la France continuerait à fournir des armes.

DES LIENS MILITAIRES TOUJOURS ÉTROITS

Le « rafraîchissement » des relations franco-israéliennes au sommet ne semble pas avoir eu

d'impact sur les liens militaires, consolidés par la coopération entre les deux pays au cours de l'épisode de Suez. En août 1958,

un responsable du ministère français des Affaires étrangères a reconnu que la collaboration sur le plan militaire demeurait extrêmement intense, au point que même les agents de son propre ministère ne connaissaient pas la teneur exacte des accords passés entre les services des deux pays.

De l'aveu d'un responsable du ministère israélien des Affaires étrangères, les liens militaires avec la France revêtent une telle importance pour l'État hébreu que les relations franco-israéliennes au sens large sont désormais considérées comme étant du ressort de la Défense, ce qui n'est pas sans « révolter et humilier la ministre des Affaires étrangères ». D'ailleurs, les interférences des autorités militaires dans les relations extérieures ont failli provoquer la démission de Mme Meir en septembre 1959.

Cette coopération militaire a eu de nombreuses manifestations concrètes. En juillet 1958, la France et Israël ont convenu que leurs services militaires respectifs pourraient être accomplis en partie dans l'armée de l'autre pays. La France a continué de former des pilotes israéliens, tandis que des équipes françaises d'instructeurs techniques œuvraient en Israël. Des haut gradés israéliens ont effectué, en 1959 et 1960, de nombreuses visites prolongées en France. Par ailleurs, des équipages de sous-marins israéliens auraient reçu une formation dans l'Hexagone, et, en mars 1960, des unités navales françaises et israéliennes ont participé à des exercices communs de guerre anti-sous-marine.

Côté israélien, une frontière étanche est maintenue entre les achats secrets d'armement à Paris et les missions diplomatiques. En février 1960, Jean Bourdellitte, successeur de Gilbert à l'ambassade de France à Tel-Aviv, a confirmé que l'attaché militaire français en Israël entretenait avec Tsahal des liens bien plus étroits qu'il n'est habituel pour ce poste.

La succession ininterrompue de cargaisons militaires de la France vers Israël est particulièrement éloquent. Au printemps 1960, 30 avions Super-Mystère au total avaient déjà été livrés. En mars 1960, une source française bien informée a révélé que, six mois auparavant, Israël avait commandé à Paris 60 Mirage III, des avions de combat ultra-modernes ; leur livraison devait démarrer en septembre 1960 et se poursuivre jusqu'en 1962.

L'ACCORD DE COOPÉRATION NUCLÉAIRE

L'existence d'un accord franco-israélien de coopération nucléaire est connue depuis 1953, bien que celui-ci n'ait jamais été rendu public. Tout au long de la période 1952-1959, des rumeurs ont laissé entendre que l'assistance fournie par la France à Israël en matière d'énergie nucléaire incluait une aide au développement d'armes atomiques. Cependant, le 15 avril 1958, le docteur Ernst Bergmann, président de la Commission israélienne de l'énergie atomique, a formellement indiqué que l'accord se limitait à des échanges d'informations sur les procédés de transformation de l'uranium et de production d'eau lourde. Selon lui, les allégations de la presse sur une coopération franco-israélienne en vue de fabriquer une bombe atomique n'étaient que des inventions destinées à dissuader les États-Unis de soutenir le programme d'armement nucléaire français.

Le 7 décembre 1960, la commission conjointe du Congrès américain pour le renseignement sur l'énergie atomique a affirmé dans un communiqué que le réacteur nucléaire en cours de construction dans le Néguev, près de Beersheba, pouvait avoir différentes fonctions, dont la recherche, l'extraction de plutonium et/ou la production d'électricité nucléaire. Le secret qui entoure ce projet suggère que ces installations sont destinées à la production de plutonium à usage militaire, associée ou non à une production d'électricité. De nombreuses preuves indiquent que la France fournit des plans, du matériel, des équipements, une assistance technique, et forme du personnel israélien.

Le 22 novembre 1960, un responsable du Commissariat à l'énergie atomique français a démenti toute collaboration officielle et industrielle de la France avec Israël dans ce projet, assurant que l'accord franco-israélien concernait l'uranium et la production d'eau lourde. En réponse aux articles de presse de la mi-décembre révélant les progrès d'Israël dans la fabrication de sa première bombe nucléaire expérimentale, Paris a publié une déclaration, le 19 décembre, dans laquelle il niait avoir apporté un quelconque soutien à un programme israélien de nucléaire militaire.

Le communiqué français précisait que l'aide de la France portait sur un réacteur à eau lourde et uranium naturel, et que toutes les précautions nécessaires avaient été prises pour s'assurer que les installations seraient utilisées à des fins exclusivement pacifiques. Le 21 décembre, répondant à une question qui lui était posée au parlement israélien, le Premier ministre Ben Gourion a déclaré qu'Israël était en train de construire un réacteur de recherche de 24 mégawatts dans le Néguev, mais il n'a pas mentionné la contribution française. Dans la mesure où un réacteur de cette capacité permet déjà de produire du plutonium à usage militaire, le devenir des éléments combustibles irradiés est de la plus haute importance. Et, compte tenu des ressources limitées d'Israël en uranium, nous pensons que la France fournit aussi le combustible nécessaire au fonctionnement de ce réacteur.

De nombreux éléments semblent prouver l'existence d'une aide française directe, parmi lesquels :

1) , à la mi-1957, a rapporté que des brevets israéliens sur un processus de séparation d'eau lourde avaient été cédés à la France en guise de paiement partiel pour son soutien militaire pendant la campagne de Suez.

2) En décembre 1960, a affirmé que la France avait vendu à Israël les plans du réacteur français G3 de Marcoule en 1957.

3) En septembre 1957, a révélé que le Premier ministre français de l'époque, Bourguès-Maunoury, et le chef d'état-major de l'armée française avaient décidé que la France fournirait à Israël « l'ensemble des informations relatives à l'énergie nucléaire » pour l'aider à fabriquer une bombe atomique. a précisé que l'accord n'avait pas été discuté au sein du gouvernement, mais mis au point par les cabinets de Matignon et du ministre de la Défense.

4) a affirmé à Tel-Aviv, en 1958, que la France serait disposée à fournir de l'uranium à Israël.

5) Enfin, la France se montre généralement hostile à l'idée d'imposer des garde-fous dans les accords bilatéraux sur l'énergie nucléaire. a estimé en décembre 1960 que, étant donné que la France avait été exclue du « club nucléaire », il ne fallait pas s'attendre à ce qu'elle respecte les obligations incombant à ses membres.

LES MOTIVATIONS POSSIBLES

La montée en France d'un fort sentiment pro-israélien et anti-arabe, en particulier pendant la campagne de Suez, aurait encouragé un mouvement visant, avec le soutien des militaires, à aider Israël à mettre sur pied un vaste programme d'énergie nucléaire. Depuis longtemps, le discours de l'armée française consiste à dire que, par la guerre qu'elle mène en Algérie, la France freine la diffusion du communisme et défend les flancs de l'OTAN contre les forces hostiles à l'Ouest au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Les liens militaires franco-israéliens sont très étroits, mais il est peu probable qu'une telle coopération soit possible sans l'aval politique du sommet. Il se peut qu'un accord ait été conclu par une poignée de hauts responsables français et israéliens, exactement comme l'accord franco-israélien sur l'armement.

De leur côté, les Israéliens vivent dans la crainte que les États arabes ne parviennent, avec l'aide du bloc soviétique, à gagner la course aux armements au Moyen-Orient. Par conséquent, l'armée israélienne a toujours considéré qu'il était crucial d'acquérir les armes les plus modernes qui soient. Comme l'a déclaré un responsable israélien début janvier, on ne peut pas demander à Israël de rester les bras croisés pendant que l'Égypte fabrique son arme atomique.

Par ailleurs, le potentiel scientifique et technique très avancé des Israéliens laisse supposer qu'ils ont su exploiter à plein l'aide et le soutien français. Les limites rencontrées résident dans le coût élevé d'un programme d'armes nucléaires et l'absence de base industrielle étendue.

Selon toute probabilité, la coopération franco-israélienne sur un programme nucléaire était déjà engagée quand de Gaulle est revenu au pouvoir. On est donc en droit de penser que sa décision de ne pas y mettre fin n'était pas seulement motivée par le souci d'honorer les contrats existants, comme il l'a indiqué à Mme Meir en août 1958. Une nation ne peut se permettre de faire des cadeaux à une autre sans rien recevoir en échange, a-t-il déclaré. S'il semble avoir écouté les conseils du Quai d'Orsay en cherchant, pendant un temps, à se rapprocher de Nasser pour faciliter la résolution du problème algérien, il n'espérait certainement pas retirer grand-chose de ces efforts.

D'autre part, de Gaulle a peut-être accepté de soutenir le programme nucléaire israélien parce que cela lui permettait d'obtenir une reconnaissance totale de la France par les instances américaines et britanniques et d'avoir son mot à dire sur l'utilisation des armes atomiques au sein du bloc occidental. En encourageant l'accession d'Israël au statut de puissance nucléaire, il a pu vouloir prouver concrètement que la France, par elle-même, était capable de se comporter en grande puissance.

Certain de parvenir à résoudre le conflit algérien, de Gaulle a choisi de regarder vers l'avenir en cherchant à promouvoir la place de la France dans le monde. Et l'un de ses principes directeurs est l'idée que son pays ne pourra être regardé comme une puissance mondiale qu'une fois en possession de la force nucléaire. De Gaulle a donc fait de la fabrication d'une arme atomique sa priorité, et, dans sa détermination à mener à bien ce projet, il a sans nul doute pris en considération toutes les sources d'aide disponibles. C'est pourquoi on ne saurait exclure que, au lendemain de l'offensive de Suez, des scientifiques israéliens aient pu apporter leur concours au programme français actuel.

(Confidentiel)

1. Source : Archives de la CIA. Traduction : Élise Roy.

Conférence de presse du général de Gaulle

27 novembre 1967¹

(Extraits)

Question : Mon Général, la guerre a éclaté au Moyen-Orient, il y a six mois. Elle s'est aussitôt terminée comme on sait. Que pensez-vous de l'évolution de la situation dans ce secteur depuis le mois de juin dernier ?

Réponse : L'établissement entre les deux guerres mondiales, car il faut remonter jusque-là, l'établissement d'un foyer sioniste en Palestine et puis, après la deuxième guerre mondiale, l'établissement d'un État d'Israël, soulevait à l'époque un certain nombre d'appréhensions. On pouvait se demander, en effet, et on se demandait même chez beaucoup de Juifs, si l'implantation de cette communauté sur des terres qui avaient été acquises dans des conditions plus ou moins justifiables et au milieu des peuples arabes qui lui étaient foncièrement hostiles, n'allait pas entraîner d'incessants, d'interminables frictions et conflits. Certains même redoutaient que les Juifs, jusqu'alors dispersés, mais qui étaient restés ce qu'ils avaient été de tout temps, c'est-à-dire un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur, n'en viennent, une fois rassemblés dans le site de leur ancienne grandeur, à changer en ambition ardente et conquérante les souhaits très émouvants qu'ils formaient depuis dix-neuf siècles.

Cependant, en dépit du flot tantôt montant, tantôt descendant, des malveillances qu'ils provoquaient, qu'ils suscitaient plus exactement, dans certains pays et à certaines époques, un capital considérable d'intérêt et même de sympathie s'était accumulé en leur faveur surtout, il faut bien le dire, dans la Chrétienté ; un capital qui était issu de l'immense souvenir du Testament, nourri par toutes les sources d'une magnifique liturgie, entretenu par la commisération qu'inspirait leur antique malheur et que poétisait, chez nous, la légende du Juif errant, accru par les abominables persécutions qu'ils avaient subies pendant la deuxième guerre mondiale et grossi, depuis qu'ils avaient retrouvé une patrie, par leurs travaux constructifs et le courage de leurs soldats.

C'est pourquoi, indépendamment des vastes concours en argent, en influence, en propagande, que les Israéliens recevaient des milieux juifs d'Amérique et d'Europe, beaucoup de pays, dont la France, voyaient avec satisfaction l'établissement de leur État sur le territoire que leur avaient reconnu les puissances, tout en désirant qu'il parvienne, en usant d'un peu de modestie, à trouver avec ses voisins un « *modus vivendi* » pacifique.

Il faut dire que ces données psychologiques avaient quelque peu changé depuis 1956 ; à la

faveur de l'expédition franco-britannique de Suez, on avait vu apparaître en effet un État d'Israël guerrier et résolu à s'agrandir. Ensuite, l'action qu'il menait pour doubler sa population par l'immigration de nouveaux éléments donnait à penser que le territoire qu'il avait acquis ne lui suffirait pas longtemps et qu'il serait porté, pour l'agrandir, à utiliser toute occasion qui se présenterait. C'est pourquoi, d'ailleurs, la V^e République s'était dégagee vis-à-vis d'Israël des liens spéciaux et très étroits que le régime précédent avait noués avec cet État et s'était appliquée, au contraire, à favoriser la détente dans le Moyen-Orient.

Bien sûr, nous conservions avec le Gouvernement israélien des rapports cordiaux et même, nous lui fournissions pour sa défense éventuelle les armements qu'il demandait d'acheter, mais, en même temps, nous lui prodiguions des avis de modération, notamment à propos des litiges qui concernaient les eaux du Jourdain ou bien des escarmouches qui opposaient périodiquement les forces des deux camps. Enfin, nous nous refusions à donner officiellement notre aval à son installation dans un quartier de Jérusalem dont il s'était emparé, et nous maintenions notre ambassade à Tel-Aviv.

D'autre part, une fois mis un terme à l'affaire algérienne, nous avions repris avec les peuples arabes d'Orient la même politique d'amitié, de coopération, qui avait été pendant des siècles celle de la France dans cette partie du monde et dont la raison et le sentiment font qu'elle doit être, aujourd'hui, une des bases fondamentales de notre action extérieure.

Bien entendu, nous ne laissons pas ignorer aux Arabes que, pour nous, l'État d'Israël était un fait accompli et que nous n'admettrions pas qu'il fût détruit. De sorte que, on pouvait imaginer qu'un jour viendrait où notre pays pourrait aider directement à ce qu'une paix réelle fût conclue et garantie en Orient, pourvu qu'aucun drame nouveau ne vînt le déchirer.

Hélas ! Le drame est venu. Il avait été préparé par une tension très grande et constante qui résultait du sort scandaleux des réfugiés en Jordanie, et aussi d'une menace de destruction prodiguée contre Israël. Le 22 mai, l'affaire d'Akaba, fâcheusement créée par l'Égypte, allait offrir un prétexte à ceux qui rêvaient d'en découdre. Pour éviter les hostilités, la France avait, dès le 24 mai, proposé aux trois autres grandes puissances, d'interdire, conjointement avec elles, à chacune des deux parties, d'entamer le combat.

Le 2 juin, le Gouvernement français avait officiellement déclaré, qu'éventuellement, il donnerait tort à quiconque entamerait le premier l'action des armes, et c'est ce que j'avais répété, en toute clarté, à tous les États en cause ; c'est ce que j'avais moi-même, le 24 mai, déclaré à M. EBAN, Ministre des Affaires Étrangères d'Israël, que je voyais à Paris.

« Si Israël est attaqué, lui dis-je, alors, en substance, nous ne le laisserons pas détruire, mais si vous attaquez, nous condamnerons votre initiative. Certes, malgré l'infériorité numérique de votre population, étant donné que vous êtes beaucoup mieux organisé, beaucoup plus rassemblé, beaucoup mieux armé que les Arabes, je ne doute pas que, le cas échéant, vous remporteriez des succès militaires, mais, ensuite, vous vous trouveriez engagé sur le terrain, et, au point de vue international, dans des difficultés grandissantes, d'autant plus que la guerre en Orient ne peut pas manquer d'augmenter dans le monde une tension déplorable et d'avoir des conséquences très malencontreuses pour beaucoup de pays, si bien que c'est à vous, devenus des conquérants, qu'on en imputerait peu à peu les inconvénients. »

On sait que la voix de la France n'a pas été entendue. Israël ayant attaqué, s'est emparé, en six jours de combat, des objectifs qu'il voulait atteindre. Maintenant, il organise sur les territoires qu'il a pris, l'occupation qui ne peut aller sans oppression, répressions, expulsions et il s'y manifeste contre lui une résistance, qu'à son tour, il qualifie de terrorisme. Il est vrai que les deux belligérants observent, pour le moment, d'une manière plus ou moins précaire et irrégulière le cessez-le-feu prescrit par les Nations unies, mais il est bien évident que le conflit n'est que suspendu et qu'il ne peut pas avoir de solution, sauf par la voie internationale. Mais un règlement dans cette voie, à moins que les Nations unies ne déchirent elles-mêmes leur propre Charte, un règlement doit avoir pour base l'évacuation des territoires qui ont été pris par la force, la fin de toute belligérance et la reconnaissance réciproque de chacun des États en cause par tous les autres. Après quoi, par des décisions des Nations unies, en présence et sous la garantie de leurs forces, il serait probablement possible d'arrêter le tracé précis des frontières, les conditions de la vie et de la sécurité des deux côtés, le sort des réfugiés et des minorités et les modalités de la libre navigation pour tous, notamment dans le golfe d'Akaba et dans le canal de Suez.

Suivant la France, dans cette hypothèse, Jérusalem devrait recevoir un statut international.

Pour qu'un règlement puisse être mis en œuvre, il faudrait qu'il eût l'accord des grandes puissances qui entraînerait ipso facto celui des Nations unies, et si un tel accord voyait le jour, la France est d'avance disposée à prêter sur place son concours politique, économique et militaire, pour que cet accord soit effectivement appliqué. Mais on ne voit pas comment un accord quelconque pourrait naître, non point fictivement sur quelque formule creuse, mais effectivement pour une action commune tant que l'un des plus grands des Quatre ne se sera pas dégagé de la guerre odieuse qu'il mène ailleurs. Car tout se tient dans le monde d'aujourd'hui. Sans le drame du Vietnam, le conflit entre Israël et les Arabes ne serait pas devenu ce qu'il est et, si demain, l'Asie du sud-est voyait renaître la paix, le Moyen-Orient l'aurait bientôt recouvrée, à la faveur de la détente générale qui suivrait un pareil événement.

1. Source : archives du ministère français des Affaires étrangères.

Télégramme de l'ambassadeur de France en Israël

30 novembre 1967¹

Tel-Aviv, le 30 novembre 1967.

Reçu le 1^{er} décembre 1967.

NR 1093/1117

Le Ministre des Affaires étrangères m'a convoqué ce matin.

Il m'a d'abord exprimé « l'étonnement » de l'opinion et du Gouvernement israélien après la conférence de presse du Général de Gaulle, car l'une et l'autre auraient eu l'impression que le Gouvernement français avait l'intention de limiter les divergences entre les deux pays aux conditions dans lesquelles la « guerre des Six-Jours » fut engagée. Or, d'après lui, c'est tout Israël et derrière lui le judaïsme qui seraient maintenant en cause.

Pour M. Abba Eban, le Général de Gaulle a présenté le peuple juif, Israël, la raison d'être de l'État et son rôle en Moyen-Orient d'une manière différente des faits historiques et des sentiments de la nation concernant la paix dans la région.

Mon interlocuteur a paru très sensible au terme de « dominateur » employé par le Général de Gaulle, pour qualifier le peuple juif. Il a évoqué en sens contraire les souffrances indicibles de la nation. Il a dit « chaque fois qu'on attribue des caractéristiques à un peuple surtout le nôtre, et surtout quand ces caractéristiques s'accompagnent d'adjectifs péjoratifs, elles suscitent des mémoires sombres, non seulement dans notre opinion, mais dans celle de tous ceux qui ont la fierté de notre histoire, principalement lorsque ces indications viennent d'un témoin de notre souffrance dans une époque tragique, souffrance partagée avec la France ».

M. Eban s'est élevé ensuite contre la phrase « l'affaire d'Akaba, fâcheusement créée par l'Égypte, allait offrir un prétexte à ceux qui rêvaient d'en découdre ». Il s'est écrié « quelle description inexacte et j'emploie à dessein un terme très modéré ». Il a souligné qu'avant le conflit la politique israélienne avait été de renforcer le statu-quo existant.

À ses yeux, le « casus belli » fut la sécurité du territoire et de la population, la liberté de navigation dans le golfe d'Akaba et dans le détroit de Tiran et l'utilisation des eaux du Jourdain selon « un partage accepté par les parties intéressées ».

D'après M. Eban, la politique égyptienne changea après le 15 mai. Il y eut concentration de troupes, accord avec la Jordanie, la Syrie et l'Irak, encerclement d'Israël, arrivée de troupes

iraquiennes, algériennes et même du Koweït.

À ses yeux, loin qu'un prétexte fut saisi, l'opinion fut prise d'horreur devant la menace de détruire Israël. Ce ne fut pas une époque d'exaltation, mais d'inquiétude profonde. D'ailleurs, d'après M. Eban, le Général de Gaulle lui aurait dit, le 24 mai, qu'il comprenait l'inquiétude et l'appréhension d'Israël, mais que l'on devait chercher la solution du problème dans un accord des quatre grandes puissances auquel Israël donna son agrément, mais dont trois ne voulurent pas.

Dans ces conditions, le fait de présenter comme agressive une guerre défensive aurait suscité en Israël un étonnement et une déception d'autant plus grande qu'une amitié plus forte avait existé pendant douze ans entre les deux pays. Et Israël ne l'avait pas estimée « circonstancielle », surtout en raison de certaines paroles chaleureuses prononcées par celui que les Israéliens considéraient comme le plus grand chef de l'État de l'époque.

« Quelque chose de très beau est menacé. Est-ce conforme aux intérêts de nos deux peuples ? » dit M. Eban. Il observa ensuite que, d'après des agences de presse, le Général de Gaulle aurait exprimé l'inquiétude que la résolution britannique votée par le Conseil de sécurité n'aboutit point. Or, la Syrie l'a rejetée, le président Nasser l'a méprisée dans son dernier discours du Caire et Israël l'a acceptée conformément à l'interprétation que M. Brown et Lord Caradon en ont donnée, c'est-à-dire la recherche d'une paix dans le cadre des frontières sûres et reconnues qui évidemment ne concordent pas exactement avec les lignes d'armistice.

C'est dans cet esprit que le Gouvernement israélien se propose de discuter avec M. Jarring avec l'intention d'aboutir à une collaboration entre États souverains et non à un protectorat de 4 puissances, la paix devant être acceptée par les intéressés et non imposée.

Revenant à la conférence de presse, le Ministre des Affaires étrangères s'est préoccupé des réactions et conclusions que les États arabes en tireraient « non par amour de la France, mais par haine d'Israël ».

Tout en observant que la presse, plutôt vive contre nous ces jours-ci, est libre et n'engage pas le Gouvernement israélien il a souligné pour terminer la modération de celui-ci, sa prudence, son abstention d'actions démonstratives. D'après lui, cette discrétion a pour objet principal d'éviter que les relations entre les deux pays se détériorent davantage, avec l'espoir même que l'on retrouve l'atmosphère antérieure à la guerre des Six-Jours.

En réponse, je me suis gardé de minimiser la vigueur de la conférence de presse, car j'avais l'impression que cette attitude aurait été contraire à son propos.

Cependant, j'ai cru devoir préciser certains termes pour éviter des procès de tendance.

J'ai d'abord noté avec insistance qu'elle ne contenait aucun adjectif péjoratif et nous avons argumenté quelque temps à ce sujet sur le sens du mot « domination ». Cette exégèse a allégé la tension de l'entretien.

J'ai noté aussi que la phrase sur « ceux qui rêvaient d'en découdre » ne vise point nommément le Gouvernement israélien.

J'ai rappelé que deux ou trois mois avant la guerre de Six-Jours, certains généraux laissaient échapper dans des conversations privées des propos belliqueux.

Mon interlocuteur a rétorqué que les généraux, consultés par le Gouvernement à la veille de la guerre, s'étaient alarmés des mesures d'encerclement prises par les voisins d'Israël au point qu'ils ne s'estimaient plus à même de garantir la sécurité du pays sans action militaire.

J'ai alors répété à mon interlocuteur ce que j'avais déjà dit au Directeur Général adjoint, sur l'impression du Gouvernement français qu'Israël s'engageait dans une politique d'expansion territoriale.

Je lui ai demandé s'il souhaitait me donner une indication à ce sujet.

Monsieur Eban m'a répondu à côté de la question, mais en s'efforçant d'être rassurant. Il a déclaré que les derniers événements confirment qu'on doit se hâter d'établir des relations solides avec les voisins d'Israël, étant donné le péril de revenir à la situation précaire des accords d'armistice, que la paix exige l'établissement de frontières sûres et acceptées des deux parties, qu'au surplus les Arabes n'ont jamais accepté les lignes de démarcation et qu'enfin les futures frontières devront être réalisées par entente avec chacun des voisins d'Israël.

Cette thèse est bien connue. J'observe toutefois que M. Eban a ajouté qu'il n'était pas prudent de faire des accords de frontières sujets à « irrédentisme », qu'Israël avait élaboré des arrangements territoriaux de nature à empêcher à ses adversaires [sic] en même temps que des propositions pour régler d'autres problèmes tels que ceux d'une zone démilitarisée dans le Sinaï et de la liberté de

navigation.

Le Ministre des Affaires étrangères a ajouté qu'Israël estimait plus pratique de discuter séparément avec chacun de ses voisins, mais il n'a [pas] paru en faire une question de principe.

Nous avons enfin parlé des rapports d'Israël avec l'URSS.

M. Eban m'a dit que cette puissance lui paraissait plus modérée qu'au lendemain de la guerre des Six-Jours, qu'à cette époque elle pensait pouvoir régler les problèmes du Moyen-Orient sans Israël et que maintenant elle acceptait que ceci ne puisse être effectué « sans Israël... et les États-Unis ».

J'ai demandé pourquoi, dans ces conditions, le Premier ministre s'était attaqué si vivement à l'URSS devant le Parlement israélien. M. Eban a déclaré que cette sortie était motivée par l'intérêt de soutenir les Juifs de Russie et d'autres pays au-delà du rideau de fer, toujours menacés quand Israël est en difficulté avec l'URSS.

Pendant cet entretien, s'il se posait en victime pour les besoins de la cause, mon interlocuteur s'est attaché au contraire à me donner l'impression d'un homme d'État très sûr de lui, du judaïsme, de son pays, de l'appui nord-américain, mais modeste et modéré.

Il avait conversé longuement la veille avec l'ambassadeur des États-Unis. /.

La Sablière

1. Source : archives du ministère français des Affaires étrangères.

Entretien de Valéry Giscard d'Estaing
avec Moshe Dayan,
ministre des Affaires étrangères d'Israël
30 janvier 1979¹

Le 30 janvier 1979

Assistaient à l'entretien :

Du côté français :

M. Jean FRANÇOIS-PONCET

M. BONNEFOUS, Ambassadeur de France en Israël

M. ROBIN

Du côté israélien :

M. Mordechai GAZIT

LE PRÉSIDENT. Je suis heureux de vous rencontrer. Il est normal qu'existent entre la France et Israël des relations faciles. Je ne parlerai pas du passé mais du présent. Nos relations se déroulent à deux niveaux : celui des rapports bilatéraux et celui de nos attitudes à l'égard du conflit du Proche-Orient. Il s'agit de deux niveaux distincts qui n'ont pas de raison d'interférer l'un avec l'autre.

Sur le plan bilatéral, je me bornerai à souhaiter que nos relations deviennent plus faciles et plus fréquentes.

En ce qui concerne le Proche-Orient, je vous dirai que je n'avais pas, lorsque j'ai été élu Président de la République, une connaissance particulière du sujet. Je me suis donc appliqué à y réfléchir personnellement et à me former ma propre opinion. J'ai réalisé que le problème palestinien était à la fois difficile et fondamental. Toute solution devrait nécessairement comporter un chapitre palestinien.

Je sais que ce problème place Israël devant un choix difficile. Israël a gagné un certain nombre d'avantages sur le terrain et il est normal qu'il hésite à échanger ces avantages contre de vagues assurances. Israël ne peut envisager un règlement qui ne comporterait pas une reconnaissance claire de son droit à exister et l'assurance d'avoir des relations normales avec ses voisins.

Comme vous le savez, j'ai de nombreux contacts avec les dirigeants arabes. Je suis

impressionné par le fait qu'en tout cas lorsqu'ils s'adressent à moi, ils tiennent un langage plutôt modéré. Je sais qu'on peut s'interroger sur l'accord de leur langage avec leurs pensées, mais c'est néanmoins un fait. Jamais ils ne parlent d'écraser Israël. Ils estiment tous préférable de trouver une solution politique. Bien entendu, ils soulèvent des problèmes tels que ceux des territoires occupés ou de Jérusalem.

J'ai en particulier de bonnes relations avec le Président Sadate et il existe entre nous un climat de confiance. Quand le Président Sadate s'est rendu à Jérusalem, nous avons été critiqués dans la presse israélienne pour notre manque d'enthousiasme. Je ne croyais pas en effet que cette offensive de paix déboucherait rapidement. Je ne sous-estime pas l'importance des éléments émotionnels mais ces éléments ne suffisent pas.

Ensuite a commencé un processus de négociation et, en dépit de nos réserves, nous avons évité d'en compliquer le déroulement. S'il y avait une chance d'aboutir à un règlement, il ne fallait pas la laisser échapper. Les faits, cependant, n'ont pas démenti notre analyse.

Puis il y a eu Camp David. Mon sentiment était plus réservé encore. La participation des États-Unis comportait en effet des risques. Un échec en effet risquait d'affecter les relations des États-Unis soit avec Israël, soit avec les pays arabes.

Je constate que l'échéance fixée à Camp David n'a pas pu être respectée. Nous avons vu les négociateurs égyptiens à plusieurs reprises à leur retour de Washington. Ils avaient une ligne claire fondée sur le refus d'une paix séparée. J'ai été frappé à ce sujet par les propos que vous avez tenus tout récemment à Antenne 2 et dans lesquels vous présentez les négociations avec l'Égypte comme visant à une paix séparée. Ce n'est pas ainsi que les Égyptiens ont interprété les accords de Camp David. Ils souhaitent un accord global comportant une procédure claire et un calendrier pour la réalisation de l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza.

C'est ce que la diplomatie israélienne, dont l'habileté est très grande, a cherché à éviter.

Quoi qu'il en soit, le processus entamé à Camp David n'a pas abouti jusqu'à présent et ne paraît pas avoir de grandes chances d'aboutir.

Il y a un autre facteur : les événements d'Iran et les conséquences qui en résultent indirectement pour le conflit israélo-arabe. Les États arabes modérés y voient un signal de l'importance que revêt le facteur religieux. Il en résulte une pression indirecte sur l'Égypte.

Ce que je ne vois pas clairement, c'est quel est le but que poursuit votre politique. Au lendemain du conflit de 1967, les choses paraissaient claires. Israël souhaitait obtenir une véritable reconnaissance de son existence et l'assurance qu'on ne chercherait pas à le détruire. À mon avis, cet objectif aurait pu être atteint l'année dernière. Les Arabes y étaient prêts, même le Président Assad, et vous auriez obtenu les garanties nécessaires des grandes puissances.

Mais vous avez refusé de vous engager dans cette voie. Vous avez préféré conserver vos propres sauvegardes avec l'idée, j'imagine, que vous pourriez malgré tout aboutir à un accord avec l'Égypte. Mais jusqu'ici cela n'a pas marché.

Peut-être avez-vous l'arrière-pensée que dans le monde dangereux où nous vivons, il vaut mieux adopter la position qui, pour le moment, est la plus sûre. Votre attitude est une attitude de précaution.

Si c'est bien cela, je crois que vous prenez un grand risque politique et aussi moral et vous vous placez dans une position qui sera difficile à maintenir à la longue.

Je crois qu'il existe une chance de parvenir à un règlement juste. Je ne pense pas que ce soit possible dans le contexte de Camp David, et je crois que le temps ne travaille ni pour vous ni d'ailleurs pour nous.

M. DAYAN. Je vous remercie de cet entretien et d'abord de l'invitation que m'a adressée le gouvernement français. Cette invitation a une grande signification pour Israël, pour son gouvernement et pour moi personnellement. Depuis 25 ans, j'ai été constamment en rapport avec la France depuis que j'étais un jeune officier. La France représente quelque chose d'important pour moi. C'est un pays ami et constructif. Nous ne sommes pas toujours d'accord mais nous ne pensons pas que la France soit hostile. Nous souhaiterions seulement qu'elle soit quelquefois plus amicale encore.

Je voudrais commenter ce que vous venez de dire à propos de mes déclarations sur un accord séparé avec l'Égypte.

L'Égypte était bel et bien prête à signer un accord séparé avec nous. Ce qui avait été convenu à Camp David, c'est qu'Israël et l'Égypte signeraient un traité en bonne et due forme, qu'un mois

après sa signature on ouvrirait des négociations sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza, que ces négociations devraient en principe durer un an et que si tout marchait bien on aurait donc au bout d'un an un autre accord sur la Cisjordanie et Gaza. Jamais il n'a été suggéré que le traité israélo-égyptien et que cet accord sur la Cisjordanie et Gaza entrent en vigueur ensemble.

Le traité comportait le plein rétablissement des relations normales entre les deux pays. Il s'agissait donc bien pratiquement d'une paix séparée à laquelle s'ajoutait un engagement d'entrer en négociation.

LE PRÉSIDENT. La négociation palestinienne n'était que la mise en œuvre de principes convenus à Camp David.

M. DAYAN. Nous sommes prêts à exécuter tout ce qui a été convenu à Camp David mais à aucun moment il n'a été envisagé de traité avec une entité palestinienne. La négociation devait déboucher sur une phase transitoire d'autonomie et au bout de cinq ans on aurait ouvert une nouvelle négociation. C'est ce que l'Égypte a signé. Quant aux traités de paix, il est clairement précisé qu'ils doivent être conclus avec les voisins d'Israël, l'Égypte, la Jordanie, la Syrie, éventuellement le Liban et, par exemple en ce qui concerne les frontières, c'est avec la Jordanie que nous aurions à négocier. Jamais il n'a été envisagé que les Palestiniens aient le statut d'un État.

Je vous dis tout ceci pour montrer que l'Égypte a réellement accepté un traité séparé.

Nous sommes prêts à abolir le régime militaire, à accorder l'autonomie et à rechercher un *modus vivendi* avec les Arabes palestiniens. Mais malheureusement ces derniers n'en veulent pas. Ils ne s'estiment pas liés par ce qui a été conclu en dehors d'eux à Camp David. La Jordanie ne veut pas se joindre à la négociation. Il n'y a ainsi personne pour négocier.

Je reconnais avec vous que dans ces conditions il est douteux qu'on parvienne à un traité avec l'Égypte. Mais je voulais seulement expliquer que l'Égypte avait réellement accepté une paix séparée même s'il est préférable de parler d'un premier pas sur la voie d'un règlement global.

Quant à la façon dont nous voyons la solution, il est vrai qu'après 1967, nous voulions obtenir la reconnaissance de l'État d'Israël et que nous étions prêts à accepter un retrait. J'étais alors membre du Cabinet et je me souviens très bien que nous étions prêts à rendre le Sinaï et le Golan. Mais nous n'avons jamais dit, en ce qui concerne la Cisjordanie, que nous pouvions revenir aux frontières d'avant 1967 et laisser s'établir derrière elles un État palestinien. Ces frontières sont indéfendables et s'il y avait un État palestinien, les réfugiés auraient le droit de revenir s'y établir.

LE PRÉSIDENT. Le plus grand nombre n'userait pas de ce droit.

M. DAYAN. C'est possible, mais c'est une spéculation. Si demain nous nous retirons de Cisjordanie, l'OLP demandera que les camps de réfugiés soient démantelés et personne ne refusera. On aura ainsi un problème explosif et la Cisjordanie deviendra un tremplin pour attaquer Israël.

Que faire dans ces conditions ? Nous souhaitons trouver un accord avec nos voisins par la négociation et parvenir à un *modus vivendi* avec les Arabes palestiniens.

Il ne faut pas sous-estimer la négociation. Il y a quelques années, nous n'aurions jamais accepté de retirer nos colonies du Sinaï. Maintenant, nous l'avons accepté parce que c'était le prix de la paix avec l'Égypte. On ne peut dire à l'avance ce que sera le résultat d'une négociation. Par exemple, nous considérons que les hauteurs du Golan sont pour nous essentielles et si on nous le demande aujourd'hui, nous dirons que nous ne pouvons pas nous en retirer. Mais personne ne peut préjuger ce que serait notre position au terme de la négociation. Ce qu'il faut, c'est se mettre autour d'une table et commencer à parler sans précondition.

C'est ce qui s'est passé avec Sadate. J'espère qu'un jour nous pourrions négocier avec la Syrie, la Jordanie et les Arabes palestiniens. Nous ne pensons pas qu'on peut déterminer en dehors d'eux le destin des Arabes palestiniens ni qu'on peut maintenir indéfiniment un régime militaire.

À Camp David on s'est efforcé de diviser le problème. Avec l'Égypte, on a prévu un traité en bonne et due forme parce qu'elle y était prête. En ce qui concerne la Cisjordanie et Gaza, on a prévu une phase transitoire après quoi on verrait. En ce qui concerne la Syrie, nous avons indiqué notre disposition à parler mais ce sont les Syriens qui ne veulent pas.

Au total, nous sommes bien pour une paix globale conformément à la résolution 242 mais nous ne pouvons la réaliser qu'avec ceux qui y sont prêts.

Il est possible qu'à cause de ce qui arrive en Iran et dans le monde arabe, Sadate hésite finalement à s'engager dans cette voie. Compte tenu des décisions de Bagdad et des menaces de boycott contre l'Égypte, il est effectivement difficile à l'Égypte d'établir des relations normales

avec Israël tout en gardant de bons rapports avec les autres pays arabes.

LE PRÉSIDENT. Je voudrais faire deux remarques :

Je crois d'abord qu'il y a un malentendu fondamental entre vous et les Occidentaux. Quand nous parlons avec nos partenaires européens ou même avec les Américains, tous sont d'accord pour penser que la rive occidentale du Jourdain devra être évacuée. C'est cela l'avenir. Sans doute ceci pose-t-il la question de savoir comment les Palestiniens seront représentés mais c'est une question moins importante. Le vrai problème n'est pas celui de la transition mais celui du stade final et au stade final il y aura une entité palestinienne.

Ma seconde remarque c'est qu'il n'est bon pour personne d'avoir un monde arabe divisé car la division joue en faveur de la radicalisation. Les régimes arabes sont fragiles. Ce qui est arrivé en Iran peut arriver en Égypte. Nous avons intérêt à garder de bonnes relations avec les pays arabes. Le Roi Khaled m'a dit qu'il acceptait l'existence d'Israël sous la seule réserve de Jérusalem. Le Président Assad m'a dit la même chose.

Votre raisonnement est convaincant mais vous ne tenez compte que des éléments immédiats. Il faut avoir une vue plus large du problème. Vous sous-estimez ce que vous avez gagné dans l'évolution des esprits arabes. La position du Sommet de Bagdad n'a pas été une position extrémiste. Vous avez sûrement de bonnes raisons techniques pour ne pas le faire, mais vous devriez capitaliser maintenant vos avantages.

M. DAYAN. Il est vrai que quand les Américains parlent franchement, ils nous disent : vous devez évacuer les territoires occupés. Mais quand nous posons le problème de notre sécurité ils ne répondent pas. Les garanties internationales, nous savons par expérience ce qu'elles valent. Nous ne souhaitons pas non plus voir notre sécurité assurée par des soldats américains.

LE PRÉSIDENT. Ce que signifient pour moi les garanties internationales, c'est le droit pour Israël d'utiliser sa supériorité militaire.

M. DAYAN. Ce n'est pas en général ce qu'on entend par garanties internationales.

Quant au monde arabe, nous ne cherchons pas à le diviser. En octobre 1977, quand il s'agissait de réunir la Conférence de Genève, nous avons accepté d'avoir en face de nous une délégation arabe unique. Mais Sadate l'a refusée et a préféré venir à Jérusalem.

En pratique, la question est de savoir si les pays arabes sont prêts à négocier sans préalable sur la base de la résolution 242. Quant à nous, nous le sommes.

LE PRÉSIDENT. Je voudrais pour finir évoquer deux sujets.

D'abord, l'invitation adressée à M. Begin. Cette invitation est toujours valable. Mais je me souviens de ce qui s'est passé l'an dernier lorsque M. Begin s'est arrêté à Londres en revenant des États-Unis. Le représentant d'une importante association juive française est venu me suggérer d'inviter en France M. Begin. C'est ce que j'ai fait mais tout ceci avait un caractère personnel. Or il y a eu une série de fuites pour dire que M. Begin avait reçu une invitation mais qu'il ne pouvait pas l'accepter. Il y avait dans tout ceci une volonté déplaisante de rebuffade. Ce n'est bien entendu pas dans cet esprit que nous envisageons l'invitation de M. Begin et je souhaite que les choses ne se passent pas de nouveau de cette façon.

Si M. Begin vient, il faut que sa visite marque un progrès et non qu'elle aggrave les tensions. Il faudrait trouver le moment le plus opportun où nous aurions vraiment des choses à discuter en vue de faciliter la recherche de la paix. Quand il viendra, il sera bien entendu le bienvenu.

Le deuxième point concerne le Liban. La situation y est confuse. On ne voit pas d'issue. Notre politique consiste à soutenir l'indépendance et l'unité du Liban et à favoriser la recherche d'un accord national. Mais le gouvernement de Beyrouth est très faible et il y a peu d'espoir de solution.

Nous participons à la FINUL et nous estimons que sa mission a un caractère limité. Ce ne doit pas être comme à Chypre. C'est pourquoi nous avons proposé un raccourcissement de son mandat de manière à convaincre le gouvernement Sarkis d'agir dans le Sud, ne serait-ce qu'en y restaurant son administration civile.

Nous allons bientôt retirer une partie de notre contingent. Celui-ci a suscité de violentes critiques dans la presse israélienne qui s'en est prise à son chef. Peut-être est-ce parce qu'il est composé de soldats plus efficaces que les autres contingents. Il y a eu des heurts entre notre contingent et les Palestiniens mais il y en a eu surtout avec les milices chrétiennes que vous contrôlez. Il se passera encore six semaines avant l'évacuation d'une partie de notre contingent et je souhaite qu'Israël fasse en sorte d'éviter de nouveaux incidents.

M. DAYAN. En ce qui concerne le Liban, notre seule ambition est que la frontière demeure calme du côté libanais. L'OLP se sert de certains contingents de la FINUL, autres que le contingent français, comme un bouclier. Nous avons le choix pour y faire face d'utiliser nos troupes ou de recourir aux milices chrétiennes.

Nous avons une bonne expérience avec la Jordanie, avec la Syrie et avec l'Égypte qui prennent grand soin de ne pas laisser l'OLP agir à partir de leurs territoires.

En ce qui concerne l'invitation à M. Begin, je suis heureux que vous l'ayez mentionnée. Je serai naturellement interrogé à mon retour en Israël.

Si je vous ai bien compris, je pourrais dire que l'invitation demeure toujours valable ; que le principal objet de la visite serait de favoriser le processus de recherche de la paix et que la date et les conditions de la visite seront réglées ultérieurement par concertation entre les deux gouvernements.

LE PRÉSIDENT. Il conviendrait en effet que les deux Ministres des Affaires étrangères mettent au point une formule de ce genre.

1. Source : archives du ministère français des Affaires étrangères.

Document de l'ambassade d'Israël en France portant sur une demande d'aide nucléaire

29 octobre 1984¹

AMBASSADE D'ISRAËL

Paris, le 29 octobre 1984

Note n° 352

L'Ambassade d'Israël présente ses compliments au Ministère des Relations extérieures et a l'honneur de lui soumettre ce qui suit :

Le IRR-1, la pile de recherches au Centre de Recherche Nucléaire-SOREQ de la Commission israélienne de l'Énergie Atomique, est opérationnelle depuis 1960. Cette pile est utilisée pour la fabrication des radio-isotopes, la recherche fondamentale et appliquée, ainsi que pour l'entraînement du personnel.

Le fonctionnement de la pile et l'inventaire des éléments combustibles sont sujets à contrôle, d'après l'accord existant avec l'Agence Internationale à l'Énergie Atomique (AIEA) de Vienne.

Le IRR-1 est d'une puissance de 5mw TH, type pile-piscine, utilisant couramment des éléments combustibles d'uranium hautement enrichi (93 %) fabriqués par la Société CERCA (France), contenant de l'uranium hautement enrichi acheté aux États-Unis d'Amérique. Le dernier envoi des éléments combustibles a été reçu en 1972.

Nous examinons la possibilité (et le prix) de convertir les IRR-1 pour l'utilisation du combustible uranium enrichi à 20 % au lieu de 93 % couramment utilisé. Une étude concernant la sécurité et autres aspects liés à une telle conversion est en cours, en coopération avec le projet RETER (Reduced Enrichment for Research and Test Reactors) à Argonne National Laboratory aux États-Unis. Toute aide à ce sujet sera hautement appréciée.

À l'avenir nous serons intéressés à acheter des charges complètes contenant des éléments combustibles d'uranium enrichi à 20 % - U3 S12/AL en cours de développement et fabrication par la société CERCA.

Pour des raisons de sécurité urgente, nous devons, le plus tôt possible, acheter 6-8 éléments de contrôle contenant, au total, 1600-1900 gr. d'uranium hautement enrichi (93 %). Nous étions, à ce sujet, en correspondance avec la société CERCA.

Le Gouvernement de l'État d'Israël désire avoir l'accord du Gouvernement français pour l'approvisionnement, achat et exportation dudit matériel (sous forme d'éléments combustibles) fabriqué par la Société CERCA. Il est évident que tout matériel transféré en Israël sera mis immédiatement sous contrôle de l'AIEA, conformément aux accords et règles existants à ce sujet.

L'Ambassade d'Israël saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Relations extérieures, les assurances de sa haute considération.

1. Source : archives du ministère français des Affaires étrangères.

Entretien entre François Mitterrand et Yitzhak Shamir, Premier ministre d'Israël

22 janvier 1989¹

SECRET

ENTRETIEN

Entre Monsieur François MITTERRAND, Président de la République
et Monsieur Itzhak SHAMIR, Premier Ministre de l'État d'Israël
(Palais de l'Élysée – mercredi 22 janvier 1989 – 12 h 30 13 h 35)

Monsieur François MITTERRAND. Monsieur le Premier Ministre, je suis heureux de vous accueillir et ce n'est pas la première fois. Mais, entre-temps, l'actualité se charge d'apporter de nouvelles données.

Monsieur Itzhak SHAMIR. Je tiens d'abord à vous remercier pour votre invitation qui va nous permettre d'échanger des idées sur la situation dans notre région et sur les possibilités de parvenir à la paix. J'accorde une grande importance à votre opinion, car la position de la France sera celle de l'Europe, la voix de la France est la conscience de l'Europe.

Vous avez été le premier Chef d'État français à venir en Israël. Je n'ai pas oublié votre grand discours à la KNESSET. Vous y avez évoqué la « patrie » palestinienne ; aujourd'hui, on dit l'« État » palestinien. Cela ne fait pas grande différence, car l'OLP est désignée comme l'interlocuteur avec qui négocier.

Il est très important que votre voix ne soit pas trop éloignée de la nôtre. Vous avez déjà dit que votre attitude était basée sur la justice et le réalisme :

– pour le premier point, qui concerne l'État palestinien, vous connaissez notre histoire. Nous sommes en conflit avec le monde arabe, pas seulement avec les Palestiniens. Il y a danger de guerre à cause de l'implication des États arabes, et pas seulement à cause des Palestiniens. Il y a urgence à mettre fin à ce conflit. Il se passe sur notre terre. Il n'existe pas de Juif qui soit prêt à renoncer à notre patrimoine, à cette partie de notre terre.

– en ce qui concerne le réalisme, nous avons assisté à une confrontation de forces. On a essayé cette voie, sans résultat. Il y en a une autre, celle de la négociation, du compromis. Nous sommes toujours disponibles.

Un État palestinien n'est pas une solution juste. Il n'y en a jamais eu auparavant. Si les Arabes

le veulent, ils peuvent le créer sur la Jordanie où – bien qu'elle fasse historiquement partie d'Israël – l'on compte une majorité de Palestiniens. Établir un État sur des territoires qui font 6 500 km² ne résoudra rien. Les Palestiniens de la diaspora – Jordanie, Liban, Koweït... – n'y auront pas leur place. Cela engendrera frustration, amertume qui se développeront en bases d'attaque, violences contre nous. Nous devons prendre des mesures, installer des dizaines de milliers de Kms de barbelés, des systèmes de surveillance électronique. Je me suis rendu dernièrement au Sud-Liban où nous avons une petite tranche de territoire. Cela coûte très cher. Ce n'est pas un remède. De telles installations n'empêchent pas les accrochages, la déstabilisation.

D'un autre côté, cela mettra irrémédiablement en danger la Jordanie. C'est déjà la panique chez le Roi, elle a gagné tous ceux qui l'entourent. Un État palestinien signifiera la fin du royaume hachémite. Je n'en suis pas un grand partisan mais je considère que la Jordanie est un élément de stabilité dans la région.

Quant à la population palestinienne, elle ne sera pas heureuse, il y aura du chômage, des violences. Ce ne sera pas la paix avec Israël. L'OLP prêche la création d'un État palestinien à côté d'Israël et en paix avec lui. Or elle mène déjà actuellement une campagne intensive en direction de la population arabe en Israël même. Elle y verse des fonds, intervient dans les élections municipales, générales, mobilise en faveur des organisations terroristes. Il y a là contradiction.

Nous sommes convaincus qu'un État palestinien à côté d'Israël n'est pas la solution. On parle de négociations avec l'OLP. Je ne dis pas que l'on ne peut pas négocier avec des terroristes ; on a vu cela dans l'histoire. Ce n'est pas pour nous acceptable, car elle réclame la constitution d'un État. Nous voulons la paix. Nous voulons vivre pacifiquement avec la population palestinienne. Ce sera une négociation évolutive, lente ; elle prendra du temps.

Nous pouvons discuter avec l'Égypte, avec la Jordanie, même avec une représentation temporaire du peuple palestinien. Il faut avancer « *step by step* », pas à pas. Nous prévoyons :

- une pleine autonomie pour une certaine période de temps,
- des négociations sans préconditions sur un statut permanent, mais sans dire dès à présent un mot sur la solution définitive.

Il faut trouver une solution acceptable par toutes les parties. Je n'en parlerai pas maintenant, car je ne le crois pas utile. Mais ce serait la seule voie pour arriver à la pacification et donner satisfaction en même temps :

- à la sécurité d'Israël,
- aux aspirations de la population palestinienne, pour rapprocher le peuple israélien et le peuple palestinien d'un côté, Israël et la Jordanie de l'autre.

Cela est difficile, car avec qui négocier si on ne le fait pas avec les Palestiniens. Avec l'OLP, ce n'est pas possible. Avec l'aide de la Jordanie, de l'Égypte, on pourrait arriver à former une représentation commune.

Le but le plus urgent, c'est de commencer à négocier, à entrer dans la phase de négociations. Dès que celle-ci sera entamée, je suis persuadé qu'elle se poursuivra, malgré les difficultés, les crises, sans s'obliger quant au résultat final.

Ma préférence va à un cadre local ; chacun conservera ses principes jusqu'à l'étape finale pour prendre alors des décisions courageuses, justes. J'ai l'impression que vous-même, Monsieur le Président, vous portez un grand intérêt à ce problème. Si vous acceptez cette ligne de pensée, on peut commencer.

Monsieur François MITTERRAND. La première difficulté qui vient à l'esprit est de savoir avec qui négocier. On a vu nombre de conflits qui ne se résolvaient pas, faute de partenaires. Alors on cherchait à les fabriquer, comme pendant la guerre d'Algérie où on a trouvé des personnalités éminentes. En réalité, cela n'a jamais tenu bon. Ils n'étaient pas écoutés par le peuple, parfois on les assassinait. Finalement, ils n'étaient pas représentatifs.

Vous avez cherché dans les territoires et moi je me disais qu'ils agissaient en accord avec l'OLP dont ils ne se dissociaient pas. Je n'ai pas connu de dirigeants palestiniens qui ne se réclamaient pas de l'OLP. S'agissant de la Jordanie, le roi s'exprime autrement que vous le faites, sincèrement. Il défend une thèse contraire. Cela fait des années que je défends cette thèse, et cela n'a jamais marché. Avec l'Égypte, vous avez conclu des accords mais cela n'a pas été loin. Il y a eu échanges d'ambassadeurs, mais il n'y a jamais eu accord sans restitutions de territoires. Aucun Palestinien, aucun pays voisin ne donne son accord sur votre thèse. Vous êtes isolés.

Vous voulez la paix ; je veux bien, mais les territoires, ceux qui ne font pas partie

juridiquement de votre État, que vont-ils devenir ? J'ai toujours pensé qu'Israël ne pourrait revenir dans ses frontières d'avant les guerres, rentrer dans sa taille de guêpe. J'ai toujours pensé en termes de traduction anglaise plutôt que selon la traduction française que je ne considère pas réaliste. J'ai toujours employé un vocabulaire en ce sens.

Personne au monde ne reconnaît à Israël un droit de propriété sur ces territoires que la communauté internationale appelle « occupés ». Quel statut leur donner ? C'est quoi ? Je ne vois pas comment résoudre le problème ; pas par l'implantation de colonies de peuplement, alors que l'on voit déjà des difficultés à l'intérieur même d'Israël, du fait de l'accroissement démographique.

Ce sera très difficile s'il n'y a pas offre d'un espoir. Or, dans votre thèse, il n'y a aucun espoir ; sauf si les Palestiniens restent tranquilles. Vous avez évoqué la Jordanie, alors avec elle ? Mais est-ce que les Palestiniens le désirent eux-mêmes ? Il est vrai qu'il n'y avait pas d'État jordanien, mais depuis 2 000 ans il n'y avait pas d'État juif. La Syrie dominait. Il faut créer un équilibre. Or vous ne leur proposez rien d'autre que de vivre sous une tutelle dont ils ne veulent pas. Il y a cette conférence internationale dont je suis partisan. Mais je suis d'accord pour que rien ne soit décidé à l'avance. Toutes les hypothèses sont ouvertes, autrement on n'arrivera à rien. Je ne pense pas qu'on puisse imposer des décisions à Israël. Mais si vous commencez par nier toute autorité représentative à l'OLP, alors vous ne trouverez plus personne devant vous. Régler par la force signifie que vous serez toujours en guerre, en rébellion, plus isolés diplomatiquement.

Je ne cherche pas à vous convaincre. Historiquement, idéalistiquement, le sort d'Israël est très injuste. Sur le plan du droit international, il n'est pas situé là où il a ses racines. Il lui manque les noyaux des deux anciens royaumes, dominés par les Arabes. C'est injuste. Israël n'a pas le cœur. Même Jérusalem a été très difficile à récupérer. Et démographiquement, la population arabe est très supérieure.

Vous voulez tout faire en une génération, ce que représentent les 40 ans de l'État. Ce n'est pas commode, l'histoire ne va pas si vite. Nier la capacité de négociation de l'OLP est une erreur. Elle a fait des progrès, ses changements ne sont pas qu'hypocrites.

Arafat a été reçu en grande pompe par le roi d'Espagne ; il a été reçu par le Premier Ministre italien, par le Président de la République italienne je crois, par le Pape. Il est déjà reconnu. Comment la France pourrait-elle faire autrement ? Je me suis opposé à la reconnaissance de l'État. On s'est contenté d'élever le niveau de représentation ouverte au temps de M. GISCARD D'ESTAING, devenue aujourd'hui une délégation générale.

La plupart des pays européens vont suivre l'Espagne, ce que la Grèce a déjà fait depuis longtemps.

Tout doit être subordonné à la notion de sécurité d'Israël. Je ne pense pas qu'elle puisse être résolue par un système électronique. Il y avait ce plan Allon le long du Jourdain, sans armée.

Vous niez la réalité, elle vous échappe ou vous échappera. Moi aussi, je préférerais que le problème ne se posât pas. Dans la réalité, une population palestinienne importante se trouve déjà sur les territoires. Elle va vous empoisonner. On ne peut pas régler cette question par la force. Pour un étranger ami, comment peut-on concilier la sécurité d'Israël ? D'abord par vous-mêmes, car des garanties internationales sont toujours faibles. Est-ce qu'une conférence internationale peut définir des frontières ? Je ne suis pas compétent pour me prononcer. Peut-être que cela pourrait résulter d'une conférence internationale. Mais que vous ne reconnaissiez pas l'ouverture d'une conférence internationale est une vue formelle, théorique.

Pour vous, la situation peut durer 100 ans, le monde arabe est désorganisé. On a l'impression que vous ne voulez rien entendre, que vous ne voulez rien et qu'au fond cela dure comme c'est. « Je gagnerai pour mon peuple », pensez-vous, cela signifie après nous ; par ténacité, par patience. Pour retrouver des territoires perdus.

Les Palestiniens, je ne les connais pas beaucoup. J'ai rencontré ARAFAT une fois, à déjeuner avec SADATE il y a 14 ans. Quant aux autres, il n'est pas possible de nier qu'ils aient une existence internationale, une existence nationale, cela se voit tous les jours. Je ne vois pas comment vous arriverez à la pacification. Vous voulez gagner du temps. Je soutiens une conférence internationale préparée par les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité plus les parties directement concernées, Jordanie, Syrie ; le Liban, mais on ne sait pas qui c'est. Pendant 10 ans, j'ai défendu comme vous la négociation directe. Cela a échoué. Faut-il continuer ? Ce sera une cause de conflit international permanent.

La question est de savoir comment assurer la sécurité d'Israël tout en ayant une entité

palestinienne voisine.

Quant à ARAFAT, je ne peux pas prendre le serment qu'on ne le recevra pas. Nous ne pouvons pas être les seuls. Pour ce qui est d'un État, j'ai dit non, ce n'est pas raisonnable, ce serait offenser Israël inutilement. Au sujet d'ARAFAT, je n'ai rien décidé, mais je ne vois pas comment, pourquoi, au nom de quoi je pourrais refuser durablement. Je n'ai pas tranché. Aucun rendez-vous n'a été pris. Ce ne sera pas demain matin. Le problème est posé, il faudra le résoudre. Je suivrai uniquement l'opportunité, le réalisme politique. Je lui dirai, ici ou là, en France ou ailleurs, que je suis quelqu'un qui n'entend pas ignorer les droits fondamentaux d'Israël. La rencontre d'Alger s'est passée il y a trois mois ; cela peut durer trois mois de plus. Le problème est posé, il sera résolu.

Pour la France, ce n'est pas gênant. Nous recevons beaucoup de gens, y compris des gens qui ne nous plaisent pas. Vous, vous êtes des amis. Je suis l'ami de Shimon PERES, mais je ne mélange pas les choses. Je vous reçois avec le même plaisir. Mais vous ne proposez rien, vous refusez toutes les solutions. Je ne suis pas à Jérusalem il est vrai, mais à Paris ; un Français ne raisonne pas comme un électeur du Likoud.

Je n'échapperai pas au problème ARAFAT.

Et je soutiendrai les conditions maximum de la sécurité d'Israël. Je ne participerai pas à une campagne visant à remettre en cause les territoires « occupés » – mot que je n'emploie jamais. Ils n'ont pas été acquis, c'est injuste. Mais je ne veux pas non plus refuser aux gens la justice.

Monsieur Itzhak SHAMIR. J'ai une solution.

Monsieur François MITTERRAND. Laquelle ? Je n'ai pas compris.

Monsieur Itzhak SHAMIR. Tout d'abord, nous resterons là et nous élaborerons un statut permanent.

Monsieur François MITTERRAND. Colonie ? Protectorat ?

Monsieur Itzhak SHAMIR. Il sera préparé par nous et les Arabes. Il n'y aura pas d'État.

Monsieur François MITTERRAND. Je comprends votre conviction mais je ne vous suis pas.

Monsieur Itzhak SHAMIR. Si la coexistence pacifique s'établit, on trouvera la solution qui donnera satisfaction aux aspirations politiques. Mais pas un État qui sera un danger pour Israël. Ce sera aussi une base pour les pays arabes qui s'en serviront pour mettre en question l'existence d'Israël.

Monsieur François MITTERRAND. Ils sont là, État ou pas ; et pas contents.

Monsieur Itzhak SHAMIR. L'histoire a donné un territoire aux Arabes, à l'Est.

Monsieur François MITTERRAND. Où ça ? Il y a la réalité historique. Même au Sud-Liban, ce n'est pas Israël.

Monsieur Itzhak SHAMIR. Les Palestiniens ont les trois quarts du territoire.

Monsieur François MITTERRAND. Vous vous comportez trop en avocat. En Cisjordanie, vous avez raison, c'était le cœur d'Israël. Mais la Jordanie...

Monsieur Itzhak SHAMIR. Il faut un statut spécial qui ne soit ni partie de l'État d'Israël, ni État indépendant.

Monsieur François MITTERRAND. Je ne vois pas. Seule une instance internationale pourra régler le problème. Pour vous, qui cela peut-il être ?

Monsieur Itzhak SHAMIR. Peut-être avec l'aide des Américains, ou d'autres. Mais maintenant la population des territoires est très intéressée par une solution. Nous savons qu'elle exerce une pression très forte sur l'OLP pour parvenir à une solution avec nous. Nous croyons que cela ne peut se faire qu'avec une partie de la population.

Monsieur François MITTERRAND. Tous ceux que je connais se réclament de l'OLP.

Monsieur Itzhak SHAMIR. Cela change. HUSSEIN dit le contraire de ce que je dis, mais il est maintenant paniqué. On verra dans 20 ans ; un État avec la Jordanie et un statut spécial pour les territoires, dans le cadre d'une coexistence avec Israël.

Monsieur François MITTERRAND. C'est un rêve.

Monsieur Itzhak SHAMIR. Vous dites que je suis partisan du *statu quo*. Or la paix fait défaut.

Monsieur François MITTERRAND. Pour la génération actuelle c'est sans issue. La situation s'est même plutôt aggravée depuis deux ans.

Monsieur Itzhak SHAMIR. Il faut arriver à un accord sur un statut temporaire et ensuite, dans 2 ou 3 ans, on commencera la négociation sur le statut permanent.

Monsieur François MITTERRAND. Si vous ne comptez que sur les États-Unis, les autres

s'appuieront sur l'Union Soviétique. C'est très dangereux. Il vaut mieux avoir un certain nombre de partenaires plutôt que de voir les États-Unis et l'URSS régler les affaires du monde.

Monsieur Itzhak SHAMIR. Pour nous, ce serait préférable que cela se fasse sans les Américains et les Soviétiques. Il y a deux ans, SHULTZ est venu avec l'idée d'inviter les dirigeants à Washington. Il y aurait eu des discours, puis l'ouverture de la négociation.

Monsieur François MITTERRAND. SHULTZ n'a jamais, selon moi, compris grand-chose aux problèmes du Moyen-Orient.

Monsieur Itzhak SHAMIR. La solution est sans un État palestinien.

Monsieur François MITTERRAND. C'est très clair, j'avais compris. Mais je ne pense pas que vous y arriverez. /.

*

Au déjeuner, retour sur les mêmes sujets.

Le Président parle de territoires « disputés » (il ne dit jamais occupés). On évoque le problème du droit au retour des réfugiés.

La rencontre CHEVARDNADZE/ARENS au Caire le matin même (2 h ½) :

Les Soviétiques sont intéressés à l'amélioration des relations, mais très lentement. Des experts se rencontreront prochainement. À Moscou, la mission israélienne ne fait pas que du travail consulaire. Elle s'installera bientôt dans son bâtiment.

On s'interroge sur les raisons de l'ouverture américaine vers l'OLP, symbole plus important que les rencontres avec ARAFAT (F. MITTERRAND), raison de plus pour que j'en parle bientôt à Washington (I. SHAMIR).

I. SHAMIR annonce qu'il se rendra aux États-Unis début avril. F. MITTERRAND en mai. R. DUMAS indique qu'il fera volontiers un saut à Jérusalem.

Derniers points : les Juifs syriens et yéménites (du nord – 1 000 personnes qui ne peuvent sortir) : R. DUMAS prochainement à Sanaa, en parlera. Et les disparus – aux mains du Hezbollah (pas grand-chose à faire en ce moment), un chez Amal : R. DUMAS verra bientôt Nabih BERRI. /.

1. Source : archives du ministère français des Affaires étrangères.

Télégramme diplomatique américain

1^{er} août 2005

La visite du Premier ministre Sharon annonce une reprise symbolique des relations franco-israéliennes

1) (*Confidentiel*) *Résumé et commentaire* : La visite en France du Premier ministre israélien Sharon, du 26 au 29 juillet, a été un succès, marqué des deux côtés par un climat chaleureux et une volonté ostensible d'insister sur l'amélioration des relations bilatérales. De nombreux médias français ont parlé d'une nouvelle « lune de miel ». En accueillant Sharon à Paris, le gouvernement français a voulu montrer son soutien au plan de retrait de Gaza, son engagement à lutter contre l'antisémitisme, l'amitié ancienne et les « valeurs partagées » avec Israël, tout en rappelant qu'il est favorable à la feuille de route et à un État palestinien indépendant. De son côté, Sharon a rendu des hommages publics appuyés à Chirac, l'a invité en Israël et a affirmé que les deux pays étaient sur la même longueur d'onde à propos de la Syrie et de l'Iran. Des sources au ministère français des Affaires étrangères ont estimé que la visite avait été une réussite sur le plan symbolique. Les deux parties ont cherché à mettre en relief les aspects positifs sans s'appesantir sur les points de désaccord et en restant campées sur leurs positions. Néanmoins, à propos du désengagement de Gaza, le gouvernement français semble s'être rapproché de la ligne américaine, soulignant la nécessité de faire de cette opération un succès, tout en indiquant que la feuille de route offre une perspective politique aux Palestiniens. Les principaux thèmes abordés lors des discussions de Sharon avec Chirac et d'autres hauts responsables français ont été le retrait de Gaza, le dossier Syrie/Liban et les négociations entre l'Iran et la troïka européenne (UE-3). Le ministère des Affaires étrangères a insisté sur la convergence de vues sur ces deux derniers sujets. Des contacts au Quai d'Orsay nous ont dit avoir été particulièrement frappés par la fermeté de Chirac à propos de la Syrie. Ils ont précisé par ailleurs que, sur décision du gouvernement français, la question de l'après-retrait de Gaza n'avait été abordée que lors de la conversation entre le Premier ministre Villepin et Sharon. Seul résultat concret de la visite : la proposition du gouvernement français de créer une nouvelle Fondation France-Israël qui s'attachera à améliorer l'image publique d'Israël en France, et réciproquement. *Fin du résumé et commentaire.*

2) (*Informations sensibles, mais non classifiées*) À l'invitation du président Chirac, le Premier ministre israélien Ariel Sharon a effectué une visite en France du 26 au 29 juillet, la première dans ce pays depuis 2001. Le 27 juillet, Sharon a eu un déjeuner de travail avec Chirac, puis un entretien séparé et un dîner de travail avec le Premier ministre Villepin ; le 28 juillet, il a rencontré le ministre français des Affaires étrangères Douste-Blazy et assisté à plusieurs événements culturels en compagnie de représentants de la communauté juive de France. L'entretien Chirac-Sharon, qui a duré plus de deux heures, s'est concentré sur les relations bilatérales et les problèmes régionaux. Il a été marqué par un climat exceptionnellement positif. Dans ses commentaires publics, Sharon, après avoir déclaré que Chirac était « l'un des plus grands leaders mondiaux », a salué la fermeté française sur les dossiers Syrie/Liban et Iran/UE-3, et a invité le président français à venir visiter son ranch dans le Néguev. (Des sources au ministère des Affaires étrangères ont confirmé que Chirac avait accepté l'invitation et spontanément proposé de faire don d'une vache française au ranch de Sharon – le bétail fait partie des sujets qui ont permis de briser la glace entre les deux dirigeants.) Chirac a publiquement souhaité « la plus cordiale des bienvenues » à Sharon. Il a qualifié le plan de désengagement de Gaza de « décision historique », répétant que la France se tiendrait aux côtés des peuples israélien et palestinien pour aider à relancer la feuille de route. Le Premier ministre Villepin s'est inscrit dans la même ligne en promouvant une politique équilibrée de la France au Moyen-Orient : « La France, qui n'a cessé de défendre une solution équilibrée, se tiendra toujours aux côtés d'Israël et de tous les partisans de la paix. [...] La France et Israël partagent une même passion pour la démocratie et la liberté. [...] Sur la base de ces valeurs communes, il est de notre responsabilité de poursuivre et enrichir notre dialogue [...] ». La couverture de la visite par les médias français a été globalement positive, avec de multiples allusions à une nouvelle « lune de miel » dans les relations franco-israéliennes après des décennies de tensions, bien que des divergences subsistent sur des questions cruciales, comme les colonies de Cisjordanie et la barrière de sécurité.

RETRAIT DE GAZA, HAMAS

3) (*Confidentiel*) Nous avons reçu un bref résumé de l'entretien Sharon-Chirac de la part du conseiller diplomatique Maurice Gourdault-Montagne, tandis que le secrétaire des Affaires étrangères Étienne Chapon nous a livré un compte rendu plus détaillé sur les sujets abordés. Gourdault-Montagne a qualifié d'extrêmement positifs les échanges entre Chirac et Sharon, d'autant plus qu'il s'agissait d'une visite délicate pour le gouvernement français. Il a précisé que Chirac avait demandé à Sharon si les Palestiniens avaient un quelconque intérêt à saboter le retrait de Gaza ; le Premier ministre israélien a répondu qu'il l'ignorait, mais qu'il appliquerait le plan de toute façon. Chapon a fait remarquer que, lors de ces discussions bilatérales, le Premier ministre israélien n'avait pas détaillé son plan de désengagement de Gaza autant que l'espérait le gouvernement français, mais qu'il n'avait laissé subsister aucun doute sur sa détermination à l'exécuter. Chapon a aussi indiqué que la France avait « bien reçu le message » des États-Unis sur la nécessité de s'efforcer de faire du retrait de Gaza un succès, et que Chirac avait défendu ce point de vue auprès de Sharon. La visite de Douste-Blazy en Israël et dans les territoires occupés, prévue du 4 au 6 septembre, devrait se dérouler dans un état d'esprit similaire. Chapon a ajouté que le gouvernement français avait décidé de n'aborder ce qui se passerait « après le retrait de Gaza » que lors de l'entretien Villepin-Sharon : en effet, Chirac souhaitait éviter tout sujet de friction dans son entrevue avec le Premier ministre israélien. De l'aveu de Chapon, certains membres du gouvernement avaient craint que Villepin, connu pour ses prises de position passionnées dans le dossier israélo-palestinien, ne se montre trop insistant sur cette question, mais le Premier ministre l'a finalement traitée avec diplomatie. Répondant à Villepin, Sharon a souligné que l'application de la feuille de route n'en était qu'à ses débuts et qu'elle était conditionnée par l'arrêt total du terrorisme, la confiscation des armes, le démantèlement des groupes terroristes et la fin des incitations à la haine contre Israël. Chapon a noté que cette dernière condition était nouvelle, trahissant l'attitude maximaliste et intransigeante de Sharon sur la mise en œuvre de la feuille de route.

4) (*Confidentiel*) Chapon nous a informés que Chirac, pendant son entretien avec Sharon,

avait désamorcé la question du Hamas : rappelant que le Hamas était considéré comme une « organisation terroriste », il a assuré que le gouvernement français n'avait aucune intention de discuter avec lui. Sharon, pour sa part, a fait observer que le président de l'Autorité palestinienne Abbas avait commis une grave erreur en cherchant un arrangement avec le Hamas ; cela s'était d'ailleurs traduit récemment par des affrontements entre les deux camps. Selon Chapon, le ministre des Affaires étrangères Douste-Blazy a adopté une position plus nuancée sur ce sujet face à Sharon : au lieu d'insister sur le statut de groupe terroriste du Hamas, il a mis l'accent sur la nécessité d'affaiblir son pouvoir d'attraction populaire en soutenant à 100 % l'Autorité palestinienne.

SYRIE/LIBAN, HEZBOLLAH

5) (*Confidentiel*) Chapon a indiqué que, sur le dossier Syrie/Liban et celui des négociations Iran/UE-3, la discussion entre Chirac et Sharon avait été digne d'une « lune de miel », mais il a ajouté que les deux parties s'en étaient tenues à des généralités. La question de la Syrie a été abordée sous l'angle du Liban, Chirac et Sharon tombant d'accord sur l'impératif de maintenir la pression sur Damas sans répondre à aucune initiative nouvelle. Sharon a félicité Chirac pour sa coopération avec les Américains sur la résolution 1559 du Conseil de sécurité des Nations unies et a souligné l'importance de l'application pleine et entière de cette dernière. Selon Chapon, le Premier ministre israélien a qualifié le Hezbollah de « menace existentielle » contre Israël ; toutefois, il n'a pas appelé à son désarmement et n'a pas non plus demandé que l'Union européenne le classe comme organisation terroriste – deux omissions qui ont surpris le gouvernement français. Partant de l'hypothèse que le Hezbollah est un sujet sur lequel les divergences de vues entre Israéliens et Français sont bien établies, Chapon pensait qu'il n'était pas utile d'y insister dans des entretiens qui visaient à renouer le dialogue. Il a précisé que Chirac avait contribué à déminer le terrain en affirmant que la France envoyait des messages très fermes à l'Iran pour qu'il incite le Hezbollah à la modération. Chirac a également expliqué à Sharon que l'essentiel du soutien extérieur reçu par le Hezbollah provenait de la Syrie, et non de l'Iran ; par conséquent, les pressions devaient rester concentrées sur Damas. À ce propos, Chapon a dit avoir été frappé, comme d'autres de nos contacts au ministère des Affaires étrangères, par la fermeté du discours de Chirac sur la Syrie, qualifiée de « mauvais régime » qui ne comprend rien ni personne et se refuse à changer de comportement. Chapon nous a également confirmé les inquiétudes exprimées par Sharon à propos du soutien syrien au Jihad islamique palestinien, Chirac ayant abondé dans son sens.

IRAN/UE-3

6) (*Confidentiel*) D'après le compte rendu de Chapon, le Premier ministre israélien a remercié Chirac des efforts déployés par le gouvernement français pour empêcher l'Iran de se doter d'armes nucléaires, ajoutant qu'il appréciait vivement d'être tenu informé par le président des progrès des négociations de la troika européenne. Selon Sharon, ces dernières représenteraient la meilleure option pour contenir les ambitions nucléaires de l'Iran. Toutefois, évoquant la fracture entre le régime iranien et sa jeunesse, sa société civile et sa population féminine, le Premier ministre israélien a soutenu que les menaces de sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies constituaient aussi une forme de pression efficace. Chirac a redit que la France serait ferme et ne ferait aucune concession à l'Iran sur la question nucléaire, rappelant qu'elle s'efforçait de maintenir la coordination la plus étroite possible avec Washington et Moscou sur le sujet. Le président a expliqué que la troika européenne essaierait de faire à l'Iran une offre sérieuse et crédible afin que la responsabilité de la réponse pèse sur le camp iranien. Si les Iraniens manquaient à leurs obligations, a-t-il souligné, le gouvernement français était prêt à porter la question devant le Conseil de sécurité. D'après Chapon, Sharon a affiché sur l'Iran une position relativement modérée, n'entrant pas dans les détails, par exemple, des analyses israéliennes sur la progression du programme nucléaire iranien.

7) (*Informations sensibles, mais non classifiées*) Pour Chapon et nos contacts à l'ambassade d'Israël, la proposition du gouvernement français de créer une nouvelle Fondation France-Israël constituerait le seul résultat concret de la visite de Sharon. Cette fondation serait un partenariat public-privé d'un genre inédit, avec un ratio de 1 à 7 entre les financements publics et privés, les seconds étant majoritairement issus de la communauté juive de France. L'objectif de la Fondation sera d'améliorer l'image publique d'Israël en France, et réciproquement, à travers des initiatives de diplomatie publique fortement médiatisées, à l'opposé de l'extrême discrétion dans laquelle œuvrait la commission technique France-Israël depuis 2003. Les premières actions consisteront à encourager les échanges entre étudiants, à établir des contacts approfondis entre les sociétés civiles et à organiser une semaine culturelle France-Israël en 2006 ; celle-ci marquera le lancement officiel de la Fondation et l'ouverture d'un nouveau centre culturel français à Tel-Aviv. Chapon a fait observer que ces efforts de diplomatie publique bilatérale avaient précédé la visite du Premier ministre israélien, puisque des interviews conjointes de Chirac et Sharon ont paru la semaine dernière dans des organes de presse des deux pays.

COMMENTAIRE

8) (*Confidentiel*) La visite de Sharon marque l'apogée des efforts menés par la France depuis près de trois ans (le ministre des Affaires étrangères d'alors était Villepin) pour améliorer ses relations bilatérales avec Israël, longtemps troublées. Elle constitue un succès retentissant dans la mesure où les *a priori* spécifiques du gouvernement français sur Sharon ont pu être surmontés. Même si Chirac et Sharon ne sont pas devenus les meilleurs amis du monde, leur convergence de vues sur des questions aussi diverses que l'antisémitisme, la Syrie, l'Iran et les bovins est tout à fait frappante, en particulier quand on considère qu'il s'agit de deux dinosaures de la politique internationale. Cette rencontre a permis au gouvernement français d'encourager symboliquement Sharon avant l'amorce du retrait de Gaza. Il est à noter, comme nous l'ont indiqué des contacts au Quai d'Orsay, que la date avait été choisie afin de limiter les risques de polémique nationale, un grand nombre de Français étant déjà en vacances en cette fin de mois de juillet. Selon nous, le gouvernement français n'a pas cherché à utiliser la visite de Sharon pour médiatiser son rôle en faveur de la paix aux dépens des États-Unis, comme le laissent entendre certains médias locaux. Pour l'heure, il semble s'être rapproché de la ligne américaine à propos du désengagement de Gaza : s'efforcer de faire de ce retrait un succès et rappeler que la feuille de route offre une perspective politique aux Palestiniens. *Fin du commentaire.*

Télégramme diplomatique américain

29 juin 2009¹

Le 24 juin, Sarkozy et Netanyahou ont évoqué ensemble le gel, l'État juif, la Palestine, l'Iran et la Syrie

1) (*Secret/ne pas divulguer à l'étranger*) *Résumé* : Boris Boillon, conseiller du président Sarkozy pour le Moyen-Orient, a résumé ainsi les déclarations de Sarkozy au Premier ministre d'Israël Netanyahou, le 24 juin, à Paris : le gouvernement français soutient la création d'un État palestinien ; il demande un « gel total » des activités des implantations israéliennes ; il se tient aux côtés d'Israël face à la menace que représente l'Iran ; il désigne, en public, Israël et la Palestine comme « deux nations pour deux peuples », mais reconnaît en privé qu'Israël est un État juif ; enfin, il envisage un futur État palestinien « calme et pacifié » qui, de ce fait, ne constituerait pas une menace pour Israël. Le 26 juin, Boillon, présent lors de l'entretien, a expliqué à un diplomate de l'ambassade des États-Unis que Sarkozy avait demandé sans détour à Netanyahou s'il accepterait de participer à une conférence internationale pour faire avancer le processus de paix. Netanyahou a répondu que, personnellement, il ne verrait « aucun problème » à s'y rendre, mais a ajouté : « Les Américains sont hésitants. » Il se serait en outre dit opposé à la reprise du dialogue avec la Syrie, rejetant la requête de Sarkozy en ce sens. De son côté, Sarkozy a consenti à tenter de persuader les États du Golfe d'ouvrir sur leur territoire des bureaux de coopération israéliens et a affirmé soutenir pleinement les efforts déployés en vue de faire libérer Gilad Shalit, soldat israélien capturé. S'il a témoigné son « amitié personnelle » à Netanyahou, Sarkozy a néanmoins délibérément ignoré deux demandes directes du Premier ministre israélien à aller s'isoler pour un échange en tête-à-tête – selon nos sources, sa crainte était que, « après un tête-à-tête, chaque partie peut raconter ce qu'elle veut » sur ce qui s'est dit. Le conseiller politique de l'ambassade d'Israël Daniel Halevy s'est déclaré satisfait de l'entretien, dans la mesure où il n'avait réservé « aucune surprise ». En revanche, le conseiller politique égyptien Nazih El Naggary a interprété la formule « deux États pour deux peuples » comme étant favorable à Israël. Selon lui, Sarkozy a pour ainsi dire approuvé l'idée d'une Palestine démilitarisée. « Pour nous, cela indique que Sarkozy entend jouer un plus grand rôle dans le processus de paix », a dit El Naggary. (*Note* : La teneur des entretiens de Netanyahou avec le Premier ministre Fillon et avec le ministre des

Affaires étrangères Kouchner, le 25 juin, s'est révélée très proche de celle de la rencontre du 24 juin avec Sarkozy, selon des responsables israéliens et français à Paris. *Fin de la note.*) *Fin du résumé.*

L'ÉTAT PALESTINIEN : « NON NÉGOCIABLE »

3) 2 (*Secret/ne pas divulguer à l'étranger*) « Pour assurer votre propre sécurité, vous devez faire la paix avec vos voisins, aurait déclaré Sarkozy à Netanyahu selon Boris Boillon. Les Palestiniens doivent avoir un État à eux. C'est non négociable. » En réponse, le Premier ministre israélien a renvoyé à son discours du 14 juin à l'université Bar-Ilan, dans lequel il s'était dit favorable à la création d'un État palestinien démilitarisé. Il a également assuré à Sarkozy qu'Israël garantirait les droits des minorités et que les Arabes ne seraient pas expulsés. D'après Boillon, Sarkozy a rétorqué que le discours de Netanyahu était « bon, mais insuffisant ». Il a rappelé qu'Israël n'avait pas de temps à perdre : « Le temps joue contre nous. » La France, a-t-il ajouté, est prête à faire tout son possible pour contribuer au progrès du processus de paix. Sarkozy, selon Boillon, a aussi fait valoir que les avancées vers la paix dépendent des coalitions internationales et impliquent de gagner la « guerre de la communication » ; plus vous attendez, plus vous perdez du soutien international, aurait-il dit à Netanyahu.

4) (*Secret/ne pas divulguer à l'étranger*) Ludovic Pouille, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, a précisé que Sarkozy avait encouragé les Israéliens à participer au renforcement des services de sécurité palestiniens. Parallèlement, selon le conseiller politique de l'ambassade d'Israël Halevy, qui s'exprimait devant un diplomate américain le 26 juin, Sarkozy a réitéré sa promesse : la France et l'Union européenne fourniront des garanties de sécurité à Israël, incluant éventuellement l'envoi de troupes françaises sur le terrain en Cisjordanie dans le cadre de l'application d'un accord de paix. (*Note* : Le gouvernement français a mentionné ce point dans son communiqué officiel : « La France est prête à contribuer à une force internationale [...] [et] à offrir des garanties de sécurité substantielles » à Israël. *Fin de la note.*)

IMPLANTATIONS : « UN GEL TOTAL DE TOUTES LES ACTIVITÉS »

5) (*Secret/ne pas divulguer à l'étranger*) Pouille a indiqué que Sarkozy s'était montré extrêmement ferme à propos des implantations : « Elles n'ont aucune justification » ; « Vous n'avez rien à y gagner » ; « Elles ne vous procurent aucune sécurité » ; « Vous devez assouplir les checkpoints en Cisjordanie ». Selon Boillon, le président français a déclaré que les implantations représentaient un « problème d'occupation ». Il a soutenu que c'est par la création de deux États que ce problème pourra être résolu, une raison supplémentaire pour accélérer les négociations de paix. Sarkozy a ajouté que les pays arabes pouvaient y contribuer et que la France allait les inciter à le faire, « mais faites d'abord un geste sur les implantations ». D'après Pouille, Netanyahu a paru « froissé » par les propos de Sarkozy sur les implantations et sur Gaza (« Il faut que vous mettiez fin au blocus et que vous les laissiez démarrer la reconstruction »). Toutefois, il a réagi avec calme et s'est globalement très peu exprimé. En réponse à la longue dissertation de Sarkozy sur la question, Netanyahu s'est contenté de répondre, selon Boillon : « Nous gèlerons les terres, mais pas la vie » dans les implantations. Il est resté très « modéré et vague ».

6) (*Secret/ne pas divulguer à l'étranger*) De fait, Halevy a noté que les deux dirigeants n'avaient pas eu de « réelle discussion » sur les implantations. La formulation de Sarkozy a quelque peu évolué, a reconnu Halevy : il n'appelle plus à un « gel » des implantations, mais à un « gel total ». (*Note* : Les termes exacts du communiqué du gouvernement français étaient encore plus précis, puisqu'il parlait d'un « gel total des activités des implantations ». *Fin de la note.*) Selon Halevy, cette nouvelle terminologie ne reflète aucun changement majeur dans la position de la France. « Nous ne pouvions nous attendre à ce qu'elle se montre plus modérée que Washington sur ce point », a-t-il dit.

7) (*Secret/ne pas divulguer à l'étranger*) Sarkozy a assuré que la France se tiendrait aux côtés d'Israël face à la menace que représente l'Iran. « Israël n'est pas seul et il ne sera pas oublié », aurait-il déclaré selon Boillon. Pouille nous a expliqué que le président français s'était longuement étendu sur l'Iran à dessein, pour faire en sorte que Netanyahu n'ait pas le loisir d'évoquer les développements récents dans ce pays. L'objectif était d'empêcher le Premier ministre israélien d'utiliser la menace de l'Iran comme prétexte pour ralentir ou retarder les progrès du processus de paix. C'est pourquoi Sarkozy n'a pas répondu à l'invitation de Netanyahu à échanger leurs idées sur le sujet et a choisi, à la place, de faire un cours magistral. Pour Halevy, Sarkozy s'est montré « très ferme » sur l'Iran. Ce n'était pas une surprise, « mais il était bon de le rappeler », a noté le conseiller politique de l'ambassade d'Israël, citant notamment les propos de Sarkozy selon lesquels la France ne tolérerait pas un Iran nucléaire.

8) (*Secret/ne pas divulguer à l'étranger*) Selon Boillon, Sarkozy a également mentionné son « très mauvais » entretien avec le ministre iranien des Affaires étrangères, Manouchehr Mottaki, le 3 juin à Paris. Le président français, ainsi qu'il en a informé Netanyahu, a indiqué à Mottaki sur un ton ferme et catégorique que l'Iran devait reprendre les discussions sur son programme nucléaire. Il a martelé que l'Iran pourra se donner tout le mal qu'il voudra, il ne réussira pas à isoler la France de ses alliés. Selon Pouille, Mottaki n'avait rien de nouveau à offrir lors de cette visite. Apparemment, la rencontre n'était qu'un moyen pour lui de renforcer la crédibilité internationale du président Ahmadinejad, qui était alors en pleine campagne électorale.

L'ÉTAT JUIF : « DEUX NATIONS POUR DEUX PEUPLES »

9) (*Secret/ne pas divulguer à l'étranger*) Au cours de l'entretien, en privé, Sarkozy a accepté le principe d'une désignation d'Israël comme État juif, nous a expliqué Boillon. Cependant, le président français a précisé que, en public, il se contenterait de parler de « deux nations pour deux peuples ». Sa crainte, selon Boillon, était que la mention du caractère juif de l'État d'Israël ne soit prise comme une « insulte » par les Palestiniens, lesquels pourraient en déduire que « nous ne soutenons pas le droit au retour ». Sarkozy « croit à une nation juive pour le peuple juif – à ses yeux, c'est pour cela qu'Israël a été créé », a ajouté Boillon.

DÉMILITARISATION : UNE PALESTINE « CALME ET PACIFIÉE »

10) (*Secret/ne pas divulguer à l'étranger*) Boillon a rapporté que, au lieu d'aller dans le sens de Netanyahu, qui insistait sur un État palestinien « démilitarisé », « nous avons retourné le problème et nous sommes concentrés plutôt sur le résultat qu'en attend Israël : la sécurité ». Sans prononcer le mot « démilitarisation », Sarkozy a choisi de parler d'un futur État palestinien « calme et pacifié ». « Les Israéliens ont beaucoup apprécié la formule », nous a dit Boillon.

LA CONFÉRENCE DE PAIX INTERNATIONALE : « DEMANDEZ AUX AMÉRICAINS »

11) (*Secret/ne pas divulguer à l'étranger*) Lorsque Sarkozy a demandé sans détour à Netanyahu s'il accepterait de participer à une conférence internationale pour faire avancer le processus de paix, le Premier ministre israélien a répondu, selon Boillon : « Je suis tout à fait d'accord pour dire qu'une conférence est nécessaire. Cela ne me pose aucun problème. Mais je crois que les Américains sont hésitants. » Halevy, le conseiller du ministre israélien, s'est refusé à confirmer ou infirmer ces propos. Il a soutenu que Sarkozy n'avait soulevé la question d'une conférence internationale que de manière « vague », sans proposer aucune date ni localisation précises. Un diplomate de l'ambassade des États-Unis a interrogé Halevy à deux reprises, frontalement, sur ce que les médias locaux avaient rapporté des déclarations de Netanyahu à Sarkozy – selon lesquelles c'était le président Obama, et non Netanyahu lui-même, qui rejetait l'idée d'une

conférence de paix –, mais Halevy n'a souhaité faire aucun commentaire. Il a simplement précisé que les Russes aimeraient également accueillir une conférence, soulignant que le président Medvedev avait abordé le sujet avec le président égyptien Moubarak le 23 juin au Caire.

12) (*Secret/ne pas divulguer à l'étranger*) Selon Pouille, Sarkozy évoquera probablement l'idée d'une conférence de paix internationale avec le président Obama lors de leur rencontre bilatérale en marge du sommet du G8, en juillet, afin de voir quelle est sa réaction sincère, même à titre confidentiel. « Obama serait-il d'accord, au moins sur le principe ? » Si la réponse est positive, a poursuivi Pouille, les Français sont prêts à mobiliser toutes les ressources dont ils disposent pour assurer le succès de cette conférence. « Sarkozy mettra la pression sur les pays arabes. Nous jouissons de la confiance de tous les acteurs. » En attendant, a-t-il ajouté, les Français sont « quelque peu paralysés » et ne savent pas trop ce qu'ils peuvent faire pour se rendre utiles.

LE CLIMAT : UN SENTIMENT D'« AMITIÉ PERSONNELLE »,
MAIS PAS DE TÊTE-À-TÊTE

13) (*Secret/ne pas divulguer à l'étranger*) Boris Boillon a parlé d'« amitié personnelle » pour qualifier la relation entre le président Sarkozy et le Premier ministre Netanyahu. D'après son compte rendu, Sarkozy a ouvert l'échange en remerciant Netanyahu d'être venu à Paris pour sa première visite en Europe. Il a accepté d'aider à relever le niveau et l'intensité des relations bilatérales entre Israël et l'Union européenne. Néanmoins, a précisé Pouille, c'est Sarkozy qui a « conduit l'entretien du début à la fin ». Il s'est exprimé beaucoup plus longuement que son interlocuteur, empêchant ce dernier de « lui tendre des pièges ».

14) (*Secret/ne pas divulguer à l'étranger*) Après avoir assuré Netanyahu de l'importance que revêtait à ses yeux leur amitié personnelle, Sarkozy a expliqué que cette amitié, justement, lui « autoris[ait] la franchise », a rapporté Boillon. De fait, Sarkozy a formulé des remarques « franches », et ce devant l'ensemble de la délégation, puisqu'il avait refusé d'échanger avec Netanyahu seul à seul, comme celui-ci l'avait proposé avant l'entretien. Pendant la rencontre, à laquelle assistaient des conseillers de Sarkozy et l'ambassadeur d'Israël Daniel Shek, le président français, selon Boillon, a délibérément ignoré deux demandes directes de Netanyahu à aller s'isoler pour une conversation en tête-à-tête. Ainsi que l'a expliqué Boillon, Sarkozy savait que, « après un tête-à-tête, chaque partie peut raconter ce qu'elle veut » sur ce qui s'est dit, et il tenait à l'éviter.

15) (*Secret/ne pas divulguer à l'étranger*) Halevy a indiqué que la rencontre entre Netanyahu et Sarkozy n'avait, dans l'ensemble, réservé « aucune surprise ». Selon lui, les Français ne s'attendaient certainement pas à ce que le Premier ministre israélien arrive à Paris avec des éléments nouveaux ni un « vrai message ». « Ils savent très bien que nous sommes en discussion avec vous [le gouvernement des États-Unis] », a-t-il ajouté. Halevy a par ailleurs confirmé l'alchimie positive entre Sarkozy et Netanyahu telle que décrite par la presse française. Il a souligné que les relations franco-israéliennes se sont considérablement améliorées depuis la visite qu'a rendue Ariel Sharon à Jacques Chirac à Paris en 2005, peu après le démantèlement des implantations israéliennes dans la bande de Gaza : « Désormais, c'est plus facile d'avoir des vues divergentes. Cela se passe entre amis. Il n'y a pas de drames. » Halevy a rappelé que Sarkozy et Netanyahu se connaissent depuis 2003, époque où ils étaient tous deux ministres des Finances dans leur pays respectif. « Même plus tard, quand Netanyahu est devenu leader de l'opposition et Sarkozy président de la République, ils se voyaient dès que Netanyahu était à Paris », a-t-il expliqué, ajoutant que cela démontre les liens personnels de longue date qui existent entre les deux hommes. (*Note* : Selon Halevy, la teneur des entretiens de Netanyahu, le 25 juin, avec le Premier ministre Fillon et avec le ministre des Affaires étrangères Kouchner est très proche de celle de sa rencontre avec Sarkozy le 24 juin. Des responsables français l'ont également confirmé, sauf en ce qui concerne les discussions sur la Syrie [voir ci-dessous]. *Fin de la note.*)

16) (*Secret/ne pas divulguer à l'étranger*) D'après Boillon, Sarkozy a exhorté Netanyahu à faire un effort pour renouer le dialogue avec la Syrie. Ce dernier, a rapporté Pouille, a répondu que discuter avec la Syrie ne l'intéressait pas. Pour lui, la Syrie n'est pas un « partenaire fiable », et « Bachar n'a rien à offrir ». Pouille a indiqué que, si Netanyahu s'est montré « catégorique » sur ce point pendant son entretien avec Sarkozy, il a paru plus souple lors de son échange du 25 juin avec le Premier ministre Fillon.

ÉTATS ARABES : ISRAËL VEUT TISSER DES LIENS ÉCONOMIQUES AVEC LE GOLFE

17) (*Secret/ne pas divulguer à l'étranger*) Selon Boillon, Netanyahu a prié Sarkozy d'aider Israël à rétablir le contact avec les États arabes, en particulier ceux du Golfe. Le Premier ministre souhaiterait que l'Europe fasse pression sur les pays du Golfe pour qu'ils autorisent l'ouverture de bureaux de coopération israéliens sur leur territoire, permettant à Israël de renforcer ses liens commerciaux avec la région. Sarkozy, d'après Boillon, a répondu que la France ne demandait qu'à apporter son concours, précisant que le Golfe était pour elle une nouvelle priorité stratégique (voir télégramme à ce sujet).

GILAD SHALIT : « NOTRE COMPATRIOTE [FRANÇAIS] »

18) (*Secret/ne pas divulguer à l'étranger*) Sarkozy a également dit soutenir pleinement les efforts déployés en vue de faire libérer Gilad Shalit, qu'il appelle toujours « notre compatriote [français] », comme le fait observer Halevy. (*Note* : Gilad Shalit a la double nationalité française et israélienne. *Fin de la note*.) Selon le conseiller politique de l'ambassade d'Israël, les deux dirigeants ont souligné que la date du 25 juin 2009 marquait le troisième anniversaire de la capture de Shalit non loin de la bande de Gaza. Sarkozy a également tenté de déterminer si le calvaire de Shalit tenait autant à cœur à Netanyahu qu'à l'ancien Premier ministre israélien Olmert, et, d'après Pouille, il lui a paru que c'était le cas.

AMBASSADE D'ÉGYPTE : SARKOZY CHERCHE À JOUER UN PLUS GRAND RÔLE DANS LE PROCESSUS DE PAIX

19) (*Secret/ne pas divulguer à l'étranger*) Boillon et Pouille ont tous deux souligné que Sarkozy avait reconnu le leadership des États-Unis dans le processus de paix. Pourtant, le conseiller politique égyptien Nazih El Naggary a vu dans les « concessions » faites par Sarkozy à Netanyahu une tentative pour accroître le poids de la France dans de futures négociations de paix. À ses yeux, la formule de Sarkozy « deux nations pour deux peuples » constitue un geste en faveur d'Israël, tandis que sa déclaration selon laquelle une future Palestine ne doit « en aucun cas » représenter une menace pour Israël revient à affirmer que la France approuve l'idée d'une Palestine démilitarisée. « Pour nous, cela indique que Sarkozy entend jouer un plus grand rôle dans le processus de paix », a dit El Naggary. Il a suggéré que les Français cherchaient peut-être à tirer profit des tensions qui, selon certaines informations, perturberaient les relations américano-israéliennes depuis quelque temps.

BERRY

1. Source : Wikileaks. Traduction : Élise Roy.

2. Il manque le point 2) dans l'original.

Bibliographie

- Aeschimann Éric et Boltanski Christophe, *Chirac d'Arabie. Les mirages d'une politique française*, Grasset, 2006.
- Aron Raymond, *De Gaulle, Israël et les juifs*, Plon, 1968.
- Attali Jacques, *Verbatim*, tome 1 : 1981-1986, Fayard, 1993.
- , *C'était François Mitterrand*, Fayard, 2005.
- Baker James A. III, avec Thomas M. DeFrank, *The Politics of Diplomacy*, G.P. Putnam's Sons, 1995.
- Barnavi Élie et Rosenzweig Luc, *La France et Israël. Une affaire passionnelle*, Perrin, 2002.
- Bar-Zohar Michel, *Suez ultra-secret*, Fayard, 1964.
- , *J'ai risqué ma vie. Isser Harel, le numéro 1 des services secrets israéliens*, Fayard, 1971 ; rééd. J'ai lu, 1973.
- , *Histoire secrète de la guerre d'Israël*, Fayard, 1968 ; rééd. J'ai lu, 1972.
- , *Ben Gourion*, Fayard, 1986.
- , *Shimon Peres et l'histoire secrète d'Israël*, Odile Jacob, 2008.
- Bergman Ronen, *Rise and Kill First : The Secret History of Israel's Targeted Assassinations*, Random House, 2018.
- Bernert Philippe, *Roger Wybot ou la bataille pour la DST*, Presses de la Cité, 1975.
- Billaud Bernard, *D'un Chirac l'autre*, Éditions de Fallois, 2005.
- Black Ian et Morris Benny, *Israel's Secret Wars. The Untold History of the Israeli Intelligence*, Hamish Hamilton, 1991.
- Boltanski Christophe et el-Tahri Jihan, *Les Sept Vies de Yasser Arafat*, Grasset, 1997.
- Bregman Ahron, *Israel's Wars. A History Since 1947*, Routledge, 2016, 4^e éd.
- Bruguière Jean-Louis, entretiens avec Jean-Marie Pontaut, *Ce que je n'ai pas pu dire*, Robert Laffont, 2009.
- Buttin Maurice, *Ben Barka, Hassan II, De Gaulle. Ce que je sais d'eux*, Karthala, 2010.
- Carlier Claude et Berger Luc, *Dassault, 1945-1995. 50 ans d'aventures aéronautiques*, Éditions du Chêne, 1997.

- Chichizola Jean et Deguine Hervé, *L’Affaire Copernic. Les secrets d’un attentat antisémite*, Fayard, coll. « Mille et une nuits », 2009.
- Chirac Jacques, *Chaque pas doit être un but. Mémoires*, tome 1, NiL Éditions, 2009.
- , *Le Temps présidentiel. Mémoires*, tome 2, NiL, 2011.
- Cohen Avner, *Israel and the Bomb*, Columbia University Press, 1998.
- Cohen Samy, *De Gaulle, les gaullistes et Israël*, Alain Moreau, 1974.
- , *Tsahal à l’épreuve du terrorisme*, Seuil, 2009.
- , « Tsahal face au défi de la Seconde Intifada », in *Israël et son armée : société et stratégies à l’ère des ruptures*, Études de l’IRSEM, mai 2010, n° 3.
- Coudurier Hubert, *Le Monde selon Chirac*, Calmann-Lévy, 1998.
- Couve de Murville Maurice, *Une politique étrangère, 1958-1969*, Plon, 1971.
- Dan Uri, *Mossad. 50 ans de guerre secrète*, Presses de la Cité, 1995.
- Dayan Moshe, *Diary of the Sinai Campaign*, DaCapo Press, 1991.
- Denoël Yvonnick, *Les Guerres secrètes du Mossad*, Nouveau Monde poche, 2014.
- Dumas Roland, *Affaires étrangères*, tome 1 : 1981-1988, Fayard, 2007.
- Eban Abba, *Personal Witness. Israel Through My Eyes*, Putnam, 1992.
- Encel Frédéric et Thual François, *Géopolitique d’Israël*, Seuil, coll. « Points », 2011.
- Enderlin Charles, *Le Rêve brisé. Histoire de l’échec du processus de paix au Proche-Orient, 1995-2000*, Fayard, 2002.
- , *Paix ou guerres. Les secrets des négociations israélo-arabes, 1917-1995*, Fayard, 2004.
- Eytan Freddy, *David et Marianne. La France, les juifs et Israël*, Alain Moreau, 1986.
- , *La France, Israël et les Arabes : le double jeu ?*, Jean Picollec, 2005.
- , *Ariel Sharon, le bras de fer*, Jean Picollec, 2006.
- , *Sarkozy, le monde juif et Israël*, Éditions Alphée/Jean-Paul Bertrand, 2009.
- Favier Pierre et Martin-Roland Michel, *La Décennie Mitterrand*, tome 1 : *Les ruptures (1981-1984)*, Seuil, coll. « Points », 1990.
- , *La Décennie Mitterrand*, tome 3 : *Les défis*, Seuil, coll. « Points », 1997.
- , *La Décennie Mitterrand*, tome 4 : *Les déchirements*, Seuil, coll. « Points », 1999.
- Fenwick Jean-René, *Les Vedettes de Cherbourg. Une action du S.R. israélien en France*, Elsevier, 1976.
- Filiu Jean-Pierre, *Mitterrand et la Palestine*, Fayard, 2005.
- Foccart Jacques, *Tous les soirs avec de Gaulle. Journal de l’Élysée*, tome 1, Fayard/Jeune Afrique, 1998.
- François-Poncet Jean, 37, *Quai d’Orsay. Mémoires pour aujourd’hui et pour demain*, Odile Jacob, 2008.
- Gaulle Charles de, *Mémoires d’espoir. Le renouveau, 1958-1962*, Plon, 1970.
- Gee Jack, *Le Mirage. « Arme secrète » de la politique française*, Albin Michel, 1971.
- Ghiles-Meilhac Samuel, *Le CRIF. De la Résistance juive à la tentation du lobby, de 1943 à nos jours*, Robert Laffont, 2011.
- Giscard d’Estaing Valéry, *Le Pouvoir et la Vie*, Compagnie 12, 2 tomes, 1988 et 1991 ; rééd. Le Livre de poche, 2004.
- Harel Amos et Isacharoff Avi, *La Septième Guerre d’Israël*, Éditions de l’Éclat/Hachette Littératures, 2005.
- Hersch Seymour, *The Samson Option. Israel, America and the Bomb*, Father & Father, 1991.
- Jauvert Vincent, *La Face cachée du Quai d’Orsay*, Robert Laffont, 2017.
- Jobert Michel, *Mémoires d’avenir*, Grasset, 1974.
- Jong Peer de, « Vous n’oublierez rien, Colonel ». *Aide de camp du président de la République*, Tallandier, 2017.
- La Sablière Jean-Marc de, *Dans les coulisses du monde*, Robert Laffont, 2013.
- Lancry Yehuda, *Le Messenger meurtri. Mémoires d’un ambassadeur d’Israël*, Albin Michel, 2010.
- Laurent Samuel (dir.), *Les espions français parlent. Archives et témoignages inédits des services secrets français*, Nouveau Monde Éditions, 2011.
- Lecarpentier Justin, *Rapt à Cherbourg. L’affaire des vedettes israéliennes*, Éditions L’ancre de marine, 2010.

- Melman Yossi et Raviv Dan, *The Imperfect Spies. The History of Israeli Intelligence*, Sidgwick & Jackson, 1989.
- Mitterrand François, *Ici et maintenant*, Fayard, 1980.
- Nouzille Vincent, *Des secrets si bien gardés*, Fayard, 2009.
- , *Dans le secret des présidents*, Fayard/LLL, 2010.
- , *Les Tueurs de la République*, Fayard, 2015.
- Oren Michael B., *Six Days of War. June 1967 and the Making of the Modern Middle East*, Presidio Press, 2003.
- Pazner Avi, *Les Secrets d'un diplomate*, Éditions du Rocher, 2005.
- Péan Pierre, *Les Deux Bombes*, Fayard, 1982 et 1991.
- , *Une jeunesse française*, Fayard, 1994.
- Peres Shimon, *Combat pour la paix*, Fayard, 1995.
- Primor Avi, *Le Triangle des passions. Paris, Jérusalem, Berlin*, Bayard, 2000.
- Razoux Pierre, *La Guerre du Kippour d'octobre 1973*, Economica, 1999.
- Revault d'Allonnes David, *Les Guerres du président*, Seuil, 2016.
- Rosman Miriam, *La France et Israël, 1947-1970. De la création de l'État d'Israël au départ des vedettes de Cherbourg*, Honoré Champion, 2009.
- Roussel Éric, *Georges Pompidou*, Perrin, coll. « Tempus », 2004.
- Sachar Howard, *Israel and Europe : An Appraisal in History*, Vintage, 2010.
- Sarkozy Nicolas, *Libre*, Robert Laffont/XO Éditions, 2001 ; rééd. Pocket, 2003.
- Schillo Frédérique, *La France et la création de l'État d'Israël, 18 février 1947-11 mai 1949*, Artcom', 1997.
- , *La Politique française à l'égard d'Israël (1946-1959)*, André Versaille éditeur, 2012.
- et Schattner Marius, *La guerre du Kippour n'aura pas lieu*, André Versaille éditeur, 1999.
- Setter Kim, *Countdown to Zero Day. Stuxnet and the Launch of the World's First Digital Weapon*, Crown Publishers, 2014.
- Sher Gilead, *The Israeli-Palestinian Peace Negotiations, 1999-2001. Within Reach*, Routledge, 2006.
- Soffer Ovadia, *Mission piégée. Un ambassadeur d'Israël en France*, Biblieurope/Daphnaël, 1995.
- Thomas Abel, *Comment Israël fut sauvé*, Albin Michel, 1978.
- Thomas Gordon, *Gideon's Spies. The Secret History of the Mossad*, Thomas Dunn Books, 2005.
- Tournoux Jean-Raymond, *Jamais dit*, Plon, 1971.
- Vaïsse Maurice, *La Grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle, 1958-1969*, Fayard, 1998.
- Védrine Hubert, *Les Mondes de François Mitterrand*, Fayard, 1996.
- Violet Bernard, *L'Affaire Ben Barka*, Fayard, 1991.

Index

Abaaoud Abdelhamid 1
Abbas Mahmoud (Abou Mazen) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7-8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16
Abou Daoud (Mohammed Daoud Odeh) 1-2, 3
Abou Mazen : voir Abbas, Mahmoud
Adenauer Konrad 1
Ahmadinejad Mahmoud 1
Aidenbaum Pierre 1
Albanel Christine 1
Albright Madeleine 1, 2, 3, 4, 5, 6-7
Allon Yigal 1, 2-3, 4, 5
Amer Abdel Hakim 1
Amiot Félix 1, 2, 3, 4
Amir Yigal 1
Amit Meir 1, 2, 3
Andreani Jacques 1
Annan Kofi 1
Arafat Yasser 1-2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16-17, 18-19, 20-21, 22, 23, 24, 25, 26-27, 28, 29, 30, 31, 32, 33-34, 35-36, 37, 38, 39-40, 41, 42, 43, 44
Araud Gérard 1
Arens Moshe 1, 2, 3
Aron Raymond 1
Ashkenazi Gabi 1
Assad Bachar el- 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8-9, 10
Assad Hafez el- 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
Attali Jacques 1, 2, 3, 4, 5
Aubin de La Messuzière Yves 1

Audibert Jacques 1
Ayache Yehia 1
Ayrault Jean-Marc 1, 2
Bajolet Bernard 1
Baker James 1, 2-3
Balladur Édouard 1, 2, 3, 4
Barak Ehud 1, 2, 3, 4, 5-6, 7-8, 9
Barnavi Élie 1, 88, 276, 295, 359, 364
Barnier Michel 1
Barre Raymond 1, 2, 3, 4
Bayrou François 1
Beaucé Thierry de 1
Begin Menahem 1, 2, 3, 4-5, 6-7, 8, 9, 10-11, 12, 13, 14-15, 16, 17, 18
Ben Barka Mehdi 1-2
Ben David Chaïm 1
Ben-Eliezer Benjamin 1
Ben Elissar Eliahou 1, 2
Ben Gourion David 1, 1, 2, 3, 4, 5-6, 7-8, 9, 10, 11, 12-13, 14-15, 16, 17, 18, 19, 20, 21-22, 23, 24, 25, 26
Ben Gourion Paula 1
Ben Gourion Renana 1
Ben Nathan Asher 1, 2-3, 4, 5, 6
Bennett Naftali 1
Ben-Porat Mordechai 1
Ben Porat Yeshayahu 1, 2
Bergmann Ernst David 1-2, 3
Bigot Christophe 1
Billaud Pierre 1
Billotte Pierre 1
Boillon Boris 1, 2
Boissieu Alain de 1
Bokassa Jean-Bédél 1
Bonnefous Marc 1, 2
Borchgrave Arnaud de 1
Boulganine Nikolai 1
Bourgès-Maunoury Maurice 1-2, 3, 4, 5-6, 7-8
Boursicot Pierre 1
Bousquet René 1
Brenner Mila 1
Briens Martin 1, 2, 3
Brochand Pierre 1
Brown Gordon 1
Bruguère Jean-Louis 1
Bruni-Sarkozy Carla 1
Bseiso Atef 1
Bujon de L'Estang François 1, 2, 3
Bush George H.W. 1, 2-3, 4
Bush George W. 1, 2-3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
Calvar Patrick 1
Carmi Raad 1
Carter Jimmy 1, 2
Ceașescu Nicolae 1
Chaban-Delmas Jacques 1, 2, 3

Challe Maurice 4, 5
 Charette Hervé de 1, 2
 Cheysson Claude 1, 2, 3-4, 5, 6
 Chirac Jacques 1, 2, 3, 4, 5, 6-7, 8, 9, 10, 11-12, 13-14, 15, 16, 17, 18-19, 20-21, 22-23, 24, 25, 26-27, 28-29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37
 Christopher Warren 1, 2
 Clinton Bill 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17
 Cohen Yossi 1, 2, 3
 Cooper Abraham 1
 Corbin de Mangoux Erard 1
 Coty René 1
 Coulibaly Amedy 342
 Couve de Murville Maurice 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14
 Cukierman Roger 1, 2, 3
 Dacko David 1
 Dagan Meir 1
 Dassault Marcel 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12
 Dayan Moshe 1, 2, 3-4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12-13, 14, 15
 Debré Michel 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
 Defferre Gaston 1
 Delpech Thérèse 1
 Dlimi Ahmed 1, 2
 Dostrovsky Israël 1
 Douste-Blazy Philippe 1
 Dulles Foster 1, 2
 Dumas Roland 1, 2, 3, 4, 5-6, 7, 8
 Dupont Jacques 1
 Eban Abba 1, 2-3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
 Eden Anthony 1
 Eichmann Adolf 1
 Eiland Giora 1
 Eisenhower Dwight 1, 2, 3, 4, 5
 El-Ad Hagai 1
 Elgozy Georges 1
 Ély Paul 1
 Errera Philippe 1, 2, 3
 Eshkol Levi 1, 2-3, 4, 5, 6-7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14
 Estrosi Christian 1
 Eytan Freddy 1
 Eytan Walter 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
 Ezra Gideon 1
 Fabius Laurent 1, 2, 3, 4-5, 6, 7
 Fahd, prince d'Arabie 1
 Fahd, roi d'Arabie 1, 2
 Farouk, roi d'Égypte 1
 Faure Edgar 1, 2
 Feinberg Abraham 1
 Fenech Georges 1
 Foccart Jacques 1, 2
 Fournet Jacques 1
 François I^{er} 1
 François-Poncet Jean 1, 2, 3, 4, 5, 6
 Frauenknecht Alfred 1, 2

Frêche Georges 1
Frey Roger 1, 2, 3
Friedrich Salomon 1
Frydman Jean 1
Gamzu Haïm 1
Gaulle Charles de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7-8, 9-10, 11-12, 13-14, 15, 16-17, 18-19, 20-21, 22-23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33
Gazit Mordechai 1, 2, 3
Georgelin Jean-Louis 1
Ghiles-Meilhac Samuel 1
Gilbert Pierre-Eugène 1
Giraud André 1, 2
Giscard d'Estaing Valéry 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15-16, 17, 18, 19, 20, 21, 22
Goldmann Nahum 1
Goldschmidt Bertrand 1
Goldstone Richard 1
Gourdault-Montagne Maurice 1, 2, 3
Gouze-Rénal Christine 1
Guibaud Eugène 1
Guillaumat Pierre 1, 2, 3
Guiringaud Louis de 1
Habib Meyer 1, 2, 3-4, 5
Haig Alexander 1, 2
Hajdenberg Henri 1, 2, 3
Halimi Ilan 1
Harari David 1, 2
Harel Isser 1, 2, 3, 4, 5
Hariri Rafic 1, 2, 3, 4, 5
Hariri Saad 1
Harkabi Yehoshafat 1
Hassan II 1-2, 3, 4
Herly Jean 1
Hershco Tsilla 1, 2
Herzl Theodor 1, 2, 3, 4
Herzog Chaim 1, 2
Hitler Adolf 1, 2, 3, 4, 5
Hollande François 1, 2, 3, 4, 5, 6
Huntzinger Jacques 1, 2, 3
Huré Francis 1
Husseini Fayçal 1
Hussein, roi de Jordanie 1, 2, 3
Hussein Saddam 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7-8, 9, 10, 11, 12, 13
Idrissi Hassan 1
Idriss, roi de Libye 1
Jacquier Paul 1
Jalloud Abdessalam 1, 2
Jean-Paul II 1
Jobert Michel 1, 2, 3, 4, 5
Johnson Lyndon B. 1
Jospin Lionel 1, 2, 3, 4
Juncker Jean-Claude 1
Juppé Alain 1, 2
Kadhafi Mouammar 1, 2, 3, 4, 5, 6

Kahn Jean 1
Kalifat Francis 1, 2
Kaplan Jacob 1, 2
Karadi Moshe 1
Katzir Ephraïm 1
Keïta Ibrahim Boubacar 1
Kerry John 1, 2, 3
Khalaf Salah (Abou Iyad) 1
Khaled, roi d'Arabie 1, 2
Kimche David 1, 2
Kissinger Henry 1, 2, 3, 4, 5
Klein Théo 1, 2
Koenig Pierre 1, 2
Kohl Helmut 1, 2
Kollek Teddy 1, 2
Kouachi Chérif et Saïd 1
Kouchner Bernard 1, 2
Kreisky Bruno 1
Lacoste Francis 1
Lanxade Jacques 1
Lanzmann Claude 1, 2
Lapid Yaïr 1
Lavaud Pierre-Cyrille 1
Lazareff Pierre 1
Lecanuet Jean 1
Le Drian Jean-Yves 1, 2, 3
Lejeune Max 1
Lellouche Pierre 1
Lelouch Claude 1
Léotard François 1, 2, 3
Leusse de Syon Bruno de 1
Leven Gustave 1
Levitte Jean-David 1, 2, 3
Lévy David 1, 2, 3, 4, 5
Lewandowski Cédric 1
Lieberman Avigdor 1, 2
Limon Mordechai (« Moka ») 1-2
Lisnard David 1
Livni Tzipi 1, 2, 3, 4
Lloyd Selwyn 1
Lopez Antoine 1
Macron Emmanuel 1-2, 3, 4, 5
Maisonnavé Patrick 1
Major John 1
Mallah Andrée 1
Malraux André 1, 2, 3
Mangin Louis 1, 2, 3
Marcus Claude-Gérard 1
Martinon David 1, 2, 3
Mashad Yahya el- 1
Mayer Daniel 1
Meir Golda 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16-17, 18, 19, 20, 21, 22
Mendès France Pierre 1, 2

Mergui Joël 1
 Meyer André 1, 2, 3, 4-5
 Miraillet Michel 1, 2
 Mitchell George 1, 2, 3
 Mitterrand Danièle 1
 Mitterrand François 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8-9, 10-11, 12-13, 14, 15, 16-17, 18-19, 20-21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30
 Mohamad Mahathir 1
 Mohamed V 1
 Mollet Guy 1-2, 3, 4-5, 6-7, 8, 9, 10
 Mondale Walter 1
 Moratinos Miguel Ángel 1
 Moubarak Hosni 1, 2, 3, 4, 5, 6
 Mourousi Yves 1
 Mullen Michael 1
 Musitelli Jean 1
 Nahmias Joseph 1, 2, 3
 Napoléon III 1
 Nasser Gamal Abdel 1-2, 3-4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25
 Navon Yitzhak 1, 2
 Netanyahou Benjamin 1, 2, 3, 4, 5, 6-7, 8-9, 10, 11, 12, 13-14, 15-16, 17-18, 19-20, 21-22, 23-24, 25
 Netanyahou Sarah 1
 Nixon Richard 1, 2, 3-4, 5, 6, 7
 Nuriel Nitzan 1
 Olmert Ehud 1, 2, 3-4, 5
 Ormesson Jean d' 1
 Ornano Michel d' 1
 Oufkir Mohamed 1-2
 Palmor Yigal 1
 Parant André 1
 Pardo Tamir 1, 2
 Pazner Avi 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
 Péan Pierre 1
 Peled Moshe 1
 Peres Shimon 1-2, 3-4, 5-6, 7, 8, 9, 10-11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23-24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36-37, 38, 39-40, 41, 42, 43, 44, 45
 Perrin Francis 1, 2, 3
 Pierre Le Grand 1
 Pietrasanta Sébastien 1
 Pineau Christian 1, 2, 3, 4, 5, 6
 Pompidou Georges 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11-12, 13-14, 15, 16-17, 18-19, 20, 21, 22
 Poniatowski Michel 1, 2, 3
 Poutine Vladimir 1, 2, 3
 Powell Colin 1
 Primor Avi 1, 2
 Puga Benoît 1
 Qoreï Ahmed (Abou Alaa) 1, 2
 Rabin Yitzhak 1, 2, 3-4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12-13, 14, 15, 16, 17, 18, 19
 Rachid Abdul 1
 Raffarin Jean-Pierre 1
 Raimond Jean-Bernard 1, 2, 3, 4, 5

Rice Condoleezza 1, 2
Richard Alain 1
Richier François 1, 2
Robin Gabriel 1
Rocard Michel 1, 2, 3, 4
Roche Nicolas 1, 313
Rohani Hassan 1
Rondot Philippe 1, 2
Ron Eytan 1
Rosenne Meir 1, 2
Ross Dennis 1
Rothschild (famille) 1, 2, 3, 4
Rouleau Éric 1
Roux Louis 1
Royal Ségolène 1
Sadate Anouar el- 1, 2, 3-4, 5, 6, 7, 8
Saguy Yehoshua 1
Saint-Léger René de 1
Salzmann Charles 1
Sanbar Elias 1
Sarkozy Cécilia 1
Sarkozy Nagy-Bócsay Pal 1
Sarkozy Nicolas 1, 2, 3, 4, 5, 6-7, 8, 9, 10-11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19
Sauvagnargues Jean 1-2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
Schmidt Helmut 1
Schrameck Olivier 1
Schumann Maurice 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Shahid Leïla 1, 256, 271, 273, 293
Shalom Silvan 1
Shamir Yitzhak 1, 2, 3-4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14-15, 16-17, 18, 19-20, 21-22, 23, 24-25, 26, 27, 28, 29
Sharett Moshe 1
Sharon Ariel 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8-9, 11, 12, 13-14, 15, 16, 17, 18-19, 20, 21
Shek Daniel 1, 2, 3, 4
Sher Gilead 1, 2, 3
Siem Martin Ole 1
Soffer Ovadia 1-2, 3, 4, 5, 6-7, 8, 9, 10
Soliman le Magnifique 1
Souss Ibrahim 1
Soustelle Jacques 1, 2, 3
Squarcini Bernard 1
Steg Ady 1, 2
Stoléru Lionel 1
Tenet George 1, 2
Tertrais Bruno 1
Thomas Abel 1-2, 3, 4
Tricot Bernard 1
Trump Donald 1, 2-3, 4, 5
Tsur Jacob 1, 2
Vaillant Daniel 1
Valls Manuel 1, 2, 3, 4, 5
Védrine Hubert 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13
Veil Simone 1, 2, 3

Villepin Dominique de [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Vimont Pierre [1](#)

Wajsman Patrick [1](#)

Waldner Hans [1](#)

Weizman Ezer [1](#)

Wybot Roger [1](#), [2](#)

Yariv Aharon « Arale » [1](#)

Yatom Danny [1](#)

Zeevi Rehavam [1](#)

Zibri Moustapha [1](#)

Zvili Nissim [1](#)

Si vous souhaitez être tenu informé des parutions
et de l'actualité des éditions Les Liens qui Libèrent,
visitez notre site :

LLL
LES LIENS QUI LIBÈRENT

Rendez-vous aussi sur Facebook



Ou Twitter



Cette édition électronique du livre

Histoires secrètes

France-Israël - 1948-2018

de Vincent Nouzille

a été réalisée le 13 mars 2018

par Melissa Luciani

pour le compte des éditions

[Les Liens qui Libèrent](#) et du studio [Actes Sud](#).

Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage,

achevé d'imprimer en mars 2018

par l'imprimerie Normandie Roto Impression

(ISBN : 979-10-209-0584-0).

ISBN : 979-10-209-0585-7